Opération coup de pouce

Etudiants, étudiantes du secondaire, des CEGEP, de l'université, vous cherchez-vous un emploi d'été ? Sans savoir, peut-être, où vous adresser au juste ?

LA PRESSE veut vous aider.

"Opération coup de pouce", dont vous trouverez tous les détails à la page 18, se veut un service à la communauté — aux étudiants en quête de travail, aux employeurs en quête de main-d'oeuvre.

"Opération coup de pouce", que nous lançons aujourd'hui, vous offre de publier GRATUITEMENT vos demandes d'emplois sous forme de petites annonces. Chaque annonce sera publiée au moins une fois les mardis, jeudis et samedis, durant tout le mois de mai, à compter de samedi prochain.

Vendredi, nous publierons l'enquête approfondie que deux journalistes de LA PRESSE — Louise Cousineau et Jean-Paul Brousseau — ont menée sur le marché de la main-d'oeuvre offert cet été aux étudiants. En quelques mots, lapidairement : la situation n'est pas rose...

Cinq jours après la démission de M. Hellyer

$4 milliards de plus à l'habitation

par Fernand BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Dans un projet de loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation et qui doit franchir aujourd'hui le stade de la première lecture, le gouvernement Trudeau propose de porter de $11 milliards à $15 milliards le total de tous les prêts assurés qui peuvent être consentis à des fins d'habitation.

Ce bill, déposé au feuilleton de la Chambre, prévoit également une hausse de $800 millions (de $5.2 à $6 milliards) du montant total qui peut être avancé à la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement pour prêts directs.

La SCHL verra sa responsabilité maximale à l'égard des prêts garantis pour l'amélioration ou l'agrandissement des maisons portée de $550 à $600 millions. Elle pourra de plus consentir des prêts en vue de l'acquisition ou de la réfection d'un projet d'habitations pour étudiants et pour la transformation de bâtiments existants en un projet domiciliaire pour étudiants.

Le projet de loi comporte d'autres amendements importants, notamment :

A) Porter de $10 à $15 millions le montant maximal que la SCHL pourra consacrer à la recherche sur le logement et l'aménagement communal ;

B) Hausse de $150 millions (de $350 à $500 millions) des dépenses prélevées sur le fonds du revenu consolidé pour les prêts consentis par la Société en diminuant de moitié le droit d'assurance payable sur certains types de prêts assurés et, en certains autres cas, en prévoyant une assurance sans prime.

L'une des clauses les plus importantes et qui sera sans doute fortement controversée a pour objet de prolonger de 35 à 40 ans la durée de certains prêts.

Survenant à moins de 5 jours de la démission du ministre Paul Hellyer, responsable auprès du gouvernement des problèmes de l'habitation, le dépôt de ce projet de loi aura sans aucun doute pour effet d'atténuer les inquiétudes de ceux qui déploraient la lenteur du gouvernement Trudeau face à la crise du logement.

Tout porte à croire, au surplus, que le premier ministre a accéléré la présentation de ce bill, afin de rendre plus difficiles à accepter, à leur face même, les motifs qu'a invoqués le ministre des Transports pour démissionner.

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mercredi le 30 avril 1969, 85e année, no 100, 11 cahiers, 146 pages. ★★ 10¢

$3.2 milliards BUDGET

Pas de hausse d'impôt

- Assurance-maladie en juillet 1970
- Québec contribuera au prolongement du métro

Pour Paul Dozois, un budget d'austérité

par Claude BEAUCHAMP
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre des Finances du Québec, M. Paul Dozois, croit pouvoir financer son budget record de $3.2 milliards en 1969-70 sans augmenter les taxes ni les impôts.

C'est ce qu'il convient de souligner en premier lieu du discours du budget présenté hier soir à l'Assemblée nationale par un ministre des Finances dont l'habilité acrobatique est de nature à confondre la loyale Opposition de Sa Majesté.

En deuxième lieu, il importe de faire ressortir que le budget, qualifié par M. Dozois d'austère à l'extrême, est néanmoins assorti de certains avantages fiscaux pour les individus dont l'héritage de moins de $75,000 ne sera plus taxé et pour quelques municipalités qui non seulement recevront "une aide spéciale" mais encore, comme Montréal et Québec, bénéficieront de petites faveurs.

Globalement, le discours sur le budget édition 1969 prend donc une forte saveur électorale en plus d'apparaître ici et là, dangereusement piégé.

En effet, en augmentant pour 300 petites municipalités la part respective du produit de la taxe provinciale de vente, en donnant des subventions spéciales (qui dépassera $3.7 millions pour Montréal) au 10 plus populeuses villes du Québec, en promettant la réalisation de projets populaires, comme l'extension du métro de Montréal et l'application de l'assurance-maladie, mais dont les effets financiers ne se feront sentir que l'an prochain et ultérieurement, M. Jean-Jacques Bertrand se place en bonne position pour déclencher au gré de sa volonté des élections en tout temps avant la fin du mandat de l'Union nationale, qui a déjà trois ans de fait.

Il ne faut pas s'étonner outre mesure de l'absence de hausse de taxes; non

Voir IMPOT, page 2

• *Autres informations sur le budget* — page 83

L'opposition : pure tactique électorale

par Gilles DAOUST et François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'opposition à l'Assemblée nationale, que ce soit par la voix du chef du Parti libéral, M. Jean Lesage, ou celle du chef du Parti québécois, M. René Lévesque, a été unanime hier soir à qualifier le dernier budget du gouvernement UN de pure tactique électorale.

Les partis d'opposition ne se font plus d'illusion : ils s'attendent carrément à des élections, au plus tard cet automne.

Selon M. Lesage, à la veille du congrès de leadership de l'Union nationale et en prévision d'une élection générale, le gouvernement veut montrer patte blanche et il est bien clair que, pour boucler son budget, il a soufflé les prévisions des revenus fiscaux.

De plus, a déclaré le chef libéral, le ministre des Finances s'est servi de

Voir TACTIQUE, page 2

• Demande d'une enquête sur l'hôpital de La Pieta, à Hull — page 37

• Verdun : une ville à rebâtir — page 7

spec

demain :

Réal Giguère :
oui, il a le complexe du dix !

Michel Desrochers s'ennuie à Europe 1

En exclusivité,
les photos du super-show Hallyday

Jean-Guy Moreau :
heureux comme Trudeau

Les Cyniques censurés

Qui est Andy Kim ?

Trini Lopez aime le golf, les femmes, le golf, les femmes, le golf, les femmes, le golf, les femmes

Grève dans cinq écoles aujourd'hui

Le président de la Corporation des enseignants du Québec, M. Raymond Laliberté, a confirmé, hier soir, que cinq associations locales d'enseignants feraient une grève générale de 24 heures aujourd'hui.

Trois de ces associations sont membres de la CEQ ; il s'agit du Syndicat des enseignants de Le Gardeur, à Repentigny, en banlieue de Montréal, du Syndicat des enseignants de Dollard-des-Ormeaux, à Saint-Jérôme, et de celui de Baie-des-Chaleurs, en Gaspésie. Dans le premier cas, seuls les élèves de l'élémentaire sont touchés par cette grève, alors que dans les deux derniers cas, tant les élèves du secondaire que de l'élémentaire profiteront d'un congé forcé d'une journée.

Voir GREVE, page 2

Le Vietcong se montre conciliant à Paris

(d'après UPI, PA, AFP) — Le Vietcong a annoncé, aujourd'hui, au cours de la 15e séance de la Confédérttion de Paris sur le Vietnam, qu'il était "prêt à des discussions avec les autres participants" à la Conférence afin que reprennent les négociations de paix.

Les observateurs considèrent que cette déclaration atteste d'une révision majeure de la politique du camp communiste. Jusqu'ici, le Vietcong s'était refusé à tout contact hors des séances officielles avec les représentants du gouvernement sud-vietnamien, et les alliés considéraient ce refus comme la pierre d'achoppement à la paix.

"La délégation du Front national de libération du Sud-Vietnam (FNL) est prête à entreprendre des discussions avec les autres parties afin de faire progresser la conférence", a dit M. Tan Buu Kiem, chef de la délégation FNL.

On sait que jusqu'ici, le Vietcong n'acceptait que les Etats-Unis comme interlocuteurs valables à Paris. Il y a un mois, le président du Sud-Vietnam, M. Nguyen van Thieu, avait offert d'avoir avec le FNL des contacts particuliers et secrets.

Hier, les dirigeants de la délégation de Saigon à la conférence de Paris avaient déclaré que les infiltrations de troupes nord-vietnamiennes au Sud-Vietnam se poursuivent au rythme de 10,000 hommes par mois.

M. Nguyen Zuan Phong, chef adjoint de la délégation de Saigon, et le conseiller militaire de celle-ci, le colonel Nguyen Huy Loi, ont fait cette déclaration hier au cours d'une conférence de presse qu'ils ont donnée à laur ambassade à Londres.

Les représentants de Saigon aux pourparlers de Paris ont indiqué que les Soviétiques fournissaient 80 pour cent des armements utilisés par les communistes vietnamiens et la Chine 15 pour cent.

En ce qui a trait aux perspectives d'un déblocage dans les négociatioons, les délégués ont affirmé qu'ils ne pouvaient discerner aucun indice permettant d'entrevoir le dénouement de l'impasse actuelle dans un avenir prévisible. M. Phong a déclaré à ce sujet: "Nous ne pouvons pas continuer à attendre indéfiniment que quelque chose se produise. Nous serons obligés de prendre une décision quelconque si le camp communiste continue son obstruction".

M. Phong s'est toutefois refusé à préciser le sens de la décision à laquelle il faisait allusion. Il a d'autre part écarté avec fermeté la formation éventuelle d'un gouvernement de coalition à Saigon avec la participation du Front national de libération.

Sur le front militaire, trois hélicoptères américains et un chasseur-bombar-

Voir VIETNAM, page 2

Du vrai folklore

"Puisque Radio-Canada a abandonné le programme "Don Messer", le premier ministre a-t-il l'intention de suggérer au secrétaire d'Etat responsable de Radio-Canada de remplacer "Don Messer" par un autre programme de folklore, cher à des millions de Canadiens ?"

Formulée le plus sérieusement du monde par le député créditiste Gilbert Rondeau, adjoint et remplaçant de M. Réal Caouette, cette question a soulevé quelques rires aux Communes.

M. Pierre Elliott Trudeau s'est alors levé et a laissé tomber : "Ce serait peut-être un biais par lequel on pourrait faire entrer la télévision à la Chambre, monsieur le Président : il y a pas mal de folklore ici !"

M. Rondeau n'a pas insisté...

sommaire

Annonces classées / 91 à 97, 100 à 110
Arts et Spectacles / 14-15
Bandes dessinées / 126
Courrier "Que faire ?" / 31
Décès, naissances, etc. / 111
Editorial / 4
Education / 12-13
Finance / 86-87
Horoscope / 64
Informations étrangères / 99 et 112
Informations nationales / 75
Informations régionales / 69
Les secrets de polichinelle / 30
Loisirs et récréation / 126
Mots croisés / 93
"Mot-mystère" / 115
Radio et télévision / 64
Sports / 57 à 61 et 68
Tribunaux / 17
Vie féminine / 27 à 36
Vie mondaine / 29
Votre médecin / 32

Météo : temps clair.

Min. : 35°, Max. : 55° ● Détails page 2.

Anjou exproprie à prix fort les terrains de son gérant

par Florian BERNARD

Entre le 1er et le 23 septembre 1964, les dirigeants d'Anjou ont vendu au gérant de la municipalité, M. Jean-Paul Pilon, deux lots d'une superficie totale d'environ 85,000 pieds carrés. Il s'agissait de résidus d'expropriations à la suite de la construction du boulevard Métropolitain. Le gérant de la ville avait acheté ces lots par l'entremise d'une compagnie dont il est président, le Développement Versailles Inc. Deux autres compagnies, les Immeubles Renaud Inc. et les Immeubles Versailles Inc. avaient participé à la transaction, se procurant un tiers des terrains.

Les deux transactions avaient été conclues pour un montant total de $54,000, soit une moyenne de 73 cents le pied carré.

Deux ans et demi plus tard, soit le 4 janvier 1967, Anjou rachetait ces terrains du gérant municipal au moyen d'une expropriation.

Cette fois, cependant, la ville versait une moyenne de $5 le pied carré pour obtenir ces terrains, soit une transaction totale $389,920 comparativement à $54,000 deux ans et demi plus tôt.

Interrogé par le procureur André Paquette, M. Pilon a dû fournir au tribunal de longues explications sur ces transactions impliquant, d'une part, une double expropriation municipale pour les mêmes terrains et, d'autre part, le profit de $335,920 réalisé entre le 23 septembre 1964 et le 4 janvier 1967.

L'urgence d'un viaduc

Le gérant d'Anjou a déclaré, sous serment, qu'il ignorait complètement, au moment de cette transaction, que la municipalité serait dans l'obligation de lui racheter — c'est-à-dire exproprier — ces terrains. Il a dit que la décision de racheter les terrains a été prise à cause de l'urgence de construire un viaduc donnant accès aux Galeries d'Anjou. M. Pilon a soutenu qu'il avait l'intention de construire un motel sur ce terrain. Cette expropriation, selon lui, ne faisait aucunement son affaire.

Pressé de questions au sujet de ce motel, le témoin a avoué avoir fait quelques contacts avec une chaine de motels, mais qu'il lui était impossible de se souvenir du nom exact de cette chaine. "Quelque chose comme White . . ." a-t-il dit.

Le gérant de la ville a de plus déclaré qu'au moment où il a acheté ces résidus d'expropriation, au sud et au nord du boulevard Métropolitain, il n'était pas au courant que les Galeries d'Anjou seraient construites sur les lots adjacents aux siens et qu'il faudrait leur donner un accès par l'entremise d'un viaduc.

Et le stade des Alouettes ?

Me Paquette voulut savoir si le gérant était au courant du projet qu'avait le Club des Alouettes de construire un stade sur le terrain immédiatement adjacent aux siens. M. Pilon répondit

Voir ANJOU, page 2

Le soleil a rendez-vous avec la mer . . .

Jantzen suggère ce maillot en jersey noir : dos et côtés libres, décolleté profond en V ! Allure jupe !

—Page 27

Les points saillants

QUEBEC — Voici quelques points saillants du discours du budget lu hier soir à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances, M. Paul Dozois:

- **Aucune hausse de taxe immédiate;**
- **Instauration en juillet 1970 du régime d'assurance-maladie, qui sera financé par des primes sur les salaires, versées à parts égales par l'employé et l'employeur, avec un maximum respectif de $125 par année;**
- **Toutes les successions en ligne directe inférieures à $75,000 sont exemptes depuis ce matin de tout droit de succession;**
- **Les 10 plus grandes municipalités du Québec jouiront d'une aide spéciale et les 30 municipalités rurales les plus pauvres bénéficieront d'un rajustement du rendement de la taxe provinciale de vente;**
- **Pour Montréal, cette subvention spéciale sera de l'ordre de $4 millions;**
- **Le gouvernement provincial est disposé à défrayer les emprunts et les intérêts relatifs aux dépenses nécessaires pour l'extension du tunnel du métro et pour la construction de nouvelles stations sur l'île Jésus et dans les directions ouest et est;**
- **Le gouvernement empruntera un minimum de $288 millions pour ses propres fins et $200 millions pour les besoins de l'Hydro-Québec;**
- **Le ministre des Finances donne une vue relativement optimiste de la situation et des prévisions économiques pour le Québec où il prévoit une expansion de l'ordre de 7.5 p. cent, soit l'équivalent du reste du Canada.**

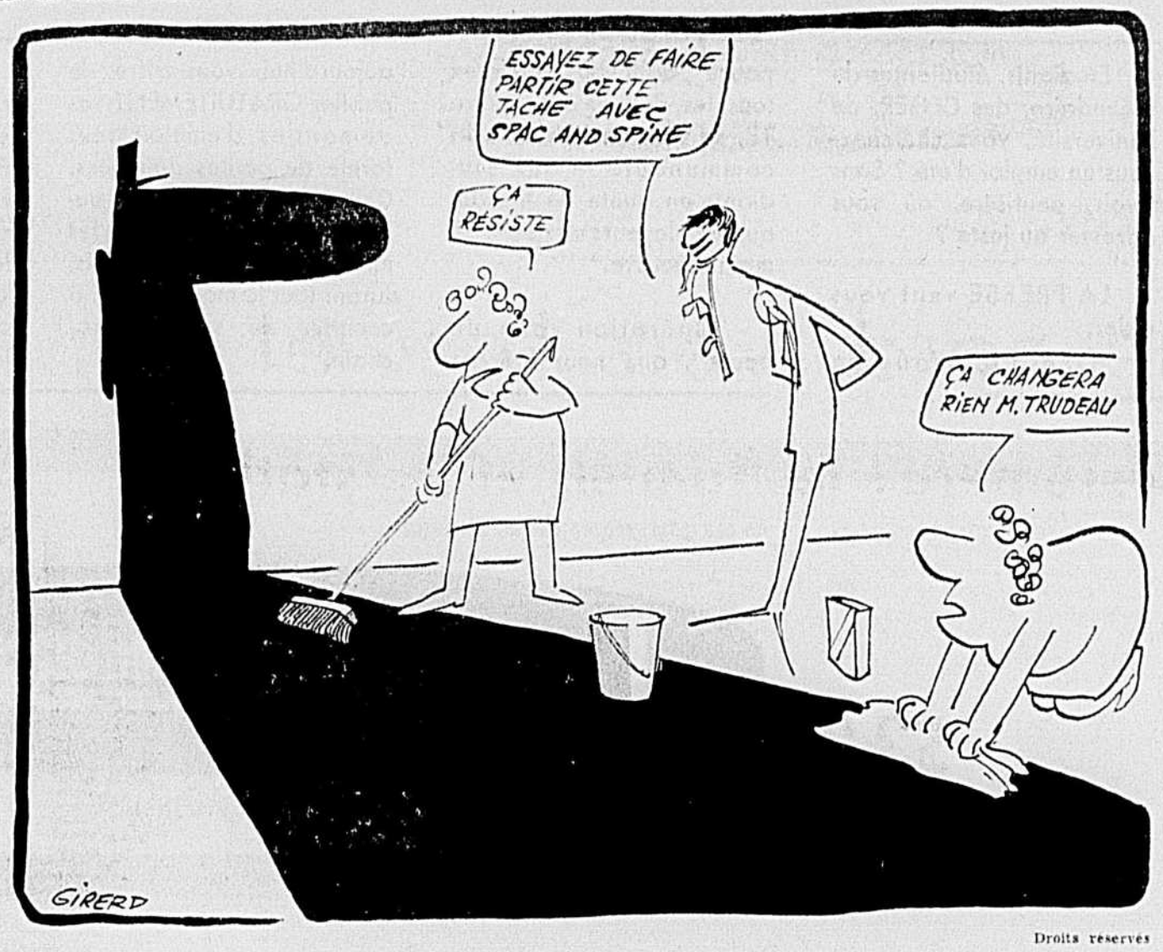

Droits réservés

TACTIQUE

SUITE DE LA PAGE 1

quatre trucs pour annoncer un surplus au compte ordinaire :

— il a augmenté de façon déraisonnable la dépréciation de $29 millions, l'an dernier, à $41 millions cette année.

— il a soustrait des dépenses $50 millions sur les prévisions en disant qu'ils ne seront pas utilisés, alors que, l'an dernier, dans son discours du budget, il avait bel et bien dit qu'une telle soustraction n'était pas acceptable "parce que l'expérience des dernières années démontre que les budgets supplémentaires absorbent les disponibilités additionnelles";

— il annonce des garanties et des versements additionnels aux municipalités du Québec et de telles dépenses ne sont pas prévues au budget; il n'en tient pas compte dans ses calculs;

— il inclut dans les revenus prévus des subventions que le gouvernement fédéral a refusé de verser pour l'enseignement technique.

"Et que penser, ajoute le chef de l'Opposition, de l'annonce faite par M. Dozois que le gouvernement entend adhérer au programme fédéral d'assurance-santé qu'il a tant décrié et critiqué ? Il n'en reste pas moins qu'avec l'UN ce programme n'entrera en vigueur au Québec qu'en 1970 . . .

"Et nous aurons perdu deux années complètes de contributions fédérales à $110 millions par année, soit $220 millions.

"Enfin, dit M. Lesage, le discours du budget ne comporte pas de mesure nouvelle susceptible de favoriser le développement industriel au Québec, ce qui, pourtant, s'avérait essentiel à la lumière des prévisions d'investissements prévus pour 1969. Par ailleurs, en ce qui concerne les cultivateurs, on n'a absolument rien prévu."

Quant au chef du Parti québécois, M. René Lévesque, il a également décrit le budget Dozois comme un budget d'élection. Celles-ci surviendront à l'automne ou, au plus tard, au printemps.

"Il est évident, a dit le chef du PQ, que le gouvernement fait des efforts désespérés pour se garder la porte ouverte sur une élection, si l'on tient compte de l'espèce de fraude monumentale de l'assurance-santé qu'a annoncé le discours . . .

"M. Dozois est un brave homme, mais il ne devait sûrement pas être heureux quand on lui a passé cette chose-là . . ." a dit M. Lévesque en faisant allusion à "Medicare" . . . "C'est tout simplement dégoûtant", a-t-il ajouté.

Le chef du PQ a dit ne pas comprendre pourquoi le gouvernement a décidé de "plafonner" les primes de l'assurance-santé à un revenu annuel d'environ $12,000.

Il s'est également demandé comment le gouvernement pourra financer ce programme sans hausser les impôts et sans avoir négocié au préalable une entente avec Ottawa.

"C'est incommensurable, a lancé M. Lévesque. C'est le budget d'un gouvernement aux abois, qui chiâle, qui se lamente contre Ottawa parce que près de la moitié des ressources du Québec sont siphonnées par Ottawa . . . Mais aussi un gouvernement qui continue à accepter les règles du jeu. Vu qu'il y a une élection, ça l'amène à faire du camouflage et à frauder le public."

Le chef du PQ a également déploré l'absence de précisions quant aux sommes prévues pour payer les hausses de salaires aux employés de la Fonction publique actuellement en négociations avec le gouvernement.

Selon M. Lévesque, le gouvernement, en ne prévoyant pas dans son budget de telle hausses, laisse entendre à tou-qu'il compte régler les prochaines négociations tant chez les enseignants que chez les employés d'hôpitaux au moyen de grèves.

Mais, a-t-il précisé, il faut s'attendre à payer tôt ou tard cette hausse aux enseignants. Elle n'est cependant pas prévue au budget.

Le chef indépendantiste a également critiqué le fait que le budget était plutôt silencieux dans le domaine économique. Il a en particulier reproché au gouvernement de n'avoir pas versé d'argent nouveau dans la Société générale de financement qui, selon lui, manque actuellement de capitaux.

Quant à la nouvelle exemption d'impôt sur les successions et la redistribution de la taxe de vente aux municipalités, il s'agit, selon M. Lévesque, d'un autre "trop peu, trop tard".

IMPOT

SUITE DE LA PAGE 1

seulement des membres du gouvernement répètent-ils depuis des mois que le niveau de taxation a atteint un sommet au Québec mais encore après avoir augmenté au cours des deux dernières années les impôts plus que toutes les autres provinces réunies, le gouvernement de l'Union nationale, à moins de 18 mois des élections de toute façon, ne pouvait plus se permettre d'augmenter le fardeau fiscal des contribuables.

Par ailleurs, la plupart des mesures "positives" annoncées dans le budget recoupent, plus ou moins, des promesses faites par l'Union nationale au cours de l'élection de juin 1966. C'est le cas pour l'extension du métro de Montréal et du transport en commun à Québec, pour l'application d'un régime d'assurance-maladie et, à un degré moindre, pour l'aide aux municipalités. La promesse électorale sur ce point concernait plus exactement l'exclusivité de l'impôt foncier.

En bref, le discours du budget 1969 peut se résumer ainsi:

- Pas de hausse de taxe proprement dite, mais maintien de la surtaxe de 6 p. cent sur le revenu des particuliers, dite "temporaire" l'an dernier, et risque d'une taxe spéciale pour le financement de la construction des écoles techniques ($25 millions), sans compter la possibilité d'un budget supplémentaire après la signature des conventions collectives avec les 70,000 enseignants et les 80,000 employés d'hôpitaux dont les hausses éventuelles de salaires n'ont pas été prévue au budget;
- le gouvernement empruntera $288 millions pour financer ses dépenses en immobilisations et $200 millions pour les fins de l'Hydro-Québec, soit $488 millions au moins; en 1968-69, le gouvernement et l'Hydro avaient emprunté $564 millions, soit le plus fort montant jamais emprunté en un an à l'exception de l'année (1962-63) au cours de laquelle l'Hydro a emprunté $300 millions pour les seules fins de la nationalisation des compagnies privées d'électricité;
- le budget contient certaines promesses dont la réalisation, à l'exception de l'aide spéciale dont bénéficieront environ 300 des 1,600 municipalités du Québec, n'engageront financièrement le gouvernement québécois que l'an prochain et les années subséquentes.

L'Assurance-maladie

La décision la plus importante annoncée par M. Dozois concerne l'application au Québec, dès juillet 1970, d'un régime complet et public d'assurance-maladie.

L'adhésion du Québec au programme fédéral nécessitera en 1970-71, en plus de la contribution fédérale de $135 millions, des dépenses de $150 millions pour le gouvernement québécois.

Le gouvernement de l'Union nationale financera ces dépenses non pas par les taxes générales mais par un impôt bien spécifique prenant la forme d'une prime sur le salaire versé à parts égales par l'employé et l'employeur. L'employé et l'employeur devront verser chacun 3-10 de un pour cent du salaire avec un maximum de $125 chacun. Les gagne-petit, moins de $2,000 pour les célibataires et moins de $4,000 pour les autres, n'auront rien à payer.

Le gouvernement québécois met cependant comme condition à son acceptation des normes fédérales la possibilité pour le Québec d'utiliser dès 1970 la formule de retrait du plan conjoint avec compensation fiscale. En d'autres termes, Québec veut avoir l'argent que le fédéral met à la disposition des provinces pour ce programme non pas sous forme de subventions, comme cela est prévu dans la loi fédérale, mais sous forme de points d'impôt.

Le discours du budget est, comme il fallait s'y attendre, truffé d'accusations très sévères contre les gestes arrogants et centralisateurs du gouvernement central.

Un contrat non respecté

En particulier, M. Dozois a vertement reproché au gouvernement de M. Pierre Elliott Trudeau de ne "même pas respecter sa signature" en ce qui concerne les octrois fédéraux à la construction d'écoles techniques.

Déposant le contrat liant Ottawa et Québec, M. Dozois a démontré que le gouvernement central a agi contre ses engagements en décidant unilatéralement de ne verser, cette année, que $34.6 millions au lieu de $59 millions comme contribution à la construction d'écoles techniques.

Le ministre des Finances avertit la population que, si même la perspective de procédures légales de la part du Québec ne provoque pas un changement d'attitude de la part d'Ottawa, elle pourra alors s'attendre à une "taxe spéciale" pour couvrir ces quelque $25 millions.

Mais là n'est pas le seul aspect piégé de ce discours du budget, dont le gouvernement semble très fier. Contrairement au premier ministre Johnson l'an dernier, qui avait bien pris soin de ne pas mêler son image à celle de son budget, M. Bertrand s'est prêté avec empressement cette année aux entrevues radiophoniques et télévisées . . .

En effet, les prévisions des dépenses n'incluent pas le coût des hausses éventuelles de salaires des 70,000 enseignants et des 80,000 employés d'hôpitaux dont les négociations avancent à pas de tortue depuis plusieurs mois.

En outre, les subventions spéciales aux municipalités de plus de 50,000 âmes, bien qu'elles coûteront moins de $6 millions au Trésor provincial, ne sont pas prévues au budget des dépenses, de même que le réajustement minimum du rendement de la taxe de vente pour les municipalités rurales, qui passe de $250 à $500 per capita.

Enfin, étant donné que l'assurance-maladie n'entrera en vigueur que dans la deuxième moitié de l'exercice fiscal à venir, ce n'est que dans plus d'un an que le contribuable en sentira la conséquence au niveau de son portefeuille, du moins pour celui qui n'adhère pas actuellement à un programme privé d'assurance-maladie. Plus de 35 p. cent de la population québécoise n'a aucune forme de protection contre le hasard dépenses pour frais médicaux.

Des héritiers plus heureux

De toute façon, les plus grands bénéficiaires de la générosité de M. Dozois seront ceux qui hériteront à partir d'aujourd'hui de $20,000 à $75,000.

En effet, l'exemption de base pour les successions en lignes directes selon la loi québécoise a été portée au niveau de la loi fédérale, c'est-à-dire de $20,000 à $75,000.

Etant donné que relativement rares sont les successions en lignes directes de plus de $75,000, on peut dire que la plupart des héritiers seront exempts de droits successoraux chez nous.

Le ministre des Finances a en outre répondu au voeu maintes et maintes fois exprimé par nos Chambres de Commerce et nos sociétés économiques à l'effet que les droits sur les successions mettaient souvent en péril l'existence d'industries fimiliales.

Dans ces cas, les droits de successions pourront en quelque sorte être "financés" à moyen terme et payés par versements en 48 mois avec intérêt minime . . .

GREVE

SUITE DE LA PAGE 1

M. Laliberté a tenu à faire remarquer qu'il s'agit d'une grève générale dans ces cas-là, même si elle est d'une durée limitée. Tous les enseignants, membres de ces syndicats, seront en grève.

Deux autres syndicats locaux d'enseignants anglophones protestants seront aussi en grève aujourd'hui. Il s'agit de la Laurentian Teacher's Association, dans la région de Saint-Jérôme, et de la Western Quebec Teacher's Association dans l'Outaouais.

D'autre part, M. Laliberté s'est refusé à tout commentaire au sujet de la rencontre qui doit avoir lieu cet après-midi au bureau du ministre délégué à la Fonction publique, M. Marcel Masse, à Québec.

Le président de la CEQ a cependant fait remarquer qu'il ne s'agissait là que d'une "convocation" par une des six parties qui s'opposent dans le présent conflit scolaire, soit le gouvernement.

Il n'a pas voulu faire de prévisions ou d'hypothèses quant aux propositions qui pourraient y être faites ou les moyens possibles d'intervention gouvernementale face à l'impasse actuelle.

VIETNAM

SUITE DE LA PAGE 1

dier "F4 Phantom" ont été abattus par la DCA communiste. Selon le porte-parole militaire américain, la journée d'hier a été la plus coûteuse pour l'aviation américaine depuis environ six semaines. Deux Américains ont été tués et cinq autres blessés. Le "Phantom", dont le coût s'élève à $2 millions, a été abattu à 31 milles à l'ouest de Hué. Au cours des sept derniers jours, les Américains ont perdu 17 hélicoptères au Sud-Vietnam, ce qui porte le total de ces pertes à 2,752 depuis le 1er janvier 1961.

ANJOU

SUITE DE LA PAGE 1

qu'il était vaguement au courant de ce projet, mais que rien de définitif n'avait encore été décidé à ce sujet.

"Ne croyez-vous pas, demanda le procureur, que la construction de ce stade aurait nécessité, tout comme le centre commercial, une voie d'accès ?"

Me Paquette ajouta immédiatement : "Saviez-vous que le club des Alouettes était déjà propriétaire des terrains adjacents à ceux que vous veniez d'acheter de la ville?"

M. Pilon avoua qu'il était au courant de cette possession. "Mais je n'ai jamais cru qu'il était frauduleux, expliqua-t-il, d'investir mon argent là où il pouvait me rapporter".

Le juge André Surprenant fit ensuite dire au témoin que les terrains qu'il avait obtenus pour une moyenne de 73 cents le pied carré, et revendus pour une moyenne de $5 le pied carré, ne valaient, au rôle d'évaluation, que 50 cents le pied carré.

A la suite d'une intervention de Me Dollard Dansereau, l'un des procureurs qui représente Anjou dans cette enquête, la commission a décidé de visiter, prochainement, tous les terrains ayant fait l'objet des témoignages de la journée. Me Dansereau a dit que cette visite pourrait faciliter la compréhension de ces transactions.

Le juge Surprenant a demandé aux avocats de la défense de s'entendre avec le procureur de la commission pour fixer la date de cette visite.

En fin d'audience, la commission a voulu savoir qui avait pris la responsabilité de fixer à une moyenne de $5 le pied carré les terrains revendus par le gérant à la municipalité. Ce dernier a dit que l'urbaniste-conseil d'Anjou, M. Charles-Edouard Campeau, et un spécialiste en expertises foncières avaient déterminé ce prix, mais que la décision finale avait été rendue dans une ordonnance de la Régie des services publics. Cette ordonnance semble toutefois être mystérieusement disparue. Le procureur du gouvernement a déclaré que les seuls documents retrouvés à la Régie sont l'avis d'expropriation et une quittance.

L'un des avocats de la ville a fait remarquer qu'on a peut-être tout simplement oublié d'enregistrer — c'est-à-dire de déposer — cette ordonnance. C'est sur cette hypothèse que l'audience a été ajournée à vendredi.

le TEMPS qu'il fera

Très beau

Une zone de haute pression couvre actuellement tout le Québec et le sud de l'Ontario, occasionnant un ciel ensoleillé sur l'ensemble de la province.

Les vents sont plus légers aujourd'hui et la température s'est rapprochée de la normale en atteignant aujourd'hui un maximum probable de 55 degrés au-dessus. La nuit prochaine, le mercure se fixera à un minimum de 40 ou 35 degrés.

Ce régime anticyclonique nous affectera encore demain. Le ciel restera ensoleillé et la température s'adoucira sensiblement jusqu'à un maximum de 60 à 65 degrés.

MAXIMUM AUJOURD'HUI : 55

MINIMUM LA NUIT PROCHAINE : 35

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval :

Regions de Montréal, Ottawa, Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Laurentides, Cantons de l'Est, Québec, Saint-Maurice, Lac-Saint-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles : généralement ensoleillé avec température près de la normale aujourd'hui et jeudi. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Ottawa et Montréal, 55 et 35, Québec et Sherbrooke, 55 et 30 ; Sainte-Agathe, 50 et 30 ; La Tuque, Chicoutimi, Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Témiscamingue, Val-d'Or, Rouyn-Noranda, 50 et 25 ; Gaspé et Sept-Iles, 45 et 25.

Fête : Sainte-Catherine-de-Sienne

La grève de la RAQ a coûté $47 millions

QUEBEC — La grève des employés de la Régie des alcools du Québec a fait perdre plus de $47 millions au gouvernement l'année dernière.

C'est ce que révèle l'analyse des revenus pour l'exercice financier 1968-69 contenue dans le discours du budget présenté hier soir à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances, M. Paul Dozois.

Le ministre fait état d'une diminution de $39 millions des profits de la Régie des alcools, profits qui, comme on le sait, sont intégralement versés au Trésor provincial.

A ce chiffre, il faut cependant ajouter $8 millions, provenant d'un manque à gagner au chapitre de la taxe de vente du détail de 8 p. cent que perçoit la Régie, mais qu'elle n'inclut pas dans le calcul de ses bénéfices et qu'elle verse directement au ministère du Revenu.

En conséquence d. cet écart entre la réalité et les prévisions, l'ensemble des revenus du gouvernement en 1968-69, et cela en dépit de contributions plus fortes que prévues du gouvernement fédéral en vertu des programmes conjoints, a été inférieur en réalité à ce qui avait été prévu d'environ $10 millions.

L'autre cause principale de la baisse globale des entrées de fonds en 1968-69 par rapport aux prévisions fut l.. rareté... des décès de gens riches, rentables pour la perception de l'impôt sur les droits de succession...

M. Dozois a tenu à expliquer que si le gouvernement s'est placé dans la situation de perdre $39 millions pour sauver quelques millions de dollars sur les salaires des 3,000 employés de la Régie, qui ont soutenu une grève de 5 mois, c'était pour "éviter des répercussions beaucoup plus désastreuses".

"Il faut bien réaliser, a affirmé M. Dozois, que si le gouvernement avait cédé sur ce point, ce n'est pas seulement $39 millions qu'il lui en aurait coûté, mais certainement des sommes beaucoup plus considérables, puisque la politique salariale du gouvernement touche plus de 250,000 employés."

Les 70,000 enseignants, dont les négociations pour le renouvellement de leur convention collective sont dans une impasse, sont compris dans ces 250,000 salariés, de même que les 80,000 employés d'hôpitaux dont les négociations avancent également à pas de tortue.

ALPRO ALUMINIUM
8042, ST-HUBERT, Montréal Tél.: 279-6371

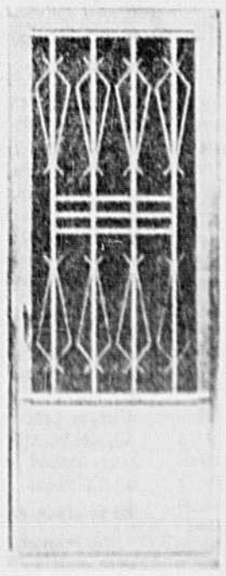

FINI
LA PEINTURE
Revêtement d'aluminium
PORTES FENETRES EN ALUMINIUM
(Choix de 14 couleurs)
AUVENTS EN FIBRE DE VERRE
NOTRE EXPERIENCE EST NOTRE MEILLEURE GARANTIE
ESTIMATION GRATUITE

TAPIS PELUCHE ACRYLAN

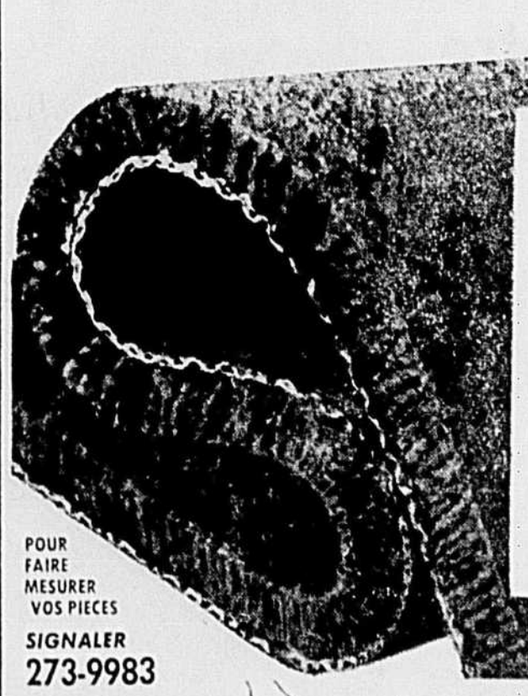

PELUCHE ACRYLAN
L'acheteur averti choisit un tapis en peluche acrylan, à touffes serrées, poil ultra-épais et long. Très facile d'entretien, il a l'apparence de la laine et ne feutre pas. La fibre acrylique est une des plus durables et des plus résistantes fibres de tapis.
Valeur garantie de $10.95
$6.88 VERGE CARREE
Tapis seul
POUR FAIRE MESURER VOS PIECES
SIGNALER 273-9983
Aspect luxueux Poil épais, dense
Taches ordinaires se nettoient facilement
Coloris inaltérables
Véritable élasticité de ressort
A l'épreuve des mites et de l'humidité
Non allergène Pas d'électrisation par frottement
VOUS POUVEZ VOIR NOTRE GAMME COMPLETE A CHACUN DE NOS 3 MAGASINS

TUILES VINYLE PUR

VENTE DE TUILES "CAREFREE"
Rég. 44c ch.
12" x 12"
5 couleurs
MAINTENANT SEULEMENT
29¢
Quelques secondes parmi

2-3-4- verges de large $2.98
Imparfaits à $2.59 v.c
VINYLE COUSSINE par Sandran. Une couche souple et chaude de mousse entre le vinyle et l'envers le rend idéal pour planchers de béton, de sous-sol — Peut être posé par n'importe qui — aucune colle nécessaire.

Venez, c'est facile de changer d'idée à la maison aux

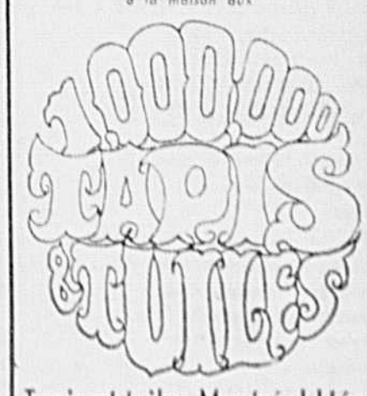

Tapis et tuiles Montréal Ltée
Montreal Floor Covering Ltd.
15 est, rue BERNARD — 273-9983 (près St-Laurent)
3424 avenue du PARC — 842-8871 (près Sherbrooke)
392, boul. LAFLEUR — 365-6560 Ancien boulevard du Pont Mercier (LaSalle — Centre d'achats Pont Mercier)
STATIONNEMENT DISPONIBLE A CHAQUE MAGASIN
Les magasins sont ouverts jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m. samedi 5 h. p.m.

la presse

MONTREAL, MERCREDI 30 AVRIL 1969 — 85e ANNEE — No 100 **REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272** /3

Cott
Facile à ouvrir
NI DEPOT—NI RETOUR

Le métro vers le nord, vers l'est et vers l'ouest

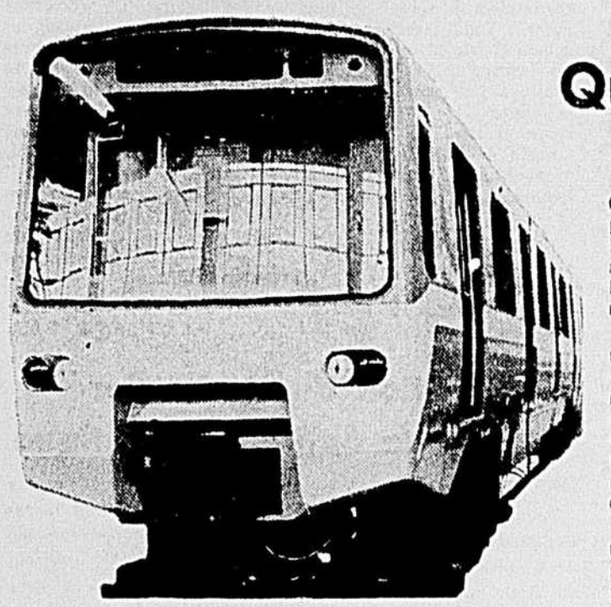

Québec assumera: les tunnels et les stations

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le gouvernement du Québec apportera une contribution importante aux coûts du prolongement des lignes actuelles du métro de Montréal afin de desservir les secteurs de population dense à l'ouest, à l'est et au nord de la métropole.

C'est ce qu'a annoncé hier le ministre des Finances, M. Paul Dozois, dans son discours du budget. C'est pour être fidèle à une promesse faite par l'Union nationale durant la campagne électorale de 1966 et afin que Montréal demeure au rang de métropole du Canada que le gouvernement a décidé d'intervenir.

Afin de réaliser ce projet, les autorités québécoises entreprendront prochainement des pourparlers avec les autorités de la ville de Montréal. Dès le départ Québec proposera d'assumer le coût de la construction des tunnels ainsi que des stations de métro, laissant à la Commission des transports de Montréal la responsabilité de l'aménagement, de l'achat de l'équipement et du matériel roulant.

Sur les autres modalités de l'entente qui sera soumise par le gouvernement, M. Dozois n'a pas été très précis hier. Il n'a pas fixé en particulier le calendrier des travaux à entreprendre.

Cependant, il a indiqué très clairement que le gouvernement du Québec voudrait contribuer au prolongement de la ligne nord-sud en direction nord jusqu'à la ville de Laval. Le métro devrait alors traverser la rivière des Prairies. Quant à l'extansion du métro vers l'est ou l'ouest, le ministre des Finances ne leur a pas fixé de limite, ni d'objectifs à atteindre.

Tout au plus, a-t-il indiqué, que le métro devrait desservir la population située au extrémités est et ouest de Montréal.

Enfin, M. Dozois a fiat l'éloge hier de certaines réalisations de Montréal depuis quelques années, en particulier de l'Expo 67 et de sa continuation Terre des hommes. A ce dernie sujet, il s'est plu à souligner que le gouvernement avait accepté de garantir le déficit possible de Terre des hommes cet été jusqu'à concurrence de $5.5 millions.

Le gouvernement du Québec a également songé au problème très aigu de transport en commun dans la région métropolitaine de Québec. On sait que le ministère des Affaires municipales favorise la création d'un organisme supra-municipal qui intégrerait les différents réseaux de transport en commun étalés sur le territoire.

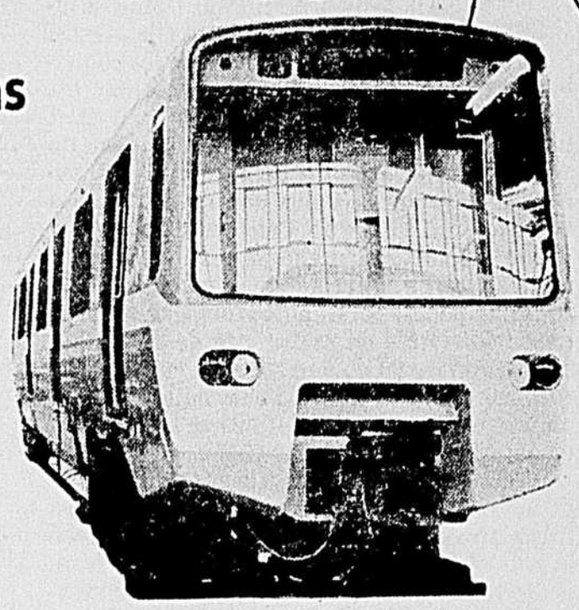

St-Lambert suggère l'unification du transport en commun

par Claude MASSON

La ville de Saint-Lambert vient de recommander au gouvernement du Québec de créer une seule commission de transport pour l'île de Montréal, la rive sud et Laval et non une commission autonome pour la rive sud seulement.

Plutôt que de former une commission indépendante pour cette région, Saint-Lambert préfère organiser son propre système de transport dans la municipalité.

Dans une lettre adressée au ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, le maire de cette ville de la rive sud, M. James K. Stewart, énonce la position exacte et unanime de son conseil face à ce problème d'envergure qu'est celui du transport en commun sur la rive sud.

Selon lui, une seule commission qui desservirait l'île de Montréal, Laval et la rive sud pourrait se servir de l'expérience acquise par la Commission de transport de Montréal dans les domaines de l'administration, de la planification et du fonctionnement. "Une seule commission réunirait les effectifs nécessaires au lieu de les tripler."

A défaut de l'adoption d'une telle solution, le conseil de Saint-Lambert croit que les intérêts des citoyens de cette ville seraient mieux servis par une entreprise privée subventionnée par la ville mais placée sous un contrôle strict des dépenses, des itinéraires et de la tréquence du service.

Dans ce cas, ajoute-t-on, les autobus chargés de ce service devraient avoir accès à la station de métro Longueuil ou au boulevard Dorchester, à Montréal. "Nous sommes d'avis que cette suggestion soit adoptée plutôt que celle qui obligerait Saint-Lambert à faire partie d'une commission de transport quelconque."

Si l'une et l'autre des deux premières recommandations sont rejetées, Saint-Lambert demande au gouvernement qu'une étude en profondeur soit faite par les autorités compétentes en consultation avec les conseils municipaux et les usagers avant que tout projet d'une commission intermunicipale de transport soit adopté.

Enfin, au cas où le gouvernement provincial décidait qu'il doit imposer une solution au problème du transport en commun sur la rive sud, le conseil de Saint-Lambert demande que soit garanti aux citoyens de cette municipalité un transport adéquat au métro ou à la rue Dorchester et qu'une formule soit adoptée afin qu'ils puissent obtenir une correspondance gratuite ou pour une somme minimale de la CTM. "Le tarif double qui existe présentement coûte aux citoyens de Saint-Lambert 63 cents pour une distance d'à peu près cinq milles pour se rendre à Montréal en utilisant le métro. De cette façon, Saint-Lambert est certainement pénalisée."

Assassinat d'une femme

par Michel AUGER

Un meurtre, survenu vers 2 h, hier après-midi, à Bryson, comté de Pontiac, a mis fin à vingt ans de désaccord entre deux époux.

La victime, Mme Florida Latour, 54 ans, a été tuée d'au moins deux balles de fusil de calibre .30-30, dans la maison du couple. Le mari, M. Alphonse Latour, 64 ans, est détenu en vertu d'un mandat du coroner.

Le drame se serait produit au début de l'après-midi d'hier au terme d'une nouvelle dispute entre les deux époux qui devaient se présenter aujourd'hui en Cour des Sessions de la paix, à Bryson, où le mari devait

Voir MEURTRE, page 6

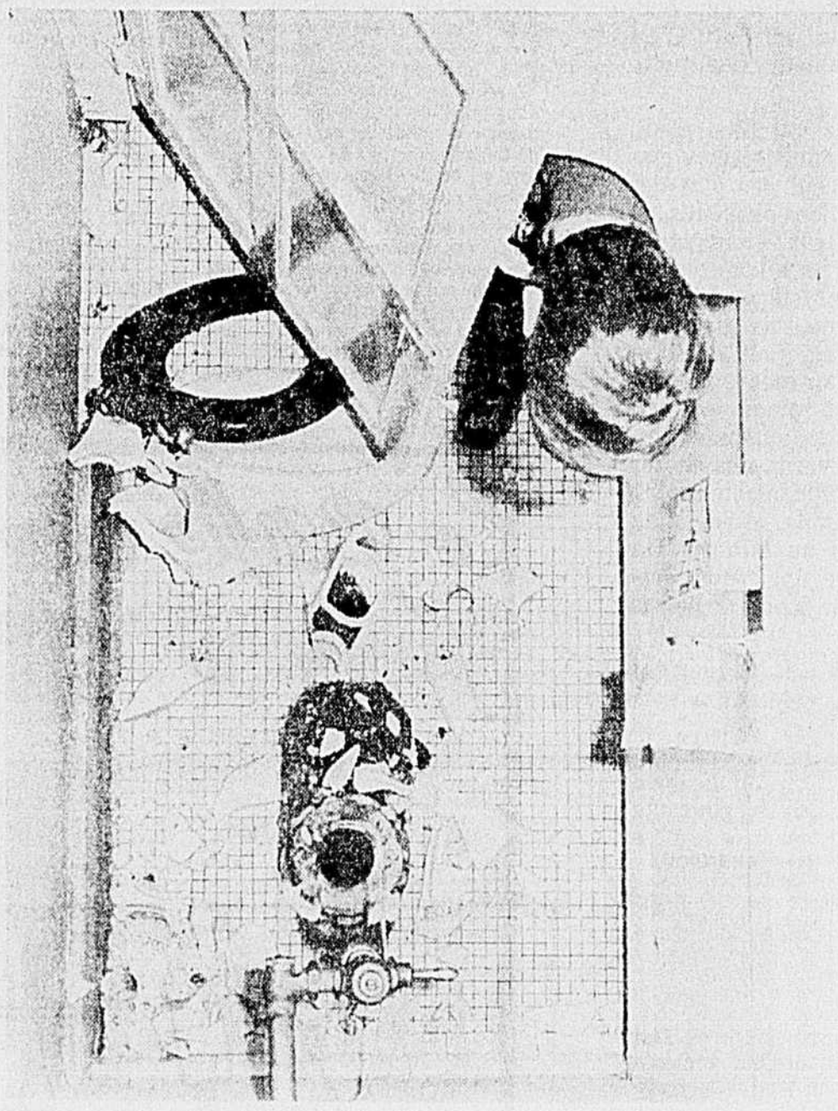

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

En mille miettes !

Un bol de toilette en mille miettes, tel est le résultat de l'explosion de produits chimiques qui a causé une forte commotion, hier après-midi, à l'intérieur du CEGEP Maisonneuve, rue Sherbrooke.

Explosions dans deux salles de toilette du CEGEP Maisonneuve

par Michel AUGER

Les détectives de l'Escouade antiterroriste du Service de la police de Montréal font enquête sur les deux explosions survenues, vers 5 h. 15 hier après-midi, dans deux salles de toilette du CEGEP Maisonneuve, au 3800 est, rue Sherbrooke.

Les dégâts matériels résultant de ces explosions causées par des produits chimiques lancés dans l'eau du bol de toilette sont peu élevés. Dans la salle de toilette du deuxième étage, l'eau seulement a été projetée au plafond. Cependant, au quatrième étage, la réaction chimique a fait éclater le bol de toilette en mille miettes.

Le bruit de l'explosion au quatrième étage a été entendu dans tout l'immeuble et même les vitres du bureau du secrétaire général du CEGEP Maisonneuve, M. Rolland Arpin, situé beaucoup plus loin, en ont été ébranlées.

L'enquête policière, commencée quelques minutes après l'attentat, s'est évidemment tournée vers les étudiants, dont un certain nombre conteste depuis quelques semaines les décisions de l'administration du CEGEP.

Autres informations en page 13

Les sergents-détectives Pierre Desrosiers et Jean-Guy Rousselle ont détenu pendant quelques heures deux jeunes étudiants et les ont relâchés vers la fin de la soirée, après les avoir longuement interrogés.

Les experts des Services techniques de la police de Montréal se sont rendus sur les lieux et, selon eux, ce serait un mélange de chaux et d'un autre produit chimique qui aurait produit une réaction aussi violente.

Une boite, retrouvée sur la scène de l'explosion, a été saisie et sera analysée par les chimistes de l'Institut médico-légal.

Pressions et chantage à l'enquête sur Anjou

par Florian BERNARD

Le procureur du gouvernement dans l'enquête sur Anjou, Me André Paquette, a déclaré que l'on tente actuellement, par diverses pressions ou du chantage, de modifier le cours de l'enquête et de la faire dévier. Profitant d'une intervention préliminaire à la tenue de la première audience d'hier, Me Paquette a déclaré que le ministère des Affaires municipales l'a autorisé à servir une mise en garde à tous ceux qui exercent ce chantage et font ces pressions.

Le juge André Surprenant — qui préside l'enquête — a déclaré qu'aucune pression ni aucun chantage ne sauraient modifier ou influencer le travail des enquêteurs. "Nous n'avons certes pas une tâche agréable à remplir, a-t-il dit, mais nous ferons notre devoir. Cette enquête a été instituée avec l'accord complet des ministres — dont celui des Affaires municipales — et elle se déroulera de A jusqu'à Z".

Intervention des avocats d'Anjou

L'un des nombreux procureurs qui représentent Anjou dans cette enquête, Me Dollard Dansereau, a déclaré, lors d'une intervention, que ce chantage ou ces pressions, s'ils sont réels, ne viennent pas des procureurs. Il a dit qu'il tient à faire cette mise au point afin de dissiper tout doute qui pourrait naître dans l'esprit du public.

Le juge Surprenant a déclaré qu'il a trop confiance aux avocats pour songer que ces derniers pourraient être à l'origine de ce chantage. "Je sais fort bien que s'il y a des pressions, ce n'est pas au niveau des avocats d'Anjou qu'elles se font", a-t-il dit à l'adresse des procureurs de la défense. Il a

Voir ANJOU en page 6

Le maire Drapeau défend sa politique de prestige

par Raymond MASSE

"Nos oeuvres — accomplies depuis 1960 — ne sont pas des oeuvres gonflées de prestige, mais des oeuvres essentielles".

C'est ce qu'a notamment déclaré, hier, à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal le maire Jean Drapeau, qui était l'invité d'honneur au déjeuner hebdomadaire de la Chambre de commerce du district de Montréal.

Le maire de Montréal venait de faire allusion à des citoyens et à des éditorialistes qui lui reprochent occasionnellement d'accorder trop d'importance à l'élement "prestige" dans sa politique et cela depuis onze de neuf ans.

Et en réponse à une question précise de la part d'un convive M. Drapeau a parlé du sort ou du problème des assistés sociaux à Montréal même.

"Dans le domaine du bien-être social, il nous a fallu des années pour faire comprendre au gouvernement provincial que c'est de son domaine, nota le maire Drapeau.

"J'admets que l'assisté social est dans la confusion. Faut-il rappeler, par exemple, que ce que le service municipal du Bien-être social distribue est payé par la province".

Aussi en réponse à une question M. Drapeau a traité de la politique adoptée par l'administration montréalaise relativement au problème du logement et de la rénovation urbaine.

"C'est plus complexe, dit-il, de déplacer des personnes que de construire un métro ou d'aménager un emplacement pour une exposition universelle. Il y a actuellement le projet de "La Petite Bourgogne" en voie de réalisation. C'est un projet pilote. Déjà, on vient de maints endroits pour en prendre connaissance. Dans quelques années, Montréal sera cité en exemple pour sa politique humaniste du logement. Cela aura pris plus de temps mais ce sera beaucoup mieux".

Le mot "prestige"

Dès le début de son allocution, M. Drapeau a dit désirer entretenir ses auditeurs du mot "prestige".

"On dit par exemple, dans des éditoriaux de journaux qu'il est temps de cesser de s'occuper des affaires de prestige pour s'occuper d'autres choses. Des journaux recommandent au maire de s'intéresser moins aux choses prestigieuses et plus à la lutte à la pauvreté.

"Si nous avons fait des choses prestigieuses elles étaient essentielles. Je n'ai pas l'intention de me corriger.

"Dès notre arrivée à l'hôtel de ville nous nous sommes occupés de la propreté de la ville. Nous avons dit qu'une campagne de propreté devrait durer toute l'année. Nous avons créé un climat d'embellissement: plus d'arbres, installation de paniers, plus de fleurs. C'est une réalisation prestigieuse qui était essentielle. Des parcs de stationnement avec palissade ont été aménagés. On a procédé à des aménagements de circulation.

"Puis ce fut l'éclairage du temps des Fêtes. Le Vieux

Voir DRAPEAU, page 6

"LA MAVERICK"
MAINTENANT EN MONTRE
votre vendeur de confiance du centre de Montreal
Lamkin & Lalonde
MERCURY — COMET — METEOR — MONTEGO — MARQUIS
CORTINA — FALCON — CONTINENTAL — MARK III
CAMIONS FORD — SKI-DOO
4411 AVENUE PAPINEAU PRES MONT-ROYAL 526-4411

LA NOUVELLE BANDE HERNIAIRE "SPUTNIK"
★ Nous
des chaises roulantes
845-7251
Voici une bande de 6 onces seulement. Aucun ressort. Extrêmement flexible et facile à ajuster. Coussin de caoutchouc hygiénique, lavable. Ceinture élastique
Simple 10.25 Double 16.95
Consultez nos techniciens diplômés
STATIONNEMENT GRATUIT
PHARMACIE MONTRÉAL
JEAN-P. DUQUET L. PH.
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 EST, rue STE-CATHERINE — Tel. 845-7251

GÂTEAUX de 1ère Communion
30 modèles attrayants et délicieux — Joli gâteau en forme d'autel — en forme de calice — livre fermé et livre ouvert.
GATEAUX RONDS et GATEAUX CARRES avec ornements de communion sur chacun et une décoration originale en blanc et or.
A PARTIR DE $4.00
Pour votre réception n'oubliez pas
nos sandwiches $3.00
Boites de 48 morceaux coquetels suffisent pour 6 à 8 personnes
Autres spéciaux 1ère Communion
COMMANDEZ TOT ET NE SOYEZ PAS DECUS
Appelez 844-3901
PEGROID'S Ltée
4075, ST-DENIS — Livraison par toute la ville

Montréal veut hausser le prix de l'eau

La Régie des eaux refuse à Verdun le droit de construire son aqueduc

par Florian BERNARD

La dispute que se livrent, depuis longtemps, Montréal et Verdun au sujet de l'eau est loin d'être sur le point de s'éteindre. Elle s'est même ravivée, hier, alors que la Régie des Eaux a refusé à Verdun l'autorisation de construire son propre système d'aqueduc, au coût de $3½ millions, ce qui lui aurait permis de mettre un terme au contrat la liant avec la métropole.

Le maire J.-Albert Gariépy a déclaré que la ville de Montréal entend profiter de la situation car, récemment, elle a fait savoir à Verdun que le tarif de l'eau, actuellement de 15 cents les 1,000 gallons, serait majoré. Ce tarif actuellement en vigueur prend fin le 19 mars. Devant cette menace d'une hausse, les dirigeants de Verdun avaient décidé de réaliser leur vieux rêve, celui de construire un aqueduc municipal et une usine de filtration. La Régie a dit non.

Mais le dernier mot n'est pas dit. Puisque la Régie refuse cette construction d'aqueduc municipal, Verdun refuse à son tour de verser un tarif majoré pour l'eau "montréalaise", d'autant plus, selon le maire Gariépy, que les installations de la métropole sont situées aux limites de Verdun.

Le conseiller juridique de Verdun, Me Gilles Hébert, a déclaré que la Régie sera appelée à trancher le litige d'une façon ou d'une autre puisque la ville présentera une requête demandant aux régisseurs de fixer eux-mêmes ce tarif.

Verdun exigera toutefois que la ville de Montréal explique à la Régie son coût de revient exact de l'eau obtenue à proximité des frontières verdunoises. Puis, munis de ces chiffres et de ces explications, les régisseurs seront invités à fixer un prix en conséquence.

Le maire Gariépy affirme, pour sa part, que Verdun pourrait obtenir son eau à un prix de revient, par 1,000 gallons, moindre que celui de Montréal, c'est-à-dire 10.7 cents par rapport à 15 cents.

Il a expliqué que le prix de l'eau est demeuré stable à 7 cents les 1,000 gallons de 1933 à 1966 et qu'il a subitement grimpé à 11 cents en 1967, puis à 13 cents en 1968 et enfin à 15 cents en 1969, soit le double de ce qu'il était en trois ans seulement.

Le maire Gariépy a avoué qu'il lui est impossible de comprendre que le coût de revient de l'eau aurait subi une majoration de plus de 100 p. cent en trois ans seulement.

LA MAMAN ELEGANTE
...choisira un escarpin d'un classicisme rajeuni qui accompagnera aussi bien le tailleur que la petite robe habillée. Soulier fait à la main de cuir verni ou moiré dans le ton vison. $24.95
A deux pas de la sortie du métro Jean-Talon ou Mont-Royal
STATIONNEMENT GRATUIT
Louis Desmarais Ltée
M. Gérin et Fils Inc.
6914, rue Saint-Hubert • 1500 est, rue Mont-Royal
4029 est, rue Ontario

la presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE
MONTREAL, MERCREDI 30 AVRIL 1969 — 85e ANNEE — No 100

Une année de répit

Au moins, il y a un gouvernement qui a compris ! En présentant son budget pour le nouvel exercice 1969-1970, le ministre des Finances de la province M. Paul Dozois a insisté sur l'absence de toutes nouvelles taxes. Sans doute, sait-il — aussi bien que les contribuables — que le point de saturation est atteint depuis un bon moment et qu'il était temps de mettre fin à une escalade risquant de devenir aussi insensée qu'intolérable. D'aucuns diront que la sollicitude de l'autorité à notre endroit s'entache d'électoralisme et que l'Union Nationale entend se munir des meilleurs atouts en prévision de la prochaine consultation populaire. Et plus prochaine qu'on le croit ! Quoi qu'il en puisse être de l'intention stratégique, un fait demeure : nous pouvons respirer un peu plus à l'aise notre fardeau n'étant pas alourdi. En définitive, n'est-ce pas ce qui importe au premier chef ?

Autre bon point : l'assurance-santé en vigueur en juillet 1970 ! Tout n'est pas encore très clair et il conviendra de s'entendre avec le pouvoir central mais le grand pas est franchi et voilà que Québec s'inscrit dans l'immense mouvement de sécurité collective qui rendra la maladie moins pénible, moins coûteuse à certains égards, moins catastrophique pour les moins fortunés.

Il doit être bien compris que l'organisme sera strictement provincial, financé pour une part par les contributions personnelles — au maximum, $125.00 par année — et d'autre part par une contribution fédérale de l'ordre de $135 millions somme à récupérer par voie d'entente. Le ministre de la Santé M. Jean-Paul Cloutier doit incessamment engager des pourparlers avec Ottawa ; sa mission ne sera pas facile mais n'oublions pas que M. Robarts lui-même a déjà fustigé l'attitude d'Ottawa au sujet de la taxe de progrès social imposée le 1er janvier 1969. Québec a donc là un appui de premier ordre pouvant lui être utile.

Le troisième bon point du budget intéresse particulièrement les villes, petites et grandes. Les municipalités rurales recevront désormais une part plus généreuse du produit de la taxe de vente (8%) et les grandes villes se verront accorder des subventions spéciales (également généreuses) calculées sur les taxes de vente perçues dans les limites de leur territoire. Ici, M. Saulnier doit se dire satisfait, et les Montréalais tout autant que le président du Comité exécutif car il est connu que là se trouve l'origine de la plupart de nos difficultés de trésorerie. Le problème était devenu irritant : la solution semble heureuse, il reste à voir comment elle se traduira en espèces sonnantes.

Le budget a tenu compte d'une autre requête de la métropole. En effet, c'est la province qui assumera le service de la dette des emprunts requis pour la construction des tunnels et gares dans l'éventualité de la mise en oeuvre d'un programme d'extension du métro. Là encore, une situation complexe est finalement débloquée. En venant à la rescousse de la ville, Québec en plus de faire preuve de collaboration, entend raviver la grande construction qui, on le sait, manque lamentablement de chantiers importants. Prolonger le métro est une nécessité ; avec l'aide financière de la province l'entreprise deviendra réalité.

Autre agréable surprise : exemption de droits successoraux — en vigueur aujourd'hui même — sur tout héritage de l'ordre de $75,000 s'il s'agit d'une somme laissée à la famille proprement dite. Le saut va de $20,000 à $75,000. En d'autres mots, il n'existera plus d'impôts sur les successions, au Québec, dans la très grande majorité des cas. Par ailleurs, la surtaxe provinciale (6%) sur l'imposition du revenu personnel, mesure dite temporaire et mise en vigueur l'an dernier, n'est pas abolie !

MM. Jean-Jacques Bertrand et Paul Dozois étaient hier soir rayonnants. "Un bon budget", ont-ils l'un et l'autre affirmé. C'est exact. Le lecteur trouvera ailleurs une multitude de détails.

Retenons ici le réalisme qui finalement, s'est imposé à l'esprit des administrateurs provinciaux. Les taxes ne doivent pas être des punitions mais des contributions normales, intelligentes et raisonnables. Dans l'architecture administrative qui enferme en quelque sorte tous les besoins des hommes... il y a les contribuables qui ont suffisamment de sens commun pour savoir qu'ils vivent tous dans un contexte de participation. Pour recevoir il faut donner. Mais l'équilibre est rompu lorsqu'il est plus demandé qu'il n'est logiquement possible de fournir. Il est une vérité des choses qui ne se discute point : le contribuable contribut jusqu'à un point tolérable. Au-delà de cette limite la taxe devient un fardeau. Un mot, direz-vous. Au contraire, une cruelle réalité que les gouvernants ont le devoir de ne pas ignorer.

Alléger ce fardeau n'est pas uniquement de la politique, c'est du sens commun adapté aux circonstances. Or, celles-ci n'étant pas particulièrement favorables, il fallait en arriver à un certain allégement. Nous allons donc être "tranquilles" du côté de Québec pour une année. Ce n'est pas de trop.

Roger CHAMPOUX

Fédéralisme, pas mort !

Si les souverainistes ont vécu un bien beau dimanche en famille, les fédéralistes ont connu pour leur part un exaltant lundi, puisque le premier ministre du Québec, M. Bertrand, de même que le chef de l'opposition, M. Lesage, ont tenu le même jour à réaffirmer leur foi dans le fédéralisme canadien.

Répondant indirectement à M. Cardinal qui se proclame Québécois à 100 p.c. (on se demande s'il est citoyen canadien et s'il voyage avec un passeport québécois ou canadien), M. Bertrand a déclaré que le fait de favoriser un régime fédératif n'est pas un signe de faiblesse et que les pays les plus forts au monde l'ont adopté, notamment les Etats-Unis, l'URSS et l'Allemagne de l'Ouest. Tout en critiquant vertement la version "outaouaise" du fédéralisme, M. Bertrand a admis que ce système est celui qui permet le mieux de faire accorder les avantages de la diversité culturelle et ceux de l'union économique.

Pour sa part, M. Lesage a décrit le libéral du Québec comme étant d'abord et avant tout un Canadien, fier de son pays. Notre option est l'option Canada, a-t-il dit; elle est ferme et même si le parti se prononce en faveur d'une constitution renouvelée, nous ne disons pas au reste du Canada que nous allons nous séparer si nous n'obtenons pas ceci ou cela.

Mais revenons à M. Bertrand, qui accuse Ottawa de refuser de céder aux provinces des pouvoirs additionnels de taxation, qui voit dans les subventions conditionnelles et les programmes à frais partagés une invasion des juridictions provinciales et qui réclame une décentralisation politique et administrative au niveau des décisions.

Pourtant, les travaux sur le partage fiscal se poursuivent, ce qui indique qu'Ottawa envisage des changements dans ce domaine; ensuite M. Trudeau a dit bien clairement qu'après le régime d'assurance-maladie (loi adoptée sous le gouvernement Pearson) il n'y aura plus de programmes à frais partagés; enfin, la décentralisation est en marche (M. Hellyer trouve même qu'elle va trop vite) et en cela M. Trudeau est logique avec ce qu'il écrivait en avril 1965: "L'Etat est appelé aujourd'hui à consacrer une portion sans cesse croissante d'un budget sans cesse accru à des secteurs qui, dans la constitution canadienne, tombent sous la juridiction des gouvernements provinciaux. Autrement dit, le fédéralisme canadien évolue présentement vers une période de très grande décentralisation."

Partisan de l'autonomie provinciale, M. Trudeau espérait toutefois que les Québécois atteignent assez de maturité politique pour ne plus avoir besoin de faire des luttes purement symboliques. "Il est sans doute important, poursuivait-il, de résister au paternalisme d'Ottawa, de faire obstacle par exemple à un recours massif aux plans conjoints. Mais nous pouvons être adultes et responsables sans rejeter à priori toute forme de coopération administrative avec le gouvernement central."

Nous verrons lors de la prochaine élection provinciale quelle est la proportion de Québécois qui ont atteint cette maturité politique.

Renaude LAPOINTE

Ottawa et Air Canada

Deux jours après la rupture des négociations, un faible rayon d'espoir semblait luire hier sur le conflit qui paralyse les services d'Air Canada depuis le 21 avril. Contrairement aux prévisions toutes récentes, qui indiquaient que la grève des mécaniciens pourrait durer longtemps, cet espoir est né de l'intention du gouvernement, plus précisément du ministère du Travail, de ne pas intervenir entre les parties pour imposer un règlement par voie de législation. De plus, le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey, a précisé qu'il n'agira comme médiateur que si les employeurs et les employés le lui demandent. Cette intention et cette prise de position ont été favorablement accueillies du côté syndical. Le président du syndicat canadien des mécaniciens, M. Rygus, y voit une "porte ouverte vers la reprise de négociations plus fructueuses".

Lorsqu'il a convoqué les parties à Ottawa la semaine dernière, M. Mackasey a dû constater que son intervention, ou celle de ses collaborateurs immédiats au sein du ministère, pouvait être plus nuisible qu'utile à un stade particulièrement difficile des négociations. Il s'est donc retiré avec prudence, en soulignant que son attitude se fondait sur les données mêmes de la situation, en même temps que sur une recommandation de la Commission d'enquête Woods.

Après des études approfondies des relations du travail au pays au regard de législations trop souvent désuètes, les commissaires recommandent au gouvernement de n'intervenir dans les conflits de travail importants qu'au cas d'urgence nationale ou lorsque l'intérêt public est directement en jeu. Encore faudrait-il définir solennellement ces cas.

Selon M. Mackasey, pour le moment du moins, l'arrêt de travail d'Air Canada ne peut être considéré comme un cas d'urgence nationale. Mais s'il devait se prolonger indûment, l'intérêt public n'en serait-il pas lésé ? Même si Air Canada est une société de la Couronne, donc, comme on l'a souligné, indépendante du gouvernement, c'est au gouvernement qu'il incombera de déterminer le moment où l'intérêt public entre en cause.

Comme le soulignait la semaine dernière le premier ministre, M. Trudeau, en sa qualité de société de la Couronne, Air Canada est libre de négocier avec ses employés et de fixer toute échelle de salaire qu'elle juge convenable et qu'elle est capable de payer. Elle n'est donc pas liée aux normes salariales officielles du gouvernement, c'est-à-dire 7 à 7½ p. 100 par année) en ce qui a trait à la fonction publique fédérale.

Quelles que soient les apparences, cependant, cette liberté n'est pas complète. C'est M. Trudeau lui-même qui en a fixé le cran d'arrêt en disant que son gouvernement ne peut permettre à Air Canada d'accorder à ses mécaniciens la parité de salaire avec les Etats-Unis. C'est donc au-dessous de cette limite que les négociations pourront aboutir.

Cyrille FELTEAU

VOUS avez la parole

Précisions concernant l'école Rabeau, à Saint-Lambert

Monsieur le Rédacteur,

Nous regrettons la publicité inexacte diffusée dans le public par différents media d'information. Une certaine mise au point s'impose. C'est pourquoi l'équipe d'enseignants de l'école Rabeau, à Saint-Lambert, a décidé unanimement d'apporter son point de vue.

Cette publicité laisse sous-entendre que tous les professeurs s'opposent aux décisions de la Commission Scolaire de Saint-Lambert. Nous précisons que ce ne sont pas tous les professeurs qui s'alarment des décisions prises par cette commission scolaire.

Si nous avons gardé le silence jusqu'à maintenant, c'est que nous sommes assurés que la commission scolaire assume ses responsabilités et que le renouveau pédagogique n'est nullement entravé. Il est malheureux qu'on nous y ait impliqués sans notre consentement.

Nous regrettons que la démission de Mlle Estelle Landry (remise pour des raisons strictement personnelles) ait été interprétée comme attitude d'insatisfaction à l'endroit des commissaires. Nous voulons profiter de l'occasion pour souligner notre appréciation pour le travail d'animation, la compétence et l'impartialité de notre directrice, Mlle Landry, ce qui nous a permis de travailler dans un climat de confiance pendant six ans.

Par la présente, nous tenons à préciser notre position face à ces événements.

Les enseignants de l'école Rabeau de Saint-Lambert

L'accueil fait aux professionnels immigrants dans le Québec

Monsieur le Rédacteur,

La lecture d'un entrefilet dans LA PRESSE, récemment, sous le titre : "La plupart des immigrants ont opté pour l'anglais" m'a décidé à vous écrire ces quelques lignes. Elles me sont inspirées par "l'appel au secours" lancé dans un éditorial à propos du manque de médecins aux Iles-de-la-Madeleine, ainsi que dans de nombreuses autres localités du Québec.

En octobre 1966, après avoir vainement sollicité du Collège des médecins un permis provisoire de pratique de la médecine, je me suis adressé directement à M. Jean Marchand, ministre fédéral de l'Immigration, pour plaider en faveur de certains compatriotes haïtiens ayant des difficultés avec les autorités canadiennes.

Entre autres arguments, je relève quelques paragraphes de mon exposé que je livre à vos lecteurs et qui, je crois, viennent à l'appui de votre appel...

"Immigrants de qualité, s'il en fut car neuf sur dix d'entre eux sont des professionnels ; ces diplômés se heurtent chaque jour à ce qu'ils finissent par interpréter comme un barrage systématique et que, plus objectivement, il faudrait étiqueter une anomalie. On ne la retrouve généralement pas (cette anomalie) dans les milieux où l'immigrant est considéré comme un apport positif à l'économie du pays "receveur" et ce, d'autant plus qu'il sera un immigrant qualifié. Les provinces anglophones dans l'ensemble, l'ont compris et on adopté des lois et règlements en conséquence."

"Réglementer ces nouveaux venus, les canaliser... les intégrer, les diriger là où leurs connaissances seront le plus utiles... Voilà à notre avis ce à quoi devraient tendre toutes les bonnes volontés afin d'aboutir à une amélioration de la situation actuelle qui ne cadre ni avec les besoins du Canada ni avec ses principes ni avec sa réputation internationales qu'il s'est récemment taillée."

Il y a plus ! Fréquemment il s'agit de jeunes médecins dont l'intention n'est pas de demeurer au Québec. Ils désirent seulement compléter leur formation universitaire pour s'en aller ensuite constituer dans leur pays respectif des ambassadeurs de la culture française comme le sont de la culture anglaise ceux qui ont été accueillis à McGill. Même dans ces cas on constate que l'attitude du Collège des médecins et des autorités universitaires médicales n'est pas plus logique. On comprend donc pourquoi peu à peu les nouveaux venus désertent le Québec et le français pour se diriger vers l'Ontario le Nouveau Brunswick ou s'en vont aux Etats-Unis. C'est pourquoi je répète encore "Bravo M. Felteau pour votre éditorial !" Puisse votre voix être entendue et votre souhait se réaliser pour le plus grand bien d'un Québec que je continue à aimer malgré tout.

Louis Roy, M.D.,
F.C.C.P., A.T.S., A.A.A.

L'opposition du Dr Lussier au site de Sainte-Scholastique

Monsieur le Rédacteur,

Tandis que Me Jean-Jacques Bertrand a le bon jugement de ne plus rien dire au sujet du futur aéroport à Sainte-Scholastique son ministre des Affaires municipales continue de faire de la "politicaillerie" contre Ottawa et les experts du service civil qui ont la responsabilité devant le public canadien de faire ce choix.

Ce n'est pas au Dr Robert Lussier d'attaquer la décision: cela ne le regarde pas! Car c'est une décision d'aéronautique où ses notions médicales n'ont rien à faire, et les avis de quelques experts français en aéronautique sont superflus, car la décision ne les regarde pas; ils n'ont pas nécessairement toutes les données qui impliquent l'espace aérien américain, dans le cas d'un avion supersonique qui aurait à survoler les environs de Drummondville et donc pourrait bloquer le chemin d'avions venant des Etats-Unis, y inclus ceux de leurs forces armées, stationnés à Plattsburgh, N.Y.

Tandis que Sainte-Scholastique se trouve au-delà de Dorval; donc les envolées venant d'Europe de l'Arctique, etc., ne dérangeraient pas les avions venant de Boston, New York, Toronto, Ottawa ou Québec. Tandis qu'à Drummondville il y aurait toujours danger de collisions! Aviez-vous pensez à ça, Docteur Lussier?

J. Côté,
Montréal.

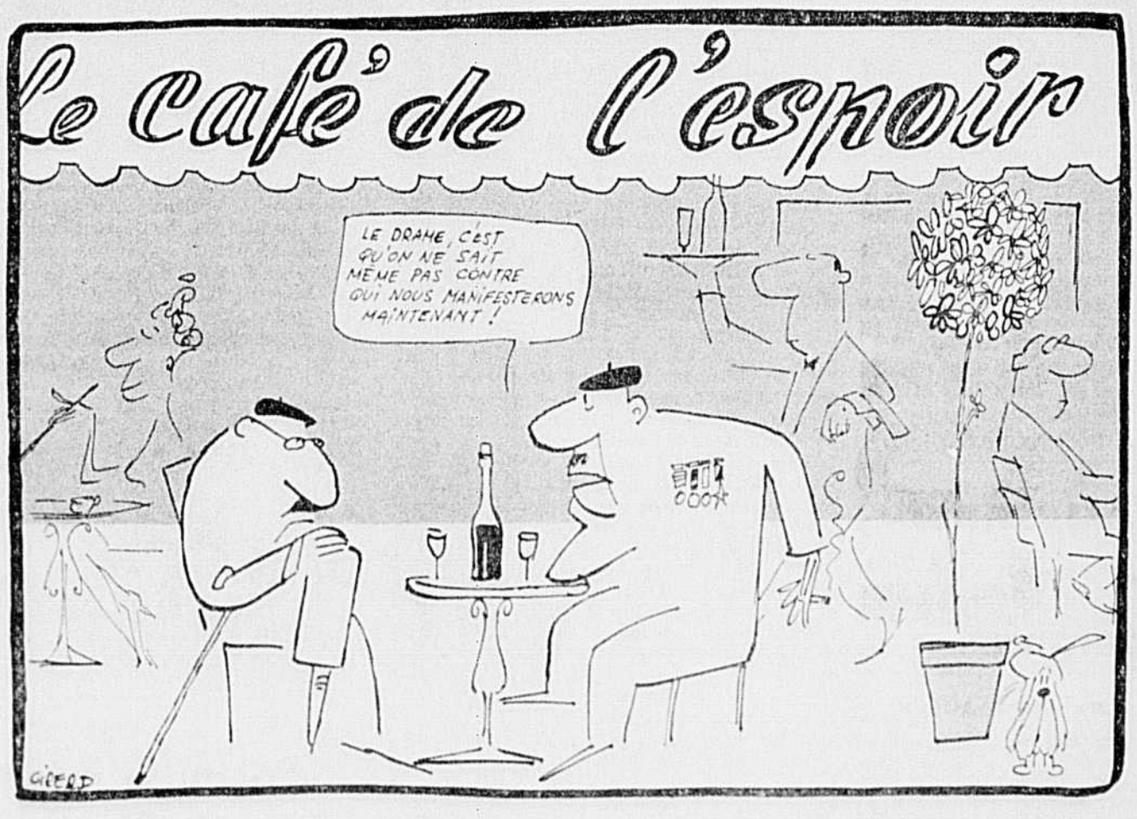

De Gaulle et la presse mondiale

PARIS (AFP) — Surprise, regret et inquiétude, tels sont généralement les sentiments que reflétaient les gros titres en première page et les commentaires de la presse mondiale au lendemain de la victoire du "non" au référendum en France.

Le **"TIMES"** de Londres écrit notamment : "Le général de Gaulle a dominé la vie politique si longtemps, il a apporté une contribution si vaste à l'histoire de son pays qu'un grand vide va apparaître dans un monde qui semblera, pour un certain temps tout au moins, plus difficile à vivre". Pour le grand quotidien britannique, M. Pompidou est "le successeur naturel" du général de Gaulle, et le journal conclut : "La Grande-Bretagne et les autres pays occidentaux auraient tort de se réjouir. Une nouvelle phase s'ouvre non seulement dans l'histoire de France, mais également dans l'histoire de l'Europe et du monde occidental".

Le **"FINANCIAL TIMES"** fait ressortir que "le général de Gaulle a pris gratuitement le risque d'un désastre, et il a perdu", mais l'éditorialiste ajoute : "Il ne faudrait pas en déduire que le général de Gaulle a définitivement disparu de la scène politique française: du fond de sa retraite, il est capable d'avoir une puissante influence sur ses fidèles partisans. Même si le futur président devait être un adversaire du général, le nom de de Gaulle fera certainement figure de talisman en France pendant quelques années encore".

Le **"GUARDIAN"** estime que la victoire du "non" n'entraînera pas le chaos, car les votants pourront toujours compter, s'ils le veulent, sur M. Pompidou qui est le successeur le plus probable du général".

Le **"DAILY TELEGRAPH"** croit de son côté "qu'il y a lieu de douter que le gaullisme survivra au départ de de Gaulle".

Pour le quotidien italien **"IL POPOLO"** (gouvernemental), le régime gaulliste "sort battu d'une épreuve qu'il a obstinément et aveuglément cherchée : l'instrument du référendum s'est retourné contre l'homme qui en avait fait un instrument de prestige plutôt que de gouvernement" — Le journal **"IL TEMPO"** (libéral) observe que le vote de dimanche "a constitué un jugement explicite de l'électorat français sur la politique que le général de Gaulle avait prétendu imposer en échange de la sécurité et de la paix sociale". Après avoir souligné que de Gaulle avait "durement freiné" le processus d'unification européenne, l'éditorialiste conclut : "Un grand espoir surgit de nouveau à l'horizon de l'Europe".

Le journal catholique conservateur **"LA LIBRE BELGIQUE"**, après avoir rappelé le "rôle décisif joué par ce grand homme d'Etat dans l'histoire de la France", écrit plus loin : "Pour ceux qui qualifiaient de dictature le régime présidentiel, la décision seule du général de Gaulle de s'incliner devant le suffrage universel indique assez que cet homme a toujours été à sa manière un grand démocrate. Il est triste de voir un homme dont les intentions furent toujours nobles et les services incontestables, quitter le pouvoir dans des circonstances plutôt médiocres, à la suite d'un référendum qui n'était pas indispensable." Il ajoute : "Dans la mesure où le formidable succès électoral du gaullisme en 1968 était largement celui de M. Pompidou, on peut se demander si, en cherchant la bataille du référendum, de Gaulle n'a pas voulu surtout rétablir sa position par rapport non pas à des adversaires fantomatiques, mais à des lieutenants impatients d'une relève".

Dans un éditorial intitulé "La défaite de de Gaulle" le **NEW YORK TIMES** écrit :

"La démission du général de Gaulle apporte une fin tragique à ce qui a été une époque extraordinaire de l'histoire de France. Un chef qui sauva son pays deux fois — de la guerre civile en 1958 et de la honte de la défaite militaire en 1940-45 a été répudié aux urnes après onze ans de régime autoritaire".

"La question est à présent de savoir si le gaullisme disparaîtra avec de Gaulle ou si les élections ramèneront au pouvoir un successeur gaulliste. Le général pourrait théoriquement se représenter pour se venger, bien qu'il soit plus probable que M. Pompidou devienne le porte-drapeau gaulliste. Mais le pouvoir du général était si personnel qu'il est incongru de parler de gaullisme sans de Gaulle. Que ce soit M. Pompidou ou un leader de l'opposition qui soit élu, une nouvelle ère s'ouvrira qui ne manquera pas d'apporter des changements fondamentaux en France aussi bien qu'au rôle que la France est appelée à jouer dans le monde."

NEW YORK (AFP) — Dans un éditorial intitulé "Le crépuscule de Charles de Gaulle", le quotidien **"NEW YORK POST"** estime lundi que "parmi les incertitudes de l'avenir immédiat, ce que la plupart des gens interprètent comme un vote de refus de confiance envers le vieux dirigeant de 78 ans, pourrait, curieusement, exprimer une certaine renaissance de la confiance en soi parmi les Français. "Il est clair que nombre d'entre eux — y compris certains de ses adhérents les plus dévoués — ne croient plus que la France est condamnée à la guerre civile et au désastre national sans sa présence omnisciente" ajoute le journal.

En conclusion, le **"NEW YORK POST"** écrit : "Si les nouvelles d'hier renferment les éléments de tragédie qui vont toujours de pair avec le déclin d'un homme fort et fier, elles ne font pas présager la chute de la France. Des démagogues de nombreuses espèces chercheront à remplir le vide. Mais son départ pourrait aussi ouvrir la voie à des débuts politiques nouveaux et affirmatifs, à une époque d'effervescence dans le monde entier".

LA "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

LA PRESSE est publiée par la Compagnie de Publication de La Presse Limitée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule la Presse Canadienne est autorisée à vendre ses informations que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés. Abonnement par la poste, en an, Canada et Etats-Unis : $30.00. "Courrier de deuxième classe — Enregistrement no 1400".

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

臺灣

FORMOSE

KAOHSIUNG — *Un Chinois fébrile, nerveux, jamais vous ne verrez cela, m'avait-on dit. Erreur, il s'en trouve un. M. C. O. Kuo ne peut m'accorder que quelques minutes : les services compétents compléteront les données car ce monsieur, affable au demeurant, est absolument débordé. Il y a de quoi ! Cet homme dirige 87 fabriques employant 19,000 ouvriers et ouvrières dans vingt disciplines différentes. Sur sa table de travail on peut compter 142 dossiers, autant de requêtes pour l'obtention d'un permis d'investissement. M. Kuo ne s'arrêtera que lorsqu'il aura 150 usines donnant du travail à 30,000 individus ! Ce but sera atteint l'an prochain !*

3 — Le Chinois libre a fait de son île un vaste comptoir qui surprend et inquiète Hong Kong

PAR Roger CHAMPOUX

Phénoménal, pour sûr. Présentons le personnage et expliquons le gigantesque complexe industriel dont il assume la responsabilité au titre de directeur-adjoint. L'entreprise est unique en Asie, le Japon compris. En 1961, la réforme agraire étant parachevée, le gouvernement de Formose décide d'opérer une lancée dans le secteur industriel déjà structuré mais dépourvu d'ouvertures sur les marchés mondiaux. A la pointe extrême-sud de l'île existe un excellent port naturel malheureusement trop peu profond.

De main d'homme, travail de géant, des milliards de tonnes de roc et terre seront déplacées pour former, loin en mer, une péninsule de 170 acres de surface utile. Des quais de béton pouvant recevoir simultanément cinquante cargos formeront la ceinture de l'emplacement qui deviendra le parc industriel connu sous le sigle KEPZ, soit Kaohsiung Export Processing Zone.

Du travail : mieux que l'or

Deuxième ville en importance de Formose avec 650,000 âmes, Kaohsiung est en voie de devenir une redoutable rivale de Hong Kong. Les travaux de l'emplacement ayant été complétés en deux ans, l'on entreprit la construction d'immeubles industriels, tous à trois étages, munis de tous les services, de l'énergie motrice au téléphone. Ceci fait, des appels furent lancés aux investisseurs qui vinrent par centaines. Proposition simple : vous louez (ou vous achetez) les locaux à des conditions qui seraient risibles en Occident. Bien entendu, congé d'impôts et de taxes. Vous vous installez à Kaohsiung et vous fabriquez des produits **uniquement** destinés à l'exportation. Pas de droits de douane à l'importation de la matière première, redevance minime sur le produit fini. En fait, il est surtout demandé de procurer du travail.

Les millions en dollars et autres devises affluèrent de partout : Etats-Unis, Japon, Allemagne de l'Ouest, Pays-Bas, Indonésie et toutes les communautés chinoises dispersées de par le monde libre. Du Canada aussi mais assez peu. Les Américains et les Japonais sont évidemment en tête de liste et c'est à Kaohsiung où les sociétés les plus puissantes du monde — nommons Ford et nommons Mitsibushi — fabriquent des transistors par millions, des chemises au rythme de 40 douzaines à l'heure, des appareils ménagers, des jouets, des contenants de toutes dimensions, des ameublements, et des vêtements, la gamme à peu près complète des produits textiles et chimiques, tout ce qui se fait en cuir et en matière plastique. Bientôt ce seront les cosmétiques, les appareils de précision optique. Personne ne semble savoir quand s'arrêtera l'étourdissant phénomène.

Formule insolite et rentable

Les affaires roulent sur l'or, étranger il est vrai, mais Formose retient sa juste part dont bénéficie d'abord la force ouvrière, le gouvernement ensuite. Les ventes-export annuelles dépassent les centaines de millions en ce point de l'île où ne cessent de se présenter les investisseurs mondiaux qui, d'abord sceptiques, doivent se rendre à l'évidence. La formule semble être la négation de tous les concepts du négoce conventionnel: elle est pourtant rentable pour tout le monde. Que veut-on de plus ?

Hong Kong s'inquiète et non sans motif. Les tragiques événements de 1967, tant à Kowloon qu'à Hong Kong — fureur des "Gardes rouges" qui ont multiplié les attentats — ont poussé nombre d'industriels à déménager leurs usines à Kaohsiung où règnent la paix sociale, la paix ouvrière.

Evidemment, la main-d'oeuvre formosane s'obtient à bon compte. Vous êtes en Chine et non en Amérique ! A Kaohsiung, le dollar possède un important pouvoir d'achat alors qu'à Détroit il ne paie pas deux paquets de cigarettes ! Une ouvrière du complexe gagne $40.50 par mois et ne proteste pas. Elle trouve dans l'enclos industriel une garderie pour les enfants, d'immenses cafétérias, un service de premiers soins avec hôpital "ad hoc", des marchés d'approvisionnement et dans certains cas, un logement dûment aménagé.

Un seul problème sérieux: le transport. M. Kuo et son personnel, 80 personnes — comment un si mince effectif parvient-il à satisfaire aux requêtes de 87 chefs d'industrie parlant des langues différentes ? Mystère ! le personnel doit procurer des espaces d'abri à 15,000 bicyclettes et 5,000 motos, en pensant que dans cinq ans, au rythme actuel du progrès, les autos (assemblées dans l'île) auront à leur tour besoin de stationnement. La solution: agrandir la péninsule. On s'y emploie actuellement.

Le refus de la longue mort

On l'a dit: Kaohsiung est le poumon de Formose. C'est également une expérience concluante, unique en terre asiatique, et d'une rentabilité telle qu'elle sera reprise (copiée) dans maints ports de l'Indonésie.

Le succès économique peut faire oublier la philosophie qui a présidé à cette audacieuse entreprise. M. Kuo attirera mon attention sur l'élément psychologique qui, en l'occurrence, a épaulé le rationnel. "Nous sommes, dit-il, des insulaires. Pour vivre nous n'avons que notre petite île. Nous avons refusé la longue mort, à laquelle nous avons opposé nos énergies. Nous avons tout demandé à la terre — une mince bande arable — à la montagne, à la forêt, à la rivière puis nous avons exigé de l'homme le maximum d'effort. Le résultat est là: des usines, encore des usines et amplement de pain (lisez : riz) pour nous redonner vigueur afin de recommencer toujours!" L'homme chinois est un mystique pratique: il fait servir à un usage concret la sagesse qu'il a héritée de 4,000 ans de civilisation.

De quoi étonner les Américains

Si éblouissante que puisse être l'industrialisation de Formose, elle ne doit pas faire oublier les succès obtenus en agriculture. Parlons de la réforme agraire déjà évoquée. Partager les terres, abolir le système du locataire en viager avaient été l'idée maîtresse du docteur Sun Yat-sen.

Dès 1951, elle sera reprise par Tchang Kai-chek. Sept hectares et six dixièmes à tous et à chacun. Les propriétaires expropriés seront dédommagés en argent (pour une part); en obligations du Trésor (pour une seconde part) et (finalement) en actions de quatre sociétés d'Etat engagées dans la production du ciment, du papier, dans les mines et le développement agricole. Formule ingénieuse car elle aura transformé d'égoïstes propriétaires en industriels intégrés aux entreprises étatisées et intéressés à toucher des dividendes. Capital frais qui est réinvesti... et la roue tourne.

L'homme n'a pas changé : il désire un profit, travaille pour un bénéfice, oeuvre pour son propre bien. L'espace qui m'est imparti ne me permettra pas de dresser la liste des produits agricoles que l'ingéniosité de l'homme chinois est parvenue à tirer d'une île à peine plus grande que l'île Vancouver. Des bananes... pour en vendre à tout l'Orient, jusqu'en Inde. De la canne à sucre pour alimenter **vingt-cinq** raffineries. Des asperges, des champignons pour remplir des cargos, en partance chaque jour pour tous les pays du globe. Trois récoltes de riz... et le meilleur, c'est-à-dire le "japonica" et l' "indica" vendu à prime sur les marchés extérieurs. Des oranges et des ananas; l'arachide, la fève soya, le maïs, du blé mais assez peu; de la patate douce destinée au bétail (3,500,000 porcs); enfin, le thé. Champignons et asperges sont des nouveautés qui, ensemble, rapportent chaque année $60 millions en exportation. Formose produit aujourd'hui le quart de la récolte MONDIALE de champignons et est devenu le plus grand producteur MONDIAL d'ananas.

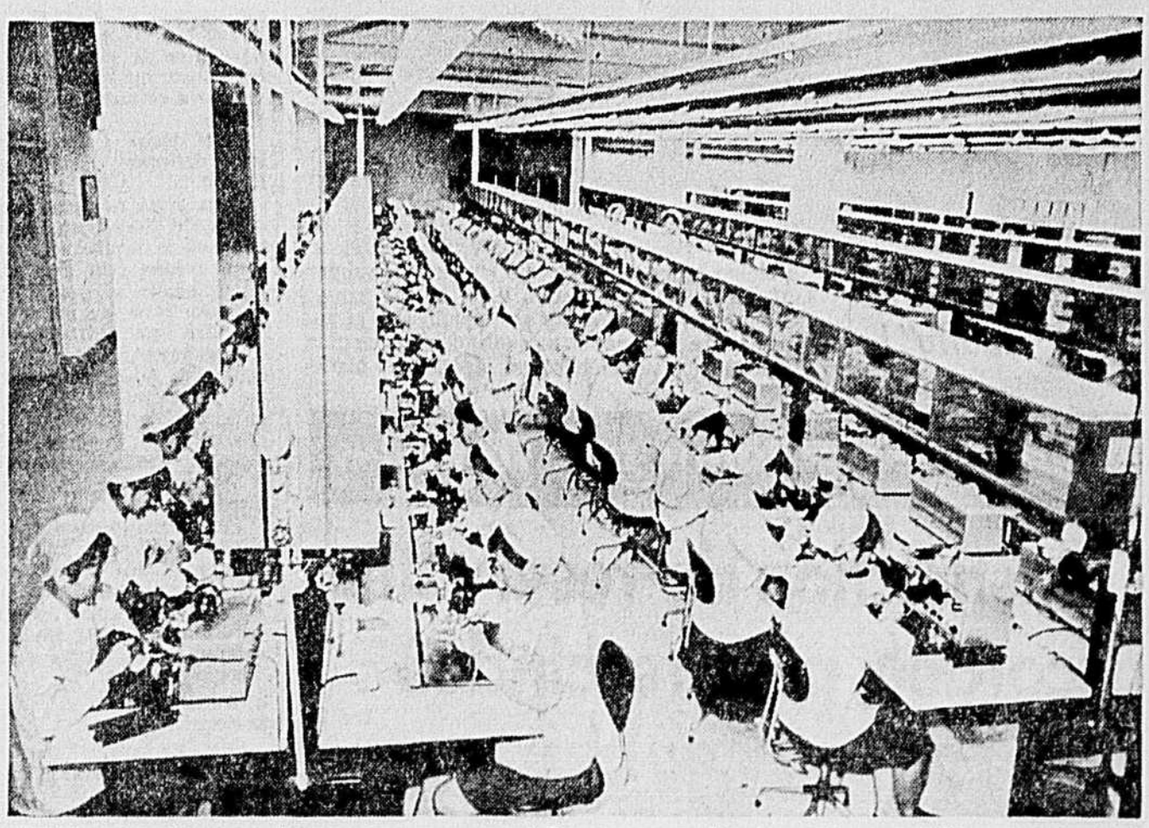

Multipliez cette image par dix et vous saurez pourquoi Formose peut produire les transistors par millions.

Celui qui a connu la faim...

Comment est-on parvenu à des résultats aussi spectaculaires ? Par la recherche poussée jusqu'à la minutie, l'irrigation qui utilise le moindre ruisseau et, enfin, par l'emploi intensif des fertilisants tous extraits ou produits sur place (exception faite de la potasse). Le Chinois est un cultivateur-né. La famine a été sa hantise durant des siècles: celui qui a connu la faim respecte la terre qui ne tolère pas d'être avilie. Ce respect devait être, autrefois, une sorte de religion: aujourd'hui, c'est de science qu'il s'agit. Ajoutez la technologie moderne qui libère l'homme des travaux épuisants et la terre rend au centuple selon un précepte que le Chinois connait aussi bien que vous et moi.

A Formose c'est donc une "course" entre l'agriculteur et l'industriel. Ce dernier gagne quelques points du fait de la guerre au Vietnam. De ce sujet délicat il est évidemment peu parlé mais il est facile de comprendre que le Vietnam du Sud doit se ravitailler (ciment, acier, essence) à des points rapprochés. Tirez vos propres conclusions. Solide avance du secteur du textile: $152 millions (exportation) en dix mois mais l'industrie doit constamment augmenter et améliorer son outillage alors que le fermier, sauf quelques machines aratoires, n'a besoin que de courage pour doubler le rendement de son patrimoine terrien.

Quatre saisons, quatre récoltes

Il y a plus surprenant encore et cela se nomme l'inter-récolte. Précisons que le sud de Formose bénéficie d'un climat subtropical. Or, par un savant jeu de rotation, des fermiers en arrivent à obtenir quatre récoltes du même sol. Une récolte de riz en début d'année; du tabac en été, une seconde récolte de riz à l'automne puis des melons... en hiver. Un hiver sans froid, sans neige, sans glace. La chose s'est sue et depuis cinq ans pas moins de 763 experts de Formose se sont rendus en dix-neuf pays sous-développés, en Afrique notamment, où ils ont communiqué leur savoir à d'autres groupes humains désireux de se tirer de leur misère. Un jeune expert de me dire: "Grâce à nous, la Lybie a pu faire pousser du blé... ce que ce pays n'avait pas vu depuis le temps des Romains!"

Tout essor ne va pas sans problème. D'anciens propriétaires-paysans devenus des détenteurs d'actions; des fermiers transformés en exportateurs, des familles (nombreuses) où garçons et filles sont attirés par le travail en usine, des villes qui réclament des bâtisseurs, des commerçants et des conducteurs de taxis... facile d'imaginer la frénésie qui anime la masse formosane. Frénésie qui cache mal une angoisse. Tout cela va durer combien de temps?

M. K. T. Li, ministre des Affaires économiques me rassurera. "Vous auriez tort, précise-t-il, de croire à une croissance affolée pouvant devenir incontrôlable puis s'arrêter net. Nous en sommes à notre quatrième plan (de quatre ans) et des mesures sont prises pour maîtriser les excès, canaliser les efforts, dépister les phénomènes de détérioration. Pas question de freiner l'élan mais de diriger la poussée vers des secteurs peu explorés."

Saine politique qui a réussi à faire échec au chômage en suscitant de nouvelles initiatives. Par exemple, les chantiers maritimes. L'an dernier, Formose a construit un "tanker" de 90,844 tonnes en lourd et d'autres commandes sont en carnet. La flotte de pêche en haute mer (le thon, surtout) qui comptait quelques petits navires il y a dix ans, s'inscrit aujourd'hui parmi les plus considérables du monde, l'une des mieux équipées. D'immenses vaisseaux prenant à leur bord quatre chalutiers motorisés se rendent jusqu'en Afrique du Sud, Australie et Nouvelle-Zélande, voire sur les côtes de l'Amérique du Sud où la flottille opère avec succès.

Le monde asiatique n'aura jamais suffisamment de poisson pour sa diète quotidienne. Formose fait sa part à cet égard et retire des bénéfices énormes... parce qu'en matière de pêche impossible de battre un Chinois.

Demain :

Les canons de QUEMOY

Le général Shoup dénonce le militarisme américain

D'après un article de
Bernard D. NOSSITER
(Tous droits réservés à LA PRESSE et The Washington Post

"Les Etats-Unis sont devenus une nation militariste, agressive." Affirmation émanant de l'URSS de la Chine, ou de quelque satellite des deux Grands rouges? Non. C'est le début d'un article du général David M. Shoup, ancien commandant de la marine américaine. Et qui demeure membre des états-majors conjoints.

Intitulé "THE NEW AMERICAN MILITARISM" (Le nouveau militarisme américain), l'article paraît dans le numéro d'avril du prestigieux magazine bostonnais "THE ATLANTIC". Le général, héros de la seconde guerre mondiale, médaille d'honneur pour son comportement à Tarawa en particulier, ne saurait, aux dires même de ses ennemis, être classé parmi les gâteux, les laisses-pour-compte aigris, les traîtres, conscients ou inconscients.

Il affirme sans ambages qu'une petite élite militaire, formée d'officiers supérieurs fort ambitieux qui préfèrent la guerre à la paix, "cherche de préférence des solutions militaires à des problèmes politiques". Il a vu dans l'invasion de la république Dominicaine ainsi que dans l'édification d'une force militaire USA au Vietnam, des entreprises voulues par des chefs d'états-majors se concurrençant l'un l'autre afin d'obtenir de l'avancement, des truchements employés par les différentes armées pour rivaliser d'importance, d'influence, des champs d'essais pour de nouveaux engins, de nouvelles tactiques et stratégies, etc.

Vietnam: "ruineuse supercherie"

"Une des plus ruineuses supercheries, une des plus coûteuses farces dont les Américains aient eu à faire les frais" : voilà comment le général Shoup juge les bombardements du Vietnam. Quant aux rombieux et toujours optimistes rapports des experts, qui, depuis des années, annoncent l'imminence d'une grande victoire ultime, l'aviation, la marine et l'infanterie américaines ont "rivalisé à ce chapitre en propagande mensongère". En même temps, chacun de ces corps mettait tout en oeuvre pour prouver sa supériorité sur les deux autres en pratiquant toutes les "escalades" possibles en matière de logistique, sans craindre aucune exagération, sans hésiter à engager leur pays excessivement inopportunément, sans égard à l'argent du contribuable.

Plus qu'eux-mêmes, c'est en leurs adversaires que les trois armées ont soutenu cette ruineuse et lamentable compétition, cette "course pour l'établissement de la force la plus formidable".

En débarquant dans l'insulaire république Dominicaine, il y a quatre ans, les 20,000 effectifs américains entreprirent illico, entre marins et soldats, une "lutte impressionnante aux fins de tester leur mobilité respective. Une fraction seulement des forces déployées alors aurait été requise ou justifiable." Ce fut là, au total, une "perte de temps, d'argent et de prestige".

Toujours selon le général, leur entraînement conditionne les hauts officiers à employer le plus souvent possible des solutions martiales pour résoudre les problèmes qui se posent. Les recruteurs sélectionnent parmi les candidats aux écoles militaires les sujets qui leur paraissent les plus belliqueux de tempérament; puis sur ce fond de choix, ils "fabriquent" des hommes de guerre qui se croient infiniment supérieurs en sagesse et en savoir-faire aux hommes politiques, aux diplomates. On leur apprend à obéir sans poser la moindre question, ils doivent nécessairement se conformer à toutes les exigences de leurs chefs, leur plaire en tout.

Ambition personnelle

"Les civils peuvent difficilement comprendre, voire croire que plusieurs militaires de carrière dévorés d'ambition, souhaitent véritablement, ardemment, des guerres qui leur fournissent l'occasion de démontrer leur valeur, de prendre du galon, de moissonner ces honneurs qui ne se trouvent que sur le champ de bataille. Une carrière de temps de paix leur semble dénuée d'aurait frustrante..."

Malheureusement depuis la dernière guerre mondiale, ces officiers, déclare le vétéran Shoup, jouissent d'un prestige accru. "Leurs vues prévalent de plus en plus dans certains milieux. Un grand nombre de soldats de 1941-1945 et des guerres subséquentes ont subi un tel endoctrinement militariste qu'ils ont tendance à appuyer sans réserve les chefs belliqueux. Les uns et les autres forment un très puissant groupe de pression au pays."

"Il se peut que nos officiers militaristes aient exercé sur beaucoup d'anciens soldats l'influence la plus forte de toute leur vie."

Renchérissant sur ce que le président Eisenhower avait affirmé au terme de son dernier mandat à Washington, le général Shoup assure que "les relations entre les industries de la défense et l'établissement militaire sont plus étroites que ne le pensent maints citoyens. Ensemble ils forment un tout puissamment influent."

Comme exemple de collaboration militaro-industrielle, éminemment critiquable, cite le cas du "AIR FORCE AND SPACE DIGEST" publication qui sert de porte-parole inofficiel à l'Aviation américaine. Ce mensuel est une publicité du tonnerre en faveur de la puissance aérienne, une réclame extravagante et faveur des bombardements comme ultra efficaces... "et reçoit, en retour, de splendides émoluments pour faire la publicité des industriels fournisseurs de la Air Force".

Petite minorité: grande influence

Des quelque 150,000 officiers de carrière des USA une partie seulement se trouvent dans les rangs supérieurs des colonels, généraux et amiraux qui constituent l'establishment militaire proprement dit. Comment se fait-il que ces quelques milliers d'hommes exercent une influence si considérable sur le gouvernement de Washington, sur la vie américaine? Notons tout d'abord que les militaires eux-mêmes nient exercer une influence indue sur la politique extérieure de leur pays, à quelque niveau que ce soit.

Par ailleurs, la seconde grande guerre, la guerre de Corée, la croisade internationale contre le communisme, leur rôle de policier du monde libre, ont conféré un prestige sans pareil aux forces américaines aux yeux du public et des civils de Washington.

D'autre part le système très actif de recrutement, la discipline militaire, la volonté de puissance, de vaincre, de concurrencer, d'arriver au sommet, l'assurance superlative, l'autoritarisme qui caractérisent l'officier supérieur, font que celui-ci jouit d'une certaine supériorité comme leader sur l'homme politique ordinaire, lequel sacrifiera volontiers une partie de ses prérogatives si les militaires lui disent qu'il y va de la sécurité du pays.

"Les planificateurs militaires, dit-on M. Shoup, tiennent mordicus à leurs croyances doctrinales, à leur tradition de loyauté, à leur discipline, leur désir de vaincre à tout prix, de l'emporter, même sur leurs collègues, leur secret d'en imposer aux civils en autorité à plus forte raison à l'opinion publique." "On les entraîne à devenir dissimulés, rusés, intrigants"; cette autre observation de l'ancien commandant en chef n'est guère de nature à rassurer.

"Si l'administration Johnson a été jugée peu digne de foi quant à ses rapports sur la conduite et la marche de la guerre du Vietnam, on peut croire que, en définitive, une bonne partie des bobards, boniments et autres fausseté servies au public provenaient des militaires de Saïgon ou de Washington." Le général David M. Shoup conclut son article en disant que le militarisme qui est florissant aux USA va croître encore davantage "à moins que la flétrissure du Vietnam nous amène à nous rendre compte que cette efflorescence ressemble plus à celle d'une plante vénéneuse qu'à une moisson de gloire".

MORRIS
FENETRES COULISSANTES
"PANORAMIQUES" tout en aluminium

• Fermoir Bouton-pression
• Facile d'opération
• A l'épreuve de la poussière
• Etanchéité parfaite
• Vue panoramique
• Volets amovibles
INDUSTRIELLES - COMERCIALES RESIDENTIELLES
PORTES D'ALUMINIUM
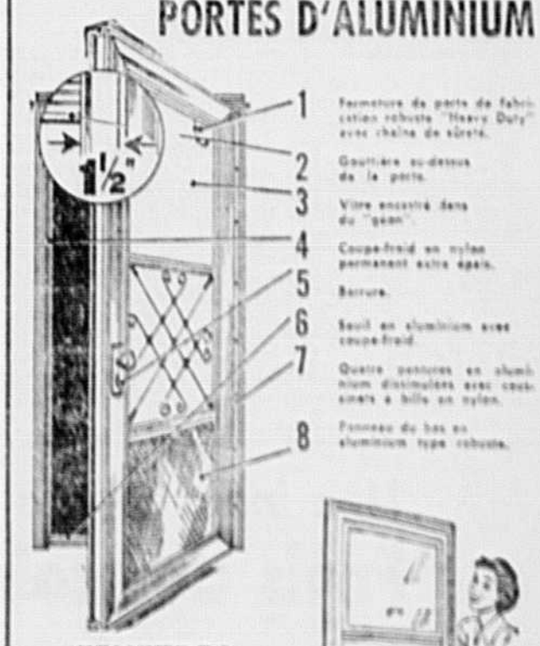

FENETRES d'aluminium à 3 rainures en EMAIL CUIT de COULEUR
TELEPHONEZ 342-3800
Un MORRIS ET FILS LIMITÉE
6515 COTE-DE-LIESSE, MONTREAL

Lampadaire "abattu" !

En pleine heure de pointe, un lampadaire supportant des feux de circulation a été fauché par un camion et s'est affaissé sur une automobile et une camionnette. Le conducteur du camion qui, en plus, a heurté une automobile, est légèrement blessé.

L'enquête sur Pointe-aux-Trembles

Construction de réservoirs accordée, puis rescindée

par Jean DENECHAUD

Dans son témoignage qui a marqué la fin des audiences de l'enquête sur l'administration de Pointe-aux-Trembles, l'ex-maire Louis-Philippe Saint-Pierre a relaté hier les circonstances entourant l'octroi, puis la rescision du permis de construction de réservoirs par la compagnie Shell Canada Limited sur la rive du fleuve Saint-Laurent.

Le président de la Commission, le juge Georges-H. Long, de la Cour provinciale, a ajourné **pro forma** au 6 mai la tenue d'audiences, au cas où il serait nécessaire d'obtenir de nouveaux renseignements ou de faire comparaître d'autres témoins.

L'ex-maire Saint-Pierre a déclaré hier sur la question de l'obtention d'un permis de construction de réservoirs sur la rive du fleuve par la compagnie Shell que les représentants de cette entreprise pétrolière s'étaient rendus à l'hôtel de ville et avaient eu une entrevue avec lui.

Il s'en était référé à l'ingénieur de la ville qui à son tour avait consulté l'avocat de Pointe-aux-Trembles sur le sujet.

M. Saint-Pierre produit à la Commission une lettre comprenant une directive juridique sur la question, laquelle comportait que l'on n'était pas en mesure de refuser le permis, la ville n'étant pas propriétaire du fond du fleuve.

Une résolution du conseil a été adoptée accordant ce permis, lequel a été annulé plus tard.

L'ex-maire relate que la question avait soulevé une profonde "émotion politique". Des gens auraient fait du porte à porte puis étaient venus à l'hôte de ville pour protester. Une injonction a été maintenue par la Cour supérieure.

On s'opposait à la construction des réservoirs, du point de vue esthétique. On soutenait que cela pouvait enlaidir l'endroit où ces réservoirs seraient construits.

Une seule rencontre

M. Saint-Pierre déclare n'avoir eu aucun contact avec les représentants de la compagnie Shell, à l'exception de la première rencontre, à l'hôtel de ville.

— On a prétendu, dit-il, que j'avais eu des "approches" avec les représentants de la compagnie. Je déclare que c'est faux.

L'injonction a été maintenue sur une question de droit; le motif du maintien de la procédure comportait que la compagnie Shell n'avait pas obtenu de bail des Ports nationaux.

L'ex-maire termine son témoignage en déclarant qu'il avait lu les premières dépositions faites à l'enquête, mais qu'il avait cessé de les lire, celles-ci devenant trop volumineuses.

Il s'est présenté avec l'intention de répondre à toutes les questions que l'on voudrait lui poser. Si la Commission a des renseignements à lui demander sur des points spécifiques, il se fera un plaisir de revenir pour y répondre.

Le prêt de l'auto du maire à la police

Le capitaine de police Gaétan Durocher lui succède dans le box et témoigne au sujet du prêt de l'automobile de M. Saint-Pierre au Service de la police.

Cela se produisit lorsqu'il y eut une épidémie de vols dans les maisons privées et dans les écoles; on avait décidé alors d'emprunter des voitures à des particuliers et on utilisa également la voiture de M. Lachapelle.

Ces emprunts étaient faits pour ne pas détourner les autos de la police de leur travail habituel. Il se peut que l'on se soit servi du véhicule de l'ex-maire durant un mois, il se peut également qu'on ait fait 20,000 milles, cela n'a pas été porté à sa connaissance.

M. Leo Levert, agent de liaison et vice-président de Beaver Asphalt, nie qu'il ait fait une demande de souscriptions pour la campagne électorale de 1967.

"On a prétendu, a-t-il déclaré, que j'avais été un organisateur d'élection. Pourtant, j'étais à cette époque, en dehors de la province, à des milliers de milles de Pointe-aux-Trembles."

Précédemment à cette campagne, il s'était occupé à obtenir des estimés pour des travaux et leur paiement, ce qui prenait tout son temps.

"Lorsqu'on a des contrats pour un quart de million, dit-il, il faut 'patiner vite', autrement s'il y a changement d'administration, on peut tenir longtemps un sac vide."

ANJOU

SUITE DE LA PAGE 3

ajouté que cette mise au point s'imposait à cause des soupçons qui auraient pu jeter un discrédit sur la profession du barreau. Me Dansereau s'est dit satisfait de l'intervention du juge.

Le procureur du gouvernement n'a pas nommé les personnes qui exercent ce chantage ou font ces pressions. Il a toutefois déclaré qu'il s'agit-là de faits rapportés par le ministère des Affaires municipales et que son intervention et son avertissement ont été faits avec l'accord du ministre. Il a ensuite demandé au greffier de noter cet avertissement dans le procès-verbal de l'enquête, de même que les interventions faites sur cette question.

DRAPEAU

SUITE DE LA PAGE 3

Montréal devint plus attrayant, plus fréquenté. Vinrent le Conseil des arts de la région, la Place des arts attendue depuis 50 ans, des expositions d'art dans les parcs publics.

"Nous croyons que le tout est essentiel à la vie publique et nous avons tenté de le faire mieux. Nous avons tenté de faire des choses essentielles mais de façon plus agréable.

"Pourquoi une chose essentielle comme le métro ne peut pas être aussi prestigieuse ? Nous aurions pu avoir des wagons ressemblant à des chars à boeufs et faire toutes les stations de la même façon, des stations qui auraient ressembler à de vastes salles de toilette.

Et le maire Drapeau de faire également allusion à Expo 67.

"Nous avons eu l'exposition universelle. Nous avons établi très haut la signification que devait prendre cette expo. Ce fut un succès tel que Terre des Hommes ne veut pas mourir. Une institution d'ordre culturel ayant un budget de 25 millions de dollars ne pouvait pas disparaître du jour au lendemain. Si l'on calcule la liste de paye de Terre des Hommes, cela correspond à la liste de paye de plus d'une grande industrie.

'Pour nous, lorsque nous avons élaboré notre politique générale, il nous a paru de notre devoir d'appliquer à la lettre la vraie signification du mot urbanisme et du mot humanisme' nota d'autre part le maire Drapeau.

Le visage français de Montréal

Enfin, Me Drapeau a parlé du visage français de Montréal.

"Il y a un effort qui se fait, fit-il remarquer, en réponse à une question. Par exemple, plus d'établissements commerciaux répondent en français à la clientèle. Même les emballages respectent davantage le français. Même la ville fait en sorte d'améliorer le visage français. Il y a une amélioration qui doit se continuer. Il est dans l'intérêt de tous les citoyens d'identifier Montréal comme ville française. Cela ne veut toutefois pas dire qu'il faut pratiquer l'isolement."

MEURTRE

SUITE DE LA PAGE 3

comparaître sous une accusation de voies de fait, sur la personne de sa femme qu'il avait tenté d'étouffer il y a deux semaines.

C'est le mari lui-même qui s'est livré au bureau du détachement de Campbell's Bay de la Sûreté du Québec en avouant au caporal Réal Turner ce qui venait de se produire dans sa maison.

Les policiers se sont rendus sur les lieux pour constater qu'il n'avait pas menti.

Le coroner du district judiciaire de Pontiac, le Dr Harold Laycock, a constaté la mort de la femme qui aurait succombé instantanément. Selon lui, elle avait été atteinte de deux et peut-être trois balles de fusil. Trois plombs ont été retrouvés sur le plancher.

Le caporal René Marchand, de l'Escouade des homicides de la Sûreté du Québec à Montréal, s'est rendu à Bryson où il a pris charge de l'enquête.

L'enquête du coroner doit se tenir d'ici la fin de semaine.

Entre-temps, on se demandait ce matin si le corps de la victime serait transporté dans la métropole pour l'autopsie ou si, tout simplement, un pathologiste de l'Institut médico-légal ne serait pas dépêché sur place.

Le confident des jeunes

L'agent Charles Lecours, du Service de la police de Laval, tente de devenir le confident des jeunes. Plutôt que d'agir en policier, il se transforme en psychologue et évite de nombreuses comparutions aux jeunes qui ont commis des délits de nature criminelle. En aucun cas, il ne révélera à la police le nom d'un jeune qui lui confesse avoir commis un délit.

Baisse de la délinquance juvénile à Laval

par René-François Désamoré

La délinquance juvénile est en nette régression à Laval. Toutefois, cette régression est assez paradoxale.

En 1967, 43 p. 100 des 627 arrestations pour délits criminels étaient des adolescents, soit un total de 279 jeunes gens et jeunes filles. En 1968, le pourcentage de délinquance juvénile est resté le même, mais il y a eu seulement 254 arrestations d'adolescents pour délits criminels sur un total de 591.

Les adolescents sont spécialisés dans quelques délits bien précis. En premier lieu vienne les vols avec effraction, suivis immédiatement des vols simples et des vols d'autos. Quelquefois, des adolescents ont commis moins de vols avec effraction et de vols simples, mais on note une augmentation des vols d'automobile.

Même si l'ouest de la ville, particulièrement l'ex-ville de Chomedey, est le secteur où les citoyens sont les plus privilégiés socialement, la plupart des délits criminels y ont été commis. La police ne peut expliquer les raisons de cette concentration de la délinquance juvénile dans la partie ouest de la ville de Laval.

Une ville privilégiée

Selon M. Léo Lequin, directeur du Service de la police de Laval, qui admet que la délinquance juvénile est le problème majeur de la police de Laval, la régression de la délinquance juvénile est due à la présence d'une part du policier juvénile qui évite de nombreuses comparutions à de jeunes délinquants et d'autre part au policier éducateur qui chaque année rencontre des milliers d'élèves dans toutes les écoles de la ville. Des conférences sont données, des séances spéciales avec projection de diapositives sur la drogue, l'alcool, la sécurité routière, etc., informent la jeunesse des dangers qu'elle peut courir.

Expérience et initiative

De plus, ajoute le directeur Lequin, "les policiers de Laval ont acquis l'expérience d'une grande ville et de nombreux policiers qui n'ont reçu aucune formation ont montré qu'ils avaient beaucoup de coeur au ventre en risquant leur vie à de multiples reprises".

M. Lequin estime que la population de Laval peut être fière de son corps policier qui "montre beaucoup d'initiative". Pour se perfectionner, une trentaine de policiers suivent ou ont suivi des cours de criminologie à l'Université de Montréal et au collège de formation des gardes de Saint-Vincent-de-Paul. Tout ceci explique également la régression de la délinquance dans son ensemble qu'il s'agisse de délits criminels impliquant des adolescents ou des adultes.

"La ville de Laval jouit d'un autre avantage, ajoute encore le directeur de la police. Nous avons une classe de gens privilégiés qui bénéficie d'un revenu supérieur et d'une bonne éducation, ce qui peut aussi expliquer qu'il y a moins de délinquance à Laval qu'ailleurs".

Moins de policiers qu'ailleurs

Pourtant, dans un pamphlet expédié par la poste à tous les contribuables, le maire de Laval souligne qu'il n'y a à Laval que 1.1 policier par mille habitants alors que dans la plupart des villes du Québec, il y a de deux à trois policiers par 1,000 de population. Ce qui rend le travail de la police de Laval encore plus méritoire.

Bien qu'il soit satisfait du résultat obtenu, M. Lequin veut accentuer son effort pour réduire davantage la délinquance juvénile, il souhaite notamment augmenter l'effectif de la section de l'Aide à la jeunesse. Il a d'ailleurs soumis une requête en ce sens aux autorités municipales.

DISPARUE

La police de Saint-Hubert recherche activement cette étudiante de 16 ans, Lynda Pinsonneault, qui est disparue le 11 avril dernier, de la maison de ses parents, au 2245, rue Adelaide, à Saint-Hubert. Elle mesure 5' 8", pèse 115 livres, a le teint médium et les yeux bleus. Ses cheveux, courts sur sa photo mais longs au moment de sa disparition, sont blonds. Elle est bilingue. Elle aurait été vue pour la dernière fois alors qu'elle montait dans une Chrysler rouge 1961 portant des plaques d'immatriculation du Manitoba. Elle portait un manteau bleu marine, un pantalon et des souliers bruns. On croit qu'elle était accompagnée d'une amie nommée Micheline. Elle fréquente les restaurants de Saint-Hubert. Toute personne pouvant fournir des renseignements sur les allées et venues de la jeune fille est priée de communiquer avec la police de Saint-Hubert en composant: 676-1831.

Des propriétaires de Longueuil réclament aussi un référendum sur la fusion à Jacques-Cartier

par Claude MASSON

Après l'Association des propriétaires de Jacques-Cartier, c'est au tour de l'Association des propriétaires de Longueuil de faire circuler une requête dans les rues de la ville afin de recueillir le plus grand nombre de signatures des contribuables pour réclamer un référendum sur la fusion de ces deux villes.

Les deux associations veulent atteindre ensemble un objectif de 5,000 ou 6,000 signatures afin que le ministre des Affaires municipales du Québec se rende à leur désir d'une consultation populaire précédant le regroupement des territoires de Jacques-Cartier et de Longueuil pour former une ville de près de 100,000 âmes.

La requête en circulation à Longueuil stipule que les règlements de fusion ont été adoptés sans consultation préalable avec la population et que cette façon d'agir brime les citoyens dans l'essence même d'une saine démocratie.

Il est dit en plus que les articles du règlement de la fusion permettant de faire ou d'amender des règlements relatifs au plan directeur et au zonage et celui autorisant le conseil provisoire à emprunter jusqu'à $2 millions et demi, et ce, sans l'approbation des propriétaires dans les deux cas, sont ultra vires dans la loi des cités et villes "et une porte ouverte qui permettra les pires abus".

La requête ajoute que les conseils de Jacques-Cartier et de Longueuil sont élus jusqu'en novembre 1969 et non en novembre 1970 comme l'autorise de droit le règlement de fusion.

Enfin, l'Association des propriétaires de Longueuil accuse le conseil d'avoir fourni des informations "totalement tendancieuses" aux contribuables et d'avoir voté le règlement de fusion "sans avoir étudié la situation financière des deux municipalités, sur des bilans audités".

Par ailleurs, tout comme l'a fait sa consoeur de Jacques-Cartier, l'Association des propriétaires de Longueuil organise une assemblée monstre ce soir, à huit heures, au sous-sol de l'église Saint-Pierre-Apôtre, sur le boulevard de Gentilly, pour discuter du projet de regroupement.

L'employeur du maire de St-Hubert agit comme notaire de la municipalité

par Claude MASSON

Sans qu'il n'y ait absolument rien d'illégal à cela mais considérant qu'il pourrait facilement y avoir un conflit d'intérêt, des contribuables de Saint-hubert commencent à se poser de sérieuses questions sur les relations qui existe entre le maire et le notaire de la ville.

Au fait, le notaire de la ville, Me Robert Guinard, est aussi l'employeur du maire, M. Aldas Boileau.

Comme M. Boileau est "l'assistant" du notaire Guinard, il peut être appelé à préparer des contrats de la ville qu'il confie lui-même, comme maire, au notaire en question.

Me Guinard était déjà notaire de la ville de Saint-Hubert avant l'élection à la mairie du maire Boileau. Mais comme il y aura un an dans quelques jours que M. Boileau est à la tête de l'administration municipale, plusieurs citoyens comprennent difficilement qu'il n'y ait pas eu un changement de notaire, tout au moins par "délicatesse" et pour éviter avec certitude ce qui pourrait devenir un conflit d'intérêt si le maire prépare effectivement des contrats pour la ville, même si ceux-ci sont évidemment signés par le notaire Guinard.

Pour l'année 1968 seulement, Me Guinard a reçu des honoraires de l'ordre de $25,607.95 de la part de la municipalité de Saint-Hubert, dont presque la moitié au chapitre des ventes pour taxes.

Ces honoraires ont été payés pour des travaux exécutés pour la ville elle-même, à la suite de résolutions adoptées par le conseil municipal.

Dans plusieurs cas, spécialement en ce qui concerne la vente de terrains appartenant à la municipalité et cédés à des intérêts privés, la ville choisit le notaire, mais c'est l'acheteur qui paie.

Des enquêteurs du ministère de la Justice, qui ont été délégués à Saint-Hubert pour faire certaines vérifications, notamment à la suite de plaintes formulées par l'Action civique de Saint-Hubert, seront saisis de ce nouveau sujet d'ici peu.

Une innovation à l'université McGill

Frais de scolarité distincts pour les étudiants québécois ou non-québécois

L'Université McGill a adopté une nouvelle échelle de frais de scolarité pour les étudiants qui vont s'inscrire en automne.

Pour la première fois, une distinction est faite entre étudiants québécois et étudiants non-québécois.

Les non-québécois payeront entre $185 et $255 de plus par année.

Pour les "Québécois bona fide" la scolarité sera de $460 pour toutes les facultés, à l'exception de celles de l'agriculture et de l'économie domestique, dont la scolarité est fixée à $450.

Les étudiants non-québécois acquitteront la scolarité normale, qui se situe entre $635 et $715.

Faits divers

Arrêtée avec 1,200 billets de loterie

Une jeune femme de 22 ans a été appréhendée hier soir en face du 4531, rue Chabot, en possession de 1,200 billets de loterie sur le baseball, de la série Expo Five Ways, par les agents Jacques Hébert et Raymond Laframboise, de l'Escouade de la moralité du Service de la police de Montréal.

La femme devait comparaître en Cour municipale ce matin.

Corps repêché

Le corps d'un jeune homme de 21 ans, qui s'était noyé le 17 février, a été repêché de la rivière des Prairies, vers 1 h 15 hier après-midi, en face du 8616 est, boul Gouin, à la hauteur de la 16e Avenue, dans le district Rivière-des-Prairies.

Il a fallu avoir recours aux pompiers et à une chaloupe pour sortir de l'eau le corps de M. André Pichette, du 876, rue Papineau, dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul, à Laval.

Le jeune homme s'était noyé avec un compagnon au cours d'une excursion en moto-neige sur la rivière des Prairies.

Auto sous un camion : jeune homme tué

Un jeune homme a été tué sur le coup lorsque son auto a heurté, vers 1 h 10 hier après-midi, l'arrière d'un camion-remorque en stationnement en bordure de la route no 2, à Saint-Barthélemy, près de Berthier, à environ 50 milles de Montréal.

Il a fallu plusieurs minutes aux policiers pour dégager l'auto de M. Michel Dubois, 23 ans, du 9611 rue Iberville, dans la métropole, qui était restée coincée sous le camion.

$500 tirés du "Tonneau"

Un individu armé d'un revolver s'est emparé de la somme de $500, vers 9 h 30 hier soir, au bar-salon au Tonneau, 4128 est, rue Sainte-Catherine.

Le bandit a pris la fuite dans une direction inconnue.

Mort d'un jeune motocycliste

BERTHIER — Un jeune homme de 18 ans, M. Jean-Pierre Paquin, de Rivière-Bayonne, comté de Berthier, a perdu la vie, vers 9 h 45, hier soir, lorsque sa moto a dérapé en face du 450, rue Rivière-Bayonne-Sud, à Berthier.

Un garçonnet tue sa mère par accident

Une mère de famille de 29 ans, Mme Raoul Faille, du rang Saint-Rémi, à Sainte-Clothilde, comté de Châteauguay, a été tuée, vers 4 h 10 hier après-midi, d'une décharge de fusil tirée accidentellement par son fils de huit ans.

Camion retrouvé avec son contenu : quatre détenus

Quatre individus devaient comparaître ce matin relativement au vol d'un camion-remorque contenant des tissus de confection évalués à $60,000, perpétré mercredi dernier, à l'arrière de la compagnie Garcia Transport Ltée, au 2350 est, boul Saint-Joseph.

Les suspects ont été appréhendés, dans la nuit de lundi à mardi dans une maison de ferme de Sainte-Julie-de-Verchères, au cours d'une descente des détectives du poste no 3 de la police de Montréal.

Les policiers ont retrouvé le camion et une partie de la marchandise (pour $35,000) dans une grange de la même ferme. Un revolver a aussi été trouvé dans la maison.

Un porte-parole de la police a fait savoir que d'autres personnes, qui ont fui la ferme à l'arrivée des policiers, sont recherchées en rapport avec cette affaire.

VERDUN
UNE VILLE À REBÂTIR...

par Florian BERNARD

Verdun est une ville à rebâtir.

Une ville à redessiner également.

Le développement anarchique des dernières années a eu pour résultat de concentrer l'habitation au coeur des quartiers à vocation commerciale, de sorte qu'il est maintenant difficile de délimiter les zones résidentielles de celles qui sont industrielles. C'est un casse-tête municipal. Il fallait, certes, beaucoup de courage de la part des administrateurs actuels pour ordonner la réalisation, par étapes, d'un vaste programme de rénovation urbaine. C'est chose faite — du moins sur papier — et les années qui suivront verront la ville se transformer.

Première urgence; la délimitation de quartiers distincts. Verdun aura ses zones résidentielles et ses secteurs commerciaux. C'est la première étape d'un plan directeur logique et rationnel. Il a fallu débourser $75,000 pour en arriver à cette seule conclusion.

Le vaste programme de rénovation urbaine divulgué récemment par la ville, et préparé par la firme Surveyer, Nenniger et Chênevert Inc., avec la collaboration de Lambert, Buissière et Aubry, est un document de taille, tant pour son volume que pour ses recommandations. Projet audacieux, sûrement, mais qui fut quand même adopté à l'unanimité par les administrateurs municipaux. LA PRESSE a publié, en primeur, il y a quelques semaines, les grandes lignes de ce projet de rénovation qui dépasse, en importance, celui de la Petite Bourgogne.

Audacieux, ce projet l'est.

Ne recommande-t-il pas la rénovation complète de plus du tiers du territoire de Verdun ? Les secteurs à rénover, souligne le rapport, s'établissent comme étant toute la région située à l'est de la rue Gordon. C'est énorme. De plus, en ce qui a trait aux autres secteurs, le rapport recommande une série de transformations radicales.

Pour parvenir à déterminer les zones nécessitant une rénovation, les enquêteurs ont divisé la ville en treize îlots d'étude. Un questionnaire a été préparé et les résidents ont fourni des réponses. Les renseignements obtenus ont été rées par la ville. Le résultat est impresrées par la vil.e Le résultat est impressionnant. Quatre zones devront être complètement rebâties — le terme n'est pas trop fort — c'est-à-dire les secteurs Evangéline, Rhéaume, Brassard-May et Wellington. C'est toute la partie est de la ville, celle qui borne Montréal, qui sera rénovée.

La première recommandation au rapport confirme la priorité de la zone Brassard-May. On en fera une zone essentiellement résidentielle, allant même jusqu'à exproprier, puis démolir, certaines usines désaffectées situées dans ce quartier.

Un besoin urgent

Comme nous l'avons dit au début de cet article, Verdun constitue une sorte d'agglomérat où les pâtés de maisons résidentielles sont noyés parmi les commerces.

Il n'existe à Verdun à peu près aucune donnée relative à la planification de l'aménagement physique du territoire municipal. En effet, même si au cours des ans la ville a joui d'une saine administration dans l'ensemble, il n'en demeure pas moins que le secteur de la planification urbaine fut presque totalement négligé.

Le seul document présentement disponible et témoignant d'une certaine préoccupation à ce sujet est le règlement de zonage NO. 128 datant du 8 février 1932 et regroupant des principes généraux d'utilisation du sol entrecoupés de directives concernant la construction. Précisons immédiatement que ce règlement, même avec ses amendementsôql ne constitue pas un outil de travail valable dans la poursuite des objectifs de développement du territoire.

Retenons aussi que les dispositions réglementaires de la ville se situent à l'opposé des tendances modernes de zonage et d'utilisation du sol, c'est-à-dire le "comprehensive planning". Verdun a, durant des années, lutté pour conserver les lois de la prohibition de l'alcool, mais a négligé de planifier son territoire.

La décision des dirigeants actuels de la ville de rénover le territoire est d'autant plus méritoire que rien, ou presque rien, n'a été fait durant un siècle.

Administration saine

De toutes les municipalités entourant Montréal, Verdun est peut-être celle dont la situation financière est demeurée la plus stable. C'est dont un atout majeur pour se lancer dans la rénovation urbaine. Il est vrai que si la dette per capita des citoyens de Verdun est demeurée l'une des plus basses, c'est probablement dû, en partie, à l'absence totale de politiques de réaménagements. Mais il n'est jamais trop tard pour commencer. C'est précisément ce que l'administration du maire J. A. Gariépy a compris. La ville peut se "payer" la rénovation. Le pouvoir d'emprunt de Verdun est vaste. Ses finances sont excellentes. Le développement de l'île des Soeurs, véritable mine d'or, permettra à l'administration d'investir dans les zones grises, particulièrement celles qui bordent la métropole. L'aisance des uns profitera aux autres.

Les salaires

L'enquête des auteurs du rapport a révélé que la plupart des salaires dans les secteurs généraux à rénover se situent entre $3,500 et $5,500 par année et se distribuent de la façon suivante : 11.6 p. cent entre $3,501 et $4,000, 15 p. cent entre $4,501 et $5,000 et enfin 20.2 p. cent entre $5,501 et $5,500. L'augmentation des salaires dans ces zones est inférieure à la hausse de l'indice du coût de la vie. Nous sommes donc en présence d'une couche importante de la classe dite "moyenne" et tout, dans ces secteurs, contribue à traduire cette réalité; voitures usagées, épiceries du coin, haute densité de population, propreté dans la laideur, etc. Nous retrouvons de tels quartiers à de nombreux endroits dans Montréal (plateau Mont-Royal, Rosemont, etc). Ce n'est pas la zone grise typique du centre-ville, mais c'est déjà la zone des "tireurs de ficelles" où les budgets familiaux s'équilibrent difficilement. La situation est donc claire: le secteur général de rénovation constitue un réservoir de loyers modiques décents, très recherchés par les familles à revenus modiques.

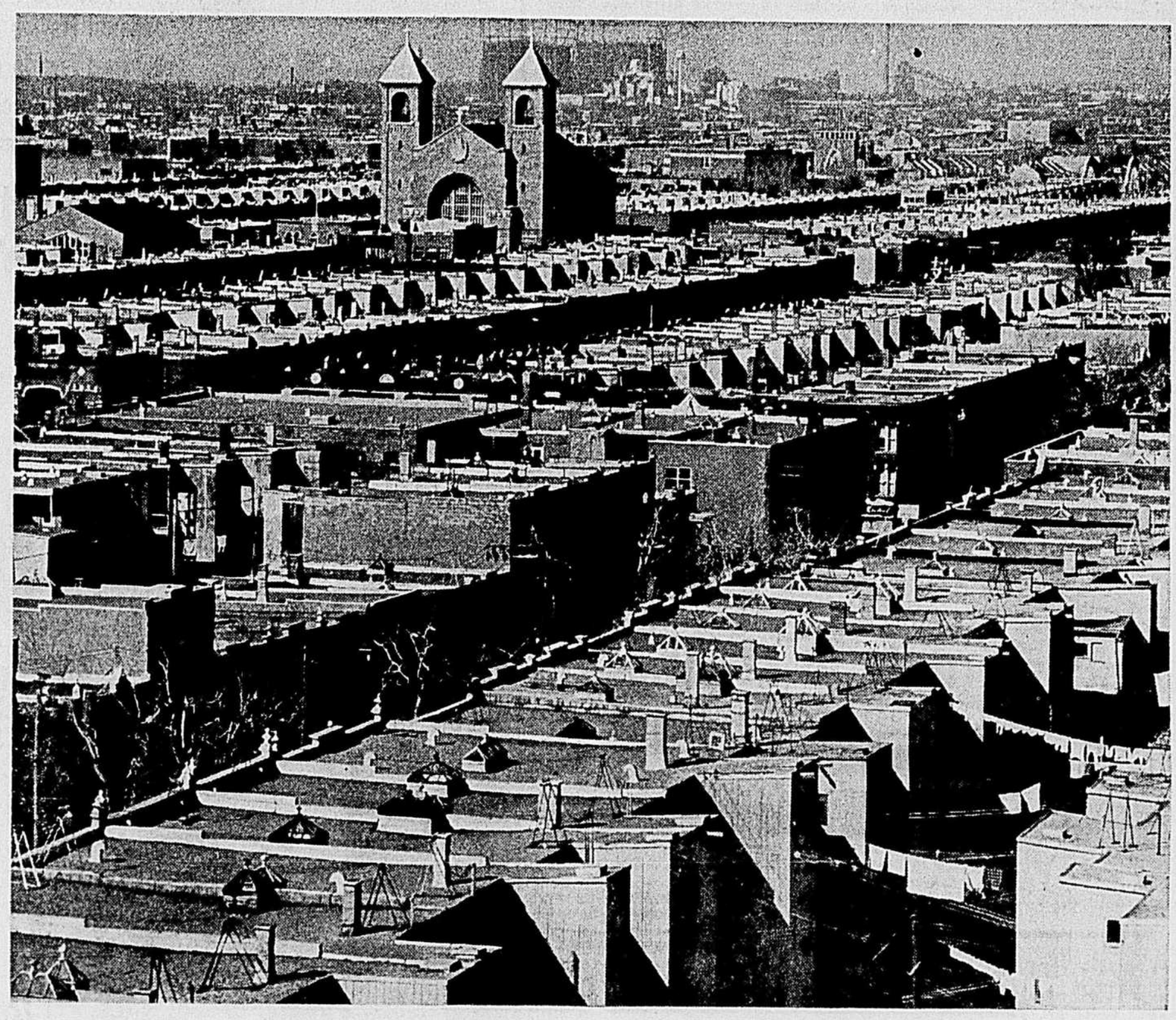

Des toits, tous semblables, et des centaines de façades aux briques rognées par le temps, voilà l'aspect de l'un des quartiers à rénover. L'âge moyen des maisons est d'environ cinquante ans. Plusieurs logements sont toutefois en bon état. Ils seront plutôt rénovés que démolis. Environ 10 p. 100 de ces logements sont à détruire.

Photos Michel Gravel, LA PRESSE

Appréciation des logements

Toutes les maisons situées dans les quatre secteurs de rénovation décrites dans le rapport ne sont pas à démolir. Plusieurs de ces constructions sont encore en excellente condition physique, même si elles datent en moyenne de 50 ans ou plus. Certaines de ces maisons reposent sur de solides socles de béton. D'autres possèdent de bonnes façades. Verdun n'a pas l'intention de tout raser. Loin de là. D'ailleurs, le fait de tout raser pour construire une série de logements identiques, sorte de "ghetto social", ne plaît guère aux administrateurs de la ville. Seules les maisons considérées comme "mauvaises", soit près de 10 p. 100 seront démolies. Les autres seront rénovées. On tentera également de conserver un aspect distinct à chacune de ces maisons, évitant ainsi de dessiner un quartier homogène où la ressemblance physique des logements désigne rapidement la classe indigente des gens qui les habitent.

L'appréciation générale des logements situés dans les secteurs de rénovation se traduit comme suit: logements nettement mauvais, 8.9 p. cent, logements moyens (à rénover), 68.7 p. cent, logements bons (rénovation mineure), 13.2 p. cent et logements très bons, 9.2 p. cent. Aucun logement sur les 651 situés au coeur de la zone de rénovation n'a reçu le qualificatif "très mauvais", c'est-à-dire taudis. Il existe certainement quelques logements de qualité piètre dans la zone de rénovation, mais pas en quantité suffisante pour apparaître à l'échantillonnage.

Autre constatation, près de 50 p. 100 de la population habite le même logement depuis au moins 5 ans. Cette annotation révèle une situation très différente de celle de Montréal où les moyennes d'occupation varient extrêmement. C'est donc dire qu'à Verdun, les gens demeurent longtemps au même endroit, ce qui constitue un atout majeur dans un programme de rénovation urbaine. Les logements rénovés seront, de façon générale, occupés par les mêmes personnes.

Les zones de rénovation

Les limites de rénovation (plus du tiers du territoire de Verdun) sont délimitées de cette façon dans le rapport.

Zone EVANGELINE: Cette zone est limitée par le canal de l'aqueduc au nord, par la rue Dupuis à l'est jusqu'à la rue Newmarch, sur Newmarch vers l'ouest jusqu'à Hickson, Hickson vers le nord jusqu'à Banantyne, Banantyne à l'ouest jusqu'à la ligne de lot entre la rue Church et la rue Galt, le prolongement de cette ligne vers le nord jusqu'au boulevard Champlain, pour revenir vers la rue Galt et se prolonger une fois de plus au nord jusqu'au canal de l'aqueduc.

Zone RHEAUME: La rue Hickson limite cette zone à l'ouest, puis la limite longe la rue Ethel vers l'est jusqu'à la rencontre du boulevard LaSalle. Enfin, la rue Rhéaume constitue la limite de cette zone dans sa partie sud et est.

Zone BRASSARD-MAY: Cette zone est bordée au nord par le boulevard LaSalle jusqu'à son intersection avec l'avenue Verdun et de là jusqu'à l'autoroute Bonaventure.

La limite longe ensuite l'autoroute Bonaventure vers le sud jusqu'à la rencontre de la rue Wellington, puis longe celle-ci vers l'ouest jusqu'à la rue River vers le nord, jusqu'à l'intersection de la rue Rushbrooke, et, sur cette dernière, jusqu'à la rencontre du boulevard LaSalle. Il faut ajouter à cette zone le petit îlot au nord de l'avenue Verdun à proximité des limites de la ville.

Zone WELLINGTON: La zone se définit par deux bandes latérales de chaque côté de la rue Church et de la rue Wellington.

Les principales recommandations

Voici les mesures de rénovation proposées par le rapport pour chacune des zones décrites plus haut. A noter que la zone Brassard-May a été qualifiée de prioritaire. C'est donc dans ce secteur que les premiers travaux de rénovation débuteront.

EVANGELINE: Consolidation immédiate de la vocation commerciale des rues Bannantyne et de l'Eglise. Implantation progressive de petites industries sur la partie résiduelle de la zone. Réorganisation complète de la circulation sur Galt et de l'Eglise.

Aménagement de terrains municipaux de stationnement.

Zone RHEAUME: Vocation résidentielle du secteur. Développement des rives de façon rationnelle. Réorganisation du noeud Wellington-LaSalle.

BRASSARD-MAY: Etablir l'utilisation résidentielle de toute la zone. Construction de logements pour familles à revenus modiques, aux termes de la loi sur l'habitation. Acquisition par expropriations ou de gré à gré de toutes les propriétés comprises dans cette zone. Rénovation des immeubles jugés encore bons. Destruction des autres. Destruction également des bâtisses industrielles du secteur. Utilisation des espaces libérés à des fins de logements subventionnés. Revente à l'entreprise privée des terrains non utilisés, pourvu qu'ils servent à ériger des immeubles résidentiels. Prévoit une population de 10,000 personnes dans cette zone. Aménagement de plusieurs parcs de stationnement. Aménagement paysagiste du territoire et création d'îlots de verdure.

Rares sont les villes qui ont connu une expansion démographique aussi rapide que Verdun. En cinquante ans, la population est passé de 2,000 à 80,000 habitants. Jusqu'au moment de l'annexion de l'île des soeurs, Verdun, avec 1.5 p. 100 du territoire de la zone métropolitaine, abritait 4.1 p. 100 de la population totale alors qu'une ville comme Saint-Laurent, avec 4½ p. 100 du territoire métropolitain, ne comptait que 2.6 p. 100 de la population du même territoire.

L'accroissement le plus important de population fut enregistré en 1911 alors qu'il a été de 501.3 p. 100 par rapport au chiffre de 1901. Notons cependant que depuis 1956, l'augmentation de la population se situe bien en deçà de la moyenne métropolitaine et sensiblement en deçà de la moyenne montréalaise. Cette chute démographique s'explique en grande partie par le haut degré de saturation de territoire. En effet, la partie urbanisée de la ville ne dispose que de 51 acres de terrains vacants pour répondre à la demande de développement.

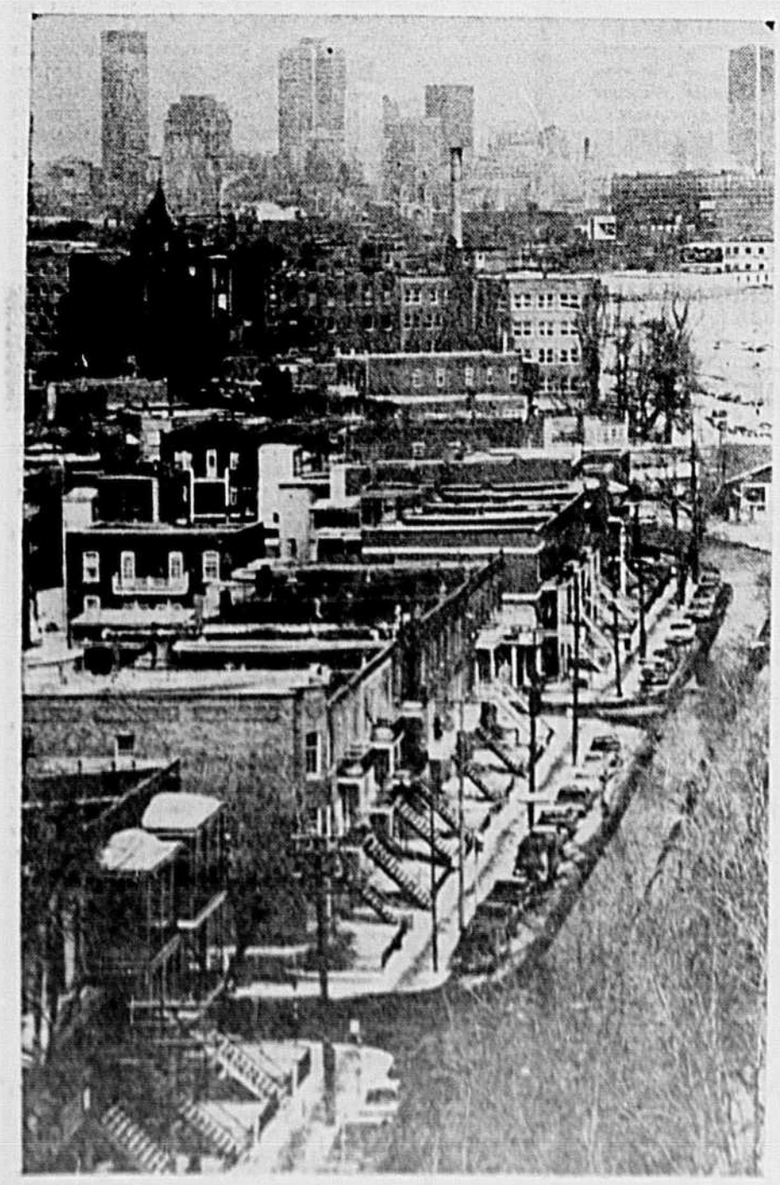

Ce quartier à population dense disparaîtra. Il fera place à une série de logements modernes destinés aux familles à revenus modiques. Située à quelques pas de Montréal, dont on aperçoit les gratte-ciel, la zone Brassard-May a été désignée comme étant prioritaire. C'est là que le pic démolisseur portera ses premiers coups.

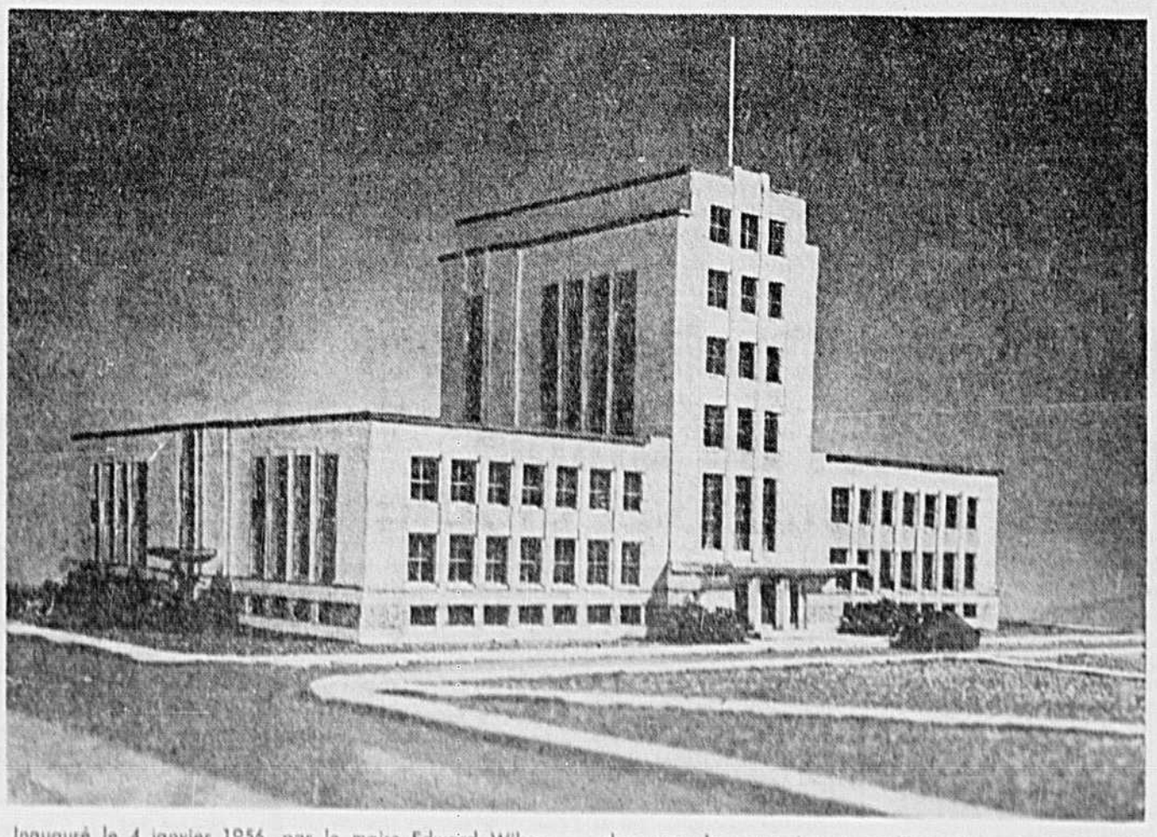

Inauguré le 4 janvier 1956, par le maire Edward Wilson, l'hôtel de ville de Verdun préfigure déjà l'aspect moderne de la future ville. Cet immeuble a coûté, à l'époque, un peu moins de $1 million. On estime qu'il en coûterait deux fois plus pour le construire aujourd'hui. Ce qui fait dire à plusieurs qu'on aurait dû commencer à rénover il y a vingt ans... Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire.

45 étudiants expulsés du CEGEP Maisonneuve

par Lysiane GAGNON

Au CEGEP Maisonneuve, le conflit dure toujours et les deux parties se durcissent.

● 45 étudiants ont appris hier matin, par lettre enregistrée, leur expulsion du collège. Ils étaient déjà, depuis l'occupation du 16 avril, sous le coup d'une suspension et ont depuis refusé de signer la formule de ré-admission stipulant notamment qu'ils s'engageaient à respecter les structures et les règlements du collège, et à ne rien faire qui puisse nuire au fonctionnement de l'institution. Cela porte le nombre des expulsions à 50, les cinq membres du comité de coordination étudiant ayant été renvoyés peu après l'occupation.

● Des négociations ont eu lieu entre le comité des six, représentant les professeurs et les étudiants qui réclament un "CEGEP démocratique", et elles ont abouti à une impasse totale.

Le comité des six, dans une conférence de presse convoquée hier après-midi, a annoncé la rupture des négociations et dénoncé l'administration "qui a refusé de revenir sur une décision arbitraire, prise sans consultation véritable, et qui continue à refuser que des arbitres impartiaux fassent l'étude des dossiers des professeurs non-réengagés." Le comité demandait en substance la réévaluation des dossiers des 11 professeurs congédiés, la levée des sanctions imposées aux professeurs (six suspensions) et aux étudiants. Le secrétaire général du collège, M. Roland Arpin, affirme de son côté que l'administration a effectivement refusé de revenir sur une décision fondée sur "des évaluations sérieuses", mais qu'elle a consenti à accepter que les professeurs démissionnaires posent leur candidature au collège, et à accorder un délai (jusqu'au 2 mai) aux étudiants suspendus qui n'avaient pas encore pris rendez-vous avec les responsables des services aux étudiants.

Tout en annonçant la rupture définitive des négociations, le comité des six a annoncé la poursuite et l'intensification de la grève, ainsi que l'amorce d'une résistance à l'intérieur du collège, et enfin son intention de redonner au problème de Maisonneuve une portée plus générale, puisque des cas analogues de non-réengagements se retrouvent dans d'autres collèges, et que ces non-réengagements résulteraient d'une même structure du pouvoir à l'intérieur de ces institutions. Le comité se réclame de l'appui d'une partie des parents d'élèves de Maisonneuve: jusqu'ici, environ 250 parents ont signé une pétition réclamant la levée des sanctions et l'intervention du ministère de l'Education. Par ailleurs, les étudiants organisent ce soir une assemblée professeurs - parents - étudiants, au Centre Paul-Sauvé, et les professeurs, de leur côté, comptent participer, le weekend prochain, à une réunion qui grouperait des professeurs de plusieurs CEGEP, directement ou indirectement touchés par les non-réengagements.

Comment, dans tout cela, fonctionne le collège? "Il fonctionne, déclare le secrétaire-général, malgré quelques actes mineurs de sabotage ou de vandalisme. Lundi, le quart des étudiants étaient absents, selon l'évaluation faite de la présence aux cours."

Quant aux professeurs, sept d'entre eux ont reçu lundi matin un télégramme les avertissant qu'ils seraient passibles de bris de contrat s'ils ne se présentaient pas au collège. Il s'agissait, affirme M. Arpin, de professeurs qui ont refusé de motiver leur absence, et qui ont participé au piquetage, lequel se poursuit depuis lundi de la semaine dernière devant l'institution de la rue Sherbrooke.

Sauvageau donne son appui à Bertrand

Le député de Bourget à l'Assemblée nationale, M. Paul-Emile Sauvageau, votera pour Jean-Jacques Bertrand lors du prochain congrès. M. Sauvageau a dit que le premier ministre actuel est un ouvrier de la première heure et qu'il est le seul à posséder, parmi les candidats actuels, une longue expérience au sein du parti.

Il a aussi déclaré que M. Bertrand possède l'expérience de nombreux ministères; éducation, justice, terres et forêts, jeunesse, pour ne nommer que ceux-là. Le premier ministre actuel, a dit M. Sauvageau, "ne joue pas aux grands princes". Il a ajouté: "M. Bertrand est un homme honnête qui croit à l'action concertée, mûrement réfléchie, inspirée du sens commun et du sens pratique".

RECHERCHEZ ce symbole qui identifie le véritable fromage fondu gruyère d'origine Suisse
IMPORTED SWITZERLAND

Les Viandes A&P Votre Meilleur Achat!

BIFTECKS DE PALERON lb. 79c
BOEUF DE MARQUE ROUGE EXCELLENT POUR BRAISER,

BOEUF DE HAUT COTE lb. 79c
HACHE, FRAIS
EPARGNEZ 2c PAR LB. AVEC L'ACHAT D'UN PQT. DE 3 LBS. OU PLUS – LB. 77c

SAUCISSE DE PORC Pqt. 1 lb. 69c
LA BELLE FERMIERE

PATES DE POULET Pqt. 8 oz. 47c
LA BELLE FERMIERE

FOIE DE BOEUF LA SOURCE DE TOUTES LES VITAMINES, BELLES TRANCHES, PAS DE PETITS MORCEAUX lb. 49c
DE CHOIX, SANS PEAU, TRANCHE

BACON DE COTE EMP. HERMETIQUE Pqt. 1 lb. 79c
MARQUE SUPER-RIGHT, FUME, CUIT, TRANCHE, SANS COUENNE

SAUCISSES FUMEES Pqt. 1 lb. 55c
HYGRADE, SANS PEAU, EMP. HERMETIQUE

BOLOGNE HYGRADE Pqt. 16 oz. 49c
TRANCHE

JAMBON CUIT TRANCHE Pqt. 6 oz. 59c
SCHNEIDER

GIGOT D'AGNEAU lb. 59c
AGNEAU DU PRINTEMPS DE LA NOUVELLE-ZELANDE, IMPORTE, CONGELE

Aliments congelés

POIS A&P QUALITE DE FANTAISIE, CONGELES, Prix Rég. 55c – Epargnez 6c. Sac Poly 2 lbs. 49c
RONDELLES D'Oignon LEO D'OR, CONGELE, Prix Rég. 31c – Epargnez 4c. Pqt. 6 oz. 27c
REPAS SULTANA CONGELES, AU BOEUF, POULET OU DINDE. Pqt. 11 oz. 59c
HONEY DEW BREUVAGE A L'ORANGE, CONCENTRE, Prix Rég. 2/57c – Epargnez 15c. 4 Boites 10 oz. 99c
STEAKETTES de Boeuf SCHNEIDER CONGELEES, Prix Rég. 83c – Epargnez 10c. Pqt. 16 oz. 73c

Fruits Et Légumes Frais!

PAMPLEMOUSSES
BLANCS, MARSHSEEDLESS DE LA FLORIDE, GROSSEUR 48
10 Pour 69c

RAISINS BARLINKA lb. 49c
NOUVELLE RECOLTE, FRAICHEMENT ARRIVES DE L'AFRIQUE DU SUD

CAROTTES CULTURE DU TEXAS, Catégorie Canada No. 1. Sac Cello 2 lbs. 29c
OIGNONS Culture du Québec, Catégorie Canada No. 1, Jaunes, Pour la Cuisson. Sac Cello 2 lbs. 21c
BANANES GROSSES, SAVOUREUSES. lb. 14c
BETTERAVES DU TEXAS Catégorie Canada NO.1. Gros Pqt. 25c
NAVETS BLANCS DU TEXAS, Catégorie Canada No. 1. lb. 19c
CELERI CULTURE DE LA FLORIDE, Catégorie Canada No. 1, Grosseur 30. Chaque 33c
CHOUX CULTURE DE LA FLORIDE, Catégorie Canada No. 1, Verts et Fermes. lb. 12c
EPINARDS CULTURE DE LA FLORIDE Catégorie Canada No. 1. Sac Cello 10 oz. 29c
LAITUE CHINOISE DE LA FLORIDE Catégorie Canada No. 1. lb. 19c
ARTICHAUTS DE LA CALIFORNIE, Catégorie Canada No. 1. 2 Pour 29c

LIMITE 3 PAR CLIENT

DINDES
JEUNES CANADA CATEGORIE A, EVISCEREES, CONGELEES
5 a 10 Lbs. lb. 35c Emp. Hermétique

EPAULES DE PORC
MARQUE SUPER-RIGHT, FUME, CUIT, GENRE PICNIC
ENTIER lb. 49c | TRANCHE lb. 53c

QUARTS DE LONGE DE PORC lb. 79c
9 a 11 cotelettes par Pqt.
ACHETEZ CE FORMAT FAMILIAL ET EPARGNEZ

Choix De Fruits De Mer!

SAUMON EN MORCEAU lb. 69c
SILVER BRIGHT, CONGELE

MORUE A&P CONGELEE Pqt. 16 oz. 63c
CUITE DANS LA PATE

POISSON et Frites Pqt. 20 oz. 59c
DE MORUE, MARQUE HIGHLINER CONGELES. Prix Rég. 69c – Epargnez 10c

IL Y A UN MAGASIN A&P SITUE A:

* 3955 RUE FLEURY EST
* 2595 BLVD. DE SALABERRY
2448 RUE NOTRE DAME OUEST
5405 CHEMIN REINE-MARIE
6234 BOULEVARD MONK
2375 RUE CENTRE
* 6415 RUE SHERBROOKE OUEST
3421 AVENUE DU PARC
455 BLVD. DE MAISONNEUVE EST
* 2980 RUE BELANGER EST
* 9220 BLVD. LACORDAIRE – ST. LEONARD
* 1505 RUE ST. JEAN BAPTISTE – POINTE AUX TREMBLES
* 289 BLVD. D'IBERVILLE – REPENTIGNY
* 2125 BLVD. DE BLOIS (DUVERNAY) LAVAL
* 605 BLVD. LABELLE (CHOMEDEY) LAVAL
* 555 BLVD. SAMSON (STE DOROTHEE) LAVAL
* 3100 RUE NOTRE DAME – LACHINE
5144 RUE BANNANTYNE – VERDUN
* 340 BLVD. LAURENTIEN – VILLE ST. LAURENT
271 RUE ST. JACQUES – VILLE ST. PIERRE
* 4890 CHEMIN DES SOURCES – DOLLARD DES ORMEAUX
* 39 RUE DONEGANI – POINTE CLAIRE
* 145 RUE CARTIER – POINTE CLAIRE
* 2955 CHEMIN ST. CHARLES – KIRKLAND
* 43 RUE STE ANNE – STE ANNE DE BELLEVUE
* 97 BLVD. D'ANJOU – CHATEAUGUAY CENTRE
1461 RUE VICTORIA – ST. LAMBERT
454 RUE VICTORIA – ST. LAMBERT
* 60 BLVD. CLAIREVUE – ST. BRUNO
* 850 CHEMIN OKA – DEUX MONTAGNES
* 6 AVE. CAMERON – HUDSON

* STATIONNEMENT GRATUIT

JOURS D'ACTIVITÉ EATON

25% de rabais
Pneu Bulldog
GT 2+2
à large forme ovale

Ce pneu de qualité exceptionnelle ouvre la voie à toute vitesse. La semelle antidérapante à 7 rayures profondes est 10% plus épaisse qu'auparavant. Pneu fabriqué de 2 épaisseurs de "Polyester" et renforcé de 2 autres épaisseurs de "Fiberglas"* ajoutant ainsi à la qualité et au rendement. Un roulement plus doux est assuré même à une vitesse plus élevée. Rayure blanche sur un côté et rouge sur l'autre.

*Marque déposée

	Prix courant	Spécial		Prix courant	Spécial
E70-14 (7.35 x 14)	34.95	**26.21**	F70-15 (7.75 x 15)	37.95	**28.46**
F70-14 (7.75 x 14)	37.95	**28.46**	G70-15 (8.15 x 15)	40.95	**30.71**
G70-14 (8.25 x 14)	40.95	**30.71**	H70-15 (8.45 x 15)	46.95	**35.21**

Pose effectuée sans frais supplémentaires chez les concessionnaires suivants :

Station Service Boyer, 4460, avenue Verdun.

F. McCaffrey Shell, 3405 Décarie.

Garage M. Milan, 125, Chemin Chambly, Ville Jacques-Cartier.

Station Sunoco, 100, boul. Métropolitain, Pointe-Claire.

Station Paul King Texaco, Chemin des Sources, Dollard-des-Ormeaux.

Station Service Texaco, 2715, Chemin Chambly, Ville Jacques-Cartier.

A. Ouimet, Shell, 1045 de Salaberry.

J. Sigouin, 1625 Saint-Martin, Chomedey.

Station Service Monkland, 5410, rue Monkland.

Uniroyal Truck Centre, 896 Montée-de-Liesse.

Pierrefonds Shell, 450, Montée St-Charles, Pierrefonds.

M. St. John Shell, 2800 est, rue Sherbrooke.

Kirkland Shell, 2950 Montée St-Charles.

R. Bourgon, Station Service Shell, 6050 Montée Saint-Léonard, Ville d'Anjou.

Uniroyal Centre, 6470, boul. Parkway, Ville d'Anjou.

Uniroyal Centre, 3035, rue Hochelaga.

J. Demers Shell, 268, boul. Lévesque, Pont-Viau.

J. P. Barrière, 1591 Dollard, LaSalle.

Garantie de pneus Eaton

1. Contre tout hasard de la route.
2. Tout défaut en deçà de la garantie, nous le remplaçons par un autre pneu de même qualité, tout en considérant le nombre de milles ou de mois.

   Les pneus pour usage commercial portent 50% de la garantie, ceux utilisés par les véhicules taxis sont garantis contre tout défaut de fabrication seulement.
   Cette garantie se limite au remplacement du pneu et ne couvre pas les dommages indirects.

Garantie "sans limite de temps"

Si le pneu devait faire défaut en dehors de la durée de la garantie, EATON vous le remplacera et vous facturera en fonction de l'usure de la semelle du pneu.

EATON en ville seulement (rayon 263) à Pointe-Claire et à Ville d'Anjou

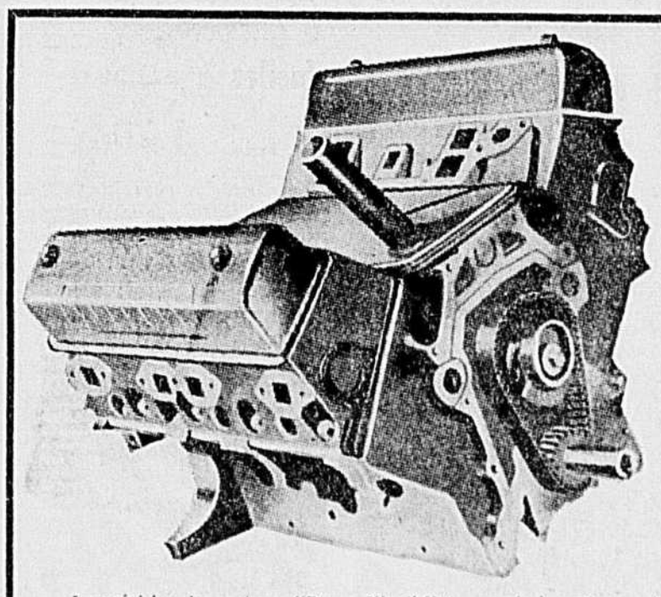

Les moteurs remis à neuf d'Eaton vous feront économiser

Moteur à culasses
de **212.00** à **546.00**

16.00 par mois

Exemple ci-dessus :
Moteur Ford de 352 po. cu. remis à neuf pour Ford 162 à 1965. 416.00 en échange de votre ancien moteur.
Les prix mentionnés ci-haut ne comprennent pas les frais d'installation.

La précision des moteurs "Power King" Eaton remis à neuf vous donnera le rendement d'un moteur tout neuf.
Chaque moteur "Power King" Eaton est entièrement remis à neuf avec minutie et précision. Son assemblage est ensuite éprouvé de façon à ce que le rendement soit impeccable.
Le moteur "Power King" Eaton porte une garantie de 12,000 milles ou 12 mois.
Ils ont été nettoyés et éprouvés selon la méthode "Magna-Flux". Tout est entièrement remis à neuf tels que pistons, segments, axes, paliers pour vilebrequin et bielles, ressorts de soupapes et guides.
Les soupapes sont remplacées si elles ne sont pas conformes aux plus hautes normes.
Les parois des cylindres sont alésées à nouveau et polies.
Le vilebrequin est remeulé et muni de bielles équilibrées et de segments.
Les culasses sont aussi remeulées et repolies.
Le moteur est refait de façon à être facilement adapté aux accessoires remis à neuf, lorsque le changement d'accessoires est nécessaire. (Ex. : pompe à huile).
Les essais au banc fixe ont été faits pour s'assurer du rendement et de la puissance.
Chaque moteur comprend un jeu de joints neufs pour la pose. Les accessoires boulonnés tels les pompes à huile ou à eau ne sont pas inclus.
Lorsque vous commanderez votre moteur, veuillez accorder un délai de 3 ou 4 jours pour la livraison.

Pour plus de détails, composez 842-9331, poste 1215

Le moteur à culasse (s) "Power King" Eaton entièrement remis à neuf est garanti contre tout défaut de matériau et de main-d'oeuvre pour 12 mois ou 12,000 milles (selon la première échéance). Le moteur sans culasse (s), pour camions et véhicules commerciaux est garanti pour 3 mois ou 4,000 milles. En cas de défaut d'un de ces éléments, EATON le réparera sans frais ou le remplacera à un prix raisonnable, d'après le temps d'utilisation. Cette garantie est limitée à l'usage normal du moteur et ne couvre pas les pertes ou dommages résultant d'une installation défectueuse.

EATON en ville seulement (rayon 263) au cinquième étage

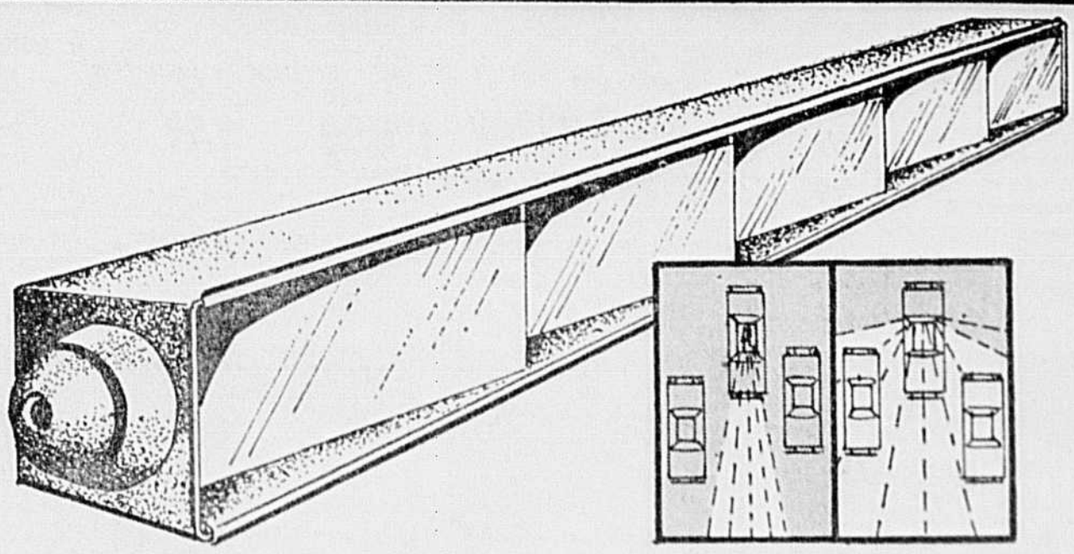

Offre spéciale ! Rétroviseur "Wink" à angles multiples

Adoptez dès maintenant le rétroviseur panoramique "Wink" de 34" de longueur à angles multiples ! Vous aurez une visibilité parfaite à droite, à gauche et à l'arrière de votre voiture. Avec le rétroviseur "Wink", vous voyez ce qui se passe autour de vous d'un seul coup d'oeil, ce qui vous permet de changer de file, de reculer et de garer votre voiture en toute sécurité. Il vous est offert à très bas prix !

Un représentant se fera un plaisir de vous faire connaître les particularités exceptionnelles du rétroviseur "Wink" jeudi et vendredi. De plus, il vous enseignera la façon rapide de poser votre rétroviseur. En vente aux 3 grands magasins Eaton.

Format ordinaire
Spécial
15.95

Format compact
Spécial
13.95

EATON en ville (rayon 263) au cinquième étage, à Pointe-Claire et à Ville d'Anjou.

Les visas de Saison pour "Terre des Hommes" sont en vente aux 3 grands magasins Eaton

Enfants **7.50** Adultes **12.00**

Chez EATON en ville, au rez-de-chaussée, au niveau du métro et au sixième étage. Aussi chez Eaton à Pointe-Claire et à Ville d'Anjou.

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 h 30 à 18 h. OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR en ville jusqu'à 21 h. Pointe-Claire et Ville d'Anjou jusqu'à 22 h. Commandes par téléphone acceptées dès 8 h. 842-9211

Des prix d'aubaine durant notre vente de linge de maison de mai!

Il ne faut vraiment pas rater cette occasion de vous procurer le linge de maison dont vous avez besoin à des prix qui vous conviennent. Rendez-vous au magasin, ou composez **842-9211**

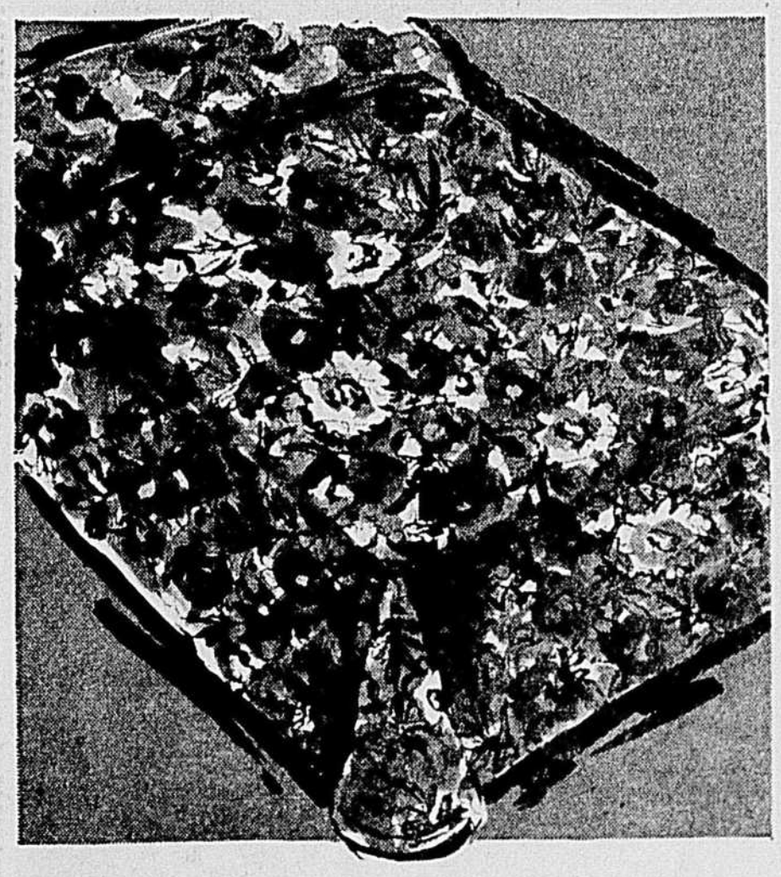

À bon prix! Couvre-lits piqués à motif à fleurs Ordinairement 19.98

Spécial **12.95** ch.

Une chambre à coucher plus gaie et pimpante grâce à cette aubaine. Du genre jeté, en toile à voile robuste; ravissant motif à fleurs. Ce couvre-lit à coins arrondis, est rembourré acétate; envers "Remay-Polyester". Des teintes agréables: ton or, rose, bleu ou vert, pour lits jumeaux (80" x 108") ou pour lits doubles (94" x 108").

Aubaine spéciale! Draps et taies d'oreiller imprimés à repassage superflu, de Wabasso

Un souffle de printemps dans votre demeure; les draps et taies d'oreiller à motif fleuri de Wabasso. Ils sont tout fleuris, ourlet de 4 pouces et bords liserés assortis; 128 fils le pouce carré. Les draps emboîtants ont des coins élastiques; embrassent mieux le matelas.

Format	Ordinaire	Emboîtant	Spécial
Lits jumeaux	72" x 98"	39" x 75"	4.39 ch.
Lits doubles	81" x 98"	54" x 75"	4.79 ch.
Taies d'oreiller	42" x 33"		2.09 la paire

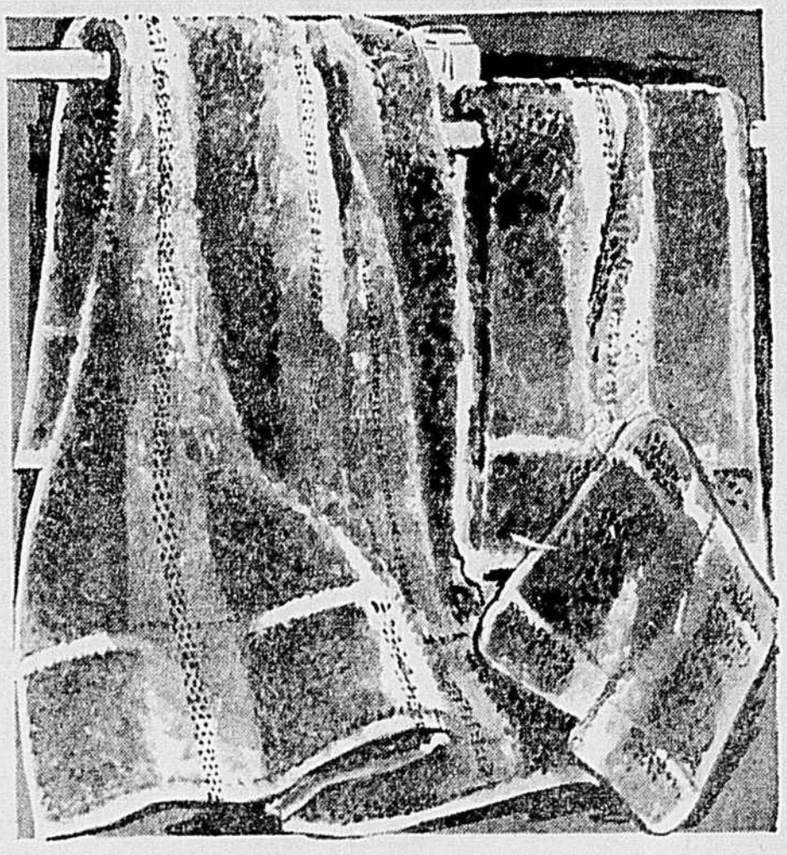

Quelles aubaines! Nouvelles serviettes "Cabana" à larges rayures

Les larges rayures mettent de la vie dans une salle de bains! Et les ensembles sont à des prix tout à fait abordables; c'est le temps d'en offrir en cadeaux ou de garnir votre lingerie. Elles sont douces et douillettes; bords ourlés. Rayures roses, bleues, jaunes, vertes.

De bain	22" x 44"	chacune	1.49
Essuie-mains	15" x 25"	chacune	.89
Débarbouillettes	12" x 12"	chacune	.49

Ensemble de serviettes de fabrication canadienne

	Spécial
De bain 22" x 42" Ordinairement 1.49	ch. .99
Essuie-mains 15" x 25" Ordinairement .99	ch. .69
Débarbouillettes 12" x 12" Ordinairement .49	ch. .29

Le bouclé est résistant et le motif "Crazy Daisy" est des plus ravissants Extrémités frangées : bleu, ton or ou rose.

Couvertures tout viscose "ESMOND" à bon prix

Ord. 4.99

Spécial **3.99**

Vous réaliserez d'intéressantes économies en vous procurant maintenant ces couvertures en viscose lavables. Elles ont 72" x 84", bordure de 4" en acétate et sont légères; conviennent bien aux nuits fraîches printanières. Bleu, rose, vert avocat, ton or antique et turquoise.

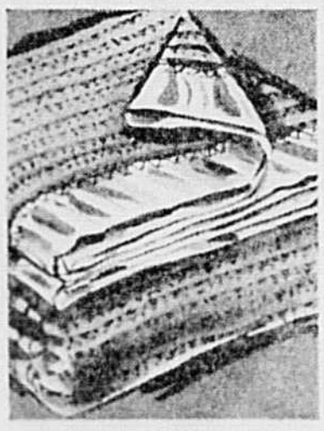

Couvertures "ESMOND" tout viscose à tissage thermique

Lits doubles 80" x 100"	Lit jumeaux 72" x 84"
Spécial 6.99	Spécial 4.99

Les minuscules alvéoles laissent passer l'air pour un sommeil en fraîcheur l'été; en hiver il suffit de poser une légère couverture dessus et vous retiendrez ainsi la chaleur. Mélange viscose/nylon, bordure de 5". Bleu, rose, ton or antique, vert avocat, blanc.

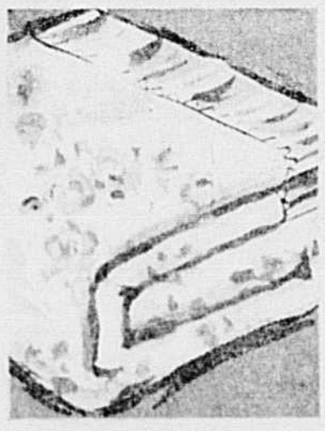

Couvertures 'Esmond' tout viscose, à gais imprimés

Ord. 6.98

Spécial **5.58**

Elles sont bien attrayantes ces couvertures imprimées de roses sur fond blanc. Le prix convient aux bourses des ménagères. Elles sont en viscose; bordure de 5" en acétate. 72" x 84", dans des tons de bleu, rose ou or.

Pour le chalet des couvertures grises à bon prix

60" x 80"	72" x 84"
Spécial 3.99	Spécial 4.79

Ces couvertures conviennent aux chalets ou à la vie au grand air; car elles sont résistantes; mélange de laine viscose, dureront longtemps. Le tissage croisé retient bien la chaleur. Gris seulement, avec bordure à rayures bleues.

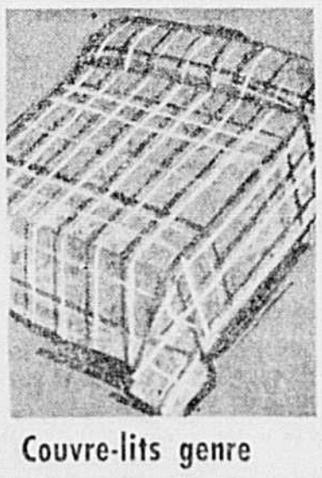

Couvre-lits genre "Homespun" à prix alléchants

Spécial **4.99** ch.

Les dames seront sans doute ravies de cet élégant couvre-lit et de son prix très abordable. Tout coton, on peut l'utiliser comme housse de meuble ou comme jeté. Lavable à la machine; bordure ourlée. Bleu, vert, brun, vin. 72" x 100" ou 80" x 100".

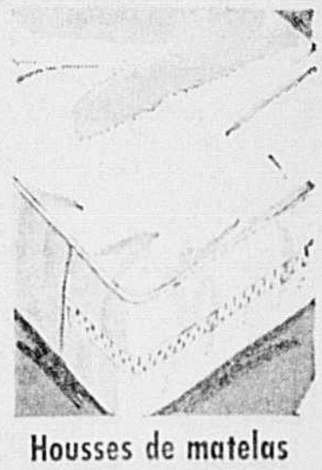

Housses de matelas à glissière, faciles à nettoyer

Spécial **1.79** ch.

Votre matelas aura longue vie si vous l'habillez de cette robuste housse en vinyle offerte à petit prix. Coutures bien attachées. Imperméables. Blanc; pour lits jumeaux (39" x 76") ou pour lits doubles (54" x 76").

Oreillers rembourrés de plumes de poulets

Spécial **1.59** ch.

Une tête bien reposée après un sommeil réparateur sur un oreiller douillet. Coutil de coton à rayures fleuries. Fini "Sanitized" pour une fraîcheur durable. 17" x 25" dans des tons de rose ou bleu.

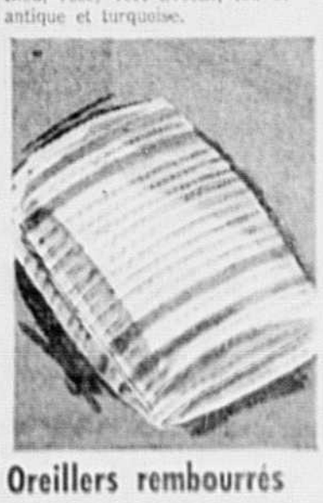

Oreillers rembourrés de plumes

Ordinairement 3.98

Spécial **2.98** ch.

Vous réaliserez d'intéressantes économies si vous vous procurez ces oreillers rembourrés de plumes de poulet et de canard. En coutil de coton 8 onces, bords liserés. Fini "Sanitized". Rayures roses ou bleues. 20" x 26".

Aubaines! Oreillers en caoutchouc-mousse

Spécial **1.59** ch.

Les flocons de mousse sont recouverts d'une couche de polymousse, rebondissants et de longue durée, ces oreillers sont non-allergènes. Coutil de coton blanc, 18" x 26".

Oreillers à motifs rembourrés "Fortrel"

Spécial **2.99** ch.

Voici une autre occasion d'économiser en vous procurant des oreillers très douillets, 18" x 26", fini "Sanitized" pour une fraîcheur durable. En coton à motifs à fleurs rose ou bleu.

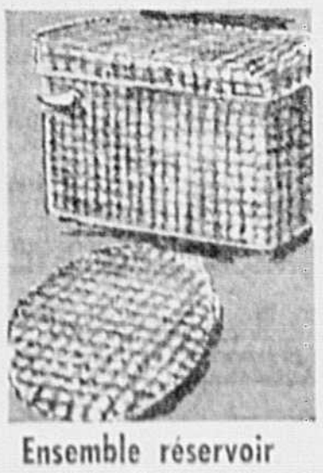

Ensemble réservoir en chenille, 3 pièces

Spécial **2.49** l'ens.

Complétez "l'habillement" de votre salle de bains en recouvrant le réservoir de votre cabinet d'aisance. L'ensemble est en coton à contour élastique et comprend également le couvre-abattant. Bleu, avocat, ton or, rose, orange, marine.

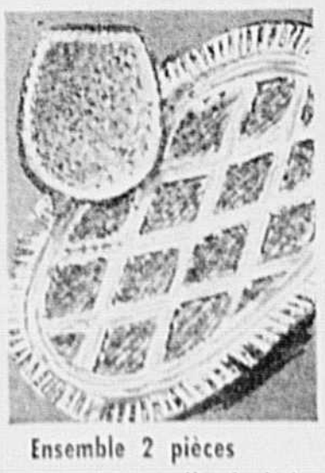

Ensemble 2 pièces pour votre salle de bains

Spécial **3.99** l'ens.

L'ensemble comprend le tapis frangé de forme ovale et le couvre-abattant à contour élastique. Le motif diamant soulevé ressort bien sur ce tapis tout coton bouclé de 23" x 26". Vert avocat, ton or, rose vif, orange, mauve ou paon.

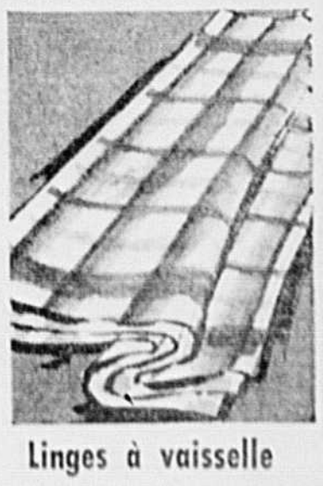

Linges à vaisselle tout coton

Spécial **6 pour 1.59**

Des linges à vaisselle en coton à tissage serré; essuyent bien vos verres et ustensiles; dureront longtemps. 20" x 28" vous pouvez vous les procurer dans des quadrilles multicolores. C'est le temps de vous en procurer avant que la marchandise soit épuisée.

Livraison des commandes de 2.00 ou plus
EATON en ville (rayon 936) au niveau du métro et à Ville d'Anjou

Eaton au niveau du métro

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 h 30 à 18 h. OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR en ville jusqu'à 21 h. Pointe-Claire et Ville d'Anjou jusqu'à 22 h. Commandes par téléphone acceptées dès 8 h 842-9211

Eaton au niveau du métro

**Bientôt ce sera la belle Fête des Mères!
Alors venez choisir parmi cette délicate
lingerie dont chaque article est offert
à moins de 4.00!**

A.-B. Chemise et déshabillé d'entretien facile
En "Fortrel" et coton agréablement imprimé de fleurs et orné d'un ruché très féminin. Les deux se lavent à la machine et n'exigent pas de repassage. Se font en bleu, rose ou maïs. Tailles petite, moyenne et grande. chaque morceau — Spécial **2.99**

C. La jolie "tenue" parsemée de fleurs — Spécial **3.99**
En satinette de coton peigné imprimé sur écran réalisée en rose, bleu ou vert. Tailles petite, moyenne et grande.

D. La robe lavez-portez — Spécial **2.59**
Gentil modèle tout propret à jabot de dentelle. Réalisée en batiste de coton à l'allure fraîche gentiment imprimé, se fait en ton melon ou aqua. Tailles petite, moyenne et grande.

E. Peignoir imprimé très féminin — Spécial **3.59**
En satinette de coton, tissé délicatement et agrémenté d'une boucle. Poches fendues. Tailles petite, moyenne, grande dans les tons de havane brillant, bleu ou rose.

F. Peignoir, tailles spécialisées — Spécial **3.99**
Un peignoir de beau coton rehaussé d'un empiècement agréable. Taille forte, se fait en rose.

G. Chemise à motif paisley — Spécial **3.99**
Robe zippée devant réalisée en satinette de coton peigné, imprimé sur écran en rose, bleu ou mandarine. Tailles petite, moyenne et grande.

H. Pyjamas de coton à motif rose — Spécial **2.59**
Le pyjama de coupe tailleur traité "Sanforized" pour prévenir le retrécissement. Tailles petite, moyenne et grande. Se fait en rose ou bleu.

J. Culottes courtes en nylon opaque — Spécial 4 pour **2.00**
Avec élastique à la taille et aux entrées de jambes. Blanc, rose, aqua ou citron. Tailles petite, moyenne et grande.

**Les beaux vêtements de base "Vogue"...
reconnus pour la silhouette ravissante qu'ils confèrent**

K. Soutien-gorge étroit "Vogue" — Spécial 1.79
En "Lycra" léger avec bonnets en dentelle de nylon fibre-fill et bretelles réglables. Blanc seulement. Tailles 32 à 36A, 32 à 38B. 2 pour **3.50**

L.-M. Gaine-culotte "Vogue" — Spécial **3.99**
En "Lycra" léger qui maintient en souplesse avec panneaux renforcés devant et entrées de jambes extensibles. Tailles petite, moyenne, grande et forte. Se fait en blanc seulement.
L. Avec bandes entrecroisées pour maintenir légèrement.
M. Dentelle devant et aux entrées de jambes.

COMPOSEZ 842-9211
EATON en ville (rayon 909) au niveau du métro

Livraison des commandes de 2.00 ou plus

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 h 30 à 18 h. OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR en ville jusqu'à 21 h. Pointe-Claire et Ville d'Anjou jusqu'à 22 h. Commandes par téléphones acceptées dès 8 h. 842-9211

JOURS D'ACTIVITÉ EATON

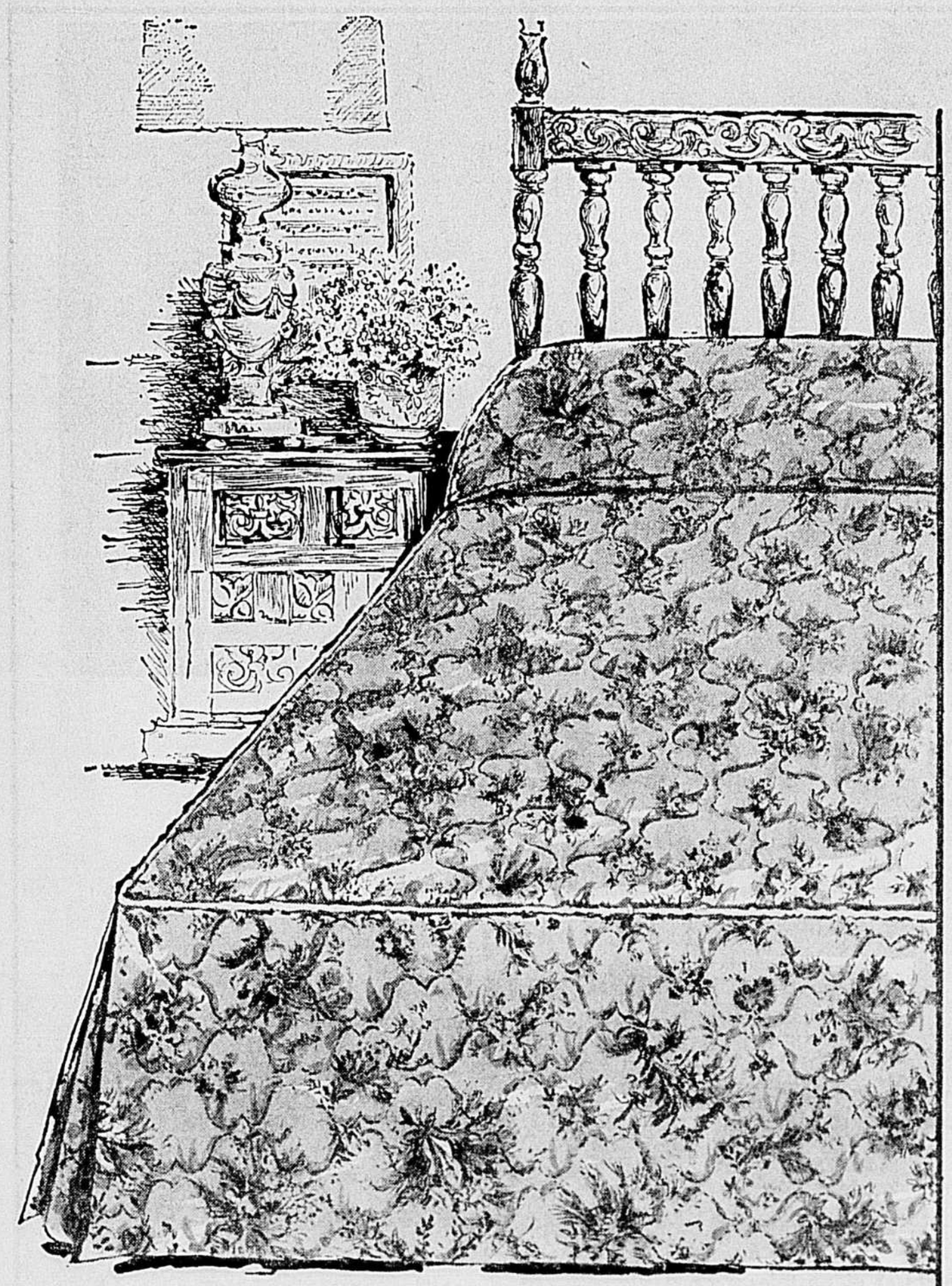

Tentures en "Fiberglas"*

Élégance à peu de frais et d'entretien

Que vous déménagiez ou que vous demeuriez à la même adresse, c'est le moment tout choisi de faire "peau neuve". Dans votre salon, où la famille se détend, pourquoi ne pas habiller vos fenêtres de ravissantes tentures à motifs "Athènes" ? Vous êtes assurés, en achetant des tentures en "Fiberglas"* qu'elles ne s'étireront pas, ne rétréciront pas et résisteront aux rayons du soleil. Se lavent à la main et ne nécessitent jamais de repassage. Ton or antique, olive, beige, bleu et blanc. Crochets inclus. Eaton vous les offre à très bons prix.

Elles ont toutes 95" de longueur	Prix courant la paire	Spécial la paire
Recouvrent 48" de largeur	18.98	**12.65**
Recouvrent 96" de largeur	37.98	**25.32**
Recouvrent 144" de largeur	55.98	**37.32**

*Marque déposée

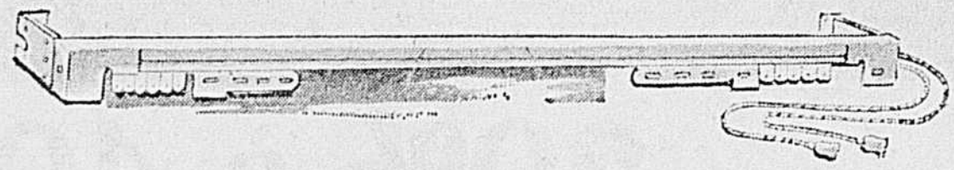

Tringles Eaton "deux façons"

En métal résistant, émaillé blanc. Se posent au plafond ou aux murs. Nécessaires à la pose compris.

28" extensible à 48"	**2.95**	66" extensible à 120"	**5.95**
48" extensible à 86"	**4.95**	86" extensible à 150"	**6.95**

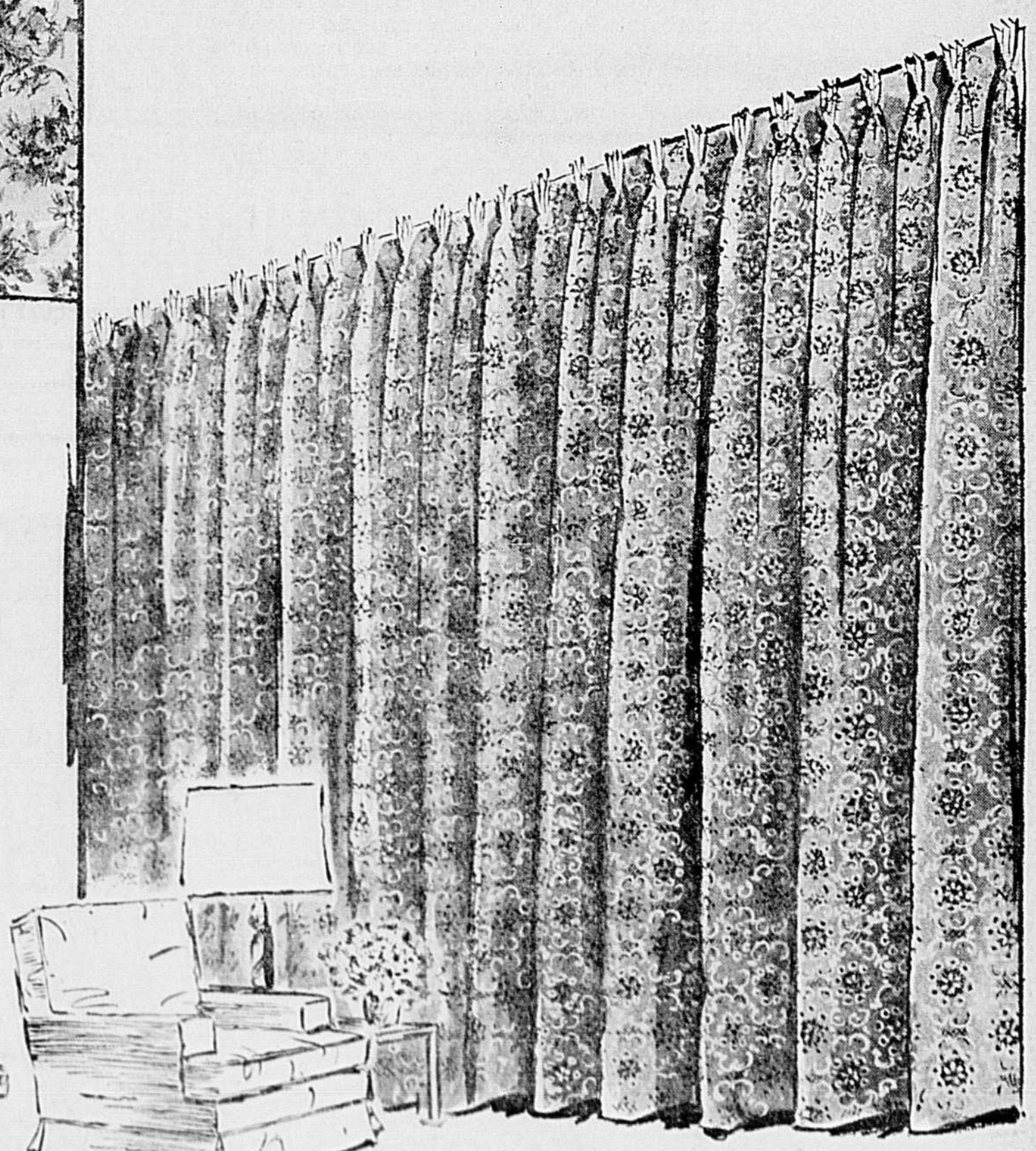

Aubaine ! Ravissants couvre-lits rembourrés deux modèles

Pour lits jumeaux	Pour lits doubles
22.47 ch.	**26.47** ch.

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

Le printemps ramène les idées neuves, gaies et osées; si vous rêvez de métamorphose pour votre chambre à coucher, pourquoi ne pas vous procurer ce somptueux couvre-lit, chez Eaton aujourd'hui même ? Qu'il soit de style emboitant ou de genre jeté, votre chambre n'en sera que plus plaisante. Rembourrés "Dacron" et piqués, ils sont très légers; coutures invisibles. Facile d'entretien, lavables et séchables à la machine. Automne fleuri et motifs géométriques lilas, vert, brun et ton or dans le groupe. Mais oui, pourquoi ne pas offrir une toilette neuve à votre lit ce printemps ? Surtout lorsque Eaton vous l'offre à si bon prix !

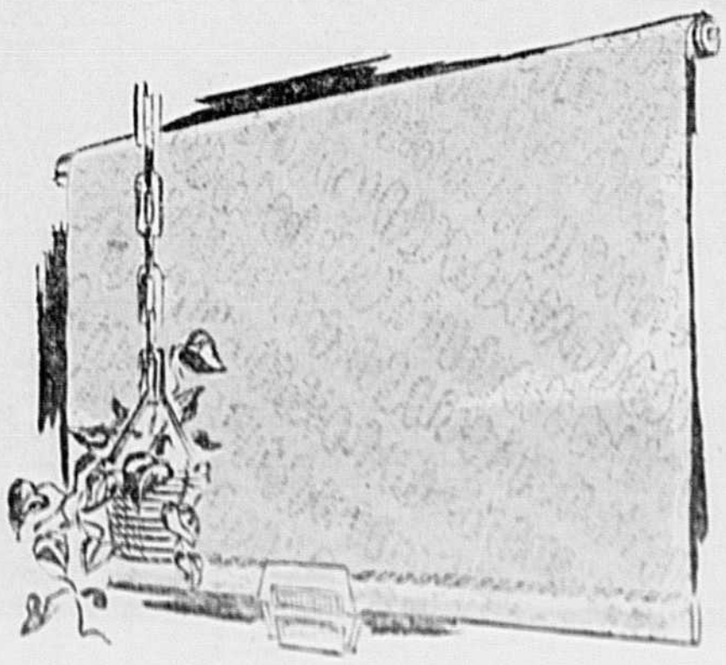

Stores-plastique gaufrés

Ces stores "Galaxy" sont translucides et lavables. Le gentil motif gaufré donnera à votre fenêtre une allure de printemps. Blanc seulement.

	Prix courant	Spécial
27" x 58"	1.98	**1.78** ch.
30" x 70"	2.20	**1.98** ch.
36" x 70"	2.20	**1.98** ch.
42" x 82"	3.20	**2.98** ch.
48" x 82"	4.50	**4.05** ch.

Glands en plastique .50 chacun — Assortis à vos ravissants stores en plastique.

Livraison des commandes de 2.00 ou plus

EATON en ville (rayon 267) au sixième étage, à Pointe-Claire et à Ville d'Anjou

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 h 30 à 18 h. OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR en ville jusqu'à 21 h. Pointe-Claire et Ville d'Anjou jusqu'à 22 h. Commandes par téléphone acceptées dès 8 h. 842-9211

JOURS D'ACTIVITÉ EATON

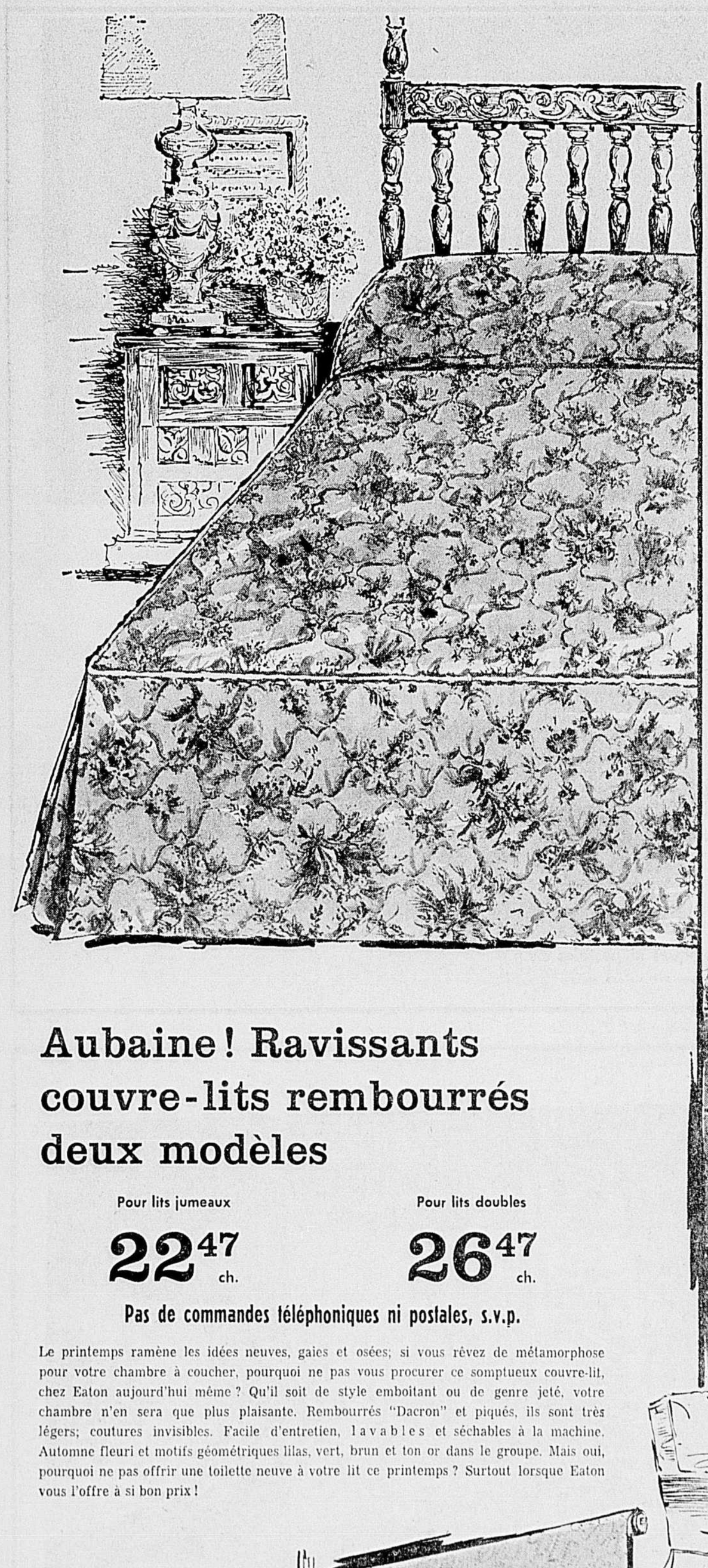

Tentures en "Fiberglas"*

Élégance à peu de frais et d'entretien

Que vous déménagiez ou que vous demeuriez à la même adresse, c'est le moment tout choisi de faire "peau neuve". Dans votre salon, où la famille se détend, pourquoi ne pas habiller vos fenêtres de ravissantes tentures à motifs "Athènes" ? Vous êtes assurés, en achetant des tentures en "Fiberglas"* qu'elles ne s'étireront pas, ne rétréciront pas et résisteront aux rayons du soleil. Se lavent à la main et ne nécessitent jamais de repassage. Ton or antique, olive, beige, bleu et blanc. Crochets inclus. Eaton vous les offre à très bons prix.

Elles ont toutes 95" de longueur	Prix courant la paire	Spécial la paire
Recouvrent 48" de largeur	18.98	**12.65**
Recouvrent 96" de largeur	37.98	**25.32**
Recouvrent 144" de largeur	55.98	**37.32**

*Marque déposée

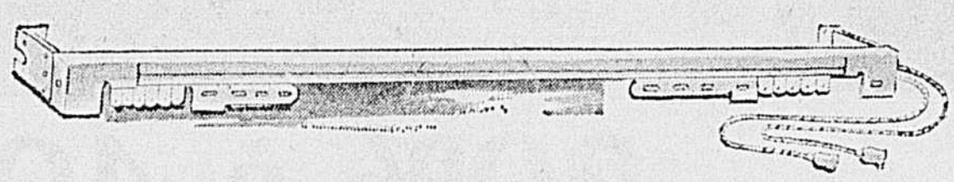

Tringles Eaton "deux façons"

En métal résistant, émaillé blanc. Se posent au plafond ou aux murs. Nécessaires à la pose compris.

28" extensible à 48"	**2.95**	66" extensible à 120"	**5.95**
48" extensible à 86"	**4.95**	86" extensible à 150"	**6.95**

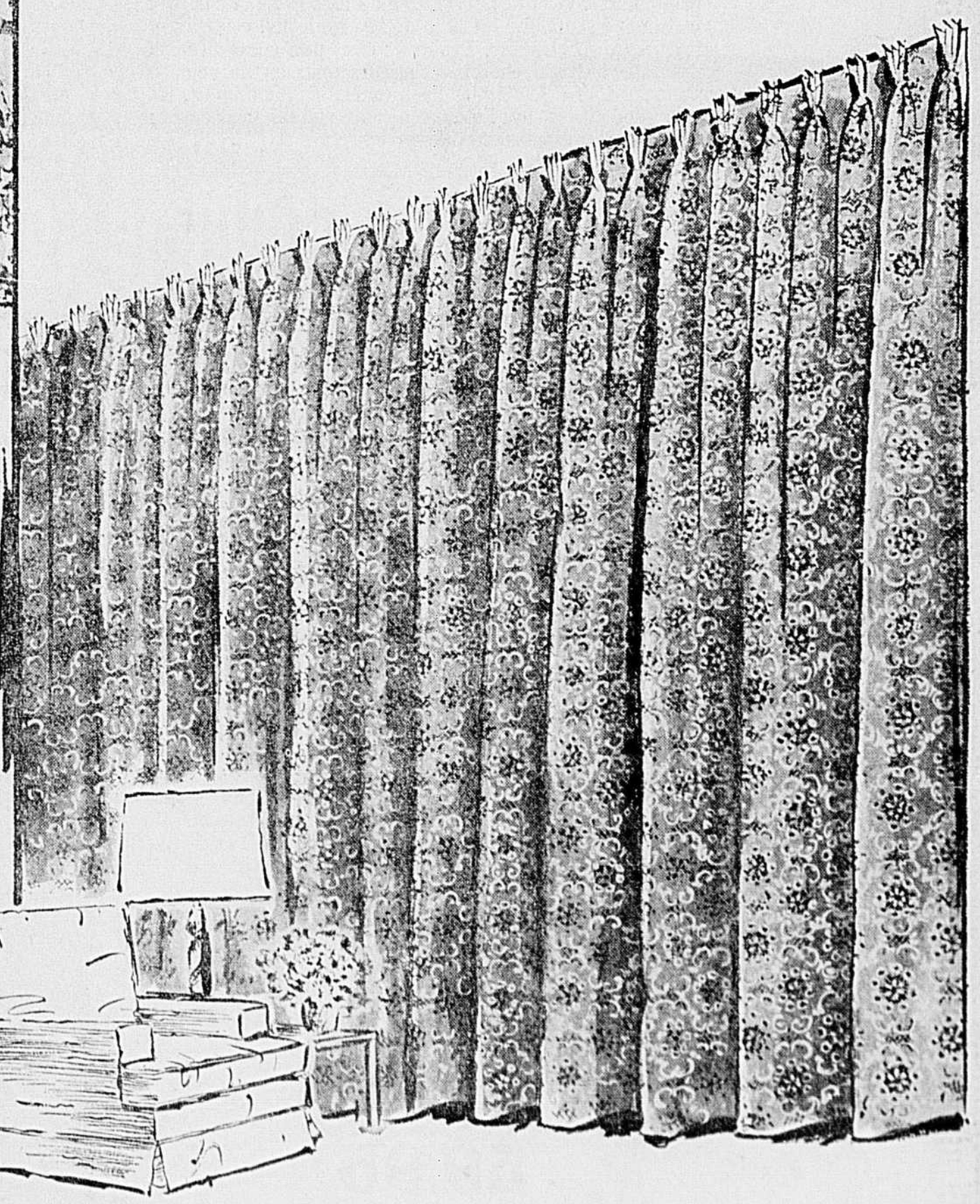

Aubaine ! Ravissants couvre-lits rembourrés deux modèles

Pour lits jumeaux	Pour lits doubles
22.47 ch.	**26.47 ch.**

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

Le printemps ramène les idées neuves, gaies et osées; si vous rêvez de métamorphose pour votre chambre à coucher, pourquoi ne pas vous procurer ce somptueux couvre-lit, chez Eaton aujourd'hui même ? Qu'il soit de style emboîtant ou de genre jeté, votre chambre n'en sera que plus plaisante. Rembourrés "Dacron" et piqués, ils sont très légers; coutures invisibles. Facile d'entretien, lavables et séchables à la machine. Automne fleuri et motifs géométriques lilas, vert, brun et ton or dans le groupe. Mais oui, pourquoi ne pas offrir une toilette neuve à votre lit ce printemps ? Surtout lorsque Eaton vous l'offre à si bon prix !

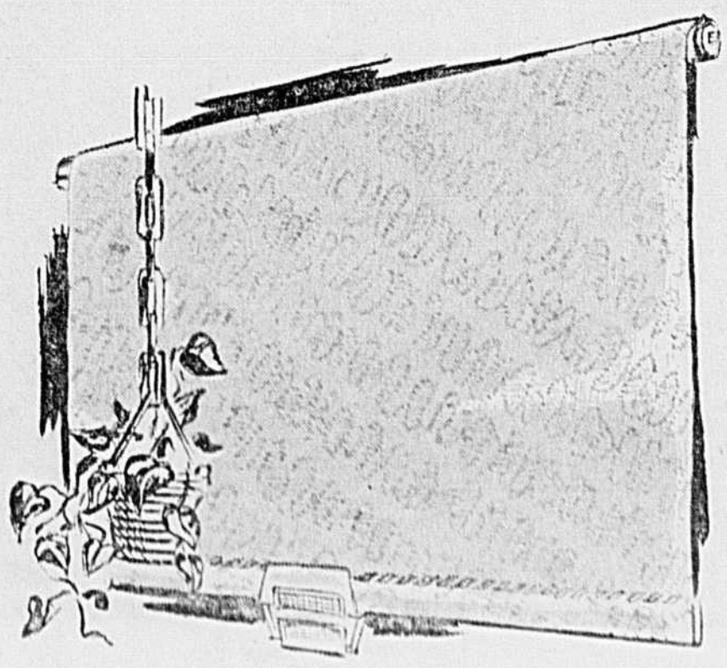

Stores-plastique gaufrés

Ces stores "Galaxy" sont translucides et lavables. Le gentil motif gaufré donnera à votre fenêtre une allure de printemps. Blanc seulement.

	Prix courant	Spécial
27" x 58"	1.98	**1.78 ch.**
30" x 70"	2.20	**1.98 ch.**
36" x 70"	2.20	**1.98 ch.**
42" x 82"	3.20	**2.98 ch.**
48" x 82"	4.50	**4.05 ch.**

Glands en plastique .50 chacun Assortis à vos ravissants stores en plastique

Livraison des commandes de 2.00 ou plus

EATON en ville (rayon 267) au sixième étage, à Pointe-Claire et à Ville d'Anjou

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 h 30 à 18 h. OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR en ville jusqu'à 21 h. Pointe-Claire et Ville d'Anjou jusqu'à 22 h. Commandes par téléphone acceptées dès 8 h. 842-9211

JOURS D'ACTIVITÉ EATON

20% à 40% de rabais!
Moquettes à liquider

Des aubaines qui arrivent à point ; pour vos rénovations printanières, voici des moquettes de tout genre à des prix fort intéressants. Fin de série, fin de rouleaux, couleurs et textures discontinuées. Vraiment c'est une occasion à ne pas rater ! Grand choix de couleurs mais on ne peut se procurer toutes les teintes dans toutes les dimensions. En vous rendant tôt chez Eaton, vous aurez un meilleur choix : (apportez vos dimensions de mur à mur).

- **Fibres :** lainages, "Acrilan", mélanges laine, nylon, "Trilan", et "Propylon".
- **Texture :** toison velours torsadée ou deux tons, rasée ou ciselée.
- **Largeurs :** les plus en demande 9' et 12' dans le groupe.

Prix courant 6.50 à 14.95

Spécial

4.95 à 8.97

la verge carrée

Pas de commandes téléphoniques ni postales s.v.p.

EATON en ville seulement (rayon 272) sixième étage

Achat spécial colossal !
Tapis crocheté en laine importé de Chine

	Spécial
2' x 4'	5.95
3' x 5'	11.50
4' x 6'	17.95
6' x 9'	39.95
8' x 10'	59.95
9' x 12'	79.95

Un tapis des plus en vogue à des prix tout à fait abordables ! Ils sont tout laine, durent longtemps; ces ravissants tapis crochetés à la main sont bouclés plat. Les magnifiques motifs Aubusson en agrémentent la bordure et le centre. On peut poser ce tapis dans n'importe quel salon car il s'harmonise aussi bien au style traditionnel que contemporain. Vous avez le choix de teintes attrayantes, mais on ne peut se procurer toutes les teintes dans toutes les dimensions. Vert, beige, bleu, ton rose.

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 272) au sixième étage, à Pointe-Claire et à Ville d'Anjou

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 h 30 à 18 h. OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR en ville jusqu'à 21 h. Pointe-Claire et Ville d'Anjou jusqu'à 22 h. Commandes par téléphone acceptées dès 8 h. 842-9211

Aubaine du centenaire*

Eaton

EATON C 1869 ◇ 1969

Aubaine-du-siècle*

*Une aubaine-du-siècle Eaton est une assurance-qualité ; c'est ce qu'Eaton, dans ses efforts les plus sincères, peut offrir de mieux pour vous faire économiser sûrement et vous donner entière satisfaction, durant son centenaire.

De l'incroyable! Du vrai!
Incroyable: le bas prix Eaton!
Vrai: le rabais avantageux!
Les deux concernent plus de 1000 complets en tissu "tropical" aux mille couleurs, motifs et modèles 69.
C'est l'achat de complets légers le plus important de toute notre histoire!
Ordinairement 89.95 et 100.00

Aubaine-du-siècle Eaton

62.50

2 complets 120.00

Achetez maintenant!
Seulement 9.00 par mois

La collection de ces complets d'été vous séduira par le confort et la légèreté des tissus "Polyester" et laine, "Fortrel" et laine ou worsteds de laine poids léger, tous dits "tropical", qui vous font supporter tête haute, les pires chaleurs estivales ! Messieurs, vous êtes choyés quant aux coloris qui se veulent soit classiques, soit haute nouveauté, dans les dominantes de bleu, gris, olive, beige, bronze et brun. Vous les choisirez dans les tissages unis ou fantaisie classiques : rayures, Prince de Galles, rayures minuscules et divers. La veste sera à deux ou trois boutons, doublure "Sanitized" pour une fraîcheur durable; ouvertures latérales ou médiane. Tailles 36 à 42 courte, 36 à 46 courante ou 39 à 46 élancée dans le groupe.

EATON en ville (rayon 229) au deuxième étage, à Pointe-Claire et à Ville d'Anjou.

CAHIER No 3 / PAGES 27-42 **la presse** VIE FEMININE / VIE MONDAINE

MONTREAL, MERCREDI 30 AVRIL 1969 — 85e ANNEE — No 100

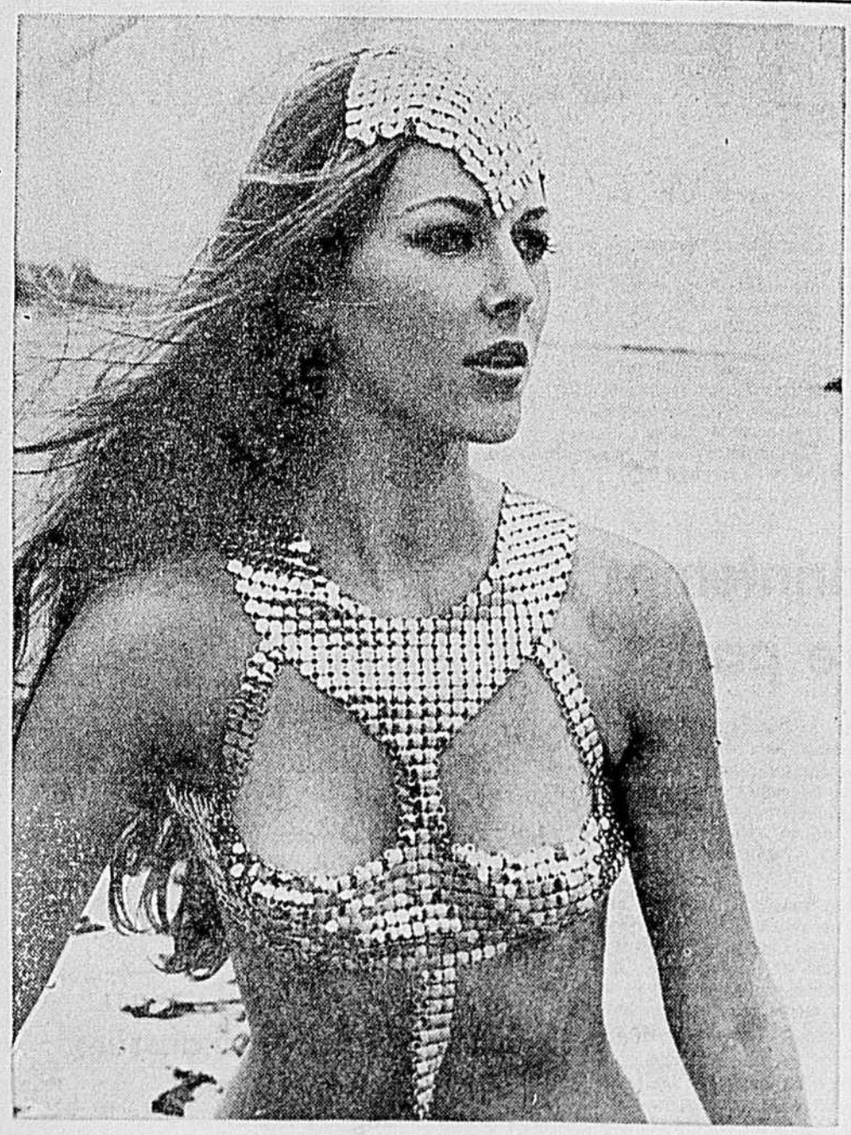

Lune argentée...

Paco Rabanne n'est plus satisfait de créer des robes, il dessine aussi des maillots de bain en métal argent pour les plus audacieuses . . .

Reportage :
Michèle BOULVA

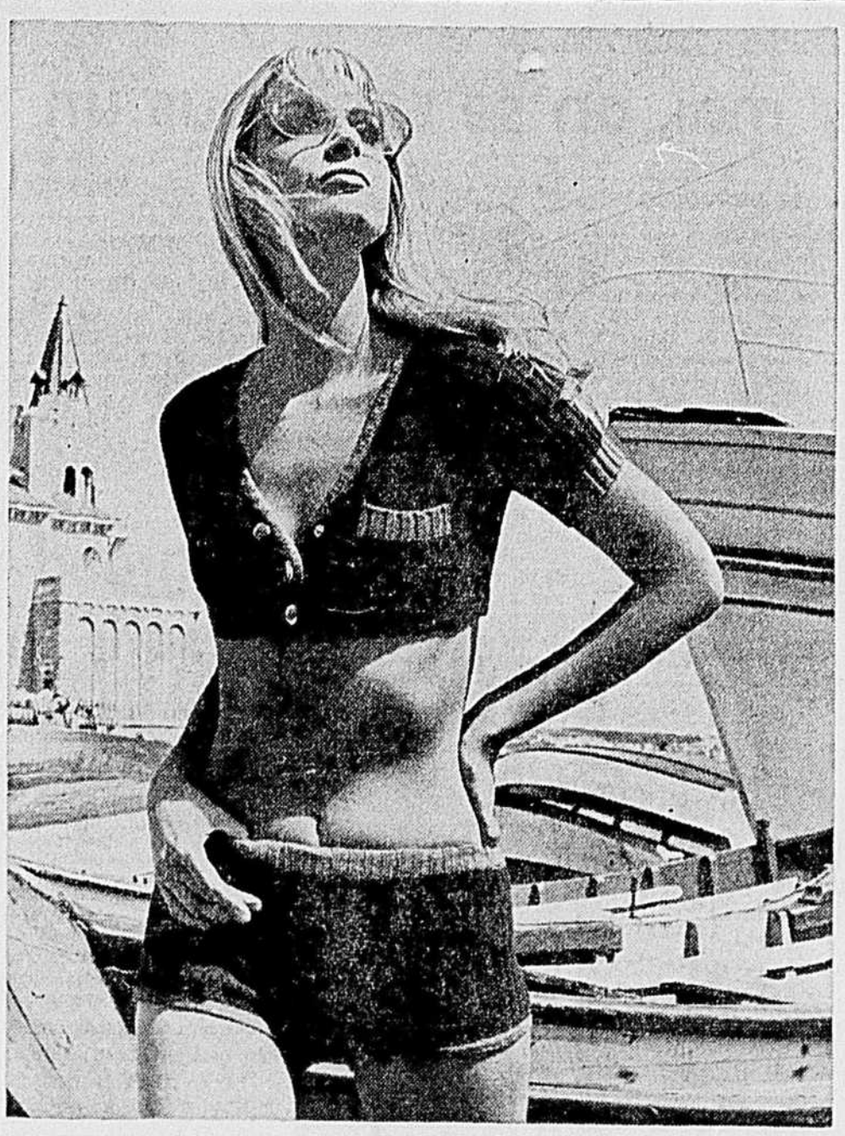

Brise tranquille...

Pour les plus frileuses : deux-pièces en lainage côtelé marine bordé de rouge. Modèle "Lil" de Paris.

Le soleil a rendez-vous avec la mer !

Brise tranquille et sel marin,
vagues taquines,
sable chaud,
soleil en caresses . . .

Natali, Jojo et Annouk dorment tout près de là, dans un chalet de vacances. Après une journée de courses sur la plage, de longues promenades dans le vent, elles ont pendu leurs maillots sur une vieille clôture de bois . . .
Lainage, jersey, coton : tel fut leur choix au départ de la ville. D'autres préfèrent les ratines, le métal, le latex, les fleurs de dentelle.
L'été des amies de la mer sera fait de maillots rayés, carrelés, géométriques, fleuris, contrastants.
Préférez-vous les décolletés plongeants en V, les décolletés ronds ou carrés ? Les dos à faire bronzer ou à cacher ? Les cols roulés ou à ras du cou ? Les découpes ingénieuses et toujours plus osées à la poitrine, sur les hanches ou autour du nombril ? A vous de choisir : ils vous attendent ! Selon vos goûts et . . . votre taille, ils sont blancs ou noirs, et aussi variés que l'arc-en-ciel !
Les culottes-shorts visitent les soutiens-gorge de style cardigan à manches courtes, les corsages de taille Empire s'allient aux culottes bikinis, les chemises transparentes descendent à la plage sur les plus jolies silhouettes.
Quatre heures est là et le soleil se fait moins câlin ? Seulement un pantalon matelot, à ajouter au bikini !
Le vent souffle ? Un coupe-vent en ciré doublé de ratine complète l'ensemble.
Demain, le soleil a rendez-vous avec la mer !

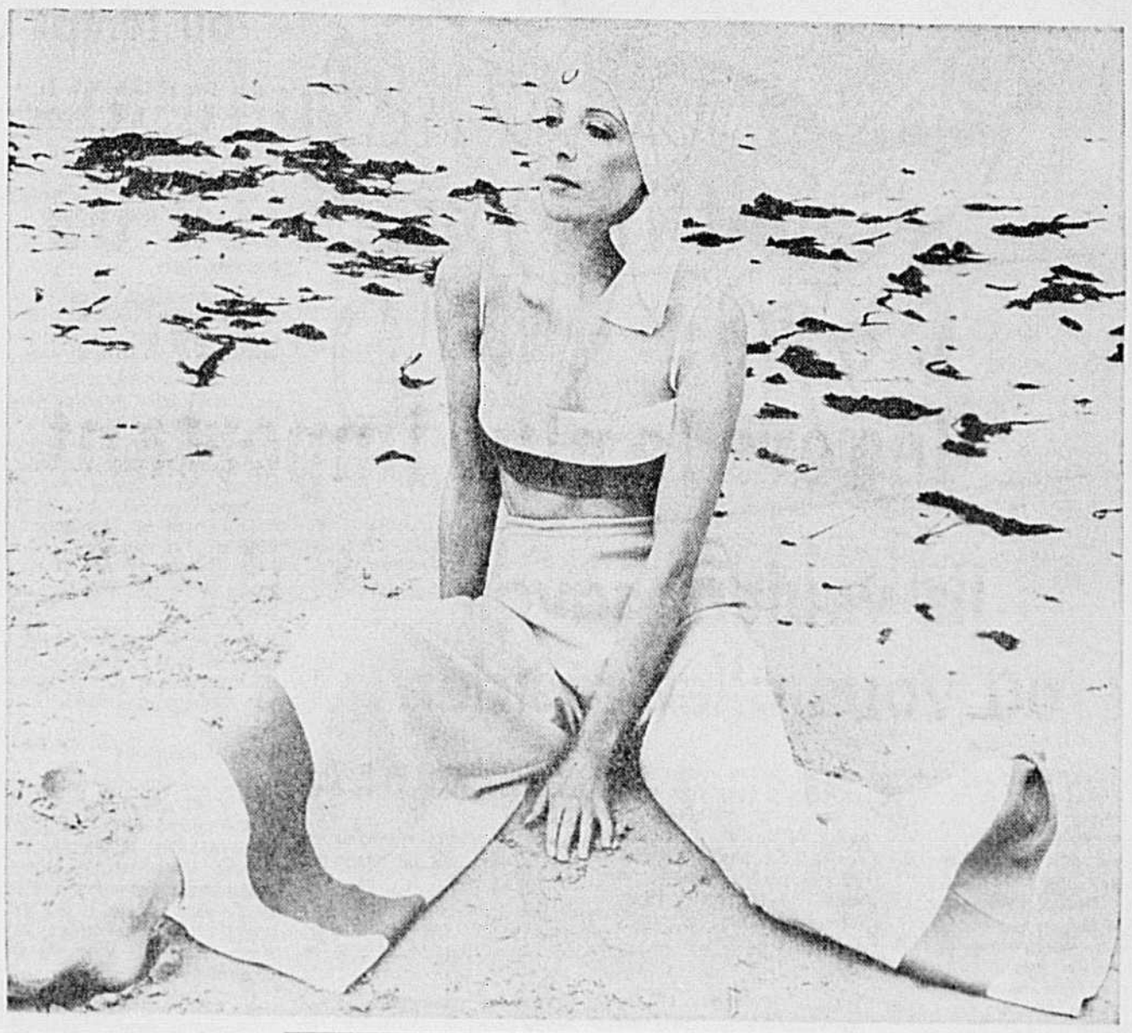

Vagues taquines !

Coucou ! Découpe astucieuse et manches courtes ! Latex imprimé rose, vert, blanc et jaune. Création Viki pour la Maison Mercier.

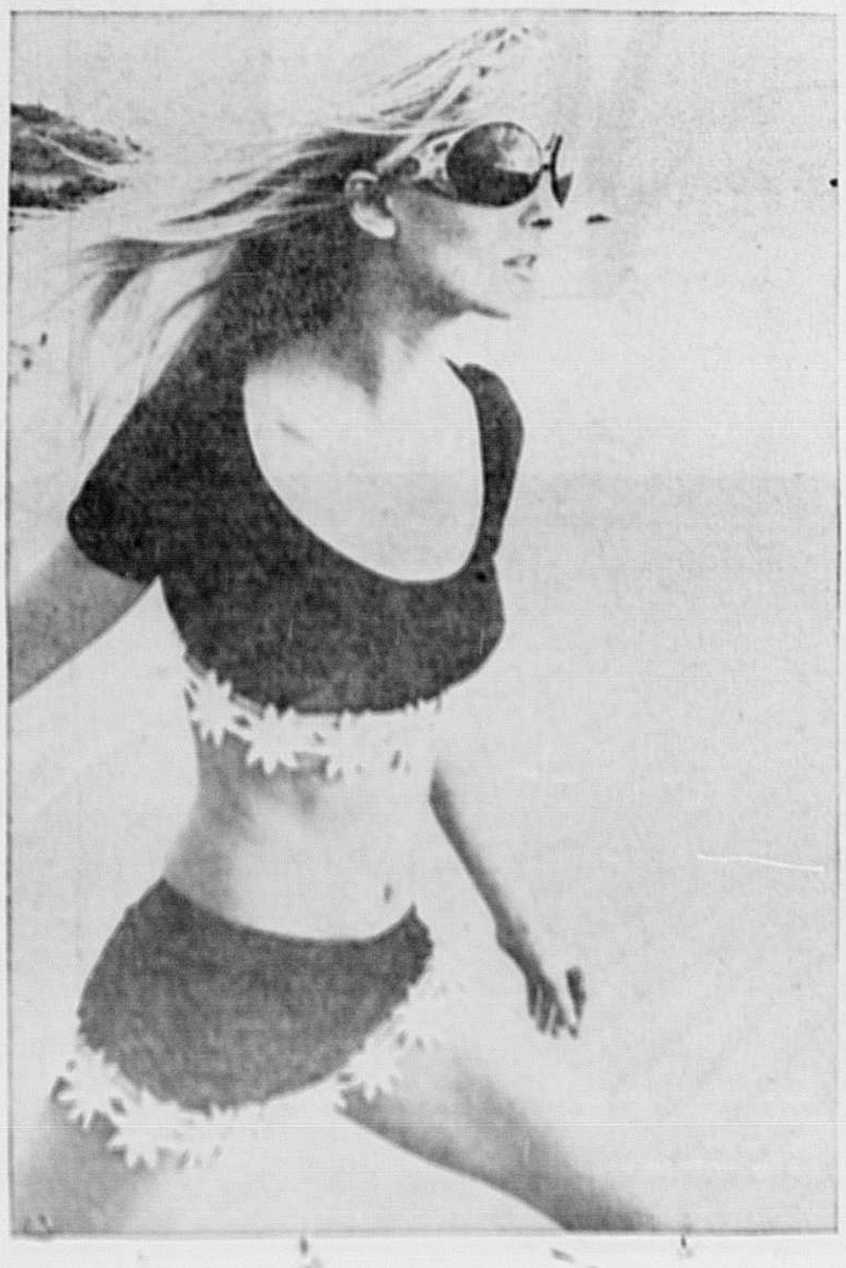

Soleil en caresses...

Deux-pièces en latex bleu garni de fleurs de dentelle de guipure blanche. Signé Viki, pour Mercier, Côte d'Azur.

Sable humide

Après le bain, seulement un pantalon "pattes d'éléphant" à jambes larges à ajouter. Jersey rose, rouge et blanc. De quoi rêver . . .

Boisvert & Barbeau
OPTOMETRISTES
G. BOISVERT, o.d. C. BARBEAU, o.d.
EDIFICE DUPUIS FRERES LTEE
865 est, rue Sainte-Catherine
842-5151, poste 338
Troisième étage

jerome
DES AMOURS DE PETITS *Gants*
Chevreau de ton miel, blanc, os, sable, marine ou noir.
Chevreau vison, os, cognac ou marine.
Chevreau blanc ou ton os.
. . . légers comme un souffle printanier. De notre collection à $11. Fabrication italienne, exclusivité Jérôme.
Chevreau blanc ou ton os.
jerome
Chevreau ton, blanc, os, marine ou noir.
• PLACE BONAVENTURE • FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE • 6846, PLAZA ST-HUBERT, 274-6339
(CHARGEX — DINER'S CLUB — AMERICAN EXPRESS • CARTE BLANCHE)

téléphoto PA

Le fume-cigarette de la princesse Margaret

La princesse Margaret de Grande-Bretagne arborait un long fume-cigarette, hier lors d'un diner donné en l'honneur du président Saragat de l'Italie. Sur la photo entourant la princesse, le premier ministre de Grande-Bretagne Harold Wilson (à gauche) et le président Saragat, à droite.

Gagnantes du concours "Jeune Couture"

Mlle Liette Charbonneau (au centre) portait récemment le premier prix au concours Eaton Jeune Couture. Céline Ranger, à gauche, se classa deuxième et le troisième prix fut attribué à Lyne Brosseau, à droite. Le Concours Eaton jeune couture était présenté en collaboration avec Air Canada, les patrons McCall et le Conseil canadien du Coton.

Prochain mariage

Mlle Suzanne Bigras, fille de M. et Mme Paul Bigras, de Sainte-Dorothée, et M. Lucien Savard, fils de M. et Mme G. Henri Savard, de Saint-Laurent, dont le mariage sera célébré le 19 mai, en l'église Sainte-Dorothée, Ville de Laval.

téléphoto PA

Premier ministre pour le temps présent

Le capitaine Terence O'Neil qui déclarait récemment qu'il donnerait sa démission comme premier ministre de l'Irlande du Nord aussitôt qu'un successeur serait choisi comme chef du parti Unioniste, a visité hier un chantier de construction navale à Belfast. Comme le montre cette photo, il était accompagné de son épouse dans cette tournée.

téléphoto PA

Pour les printemps de l'avenir

Mme Edward Kennedy que l'on voit ici en minijupe, a participé à la cérémonie de plantation des arbres qui avait lieu lundi à Washington, au Centre John F. Kennedy. La femme du sénateur du Massachusetts, a planté le premier d'une centaine de pommiers sauvages du Minnesota le long de la rivière de la Capitale.

à Noter ***

Club du premier vendredi du mois

La prochaine réunion des membres du Club du premier vendredi du mois, aura lieu le 2 mai à l'Oratoire Saint-Joseph. La messe sera célébrée dans la crypte de l'oratoire, à 2 h 30 de l'après-midi, et sera suivie d'un buffet-causerie, à la cafétéria. Le conférencier, le R. P. Jacques Langlais, prêtre de Sainte-Croix, fondateur et directeur du Centre Monchanin, parlera du chrétien à l'heure du pluralisme. Réservations : 733-8211, poste 72.

Nouveau comité chez les secrétaires de direction

La 8e réunion annuelle du chapitre de Montréal de l'association "Administrative assistants or private secretaries" avait lieu récemment. A cette occasion fut formé un nouveau comité pour 1969-70. Il est composé comme suit : Mlle Lorraine Labonté, présidente ; Mme Rossiline Frolo, vice-présidente; Mmes Margaret Jutting, trésorière et finance; Eileen Shean, registre; Ann Tappin, archiviste ; Mlles Anne Stevenson, secrétaire-correspondante ; Margaret Stevenson, présidente du comité de recrutement ; Madeleine Lafond, présidente du comité du programme ; Katleen Farmer, présidente du comité de publicité ; Mlle Betty Dunn et Mme Béatrice MacIntyre, auditrices.

La nouvelle vice-présidente, Mme Rosiline Frolo, représentera le chapitre de Montréal à la réunion nationale qui aura lieu à Vancouver le 17 mai prochain.

Une infirmière canadienne dans la jungle péruvienne

Mlle Rollande Michaud, infirmière diplômée de l'hôpital Saint-Joseph de Rimouski et qui a obtenu son B.A. à l'Université Laval vient de se voir décerner une bourse d'une firme pharmaceutique montréalaise. Cette bourse la conduira à l'hôpital Amazonico Albert Schweitzer, situé à 600 milles au nord-est de Lima, en pleine jungle péruvienne.

Deux autres étudiants en médecine canadiens, gagnants eux aussi de bourses, iront travailler cet été dans des hôpitaux aussi éloignés que l'Asie, l'Afrique et l'Amérique du Sud.

Les bourses ont été créées grâce à un programme de subventions accordées par Smith Kline and French et sont administrées par l'Association des Collèges des Médecins du Canada.

Déjeuner d'ouverture

La section féminine du Club de golf Rosemère tiendra son déjeuner d'ouverture le jeudi 8 mai, précédé d'un cocktail servi à midi. A cette occasion, plusieurs nouveaux membres seront présentés par la présidente, Mme Léone Loyd.

Au "Women's Canadian Club

La prochaine réunion du "Women's Canadian Club" aura lieu le lundi 12 mai à 2 h 30 de l'après-midi, à l'hôtel Sheraton Mont-Royal,. Le conférencier sera M. Charles B. Lynch, chef du service de nouvelles Southam. Il a intitulé sa causerie : "The New Political Scene at Ottawa". Seuls les membres et leurs invités sont admis.

Servez les croissants ou les petits pains au beurre Pillsbury au souper

et nous paierons votre dessert

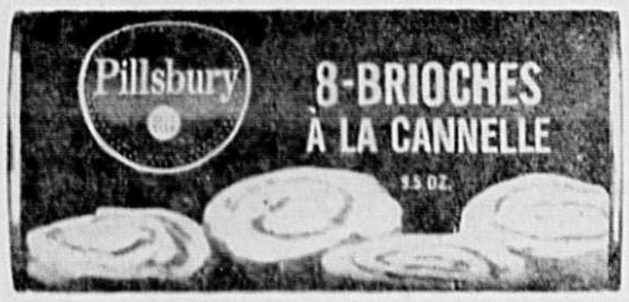

Envoyez-moi mon certificat pour des brioches à la cannelle Pillsbury avec glace, gratis. J'inclus avec ce bon deux enveloppes des petits pains au beurre ou des croissants, ou une de chacun.

Nom_____

Adresse_____

Ville_____ Prov._____

Offre de brioches à la cannelle Pillsbury
Box 2113, Toronto, Ontario

Les étiquettes doivent être accompagnées de ce bon de commande officiel. (Allouer 4 semaines pour la livraison. L'offre se termine le 31 août 1969.)

RECHERCHEZ CES PRODUITS AU COMPTOIR DES PRODUITS LAITIERS CHEZ VOTRE ÉPICIER

Il n'y a rien comme des petits pains chauds, frais sortis du four, pour compléter un repas. Et rien ne termine un repas comme les brioches à la cannelle fraîches avec une glace crémeuse. Et lorsqu'elles sont de Pillsbury, vous savez qu'elles sont fraîches parce que vous les faites cuire vous-même.

Envoyez-nous ce bon et deux enveloppes des petits pains au beurre ou des croissants (ou une de chacun) et nous vous enverrons un certificat pour une boîte gratuite de brioches à la cannelle Pillsbury avec glace.

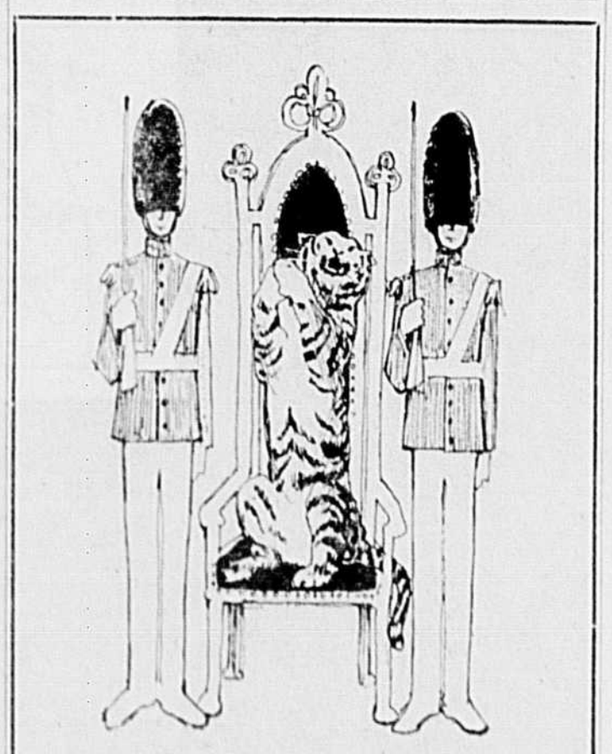

LES FOURRURES SONT REINES DANS LES VOUTES FRIGORIFIQUES DE HOLT'S

Mais vous ne payez pas plus cher pour le service, le soin et la manutention insurpassables . . . dans la confortable splendeur de nos voûtes d'entreposage de fourrures à température scientifiquement contrôlée.

Appelez nos experts en entreposage de fourrures aujourd'hui . . . **842-5111.**

Un messager assuré passera prendre vos fourrures, ou encore vous pouvez les laisser à notre magasin principal ou à toute succursale Holt de la banlieue.

Nous recommandons le procédé Hollanderizing pour vos fourrures, une fois l'an, pour rajeunir les peaux et nettoyer la doublure.

HOLT RENFREW

Téléphone 842-5111

Rockland • Dorval • Place Ville-Marie • Fairview • Anjou

Sherbrooke et de la Montagne

PENSEZ BEAUTÉ... PENSEZ QUALITÉ... PENSEZ OPÉRA

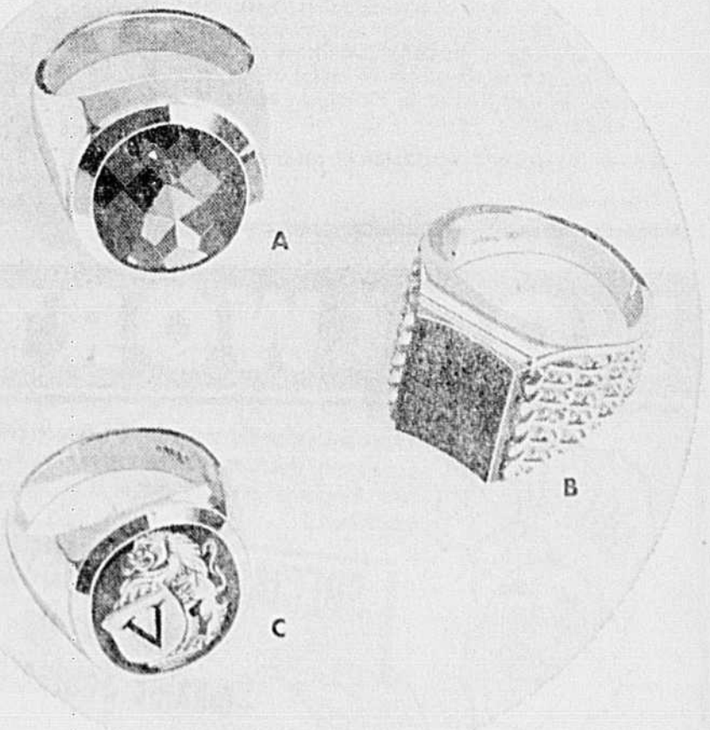

LUXE . . . DISTINCTION . . . ELEGANCE

Haute qualité . . . grandes diversités de modèles . . . tradition de bon goût. Le prestige de la marque Opéra est un luxe à votre portée.

A) 20A172 — 14-10K. — Or jaune ou blanc au choix. Pierres disponibles: Tourmaline, alexandrite, rubis, saphir bleu, topaze fumée ou citrine Madeira. Valeur $82.00 **Net $61.50**

B) 20A149 — 10K. — Or jaune ou blanc au choix. Onyx. Valeur $60.00 **Net $45.00**

C) 20A182 — 14-10K. Bague à écusson, initiale gravée. Valeur $80.00 **Net $60.00**

LA MEILLEURE QUALITÉ AU MEILLEUR PRIX

Commandes téléphoniques acceptées

130 est, rue Liège — 6982 Plaza St-Hubert — 900 ouest, Ste-Catherine

389-8201 272-5791 878-9684

OPERA DIAMOND

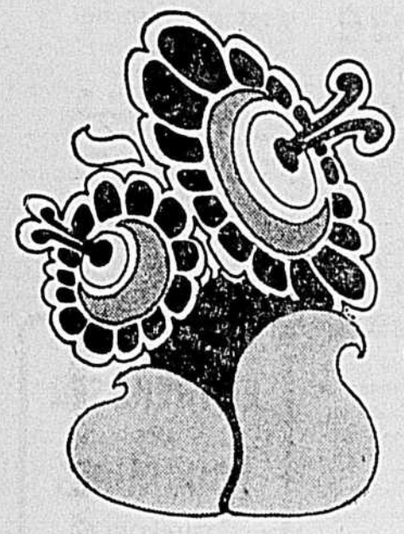

Pensez printemps et aux atouts-beauté à trouver chez

EATON

EATON 100 1869 ◇ 1969

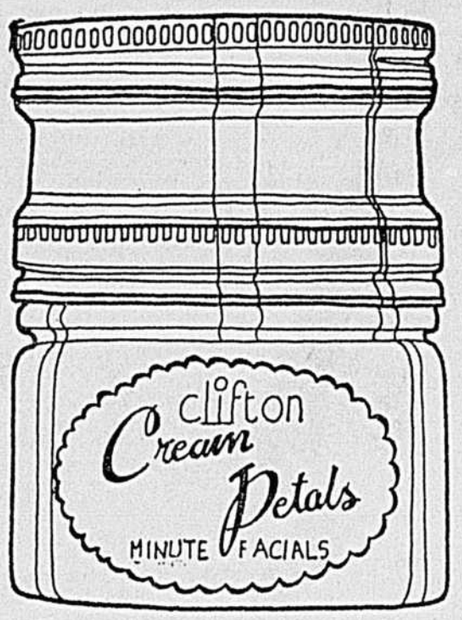

Offre spéciale du fabricant ! Duo de fragrance "CITATION"

Bien masculin ! Une senteur aromatique indiscutablement pour lui, maintenant à prix-cadeau spécialement avantageux !

Duo No 1 — Offre spéciale du fabricant

- Lotion après-rasage 4¾ onces
- Eau de Cologne 2½ onces

2.50 le duo

Duo No 2 — Offre spéciale du fabricant

- Lotion après-rasage 2½ onces
- Eau de Cologne 4¾ onces

2.50 le duo

Décernez-lui "Citation" de MENNEN, en flacon à large "carrure" fait pour une main d'homme.

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 212) au rez-de-chaussée et à Ville d'Anjou

Offre spéciale du fabricant ! "Cream Petals" de CLIFTON

Prix courant 1.60

Offre spéciale du fabricant

1.39

format 75 disques plus 25 disques

Ce sont les disques-démaquillants à emporter pour une remise en beauté ! Pratiques pour nettoyer et rafraichir la peau, démaquiller et servir de base de maquillage. Deux formules au choix, l'une pour peau sèche, l'autre pour peau grasse ou normale. A vous procurer, lors de cette offre spéciale !

La beauté nue avec la crème teintée "Terri"

La mode actuelle plus courte et les nouvelles "transparences" exigent une peau adorablement unie. Alors, si votre peau est déparée par certaines imperfections qui vous empêchent de porter ce que vous aimez, la crème couleur chair "Terri" va vous aider à les camoufler. Insoupçonnable, elle masque vraiment et se confond parfaitement avec le pigment naturel de la peau: clair, moyen, foncé ou bronzé nouveau.

1 once **2.50**

3 onces **5.00**

COMPOSEZ 842-9211

Livraison des commandes de 2.00 ou plus

EATON en ville (rayon 212) au rez-de-chaussée à Pointe-Claire et à Ville d'Anjou

"Geminesse" inaugure les trois visages de la mode dans une présentation mode/maquillage de printemps

Mettez-vous à l'heure de la mode et de la belle saison ! Venez voir trois maquillages séduisants proposés dans la présentation mode/maquillage "Geminesse" de Max Factor : **Le style plein air** du matin, **le style galerie** romantique pour l'après-midi, et **le style soir de charme** ensorcelant ; PLUS les très féminines tenues d'intérieur de Claire Haddad, créées spécialement pour accompagner les nouveaux maquillages. Présentations quotidiennes chez Eaton en ville, allée-mode au troisième étage, maintenant jusqu'au 3 mai, mercredi à 12 h 30 et 15 h 30; jeudi et vendredi, 12 h 30, 15 h et 18 h 30; samedi à 11 h, 13 h et 15 h.

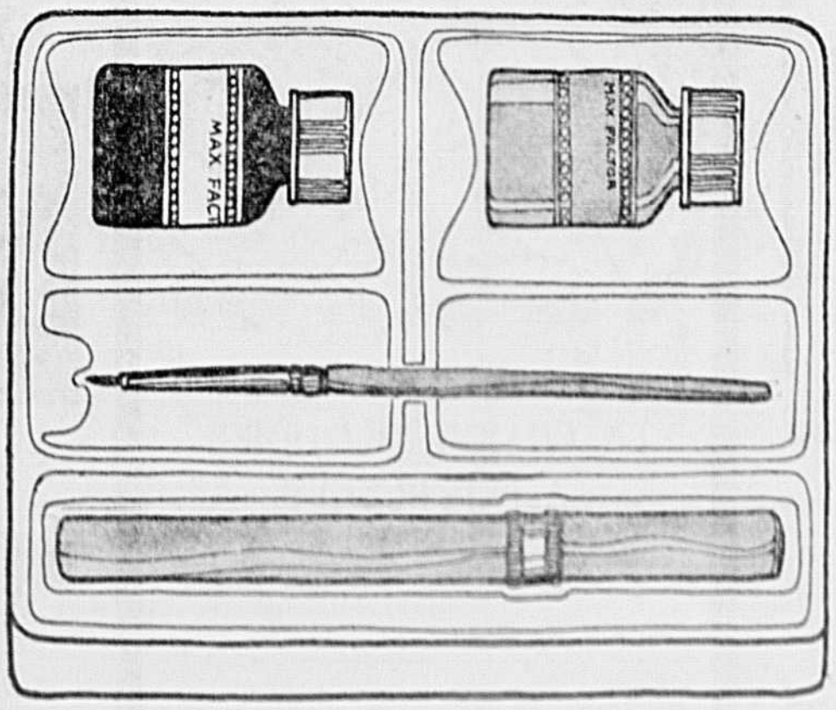

Une offre-prime spéciale !

Après la présentation, rendez-vous au comptoir de beauté "Geminesse" de Max Factor au troisième étage, ou au rayon des cosmétiques au rez-de-chaussée pour bénéficier d'une prime spéciale. Avec tout achat "Geminesse" de Max Factor de 5.00 ou plus, vous aurez droit à un nécessaire de maquillage-regard "Geminesse" de Max Factor, collection écaille. Alors, ne tardez pas à venir chez Eaton pour vous mettre à l'heure du printemps. Cette offre-prime est aussi valable à Pointe-Claire et à Ville d'Anjou.

EATON en ville (rayon 212) au rez-de-chaussée, à Pointe-Claire et à Ville d'Anjou

ÉLÉMENTAIRE ! Une femme de carrière active fait nécessairement partie du Club Eaton des Femmes d'Affaires. Il ne faut donc pas s'étonner si elle peut, tout à loisir

- Apprendre les raffinements d'une sauce à la Pompadour
- Partir à dos de chameau vers les tombeaux des anciens Pharaons
- Voir, à prix réduit, les plus récents films de Belmondo et Alain Delon
- Exécuter des travaux de décoration intérieure qui laisseront ses amis et ennemis sidérés
- Apprendre le langage poétique des fleurs et l'art de les agencer en bouquets dignes de Cybèle, Pomone et Flore
- Connaître les feux de la rampe, comme mannequin, aux défilés de mode du Club
- Réaliser une robe crochetée que ne dénieraient pas les petites mains de Coco Chanel

Oui mais... le tout est de s'inscrire au Club. Comment faire ?

ÉLÉMENTAIRE

RELATIONS EXTERIEURES EATON, 7e étage
842-9331, poste 455

Le Club Eaton des Femmes d'Affaires vient d'élire les membres du Conseil Exécutif pour l'année 1969

Françoise Parent
Présidente

Mlle Parent est secrétaire au Service d'Expansion des Affaires de la Compagnie Trust Royal

Stella Lachowicz
Vice-Présidente

Mlle Lachowicz est secrétaire du Directeur du Marketing chez Benson & Hedges

Audrey Telford
Responsable de la programmation des activités

Mlle Telford est Assistante aux Méthodes de Revenu pour la Compagnie Bell Canada

Adrienne Tremblay
Présidente du Bazar

Mlle Tremblay est rédactrice-en-chef adjointe du Reader's Digest

Marjorie Murdoch
Aviseur au Conseil

Mlle Murdoch est secrétaire administrative pour Advertising and Sales Executives Club of Montreal.

Autre affaire Charles LeMoyne?

Une situation 'déplorable' à l'hôpital de La Pieta, à Hull

— Le syndicat

par Claire Dutrisac

"Laissez-la faire, elle est bonne pour trois heures!"

De qui parle-t-on? D'une patiente. A qui parle-t-on? A une infirmière. Qui parle? La directrice des soins infirmiers de l'hôpital pour chroniques, La Pieta, à Hull, Sr Claire Huguette Lamontagne. Il s'agissait de laisser mijoter une malade dans son urine.

Au cours d'une conférence de presse, hier, donnée dans ses bureaux de Montréal, la Fédération nationale des services Inc. (CSN) et le Syndicat national des employés de l'hôpital de La Pieta, ont dénoncé un état de faits déplorable dans cette institution. Le 25 avril dernier, le président de la Fédération, M. Norbert Rodrigue communiquait au ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier, un mémoire remis hier à la presse. Le ministre répondit que les faits contenus dans le mémoire étaient nouveaux pour lui et ordonnait au service en cause de son ministère de lui faire rapport. Pourtant, le 22 avril dernier, en réponse à une question d'un député M. Oswald Parent, sur le conflit ouvrier qui sévit à La Pieta, M. Cloutier avait répondu que son bureau de relations de travail faisait enquête sur les lieux mêmes.

Depuis le 18 avril dernier, les 110 employés de La Pieta sont en journées d'études. Depuis cette date, le ministère de la Santé a fait évacuer l'hôpital. Il ne reste qu'une dizaine de patients encore hospitalisés. Trois raisons ont déclenché cet arrêt de travail: la nourriture, le fardeau des tâches des salariés et la qualité des soins hospitaliers.

La nourriture

Tant pour les employés que pour les malades, les conditions de l'alimentation dénoncées par le Syndicat, avec force exemples, sont plus que lamentables:

— Dans un seul département, un grand nombre de malades souffrent de diarrhée attribuable à une mauvaise nutrition. Après vérification auprès de l'infirmière en charge, aucun laxatif n'a été donné aux patients.

— Le 6 mars 1969, on a servi à des patients du foie de boeuf moisi, vert, et de très mauvaise odeur même après la cuisson. Le supplément de ce foie de boeuf a été passé dans un hache-viande et servi le 7 mars, comme diète molle, à différents patients.

— La cuisine est infectée de fourmis. On en trouve dans les armoires, les plateaux à galettes, la vaisselle, sur les chariots de collation, les desserts, les biscuits, etc.

— La viande crue est étalée pour un jour ou deux sur des plateaux, à la température de la pièce. Avant la cuisson, les fourmis se promènent dessus et après la cuisson, le surplus est déposé sur le comptoir... à l'intention des fourmis!

— L'hiver dernier, un plat de pêches chaudes fut déposé à l'arrière de l'hôpital, à l'endroit où l'on entrepose les déchets. Un chien fut aperçu dans la poubelle, la tête dans la marmite. Le chef-cuisinier enleva les saletés sur les pêches et ordonna d'en faire des tartes. Les employés refusèrent d'en manger mais deux jours plus tard, on les servait aux patients. Pareil incident se répéta.

— Du saucisson cru et vert est offert aux employés.

— Des parents viennent, de façon régulière, porter des repas complets à leurs malades.

Il existe des exceptions à cette règle: le personnel de cadre de l'hôpital mange une nourriture de qualité, dans une salle à manger séparée de la cafétéria des employés.

Le fardeau des tâches

Une surintendante ainsi que la directrice des soins infirmiers ont demandé qu'on enlève la sonnette aux patients qui sonnent trop souvent!

De nouveaux "quarts" de travail ont été établis de telle sorte que durant la période de pointe, de 8 h. a.m. à 10 h. a.m., on ne dispose que d'un personnel restreint.

De minuit à 8 h. a.m., un seul infirmier est de service pour s'occuper de cinq étages et souvent même, il doit s'occuper de changer les "patientes".

Au cours de la période de vacances, aucun remplacement n'est prévu et les malades ne reçoivent que le strict minimum.

La qualité des soins infirmiers

Voici les directives de la directrice des soins infirmiers:

a) Ne changez que les patients qui ont leur connaissance.
b) Enlevez la sonnette aux patients qui sonnent trop souvent.
c) Ne pas changer les patients afin de se conformer aux normes établies.
d) Ne glissez qu'un piqué par-dessus le piqué déjà imbibé d'urine, afin que le patient soit au sec. L'alèze, la chemise de nuit et les draps ne sont pas changés.

Les employés syndiqués de La Pieta affirment qu'il "est devenu déshonorant" pour eux de continuer, d'une façon évidente, d'être "complices" d'une administration qu'ils qualifient de "fantoche" et qu'ils accusent d'incompétence.

Les infirmières de La Pieta appartiennent au Syndicat professionnel des infirmières catholiques, lequel n'est rattaché à aucune grande centrale ouvrière. Elles ne participent pas à cette dénonciation publique.

Comme l'hôpital Charles Le Moyne, La Pieta est la propriété du gouvernement. Il est géré par une corporation sans but lucratif dont le président est M. Raymond Daoust. Le directeur général est M. J.-A. Desruisseaux qui a répondu aux doléances des employés que les soins infirmiers donnés aux malades ne les regardaient pas.

Encore une fois, les syndiqués de la Fédération nationale des services Inc. réclament la tenue d'une enquête publique sur cet hôpital, en vertu de l'article 17 de la loi des hôpitaux et demandent au ministre de nommer un administrateur, à La Pieta, durant l'enquête.

REMARQUEZ ce symbole qui identifie le véritable fromage fondu gruyère d'origine Suisse

Les camionneurs indépendants continueront de réclamer une Régie

par Roger MARCEAU

L'Association nationale des camionneurs artisans indépendants est de plus en plus convaincue du besoin de créer pour ses membres une régie spéciale, complètement indépendante du transport général, et envisage de prendre tous les moyens nécessaires pour amener le gouvernement à agir rapidement.

C'est ce qu'a confirmé, hier, au représentant de LA PRESSE, et le vice-président provincial de cet organisme et président de la Fédération des Cantons de l'Est, M. Marc Tougas.

Pour l'Association, une telle régie est nécessaire pour mettre de l'ordre dans l'industrie. Sans elle, il lui semble impossible d'arriver à contrôler le nombre de camionneurs, et à régler ainsi le problème de la surabondance de camionneurs pour les travaux à exécuter.

La Régie aurait pour rôle d'approuver ou de rejeter les taux ou échelles de tarifs, de régler le problème des pesanteurs, de contrôler les permis qui devront être accordés selon les besoins et non pas sur simple demande.

Pour l'instant, les camionneurs artisans indépendants estiment n'avoir que les miettes dans le secteur du transport. Ils mentionnent que les membres de l'Association du camionnage, c'est-à-dire le transport général, obtiennent les meilleurs contrats dans les secteurs des forêts et de la construction de routes.

M. Tougas a bien précisé qu'il n'existe aucune possibilité de fusionner l'Association des camionneurs artisans indépendants à l'Association du camionnage du Québec, bien que cette dernière ait fait des démarches en ce sens, et que de dix à quinze rencontres aient été organisées à cet effet. "Nous n'irons pas nous mettre dans leurs pattes, de dire M. Tougas, à moins de conditions spéciales signées devant les représentants du ministère du Transport".

Il a aussi critiqué violemment l'attitude du ministre du Transport Fernand Lizotte qui depuis deux ans déclare constamment qu'un contrôle dans ce secteur est difficile à réaliser. Pour M. Tougas, qui est convaincu de la possibilité d'avoir un organisme efficace de surveillance et de contrôle, les paroles de M. Lizotte ne "sont que mensonges".

Le ministre Lizotte a prononcé une allocution, dimanche dernier, à Québec, à l'occasion du congrès annuel de l'Association nationale des camionneurs artisans indépendants. Il y mentionnait notamment que le noeud du problème n'était pas l'absence d'une régie, mais plutôt la surabondance de camionneurs pour la quantité de travaux à exécuter. Le ministre a également déclaré, à cette occasion, qu'il conçoit mal qu'une industrie, née du principe de la libre entreprise, veuille maintenant se faire administrer par le gouvernement.

Dans son exposé, le ministre a semblé accorder sa préférence à une politique d'autodiscipline de la part de l'industrie plutôt qu'à une intervention de l'Etat au moyen de la création d'une régie.

Selon M. Marc Tougas, la répartition des contrats se fait déjà dans trente-huit comtés du Québec et il existe quatre fédérations ayant une charte et des règlements. Seule la Mauricie n'est pas organisée, si l'on excepte la région de Montréal qui ne comporte pas un nombre important de camionneurs indépendants.

SPOT

VOUS ECONOMISEZ TOUJOURS DAVANTAGE!

Refaites votre approvisionnement EN ÉCONOMISANT

DINDES FLAMINGO
Catégorie "UTILITE" — Prêtes à cuire

6 à 9 LB LB 32¢

PETIT JAMBON ROULE MAPLE LEAF Pes. moy. 2 à 3 lb — LB 79¢
BACON JUBILEE de CANADA PACKERS — LB 69¢
SAUCISSE HOT DOG HYGRADE — LB 55¢
STEAKETTES DE BOEUF — LB 59¢
PATTES DE COCHON FRAICHES — 4 pour $1.

ROTI de PORC
EN EPAULE — FRAIS ET MAIGRE
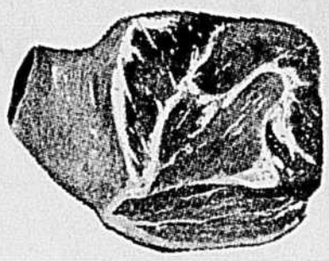
SOC LB 43¢ | PALERON LB 53¢

POULETS FRAIS Catégorie A
2 à 3 lb — LB 39¢

FOIE DE PORC FRAIS — LB 29¢
SALADE DE CHOUX HYGRADE — Pot 16 oz — 43¢
SAUCISSES MAPLE LEAF — LB 53¢

POULET B.B.Q. PRET A MANGER CHAUD OU FROID — $1.09 CH.

PAMPLEMOUSSES DE FLORIDE GROSSEUR 48 — 10 pour 56¢
FRAISES E.-U. CAT. NO 1 PETITES — 3 CONT 1 CHOP. POUR $1.
ORANGES SUNKIST — 2 douz. pour 89¢
FEVES JAUNES OU VERTES E.-U. No 1 — lb 29¢

KETCHUP "HEINZ" BTLE 11 oz 18¢
POIRES A DESSERT "TREES" — 3 Btes 28 oz $1.
FARINE ROBIN HOOD — Sac 10 lb 79¢
POIS "DE CHOIX AYLMER" — 7 boites 10 oz $1.

DETERGENT "FAB" — Boite format King $1.29
SACS DE THE SALADA — Bte de 60 75¢
BATONNETS DE POISSON CONGELES "Blue Water" — 3 pqts 10 oz $1.
TARTES A LA CREME Congelées, Farmer House — 16 oz 39¢

SUCRE GRANULE REDPATH — SAC 10 LB 85¢
LIMITE DE 2 SACS PAR CLIENT avec l'achat d'une commande de $5 ou plus

MARGARINE GOLDEN GIRL — PQT 1 LB 16¢

10 magasins à votre service

279 o., av. Laurier
630, Notre-Dame, Lachine
210 Champlain, St-Jean
8750, rue Hochelaga
32, rue St-Laurent, Valleyfield
600, rue Principale, Granby
5680, rue Iberville
19 St-Jean-Baptiste Châteauguay
6655, av. Darlington
305, av. Dorval, Dorval

SPOT

MOM'S margarine
"LA PLUS POPULAIRE AU QUÉBEC"

CHEZ VOTRE ÉPICIER

GRANDE VENTE-MAI DE SIMPSONS

ELLE COMMENCE DEMAIN

EN VILLE : A FAIRVIEW ET ANJOU

Rabais 1/3
Elégante robe Soutien-gorge

Ch. **5.99**

Pour vos réceptions en plein air, vos soirées au clair de lune ou pour les beaux après-midi ensoleillés !

- Attrayants et doux cotons texturés lavables
- Fermeture à glissière au dos
- Soutien-gorge incorporé
- Bretelles réglables au dos
- Gais imprimés de fleurs tropicales multicolores
- Tons prédominants de rose, aqua, noir, jaune, marine, brun ou gris
- Tailles : 10 à 16

Commandes postales et téléphoniques exécutées — 842-7221

SIMPSONS — Sous-vêtements féminins (741) au quatrième
Aussi à Fairview et Anjou

Manteaux en vison naturel
Superbes peaux descendues

Ch. **$997**

Aussi peu que $34 par mois

Grâce à cette grande vente de mai, il vous sera possible d'acheter le manteau de vison tant désiré et ceci, à un prix dépassant vos espérances. Venez vous-même choisir le modèle de vos rêves !

- Choix de modèles ravissants . . . jeunes et nouveaux ainsi que le toujours élégant style classique
- Plusieurs sont garnis d'une ceinture, d'un col cranté, d'une poche de fantaisie ou orné d'un boutonnage
- Les peaux ont été merveilleusement bien choisies . . . elles produisent des reflets de couleurs uniformes claires à foncées

• Vison pastel • Vison Dawn • Vison perle ou • Vison foncé d'élevage

Utilisez un des modes d'achat de Simpsons 10% payables au moment de l'achat. Entreposage sans frais jusqu'au moment voulu.

Etoles en vison

Ch. **$249 à $577**

Un autre spécial de mai !

- Superbes étoles de style classique ou style nouvelle mode
- Douces, soyeuses et épaisses peaux de vison
- Choix de 4 ravissants coloris.
- **Vison pastel • Vison perle • Vison dawn • Saphir ou • Vison foncé d'élevage**

5 MODES D'ACHAT

• Compte-courant • Compte Universel • Comptant ou P.S.L. • Compte-mode de paiement facile • Mise de côté

Pas de commandes Postales ni Téléphoniques

SIMPSONS — Salon de la Fourrure (740) au troisième — Aussi à Fairview et Anjou

Rabais 36% à 50%!
Robes d'été Pour "juniors"

Rég. $22 à $50

Ch. **13.99 à 24.99**

Elles proviennent d'un solde d'échantillons d'un manufacturier réputé ! De véritables prix d'aubaines !

- Gamme étendue de tissus tels que crêpes, rayonnes, toiles, Arnel, jersey, acétate, voile, chiffon
- Vaste choix de modèles la plupart pour le jour, quelques-uns pour le soir
- Styles variés . . . ligne "Empire", retour au style des années '20 ou attrayants ensembles robe et pantalon d'influence russe
- Ravissants imprimés printaniers ou choix de tons unis en vogue
- Tailles 5 à 13 . . . la plupart en taille 9 dans le groupe

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

SIMPSONS — Robes pour dames (734) au troisième. Aussi à Fairview et Anjou

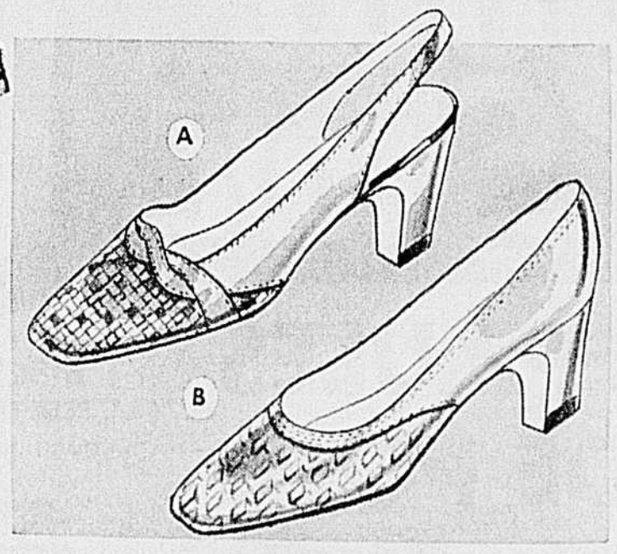

Rabais $4! Fameux Souliers "Daquere"

Rég. $20 Pai. **15.99**

Féminins et confortables, souples et légers, ce sont sans doute les souliers "Daquere" ! Vous aimerez les porter printemps comme été !

- Empeignes en cuir de chevreau à tissure entrelacée
- Choix d'attrayants escarpins unis ou de coquets escarpins à bride arrière
- Talons "illusion" et semelles en cuir
- Choix de A, bride arrière, tons blanc, ivoire ou multicolore ou B, escarpin en blanc ou multicolore
- Pointures 6 à 9B, largeur B seulement (avec et sans ½)

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSONS — Souliers pour dames (721) au deuxième. Aussi à Fairview et Anjou.

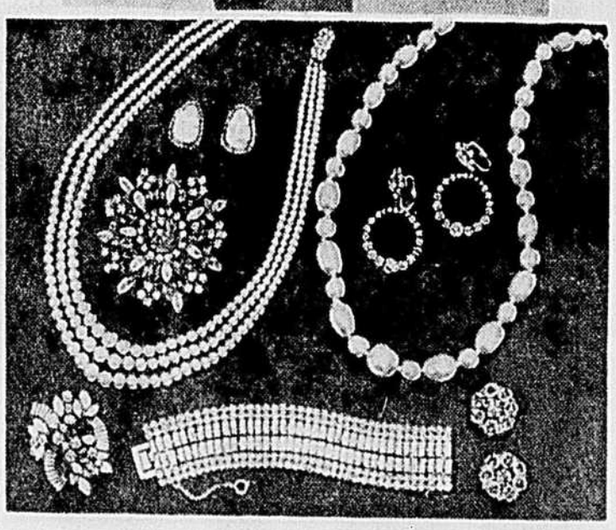

Attrayants bijoux offerts à ½ Prix

Rég. $1 à $25 ch. **50¢ à 12.50**

De notre stock régulier ! Une occasion de rehausser vos nouvelles tenues printemps et été tout en les égayant !

- Bijoux échantillons ou fins de séries de manufacturier
- Modèles importés ou de fabrication canadienne . . . plusieurs uniques parmi cette collection
- Choix de broches, bracelets, colliers, pendentifs ou boucles d'oreilles pour le jour ou pour le soir
- Tons variés à la mode ou coloris de base
- Seulement quelques modèles ici représentés mais plusieurs autres disponibles parmi la collection

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

SIMPSONS — Bijoux pour dames (703) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview et Anjou.

Rabais 16% à 20% ! Bas et bas-culotte de "Phantom"

Offre valable pour 10 jours seulement ! Des bas et bas-culotte fins et élégants qui font la jambe gracieuse et féminine car ils galbent à merveille ! Une occasion d'économiser ! Choix de 5 modèles !

A) **Bas "Cantrece"**. Talons invisibles. Pointes arrondies. Tons champagne, choir, beige ou légèrement brun. Pointures M. 8½ à 9, 9½ à 10 et 10½ à 11; G. 9½ à 10 et 10½ à 11. #454. **Rég. 1.50 Pai. 1.25 ou 3 pai. pour 3.60**

B) **Bas "Cantrece" à tricot jumelé**. Pointes et talons renforcés. Tons rose beige ou légèrement brun. Pointures M. 8½ à 9, 9½ à 10 et 10½ à 11; G. 9½ à 10 et 10½ à 11. #456. **Rég. 1.75. Pai. 1.40 ou 3 pai. pour $4**

C) **Bas-culotte "Cantrece 11"**. Talons invisibles. Bande de taille en Lycra*. Tons champagne, beige chair, légèrement brun ou rose beige. Tailles P.M.G. et T.G. # 1380. **Rég. $3. Ch. 2.40 ou 2 pour 4.50**

D) **Bas-culotte indémaillable**. Filet de nylon double et extensible. Talons invisibles. Tons marine, ivoire brun noix ou rose beige. Tailles P.M.G. et T.G. # 1546. **Rég. 2.40 ou 2 pour 4.50**

E) **Bas de nylon "Stay Up"**. Tout extensible. Modèle élasticisée qui reste bien en place. Talons invisibles. Tons champagne, beige, choir, brun noix. Pointures M. 8½ à 9½ et G. 9½ à 11. # 1545. **Rég. 1.75. Pai. 1.40 ou 3 pai. pour $4**

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSONS — Bas pour dames (707) au rez-de-chaussée — Aussi à Fairview et Anjou

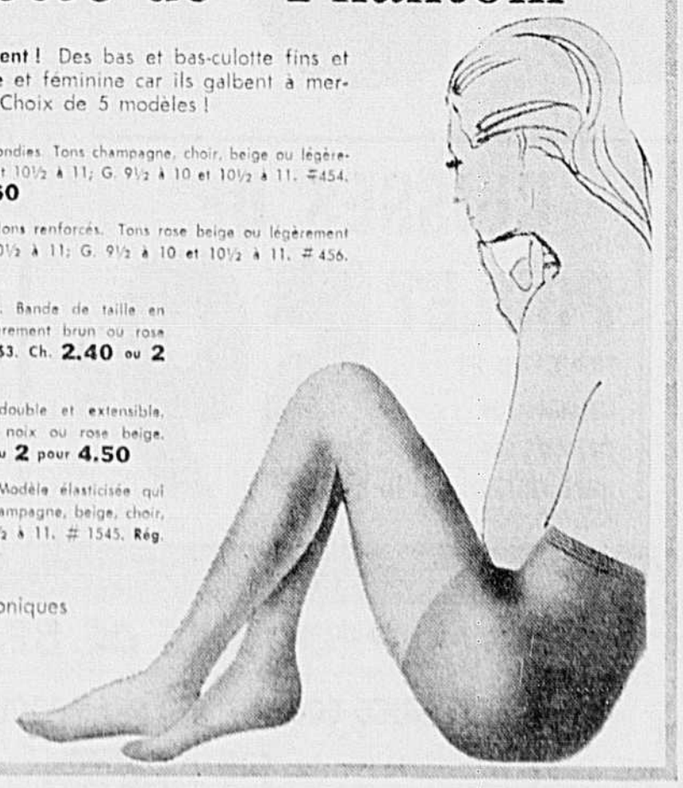

Faites transformer votre vieille fourrure en une fourrure jeune et à la mode !

Ch. **$119**

Vous ne pouvez plus supporter votre vieille fourrure, celle que vous avez depuis des années, toujours bonne bien sûr, mais loin d'être à la mode ! Alors venez chez Simpsons et vous serez émerveillée de ce que nous en ferons . . . Un manteau jeune, avec insertions de cuir, glissière et boucle . . . Et tout ceci pour seulement $119.

Prenez rendez-vous en composant 842-3241

SIMPSONS — Réparations de fourrures (738) au troisième. En ville seulement

VOUS POURRIEZ GAGNER UNE FORD THUNDERBIRD 1969 MODÈLE TOIT RIGIDE 2 PORTES

ou l'une de deux Ford Mustang 1969
(valant $3587 chacune)

HEURES D'AFFAIRES:

EN VILLE : 9 h à 17 h 30
OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIRS jusqu'à 21 h

FAIRVIEW et ANJOU : 9 h 30 à 18 h
OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIRS jusqu'à 22 h

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT dès 8 h **842-7221**

la presse

MONTRÉAL, MERCREDI 30 AVRIL 1969 — 85e ANNEE — No 100

Téléphoto PC

Le printemps et l'enfant

A l'arrivée du printemps, les garçonnets tournent les yeux vers les fillettes, tout comme leurs aînés, dans l'intention de s'en faire des compagnes de jeu, tout au moins. Mais il n'en est pas de même pour le petit George Heflin, de Tallahassee, en Floride, à peine deux ans d'âge, qui, contrairement à ses camarades, aime déjà la solitude et les choses simples de la vie. Ici, il est tout à la joie d'avoir rencontré ce petit caniche, prisonnier derrière une grille. Il tend la main pour lui prodiguer au moins une caresse, lui laissant entendre qu'il voudrait s'en faire un ami.

La permanence de l'OTAN

Cadieux: la participation du Canada se prolongera

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Pour la première fois depuis longtemps, le ministre de la Défense, M. Léo Cadieux, a prononcé des paroles vraiment rassurantes pour tous ceux qui croient que le Canada doit continuer à participer pleinement à l'OTAN.

En premier lieu, le ministre a qualifié de pure spéculation la nouvelle du "New York Times", à l'effet que le Canada s'apprêterait à réduire substantiellement sa participation concrète à l'Alliance atlantique.

En second lieu, M. Cadieux a également qualifié de spéculation la rumeur voulant qu'il quitte le cabinet Trudeau pour des raisons de divergences sur la politique de Défense.

Plus tôt dans la journée et avant-hier, le ministre a eu des entretiens avec le commandant suprême des forces alliées, le général Lyman Louis Lemnitzer, qui était en tournée d'adieu à Ottawa.

Avant de quitter le Canada, le général a déclaré qu'il ne voulait pas préjuger des décisions que prendra le gouvernement canadien, mais qu'il se réjouissait de deux choses.

Tout d'abord, du fait que le Canada ait décidé de demeurer dans l'OTAN. Mais, il a surtout insisté sur la satisfaction qu'il a retirée de l'attitude canadienne à ne prendre aucune décision quant au retrait éventuel d'une partie de ses troupes de l'Europe, sans consultation préalable avec les alliés.

Une bonne structure

A la suite de la nouvelle du "New York Times", on a évidemment demandé au premier ministre à la Chambre des Communes, s'il était bien vrai que le Canada se propose de réduire très bientôt et de façon considérable sa participation à l'OTAN.

"Pas à ma connaissance", a-t-il rétorqué.

A une autre question, cherchant à savoir si une telle information avait été communiquée au comité militaire de l'OTAN, le premier ministre a répondu "j'espère que non", sans évidemment réduire en rien les doutes qui pouvaient demeurer dans l'esprit des députés.

Toutefois, après la période des questions, à la sortie des Communs, le ministre de la Défense a non seulement détruit les rumeurs ou les spéculations, mais il a indiqué un degré de satisfaction très net quant à la politique canadienne de Défense.

"Je n'ai pas de raison de démissionner maintenant", a-t-il affirmé avant d'ajouter ceci: "Vous savez que j'ai des idées très précises sur la Défense. Il est impossible d'être complètement satisfait, mais on doit être réaliste. Ce que nous avons fait jusqu'à maintenant constitue une bonne structure pour une politique de Défense sensée".

Après avoir dit qu'il n'a pas l'intention de démissionner, M. Cadieux a bien ajouté: "Mais je ne suis pas prophète". Il s'est toutefois empressé de préciser qu'il pourrait peut-être être amené à démissionner pour des raisons indépendantes de sa volonté, comme par exemple la santé.

Mais, on n'a retenu aucune signification particulière au fait qu'il mentionne cette hypothèse.

Bien au contraire, les remarques du ministre ont semblé indiquer un nouvel optimisme, puisque depuis le début de la révision de la politique de Défense, M. Cadieux a plus d'une fois manifesté certaines réserves.

Le bras droit ou le bras gauche

Par ailleurs, avant de quitter Ottawa, à l'occasion d'une dernière visite en tant que commandant suprême des forces de l'OTAN, le général Lemnitzer a tenu à réaffirmer, au cours d'une conférence de presse, qu'il n'y a "aucune justification pour diminution de la force militaire en Europe".

Lorsqu'on lui a demandé quelle partie de la force canadienne en Europe il serait prêt à laisser aller, si le Canada voulait effectivement réduire ses effectifs, le général a simplement répondu: "Vous me demandez si j'aimerais mieux perdre mon bras droit ou mon bras gauche".

Pour lui, "L'OTAN devra demeurer aussi longtemps qu'il y aura une menace".

• Gabias démissionne
• Beaulieu lui succède

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, M. Yves Gabias, a finalement fait parvenir, hier, sa démission comme député de Trois-Rivières à l'Assemblée nationale.

La nouvelle a été annoncée, hier après-midi, par le président de l'Assemblée nationale, M. Gérard Lebel.

Le nouveau titulaire du ministère des Institutions financières est le député de Dorion, Me Mario Beaulieu, qui avait déjà succédé à M. Gabias il y a un mois comme ministre de l'Immigration.

M. Beaulieu, qui fut élu député à l'Assemblée nationale lors des élections complémentaires de février, sera seconde dans ses fonctions de ministre de l'Immigration par le député de Montreal-Ste-Marie, M. Edgar Charbonneau, qui a été nommé, hier, ministre d'Etat attaché à ce ministère.

M. Charbonneau, qui est membre de l'Assemblée nationale depuis 1956, était jusqu'à maintenant ministre d'Etat attaché au ministère de l'Industrie et du Commerce.

M. Yves Gabias

C'est avec peu d'étonnement que les observateurs politiques ont appris la nouvelle du départ de M. Gabias de la vie politique.

M. Gabias était en effet absent du parlement depuis déjà plusieurs mois, et dans son entourage on ne se cachait pas pour laisser planer des doutes sur son état de santé et sur la possibilité de son non-retour à ses bureaux.

La nouvelle de son départ avait d'ailleurs été lancée la semaine dernière par plusieurs média d'informations.

Elu en 1960 député de Trois-Rivières, pour Maurice Duplessis, M. Gabias s'était fait remarquer en 1961 comme candidat à la chefferie de l'Union nationale.

En 1964, sous le gouvernement de M. Jean Lesage, il avait été expulsé de l'Assemblée nationale pour une période de trois ans après avoir omis de prouver une accusation de corruption lancée contre l'ancien procureur-général de la province, Me René Hamel, aujourd'hui juge de la Cour supérieure.

Cet interdit était tombé avec la victoire de l'Union nationale en juin 1966.

A la suite de cette victoire, M. Gabias avait été nommé par M. Daniel Johnson Secrétaire de la province et ministre responsable de la Protection civile au Québec.

Pendant son stage au Secrétariat de la province, M. Gabias s'était fait remarquer avec ses projets de loi amendant la Loi de la Régie des loyers et prévoyant une protection accrue pour les visiteurs à l'occasion de l'Expo.

M. Gabias avait accédé à la direction du ministère des Institutions financières et de l'Immigration l'automne dernier, peu après le décès de M. Daniel Johnson.

C'est avec regret que le premier ministre Jean-Jacques Bertrand et le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, ont commenté, hier après-midi, le départ de M. Gabias.

Les deux hommes politiques ont insisté tour à tour sur le courage dont faisait preuve M. Gabias en assumant ses fonctions malgré son handicap physique.

M. Gabias a eu les deux jambes coupées lors d'un accident survenu il y a plusieurs années.

Me Mario Beaulieu

Quant au successeur de M. Gabias, Me Mario Beaulieu, l'ancien chef de cabinet de M. Daniel Johnson et directeur général de l'Union nationale, il s'agit de sa deuxième nomination en l'espace de deux mois, soit depuis son election comme député de Dorion.

Organisateur compétent, M. Beaulieu est fréquemment désigné comme un candidat possible à la chefferie de l'Union nationale.

Cependant, on ignore toujours s'il s'engagera dans cette lutte dont il parlait encore évasivement hier après-midi, au cours d'une brève conférence de presse qui suivait sa prestation de serment.

Dans les milieux parlementaires, on serait surpris toutefois que M. Beaulieu oppose sa candidature à celui qui lui permit de se porter candidat dans Dorion et de devenir ministre."

Beaulieu cumulera deux ministères

Le lieutenant-gouverneur du Québec, M. Hugues Lapointe, reçoit le serment d'office de M. Mario Beaulieu, nommé ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives. Il remplace à ce poste Me Yves Gabias, démissionnaire. M. Beaulieu est également ministre de l'Immigration. Mme Mario Beaulieu et le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, assistaient à cette brève cérémonie.

EN BREF DE QUÉBEC

de notre bureau de Québec

Union nationale

Le président du Comité du congrès de l'Union nationale, M. Marcel Masse, a communiqué, hier, les noms des membres du comité de mise en nomination créé en vue du congrès à la chefferie de l'Union nationale, qui aura lieu à Québec en juin. Il s'agit de Me Pierre Sauvé, de Montréal, fils de M. Paul Sauvé; de Me Guy Dorion, bâtonnier du Barreau de Québec; de Me Raphaël Esposito, de Montréal; de Mme Laval Langlois, de Sainte-Claire de Dorchester; de Me Guy Lesage, de Rouyn; de Me Danielle Mathieu, de Québec; et de M. Gilles Carignan, étudiant en droit de Québec. Le rôle du comité sera de recevoir et déclarer valides les candidatures. Cent signatures de délégués officiels pourront être exigées pour l'acceptation d'une candidature. Le secrétaire du congrès, M. Christian Vien agira comme secrétaire du comité.

Colloque libéral

Le Parti libéral a fait connaître hier le nom d'un troisième conférencier d'importance à son colloque de mai intitulé "Québec . . . demain". Le chef du parti, M. Jean Lesage, a en effet annoncé que M. Ronald J. Wonnacott a accepté de prononcer la quatrième des conférences magistrales qui seront données à la Maison Montmorency, à Québec, dans les cadres du colloque. M. Wonnacott, auteur de multiples ouvrages, est un économiste de réputation internationale. Il est professeur à University of Western Ontario et professeur délégué à Minnesota University. Son nom s'ajoute donc à ceux de MM. Pierre Massé et Edgard Pisani dont la participation au colloque de mai a déjà été annoncée il y a quelque temps.

Centre de recherche

Le ministre des Travaux publics, M. Armand Russell, a révélé hier à la Chambre que les travaux de construction du Centre de recherche du Québec, à Sainte-Foy, en banlieue de la Vieille Capitale, débuteraient à la fin du mois de juin. Déjà, a dit M. Russell en réponse aux questions du chef de l'opposition, M. Jean Lesage, l'échange de terrain nécessaire à l'établissement du centre dans le Parc Colbert, a été effectué entre la municipalité de Sainte-Foy et le gouvernement. Le ministre n'a pu cependant préciser si, comme le prétend M. Lesage, cet échange a coûté à l'Etat une somme d'environ un demi-million de dollars. M. Russell a dit d'autre part que les plans d'exécution du centre sont présentement en cours et que l'esquisse sera déposée d'ici une quinzaine de jours.

Régimes de retraite

Le ministre des Finances du Québec, M. Paul Dozois, a révélé hier à l'Assemblée nationale que le gouvernement déposerait au cours du mois de mai un projet de loi visant à modifier le régime de retraite des enseignants, ainsi que celui des fonctionnaires de l'Etat. Le ministre a fait cette annonce en réponse à une question du député libéral de Saint-Laurent, M. Léo Pearson.

Le cas Loyer

La Commission du salaire minimum vient de remettre au gouvernement un rapport d'enquête dans lequel elle affirme qu'il n'y a pas eu discrimination dans le cas de divers congédiements, dont celui de M. Maurice Loyer, survenus il y a quelque temps à la compagnie Matagami Lake Mines, à Matagami. Le rapport d'enquête sera déposé dès aujourd'hui à l'Assemblée nationale. La commission a effectué son enquête en vertu de l'article 5 de la Loi sur la discrimination dans l'emploi.

Le conflit des enseignants

Masse convoque les représentants patronaux et syndicaux à Québec

• *le gouvernement posera des "gestes" (Masse)*

de notre bureau de Québec
par Gilles DAOUST

QUEBEC — Le ministre d'Etat délégué à la Fonction publique, M. Marcel Masse, a révélé hier à l'Assemblée nationale qu'il avait décidé de convoquer à son bureau les divers représentants syndicaux et patronaux dans le conflit qui oppose présentement les enseignants, les commissions scolaires et le gouvernement.

La rencontre, qui doit avoir lieu aujourd'hui, a pour but de faire le point sur l'état des négociations dans ce secteur. Peu après, le ministre Masse, responsable des négociations dans le secteur public, fera rapport au Conseil des ministres, soit au cours de la séance régulière de ce soir.

"Le Conseil des ministres, a dit hier M. Masse, tirera sur de cette séance les conséquences de la situation et posera les gestes qui assureront le fonctionnement du système d'enseignement."

La nature de ces "gestes" sera sans doute connue demain.

C'est Me Jean Cournoyer, porte-parole du gouvernement et des commissions scolaires dans le présent conflit, qui a reçu l'ordre de convoquer au Parlement, MM. Fernand Lefebvre et Reid Telley, respectivement président de la Fédération des commissions scolaires du Québec et président de la Quebec Protestant School Board, de même que M. Raymond Laliberté, président de la Corporation des enseignants du Québec (CEQ), le Dr Allana Reid-Smith, présidente de la Provincial Association of Protestant Teachers et M. William Brener, président de la Provincial Association of Catholic Teachers.

La déclaration du ministre d'Etat à la Fonction publique faisait suite hier à une question du chef de l'opposition, M. Jean Lesage, qui avait demandé si le gouvernement, devant l'intensification des grèves tournantes dans le secteur de l'enseignement, espérait en venir à une solution.

Le chef de l'opposition a qualifié "d'assez vague" la déclaration du ministre.

"J'espère, a dit M. Lesage, que le ministre sera en mesure, à la suite de la séance du Conseil des ministres, de nous en dire davantage. Ce qu'il vient de nous dire, ce n'est rien."

M. Masse a répliqué qu'à la suite de la réunion du Conseil des ministres, il "se ferait un plaisir d'informer l'Assemblée nationale de l'attitude du gouvernement.

Ex-leader du Crédit social, Manning irait trôner à Bay Street

par Jane BECKER

TORONTO (PC) — M. Ernest Manning, ex-leader du Crédit social albertain et ancien premier ministre de cette province pourrait devenir l'un des magnats de la rue Bay contre lesquels son parti menait campagne dans les années '30.

M. Manning, ministre évangéliste, a quitté son poste de premier ministre l'an dernier après 25 ans de service et abandonné, au début de cette année, le siège qu'il détenait depuis 1935 à l'Assemblée législative d'Alberta.

Depuis lors, il a accepté de faire partie des bureaux d'administration de quatre firmes canadiennes importantes et dit en avoir "refusé une demi-douzaine d'autres, parce que je ne voulais pas passer ma vie en avion entre Toronto et Edmonton".

Se trouvant à Toronto récemment pour l'assemblée annuelle de la Steel Company of Canada, M. Manning a confié, en interview, que les affaires n'étaient pas "un nouveau champ d'intérêt" pour lui.

"J'ai toujours cru en l'entreprise privée responsable. Pourtant, j'ai franchement été surpris de constater le nombre de sociétés qui m'invitaient à faire partie de leur bureau de direction, maintenant que j'ai quitté la politique."

L'ex-premier ministre est devenu directeur de la Banque canadienne impériale de commerce, des lignes aériennes Canadien Pacifique, de la compagnie d'assurance Manufacturers' Life et de Stelco. Il songerait à accepter une ou deux autres nominations du genre.

Le mal des magnats

Vers 1935, le tout nouveau gouvernement créditiste de William Aberhart accusait les financiers des rues Bay et Saint-Jacques de bien des maux de l'Alberta. Mais M. Manning affirme n'avoir jamais été de ces avis.

On reconnaît habituellement que les prouesses de M. Manning au secrétariat provincial ont contribué à sortir l'Alberta des dettes avant 1940. La façon dont il a réglé le louage des terrains d'exploitation de pétrole et de gaz naturel de cette province, depuis la découverte de pétrole en Alberta, il y a 22 ans, est considérée par plus d'un financier comme un exemple de bon sens financier se chiffrant par plusieurs milliards de dollars.

Pourtant, M. Manning continue de ressembler plus au politicien ou au pêcheur qu'à l'homme d'affaires.

"Au Canada, confie-t-il, nous nous éloignons de plus en plus du gouvernement basé sur des principes. Il nous faudrait y retourner."

Il a fondé avec son fils Preston une compagnie, M. and M Systems Research, pour tenter de découvrir pourquoi le Canada fait son chemin "sans aucun sens d'identité nationale".

Il n'expose pas ses idées politiques dans les bureaux d'administration.

Mais, à titre de politicien et homme d'affaires, il affirme que les socialistes les plus évidents deviennent capitalistes, une fois qu'ils sont passés de l'autre côté de la barrière.

Des actionnaires

"Pour encourager vraiment l'entreprise privée, les commerces canadiens devraient voir à ce que chaque Canadien devienne actionnaire d'une firme ou de l'autre."

Ernest Manning affirme ne pas avoir pris sa retraite le moins du monde.

"Je suis plus occupé que jamais. Je passe le même nombre d'heures à mon bureau et je poursuis ma prédiction, tout en administrant une ferme laitière de 800 acres et en voyageant plus que jamais."

Il dit n'accepter qu'une sur 20 invitations qui lui sont transmises de prendre la parole au Canada et aux Etats-Unis.

Mais pourquoi a-t-il abandonné la politique après avoir si bien réussi?

Il donne plusieurs raisons: il est bon de partir, lorsque les gens veulent encore de vous et que votre départ ne dérange pas trop le parti; ou bien, il voulait prendre le temps de mettre au point une philosophie de la politique; ou encore: "J'ai souvent dit qu'un homme devrait avoir trois carrières. Or s'il n'entreprend pas la seconde avant d'avoir 60 ans il risque d'être un peu trop vieux lorsque viendra le temps de vivre la troisième".

VENTE BONI 3 JOURS SEULEMENT

Mobilier de cuisine, 5 mcx. Table extensible

Mobilier aux lignes modernes pour la cuisine d'aujourd'hui. Cet ensemble se compose d'une table, dont la surface est fait en arborite et de quatre chaises. La table mesure 36" x 48" et peut s'allonger jusqu'à 60" à l'aide d'un panneau escamotable.

Valeur de 159.95

SPECIAL 129.95 $6 par mois

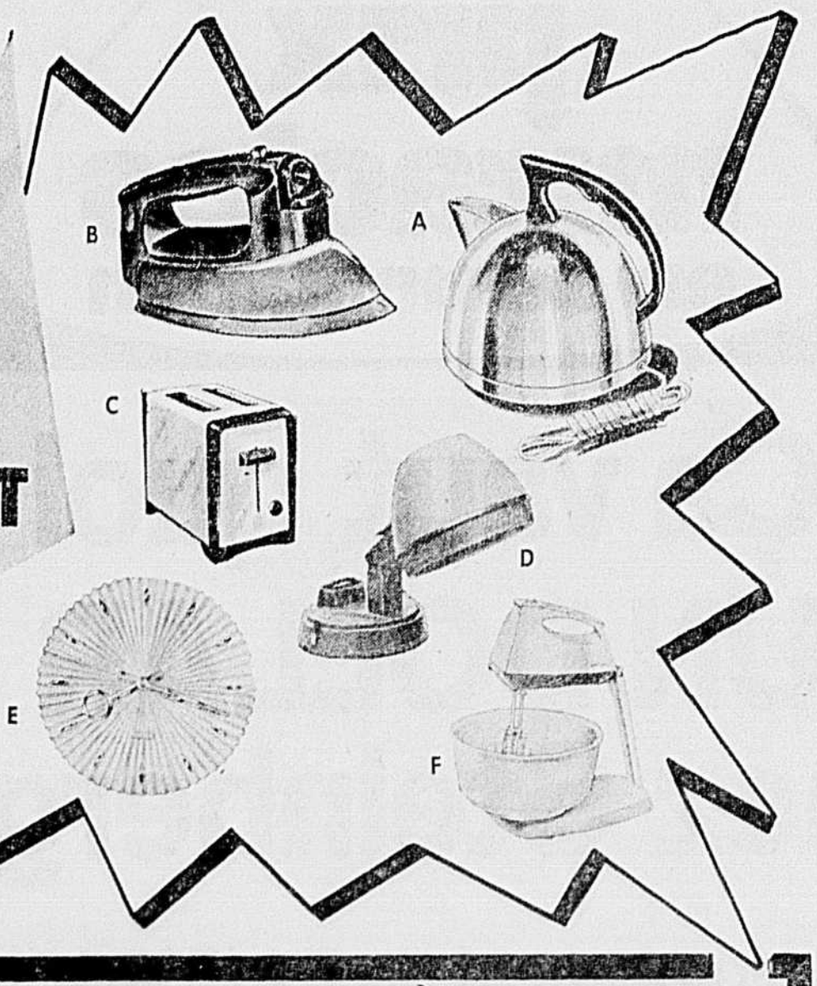

CADEAUX BONIS À L'ACHAT

A) Bouilloire électrique avec un achat de 59.95 ou plus
B) Fer à vapeur avec un achat de 149.95 ou plus
C) Grille-pain avec un achat de 199.95 ou plus
D) Séchoir avec un achat de 349.95 ou plus
E) Horloge électrique avec un achat de 99.95 ou plus
F) Malaxeur avec un achat de 249.95 ou plus

EPARGNEZ 20% ET PLUS! ACHETEZ MAINTENANT ET PROFITEZ DE NOS BAS PRIX

Réfrigérateur-congélateur sans givre, 13 pi. cu.

Le tout dernier modèle 'Regent'. Fonctionne sans aucune production de givre autant dans le congélateur que dans le réfrigérateur. Le congélateur peut contenir 105 lb d'aliments congelés. Seulement 30" de large.

Valeur de 359.95

SPECIAL 299.95 $12 par mois

Lessiveuse-essoreuse capacité de 11 lb

Nouveau modèle muni d'une cuve carrée, sur roulettes pour faciliter le déplacement. Rouleaux d'essorage de 2" de diamètre. Pompe automatique. Garantie de 5 ans sur le mécanisme.

Valeur de 169.95

SPECIAL 149.95 $6 par mois

Cuisinière électrique 30" entièrement automatique

Modèle luxueux et moderne. Elegant tableau de contrôle facile à lire. Signalisateurs lumineux pour chaque élément. Minuterie automatique pour la cuisson au four. Rôtissoire disponible.

Valeur de 239.95

SPECIAL 199.95 $8 par mois

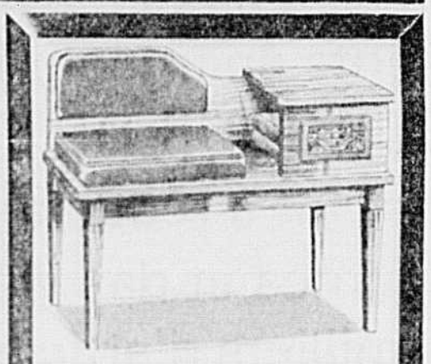

Table de téléphone... Espagnol

Elegante table de téléphone faite de bois dur, résistant aux taches. Siège et dos rembourrés en vinyle.

SPECIAL 29.95

A VOTRE CHOIX TABLES DE SALON STYLE ESPAGNOL

Style espagnol avec dessus en orme contre-plaqué. Pattes en merisier sculptées.

SPECIAL 47.95 ch.

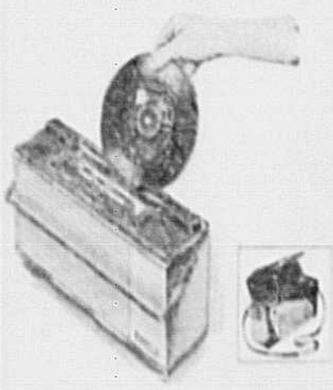

RADIO — PHONO PORTATIF

Fonctionne en disque 45 tours et écoute la musique même si vous êtes en mouvement!

SPECIAL 47.95

NOUS VOUS INVITONS A VENIR ASSISTER LE 3 MAI PROCHAIN, AU TIRAGE D'AVRIL OU NOUS OFFRIRONS UN MAGNIFIQUE VOYAGE A NASSAU POUR 2 PERSONNES.

VOICI QUELQUES SUPER-SPÉCIAUX EN VENTE:

Notre mobilier le plus populaire

Ensemble 3 morceaux fini pecan "Caballero"

Charmant mobilier d'influence méditerranéenne. Spacieux bureau triple muni de 9 tiroirs et surmonté d'un magnifique miroir encadré. Commode à 4 tiroirs pourvus de poignées cuivre antique. Tête de lit de 60".

Valeur de 289.95

SPECIAL 249.95 $10. par mois

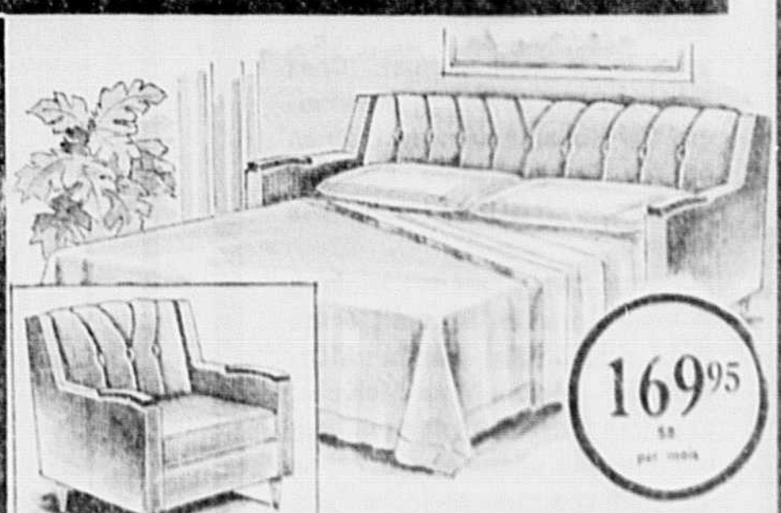

Fauteuil assorti disponible au prix de 54.95

Attrayant sofa-lit avec matelas inclus

Ce sofa fera le charme de votre salon durant la journée, le soir venu, vous n'avez qu'à enlever les coussins et tirer le matelas pour obtenir un confortable lit pour deux personnes. Dossier élégamment capitonné et accoudoirs finis noyer. Protecteurs de caoutchouc pour les murs. Tweed multicolore. Choix de teintes des plus modernes.

Valeur de 199.95

169.95 $8 par mois

AUTRES SUCCURSALES WOODHOUSE

3913, rue WELLINGTON Tél. 766-2343-4
3956 est, rue ONTARIO Tél. 527-9251-2
1180, boul. LABELLE Tél. 688-9750-1
10672, boul. PIE-IX Tél. 324-1610
6345, rue ST-HUBERT Tél. 277-2159

Woodhouse

Les Indiens du Manitoba mécontents des consultations

OTTAWA (PC) — Les Indiens du Manitoba considèrent que les consultations actuelles sur la future Loi des indiens ne répondent pas aux espoirs des différentes bandes du pays et estiment que le fédéral devrait accorder autant d'importance à leur avenir qu'à la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Ils soutiennent qu'au train où vont les consultations, la future loi sera plutôt une interprétation fédérale des aspirations des Indiens que l'expression même de ces aspirations.

En conséquence, les Indiens du Manitoba soutiennent que les bandes devraient pouvoir, par leurs organisations, faire une vaste consultation à travers le Canada afin de rédiger elles-mêmes une ébauche de ce que devrait être la future législation, laquelle serait par la suite soumise aux autorités gouvernementales pour considération.

Pour cela, ils réclament des crédits d'environ $332,000.

Voilà les grandes lignes d'un document déposé hier, par le Manitoba à la conférence nationale des représentants des Indiens, qui a débuté lundi à Ottawa et qui doit se poursuivre jusqu'à vendredi.

Le document, lu par M. Dave Courchene, président de la Fraternité indienne du Manitoba, devait faire l'objet d'une séance spéciale hier.

Les Indiens du Manitoba espèrent que la Conférence qui groupe des délégués de toutes les régions du pays l'adoptera.

Amendements

Il a été généralement bien accueilli par les participants à la rencontre et certains délégués ont, dès le début de son étude avant l'ajournement pour le déjeuner, suggéré certains amendements mineurs.

Le chef Andrew Délisle, président de l'Association des Indiens du Québec, a suggéré, par exemple, que l'on précise dans le mémoire qui devrait être endossé, après amendements, par la Conférence et la Fraternité canadienne des Indiens, que la future législation devra garantir les droits acquis et futurs des Indiens.

Il a dit également que le document devra faire état des droits miniers des Indiens.

Certains ont suggéré que le document soit étudié par les présidents des différentes délégations à la Conférence. Toutefois, on a plutôt décidé qu'il serait étudié en profondeur par l'ensemble des participants à la Conférence, étant donné que plusieurs personnes désiraient discuter de certains points traités.

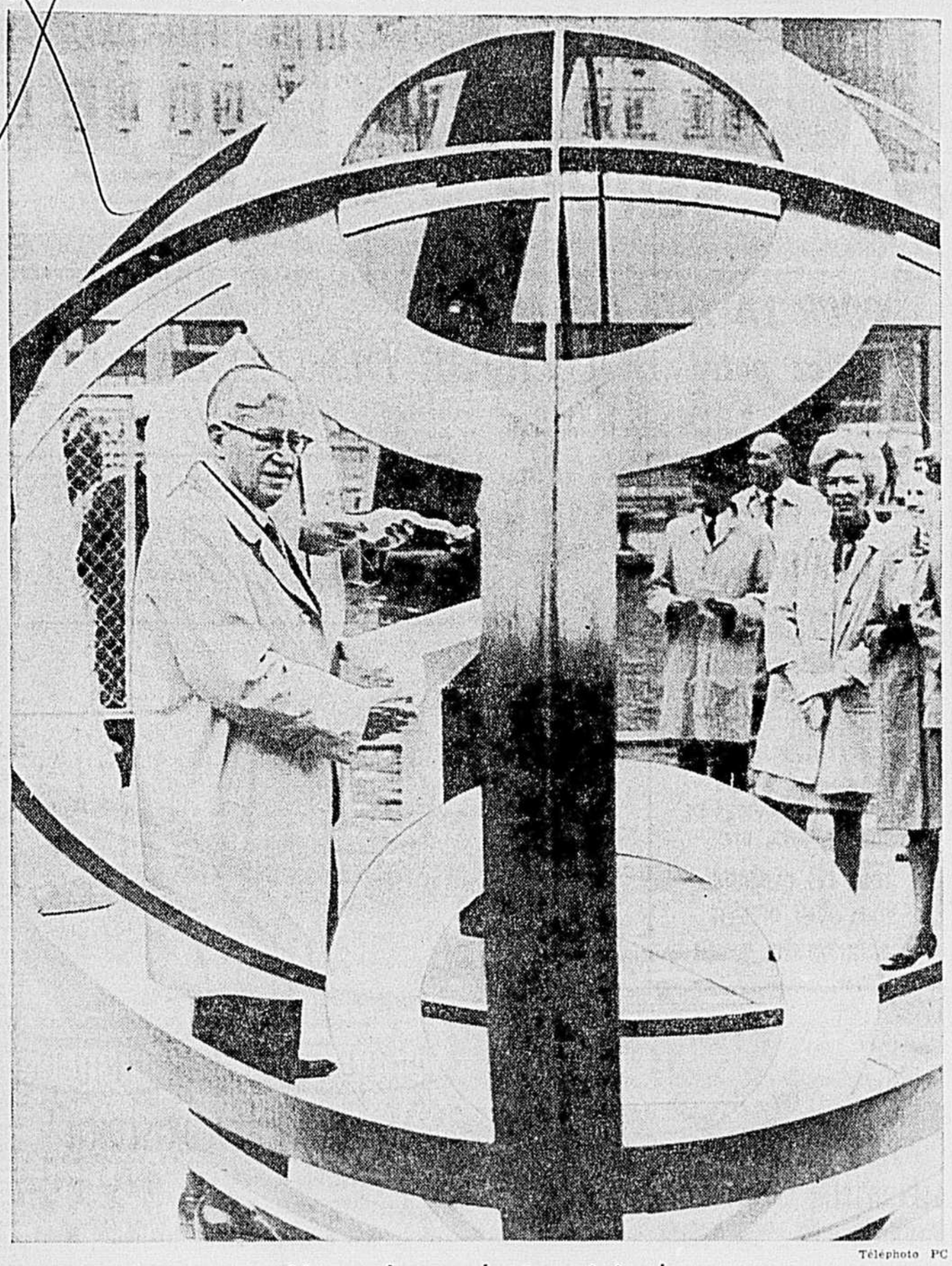

Téléphoto PC

Un cadeau plutôt original

Ce gigantesque monument sphérique, qui représente le système solaire, est un don de l'ancien maire de Toronto, M. Nathan Phillips, qui l'a remis officiellement aux autorités municipales de sa ville, hier. Sa structure est en lames de cuivre qui lancent de vifs reflets en réfléchissant les rayons du soleil. Ce "cadeau" plutôt original a été érigé sur la place Phillips, face à l'hôtel de ville.

La création d'un organisme unique, en Ontario, devant grouper les agriculteurs, sera soumis à un référendum

TORONTO (PC) — Un projet de loi introduit, hier, à la législature ontarienne permettra au gouvernement de cette province d'opérer un sondage d'opinion secret auprès des familles fermières afin de savoir si celles-ci désirent que soit fondé un nouvel organisme qui les représenterait.

Déposée par le ministre de l'Agriculture, M. William Stewart, la Loi de l'organisation générale des agriculteurs, recommande l'organisation d'un "référendum", à la condition que "15,000 cultivateurs ontariens aient demandé, par voie de pétition, la tenue d'un tel sondage".

Si plus de 60 pour 100 des cultivateurs appuient la fondation d'un organisme représentatif, la loi précise qu'un congrès de fondation pourra alors être convoqué.

On sait que la Fédération ontarienne des agriculteurs favorise la formation d'un organisme provincial unique, tandis que l'Union des cultivateurs ontariens s'y oppose.

Le scrutin secret sera tenu à la mi-été. Les fermiers, leurs femmes et les membres de leurs familles qui s'occupent d'agriculture pourront se prononcer.

Représentation

M. Stewart a déclaré à la législature que le nouvel organisme aura pour objectif la représentation des agriculteurs auprès de tout niveau de gouvernement et devant toute commission ou conférence.

Le groupement effectuera également des travaux de recherche, réalisera des programmes d'activités au bénéfice des agriculteurs et oeuvrera pour que soit formé un organisme canadien homologue.

L'organisme sera financé à partir d'un pourcentage prélevé sur le prix de vente des produits de la ferme, tel que fixé par les associations ou les conseils de mise en marché.

Dans un autre ordre d'idées, le premier ministre John Robarts a dit que le ministère des Affaires municipales n'entreprendrait aucune étude additionnelle sur l'institution des gouvernements régionaux: "Notre intention n'a jamais été d'imposer les gouvernements régionaux de façon massive ou de le faire partout en même temps".

— Le ministre de la Santé, M. Matthew Dymond, a déclaré en réponse au leader néo-démocrate, M. Donald MacDonald que le gouvernement s'entretenait actuellement avec d'importantes compagnies d'assurance de la question des agences du régime fédéral d'assurance des frais médicaux, au cas où le gouvernement y adhérerait.

Une librairie pour les travailleurs à St-Jérôme

SAINT-JEROME — Déjà officiellement lancé par la maison d'édition, le nouveau livre du chanoine Jacques Grand'Maison sera une seconde fois lancé mais cette fois à Saint-Jérôme, par les travailleurs de la région. Le lancement local de l'ouvrage "Vers un nouveau pouvoir" aura lieu le premier mai dans le nouveau local du comité des travailleurs de Saint-Jérôme.

Les instigateurs du projet veulent à la fois rendre hommage au sociologue Grand'Maison pour l'intérêt et le souci qu'il a toujours manifestés à l'égard des travailleurs et aussi souligner de cette daçon la fête internationale des travailleurs, le premier mai.

Egalement pour les travailleurs, ce sera l'ouverture officielle d'une librairie qu'ils viennent d'aménager, dans leur local de la rue Labelle, à l'intention de la population ouvrière. Depuis quelques semaines, ils ont recueilli des volumes usagés et les ont remis à l'état de neuf afin de les vendre à un prix très bas.

La librairie acceptera d'échanger des volumes, de quelque nature qu'ils soient ou encore, moyennant une faible rémunération de les louer. On y trouve toutes sortes d'ouvrages, du roman et des biographies jusqu'aux ouvrages sérieux.

DU PONT DU CANADA LIMITEE

F. S. McCarthy — F. S. Capon — H. F. Hoerig

Les titres de trois vice-présidents de Du Pont du Canada ont été modifiés de manière à préciser leurs responsabilités respectives, annonce le président et chef de la direction de la compagnie, M. Edgar H. Bleckwell. Ces changements s'inscrivent dans le cadre du vaste réaménagement de la structure et des fonctions administratives de la compagnie, qui vient de prendre fin.

M. F. S. McCarthy est nommé vice-président, Exploitation, et chargé de la mise en marché et la fabrication de tous les produits. M. F. S. Capon devient vice-président, Planification corporative; il est également membre du Conseil d'administration. M. H. F. Hoerig est nommé vice-président, Recherches et Développement.

Le mouvement syndical est lui-même contesté

par Jean-Claude TRAIT

"Le mouvement syndical, en Amérique du Nord, a du mal à s'orienter. Une chose est frappante, en tout cas: il est contesté par le mouvement social. Il est également contesté par une certaine partie des syndiqués."

C'est ce que déclarait, hier soir, à l'Auditorium du Plateau, M. Pierre Vadeboncoeur, syndicaliste montréalais bien connu, lors de la deuxième soirée consacrée au colloque du Conseil central des syndicats nationaux.

Et il ajoutait: "Premièrement, la réponse aux questions syndicales vitales de l'heure est politique, ou bien elle n'existe pas; deuxièmement, les syndicats sont des forces de contestation sociale, ou bien ils risquent de confirmer les travailleurs dans leurs difficultés; troisièmement, les syndicats joueront un rôle capital dans la remise en marche de la démocratie militante, ou bien il n'y aura pas de démocratie."

Dans son exposé, M. Vadeboncoeur précisait que le mouvement syndical est notamment contesté par les assistés sociaux, les comités de citoyens, par les étudiants militants et par un certain nombre d'individus passionnément engagés. Quant aux syndiqués qui le contestent, il s'agit de gens qui manifestent la crise syndicale qu'ils traversent d'une façon indirecte, comme s'ils étaient désorientés. Les mêmes refrains reviennent alors: désaffiliation, cotisations trop chères, absentéisme aux réunions, manque de solidarité entre les divers syndicats, etc. Selon lui, le syndicalisme étouffe dans un cadre trop étroit.

Parmi les autres orateurs participant à ce colloque, on remarquait également Mlle Hélène David, sociologue du travail, MM. Léo Roback, de l'Université de Montréal, Robert Burns, avocat de la CSN, Jean-Paul Breuleux, etc.

Les grèves dans la fonction publique

Tous abordèrent sous plusieurs angles le thème de ce colloque: "Le bien commun est-il menacé par les grèves dans la fonction publique?"

Au cours du débat qui suivit, M. Raymond Couture, directeur de grèves à la CSN, qui assistait à cette réunion en tant qu'observateur, se prononça assez énergiquement sur cette question: "Que le bien commun soit menacé par les grèves dans la fonction publique, je m'en contrefous! Peu importe, dit-il, ce que ça peut remuer dans notre quiète société. Ces travailleurs-là ne doivent pas être brimés dans leurs droits. Ils se doivent d'être à l'avant-garde et de se battre pour obtenir ce qu'ils demandent. La population se doit de les appuyer et non de les brimer. Je ne suis pas un anarchiste, mais je crois à tout cela."

Ce soir, à partir de 7 h. 30, toujours à l'Auditorium du Plateau, se tiendra la troisième et dernière journée de ce colloque. Ce sera la soirée réservée à la contestation syndicale.

L'aéroport: déception sur la rive sud

A son tour, la Société pour le progrès de la rive sud, organisme formé de 300 hommes d'affaires de cette région, vient de faire connaître au gouvernement fédéral sa déception quant au choix de l'emplacement où sera construit, au coût de $400 millions, le second aéroport international de la région de Montréal.

Un télégramme indiquant tout le désappointemant de la Société a été adressé à celui qui était jusqu'à tout récemment ministre des Transports, M. Paul Hellyer, ainsi qu'au ministre du Revenu national et député fédéral de Longueuil, M. Jean-Pierre Côté.

L'organisme admet que le choix était une décision difficile et que plusieurs facteurs, ignorés du grand public, ont été pris en considération avant de faire connaître la décision définitive d'Ottawa.

Afin de comprendre davantage les raisons invoquées par Ottawa pour le choix de Sainte-Scholastique et de la rive nord ouest, la Société pour le progrès de la rive sud a invité M. Hellyer à s'expliquer devant les membres de l'organisme au cours d'un déjeuner-causerie "d'ici 15 jours".

Une "foule" de trois personnes pour entendre parler de la fusion entre Jacques-Cartier et Longueuil!

par Claude MASSON

C'était, hier soir, la troisième d'une série de rencontres d'information organisées par les les maires de Jacques-Cartier et de Longueuil sur la fusion de ces deux municipalités de la rive sud.

Une "foule" de trois personnes a interrogé une "batterie" de trois personnalités sur divers aspects du regroupement.

Il faut dire que la réunion avait lieu à l'école Saint-Jude de Jacques-Cartier et que les citoyens de ce secteur se croient pour la plupart beaucoup plus intégrés à Saint-Lambert. D'ailleurs, l'école Saint-Jude est sous la responsabilité de la Commission scolaire de Saint-Lambert.

Il faut dire aussi, à leur défense, que la rencontre avait lieu un soir de série finale de hockey et que les contribuables qui habitent aux limites de Jacques-Cartier n'avaient été mis au courant de l'assemblée que par la voix des journaux et n'avaient pas reçu une invitation personnelle.

Il reste quand même que, sur 150 chaises bien disposées, trois seulement ont été utilisées par des auditeurs obligatoirement attentifs s'ils ne voulaient pas se faire "montrer du doigt", ce qui aurait été assez facile dans les circonstances.

Le maire de Longueuil, M. Marcel Robidas, le conseiller municipal Roger Lachapelle, de Jacques-Cartier et le conseiller Jacques Bouchard, de Longueuil, étaient sur les lieux pour fournir toutes les explications requises. Ils n'ont pas perdu la voix!

Deux autres soirées du genre sont prévues cette semaine. Ce soir, à l'école St. Clare, à Longueuil, les maire Roland Therrien et Marcel Robidas rencontreront les anglophones des deux municipalités intéressées au regroupement. Demain soir, la tournée se poursuivra par une assemblée à l'école Samuel-de-Champlain, à Jacques-Cartier.

Etant donné le succès pour le moins relatif de cette série de rencontres, il n'y aura qu'une seule autre soirée d'information. Il s'agira de l'assemblée, que l'on prévoit monstre, qui aura lieu le soir de l'Ascension, le 15 mai, au CEGEP Edouard-Montpetit. Ce sera ni plus ni moins que le clou de la campagne "pro-fusion" menée par les conseils municipaux des deux villes.

Deux semaines plus tard, s'il n'y a pas de référendum, Québec devrait "bénir le mariage" de Jacques-Cartier et de Longueuil.

Enquête sur 4 incendies à Saint-Jérôme

par Claude BRUN

SAINT-JEROME — La Sûreté municipale de Saint-Jérôme a demandé l'aide du commissariat des incendies du Québec dans son enquête au sujet de quatre incendies, dont trois ont éclaté presque simultanément dans la nuit de samedi dernier. Ces incendies auraient causé des pertes d'une valeur globale de $125,000.

La Sûreté municipale de Saint-Jérôme est quasi assurée qu'il s'agit de l'oeuvre d'un incendiaire, en raison de la façon dont les flammes ont pris naissance à chacun de ces endroits et dû au fait que les incendies ont éclaté dans le même secteur de la ville.

Les policiers considèrent qu'il s'agit plus que d'une coincidence que trois de ces incendies aient initialement pris naissance dans des hangars et des remises pour se propager par la suite dans des habitations. Un logement et des immeubles commerciaux ont ainsi été détruits, l'un rue Parent et les autres rue Sainte-Anne, situées dans le même quadrilatère.

De même, ils considèrent comme très troublant le fait que les trois premiers incendies se soient succédés à deux heures et trois heures d'intervalle. Dans le cas du quatrième incendie, plusieurs heures plus tard, le feu a pris naissance dans un enclos de bois de construction situé encore une fois à proximité des rues Parent et Sainte-Anne. A chacun de ces endroits, on a trouvé des traces de ce qui semble être un liquide inflammable.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

CHEF D'ATELIER
Institut de recherche de l'Hydro-Québec

Fonctions :
Organise et contrôle les travaux de fabrication, d'entretien ou de réparation de l'outillage de recherche mécanique, de menuiserie, de soudure, de forge, de ferblanterie, de charpente, de peinture, de plastique et autres, requis par les chercheurs scientifiques de l'Institut.

Expérience :
Plusieurs années d'expérience dans un laboratoire industriel ou universitaire comme chef d'atelier ou contremaitre.

A noter :
Les candidats intéressés doivent envoyer leur curriculum vitae, le plus tôt possible, en indiquant le numéro 69-13-J-9 sur l'enveloppe.

Hydro-Québec
Direction Embauchage/12e
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128 (Québec)

CHEF DE SERVICE D'INFORMATIQUE POUR INSTITUTION FINANCIÈRE

LE POSTE : Cette personne sera appelée à former le service d'informatique. L'équipement électronique est du type IBM 360.

LA PERSONNE : Devra être familière avec le traitement d'institution financière. Devra avoir expérience d'analyste-programmeur. Devra être capable de diriger personnel.

SALAIRE SELON EXPERIENCE
Adresser "curriculum vitae" à :
Case 10413 La Presse

BUREAU D'INGENIEURS
recherche
— Sténos dactylos bilingues
— Hommes d'instruments — chaîneurs — dessinateurs.
— Inspecteurs et techniciens en sols, béton, asphalte. Minimum 3 ans d'expérience.

Envoyer "curriculum vitae" à :
CASE 10412, LA PRESSE

E. A. WHITEHEAD LIMITEE

Nous sommes à la recherche de techniciens d'assurances sur les biens, responsabilité civile et assurances personnelles, pour compléter nos cadres. La préférence sera accordée aux candidats bilingues possédant déjà une expérience acquise dans un bureau de courtier d'assurances.

Communiquer confidentiellement pour rendez-vous avec :
M. G. Major — Tél. 878-4331

N C R

requiert les services de plusieurs
JEUNES GENS

désirant faire carrière dans le domaine de l'informatique et de la mécanographie. N.C.R. est disposé à accepter des candidats

SANS EXPERIENCE

La formation théorique et pratique est offerte aux personnes qui révéleront, dans ce domaine, de

TRES FORTES APTITUDES

QUALIFICATIONS :
— âge : 19 à 23 ans
— excellente formation générale
— 12 à 15 ans d'études
— bien doué, facilité pour apprendre
— maturité, entregent, ambition
— bilingue

Salaire intéressant, stabilité d'emploi, avantages sociaux

L'entrevue sera donnée aux aspirants :
le mercredi 30 avril 1969, à 5 h. 30 p.m.
aux locaux de N.C.R. à Dorval
1675, North Service Road, Trans Canada Highway
Adressez-vous en personne à Mme A. Lapointe

Représentant des ventes

Une organisation nationale progressive, demande un vendeur industriel, avec expérience, résidant à Montréal, pour prendre un territoire établi à Montréal et la ville d'Ottawa. La personne sera âgée de 25 à 40 ans, bilingue et aura 2 années ou plus d'expérience réussie en vente.
Le territoire a un potentiel immense et offre une occasion rare de progrès constant à celui qui a le sens créatif de vente. C'est une opportunité réelle pour un homme qui cherche un avenir sûr et n'est pas intéressé aux changements continuels. Il doit avoir sa voiture. Le salaire et les dépenses seront payés dès le premier jour dans le territoire, en excès de la commission.

Prière d'envoyer un résumé et communiquer avec
M. Marc Brousseau, directeur des ventes,
LES UNIFORMES ANGELICA (CANADA) LTEE,
4235, rue Iberville,
Montréal 178, Qué.
Tél. 527-4513

VENDEUR
MEUBLES DE BUREAU
REPRESENTANTS AVEC CONCESSION
IMPORTANTS PRODUITS CANADIENS

NOUS RECHERCHONS :
Un homme expérimenté dans ce domaine. Le bilinguisme serait souhaitable.

NOUS OFFRONS :
Un territoire établi, salaire, dépenses payées et généreuse commission.
Les personnes intéressées se présenteront ou répondront par écrit à M. S. Moscovitch.

Imperial Office Equipment Inc.
628 ouest, rue St-Jacques
Montréal 101
283-7147

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 8 / PAGES 99-112 **la presse** ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MERCREDI 30 AVRIL 1969 — 85e ANNEE — No 100

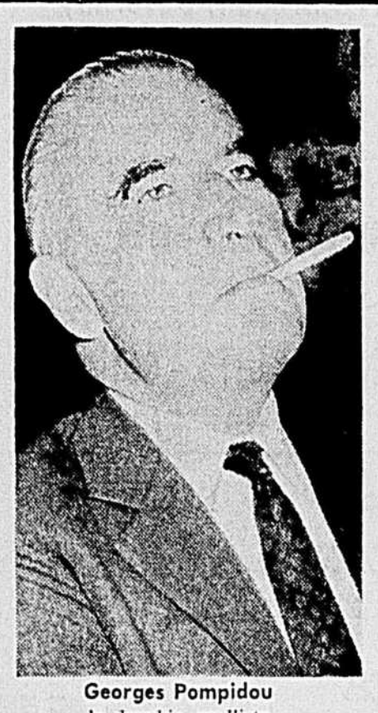

Georges Pompidou
le dauphin gaulliste

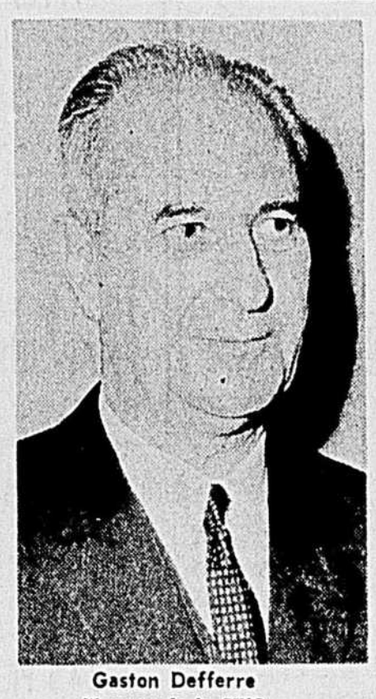

Gaston Defferre
l'homme de la SFIO

Georges Bidault
en disponibilité

Jacques Duclos
le vétéran communiste

La course à l'Elysée est ouverte

La candidature du socialiste Gaston Defferre contre le gaulliste Pompidou divise la gauche

PARIS — (PA, AFP) — Quatre vétérans de la politique française lorgnent la présidence de la république et d'autres candidatures à la succession du général de Gaulle semblent s'annoncer.

Après l'ancien premier ministre Georges Pompidou, qui fut le premier à jeter le gant comme porte-étendard des forces gaullistes, c'était hier au tour de M. Gaston Defferre, député-maire de Marseille, socialiste, d'annoncer sa candidature. M. Defferre, qui tente de nouveau de grouper une "troisième force" se situant entre le gaullisme et le communisme, a obtenu hier soir l'appui du comité directeur de la SFIO, le parti socialiste dirigé par M. Guy Mollet.

Les communistes, ainsi pris de court dans leurs efforts pour former une coalition avec les socialistes, songeraient a présenter le sénateur Jacques Duclos, un vieux routier du parti.

A l'extrême droite, M. Georges Bidault, ancien leader de la résistance qui se tourna par la suite contre de Gaulle à cause de la question algérienne, a annoncé de son côté qu'il était disponible.

Quant au général de Gaulle lui-même, il s'est retiré à sa résidence de Colombey-les-deux-Eglises et ses proches ont indiqué qu'il garderait le silence jusqu'à ce qu'un nouveau président ait été choisi. Il n'appuierait ni ne répudierait publiquement la candidature de M. Pompidou. Cela semble suffisant pour les "baron" gaullites comme MM. Maurice Couve de Murville, premier ministre, et Michel Debré, ministre des Affaires étrangères, qui ont "acclamé" la décision de Pompidou à un caucus du parti gaulliste, a-t-on appri de sources bien informées.

Cependant, M. Alain Poher, président du Sénat qui agit comme président par intérim, vaque paisiblement à ses affaires et paraît hésiter à poser sa candidature.

Plusieurs leaders centristes feraient pression sur lui pour qu'il entre dans la course.

Pour le moment, sa principale tâche est d'organiser les élections présidentielles. La date du scrutin sera décidée vendredi par le cabinet. On croit que le cabinet retiendra la date du 1er juin pour le premier tour. Si aucune majorité ne se dégage au premier tour, les deux candidats arrivant en tête iraient en ballottage le 15 juin.

La journée d'hier s'est achevée sur une hypothèse que de nombreux observateurs considèrent comme vraisemblable : celle du ralliement de l'ensemble du groupe des républicains indépendants et de son candidat, M. Valéry Giscard d'Estaing, à la candidature de Pompidou.

Du côté de la gauche communiste un certain embarras se fait jour. La candidature de M. Defferre paraît s'inscrire dans la ligne de la "grande Fédération" groupant la gauche-communiste et le centre ou le centre-gauche, qu'il avait tentée sans succès avant les élections présidentielles de 1965. Outre qu'elle tend à opérer un reclassement des forces de gauche, elle ouvre un conflit au sein de la gauche. Les communistes, par la voix de M. Robert Ballanger, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, ont dit "non" à l'opération Defferre. Le P.S.U. ne paraît pas, non plus, pouvoir être d'accord.

Opposition de Mitterrand

La Convention des institutions républicaines de M. François Mitterrand, l'ancien candidat unique de la gauche aux élections présidentielles de 1965, ne peut pas non plus se rallier à la candidature de M. Defferre. Une candidature Defferre, estiment les observateurs, écarterait une candidature Mitterrand. M. Guy Mollet (S.F.I.O.) a annoncé hier soir que son parti ne participerait pas à la rencontre envisagée par la Convention des institutions républicaines et qui devait réunir les partis et les organisations de la gauche pour discuter des bases d'une candidature commune de la gauche à l'élection présidentielle. La S.F.I.O. paraît s'opposer au programme commun réclamé par les communistes et à la candidature unique défendue par les communistes et M. Mitterrand, en tournant officiellement le dos à M. Mitterrand, elle tourne aussi le dos au parti communiste de M. Waldeck Rochet.

Cet embarras des communistes se manifeste également dans le domaine syndical. La décision de la Confédération Générale du Travail (de tendance communiste) d'annuler le défilé des travailleurs le 1er mai à Paris, est motivée, dit-elle, par le désir de "déjouer une vaste provocation" des éléments gauchistes de mai 1968 "au service des pires ennemis des travailleurs".

Au centre, estiment les observateurs, il paraît possible que la candidature de M. Defferre écarte celle du candidat centriste qui pourrait être M. Alain Poher, président du Sénat assurant l'intérim de la présidence de la République.

Quant au ralliement éventuel des giscardiens à M. Pompidou, il paraît vraisemblable depuis que l'ancien premier ministre est venu s'adresser, hier après-midi, aux membres du groupe réunis en présence de M. Giscard d'Estaing en personne.

Toute manifestation est interdite dans les rues de Paris le 1er Mai

PARIS. (AFP,UPI)—Le gouvernement français, redoutant des combats dans les rues, a interdit toute manifestation sur la voie publique à Paris à l'occasion du 1er mai, fête des travailleurs.

Cette décision fait suite à des informations recueillies par les services de police, établissant que "des groupements extrémistes avaient l'intention de faire du 1er mai, à Paris, une journée de combat révolutionnaire".

L'interdiction prise à l'égard de "ces groupements extrémistes" s'applique, apprend-on de bonne source, également à l'Union nationale des étudiants français (UNEF) qui a confirmé ce matin son intention de défiler demain.

De son côté, la Confédération générale du Travail (CGT) d'obédience communiste a fait savoir que, pour éviter toute provocation, elle annulait le défilé traditionnel des ouvriers de la Bastille à la Place de la République.

Aux Etats-Unis

Le Congrès enquête sur les armes bactériologiques

WASHINGTON (PA, UPI, AFP) — La Commission des relations étrangères du Sénat sous la présidence du sénateur J. William Fullbright siégera aujourd'hui pour entendre un savant et un membre de la Chambre des Représentants sur les armes chimiques et bactériologiques.

M. Richard D. McCarthy, représentant démocrate de New York, veut demander à la commission d'enquêter sur la mise au point de ces armes dans les laboratoires américains ; il croit qu'on les accumule dans les arsenaux à un rythme dangereux, et que l'URSS fait elle aussi des progrès dans ce domaine.

L'autre témoin est le biologiste Matthew Meselson de l'Université Harvard, qui a remporté en 1963 le prix de l'Académie des Sciences en biologie moléculaire.

Pendant ce temps, le sénateur Gaylord Nelson, démocrate du Wisconsin a présenté un projet de résolution demandant la mise au ban pure et simple du développement des agents biologiques. Selon lui, les Etats-Unis mettent déjà au point telles maladies que la peste pulmonaire et l'encéphalomyélite.

M. MacCarthy a déclaré au président Nixon hier que les Etats-Unis ont commencé à pratiquer imperceptiblement une politique de guerre bactériologique. Selon lui, le changement a été si graduel que non seulement le peuple américain mais les élus du peuple n'ont pas eu l'occasion de se prononcer à ce sujet.

Pour clarifier la situation, M. MacCarthy a demandé au président de présenter à nouveau au Sénat pour ratification le protocole de Genève de 1925 défendant l'usage des gaz et des armes bactériologiques. Quoi que les Etats-Unis n'ait jamais ratifié cette entente, ils en ont pris l'initiative, dit M. MacCarthy, et appuient le traité en principe. Le sénateur Fulbright autant que M. MacCarthy se demandent pourquoi les Etats-Unis dépensent des centaines de millions de dollars par année pour les armes bactériologiques. Quoique les Etats-Unis n'ait que défensives, tout en travaillant à la mise au point de système de fusées d'envoi de ces substances sous couvert d'armement nucléaire.

Le Pentagone répond que les Etats-Unis développeront des armes telles aussi longtemps que l'ennemi le fera de son côté.

Les armes sont des gaz, des bactéries et des virus soigneusement développés et cultivés pour tuer, et entreposés dans les dépôts militaires et les arsenaux américains à travers le pays. On croit savoir que le contenu d'un pot de confiture de ces germes pourrait détruire toute vie sur un mille cube sans avertissement et sans remède.

Grâce aux réponses faites par le Pentagone à des questions de parlementaires, on sait déjà que le budget annuel des Etats-Unis pour telles armes est de l'ordre de $350 millions, dont $5 millions pour des herbicides tels qu'utilisés pour défolier les forêts vietnamiennes. Pour 1968, les Etats-Unis ont produit pour $100 millions d'herbicides.

Le Pentagone précise qu'il n'existe aucun antidote contre les armes biologiques, dont il existe une centaine de variétés, ce qui rend impossible de fabriquer un vaccin contre chacune d'elles.

Les Etats-Unis auraient actuellement 100,000,000 de doses d'un gaz mortel s'attaquant aux nerfs. L'antidote, l'atropine, n'est pas disponible pour les civils.

Attaques israéliennes en Haute-Egypte

d'après AFP-UPI-PA

L'Egypte a formellement démenti aujourd'hui que des commandos israéliens avaient réussi à causer d'importants dégâts à des installations électriques et à des ponts situés en Hante-Egypte, comme l'affirment des communiqués israéliens.

"Aucun soldat israélien n'a foulé la nuit dernière le sol égyptien à l'ouest du canal de Suez", a déclaré M. Mohamed Hassan El Zayat, porte-parole officiel du gouvernement du Caire. "Les Israéliens ont tenté d'effectuer un raid aérien qui a échoué", a-t-il précisé. La DCA des forces populaires a empêché les avions d'atteindre leurs objectifs et les bombes sont tombées soit dans le Nil, soit dans les champs. Il a noté que les raid n'avaient fait aucune victime.

Le porte-parole a ensuite invité les journalistes de la presse étrangère à se rendre sur place, en sa compagnie, pour survoler la région impliquée et constater par eux-mêmes que les objectifs qu'Israël prétend avoir touchés sont intacts.

M. Zayat a également déclaré que le gouvernement égyptien avait envoyé une note de protestation au président du Conseil de sécurité des Nations unies, non pour porter plainte officiellement, mais pour attirer l'attention du conseil sur les conséquences graves qui découleront de l'initiative israélienne, même si celle-ci a échoué.

La version fournie par les communiqués des autorités israéliennes est tout autre. Ces communiqués précisent que des commandos israéliens ont réussi à s'infiltrer (par hélicoptères, semble-t-il) à 120 milles à l'intérieur de l'Egypte dans le but de s'attaquer à des lignes à haute tension alimentant Le Caire et à des ponts ou barrages.

Selon Tel-Aviv, les commandos ont réussi à détruire une ligne à haute tension située entre les localités d'Isna et de Naj Hamadi, dans une région désertique, et deux autres lignes parallèles qui longent le fleuve.

Un barrage, celui de Naj Hamadi, qui avait également été saboté par les Israéliens l'an dernier, a de nouveau été endommagé. Enfin, le pont Istrou, sur le Nil, à environ 360 milles du Caire, que les Israéliens affirment avoir fait sauter, constitue le point de passage le plus important vers la mer Rouge.

Les porte-parole israéliens démentent à leur tour la prétention du Caire qui affirme qu'il s'agissait là de raids aériens qui ont échoué. Ils affirment également que les commandos israéliens n'ont rencontré aucune opposition en territoire égyptien et que tous les hommes sont revenus sains et saufs.

Sans commenter ces nouveaux raids qui ont eu lieu après la parution des journaux de Moscou, "La Pravda" d'aujourd'hui lance une mise en garde aux dirigeants israéliens, les rendant entièrement responsables de l'aggravation de la situation le long du canal de Suez et de la rive ouest du Jourdain. On semble penser à Tel-Aviv, dit le journal, que les actes de provocation ont rester impunis. C'est une grosse erreur, affirme "La Pravda".

Nixon prie les universités de "réagir avec énergie" à l'agitation des étudiants

WASHINGTON (AFP, UPI, PA) — "Le contrôle des universités et des écoles américaines ne doit en aucun cas être livré aux étudiants", a déclaré hier le président Richard Nixon devant la Chambre de commerce américaine, tandis qu'un groupe d'étudiants hostiles à la poursuite de la guerre au Vietnam était reçu à la Maison Blanche par les conseillers du chef de l'Exécutif.

M. Nixon a dit que les divergences d'opinions étaient les bienvenues dans la mesure où elles se manifestaient pacifiquement. Après avoir souligné l'existence d'un "esprit révolutionnaire" à travers les écoles et les universités américaines et condamné l'occupation de ces institutions par des étudiants contestataires, le président a ajouté que lorsque les étudiants cherchent à semer le désordre au nom de leur désaccord soit avec l'université, soit avec l'Etat, "il est temps que les directeurs et les administrateurs de ces universités réagissent avec énergie".

Le représentant Elford Cederberg, républicain du Michigan, a fait insérer hier dans le "Congressional Record", le journal officiel du Congrès des Etats-Unis, un document décrivant des méthodes de fabrication d'explosifs et leur mode d'emploi pour faire sauter les immeubles, les ponts et les routes.

M. Cederberg a expliqué que ces méthodes avaient été mises au point par l'association "Students for a Democratic Society" (étudiants pour une société démocratique). En faisant publier ce document sous le titre "Nouvelles notes de gauches", le représentant a déclaré qu'il voulait appuyer ainsi sa demande d'enquête sur cette association par la commission de la sécurité intérieure de la Chambre et par le département de la Justice. "Le document, a-t-il dit, exprime clairement les débuts révolutionnaires de ce groupe". L'Association des étudiants pour une société démocratique a des représentants dans de nombreux collèges et universités des Etats-Unis et est à l'origine de la plupart des manifestations estudiantines contre l'"establishment".

Entre-temps, l'agitation universitaire, qui s'était manifesté surtout dans l'est des Etats-Unis, s'est propagée au sud et à l'ouest. Une trentaine d'étudiants noirs armés de fusils et de couteaux, qui occupaient deux immeubles de Voorhees College, à Denmark, en Caroline du Sud, ont mis fin à leur siège hier soir et ont été arrêtés quand 250 policiers de l'Etat et gardes nationaux ont été envoyés sur le campus. Au Belmont Abbey College, en Caroline du Nord, des étudiants ont occupé un immeuble pendant dix heures.

Au New Hampshire, quelque 200 étudiants ont commencé un "sit-in" dans le principal bâtiment administratif de l'Université de Dartmouth à Hanovre, puis ont voté la tenue d'un "teach-in" jusqu'à minuit, avec la permission des autorités universitaires.

Par ailleurs des troubles raciaux sont signalés dans plusieurs Etats. Des gardes nationaux ont été dépêchés à Winston-Salem, Caroline du Nord, et Cairo, Illinois, pour prêter main forte à la police locale et aux policiers de l'Etat afin de faire observer le couvre-feu et empêcher la répétition des actes de violence qui se sont produits au cours des deux nuits précédentes.

Le maire de Linden, New Jersey, a décrété un couvre-feu à partir de 9 h. hier et ordonné la fermeture des tavernes et des débits de boisson, à la suite des actes de vandalisme commis par des bandes de jeunes Noirs durant la nuit précédente et toute la journée d'hier. La police a arrêté au moins vingt Noirs qui refusaient de se disperser. A San Francisco, des troubles ont éclaté quand la police a effectué un raid au quartier général des Panthères noires. Un cameraman de la télévision a été battu par les émeutiers et a dû être hospitalisé. La police a effectué 16 arrestations.

téléphoto PA

Feu de joie anti-O'Neill

Les partisans du bouillant pasteur protestant Ian Paisley, vigoureusement opposé au premier ministre d'Irlande du Nord, le capitaine Terence O'Neill, ont manifesté hier soir, autour d'un feu de joie à Belfast, à l'occasion de la démission de M. O'Neill à titre de leader du parti unioniste au pouvoir.

En Irlande du nord

O'Neill lance un ultime appel

BELFAST (PA, AFP) — Le premier ministre démissionnaire d'Irlande du Nord, M. Terence O'Neill, a affirmé hier soir qu'aucune solution au problème de l'Ulster ne pouvait se fonder sur la suprématie d'un secteur de la population sur l'autre.

Dans sa dernière allocution comme chef de gouvernement à la télévision d'Irlande du Nord, il a exhorté ses partisans à ne pas désespérer: "Ce que nous avons tenté de faire ensemble était et reste juste moralement et politiquement. Il est bien plus important de proclamer la justice, l'égalité et la générosité que d'hésiter entre un camp et l'autre, en attendant une conjoncture favorable".

"La tâche qu'il m'est actuellement impossible d'accomplir sera, peut-être, plus facile pour quelqu'un d'autre, je l'ignore", a encore dit le premier ministre. "Mais je ne regrette rien des six années au cours desquelles je me suis efforcé de briser les chaines de haine séculaire qui nous entravent encore. Il est possible qu'un tel résultat ne puisse être atteint de mon vivant. Mais il le sera un jour. Toutes les considérations portant sur la constitution et la forme du gouvernement de l'Ulster sont sans intérêt face à cette simple vérité qu'en Irlande du Nord, protestants et catholiques doivent vivre côte à côte".

La réforme électorale s'amorce aux USA

WASHINGTON (AFP) — La commission judiciaire de la Chambre des représentants a approuvé hier par 28 voix contre 6 un amendement à la constitution américaine, qui remplacerait le mode actuel des élections présidentielles par un scrutin populaire direct, et dont le candidat qui recevrait 40 pour cent des suffrages serait élu président des Etats-Unis.

C'est la crainte éprouvée aux élections présidentielles de novembre 1968 qu'aucun des trois candidats à la présidence M. Richard Nixon pour le parti republicain, M. Hubert Humphrey pour les démocrates et M. George Wallace pour le parti indépendant, n'obtiendrait la victoire au collège électoral qui est à l'origine de la demande de réforme dans le domaine des élections.

Au cas où aucun des candidats ne recueillerait 40 pour cent des suffrages, une nouvelle élection opposerait les deux candidats ayant reçu le plus de voix.

Opération coup de pouce

Etudiants, étudiantes du secondaire, des CEGEP, de l'université, vous cherchez-vous un emploi d'été ? Sans savoir, peut-être, où vous adresser au juste ?

LA PRESSE veut vous aider.

"Opération coup de pouce", dont vous trouverez tous les détails à la page 18, se veut un service à la communauté — aux étudiants en quête de travail, aux employeurs en quête de main-d'oeuvre.

"Opération coup de pouce", que nous lançons aujourd'hui, vous offre de publier GRATUITEMENT vos demandes d'emplois sous forme de petites annonces. Chaque annonce sera publiée au moins une fois les mardis, jeudis et samedis, durant tout le mois de mai, à compter de samedi prochain.

Vendredi, nous publierons l'enquête approfondie que deux journalistes de LA PRESSE — Louise Cousineau et Jean-Paul Brousseau — ont menée sur le marché de la main-d'oeuvre offert cet été aux étudiants. En quelques mots, lapidairement : la situation n'est pas rose...

A moins d'un miracle

Grève général bâtiment dem

par Jacques LAFRENIERE

Le médiateur, spécialement nommé par le ministère du Travail dans le conflit qui oppose les entrepreneurs de la construction et les deux centrales syndicales, tente un effort presque désespéré aujourd'hui pour éviter la grève qui doit débuter demain et paralyser pratiquement toute l'industrie du bâtiment au Québec.

Me Raymond Lachapelle demeure encore optimiste, même s'il avoue que les chances d'une entente sont assez minces. De toute façon, il a l'intention de demeurer à son poste même si la grève est déclenchée. Un sous-ministre adjoint du Travail, M. Réal Mireault, est à Montréal depuis quelques heures pour prêter son concours.

Les employeurs et les syndiqués sont nerveux. On se demande s'il y aura entente assez tôt pour que les chantiers de construction ouvrent leurs portes demain. Tant du côté de la FTQ que de la CSN, on était convaincu, à 12 heures du débrayage possible, qu'il y aurait grève.

Ainsi, environ 3,000 travailleurs du bâtiment des d principales régions du Québec seraient privés de leur travail durant une période de temps indéterminée. Cet arrêt de travail paralysera des chantiers de construction dont la valeur dépasse les $200 millions.

Les pourparlers achoppent présentement sur les bureaux de placement. Un autre point s'est ajouté au cours de la nuit, touchant un précompte de cotisations que devraient verser les employeurs à leurs associations respectives. Cette formule serait illégale, selon des porte-parole du ministère du Travail.

Le point litigieux de l'entente à intervenir sur les bureaux de placement concerne le mandat de l'arbitre qui trancherait le débat si la commission mixte échoue dans son travail. La CSN insiste pour que le conditionnel soit supprimé au paragraphe où il est dit que "si" l'arbitre recommande l'usage obligatoire des bureaux de placement, ces bureaux devront être des bureaux généraux de placement en nombre suffisant et composés de représentants syndicaux, patronaux et gouvernementaux.

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mercredi le 30 avril 1969, 85e année, no 100, 11 cahiers, 146 pages. ★★★ 10¢

$3.2 milliards

BUDGET

Pas de hausse d'impôt

- Assurance-maladie en juillet 1970
- Québec contribuera au prolongement du métro

Pour Paul Dozois, un budget d'austérité

par Claude BEAUCHAMP
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre des Finances du Québec, M. Paul Dozois, croit pouvoir financer son budget record de $3.2 milliards en 1969-70 sans augmenter les taxes ni les impôts.

C'est ce qu'il convient de souligner en premier lieu du discours du budget présenté hier soir à l'Assemblée nationale par un ministre des Finances dont l'habilité acrobatique est de nature à confondre la loyale Opposition de Sa Majesté.

En deuxième lieu, il importe de faire ressortir que le budget, qualifié par M. Dozois d'austère à l'extrême, est néanmoins assorti de certains avantages fiscaux pour les individus dont l'héritage de moins de $75,000 ne sera plus taxé et pour quelques municipalités qui non seulement recevront "une aide spéciale" mais encore, comme Montréal et Québec, bénéficieront de petites faveurs.

Globalement, le discours sur le budget édition 1969 prend donc une forte saveur électorale en plus d'apparaitre ici et là, dangereusement piégé.

En effet, en augmentant pour 390 petites municipalités la part respective du produit de la taxe provinciale de vente, en donnant des subventions spéciales (qui dépassera $3.7 millions pour Montréal) au 10 plus populeuses villes du Québec, en promettant la réalisation de projets populaires, comme l'extension du métro de Montréal et l'application de l'assurance-maladie, mais dont les effets financiers ne se feront sentir que l'an prochain et ultérieurement, M. Jean-Jacques Bertrand se place en bonne position pour déclencher au gré de sa volonté des élections en tout temps avant la fin du mandat de l'Union nationale, qui a déjà trois ans de fait.

Il ne faut pas s'étonner outre mesure de l'absence de hausse de taxes: non

Voir IMPOT, page 2

• *Autres informations sur le budget* — pages 2, 3 et 83

spec

demain :

Réal Giguère :
oui, il a le complexe du dix !

Michel Desrochers s'ennuie à Europe 1

En exclusivité,
les photos du super-show Hallyday

Jean-Guy Moreau :
heureux comme Trudeau

Les Cyniques censurés

Qui est Andy Kim ?

Trini Lopez aime le golf, les femmes, le golf, les femmes, le golf, les femmes, le golf, les femmes

Les conférences France-Québec sont reportées

par Pierre SAINT-GERMAIN
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Selon une source française autorisée, la septième session de la Commission permanente de coopération franco-québécoise qui devait avoir lieu à Québec début juin est reportée à la fin de ce mois (juin) et peut-être même à l'automne.

Cet ajournement a été décidé en raison de la conjoncture politique en France après la démission du général de Gaulle. Interrogé sur le point de savoir si la commission se réunirait à la nouvelle date prévue advenant de nouvelles élections qui porteraient une majorité non gaulliste à l'Assemblée nationale.

Notre informateur a déclaré ne pouvoir prédire ce qui se passerait dans cette hypothèse. Il a par ailleurs confirmé que la conférence des ministres de l'Education des pays francophones d'Afrique, de

Voir CONFERENCES page 2

Le Vietcong se montre conciliant à Paris

(d'après UPI, PA, AFP) — Le Vietcong a annoncé, aujourd'hui, au cours de la 15e séance de la Conférence de Paris sur le Vietnam, qu'il était "prêt à des discussions avec les autres participants" à la Conférence afin que reprennent les négociations de paix.

Les observateurs considèrent que cette déclaration atteste d'une révision majeure de la politique du camp communiste. Jusqu'ici, le Vietcong s'était refusé à tout contact hors des séances officielles avec les représentants du gouvernement sud-vietnamien, et les alliés considéraient ce refus comme la pierre d'achoppement à la paix.

"La délégation du Front national de libération du Sud-Vietnam (FNL) est prête à entreprendre des discussions avec les autres parties afin de faire progresser la conférence", a dit M. Tan Buu Kiem, chef de la délégation FNL.

On sait que jusqu'ici, le Vietcong n'acceptait que les Etats-Unis comme interlocuteurs valables à Paris. Il y a un mois, le président du Sud-Vietnam, M. Nguyen van Thieu, avait offert d'avoir avec le FNL des contacts particuliers et secrets.

Hier, les dirigeants de la délégation de Saigon à la conférence de Paris avaient déclaré que les infiltrations de troupes nord-vietnamiennes au Sud-Vietnam se poursuivent au rythme de 10,000 hommes par mois.

M. Nguyen Zuan Phong, chef adjoint de la délégation de Saigon, et le conseiller militaire de celle-ci, le colonel Nguyen Huy Loi, ont fait cette déclaration hier au cours d'une conférence de presse qu'ils ont donnée à laur ambassade à Londres.

Les représentants de Saigon aux pourparlers de Paris ont indiqué que les Soviétiques fournissaient 80 pour cent des armements utilisés par les communistes vietnamiens et la Chine 15 pour cent.

En ce qui a trait aux perspectives d'un déblocage dans les négociatioons, les délégués ont affirmé qu'ils ne pouvaient discerner aucun indice permettant d'entrevoir le dénouement de l'impasse actuelle dans un avenir prévisible. M. Phong a déclaré à ce sujet: "Nous ne pouvons pas continuer à attendre indéfiniment que quelque chose se produise. Nous serons obligés de prendre une décision quelconque si le camp communiste continue son obstruction".

M. Phong s'est toutefois refusé à préciser le sens de la décision à laquelle il faisait allusion. Il a d'autre part écarté avec fermeté la formation éventuelle d'un gouvernement de coalition à Saigon avec la participation du Front national de libération.

Du vrai folklore

"Puisque Radio-Canada a abandonné le programme "Don Messer", le premier ministre a-t-il l'intention de suggérer au secrétaire d'Etat responsable de Radio-Canada de remplacer "Don Messer" par un autre programme de folklore, cher à des millions de Canadiens ?"

Formulée le plus sérieusement du monde par le député créditiste Gilbert Rondeau, adjoint et remplaçant de M. Réal Caouette, cette question a soulevé quelques rires aux Communes.

M. Pierre Elliott Trudeau s'est alors levé et a laissé tomber : "Ce serait peut-être un bien par lequel on pourrait faire entrer la télévision à la Chambre, monsieur le Président : il y a pas mal de folklore ici !"

M. Rondeau n'a pas insisté ...

L'opposition : pure tactique électorale

par Gilles DAOUST et François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'opposition à l'Assemblée nationale que ce soit par la voix du chef du Parti libéral, M. Jean Lesage, ou celle du chef du Parti québécois, M. René Lévesque, a été unanime hier soir à qualifier le dernier budget du gouvernement UN de pure tactique électorale.

Les partis d'opposition ne se font plus d'illusion: ils s'attendent carrément à des élections, au plus tard cet automne.

Selon M. Lesage, à la veille du congrès de leadership de l'Union nationale

Voir TACTIQUE, page 2

Anjou exproprie à prix fort les terrains de son gérant

par Florian BERNARD

Entre le 1er et le 23 septembre 1964, les dirigeants d'Anjou ont vendu au gérant de la municipalité, M. Jean-Paul Pilon, deux lots d'une superficie totale d'environ 85,600 pieds carrés. Il s'agissait de résidus d'expropriations à la suite de la construction du boulevard Métropolitain. Le gérant de la ville avait acheté ces lots par l'entremise d'une compagnie dont il est président, le Développement Versailles Inc. Deux autres compagnies, Les Immeubles Renaud Inc. et les Immeubles Versailles Inc. avaient participé à la transaction se procurant un tiers des terrains.

Les deux transactions avaient été conclues pour un montant total de $34,653, soit une moyenne de 73 cents le pied carré.

Deux ans et demi plus tard, soit le 5 mai 19[illegible], [illegible] les terrains du gérant municipal au moyen d'une expropriation.

Cette fois, cependant, la ville versait [illegible] le prix de $[illegible] pour ces terrains, soit une transaction totale $369,523 comparativement à $34,000 deux ans et demi plus tôt.

Interrogé par le procureur André Paquette, M. Pilon a dû fournir au tribunal de longues explications sur ces transactions impliquant, d'une part, une double expropriation municipale pour les mêmes terrains et, d'autre part, le profit de $335,923 réalisé entre le 23 septembre 1964 et le 4 janvier 1967.

L'urgence d'un viaduc

Le gérant d'Anjou a déclaré, sous serment, qu'il ignorait complètement, au moment de cette transaction, que la municipalité serait dans l'obligation de lui racheter — c'est-à-dire exproprier — ces terrains. Il a dit que la décision de racheter les terrains a été prise à cause de l'urgence de construire un viaduc donnant accès aux Galeries d'Anjou. M. Pilon a soutenu qu'il avait l'intention de construire un motel sur ce terrain. Cette expropriation, selon lui, ne faisait aucunement son affaire.

Pressé de questions au sujet de ce motel, le témoin a avoué avoir fait

Voir ANJOU, page 2

Habitation : $4 milliards de plus

par Fernand BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Dans un projet de loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation et qui doit franchir aujourd'hui le stade de la première lecture, le gouvernement Trudeau propose de porter de $1 milliard à $5 milliards le total de tous les prêts assurés qui peuvent être [illegible] à des fins d'habitation.

Ce bill, déposé au feuilleton de la Chambre, prévoit également une hausse de $800 millions (de $3.2 à $6 milliards) du montant total qui peut être avancé à la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement pour prêts directs.

La SCHL verra sa responsabilité maximale à l'égard des prêts garantis pour amélioration ou l'agrandissement des maisons portée de $550 à $600 millions. Elle pourra de plus consentir des prêts en vue de l'acquisition ou de la réfection d'un projet d'habitations pour étudiants et pour la transformation de bâtiments existants en un projet domiciliaire pour étudiants.

Voir HABITATION, page 2

AUJOURD'HUI

- Demande d'une enquête sur l'hôpital de La Pieta, à Hull — *page 37*
- Verdun : une ville à rebâtir — *page 7*

Le soleil a rendez-vous avec la mer . . .

Jantzen suggère ce maillot en jersey noir : dos et côtés libres, décolleté profond en V ! Allure jupe !

—Page 27

Sommaire

Annonces classées / [illegible], 100 à 110
Arts et Spectacles / 14-15
Bandes dessinées / 126
Courrier "Que faire ?" / 31
Décès, naissances, etc. / 111
Editorial / 4
Education / 12-13
Finance / 86-87
Horoscope / 64
Informations étrangères / 99 et 112
Informations nationales / 75
Informations régionales / 69
Les secrets de polichinelle / 30
Loisirs et récréation / 126
Mots croisés / 93
"Mot-mystère" / 115
Radio et télévision / 64
Sports / 57 à 61 et 68
Tribunaux / 17
Vie féminine / 27 à 36
Vie mondaine / 29
Votre médecin / 32

Météo : temps clair.

Min : 35°. Max : 55° • Détails page 2.

Les points saillants

QUEBEC — Voici quelques points saillants du discours du budget lu hier soir à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances, M. Paul Dozois:

- Aucune hausse de taxe immédiate;
- Instauration en juillet 1970 du régime d'assurance-maladie, qui sera financé par des primes sur les salaires, versées à parts égales par l'employé et l'employeur, avec un maximum respectif de $125 par année;
- Toutes les successions en ligne directe inférieures à $75,000 sont exemptes depuis ce matin de tout droit de succession;
- Les 10 plus grandes municipalités du Québec jouiront d'une aide spéciale et les 30 municipalités rurales les plus pauvres bénéficieront d'un rajustement du rendement de la taxe provinciale de vente;
- Pour Montréal, cette subvention spéciale sera de l'ordre de $4 millions;
- Le gouvernement provincial est disposé à défrayer les emprunts et les intérêts relatifs aux dépenses nécessaires pour l'extension du tunnel du métro et pour la construction de nouvelles stations sur l'île Jésus et dans les directions ouest et est;
- Le gouvernement empruntera un minimum de $288 millions pour ses propres fins et $200 millions pour les besoins de l'Hydro-Québec;
- Le ministre des Finances donne une vue relativement optimiste de la situation et des prévisions économiques pour le Québec où il prévoit une expansion de l'ordre de 7.5 p. cent, soit l'équivalent du reste du Canada.

Droits réservés

IMPOT

SUITE DE LA PAGE 1

seulement des membres du gouvernement répètent-ils depuis des mois que le niveau de taxation a atteint un sommet au Québec mais encore après avoir augmenté au cours des deux dernières années les impôts plus que toutes les autres provinces réunies, le gouvernement de l'Union nationale, à moins de 18 mois des élections de toute façon, ne pouvait plus se permettre d'augmenter le fardeau fiscal des contribuables.

Par ailleurs, la plupart des mesures "positives" annoncées dans le budget recoupent, plus ou moins, des promesses faites par l'Union nationale au cours de l'élection de juin 1966. C'est le cas pour l'extension du métro de Montréal et du transport en commun à Québec, pour l'application d'un régime d'assurance-maladie et, à un degré moindre, pour l'aide aux municipalités. La promesse électorale sur ce point concernait plus exactement l'exclusivité de l'impôt foncier.

En bref, le discours du budget 1969 peut se résumer ainsi:

• Pas de hausse de taxe proprement dite, mais maintien de la surtaxe de 6 p. cent sur le revenu des particuliers, dite "temporaire" l'an dernier, et risque d'une taxe spéciale pour le financement de la construction des écoles techniques ($25 millions), sans compter la possibilité d'un budget supplémentaire après la signature des conventions collectives avec les 70,000 enseignants et les 80,000 employés d'hôpitaux dont les hausses éventuelles de salaires n'ont pas été prévue au budget;

• le gouvernement empruntera $288 millions pour financer ses dépenses en immobilisations et $200 millions pour les fins de l'Hydro-Québec, soit $488 millions au moins; en 1968-69, le gouvernement et l'Hydro avaient emprunté $564 millions, soit le plus fort montant jamais emprunté en un an à l'exception de l'année (1962-63) au cours de laquelle l'Hydro a emprunté $300 millions pour les seules fins de la nationalisation des compagnies privées d'électricité;

• le budget contient certaines promesses dont la réalisation, à l'exception de l'aide spéciale dont bénéficieront environ 300 des 1,600 municipalités du Québec, n'engageront financièrement le gouvernement québécois que l'an prochain et les années subséquentes.

L'Assurance-maladie

La décision la plus importante annoncée par M. Dozois concerne l'application au Québec, dès juillet 1970, d'un régime complet et public d'assurance-maladie.

L'adhésion du Québec au programme fédéral nécessitera en 1970-71, en plus de la contribution fédérale de $135 millions, des dépenses de $150 millions pour le gouvernement québécois.

Le gouvernement de l'Union nationale financera ces dépenses non pas par les taxes générales mais par un impôt bien spécifique prenant la forme d'une prime sur le salaire versé à parts égales par l'employé et l'employeur. L'employé et l'employeur devront verser chacun 8-10 de un pour cent du salaire avec un maximum de $125 chacun. Les gagne-petit, moins de $2,000 pour les célibataires et moins de $4,000 pour les autres, n'auront rien à payer.

Le gouvernement québécois met cependant comme condition à son acceptation des normes fédérales la possibilité pour le Québec d'utiliser dès 1970 la formule de retrait du plan conjoint avec compensation fiscale. En d'autres termes, Québec veut avoir l'argent que le fédéral met à la disposition des provinces pour ce programme non pas sous forme de subventions, comme cela est prévu dans la loi fédérale, mais sous forme de points d'impôt.

Le discours du budget est, comme il fallait s'y attendre, truffé d'accusations très sévères contre les gestes arrogants et centralisateurs du gouvernement central.

Un contrat non respecté

En particulier, M. Dozois a vertement reproché au gouvernement de M. Pierre Elliott Trudeau de ne "même pas respecter sa signature" en ce qui concerne les octrois fédéraux à la construction d'écoles techniques.

Déposant le contrat liant Ottawa et Québec, M. Dozois a démontré que le gouvernement central a agi contre ses engagements en décidant unilatéralement de ne verser, cette année, que $34.6 millions au lieu de $59 millions comme contribution à la construction d'écoles techniques.

Le ministre des Finances avertit la population que, si même la perspective de procédures légales de la part du Québec ne provoque pas un changement d'attitude de la part d'Ottawa, elle pourra alors s'attendre à une "taxe spéciale" pour couvrir ces quelque $25 millions.

Mais là n'est pas le seul aspect piège de ce discours du budget, dont le gouvernement semble très fier. Contrairement au premier ministre Johnson l'an dernier, qui avait bien pris soin de ne pas mêler son image à celle de son budget, M. Bertrand s'est prêté avec empressement cette année aux entrevues radiophoniques et télévisées...

En effet, les prévisions des dépenses n'incluent pas le coût des hausses éventuelles de salaires des 70,000 enseignants et des 80,000 employés d'hôpitaux dont les négociations avancent à pas de tortue depuis plusieurs mois.

En outre, les subventions spéciales aux municipalités de plus de 50,000 âmes, bien qu'elles coûteront moins de $6 millions au Trésor provincial, ne sont pas prévues au budget des dépenses, de même que le réajustement minimum du rendement de la taxe de vente pour les municipalités rurales, qui passe de $250 à $500 per capita.

Enfin, étant donné que l'assurance-maladie n'entrera en vigueur que dans la deuxième moitié de l'exercice fiscal à venir, ce n'est que dans plus d'un an que le contribuable en sentira la conséquence au niveau de son portefeuille, du moins pour celui qui n'adhère pas actuellement à un programme privé d'assurance-maladie. Plus de 35 p. cent de la population québécoise n'a aucune forme de protection contre le hasard dépenses pour frais médicaux.

Des héritiers plus heureux

De toute façon, les plus grands bénéficiaires de la générosité de M. Dozois seront ceux qui hériteront à partir d'aujourd'hui de $20,000 à $75,000.

En effet, l'exemption de base pour les successions en lignes directes selon la loi québécoise a été portée au niveau de la loi fédérale, c'est-à-dire de $20,000 à $75,000.

Etant donné que relativement rares sont les successions en lignes directes de plus de $75,000, on peut dire que la plupart des héritiers seront exempts de droits successoraux chez nous.

TACTIQUE

SUITE DE LA PAGE 1

et en prévision d'une élection générale, le gouvernement veut montrer patte blanche et il est bien clair que, pour boucler son budget, il a soufflé les prévisions des revenus fiscaux.

De plus, a déclaré le chef libéral, le ministre des Finances s'est servi de quatre trucs pour annoncer un surplus au compte ordinaire :

— il a augmenté de façon déraisonnable la dépréciation de $29 millions, l'an dernier, à $41 millions cette année.

— il a soustrait des dépenses $50 millions sur les prévisions en disant qu'ils ne seront pas utilisés, alors que, l'an dernier, dans son discours du budget, il avait bel et bien dit qu'une telle soustraction n'était pas acceptable "parce que l'expérience des dernières années démontre que les budgets supplémentaires absorbent les disponibilités additionnelles".

— il annonce des garanties et des versements additionnels aux municipalités du Québec et de telles dépenses ne sont pas prévues au budget; il n'en tient pas compte dans ses calculs;

— il inclut dans les revenus prévus des subventions que le gouvernement fédéral a refusé de verser pour l'enseignement technique.

"Et que penser, ajoute le chef de l'Opposition, de l'annonce faite par M. Dozois que le gouvernement entend adhérer au programme fédéral d'assurance-santé qu'il a tant décrié et critiqué ? Il n'en reste pas moins qu'avec l'UN ce programme n'entrera en vigueur au Québec qu'en 1970...

"Et nous aurons perdu deux années complètes de contributions fédérales à $110 millions par année, soit $220 millions.

"Enfin, dit M. Lesage, le discours du budget ne comporte pas de mesure nouvelle susceptible de favoriser le développement industriel au Québec, ce qui, pourtant, s'avérait essentiel à la lumière des prévisions d'investissements prévus pour 1969. Par ailleurs, en ce qui concerne les cultivateurs, on n'a absolument rien prévu."

Quant au chef du Parti québécois, M. René Lévesque, il a également décrit le budget Dozois comme un budget d'élection. Celles-ci surviendront à l'automne ou, au plus tard, au printemps.

"Il est évident, a dit le chef du PQ, que le gouvernement fait des efforts désespérés pour se garder la porte ouverte sur une élection, si l'on tient compte de l'espèce de fraude monumentale de l'assurance-santé qu'a annoncé le discours...

"M. Dozois est un brave homme, mais il ne devait sûrement pas être heureux quand on lui a passé cette chose-là..." a dit M. Lévesque en faisant allusion à "Medicare"... "C'est tout simplement dégoûtant", a-t-il ajouté.

Le chef du PQ a dit ne pas comprendre pourquoi le gouvernement a décidé de "plafonner" les primes de l'assurance-santé à un revenu annuel d'environ $12,000.

Il s'est également demandé comment le gouvernement pourra financer ce programme sans hausser les impôts et sans avoir négocié au préalable une entente avec Ottawa.

"C'est incommensurable, a lancé M. Lévesque. C'est le budget d'un gouvernement aux abois, qui chiâle, qui se lamente contre Ottawa parce que près de la moitié des ressources du Québec sont siphonnées par Ottawa... Mais aussi un gouvernement qui continue à accepter les règles du jeu. Vu qu'il y a une élection, ça l'amène à faire du camouflage et à frauder le public."

Le chef du PQ a également déploré l'absence de précisions quant aux sommes prévues pour payer les hausses de salaires aux employés de la Fonction publique actuellement en négociations avec le gouvernement.

Selon M. Lévesque, le gouvernement, en ne prévoyant pas dans son budget de telle hausses, laisse entendre à tou-qu'il compte régler les prochaines négociations tant chez les enseignants que chez les employés d'hôpitaux au moyen de grèves.

HABITATION

SUITE DE LA PAGE 1

Le projet de loi comporte d'autres amendements importants, notamment :

A) Porter de $10 à $15 millions le montant maximal que la SCHL pourra consacrer à la recherche sur le logement et l'aménagement communal ;

B) Hausse de $150 millions (de $350 à $500 millions) des dépenses prélevées sur le fonds du revenu consolidé pour les prêts consentis par la Société en diminuant de moitié le droit d'assurance payable sur certains types de prêts assurés et, en certains autres cas, en prévoyant une assurance sans prime.

L'une des clauses les plus importantes et qui sera sans doute fortement controversée a pour objet de prolonger de 35 à 40 ans la durée de certains prêts.

Survenant à moins de 5 jours de la démission du ministre Paul Hellyer, responsable auprès du gouvernement des problèmes de l'habitation, le dépôt de ce projet de loi aura sans aucun doute pour effet d'atténuer les inquiétudes de ceux qui déploraient la lenteur du gouvernement Trudeau face à la crise du logement.

Tout porte à croire, au surplus, que le premier ministre a accéléré la présentation de ce bill, afin de rendre plus difficiles à accepter, à leur face même, les motifs qu'a invoqués le ministre des Transports pour démissionner.

CONFERENCES

SUITE DE LA PAGE 1

Madagascar, de France et du Québec dont le second volet devait avoir lieu à Paris à compter du 19 mai serait également reportée probablement à l'automne.

Au sujet de la participation éventuelle du gouvernement fédéral canadien qui n'a pas été invité à cette conférence, les milieux français estiment qu'elle donnera lieu à un compromis entre Ottawa et le gouvernement du Québec.

ANJOU

SUITE DE LA PAGE 1

quelques contacts avec une chaine de motels, mais qu'il lui était impossible de se souvenir du nom exact de cette chaine. "Quelque chose comme White..." a-t-il dit.

Le gérant de la ville a de plus déclaré qu'au moment où il a acheté ces résidus d'expropriation, au sud et au nord du boulevard Métropolitain, il n'était pas au courant que les Galeries d'Anjou seraient construites sur les lots adjacents aux siens et qu'il faudrait leur donner un accès par l'entremise d'un viaduc.

Me Paquette voulut savoir si le gérant était au courant du projet qu'avait le Club des Alouettes de construire un stade sur le terrain immédiatement adjacent aux siens. M. Pilon répondit qu'il était vaguement au courant de ce projet mais que rien de définitif n'avait encore été décidé à ce sujet.

"Ne croyez-vous pas, demanda le procureur, que la construction de ce stade aurait nécessité, tout comme le centre commercial, une voie d'accès ?"

Me Paquette ajouta immédiatement : "Saviez-vous que le club des Alouettes était déjà propriétaire des terrains adjacents à ceux que vous veniez d'acheter de la ville?"

M. Pilon avoua qu'il était au courant de cette possession. "Mais je n'ai jamais cru qu'il était frauduleux, expliqua-t-il, d'investir mon argent là où il pouvait me rapporter".

Le juge André Surprenant fit ensuite dire au témoin que les terrains qu'il avait obtenus pour une moyenne de 73 cents le pied carré, et revendus pour une moyenne de $5 le pied carré, ne valaient, au rôle d'évaluation, que 50 cents le pied carré.

A la suite d'une intervention de Me Dollard Dansereau, l'un des procureurs qui représente Anjou dans cette enquête la commission a décidé de visiter, prochainement, tous les terrains ayant fait l'objet des témoignages de la journée. Me Dansereau a dit que cette visite pourrait faciliter la compréhension de ces transactions.

Le juge Surprenant a demandé aux avocats de la défense de s'entendre avec le procureur de la commission pour fixer la date de cette visite.

En fin d'audience, la commission a voulu savoir qui avait pris la responsabilité de fixer à une moyenne de $5 le pied carré les terrains revendus par le gérant à la municipalité. Ce dernier a dit que l'urbaniste-conseil d'Anjou, M. Charles-Edouard Campeau, et un spécialiste en expertises foncières avaient déterminé ce prix, mais que la décision finale avait été rendue dans une ordonnance de la Régie des services publics. Cette ordonnance semble toutefois être mystérieusement disparue. Le procureur du gouvernement a déclaré que les seuls documents retrouvés à la Régie sont l'avis d'expropriation et une quittance.

L'un des avocats de la ville a fait remarquer qu'on a peut-être tout simplement oublié d'enregistrer — c'est-à-dire de déposer — cette ordonnance. C'est sur cette hypothèse que l'audience a été ajournée à vendredi.

le TEMPS qu'il fera

Très beau

Une zone de haute pression couvre actuellement tout le Québec et le sud de l'Ontario, occasionnant un ciel ensoleillé sur l'ensemble de la province.

Les vents sont plus légers aujourd'hui et la température s'est rapprochée de la normale en atteignant aujourd'hui un maximum probable de 55 degrés au-dessus. La nuit prochaine, le mercure se fixera à un minimum de 40 ou 35 degrés.

Ce régime anticyclonique nous affectera encore demain. Le ciel restera ensoleillé et la température s'adoucira sensiblement jusqu'à un maximum de 60 à 65 degrés.

MAXIMUM AUJOURD'HUI : 55
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE : 35

Previsions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval

Régions de Montréal, Ottawa, Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Laurentides, Cantons de l'Est, Québec, Saint-Maurice, Lac-Saint-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles : généralement ensoleillé avec température près de la normale aujourd'hui et jeudi. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Ottawa et Montréal, 55 et 35, Québec et Sherbrooke, 55 et 30 ; Sainte-Agathe, 50 et 30 ; La Tuque, Chicoutimi, Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Témiscamingue, Val-d'Or, Rouyn-Noranda, 50 et 25 ; Gaspé et Sept-Iles, 45 et 25.

Fête : Sainte-Catherine-de-Sienne

La grève de la RAQ a coûté $47 millions

QUEBEC — La grève des employés de la Régie des alcools du Québec a fait perdre plus de $47 millions au gouvernement l'année dernière.

C'est ce que révèle l'analyse des revenus pour l'exercice financier 1968-69 contenue dans le discours du budget présenté hier soir à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances, M. Paul Dozois.

Le ministre fait état d'une diminution de $39 millions des profits de la Régie des alcools, profits qui, comme on le sait, sont intégralement versés au Trésor provincial.

A ce chiffre, il faut cependant ajouter $8 millions, provenant d'un manque à gagner au chapitre de la taxe de vente du détail de 8 p. cent que perçoit la Régie, mais qu'elle n'inclut pas dans le calcul de ses bénéfices et qu'elle verse directement au ministère du Revenu.

En conséquence d cet écart entre la réalité et les prévisions, l'ensemble des revenus du gouvernement en 1968-69, et cela en dépit de contributions plus fortes que prévues du gouvernement fédéral en vertu des programmes conjoints, a été inférieur en réalité à ce qui avait été prévu d'environ $10 millions.

L'autre cause principale de la baisse globale des entrées de fonds en 1968-69 par rapport aux prévisions fut l... rareté... des décès de gens riches, rentables pour la perception de l'impôt sur les droits de succession...

M. Dozois a tenu à expliquer que si le gouvernement s'est placé dans la situation de perdre $39 millions pour sauver quelques millions de dollars sur les salaires des 3,000 employés de la Régie, qui ont soutenu une grève de 5 mois, c'était pour "éviter des répercussions beaucoup plus désastreuses".

"Il faut bien réaliser, a affirmé M. Dozois, que si le gouvernement avait cédé sur ce point, ce n'est pas seulement $39 millions qu'il lui en aurait coûté, mais certainement des sommes beaucoup plus considérables, puisque la politique salariale du gouvernement touche plus de 250,000 employés."

Les 70,000 enseignants, dont les négociations pour le renouvellement de leur convention collective sont dans une impasse, sont compris dans ces 250,000 salariés, de même que les 80,000 employés d'hôpitaux dont les négociations avancent également à pas de tortue.

ALPRO ALUMINIUM
8042, ST-HUBERT, Montréal Tél.: 279-6371
FINI
LA PEINTURE
Revêtement d'aluminium
PORTES FENETRES EN ALUMINIUM
(Choix de 14 couleurs)
AUVENTS EN FIBRE DE VERRE
NOTRE EXPERIENCE EST NOTRE MEILLEURE GARANTIE
ESTIMATION GRATUITE

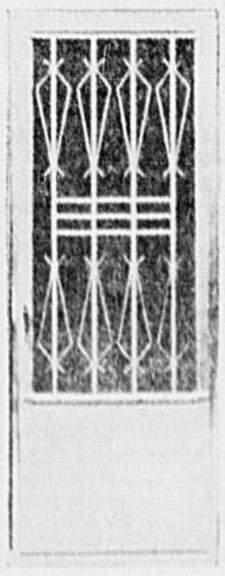

TAPIS PELUCHE ACRYLAN
PELUCHE ACRYLAN
L'acheteur averti choisit un tapis en peluche acrylan, à touffes serrées, poil ultra-épais et long. Très facile d'entretien, il a l'apparence de la laine et ne feutre pas. La fibre acrylique est une des plus durables et des plus résistantes fibres de tapis.
Valeur garantie de $10.95
$6.88 VERGE CARREE
Tapis seul
POUR FAIRE MESURER VOS PIECES
SIGNALER 273-9983
Aspect luxueux Poil épais, dense
Taches ordinaires se nettoient facilement
Coloris inaltérables
Véritable élasticité de ressort
A l'épreuve des mites et de l'humidité
Non allergène Pas d'électrisation par frottement
VOUS POUVEZ VOIR NOTRE GAMME COMPLETE A CHACUN DE NOS 3 MAGASINS
TUILES VINYLE PUR
VENTE DE TUILES "CAREFREE"
Rég. 44c ch.
12" x 12"
5 couleurs
MAINTENANT SEULEMENT
29¢
Quelques secondes parmi
SOFTRED
VINYLE COUSSINE
12' DE LARGE
100 patrons et couleurs
2-3-4 verges de large $2.98
Imparfaits à $2.59 v.c.
VINYLE COUSSINE par Sandrian. Une couche souple et chaude de mousse entre le vinyle et l'envers le rend idéal pour planchers de béton de sous-sol — Peut être posé par n'importe qui — aucune colle nécessaire.
Venez c'est facile de changer d'idée à la maison aux
TAPIS & TUILES
Tapis et tuiles Montréal Ltée
15 est, rue BERNARD — 273-9983
3424 avenue du PARC — 842-8871
392, boul. LAFLEUR — 365-6560
Ancien boulevard du Pont Mercier
STATIONNEMENT DISPONIBLE A CHAQUE MAGASIN
Les magasins sont ouverts jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m. samedi 5 h. p.m.

la presse

Cott
Facile à ouvrir
NI DÉPOT—NI RETOUR

MONTREAL, MERCREDI 30 AVRIL 1969 — 85e ANNEE — No 100 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 /3

Le métro vers le nord, vers l'est et vers l'ouest

Québec assumera: les tunnels et les stations

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le gouvernement du Québec apportera une contribution importante aux coûts du prolongement des lignes actuelles du métro de Montréal afin de desservir les secteurs de population dense à l'ouest, à l'est et au nord de la métropole.

C'est ce qu'a annoncé hier le ministre des Finances, M. Paul Dozois, dans son discours du budget. C'est pour être fidèle à une promesse faite par l'Union nationale durant la campagne électorale de 1966 et afin que Montréal demeure au rang de métropole du Canada que le gouvernement a décidé d'intervenir.

Afin de réaliser ce projet, les autorités québécoises entreprendront prochainement des pourparlers avec les autorités de la ville de Montréal. Dès le départ Québec proposera d'assumer le coût de la construction des tunnels ainsi que des stations de métro, laissant à la Commission des transports de Montréal la responsabilité de l'aménagement, de l'achat de l'équipement et du matériel roulant.

Sur les autres modalités de l'entente qui sera soumise par le gouvernement, M. Dozois n'a pas été très précis hier. Il n'a pas fixé en particulier le calendrier des travaux à entreprendre.

Cependant, il a indiqué très clairement que le gouvernement du Québec voudrait contribuer au prolongement de la ligne nord-sud en direction nord jusqu'à la ville de Laval. Le métro devrait alors traverser la rivière des Prairies. Quant à l'extansion du métro vers l'est ou l'ouest, le ministre des Finances ne leur a pas fixé de limite, ni d'objectifs à atteindre.

Tout au plus, a-t-il indiqué, que le métro devrait desservir la population située au extrémités est et ouest de Montreal.

Enfin, M. Dozois a fiat l'éloge hier de certaines réalisations de Montréal depuis quelques années, en particulier de l'Expo 67 et de sa continuation Terre des hommes. A ce dernie sujet, il s'est plu à souligner que le gouvernement avait accepté de garantir le déficit possible de Terre des hommes cet été jusqu'a concurrence de $5.5 millions.

Le gouvernement du Québec a également songé au problème très aigu de transport en commun dans la région métropolitaine de Québec. On sait que le ministère des Affaires municipales favorise la création d'un organisme supra-municipal qui intégrerait les différents réseaux de transport en commun étalés sur le territoire.

St-Lambert suggère l'unification du transport en commun

par Claude MASSON

La ville de Saint-Lambert vient de recommander au gouvernement du Québec de créer une seule commission de transport pour l'île de Montréal, la rive sud et Laval et non une commission autonome pour la rive sud seulement.

Plutôt que de former une commission indépendante pour cette région, Saint-Lambert préfère organiser son propre système de transport dans la municipalité.

Dans une lettre adressée au ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, le maire de cette ville de la rive sud, M. James K. Stewart, énonce la position exacte et unanime de son conseil face à ce problème d'envergure qu'est celui du transport en commun sur la rive sud.

Selon lui, une seule commission qui desservirait l'île de Montréal, Laval et la rive sud pourrait se servir de l'expérience acquise par la Commission de transport de Montréal dans les domaines de l'administration, de la planification et du fonctionnement. "Une seule commission réunirait les effectifs nécessaires au lieu de les tripler."

A défaut de l'adoption d'une telle solution, le conseil de Saint-Lambert croit que les intérêts des citoyens de cette ville seraient mieux servis par une entreprise privée subventionnée par la ville mais placée sous un contrôle strict des dépenses, des itinéraires et de la fréquence du service.

Dans ce cas, ajoute-t-on, les autobus chargés de ce service devraient avoir accès à la station de métro Longueuil ou au boulevard Dorchester, à Montréal. "Nous sommes d'avis que cette suggestion soit adoptée plutôt que celle qui obligerait Saint-Lambert à faire partie d'une commission de transport quelconque."

Si l'une et l'autre des deux premières recommandations sont rejetées, Saint-Lambert demande au gouvernement qu'une étude en profondeur soit faite par les autorités compétentes en consultation avec les conseils municipaux et les usagers avant que tout projet d'une commission intermunicipale de transport soit adopté.

Enfin, au cas où le gouvernement provincial décidait qu'il doit imposer une solution au problème du transport en commun sur la rive sud, le conseil de Saint-Lambert demande que soit garanti aux citoyens de cette municipalité un transport adéquat au métro ou à la rue Dorchester et qu'une formule soit adoptée afin qu'ils puissent obtenir une correspondance gratuite ou pour une somme minimale de la CTM. "Le tarif double qui existe présentement coûte aux citoyens de Saint-Lambert 63 cents pour une distance d'à peu près cinq milles pour se rendre à Montréal en utilisant le métro. De cette façon, Saint-Lambert est certainement pénalisée."

Québec aux CEGEP : pas d'occupation !

Après le saccage de l'université Sir George Williams, les autorités du ministère de l'Education ont conseillé aux dirigeants des CEGEP de ne plus tolérer les occupations physiques des institutions.

C'est ce qu'a révélé ce matin le directeur du service des programmes de l'enseignement collégial au ministère, M. Jean-Paul Desbiens, alors qu'il prenait la parole au colloque de la Fédération des cadres scolaires du Québec.

Interviewé par la suite, M. Desbiens a soutenu que même les étudiants, qui ont récemment été expulsés par la police du collège Maisonneuve à Montréal, approuvent l'attitude du ministère. Les occupations physiques des maisons d'enseignement comporteraient en effet de trop graves dangers.

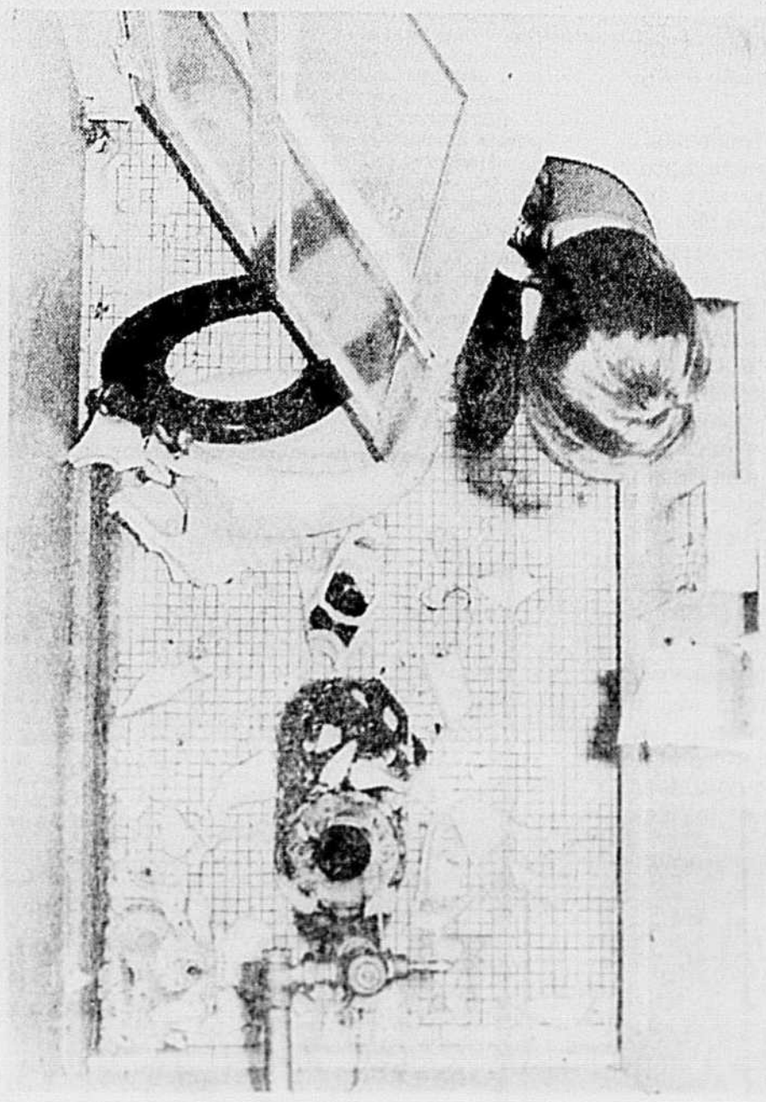

photo Yves Beaudoin, LA PRESSE

En mille miettes !

Un bol de toilette en mille miettes, tel est le résultat de l'explosion de produits chimiques qui a causé une forte commotion, hier après-midi, à l'intérieur du CEGEP Maisonneuve, rue Sherbrooke.

Explosions dans deux salles de toilette du CEGEP Maisonneuve

par Michel AUGER

Les détectives de l'Escouade antiterroriste du Service de la police de Montréal font enquête sur les deux explosions survenues, vers 3 h. 15 hier après-midi, dans deux salles de toilette du CEGEP Maisonneuve, au 3800 est, rue Sherbrooke.

Les dégâts matériels résultant de ces explosions causées par des produits chimiques lancés dans l'eau du bol de toilette sont peu sérieux. Dans la salle de toilette du deuxième étage, l'eau seulement a été projetée au plafond. Cependant, au quatrième étage, la réaction chimique a fait éclater le bol de toilette en mille morceaux.

Le bruit de l'explosion au quatrième étage a été entendu dans tout l'immeuble et même les vitres du bureau du secrétaire général du CEGEP Maisonneuve, M. Rolland Arpin, situé beaucoup plus loin, en ont été ébranlées.

L'enquête policière, commencée quelques minutes après l'alerte, s'est évidemment tournée vers les étudiants, dont un certain nombre contesté depuis quelques semaines les décisions de l'administration du CEGEP.

Autres informations en page 13

Les sergents-détectives Pierre Desrosiers et Jean-Guy Rousselle ont détenu pendant quelques heures deux jeunes étudiants et les ont relâchés vers la fin de la soirée, après les avoir longuement interrogés.

Les experts des services techniques de la police de Montréal se sont rendus sur les lieux et selon eux, ce serait un mélange de chaux et d'un autre produit chimique qui aurait produit une réaction assez violente.

Une balle, retrouvée sur la scène de l'explosion, a été saisie et sera analysée par les chimistes de l'hôtel municipal.

Saulnier : les travaux sont moins hypothétiques

La mise en chantier des travaux pour le prolongement du métro de Montréal est désormais moins hypothétique, par suite de l'annonce faite hier par le ministre des Finances du Québec, M. Paul Dozois, selon laquelle le gouvernement serait disposé à y participer.

C'est ce qu'a déclaré ce matin le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, qui a précisé cependant qu'il faudra quand même sûrement attendre quelques semaines pour examiner toutes les implications de cette proposition avant de prendre des décisions, rappelant également que le coût du matériel roulant et présumément celui de tous les équipements fixes restera à la charge de Montréal et des municipalités desservies par la CTM.

Quant à la taxe de vente, dont il est question dans le budget québécois, M. Saulnier a dit que le réaménagement proposé ne comportait pas de précisions pour le prochain exercice fiscal de la ville.

"Le ministre des Finances a dit qu'en se fondant sur la somme qui a été remise à la ville, pour l'exercice 1968-69, la nouvelle formule aurait apporté au trésor municipal, $3,800,000 de plus.

"Or, nous avons prévu au budget du prochain exercice $2 millions de plus que ce que nous avons encaissé durant l'année courante. Comme nous ne connaissons pas le montant de taxe de vente qui est perçu à Montréal, il n'est pas possible de donner de précisions sur l'accroissement de revenus sur lequel nous pouvons compter, en regard de notre estimé budgétaire", a conclu le président de l'exécutif montréalais.

M. Tétreault rencontrera MM. Saulnier et Dozois

par Pierre VENNAT

Les autorités municipales de Laval se réjouissent de l'annonce faite par les autorités provinciales de participer au prolongement du métro à Laval et le maire Jacques Tétreault entend rencontrer M. Dozois et le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, dans les prochains jours, pour en discuter les modalités.

M. Tétreault n'avait appris que par les journaux la décision de Québec lorsque nous avons communiqué avec lui ce matin.

Il a rappelé qu'il y a déjà deux ans, Montréal et Laval avaient reçu de l'Assemblée le pouvoir de conclure des ententes sur le prolongement du métro au nord de la rivière des Prairies. Ces ententes n'ont jamais été conclues, ni Laval ni Montréal n'en ayant financièrement les moyens.

Si Québec y va de ses subventions, le tableau change complètement.

Mais même le prolongement du métro à Laval ne changera rien aux intentions de Laval de former sa propre Commission de transport.

Laval doit justement présenter un bill ce printemps ou cet été pour créer un tel organisme.

Le maire Tétreault a expliqué que même si le métro est sous la dépendance de la Commission de transport de Montréal, il faudra toujours une Commission de transport lavaloise pour desservir l'île Jésus.

Commission de transport qu'il n'a aucune intention à voir devenir régionale, d'ailleurs, le comité exécutif ayant déjà, en 1967, adopté une résolution demandant à Québec de créer un organisme régional pour contrôler le transport en commun dans la métropole. M. Tétreault ne s'oppose donc pas à la suggestion de Saint-Lambert qui demande à Québec de créer une Commission régionale de transport pour la rive sud, Montréal et Laval. Mais l'initiative devra venir des autorités provinciales elles-mêmes.

"Chose certaine, Laval n'agira pas unilatéralement, a promis le maire Tétreault. Nous l'avons bien dit aux promoteurs de SUTRI lorsqu'ils sont revenus dernièrement à la charge.

"Laval ne s'engagera dans aucun système de transport rapide ou de monorail avant d'avoir l'assurance formelle des autorités provinciales qu'il s'intégrera à un réseau régional".

Deux sauvages attentats

Deux hommes qui ont été hospitalisés, vers 3 h. 45, ce matin, après avoir été trouvés blessés, rue Quesnel, dans le quartier Saint-Henri, ne se seraient pas bagarrés entre eux mais auraient été plutôt assaillis sauvagement par trois inconnus.

C'est ce qu'ont appris les policiers, ce matin, en interrogeant l'une des victimes, à l'hôpital Général de Montréal.

La personne interrogée est un homme d'une quarantaine d'années qui a été frappé d'un coup de couteau dans le dos mais dont l'état, heureusement, n'était pas suffisamment grave pour qu'il soit gardé à l'hôpital.

Il a avoué avoir été attaqué par trois inconnus qui se sont enfuis après l'avoir poignardé, l'abandonnant sur le trottoir, rue Quesnel, près de la rue Vinet.

Voir ATTENTATS en page 6

"LA MAVERICK"
MAINTENANT EN MONTRE
votre vendeur de confiance du centre de Montreal
Ladlaw & Lalonde
MERCURY — COMET — METEOR — MONTEGO — MARQUIS
CORTINA — FALCON — CONTINENTAL — MARK III
CAMIONS FORD — SKI-DOO
4411 AVENUE PAPINEAU PRES MONT-ROYAL 526-4411

LA NOUVELLE BANDE HERNIAIRE "SPUTNIK"
Nous avons des chaines roulantes
845-7251
Simple 10.25 Double 16.95
Consultez nos techniciens diplômés
STATIONNEMENT GRATUIT
PHARMACIE MONTREAL
JEAN P. DUQUET L. PH.
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 EST, rue STE-CATHERINE — Tel. 845-7251

LA MAMAN ELEGANTE
...choisira un escarpin d'un classicisme rajeuni qui accompagnera aussi bien le tailleur que la petite robe habillée. Soulier fait à la main de cuir verni ou moire dans le ton vison. $24.95
A deux pas de la sortie du métro Jean-Talon ou Mont-Royal
STATIONNEMENT GRATUIT
Louis Dubuc Ltée
M. Gérous et Fils Inc.
6914, rue Saint-Hubert • 1500 est, rue Mont-Royal
4029 est, rue Ontario

Pressions et chantage visant à faire dévier l'enquête sur Anjou

par Florian BERNARD

Le procureur du gouvernement dans l'enquête sur Anjou, Me André Paquette, a déclaré que l'on tente actuellement, par diverses personnes ou de chantage, de museler le cours de l'enquête et de la faire dévier. Pendant deux heures, hier après-midi, Me Paquette a été entendu par le premier auditeur d'Ottawa, Me Lavergne, à déclarer que le cours de l'enquête sur les affaires municipales d'Anjou a été entravé par un chantage se servant possiblement de influencer le travail des enquêteurs. "Nous n'avons certes pas une telle agression à craindre, c'est clair, mais nous devons nous défendre. Cette enquête a été facilitée avec l'appui complet des ministres ... dont ceux des Affaires municipales ... et elle se déroulera de A jusqu'à Z."

Interrogations des avocats d'Anjou

Une des questions que l'avocat aura à poser aux témoins, Me Jacques Dagenais, a déclaré, lors d'une intervention, est le chantage de ces personnes, a-t-on appris, ne s'exerçait pas contre des procureurs. Il a dit qu'il tient à faire cette mise au point afin de dissiper tout doute qui pourrait naître dans l'esprit du public.

Le juge Bienvenue a déclaré qu'il a fait confiance aux avocats pour mener à bien cette enquête, mais qu'il ne voit pas de raison de changer d'idée au sujet de l'audition des témoins à huis clos, à l'exception des plaignants, à la demande des procureurs de la défense. Il a aussi dit qu'il était de son devoir de protéger les témoins contre toute intimidation ou chantage.

Me Dagenais s'est déclaré satisfait de l'intervention du juge.

Le procureur du gouvernement n'a pas nommé les personnes qui exercent ce chantage ni fait ces révélations. Il a toutefois déclaré qu'il s'agit là de faits rapportés par le ministre des Affaires municipales et que ses conversations et son entretien ont eu lieu avec l'accord de ministre. Il a ensuite demandé au greffier de noter cet avis officiellement dans le procès-verbal de l'enquête. Il refuse que ces renseignements tombent entre les mains du public.

GÂTEAUX de 1ère Communion
30 modèles effrayants et délicieux — joli gâteau en forme d'autel — en forme de calice — livre ferme et livre ouvert.
GATEAUX RONDS et GATEAUX CARRES avec ornements de communion sur chacun et une décoration originale en blanc et or. A PARTIR DE $4.00
Pour votre réception n'oubliez pas nos sandwiches $3.00
Boites de 48 morceaux croquants suffisent pour 6 à 8 personnes
Autres spéciaux 1ère Communion COMMANDEZ TOT ET NE SOYEZ PAS DEÇUS
PEGROID'S Ltée 844-3901
4075, ST-DENIS — Livraison par toute la ville

Lampadaire "abattu" !

En pleine heure de pointe, un lampadaire supportant des feux de circulation a été fauché par un camion et s'est affaissé sur une automobile et une camionnette. Le conducteur du camion qui, en plus, a heurté une automobile, est légèrement blessé.

L'enquête sur Pointe-aux-Trembles

Construction de réservoirs accordée, puis rescindée

par Jean DENECHAUD

Dans son témoignage qui a marqué la fin des audiences de l'enquête sur l'administration de Pointe-aux-Trembles, l'ex-maire Louis-Philippe Saint-Pierre a relaté hier les circonstances entourant l'octroi, puis la rescision du permis de construction de réservoirs par la compagnie Shell Canada Limited sur la rive du fleuve Saint-Laurent.

Le président de la Commission, le juge Georges-H. Long, de la Cour provinciale, a ajourné pro forma au 6 mai la tenue d'audiences, au cas où il serait nécessaire d'obtenir de nouveaux renseignements ou de faire comparaître d'autres témoins.

L'ex-maire Saint-Pierre a déclaré hier sur la question de l'obtention d'un permis de construction de réservoirs sur la rive du fleuve par la compagnie Shell que les représentants de cette entreprise pétrolière s'étaient rendus à l'hôtel de ville et avaient eu une entrevue avec lui.

Il s'en était référé à l'ingénieur de la ville qui à son tour avait consulté l'avocat de Pointe-aux-Trembles sur le sujet.

M. Saint-Pierre produit à la Commission une lettre comprenant une directive juridique sur la question, laquelle comportait que l'on n'était pas en mesure de refuser le permis, la ville n'étant pas propriétaire du fond du fleuve.

Une résolution du conseil a été adoptée accordant ce permis, lequel a été annulé plus tard.

L'ex-maire relate que la question avait soulevé une profonde "émotion politique". Des gens auraient fait du porte à porte puis étaient venus à l'hôte de ville pour protester. Une injonction a été maintenue par la Cour supérieure.

On s'opposait à la construction des réservoirs, du point de vue esthétique. On soutenait que cela pouvait enlaidir l'endroit où ces réservoirs seraient construits.

Une seule rencontre

M. Saint-Pierre déclare n'avoir eu aucun contact avec les représentants de la compagnie Shell, à l'exception de la première rencontre, à l'hôtel de ville.

— On a prétendu, dit-il, que j'avais eu des "approches" avec les représentants de la compagnie. Je déclare que c'est faux.

L'injonction a été maintenue sur une question de droit; le motif du maintien de la procédure comportait que la compagnie Shell n'avait pas obtenu de bail des Ports nationaux.

L'ex-maire termine son témoignage en déclarant qu'il avait lu les premières dépositions faites à l'enquête, mais qu'il avait cessé de les lire, celles-ci devenant trop volumineuses.

Il s'est présenté avec l'intention de répondre à toutes les questions que l'on voudrait lui poser. Si la Commission a des renseignements à lui demander sur des points spécifiques, il se fera un plaisir de revenir pour y répondre.

Le prêt de l'auto du maire à la police

Le capitaine de police Gaétan Durocher lui succède dans le box et témoigne au sujet du prêt de l'automobile de M. Saint-Pierre au Service de la police.

Cela se produisit lorsqu'il y eut une épidémie de vols dans les maisons privées et dans les écoles; on avait décidé alors d'emprunter des voitures à des particuliers et on utilisa également la voiture de M. Lachapelle.

Ces emprunts étaient faits pour ne pas détourner les autos de la police de leur travail habituel. Il se peut que l'on se soit servi du véhicule de l'ex-maire durant un mois, il se peut également qu'on ait fait 20 000 milles, cela n'a pas été porté à sa connaissance.

M. Léo Levert, agent de liaison et vice-président de Beaver Asphalt, nie qu'il ait fait une demande de souscriptions pour la campagne électorale de 1967.

"On a prétendu, a-t-il déclaré, que j'avais été un organisateur d'élection. Pourtant, j'étais à cette époque, en dehors de la province, à des milliers de milles de Pointe-aux-Trembles."

Précédemment à cette campagne, il s'était occupé à obtenir des estimés pour des travaux et leur paiement, ce qui prenait tout son temps.

"Lorsqu'on a des contrats pour un quart de million, dit-il, il faut 'patiner vite', autrement s'il y a changement d'administration, on peut tenir longtemps un sac vide."

$500 tirés du "Tonneau"

Un individu armé d'un revolver s'est emparé de la somme de $500, vers 9 h 30 hier soir, au bar-salon au Tonneau, 4128 est, rue Sainte-Catherine.

Le bandit a pris la fuite dans une direction inconnue.

Assassinat d'une femme

par Michel AUGER

Un meurtre, survenu vers 2 h. hier après-midi, à Bryson, comté de Pontiac, a mis fin à vingt ans de désaccord entre deux époux.

La victime, Mme Florida Latour, 54 ans, a été tuée d'au moins deux balles de fusil de calibre .30-30, dans la maison du couple. Le mari, M. Alphonse Latour, 64 ans, est détenu en vertu d'un mandat du coroner.

Le drame se serait produit au début de l'après-midi d'hier au terme d'une nouvelle dispute entre les deux époux qui devaient se présenter aujourd'hui en Cour des Sessions de la paix, à Bryson, où le mari devait comparaître sous une accusation de voies de fait, sur la personne de sa femme qu'il avait tenté d'étouffer il y a deux semaines.

C'est le mari lui-même qui s'est livré au bureau du détachement de Campbell's Bay de la Sûreté du Québec en avouant au caporal Réal Turner ce qui venait de se produire dans sa maison.

Les policiers se sont rendus sur les lieux pour constater qu'il n'avait pas menti.

Le coroner du district judiciaire de Pontiac, le Dr Harold Laycock, a constaté la mort de la femme qui aurait succombé instantanément. Selon lui, elle avait été atteinte de deux et peut-être trois balles de fusil. Trois plombs ont été retrouvés sur le plancher.

Le caporal René Marchand, de l'Escouade des homicides de la Sûreté du Québec à Montréal, s'est rendu à Bryson où il a pris charge de l'enquête.

L'enquête du coroner doit se tenir d'ici la fin de semaine.

Entre-temps, on se demandait ce matin si le corps de la victime serait transporté dans la métropole pour l'autopsie ou si, tout simplement, un pathologiste de l'Institut médico-légal ne serait pas dépêché sur place.

Mort d'un jeune motocycliste

BERTHIER — Un jeune homme de 18 ans, M. Jean-Pierre Paquin, de Rivière-Bayonne, comté de Berthier, a perdu la vie, vers 9 h 45, hier soir, lorsque sa moto a dérapé en face du 450, rue Rivière-Bayonne-Sud, à Berthier.

Le confident des jeunes

L'agent Charles Lecours, du Service de la police de Laval, tente de devenir le confident des jeunes. Plutôt que d'agir en policier, il se transforme en psychologue et évite de nombreuses comparutions aux jeunes qui ont commis des délits de nature criminelle. En aucun cas, il ne révélera à la police le nom d'un jeune qui lui confesse avoir commis un délit.

Baisse de la délinquance juvénile à Laval

par René-François Désamoré

La délinquance juvénile est en nette régression à Laval. Toutefois, cette régression est assez paradoxale.

En 1967, 43 p. 100 des 627 arrestations pour délits criminels étaient des adolescents, soit un total de 279 jeunes gens et jeunes filles. En 1968, le pourcentage de délinquance juvénile est resté le même, mais il y a eu seulement 254 arrestations d'adolescents pour délits criminels sur un total de 591.

Les adolescents sont spécialisés dans quelques délits bien précis. En premier lieu viennent les vols avec effraction, suivis immédiatement des vols simples et des vols d'autos. Quelquefois, des adolescents ont commis moins de vols avec effraction et de vols simples, mais on note une augmentation des vols d'automobile.

Même si l'ouest de la ville, particulièrement l'ex-ville de Chomedey, est le secteur où les citoyens sont les plus privilégiés socialement, la plupart des délits criminels y ont été commis. La police ne peut expliquer les raisons de cette concentration de la délinquance juvénile dans la partie ouest de la ville de Laval.

Une ville privilégiée

Selon M. Léo Lequin, directeur du Service de la police de Laval, qui admet que la délinquance juvénile est le problème majeur de la police de Laval, la régression de la délinquance juvénile est due à la présence d'une part du policier juvénile qui évite de nombreuses comparutions à de jeunes délinquants et d'autre part au policier éducateur qui chaque année rencontre des milliers d'élèves dans toutes les écoles de la ville. Des conférences sont données, des séances spéciales avec projection de diapositives sur la drogue, l'alcool, la sécurité routière, etc., informent la jeunesse des dangers qu'elle peut courir.

Expérience et initiative

De plus, ajoute le directeur Lequin, "les policiers de Laval ont acquis l'expérience d'une grande ville et de nombreux policiers qui n'ont reçu aucune formation ont montré qu'ils avaient beaucoup de coeur au ventre en risquant leur vie à de multiples reprises".

M. Lequin estime que la population de Laval peut être fière de son corps policier qui "montre beaucoup d'initiative". Pour se perfectionner, une trentaine de policiers suivent ou ont suivi des cours de criminologie à l'Université de Montréal et au collège de formation des gardes de Saint-Vincent-de-Paul. Tout ceci explique également la régression de la délinquance dans son ensemble qu'il s'agisse de délits criminels impliquant des adolescents ou des adultes.

"La ville de Laval jouit d'un autre avantage, ajoute encore le directeur de la police. Nous avons une classe de gens privilégiés qui bénéficie d'un revenu supérieur et d'une bonne éducation, ce qui peut aussi expliquer qu'il y a moins de délinquance à Laval qu'ailleurs".

Moins de policiers qu'ailleurs

Pourtant, dans un pamphlet expédié par la poste à tous les contribuables, le maire de Laval souligne qu'il n'y a à Laval que 1.1 policier par mille habitants alors que dans la plupart des villes du Québec, il y a de deux à trois policiers par 1,000 de population. Ce qui rend le travail de la police de Laval encore plus méritoire.

Bien qu'il soit satisfait du résultat obtenu, M. Lequin veut accentuer son effort pour réduire davantage la délinquance juvénile, il souhaite notamment augmenter l'effectif de la section de l'Aide à la jeunesse. Il a d'ailleurs soumis une requête en ce sens aux autorités municipales.

Grève de 24 heures chez cinq groupes d'enseignants

Le président de la Corporation des enseignants du Québec, M. Raymond Laliberté, a confirmé, hier soir, que cinq associations locales d'enseignants feraient une grève générale de 24 heures aujourd'hui.

Trois de ces associations sont membres de la CEQ; il s'agit du Syndicat des enseignants de Le Gardeur, à Repentigny, en banlieue de Montréal, du Syndicat des enseignants de Dollard-des-Ormeaux, à Saint-Jérôme, et de celui de Baie-des-Chaleurs, en Gaspésie. Dans le premier cas, seuls les élèves de l'élémentaire sont touchés par cette grève, alors que dans les deux derniers cas, tant les élèves du secondaire que de l'élémentaire profiteront d'un congé forcé d'une journée.

M. Laliberté a tenu à faire remarquer qu'il s'agit d'une grève générale dans ces cas-là, même si elle est d'une durée limitée. Tous les enseignants, membres de ces syndicats, seront en grève.

Deux autres syndicats locaux d'enseignants anglophones protestants seront aussi en grève aujourd'hui. Il s'agit de la Laurentian Teacher's Association, dans le région de Saint-Jérôme, et de la Western Quebec Teacher's Association dans l'Outaouais.

D'autre part, M. Laliberté s'est refusé à tout commentaire au sujet de la rencontre qui doit avoir lieu cet après-midi au bureau du ministre délégué à la Fonction publique, M. Marcel Masse, à Québec.

Le président de la CEQ a cependant fait remarquer qu'il ne s'agissait là que d'une "convocation" par une des six parties qui s'opposent dans le présent conflit scolaire, soit le gouvernement.

Il n'a pas voulu faire de prévisions ou d'hypothèses quant aux propositions qui pourraient y être faites ou les moyens possibles d'intervention gouvernementale face à l'impasse actuelle.

Le maire Drapeau défend sa politique de prestige

par Raymond MASSE

"Nos oeuvres — accomplies depuis 1960 — ne sont pas des oeuvres gonflées de prestige, mais des oeuvres essentielles".

C'est ce qu'a notamment déclaré, hier à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, le maire Jean Drapeau, qui était l'invité d'honneur au déjeuner hebdomadaire de la Chambre de commerce du district de Montréal.

Le maire de Montréal venait de faire allusion à des citoyens et à des éditorialistes qui lui reprochent occasionnellement d'accorder trop d'importance à l'élément "prestige" dans sa politique et cela depuis presque neuf ans.

Et en réponse à une question précise de la part d'un convive, M. Drapeau a parlé du sort ou du problème des assistés sociaux à Montréal même.

"Dans le domaine du bien-être social il nous a fallu des années pour faire comprendre au gouvernement provincial que c'est de son domaine, nota le maire Drapeau.

"J'admets que l'assisté social est dans la confusion. Faut-il rappeler, par exemple, que ce que le service municipal du Bien-être social distribue est payé par la province".

Aussi en réponse à une question M. Drapeau a traité de la politique adoptée par l'administration montréalaise relativement au problème du logement et de la rénovation urbaine.

"C'est plus complexe, dit-il, de déplacer des personnes que de construire un métro ou d'aménager un emplacement pour une exposition universelle. Il y a actuellement le projet de "La Petite Bourgogne" en voie de réalisation. C'est un projet pilote. Déjà, on vient de mainte endroits pour en prendre connaissance. Dans quelques années, Montréal sera cité en exemple pour sa politique humaniste du logement. Cela aura pris plus de temps mais ce sera beaucoup mieux".

Le mot "prestige"

Par ailleurs, en réponse à son allocution, M. Drapeau a dit désirer entretenir ses auditeurs du mot "prestige".

"On dit, par exemple, dans des éditoriaux de journaux qu'il est temps de cesser de s'occuper des affaires de prestige pour s'occuper d'autres choses. Des journaux recommandent au maire de s'intéresser moins aux choses prestigieuses et plus à la lutte à la pauvreté.

"Si nous avons fait des choses prestigieuses elles étaient essentielles. Je n'ai pas l'intention de me corriger.

"Dès notre arrivée à l'hôtel de ville, nous nous sommes occupés de la propreté de la ville. Nous avons dit qu'une campagne de propreté devrait durer toute l'année. Nous avons préparé un climat d'embellissement: plus d'arbres, installation de paniers, plus de fleurs. C'est une réalisation prestigieuse qui était essentielle. Des parcs de stationnement avec palissade ont été aménagés. On a procédé à des aménagements de circulation.

"Puis ce fut l'éclairage du temps des Fêtes. Le Vieux Montréal devint plus attrayant, plus fréquenté. Vinrent le Conseil des arts de la région, la Place des arts attendue depuis 50 ans, des expositions d'art dans les parcs publics.

"Nous croyons que le tout est essentiel à la vie publique et nous avons tenté de le faire mieux. Nous avons tenté de faire des choses essentielles mais de façon plus agréable.

"Pourquoi une chose essentielle comme le métro ne peut pas être aussi prestigieuse? Nous aurions pu avoir des wagons ressemblant à des chars à boeufs et faire toutes les stations de la même façon, des stations qui auraient ressembler à de vastes salles de toilette.

Et le maire Drapeau de faire également allusion à Expo 67.

"Nous avons eu l'exposition universelle. Nous avons établi très haut la signification que devait prendre cette expo. Ce fut un succès tel que Terre des Hommes ne veut pas mourir. Une institution d'ordre culturel avait pu [illegible] de 5 millions de dollars ne pouvait pas disparaître du jour au lendemain. Si l'on calcule la liste de paye de Terre des Hommes, cela correspond à la liste de paye de plus d'une grande industrie.

"Pour nous, lorsque nous avons élaboré notre politique générale, il nous a paru de notre devoir d'appliquer à la lettre la vraie signification du mot urbanisme et du mot humanisme" nota d'autre part le maire Drapeau.

Le visage français de Montréal

Enfin, Me Drapeau a parlé du visage français de Montréal.

"Il y a un effort qui se fait, fit-il remarquer, en réponse à une question. Par exemple, plus d'établissements commerciaux répondent en français à la clientèle. Même les emballages respectent davantage le français. Même la ville fait en sorte d'améliorer le visage français. Il y a une amélioration qui doit se continuer. Il est dans l'intérêt de tous les citoyens d'identifier Montréal comme ville française. Cela ne veut toutefois pas dire qu'il faut pratiquer l'isolement."

Camion retrouvé avec son contenu : quatre détenus

Quatre individus devaient comparaître ce matin relativement au vol d'un camion-remorque contenant des tissus de confection évalués à $60,000, perpétré mercredi dernier, à l'arrière de la compagnie Garcia Transport Ltée, au 2550 est, boul Saint-Joseph.

Les suspects ont été appréhendés, dans la nuit de lundi à mardi dans une maison de ferme de Sainte-Julie-de-Verchères, au cours d'une descente des détectives du poste no 3 de la police de Montréal.

Les policiers ont retrouvé le camion et une partie de la marchandise (pour $55,000) dans une grange de la même ferme. Un revolver a aussi été trouvé dans la maison.

Un porte-parole de la police a fait savoir que d'autres personnes, qui ont fait la fuite à l'arrivée des policiers, sont recherchées en rapport avec cette affaire.

Montréal veut hausser le prix de l'eau

La Régie des eaux refuse à Verdun le droit de construire son aqueduc

par Florian BERNARD

La dispute que se livrent, depuis longtemps, Montréal et Verdun au sujet de l'eau est loin d'être sur le point de s'éteindre. Elle s'est même ravivée, hier, alors que la Régie des Eaux a refusé à Verdun l'autorisation de construire son propre système d'aqueduc, au coût de $3½ millions, ce qui lui aurait permis de mettre un terme au contrat la liant avec la métropole.

Le maire J.-Albert Gariépy a déclaré que la ville de Montréal entend profiter de la situation car, récemment, elle a fait savoir à Verdun que le tarif de l'eau, actuellement de 15 cents les 1,000 gallons, serait majoré. Ce tarif actuellement en vigueur prend fin le 19 mars. Devant cette menace d'une hausse, les dirigeants de Verdun avaient décidé de réaliser leur vieux rêve, celui de construire un aqueduc municipal et une usine de filtration. La Régie a dit non.

Mais le dernier mot n'est pas dit. Puisque la Régie refuse cette construction d'aqueduc municipal, Verdun refuse à son tour de verser un tarif majoré pour l'eau "montréalaise", d'autant plus, selon le maire Gariépy, que les installations de la métropole sont situées aux limites de Verdun.

Le conseiller juridique de Verdun, Me Gilles Hébert, a déclaré que la Régie sera appelée à trancher le litige d'une façon ou d'une autre puisque la ville présentera une requête demandant aux régisseurs de fixer eux-mêmes ce tarif.

Verdun exigera toutefois que la ville de Montréal explique à la Régie son coût de revient exact de l'eau obtenue à proximité des frontières verdunoises. Puis, munis de ces chiffres et de ces explications, les régisseurs seront invités à fixer un prix en conséquence.

Le maire Gariépy affirme, pour sa part, que Verdun pourrait obtenir son eau à un prix de revient, par 1,000 gallons, moindre que celui de Montréal, c'est-à-dire 10.7 cents par rapport à 15 cents.

Il a expliqué que le prix de l'eau est demeuré stable à 7 cents les 1,000 gallons de 1933 à 1966 et qu'il a subitement grimpé à 11 cents en 1967, puis à 13 cents en 1968 et enfin à 15 cents en 1969, soit le double de ce qu'il était en trois ans seulement.

Le maire Gariépy a avoué qu'il lui est impossible de comprendre que le coût de revient de l'eau aurait subi une majoration de plus de 100 p. cent en trois ans seulement.

Une innovation à l'université McGill

Frais de scolarité distincts pour les étudiants québécois ou non-québécois

L'Université McGill a adopté une nouvelle échelle de frais de scolarité pour les étudiants qui vont s'inscrire en automne.

Pour la première fois, une distinction est faite entre étudiants québécois et étudiants non-québécois.

Les non-québécois payeront entre $185 et $255 de plus par année.

Pour les "Québécois bona fide" la scolarité sera de $460 pour toutes les facultés, à l'exception de celles de l'agriculture et de l'économie domestique, dont la scolarité est fixée à $450.

Les étudiants non-québécois acquitteront la scolarité normale, qui se situe entre $635 et $715.

ATTENTATS

SUITE DE LA PAGE 3

Près de là, dans le secteur du square Dominion, les policiers ont trouvé un homme d'une quarantaine d'années également qui gisait inconscient, sur le trottoir. Son visage portait de nombreuses marques de coups violents.

Cette deuxième victime a été transportée à l'hôpital Général où les médecins ont déclaré qu'elle souffrait d'une fracture du crâne. Son état est grave et plusieurs heures après son arrivée à l'hôpital il n'avait pas encore repris conscience.

Les détectives qui enquêtent dans cette affaire semblent croire que les deux hommes ont été attaqués par le même trio. Les motifs d'une telle attaque demeurent mystérieux.

Dernier jour

Les Fédérations: le "petit miracle" annuel risque de ne pas se produire

par Michel-G. TREMBLAY

C'est aujourd'hui le dernier jour officiel de sollicitation pour la campagne des Fédérations du grand Montréal, et les organisateurs ne semblent pas tellement fiers des résultats obtenus : 67.5 pour cent de l'objectif de $10,800,000, ou $7,290,259.

"Est-ce que la mentalité des gens a changé? Est-ce que les impôts sont trop lourds? Revient-il au gouvernement de subvenir aux besoins des désavantagés?", Voilà autant de questions qui restent sans réponse dans la tête des organisateurs de la campagne qui constatent que "jamais les résultats n'ont été aussi faibles".

Quant au "petit miracle annuel" qui transforme de déficit en surplus les résultats de la campagne, les organisateurs estiment qu'il y a peu de chances qu'il se produise cette année, surtout à cause de la lenteur du travail des bénévoles.

Somme toute, la campagne se termine, ce soir, à minuit, et même si certains rapports n'ont pas été faits au bureau général de la campagne, "l'inquiétude des dirigeants monte d'heure en heure".

Résidentiel: 56.4 p. cent de l'objectif

La sollicitation dans le secteur résidentiel est peut-être celle dont les résultats sont les moins encourageants puisque seulement 56.4 p. cent de l'objectif de $2,300,000 a été atteint, soit $1,297,422.

La section des entreprises spéciales a ramassé pour sa part $2,771,849 ou 85.2 p. cent de son objectif, résultat que les organisateurs jugent tres satisfaisants.

Par ailleurs, la division du personnel de la campagne n'a atteint que 53.7 p. cent de l'objectif, soit $1,476,736.

Seule la section des "noms spéciaux" a réussi à dépasser son objectif en atteignant 103.3 p. cent de l'objectif, soit $237,534.

Les organisateurs espèrent que les dernières heures de la campagne seront plus heureuses alors que les derniers rapports devraient augmenter sensiblement les résultats de la campagne.

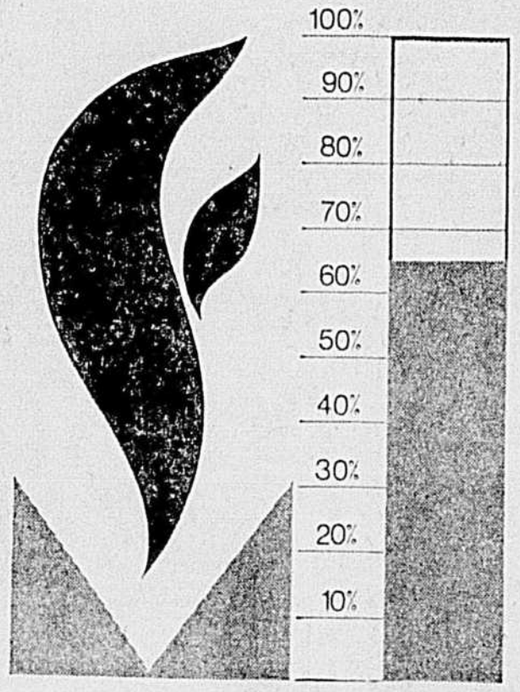

Les rentrées : $6,999,428 ou 64.7%

Lancement de la campagne pour le bracelet "Médic"

La campagne Médic-Alert de 1969 qui se tiendra dans tout le pays est lancée aujourd'hui par M. John Munro, ministre fédéral de la Santé, conjointement avec une petite diabétique de six ans, Kay Hustwit, du 2681 Sandalwood, à Ottawa.

L'association des assureurs-vie du Canada, par l'entremise de ses 91 associations locales réparties à travers le pays, appuie cette campagne destinée à encourager les personnes atteintes de certaines affections chroniques ou d'allergies à porter un bracelet Médic-Alert.

Ce petit bracelet en acier inoxydable indique, en termes simples mais précis, la maladie ou l'affection chronique du porteur ainsi que le nom et le matricule de celui-ci.

La Fondation Médic-Alert tient un dossier de tous ses membres dans lequel se trouvent les renseignements médicaux concernant chacun d'eux. Tout médecin peut obtenir, 24 heures par jour, tous les renseignements dont il a besoin, par un simple appel à frais virés à la Fondation, de quelque endroit du monde que ce soit.

Dans son allocution le ministre de la Santé, M. Munro, a proclamé que mai sera le "Mois Médic-Alert" et il a loué "l'oeuvre humanitaire de la Fondation Médic-Alert dont le signe avertisseur protège jour et nuit toute personne atteinte de certaines affections chroniques".

Au dire de M. Munro, le programme Médic-Alert marque un progrès important. Présentement, plus de 30,000 Canadiens sont membres de la Fondation Médic-Alert, organisme sans but lucratif dont le siège est situé au 174, rue St. George, à Toronto.

Les ministres provinciaux de la Santé à travers le pays ont également rendu hommage à la Fondation et ont approuvé son oeuvre.

La petite Kay Hustwit, d'Ottawa, fait voir au ministre Munro le bracelet qu'elle porte fièrement au poignet car elle reconnait qu'elle lui doit la vie et le santé. La proclamation officielle qui fait du mois de mai le mois de "Médic-Alert" au Canada a lieu aujourd'hui.

M. Cyrias Ouellet lauréat de l'Institut de chimie

OTTAWA (PC) — M. Cyrias Ouellet, âgé de 63 ans, professeur de chimie et directeur adjoint de l'école post-universitaire de l'université Laval, à Québec, est le lauréat pour 1969 de la médaille de l'enseignement de la chimie, offerte par le Chemical Institute of Canada. Cette récompense reconnait la compétence exceptionnelle dans l'enseignement de la chimie. Le professeur Ouellet recevra un parchemin, au cours de la 52ème conférence et exposition sur la chimie, à Montréal du 25 au 28 mai.

Au cours de 33 années d'enseignement et de recherches à l'université Laval, le professeur Ouellet a encouragé et augmenté l'intérêt dans la recherche chez un grand nombre d'étudiants. L'institut dit, dans un communiqué de presse, qu'il a reconnu très tôt la nécessité de développer la recherche scientifique au Canada français, et qu'il a joué un rôle de première importance dans le développement de la faculté des sciences de Laval comme centre de recherches.

Le rôle primordial joué par M. Ouellet, aussi bien comme éducateur que comme scientifique, a été reconnu déjà en 1958, alors que l'Office national du film avait tourné un film documentaire sur sa vie et son oeuvre dans ces domaines.

Le professeur Ouellet est né à Québec. Il fut diplômé de Laval, reçut un doctorat en chimie de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich et passa ensuite trois ans à Cambridge.

VENTE A PRIX SPECIAUX

des appareils ménagers automatiques sûrs

MAYTAG

chez FAUCHER

DURANT 3 JOURS SEULEMENT

ROLAND FAUCHER

MONSIEUR YVON GAUVIN

directeur régional des ventes pour la Compagnie MAYTAG sera chez le "ROI DES BAS PRIX" à Pont-Viau, Laval DEMAIN SOIR, VENDREDI SOIR ET SAMEDI TOUTE LA JOURNEE pour répondre à toutes vos questions concernant les différents appareils ménagers automatiques

MAYTAG

. . . vous pourrez acheter tout appareil Maytag que vous choisirez dans le catalogue, ou même parmi ceux qui sont exposés dans le magasin . . .

A UN PRIX QUI VOUS CONVIENDRA

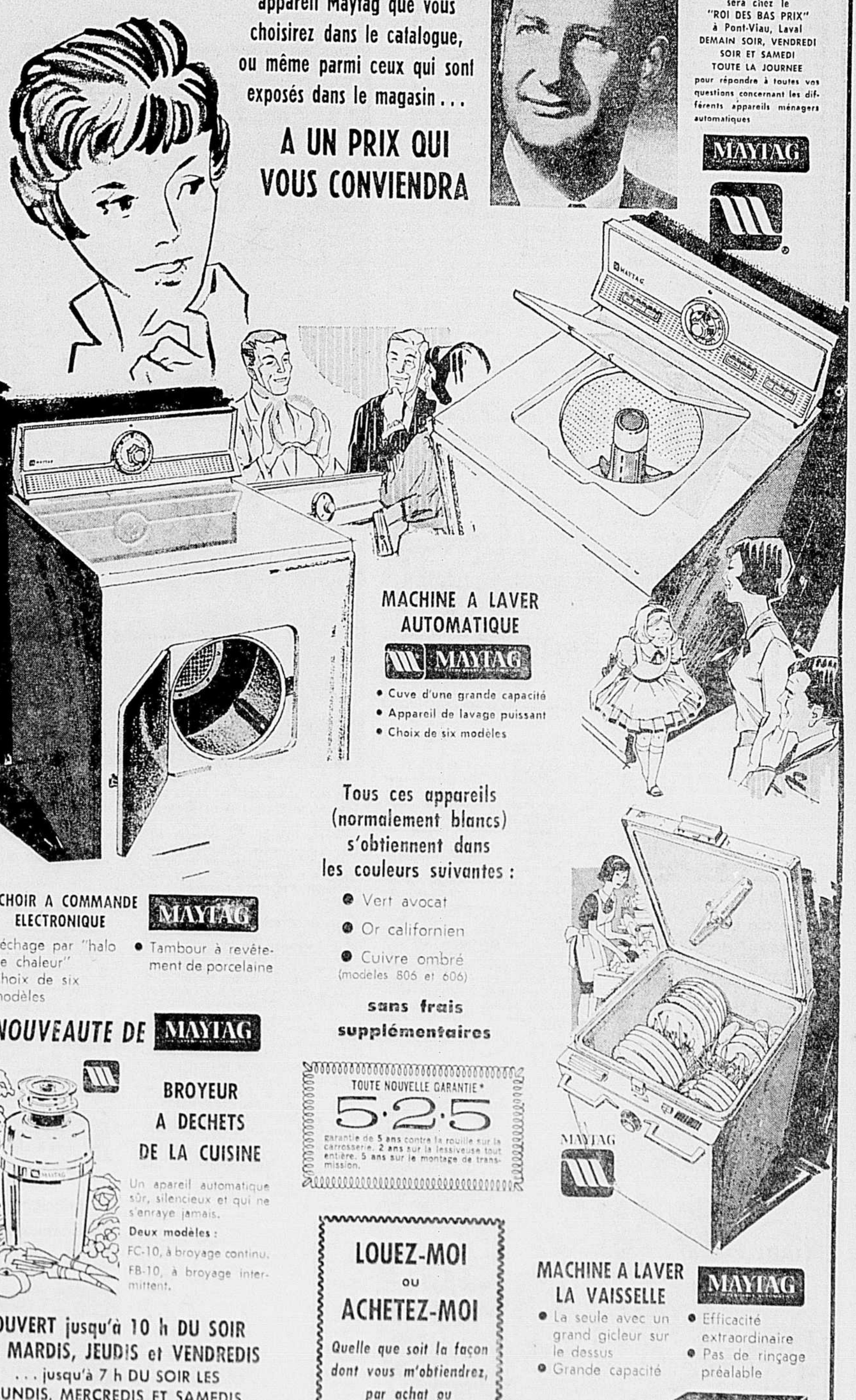

MACHINE A LAVER AUTOMATIQUE

MAYTAG

- Cuve d'une grande capacité
- Appareil de lavage puissant
- Choix de six modèles

Tous ces appareils (normalement blancs) s'obtiennent dans les couleurs suivantes :

- Vert avocat
- Or californien
- Cuivre ombré (modèles 806 et 606)

sans frais supplémentaires

SECHOIR A COMMANDE ELECTRONIQUE — MAYTAG

- Séchage par "halo de chaleur"
- Choix de six modèles
- Tambour à revêtement de porcelaine

NOUVEAUTE DE MAYTAG

BROYEUR A DECHETS DE LA CUISINE

Un apareil automatique sûr, silencieux et qui ne s'enraye jamais.

Deux modèles :

FC-10, à broyage continu.

FB-10, à broyage intermittent.

TOUTE NOUVELLE GARANTIE*

5·2·5

garantie de 5 ans contre la rouille sur la carrosserie, 2 ans sur la lessiveuse tout entière, 5 ans sur le montage de transmission.

LOUEZ-MOI ou ACHETEZ-MOI

Quelle que soit la façon dont vous m'obtiendrez, par achat ou par location, vous serez toujours satisfait du service de FAUCHER.

MACHINE A LAVER LA VAISSELLE — MAYTAG

- La seule avec un grand gicleur sur le dessus
- Grande capacité
- Efficacité extraordinaire
- Pas de rinçage préalable

GRATIS ! Vous obtenez 20 lb de savon ALL à l'achat de n'importe quelle machine à laver automatique.

A l'achat d'un SECHOIR MAYTAG, vous obtenez un ensemble de serviettes "LADY CHRISTINA" (6 pièces) valant $11.80

GRATIS !

★ Plan de mise de côté
★ Pas de frais d'entreposage
★ Livraison gratuite

Facilités de paiement par IAC

Stationnement gratuit tout près du magasin

Pont-Viau Roi DES BAS PRIX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL LTÉE

48, boul. des LAURENTIDES
Pont-Viau, Laval — Tél. 384-0590

OUVERT jusqu'à 10 h DU SOIR les MARDIS, JEUDIS et VENDREDIS
. . . jusqu'à 7 h DU SOIR LES LUNDIS, MERCREDIS ET SAMEDIS

ROLAND FAUCHER

IL N'Y A QU'UN SEUL ENDROIT OU SE TROUVENT DE TELLES AUBAINES, C'EST A PONT-VIAU, LAVAL,

chez l'unique "ROI DES BAS PRIX"

FAUCHER

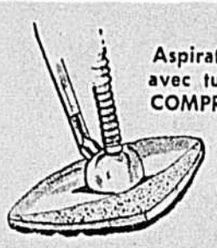

Aspirateur avec tuyau COMPRIS !

Produit qui détruit les algues COMPRIS !

Distributeur de chlore COMPRIS !

★ LIVRAISON GRATUITE

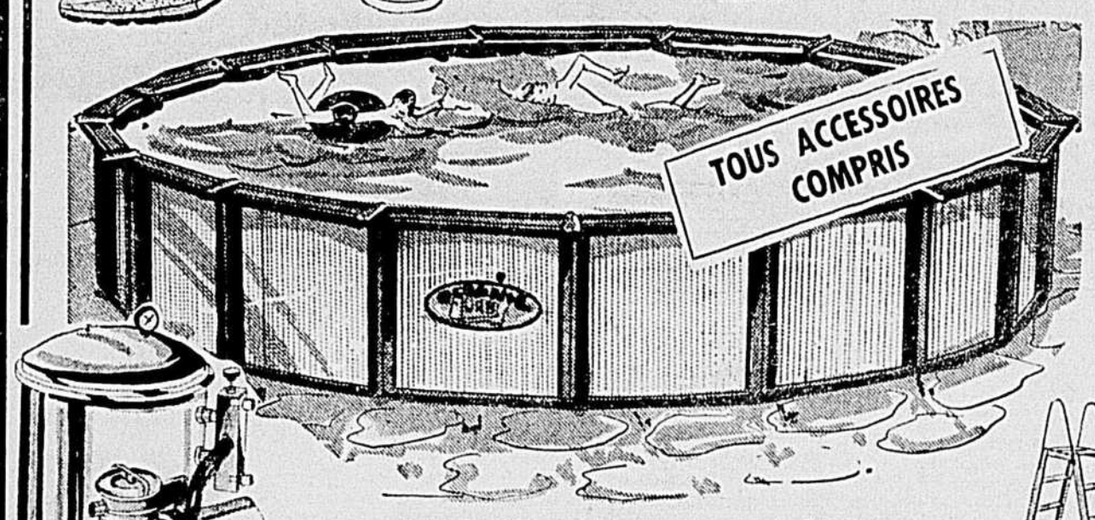

PISCINE DE LUXE modèle BB

24 pi. de dia. — 48 po. de prof.

Bord de 6 oo., supports verticaux de 6 po., toile de calibre 20 traitée pour résister aux intempéries hivernales, paroi en acier galvanisé. — Garantie écrite de 5 ans du fabricant.

Echelle de 48 po. COMPRISE !

Filtre LOMART
modèle AN-803

Gros filtre à sable avec moteur de ¾ H.P. qui épure 3,500 gallons d'eau à l'heure tout à fait automatiquement.

Epuisette COMPRISE !

Nécessaire de contrôle COMPRIS !

L'ENSEMBLE COMPLET pour seulement **$899**

GRATIS
- écumoire
- chlore
- couvercle de sécurité avec câble et serrure

Vous trouverez CHEZ FAUCHER LE CHOIX LE PLUS COMPLET de produits et accessoires pour piscines.

★ PLAN DE MISE DE COTE

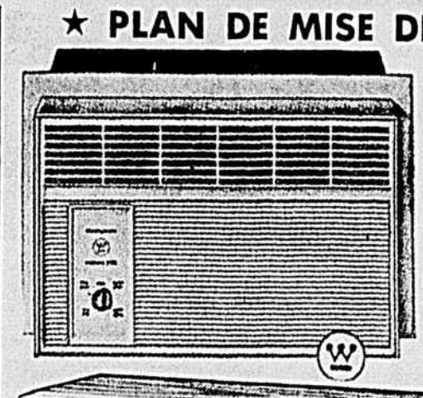

CLIMATISEUR WESTINGHOUSE
Modèle MMJ057

5,000 BTU
115 volts
300 pi. car.

PRIX DE SOLDE
$169.95

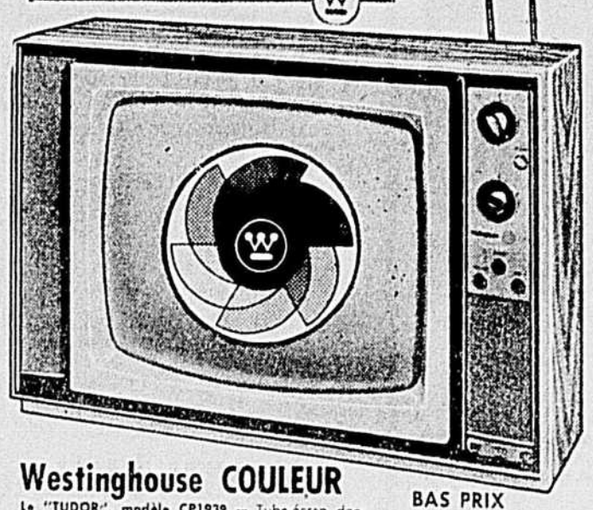

Westinghouse COULEUR

Le "TUDOR", modèle CP1939 — Tube-écran donnant une image d'un éclat inusité et d'une très grande fidélité. Châssis de 26,000 volts doté d'un amplificateur 31F à semi-conducteurs et gain élevé. L'allumage donne l'image en 6 secondes et le son instantanément. Tonalité de haute fidélité provenant d'un haut-parleur de 5" x 3" à large bande. Antennes jumelles télescopiques. Coffre en imitation de noyer.

BAS PRIX FAUCHER
$469

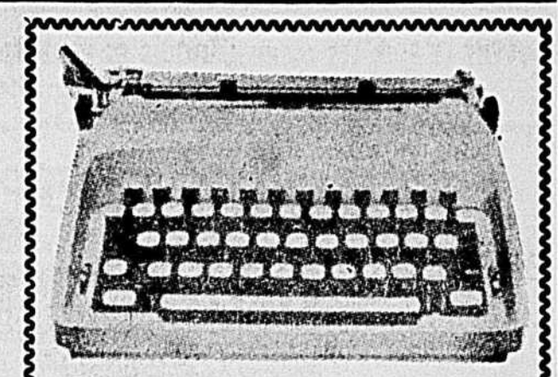

MACHINE A ECRIRE REMINGTON
Modèle "TEN FORTY"

Voici une machine à écrire de qualité supérieure. Elle possède toutes les caractéristiques techniques modernes les plus commodes. C'est une véritable petite merveille ... qui vous est offerte à un prix dérisoire.

PRIX DE SOLDE
$69.95

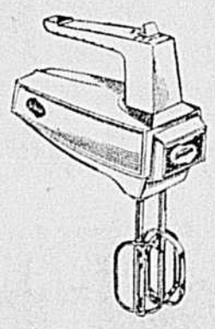

PETIT BATTEUR ELECTRIQUE SUNBEAM

PRIX DE SOLDE
$12.95

TONDEUSE A GAZON ELECTRIQUE SUNBEAM

Modèle RE-18-ST — Cette tondeuse à 2 lames, basse et compacte, possède un moteur dont la puissance demeure constante même dans les touffes d'herbe épaisse. Elle fonctionne sans bruit et sans effort. Avec elle, tondre le gazon devient presque un plaisir.

PRIX DE SOLDE
$59.95

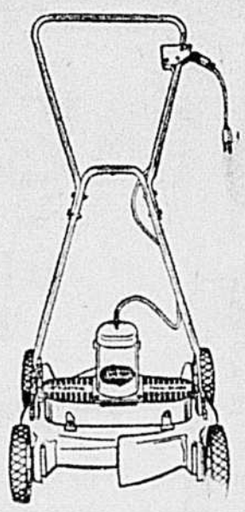

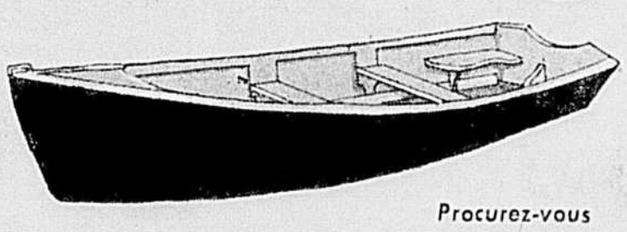

Procurez-vous

UNE CHALOUPE DE VERCHERES

en contre-plaqué Sylvaply de ½ po. à l'épreuve de l'eau

C'est une excellente embarcation pour la chasse, la pêche et les randonnées de toutes sortes, conçue spécialement pour recevoir un moteur hors bord. Vous obtenez gratis une paire de rames.

Modèle de 12 pi. de long **$79** Modèle de 14 pi. de long **$84**

Choix de BICYCLETTES À PRIX RÉDUITS

Tel qu'illustré

MUSTANG de luxe à 3 vitesses . . .	54.95
Modèle de course	52.50
MUSTANG "Bronco"	44.95
Modèle de luxe à roue de 24 po. . .	37.95
Modèle 126G-B, à roue de 26 po.	37.95

Modèle 124-GB, pour fillettes et garçonnets, à roue de 24 po. et pneu ballon, plus roues d'équilibre. **36.95**

Modèle à roue de 20 po. et pneu ballon, plus roues d'équilibre. **35.95**

N.B.: Tous nos tricycles sont en vente au rabais

FAUCHER REFAUCHERA SI NECESSAIRE

TELEVISEUR EN COULEURS
à écran de 25 po.
WESTINGHOUSE

Le "HASTING", modèle CK536 — Superbe appareil à ébénisterie de style contemporain en noyer. Il vous donne 295 po. car. d'image en couleurs parfaites. Châssis de 26,000 volts, dispositif antibruit et antiparasite, dispositif d'accord précis à "mémoire", obtention immédiate du son, apparition de l'image en six secondes. **BAS PRIX FAUCHER**

$589.95

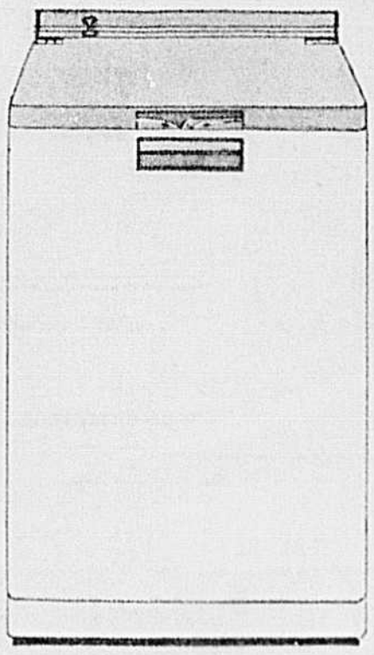

MACHINE A LAVER LA VAISSELLE
TRANSPORTABLE
WESTINGHOUSE

Modèle SPJ2B — Trois cycles différents de lavage. Séchage par un double éventail. Contient un service de table pour 12 personnes. Raccord de robinet en dérivé, si commode sous divers rapports !

PRIX DE SOLDE
$189.95

Combiné radio-phono RCA

Modèle SF-55 — Il s'agit d'un meuble simple, caractéristique de l'époque contemporaine, en contre-plaqué de noyer sur cadre en bois dur de choix. Sonorité "Gosier d'Or" grâce à deux haut-parleurs de 6½", plus deux haut-parleurs pour les notes aiguës. Espace pour ranger les disques sous le couvercle. Radio AM et FM avec MPX pour stéréo FM. Tourne-disque automatique BSR UA25. Châssis tout à transistors. Dimensions : H. 26", L. 40½", P. 18¼".

PRIX DE SOLDE
$199.95

TELEVISEUR PORTATIF

A ECRAN DE 12 PO.

Dispositif d'accord très précis "New Vista" ● Tube-écran aluminisée à foyer profond donnant une image de 74 po. car. ● Circuits de cuivre soli de garantis pour la vie ● Ecouteur avec 15 pi. de fil ● Antenne bipolaire incorporée.

PRIX DE SOLDE
$107.95

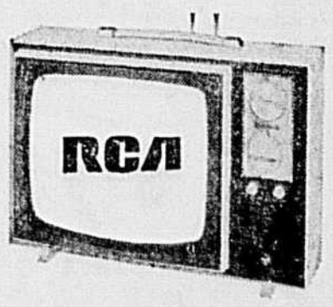

Combiné radio-phono stéréo RCA

Modèles SF-56 — Meubles contemporain en placages de noyer naturel ou satiné. Compartiment à disques. Radio AM/FM avec MPX pour stéréo FM. Tourne-disque automatique BSR UA25 avec cartouche astatique. Châssis à "état solide", tout à transistors : 20 transistors, plus 21 diodes. Réglages séparés pour les notes graves et aiguës. Haut-parleurs : deux ovales de 9" et 2 de type "whizzer". Prises pour haut-parleurs extérieurs. Dimensions : H. 25", L. 50", P. 17¼".

PRIX DE SOLDE
$249.95

OUVERT jusqu'à 10 h DU SOIR les MARDIS, JEUDIS et VENDREDIS
... jusqu'à 7 h DU SOIR les LUNDIS, MERCREDIS et SAMEDIS

STATIONNEMENT GRATUIT TOUT PRES DU MAGASIN

Le "CONVERTIBLE" de HOOVER

Aspirateur-balai de luxe

Modèle 361 — Voilà "le domestique rêvé" ! Fruit d'une conception toute nouvelle, cet aspirateur pratique nettoie parfaitement les tapis puisqu'il les bat tout en les balayant, aspirant puissamment la poussière ainsi dégagée à fond. Va facilement sous les meubles bas. Ce merveilleux appareil est fait pour plaire.

PRIX DE SOLDE
$53.95

CIREUSE A 2 BROSSES HOOVER
Modèle 5352

Livrée avec deux paires de brosses et trois paires de tampons.

PRIX DE SOLDE
$19.95

Pont-Viau **ROI DES BAS PRIX** DE LA RÉGION DE MONTRÉAL LTÉE

48, boulevard des LAURENTIDES
Pont-Viau, Laval — Tél. 384-0590

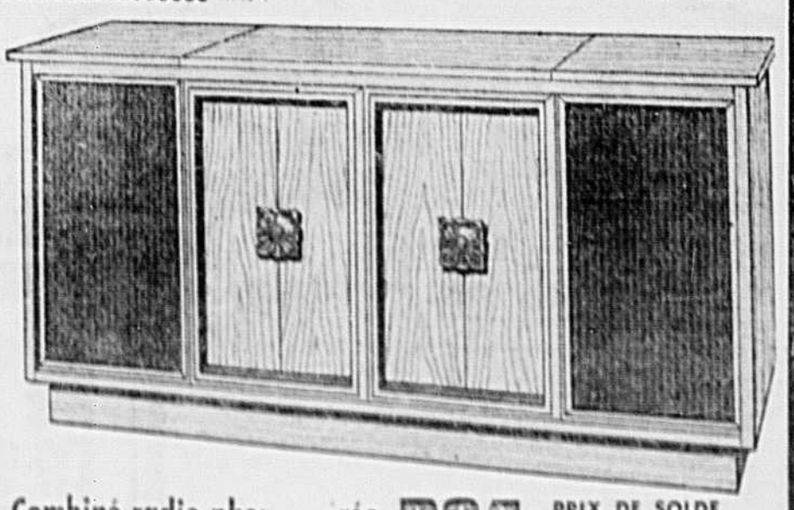

Combiné radio-phonoréo RCA

Modèle SF-57 — La dignité classique de ce meuble contemporain est exprimée dans chacune de ses lignes. Sonorité "Gosier d'Or" donnée par deux haut-parleurs de 10" et deux de 3½". Espace pour ranger les disques sous le couvercle. Radio AM et FM avec MPX pour stéréo FM. Tourne-disque automatique [illegible]. Prises pour haut-parleurs extérieurs. Meuble en placage de noyer naturel ou satiné. Dimensions : H. 25" [illegible]

PRIX DE SOLDE
$279.95

Facilités de paiement par IAC

JOURS D'ACTIVITÉ EATON

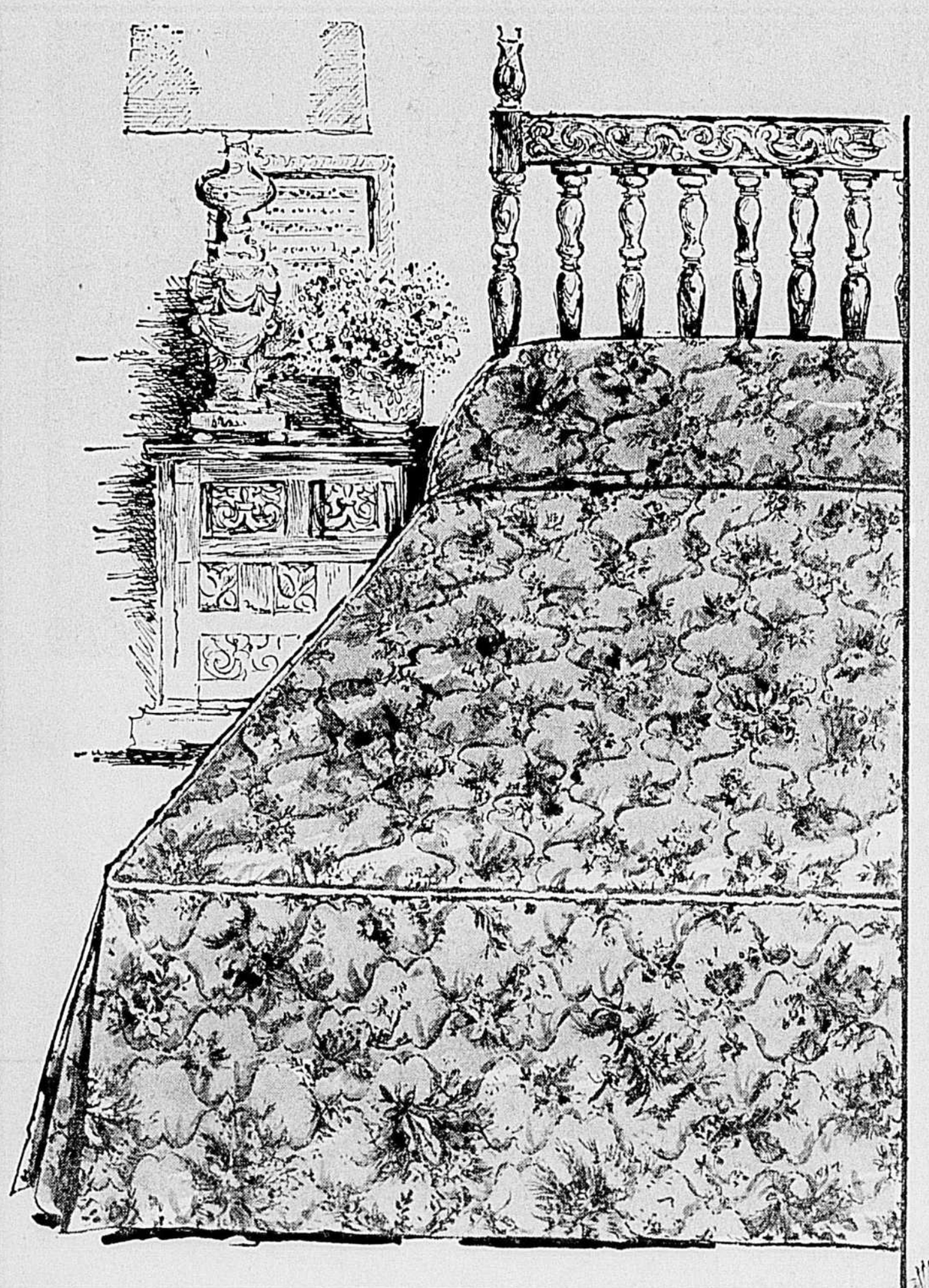

Aubaine! Ravissants couvre-lits rembourrés deux modèles

Pour lits jumeaux
22.47 ch.

Pour lits doubles
26.47 ch.

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

Le printemps ramène les idées neuves, gaies et osées; si vous rêvez de métamorphose pour votre chambre à coucher, pourquoi ne pas vous procurer ce somptueux couvre-lit, chez Eaton aujourd'hui même ? Qu'il soit de style emboîtant ou de genre jeté, votre chambre n'en sera que plus plaisante. Rembourrés "Dacron" et piqués, ils sont très légers; coutures invisibles. Facile d'entretien, lavables et séchables à la machine. Automne fleuri et motifs géométriques lilas, vert, brun et ton or dans le groupe. Mais oui, pourquoi ne pas offrir une toilette neuve à votre lit ce printemps ? Surtout lorsque Eaton vous l'offre à si bon prix !

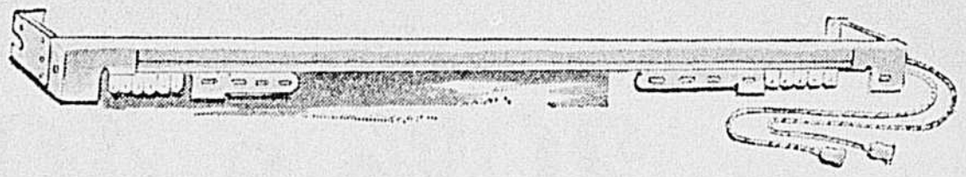

Tringles Eaton "deux façons"

En métal résistant, émaillé blanc. Se posent au plafond ou aux murs. Nécessaire à la pose compris.

28" extensible à 48"	2.95	66" extensible à 120"	5.95
48" extensible à 86"	4.95	86" extensible à 150"	6.95

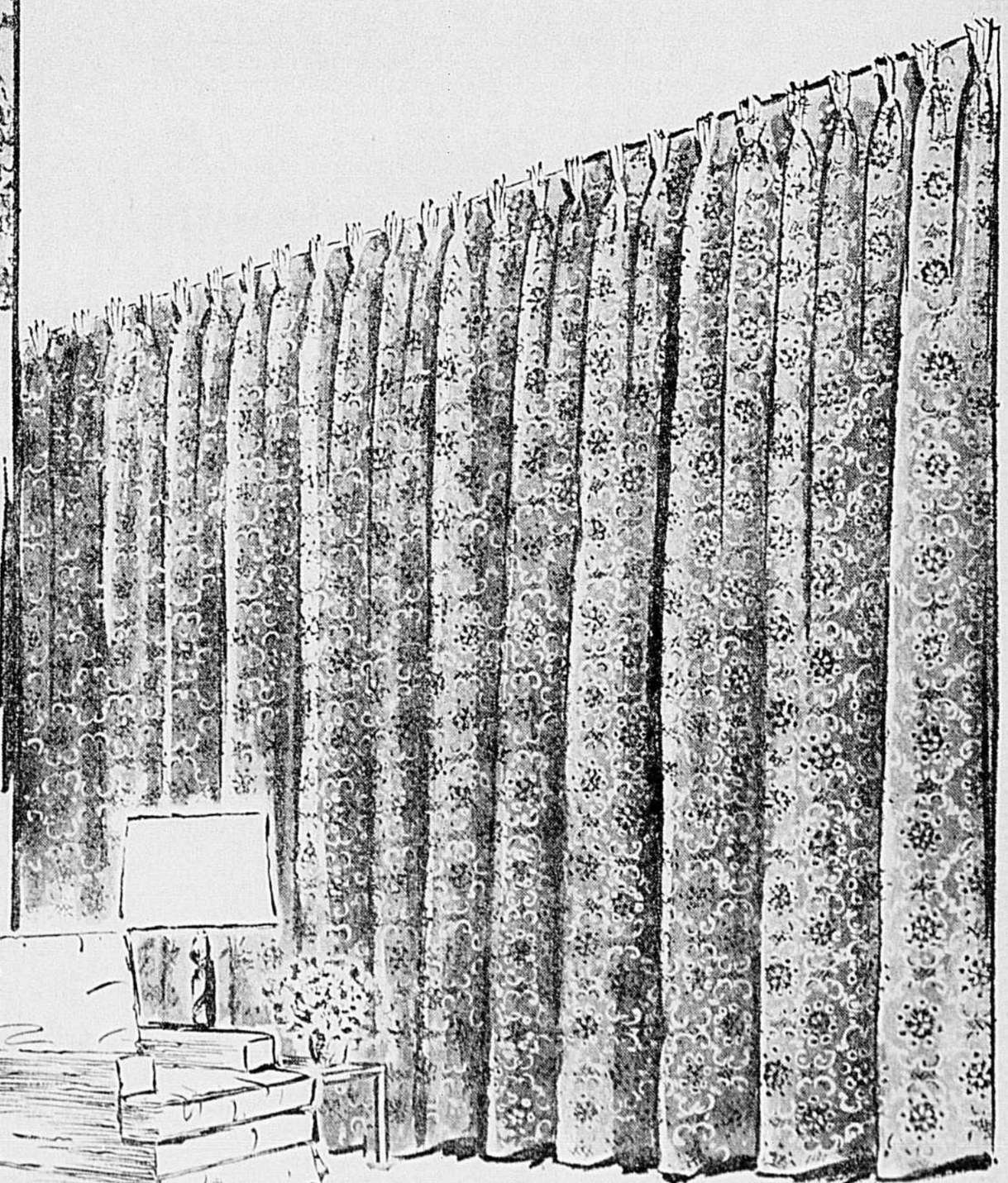

Tentures en "Fiberglas"* — ⅓ de RABAIS

Élégance à peu de frais et d'entretien

Que vous déménagiez ou que vous demeuriez à la même adresse, c'est le moment tout choisi de faire "peau neuve". Dans votre salon, où la famille se détend, pourquoi ne pas habiller vos fenêtres de ravissantes tentures à motifs "Athènes"? Vous êtes assurés, en achetant des tentures en "Fiberglas"* qu'elles ne s'étireront pas, ne rétréciront pas et résisteront aux rayons du soleil. Se lavent à la main et ne nécessitent jamais de repassage. Ton or antique, olive, beige, bleu et blanc. Crochets inclus. Eaton vous les offre à très bons prix.

Elles ont toutes 95" de longueur	Prix courant la paire	Spécial la paire
Recouvrent 48" de largeur	18.98	**12.65**
Recouvrent 96" de largeur	37.98	**25.32**
Recouvrent 144" de largeur	55.98	**37.32**

*Marque déposée

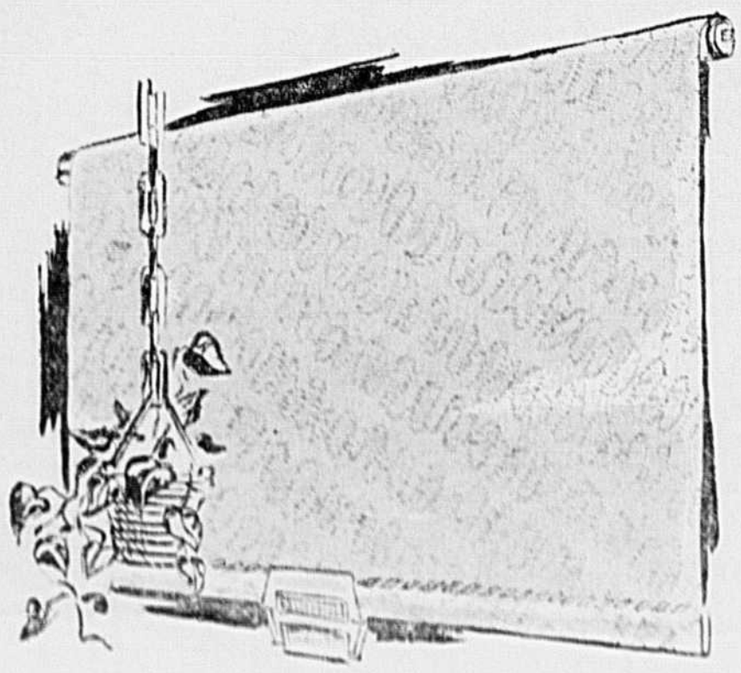

Stores-plastique gaufrés

Ces stores "Galaxy" sont translucides et lavables. Le gentil motif gaufré donnera à votre fenêtre une allure de printemps. Blanc seulement.

	Prix courant	Spécial
27" x 58"	1.98	**1.78** ch.
30" x 70"	2.20	**1.98** ch.
36" x 70"	2.20	**1.98** ch.
42" x 82"	3.20	**2.98** ch.
48" x 82"	4.50	**4.05** ch.

Glands en plastique .50 chacun — Assortis à vos ravissants stores en plastique.

Livraison des commandes de 2.00 ou plus

EATON en ville (rayon 267) au sixième étage, à Pointe-Claire et à Ville d'Anjou

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 h 30 à 18 h. OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR en ville jusqu'à 21 h. Pointe-Claire et Ville d'Anjou jusqu'à 22 h. Commandes par téléphone acceptées dès 8 h. 842-9211

AVIS A NOS CLIENTS DE DORVAL ET LAKESHORE

Morgan est toujours à portée de votre téléphone, composez 842-6261

Et n'oubliez pas que le magasin Morgan de Rockland, au rond-point L'Acadie, n'est qu'à 10 minutes de voiture du rond-point de Dorval

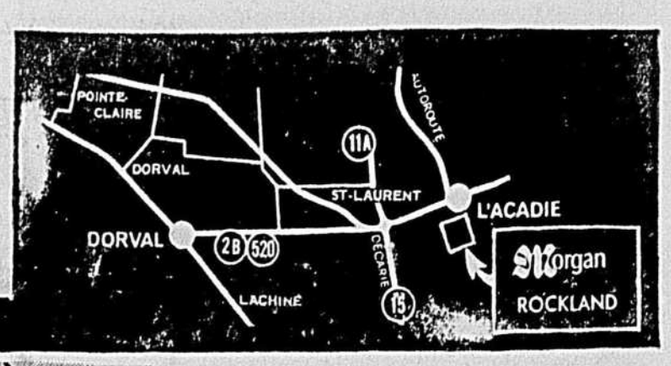

1401

Batterie en acier inoxydable

Ord. 49.50 **39.99**

Batterie Baycrest en acier inoxydable, manches en Bakelite et anneaux de suspension. Cuisson sans eau. Entretien facile. Composition: casseroles et couvercles de 45 oz, 55 oz et 110 oz, faitout de 78 oz et bain-marie.

1402

Série de 3 poêlons

Ord. 8.95 **6.99**

Trois tailles très commodes. Poêlons en céramique, bordures en acier inoxydable. Poignée indépendante. Série de trois pièces de couleur: vert, bleu et orange. Présentation en boîte cadeau.

1403

Fer à vapeur à prix d'aubaine

Ord. 17.95 **13.99**

Le repassage à la vapeur rendu facile avec ce fer à prix d'aubaine de mai. Corps en acier inoxydable, semelle douce et poignée blanche. Réservoir en acier inoxydable. Fin chromé brillant.

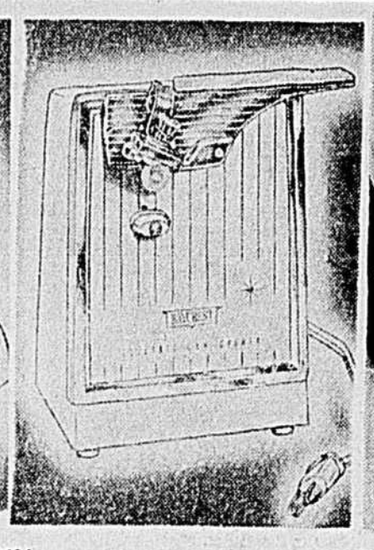

1404

Ouvre-boîte automatique Baycrest

Ord. 14.95 **11.99**

Ouvre-boîte blanc, garniture chromée. Equipé d'un aimant retenant le couvercle, monté sur socle stable. Garantie d'un an.

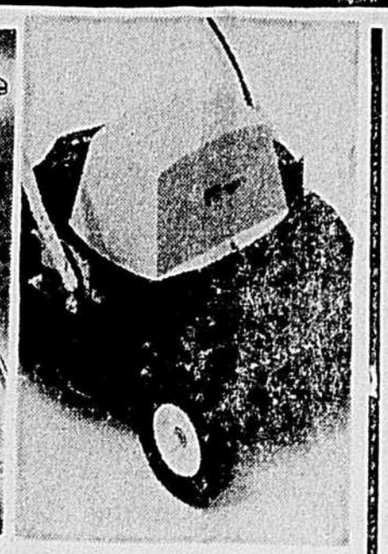

1405

Tondeuse électrique Baycrest

59.99

Cordon électrique. Ord. 9.99 **7.99** en plus

Tondeuse dotée d'un moteur GE, carter en acier 18 pouces, roues 7", guidon double, boîte de plastique du commutateur. Démarrage rapide, poignée de vinyle non glissante. Cordon trois fils.

1413

Aubaine de mai ! Peinture "Kem"

Ord. 14.50 le gallon **9.99**

Aubaine ! la pinte **3.79**

Peinture lustrée pour l'extérieur. Une seule couche suffit. Aubaine à ne pas manquer !

1415

Aubaine ! Echelle de bois à coulisse !

16' Ord. 10.98 **7.99**

20' Ord. 13.98 **9.99**

En bois dur. Pouvant se régler à la hauteur désirée. Terminée par 2 crochets d'acier permettant de la fixer. Légère et facile à manier.

1414

Aubaine ! Echelle de 7' en aluminium

Ord. 15.95 **11.99**

Montants renforcés par des plaques croisées ... Embouts de caoutchouc anti-dérapants et n'abîmant pas les sols. Deux derniers échelons consolidés pour assurer un équilibre meilleur.

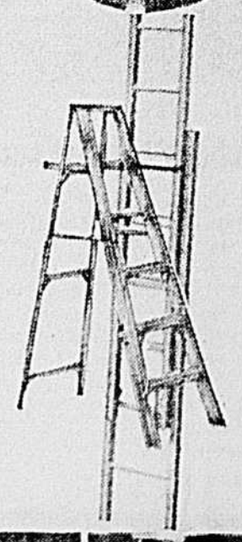

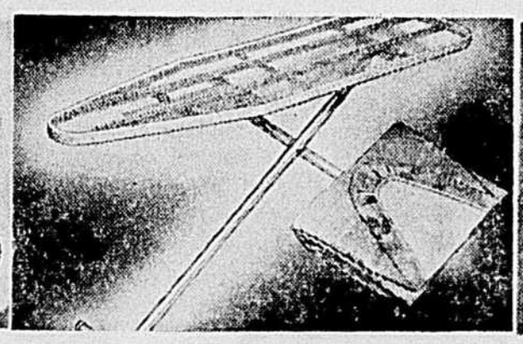

1406

Bouilloire électrique Baycrest

Ord. 11.98 **7.99**

Corps en acier inoxydable, bec verseur sans gouttes. Socle et poignée en blanc. Fait prix Morgan des aubaines de mai.

1407

Table à repasser réglable en métal

Ord. 8.95 **5.99**

Table de grande stabilité, réglable en hauteur permettant le repassage en position assise ou debout. Se plie pour rangement dans un espace restreint. Plateau ventilé. Monture et pieds en métal.

1408

Molleton et housse à repasser

Aubaine ! **2.99**

Molleton coton et poly. Housse traité au Teflon* réfléchissant la chaleur, permet ainsi un repassage plus rapide. S'adaptant à la plupart des tables de dimensions standard.

1409

Tables TV à prix d'aubaines de mai

7.99

Quatre tables de métal aux décors divers. Support et pieds en laiton brillant, embouts non-marquants.

1410

Grande poubelle de plastique

Ord. 5.95 **3.99**

Grande poubelle en plastique caoutchouté d'entretien facile. Contenance de 16 gallons. Matériau à l'épreuve de la rouille, le et étanche. Intérieur unipièce.

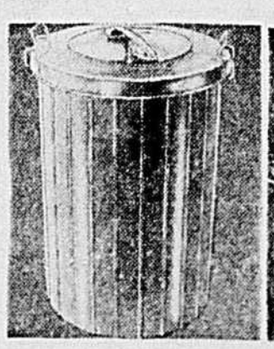

1411

Grande poubelle à couvercle hermétique

Ord. 8.95 **6.99**

Poubelle en plastique léger inodore et inrouillable. Capacité de 20 gallons. Modèle super-robuste. Couvercle hermétique à clapets.

1412

Brouette légère

Ord. 12.98 **9.99**

Profitez de ce rabais pour faire des économies appréciables. Brouette bien équilibrée, en métal, roue de caoutchouc.

Téléphoner à 842-6261

CENTRE-VILLE, RAYON 37, AU QUATRIEME

AUSSI ROCKLAND ET BOULEVARD

1416

Nécessaire à peindre

Ord. 2.89

1.99

Rouleau de 9½". Plateau en métal galvanisé.

1417

Pinceau de nylon de 4"

Ord. 3.89

2.99

Facile à entretenir et de bonne qualité.

1418

Marchepieds !

En bois solide. Articulations métalliques. Dispositif de sûreté l'empêchant de se déplier, marchepied de 2' Ord. 4.75 **3.99**

Marchepied de 4' Ord. 6.75 **5.99**

Marchepied de 5' Ord. 7.95 **6.99**

Marchepied de 6' Ord. 9.25 **7.99**

Marchepied de 7' Ord. 10.25 **8.99**

Téléphoner à 842-6261

CENTRE-VILLE — RAYON 90 — AU QUATRIEME

ROCKLAND ET BOULEVARD

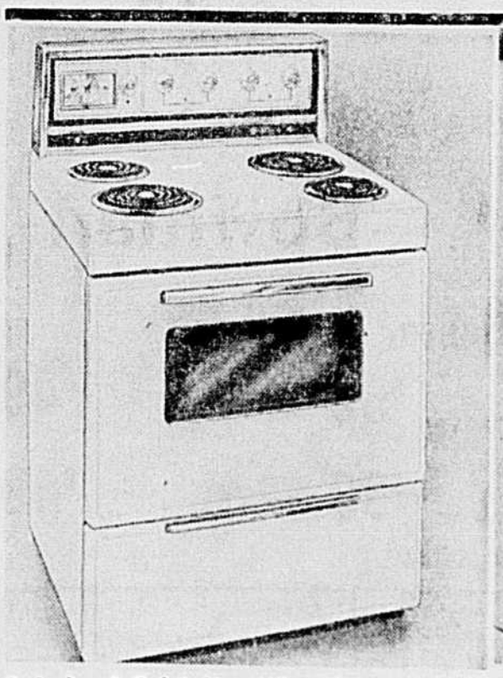

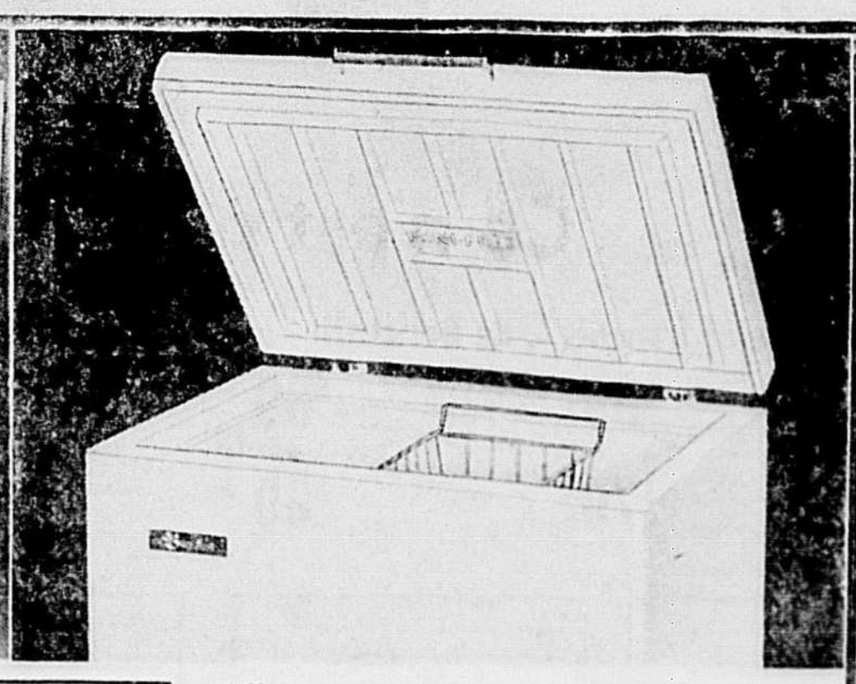

Aubaine ! Cuisinière électrique et réfrigérateur-congélateur Baycrest

1419

Cuisinière électrique de 30". Modèle E 4309. Deux petites et deux grandes unités de chauffe, amovibles. Prises de courant. Minuterie automatique pour le four. Degré de chauffe permettant de garder les aliments chauds. Porte du four amovible. Blanc, cuivre, avocat, blé d'or, 46" sur 30" sur 26". **$179**

En couleur, $10 de plus.

18 mensualités de 11.10

1420

Réfrigérateur-congélateur "Frost-free". Modèle H 179. Volume: 16.5 pi. cu. Congélateur contenant 147 lbs. Clayettes Cantilever. Deux immenses légumiers de porcelaine. Compartiment de faïence coulissant pour la viande. Porte pouvant loger récipient de lait de 3 pintes. Compartiment amovible pour les oeufs. Blanc, avocat, blé d'or, cuivre. 63" sur 30" sur 28" **$339**

En couleur, $10 de plus.

24 mensualités de 16.20

Réduction de $20 !

LES DEUX POUR

$498

24 mensualités de 23.80

Modèles de couleur, $20 en plus

1421

Congélateur coffre de 15 pi.cu. Baycrest

$179

18 mensualités de 11.10

Modèle D216F. Contient jusqu'à 550 lb. Eclairage intérieur. Blanc. 28" sur 47" sur 26".

1422

Congélateur-coffre 'Kitchen Size' Baycrest

Modèle DS80. Volume: 7.5 p. cu. Parfait pour les cuisines modernes. Peu encombrant. Contient jusqu'à 275 lb. Comprend un bac pour le rangement de petits articles. Blanc seulement. 24" sur 33" sur 36".

$149

18 mensualités de 9.30

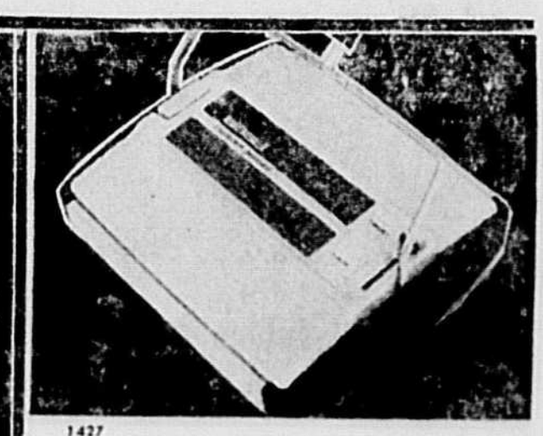

1427

Aubaine ! Balai mécanique "Gemini" Bissell

Peut être utilisé pour balayer les parquets et les tapis, il suffit d'appuyer sur un bouton pour le transformer. Muni de deux brosses et de deux très grands réservoirs. Blanc seulement. **17.99**

1431

Aubaine ! Cireuse Hoover!

Modèle 5352 "Deluxe". Polisseur à commande, accessoires : éponge, lichon de laine, et tampon de laine d'agneau, brosse de bronze à frotter. Entouré d'un bourrelet protecteur. **26.99**

1429

Aubaine ! Aspirateur-balai Hoover

Modèle 5361 réversible en deux positions : pour tapis très épais ou normalement épais. Se transforme en aspirateur pour meubles et rideaux. Orange sable à poussière à jeter après usage. Bourrelet protecteur. Brun et blanc. Dim. 12½" sur 6". **57.99**

10 mensualités de 6.00

1428

Aubaine ! Aspirateur Hoover Dialamatic !

Puissante ventouse de nylon pour l'aspiration de la poussière. Commande à la poignée. Le filtre permanent se vide à la base de quelques secondes pour tapis de diverses épaisseurs et grandeurs. Sangle libre n'exigeant aucun effort. Bourrelet protecteur. Brun et beige ou gris. **88.99**

10 mensualités de 9

1431

Aubaine ! Aspirateur "Constellation" Hoover

Modèle 436. Vide rapidement vos chambres, salons, hauts sur couche d'air. Tube rigide à poignée. Tuyau flexible. Sangle libre pour le transporter ou ranger en un seul geste. Bourrelet protecteur. Brun et beige avec accessoires. **46.99**

1429

Aubaine ! Aspirateur Hoover Dialamatic !

1431

Aubaine ! Aspirateur "Constellation" Hoover

1432

Aubaine ! Accessoire de tuyau d'aspirateur

5.99

Balai mécanique Bissell

Modèle Bissette muni d'un bourrelet protecteur. Rouleaux métalliques. Dimensions : 12" sur 6". **7.99**

Téléphoner à 842-6261

Rayon 88 — Au quatrième

CENTRE-VILLE, ROCKLAND ET BOULEVARD

1423

Aubaine ! Réfrigérateur-congélateur Baycrest de 13 p.c.

$269

24 mensualités de 12.90

Modèle H139. Sans givrage. Capacité 115 lb. Deux bacs à légumes. Compartiment à couvercle transparent pour le beurre et le fromage. Deux clayettes. Tons cuivre ou avocat, $10 de plus.

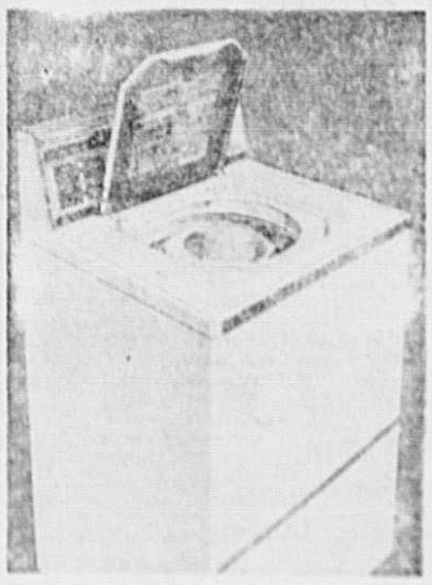

1424

Aubaine ! Lave-vaisselle, 2-vitesses G.E.

$329

24 mensualités de 13.70

Modèle 80W91 "Deluxe". Contenant un panier pour petites lessives. 2 vitesses (4 combinaisons). Capacité de 16 lb. Niveau d'eau variable. Remplissage efficace. Dispositif de sécurité au couvercle. Distributeur de détersif. Tableau de bord éclairé.

1426

Aubaine ! Cuisinière électrique de 30", Moffat

$219

24 mensualités de 10.60

Commandes de chauffe individuelles. Minuterie automatique. Lampe-témoin pour cuisson à la surface et au four. Préchauffe automatique ultra-rapide. Gril contrôlé. Porte du four amovible. Cuivre ou avocat, $10 de plus.

Téléphoner à 842-6261

RAYON 73 — AU QUATRIEME

CENTRE-VILLE, ROCKLAND ET BOULEVARD

Payez avec votre "M.T.P."

"Morgan Time Payment Plan"

Compte Morgan à paiement différé

Un "M.T.P." vous permet d'acheter des meubles pour un montant de $1,000 payable par mensualités de $34. Profitez de vos aubaines de mai, puis passez à notre service de crédit pour ouvrir un "M.T.P."

1425

Sécheuse automatique "Deluxe" G.E.

Modèle 90D91. Commandes automatiques de séchage. Cycles réguliers de lavage. 3 commandes de chauffe. Cycle pour tissus à repassage permanent. Bouton déclencheur de sécurité. Tableau de bord éclairé.

$209

18 mensualités de $12

CAHIER No 5 / PAGES 57-74 — la presse — SPORTS / RADIO TV

MONTREAL, MERCREDI 30 AVRIL 1969 — 85e ANNEE — No 100

Au tour de Hall: même résultat

par Gilles TERROUX

On dirait que les joueurs du Canadien ayaient le pressentiment qu'ils venaient de disputer leur dernier match de la saison au Forum. Contrairement à leurs habitudes, ils tardaient à quitter leur vestiaire. Ils paraissaient tous détendus.

En fait, rares étaient ceux qui discutaient longuement de la victoire de 3-1 que le Tricolore venait de remporter aux dépens des Blues de St-Louis, victoire qui permettait à l'équipe locale de prendre le chemin du Missouri fort d'une priorité de deux matches dans la série finale de la coupe Stanley.

La présence de Yogi Berra, instructeur des Mets de New York, accompagné du gardien de but blessé Lorne Worsley, était de nature à faire oublier quelque peu le hockey.

Jusqu'à l'instructeur Claude Ruel, qui devait se permettre d'interrompre sa discussion avec les journalistes pour aller serrer la main de Yogi.

"J'ai toujours été un de vos admirateurs. J'ai toujours favorisé les Yankees", de dire Ruel, lui-même un ancien arrêt-court prometteur.

"Il serait peut-être temps que vous commenciez à favoriser les Mets", de rétorquer Berra.

John Ferguson, d'autre part, prenait le temps d'enregistrer un court message commercial pour le compte d'un poste de radio local.

Pourtant, il aurait été normal de parler davantage de hockey. Ce deuxième match avait été de beaucoup plus captivant que le premier. Du moins aux yeux des partisans du Canadien qui ne pouvaient pas accuser leurs joueurs préférés d'avoir pris les choses aisément.

Le 100e match

Mais il fallait considérer le fait que les joueurs du Canadien affrontaient la meute de journalistes pour la 100e fois de la saison... Même s'il paraissait plus fatigué que ses joueurs, l'instructeur Claude Ruel demeurait aussi loquace que d'habitude.

"Il ne fait aucun doute que les Blues seront plus coriaces à St-Louis. Quelle équipe ne joue pas mieux devant ses partisans? Et surtout à St-Louis. Les Blues possèdent la meilleure foule du hockey", de commenter Ruel. Il s'empresse d'ajouter: "Les Blues joueront peut-être mieux mais il n'est pas dit que mon équipe sera plus faible. Je sais ce qu'elle peut faire à l'extérieur. A St-Louis, nous avons toujours bien joué."

Le Canadien sautera sur la patinoire de l'aréna de St-Louis la tête haute. Demain soir, grâce aux buts de Ralph Backstrom, Dick Duff et Yvan Cournoyer, Larry Keenan devait priver Rogatien Vachon d'un blanchissage alors que le Canadien avait deux joueurs au banc des punitions au milieu de la troisième période.

Pour Red Kelly, Robert Pepin et les 16,522 spectateurs, Jean Béliveau avait été la vedette individuelle du match.

C'est lui qui avait fait la passe finale à Duff pour le but victorieux pendant une punition à Keith McCreary au milieu de la deuxième période. C'est encore lui qui avait amorcé le jeu qui avait permis à Cournoyer de loger un dur boulet entre les jambières de Glenn Hall, cinq minutes plus tard.

Quatre est le chiffre magique de Béliveau à la suite de sa performance d'hier. En méritant deux assistances il s'est approché à quatre points de Gordie Howe, le meilleur compteur de tous les temps dans les séries éliminatoires.

"L'important est que nous remportions quatre victoires", de répondre Béliveau aux journalistes qui lui faisaient part des plus récentes statistiques.

Le but qu'il a marqué en surtemps à Boston aura été un tonique de rajeunissement pour le capitaine du Canadien.

"Je me sens mieux depuis la fin de la série contre les Bruins. Je suis moins fatigué. Je patine avec plus d'aisance", disait Béliveau.

Ce dernier avait destiné plusieurs de ses passes à Cournoyer. "Yvan paraissait toujours à découvert. Il est ainsi lorsqu'il patine avec vigueur", de préciser Béliveau.

Cournoyer avait marqué un but spectaculaire pour porter l'avance du Canadien à 3-0.

"Il était temps que la rondelle pénètre dans le filet. Je commençais à être fatigué de lancer", disait Cournoyer. Avant de tromper la surveillance de Hall, Cournoyer avait décoché quatre lancers. L'un d'eux avait atteint Al Arbour à l'abdomen et un autre avait forcé Barclay Plager à retourner au banc des jouers en boitant.

Backstrom avait ouvert le pointage par suite d'une attaque endiablée du Canadien à la fin de la première période. Hall venait de bloquer un lancer de Jean-Claude Tremblay lorsque Backstron a capté le retour et a soulevé la rondelle dans le haut du filet.

Le but décisif de Duff avait été le résultat d'une série de passes entre Cournoyer, Savard et Béliveau.

Rousseau et Savard avaient été punis à 29 secondes d'intervlle lorsque Keenan a évité la blanchissage aux Blues à l'engagement final.

Vachon a bloqué les 24 lancers des Blues, en dépit d'une douleur au bras droit. Dans l'exercice précédant le match, Vachon avait été atteint à l'avant-bras par un lancer frappé de John Ferguson.

BLOC-NOTES — **John Ferguson** a écopé d'une punition d'inconduite pour avoir protesté auprès de l'arbitre **Art Skov**... en l'absence de **Ferguson, Christian Bordeleau** a été utilisé aux côtés de **Backstrom et Provost**... le match a été marqué de deux escarmouches: **Ferguson-Terry Crisp** à la première période et **Harris-Crisp** à la troisième... Saviez-vous que **Harris** est le seul régulier du Canadien qui n'a jamais marqué un but dans les séries de la coupe Stanley?

PREMIERE PERIODE

1 CANADIEN, Backstrom (3e) 17:26
(J.-C. Tremblay)
Punitions : Duff 2:17, Picard 2:17 et 7:34, Ecclestone 3:30, Arbour et Béliveau 4:54, Harris 6:36, Picard 7:34, Harper 14:17, Ferguson (double mineure et inconduite) 19:50.

DEUXIEME PERIODE

2 CANADIEN, Duff (4e) 9:07
(Béliveau et Savard)
3 CANADIEN, Cournoyer (4e) 14:11
(Béliveau)
Punition : McCreary 8:45.

TROISIEME PERIODE

4 ST-LOUIS, Keenan (4e) 9:20
(Roberts et B. Plager)
Punitions : W. Plager 2:34, Harris et Crisp 5:21, Rousseau 8:40, Savard 9:09, Picard 17:58, Laperrière 19:23.

Lancers par :

ST-LOUIS	5	10	10	— 25
CANADIEN	9	15	9	— 33

Gardiens :
St-Louis : Hall ; Canadien : Vachon
Assistance : 16,522.

photos René Picard, LA PRESSE

Dick Duff seul contre cinq Blues

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

L'expérience, un atout pour les équipes de la division Ouest

Même si, un certain soir, une équipe de l'expansion peut s'avérer capable de livrer une chaude lutte à une équipe de l'Est, trois saisons seront encore nécessaires avant que les clubs de l'expansion puissent atteindre le niveau de jeu des équipes de la division Est. L'instructeur Red Kelly des Kings de Los Angeles, avertit toutefois que certains clubs sont sujets d'arriver à cet objectif plus rapidement que d'autres.

Ce qui fait tellement défaut chez les clubs de l'expansion, c'est l'inexpérience, remarque-t-il. La preuve? Pourquoi les Blues de St-Louis dominent-ils tellement la division Ouest? Parce qu'ils comptent neuf joueurs ayant une certaine expérience de la ligue Nationale. C'est un avantage incroyable lorsqu'ils rencontrent des adversaires de leur même section. Un qui n'existe toutefois plus quand ils font face à des clubs de l'Est. Le match d'hier nous le démontre.

Un club souffrant d'un manque d'expérience se bat lui-même. Par là, Kelly entend que l'équipe commet des erreurs qui savent le chemin à sa défaite. C'est le cas des joueurs individuellement. C'est celui d'un club.

Si seulement chacune des nouvelles équipes avait un joueur-étoile d'expérience, quelle différence cela signifierait. Ainsi, si les Kings avaient eu Jean Béliveau dans leur alignement, ils auraient facilement mérité le premier rang de leur section, est-il convaincu, et ils seraient aujourd'hui les adversaires du Canadien dans la finale pour la coupe Stanley.

C'est là le problème. Quand les clubs de l'Ouest pourront-ils mettre la main sur un joueur qui pourra assumer les responsabilités d'un leader? S'ils réussissent à s'assurer un jeune avec ces qualités, il faudra attendre qu'il se développe. Cela prendra des années.

Qui a battu les Kings dans la série contre le St-Louis? Trois joueurs d'expérience: Jim Roberts, Jacques Plante et Al Arbour, soit un avant, un gardien, un défenseur.

"Vous avez vu Arbour dimanche après-midi? Il a perdu sa bâton au milieu de la glace. Et Cournoyer, il a sûrement raté à bâtons un dix lancers en se jetant sur la glace.

Gerry Desjardins était un gardien pommelier? Les demandes nous l'ont amplement prouvé par nombres, causes des arrêts nécessaires. Mais l'expérience se fait sentir chez lui, car il ne lancera parfois dégager en des positions. Un gardien de l'âge de Plante n'est pas victime de tels bris. C'est un homme qui ne se fait pas beaucoup. Mais c'est le cas des jeunes gardiens, Gerry Cheevers, de Boston, est de ceux-là.

L'expérience est un facteur dont on n'apprécie jamais assez la valeur.

Les clubs de la division Ouest, ne fusse que Oakland ont probablement une qui est de plus jeune cette saison. Kelly sent de quoi il a besoin en engueulant par Cesar Vidmer. Le coin gauche les mains et les bras à ses commandements comme si quelqu'un les tenait par les mains. Les bras ont de formidables poignets. Jusqu'à la dernière minute dans le match final, ils ont enveloppés avec enthousiasme.

Kelly espère personnellement que Vancouver deviendra un jour membre de la ligue Nationale. C'est une bonne ville de hockey qui possède déjà sa patinoire. Il pense qu'en ajoutant cette ville, on créerait une belle rivalité sportive sur la Côte du Pacifique.

Le San Diego, nous dit-il, attire une foule de très jeunes spectateurs à ses matches. C'est une assistance enthousiaste, mais reste à savoir si ces gens seraient prêts à payer le prix que l'on demande pour des matches du circuit Campbell.

A Los Angeles, on remarque de plus en plus de jeunes, ainsi que des membres du sexe féminin aux rencontres. L'idée d'avoir des matches entre clubs de jeunes avant les rencontres a été quelque chose de très populaire.

Kelly ne cesse d'être questionné depuis quelque temps par les journalistes qui désirent savoir s'il retournera ou non à Los Angeles pour piloter les Kings. Il nous dit qu'il aura prochainement une entrevue avec le propriétaire Jack Kent Cooke et que c'est alors qu'il prendra sa décision.

On sait qu'il a été mentionné comme l'un de ceux que "Hockey-Canada" aimerait engager pour piloter son équipe nationale. Un journal de Toronto a publié hier que Tue Blake était considéré comme un candidat possible au poste de Kelly à Los Angeles, ce qui a bien fait rire l'ancien pilote du Blue-Blanc-Rouge.

Kelly a aussi été mentionné il y a quelque temps comme ayant des chances de devenir l'instructeur de Chicago.

Après le match d'hier soir, au Forum, deux dirigeants de deux clubs de la ligue Nationale nous ont déclaré qu'ils ne voient pas comment le St-Louis pourrait gagner l'une ou l'autre des deux prochains matches de sa série contre le Canadien.

L'un d'eux a même ajouté que cette fois probable, le Tricolore continuera à dominer la ligue Nationale pendant des années à venir. La dynastie est lancée pour un minimum de dix ans", a-t-il dit.

L'autre a déclaré que le Canadien ne perdra aucun de ses joueurs lors du repêchage de fin prochain, alors que les Bruins de Boston risquent de se voir enlever quelques-uns de leurs meilleurs jeunes. "La direction du Canadien est trop habile pour le coup des autres clubs", nous a-t-il dit.

Cela a été la même réflexion que nous a fait Bob Turner, entraîneur du Canadien, instructeur des Pats de Regina. "Vous savez qu'finalement attendre le jeune Knight qui joue pour nous et qui est à nous pour la meilleure partie pour les nôtres. C'est ce pour nous Béliveau. Et comme Bob a su voir le talent dans le chandail du Canadien.

Tous nous de face que le gros du Blue Blanc Rouge n'a pas changé avec les années. Les joueurs sont rapides, habiles sur la glace, sont mêlés dans leurs passes dans la zone ennemie à prennent plaisir au tir rapide vers le but. "Ce n'est pas un club qui est accroché sur les lois à l'adversaire si c'est le l'une de ses grandes forces", remarque-t-il.

"Ce n'est pas la fin du monde!" — Bowman

par Marcel DESJARDINS

L'atmosphère était déprimante. D'autant plus qu'à ce moment, nous étions moins de chroniqueurs et commentateurs que les doigts de la main dans ce vestiaire des Blues. Un habitué de ces salles de perdants, un confrère de Toronto, avait même rebroussé chemin en route, pour prendre la direction de celle du Canadien, en remarquant: "Qu'est-ce qu'on peut vraiment espérer qu'on nous dise?

Mais soudainement, Scotty Bowman, qui était tout d'abord demeuré silencieux, puis avait fait quelques observations d'usage, de dire: "Qui a réussi à gagner une des deux premières rencontres de sa série contre le Canadien à Montréal? Pas les Rangers. Pas le Boston. Et je ne crois pas qu'aucun de ses adversaires de l'an dernier ait réussi non plus. Pas le Boston. Pas le Chicago non plus. Donc, il faut remonter à deux ans, alors que le Toronto avait réussi à enlever l'un des deux matches.

"Nos deux défaites ne signifient donc pas la fin du monde".

A ce moment, de l'extérieur, nous pouvions toutefois entendre des spectateurs à leur sortie, signaler qu'ils venaient sans doute de voir leur dernier match de la saison. "A l'an prochain", disaient-ils.

Mais Bowman de continuer: "Il est vrai que nous avons été battus dans les deux matches, mais par une différence peu élevée. Nous retournons maintenant sur notre glace. Nous devrions faire mieux. Nous allons faire mieux".

Selon l'instructeur-gérant des Blues, son club doit éviter les punitions. Celle de Keith McCreary, à la deuxième période, ont été le fait saillant du match d'hier soir, prétend-il. Jusque là, les Blues avaient tenu le Canadien à un but. Mais quand le Tricolore a réussi à scorer de nouveau pendant la punition à McCreary, son club a dû changer sa stratégie.

Un club ne peut pas concéder deux buts au Canadien, car il y a nécessité, à partir de ce moment, de tenter de mener l'offensive. C'est courir au désastre, soulignait-il.

Les siens ont affiché une tenue dont il était fier, à la première période. La deuxième reprise leur a prouvé qu'ils ne peuvent lutter à vitesse égale. Mais Bowman prétend que si son club avait été un peu plus chanceux, peut-être que le match aurait pris un autre aspect. Frank St-Marseille a frappé le poteau du filet avec un de ses lancers. Deux autres ont fait de même.

La facilité avec laquelle les siens se sont assuré la première place de leur division; et celle avec laquelle ils ont disposé de leurs rivaux dans les premières séries ne sont pas des alibis valables pour les deux défaites à Montréal, mentionne-t-il.

Le vétéran Al Arbour nous a dit: "Après tout, le Canadien n'est-il pas le meilleur club dans le hockey! N'a-t-il pas fini en tête de sa section?

St-Marseille déclare: "C'est la ligne de Béliveau qui nous a battus. Ce qu'elle a patiné ce soir!"

McCreary mentionne: "Il va falloir patiner davantage à St-Louis et compter des buts. Nous avions mieux patiné lors du match de dimanche. Nous nous devons de redoubler d'ardeur. Certes, affirme-t-il, jouer sur sa propre glace est un avantage. C'est également le cas pour le Canadien. Nous avons de merveilleux partisans à St-Louis. Nous allons nous efforcer de leur donner l'occasion de se réjouir".

Mais le match d'hier était le 16e consécutif sans victoire du St-Louis contre le Canadien.

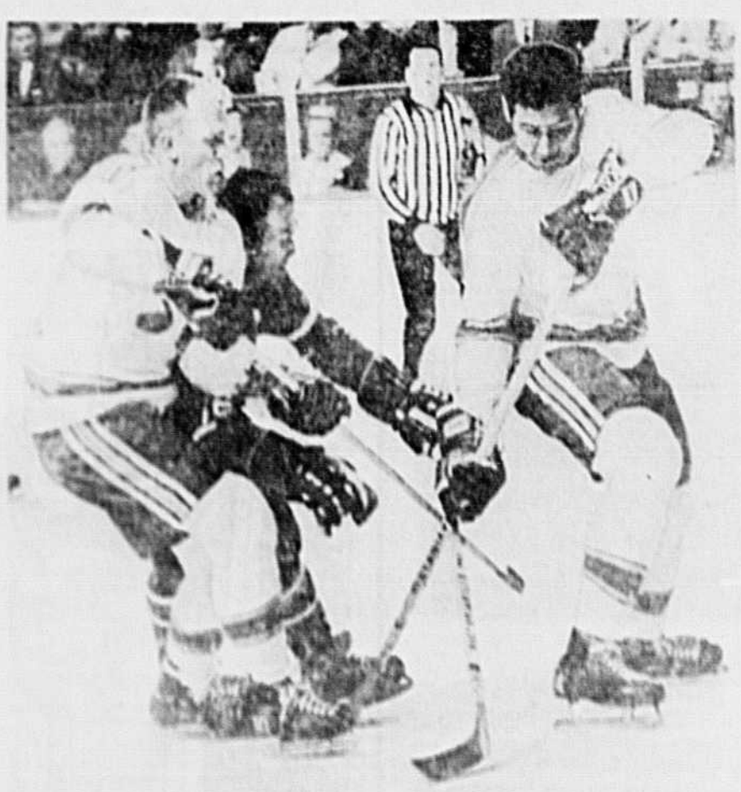

A deux pour arrêter Richard

John Ferguson, un recordman "discuté"

par Gilles TERROUX

John Ferguson vient d'inscrire son nom parmi les recordmen de la ligue Nationale. Il vient d'éclipser deux records de la ligue Nationale.

Mais lorsqu'un journaliste le félicite de ses "exploits", Ferguson refuse la poignée de mains.

"Pensez-vous que je recevrai un bonni pour avoir amélioré ces records?" demande-t-il. Et avant que le journaliste ne réponde, il ajoute lui-même: "Je ne serais pas surpris d'avoir à payer une amende pour avoir osé battre ces records".

Les records dont il est question sont en fait des marques peu glorifiantes.

En écopant de 14 minutes de punitions hier Ferguson est devenu le joueur le plus puni de l'histoire des séries éliminatoires de la ligue Nationale.

Au dossier de Ferguson, figure un total de 218 minutes de plus en 65 matches, soit deux minutes de plus que l'ancien record détenu par Gordie Howe, en 139 matches avec les Red Wings de Détroit.

Ferguson a également amélioré le record pour le nombre de minutes de punitions dans les séries d'une même saison. Depuis le premier match contre les Rangers de New York, Ferguson a passé 74 minutes au pénitencier, une minute de plus que le record établi l'an dernier par Barclay Plager, des Blues de St-Louis.

• • •

Un autre record est passé par dessus bord au cours de ce match. En remplaçant Jacques Plante devant le filet des Blues, Glenn Hall est ainsi devenu le gardien de but ayant participé au plus grand nombre de matches dans les séries éliminatoires.

Avant le match d'hier, Hall et Terry Sawchuk se partageaient le record de 103 matches d'après saison.

• • •

Les réservistes des Blues de St-Louis se sont bien amusés lors de leur exercice, hier matin. Ils avaient l'occasion de s'entraîner en compagnie de Doug Harvey et de leur ancien coéquipier Dickie Moore.

A noter que Moore pourrait être utilisé dans la série contre le Canadien, les Blues ayant mainteau son nom sur leur liste de négociations.

Hier, Moore s'est payé une pinte de bon sang aux dépens des jeunes garçons de but Ted Ouimet et Robbie Irons.

• • •

Une dizaine de joueurs des Expos de Montréal et quelques membres des Mets de New York assistaient au match d'hier. Les Mets étaient représentés par quelques instructeurs de leurs redoutables frappeurs. Ed Kranepcol ne parlez pas de ce joueur devant les Expos! et Ron Swoboda.

• • •

L'association des chroniqueurs de hockey de la ligue Nationale a décidé d'attendre au congrès annuel du hockey, en juin, avant de dévoiler le nom du récipiendaire du trophée Bill Masterton.

Claude Provost avait été le premier gagnant de ce trophée accordé annuellement à la vedette méconnue de la ligue Nationale.

• • •

Barclay Plager, qui avait quitté la patinoire sur une civière, dimanche après-midi, était à son poste avec les Blues. Par contre, son frère, Bob, assistait au match comme spectateur. Personne ne savait qu'il avait subi une blessure à une cheville dans le premier match de la série.

GRANDE VENTE-MAI DE SIMPSONS

ELLE COMMENCE DEMAIN

EN VILLE : A FAIRVIEW ET ANJOU

Manteaux en vison naturel
Superbes peaux descendues

Ch. $997

Aussi peu que $34 par mois

Grâce à cette grande vente de mai, il vous sera possible d'acheter le manteau de vison tant désiré et ceci, à un prix dépassant vos espérances. Venez vous-même choisir le modèle de vos rêves !

- Choix de modèles ravissants . . . jeunes et nouveaux ainsi que le toujours élégant style classique
- Plusieurs sont garnis d'une ceinture, d'un col cranté, d'une poche de fantaisie ou orné d'un boutonnage
- Les peaux ont été merveilleusement bien choisies . . . elles produisent des reflets de couleurs uniformes claires à foncées

• Vison pastel • Vison Dawn • Vison perle ou • Vison foncé d'élevage

Utilisez un des modes d'achat de Simpsons 10% payables au moment de l'achat. Entreposage sans frais jusqu'au moment voulu.

Etoles en vison

Ch. $249 à $577

Un autre spécial de mai !

- Superbes étoles de style classique ou style nouvelle mode
- Douces, soyeuses et épaisses peaux de vison
- Choix de 4 ravissants coloris.

• Vison pastel • Vison perle • Vison dawn • Saphir ou • Vison foncé d'élevage

5 MODES D'ACHAT

• Compte-courant • Compte Universel • Comptant ou P.S.L. • Compte-mode de paiement facile • Mise de côté

Pas de commandes Postales ni Téléphoniques

SIMPSONS — Salon de la Fourrure (740) au troisième — Aussi à Fairview et Anjou

Rabais 1/3
Elégante robe Soutien-gorge

Rég. $9

Ch. 5.99

Pour vos réceptions en plein air, vos soirées au clair de lune ou pour les beaux après-midi ensoleillés !

- Attrayants et doux cotons texturés lavables
- Fermeture à glissière au dos
- Soutien-gorge incorporé
- Bretelles réglables au dos
- Gais imprimés de fleurs tropicales multicolores
- Tons prédominants de rose, aqua, noir, jaune, marine, brun ou gris
- Tailles : 10 à 16

Commandes postales et téléphoniques exécutées — 842-7221

SIMPSONS — Sous-vêtements féminins (741) au quatrième
Aussi à Fairview et Anjou

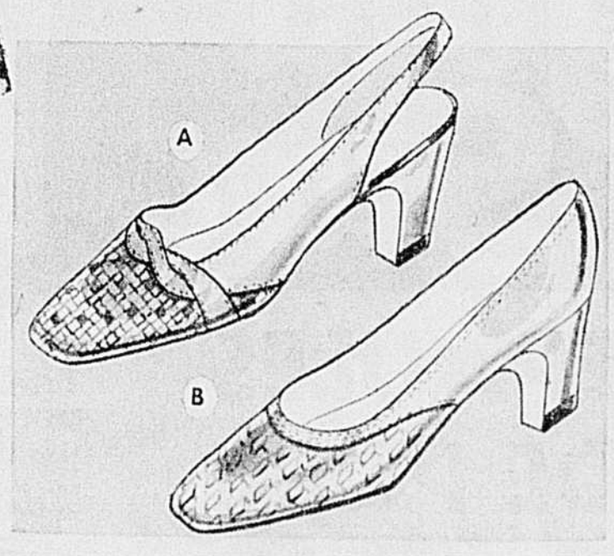

Rabais $4! Fameux Souliers "Daquere"

Rég. $20 Pai. 15.99

Féminins et confortables, souples et légers, ce sont sans doute les souliers "Daquere" ! Vous aimerez les porter printemps comme été !

- Empeignes en cuir de chevreau à tissure entrelacée
- Choix d'attrayants escarpins unis ou de coquets escarpins à bride arrière
- Talons "illusion" et semelles en cuir
- Choix de A, bride arrière, tons blanc, ivoire ou multicolore ou B, escarpin en blanc ou multicolore
- Pointures 6 à 9, largeur B seulement ; 6½ à 8½, largeur C (avec et sans ½).

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSONS — Souliers pour dames (721) au deuxième. Aussi à Fairview et Anjou.

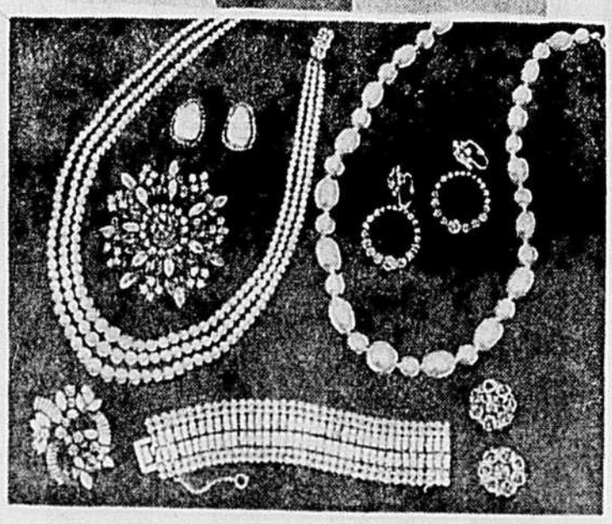

Attrayants bijoux offerts à ½ Prix

Rég. $1 à $25 ch. 50¢ à 12.50

De notre stock régulier ! Une occasion de rehausser vos nouvelles tenues printemps et été tout en les égayant !

- Bijoux échantillons ou fins de séries de manufacturier
- Modèles importés ou de fabrication canadienne . . . plusieurs uniques parmi cette collection
- Choix de broches, bracelets, colliers, pendentifs ou boucles d'oreilles pour le jour ou pour le soir
- Tons variés à la mode ou coloris de base
- Seulement quelques modèles ici représentés mais plusieurs autres disponibles parmi la collection

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

SIMPSONS — Bijoux pour dames (703) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview et Anjou.

Rabais 36% à 50%! Robes d'été Pour "juniors"

Rég. $22 à $50

Ch. 13.99 à 24.99

Elles proviennent d'un solde d'échantillons d'un manufacturier réputé ! De véritables prix d'aubaines !

- Gamme étendue de tissus tels que crêpes, rayonnes, toiles, Arnel, jersey, acétate, voile, chiffon
- Vaste choix de modèles la plupart pour le jour, quelques-uns pour le soir
- Styles variés . . . ligne "Empire", retour au style des années '20 ou attrayants ensembles robe et pantalon d'influence russe
- Ravissants imprimés printaniers ou choix de tons unis en vogue
- Tailles 5 à 13 . . . la plupart en taille 9 dans le groupe

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

SIMPSONS — Robes pour dames (734) au troisième. Aussi à Fairview et Anjou

Rabais 16% à 20% ! Bas et bas-culotte de "Phantom"

Offre valable pour 10 jours seulement ! Des bas et bas-culotte fins et élégants qui font la jambe gracieuse et féminine car ils galbent à merveille ! Une occasion d'économiser ! Choix de 5 modèles !

A) Bas "Cantrece". Talons invisibles. Pointes arrondies. Tons champagne, chair, beige ou légèrement brun. Pointures M. 8½ à 9, 9½ à 10 et 10½ à 11; G. 9½ à 10 et 10½ à 11. #454. Rég. 1.50 Pai. **1.25** ou **3** pai. pour **3.60**

B) Bas "Cantrece" à tricot jumelé. Pointes et talons renforcés. Tons rose beige ou légèrement brun. Pointures M. 8½ à 9, 9½ à 10 et 10½ à 11. G. 9½ à 10 et 10½ à 11. #456. Rég. 1.75. Pai **1.40** ou **3** pai. pour **$4**

C) Bas de nylon "Sty Up". Tout extensible. Modèle élasticisée qui reste bien en place. Talons invisibles. Tons champagne, beige, chair, brun noix. Pointures M 8½ à 9½ et G 9½ à 11. #1380. Rég. 1.75. Pai. **1.40** ou **3** pai. pour **$4**

D) Bas-culotte "Cantrece 11". Talons invisibles. Bande de taille en Lycra®. Tons champagne, beige chair, légèrement brun ou rose beige. Tailles P.M.G. et T.G. #1596. Rég. $3. Ch. **2.40** ou **2** pour **4.50**

E) Bas-culotte indémaillable. Filet d'enylon double et extensible. Talons invisibles. Tons marine, ivoire brun noix ou rose beige. Tailles P.M.G. et T.G. #1545. Rég. 3 pai. **2.40** ou **2** pour **4.50**

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSONS — Bas pour dames (707) au rez-de-chaussée — Aussi à Fairview et Anjou

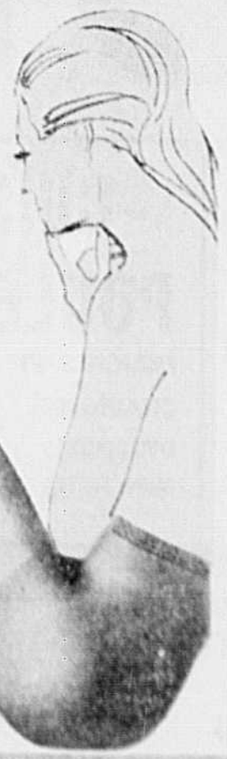

Faites transformer votre vieille fourrure en une fourrure jeune et à la mode !

Ch. $119

Vous ne pouvez plus supporter votre vieille fourrure, celle que vous avez depuis des années, toujours bonne bien sûr, mais loin d'être à la mode ! Alors venez chez Simpsons et vous serez émerveillée de ce que nous en ferons . . . Un manteau jeune, avec insertions de cuir, glissière et boucle . . . Et tout ceci pour seulement $119.

Prenez rendez-vous en composant 842-3241

SIMPSONS — Rénovations de fourrures (738) au troisième. En ville seulement

VOUS POURRIEZ GAGNER UNE FORD THUNDERBIRD 1969 MODÈLE TOIT RIGIDE 2 PORTES

ou l'une de deux Ford Mustang 1969 (valant $3587 chacune)

HEURES D'AFFAIRES:

EN VILLE : 9 h à 17 h 30
OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIRS jusqu'à 21 h

FAIRVIEW et ANJOU : 9 h 30 à 18 h
OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIRS jusqu'à 22 h

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT dès 8 h

842-7221

GRANDE VENTE-MAI DE SIMPSONS

ELLE COMMENCE DEMAIN

Au sous-sol en ville -- Aussi à Fairview et Anjou

Rabais $20!

COMPLETS LÉGERS

Pour hommes et jeunes gens!

Rég. 59.99

ch. 39.99

2 pour $75

Confortables, légers, méticuleusement taillés ces complets représentent une offre exceptionnelle à ce très bas prix !

N'attendez pas la surprise des chaleurs estivales . . . prenez les devants et venez choisir le complet qui vous permettra de rester élégant et confortable sous la canicule.

Les tissus . . . un mélange de Fortrel et laine ou Polyester et viscose . . . deux genres de tissus gardant bien leur pli et rebelle à la chaleur comme à l'humidité. Donc aucun danger de poches aux genoux.

La coupe. . . Elle est méticuleuse et faite par des tailleurs canadiens de grande reputation.

Les modèles . . . Vous aurez le choix de vestons à 2 ou 3 boutons, fentes milieu dos ou latérales. Les pantalons ont une taille à passants de ceinture.

Les coloris les plus nouveaux . . . vert jade, bronze, brun olive, loden, ton or, marine et gris, dans toute une variété de motifs ainsi que de tons unis.

Les tailles . . . du 35 au 46 (moyennes) 38 au 46 (élancées) 36 à 42 (courtes) 40 à 44 (fortes).

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées 842-7221
sur tailles moyennes seulement

Légers frais supplémentaires pour retouches sauf pour revers ou ourlet du bas du pantalon.

SIMPSONS — Vêtements pour hommes (790) au sous-sol
Aussi à Fairview et Anjou

Rabais $5! Élégants souliers pour hommes

Voici une occasion merveilleuse pour tous les hommes et jeunes gens soucieux de leur élégance et de leur budget. Ces souliers sont en cuir souple, confortables avec semelles en cuir ou "bovetine". Pointures 6 à 11 avec ½, largeur D.

Rég. 14.99 Pai. 9.99

A. Oxford à bout uni et empeigne 5 oeillets. Piqûres fines sur les côtés. Ton noyer antique.

B. Oxford 3 oeillets avec empeigne mocassin cousue à la main. Ton or antique.

C. Oxford en cuir grenu et empeigne mocassin. Noir ou brun.

D. Oxford en veau lisse et bout uni. Noir seulement.

E. Oxford Brogue 3 oeillets. Ton cuivre antique.

Rég. 14.99

Pai. **9.99**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSONS — Souliers pour hommes (787) au sous-sol
Aussi à Fairview et Anjou.

VOUS POURRIEZ GAGNER UNE FORD THUNDERBIRD 1969 MODÈLE TOIT RIGIDE 2 PORTES

ou l'une de deux Ford Mustang 1969 décapotables
(valant $3587 chacune)

HEURES D'AFFAIRES:

EN VILLE : 9 h à 17 h 30
OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIRS jusqu'à 21 h

FAIRVIEW et ANJOU : 9 h 30 à 18 h
OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIRS jusqu'à 22 h

SERVICE TELEPHONIQUE
OUVERT dès 8 h

842-7221

$ prix miracles en alimentation

Ça vaut quoi UN DOLLAR chez Steinberg?

Tout simplement, de 5 à 15% de plus pour plus de 5,000 articles

Et oui! C'est aussi simple que ça...
Avec nos sensationnels **Prix Miracles**, nos clients épargnent chez Steinberg CHAQUE JOUR DE CHAQUE SEMAINE en achetant à réduction des fruits frais, des légumes et des viandes de qualité et des milliers d'articles ménagers.
Les Prix Miracles signifient aussi: même choix, même qualité, même garantie inconditionnelle et même service attentif qu'avant.

Mme Jacqueline Meloche, 2072, rue Guertin, St-Laurent, faisait des emplettes-comparaisons le 9 avril dernier. Chez Steinberg, au Centre commercial Val Royal, boulevard O'Brien et rue Poirier, Mme Meloche déboursait $30.47 pour ses emplettes.
"Chez un concurrent de Steinberg, le même marché m'aurait coûté $37.26... J'ai vérifié MOI-MÊME!", déclare Mme Meloche. Les Prix Miracles de Steinberg ont donc fait épargner $6.79 ce mercredi-là à Mme Meloche - soit une économie de 18.2%.

UN DOLLAR ACHETE AU MOINS 5 A 15% DE PLUS CHEZ STEINBERG

ACHAT BONI
SHORTENING CRISCO VEGETAL
PQT 1 LB 37¢ 2¢ de MOINS

ACHATS BONIS DE LA SEMAINE

MIEL DOYON BLANC LIQUIDE	POT 32 OZ	69¢
SAVON JERGENS DOUX AVEC LOTION	POT DE 3 PAINS	25¢
NETTOYEUR LESTOIL PARFUME AU PIN — 4¢ de moins!	BOUT. 15 OZ	46¢
NETTOYEUR LIQUIDE PIN SOL	BOUT. 15 OZ	58¢
TABLETTES CRISPI DE CHOCOLAT	POT DE 4 A 10¢ CH.	29¢
TABLETTES DE CHOCOLAT PATTER CRISP	POT DE 4 A 10¢ CH.	29¢
TABLETTES WILDFIRE DE CHOCOLAT	POT DE 4 A 10¢ CH.	29¢
TABLETTES DE CHOCOLAT JENNY LIND, ASSORTIES	POT DE 6 A 10¢ CH.	43¢
BEURRE DE CARAMEL GRENACHE	POT DE 2 CONT.	42¢
CORNICHONS BREAD & BUTTER CORONATION	POT 24 OZ	42¢
POIS VERTS No 4 DE CHOIX IDEAL	BTE 19 OZ	21¢
EPONGES DE CELLULOSE SUPER DOUCES	POT DE 8	24¢

POISSONS ET VIANDES EN CONSERVE

SAUMON SOCKEYE CLOVER LEAF	BTE 3¼ OZ	37¢
SAUMON SOCKEYE GOLD SEAL	BTE 7¾ OZ	55¢
SAUMON ROSE CLOVER LEAF	BTE 7¾ OZ	39¢
SARDINES BRUNSWICK A L'HUILE, MOUTARDE OU SAUCE TOMATE	BTE 3¼ OZ	10¢
CREVETTES MOYENNES PRIDE OF FUNDY	BTE 4¼ OZ	64¢
THON EN FLOCONS CLOVER LEAF	BTE 6 OZ	41¢
RAGOUTS CLARK POULET, DINDE, BOEUF IRLANDAIS	BTE 8 OZ	25¢
RAGOUT de BOULETTES CORDON BLEU	BTE 12 OZ	44¢

BAS PRIX TOUS LES JOURS
DENTIFRICE
COLGATE TUBE FAMILIAL
87¢

LÉGUMES ET FRUITS EN CONSERVE

HARICOTS JAUNES COUPES DE FANTAISIE AYLMER	BTE 10 OZ	18¢
MAIS EN CREME DE CHOIX ORCHARD KING	BTE 14 OZ	18¢
POIS VERTS LESUEUR No 1 et 2	BTE 10 OZ	22¢
HARICOTS VERTS COUPES DE CHOIX ORCHARD KING	BTE 19 OZ	17¢
TOMATES DE CHOIX AYLMER	BTE 28 OZ	33¢
POIS ET CAROTTES DE CHOIX IDEAL	BTE 19 OZ	20¢
PECHES CLING EN MOITIES OU TRANCHEES STEINBERG	BTE 28 OZ	38¢
SAUCE AUX POMMES ALLEN	BTE 28 OZ	41¢
COCKTAIL DE FRUITS DE FANTAISIE ORCHARD KING	BTE 19 OZ	34¢

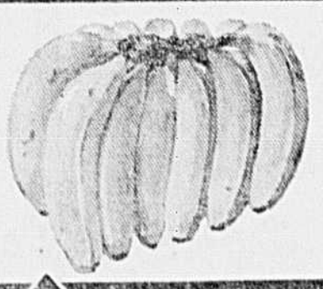

BAS PRIX TOUS LES JOURS
BANANES
DOREES ET MURES
VARIETE PREMIUM
PETITES OU GROSSES 12¢ LA LB

BAS PRIX TOUS LES JOURS
JUS DE POMMES
VITAMINE, ORCHARD KING
BOITE 48 OZ 32¢

THE ET CAFE

CAFE MOULU CHASE 'N SANBORN	SAC 1 LB	69¢
CAFE MAXWELL HOUSE TOUT USAGE	SAC 1 LB	73¢
CAFE INSTANTANE YUBAN — 20¢ de moins!	POT 8 OZ	$1.29
CAFE INSTANTANE MAXWELL HOUSE — 14¢ de moins!	POT 6 OZ	$1.02
CAFE INSTANTANE CHASE 'N SANBORN — 30¢ de moins!	POT 10 OZ	$1.39
CAFE FRAIS STEINBERG, EMPAQUETE SOUS VIDE	BTE 1 LB	79¢
CAFE INSTANTANE SANKA	POT 4 OZ	95¢
CAFE SECHE PAR LE FROID TASTER'S CHOICE	POT 4 OZ	99¢
CAFE MAXIM SECHE PAR LE FROID	POT 4 OZ	99¢

BAS PRIX TOUS LES JOURS
FORMAT "KING SIZE"
COCA-COLA
CARTON DE 6 BOUT. A 10¢ 39¢
NON DISPONIBLE A ST-JEROME, ST-JEAN ET L'ILE PERROT

SACS DE THE MARQUE T PEKOE ORANGE	POT DE 100	63¢
SACS DE THE SALADA PEKOE ORANGE	BTE DE 60	79¢
BOISSON STEINBERG AU CHOCOLAT, INSTANTANEE	BTE 1 LB	39¢
NESTLE QUIK CHOCOLAT INSTANTANE	5¢ DE MOINS BTE 1 LB	50¢
NESTLE QUIK CHOCOLAT INSTANTANE	10¢ DE MOINS BTE 2 LB	83¢
EAU MINERALE NATURELLE MONTCLAIR	BOUT. 30 OZ	32¢
BOISSONS KOOL-AID ESSENCES VARIEES	POT ¼ OZ	05¢

BAS PRIX TOUS LES JOURS
CRÈME GLACÉE
ICE CASTLE - ESSENCES VARIEES
DEMI-GALLON 69¢

PRODUITS LAITIERS

FROMAGE TRANCHE STEINBERG, ENVELOPPE IND.	PQT 8 OZ	32¢
FROMAGE TRANCHE CANADIEN KRAFT	PQT 1 LB	73¢
FROMAGE VELVEETA DE KRAFT	PQT 2 LB	$1.33
CHEEZ WHIZ ORDINAIRE KRAFT	POT 8 OZ	39¢
FROMAGE GRUYERE SWISS KNIGHT	PQT 8 OZ	47¢
FROMAGE EN CREME ORDINAIRE PHILADELPHIA	PQT 8 OZ	45¢
JUS D'ORANGE PUR KRAFT	BOUT. 64 OZ	94¢
CROISSANTS PILLSBURY	PQT 8 OZ	37¢
MARGARINE CARNAVAL	POT 1 LB	18¢

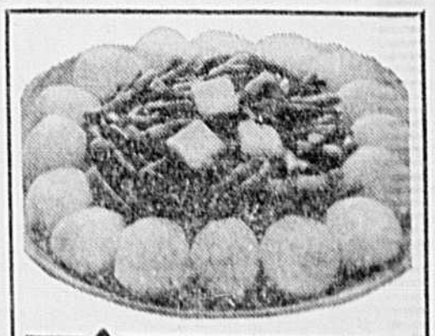

BAS PRIX TOUS LES JOURS
POMMES DE TERRE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK
CATEGORIE CANADA No 1 27¢ SAC 10 LB

Un dollar achète AU MOINS 5 à

CHOIX DE VIANDES À PRIX MIRACLES

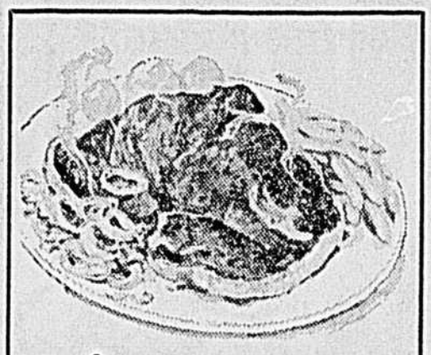

BAS PRIX TOUS LES JOURS

ROTI DE PALETTE

MARQUE ROUGE, COUPE ORDINAIRE

LA LB **63¢**

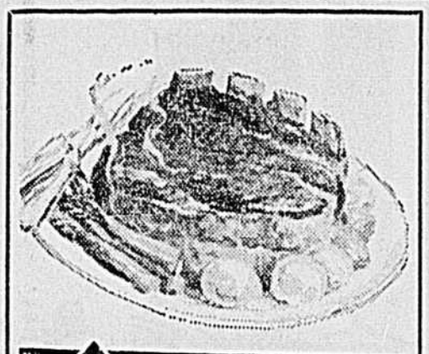

BAS PRIX TOUS LES JOURS

ROTI DE COTES

CROISEES, MARQUE ROUGE

LA LB **83¢**

BAS PRIX TOUS LES JOURS

JEUNE DINDE

CATEGORIE CANADA "A"
EMPAQUETEE SOUS VIDE

POIDS MOYEN 5 à 9 lb **39¢** LA LB

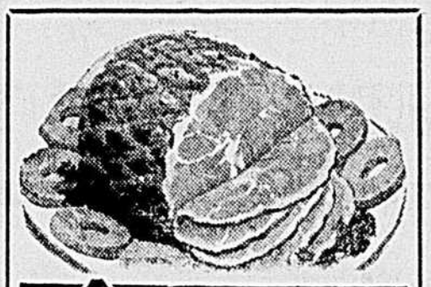

BAS PRIX TOUS LES JOURS

JAMBON CUIT

ENTIEREMENT CUIT, PRET A MANGER
(UN BOUT OU L'AUTRE)

LA LB **67¢** PREMIUM DE SWIFT

BAS PRIX TOUS LES JOURS

LONGES DE PORC

BOUT DES COTES **59¢** POIDS MOYEN 3½ LB

BOUT DU FILET LA LB **69¢** POIDS MOYEN 3½ LB

BAS PRIX TOUS LES JOURS

BACON STEINBERG

SANS COUENNE

PQT 1 LB **74¢**

BIFTECK DE PALETTE MARQUE ROUGE	LA LB	73¢
BIFTECK DE RONDE MARQUE ROUGE, tranche entière désossée	LA LB	$1.11
ROTI DE CROUPE MARQUE ROUGE, coupe Silverside	LA LB	$1.11
BOEUF A RAGOUT MAIGRE	LA LB	81¢
BOEUF HACHE MAIGRE, FRAIS	LA LB	55¢

PIZZA MANSION FROMAGE, 11 OZ — PEPPERONI 13 OZ	HOUSE LES DEUX	99¢
GIGOT D'AGNEAU IMPORTE	LA LB	59¢
FOIE DE PORC	LA LB	29¢
SAUCISSES FUMEES STEINBERG, sans peau, ord. ou boeuf	PQT 1 LB	55¢
SAUCISSES FRAICHES STEINBERG, EN VRAC	LA LB	59¢

SAUCISSES DE PORC LA BELLE FERMIERE	PQT 1 LB	69¢
CROQUETTES DE BOEUF OU DE VEAU ORD. OU PANE	LA LB	69¢
FILETS FUMES DORES	LA LB	69¢
JAMBON CUIT TRANCHE SCHNEIDER	PQT 6 OZ	69¢
FILETS D'AIGLEFIN	LA LB	79¢

ACHAT BONI

POULET FRAIS
CATEGORIE CANADA "A"
POIDS MOYEN 2 A 3 LB **35¢** LA LB

ACHAT BONI

SAUCISSES FUMEES
AU BOEUF COORSH
PQT 1 LB **59¢**

ACHAT BONI

SMOKED MEAT
TRANCHE HYGRADE
4 PQTS 2 OZ **89¢**

VINAIGRETTES & SAUCES

SAUCE A SALADES STEINBERG	POT 32 OZ	55¢
SAUCE A SALADES MIRACLE WHIP	POT 32 OZ	59¢
MAYONNAISE KRAFT	POT 16 OZ	49¢

POUR TARTINER

CONFITURE HABITANT FRAISES OU FRAMBOISES	POT 24 OZ	64¢
CONFITURE KRAFT FRAISES ou FRAMBOISES ROUGES	POT 9 OZ	39¢
MARMELADE D'ORANGE KRAFT	POT 9 OZ	25¢
MARMELADE 3-FRUITS KRAFT	POT 9 OZ	25¢
BEURRE DE CARAMEL VACHON	POT 4 LB	93¢

PRODUITS EN PAPIER

PAPIER DE TOILETTE WHITE SWAN, COULEURS VARIEES	PQT DE 2 ROUL.	29¢
PAPIERS-MOUCHOIRS KLEENEX, COULEURS VARIEES	BOITE DE 400	33¢
SERVIETTES HYGIENIQUES ELEGANT	PQT DE 48	$1.39
SERVIETTES STEINBERG DE PAPIER	PQT DE 500	97¢
ESSUIE-TOUT STEINBERG, COULEURS VARIEES	PQT DE 2 ROUL.	52¢

POUR LA CUISSON

FARINE STEINBERG TOUT USAGE	SAC 10 LB	89¢
MELANGE A GATEAU DIAVOLO DUNCAN HINES	PAQUET 19 OZ	47¢
SAINDOUX SILVERLEAF	POT 1 LB	17¢

ALIMENTS CONGELES

CHOU-FLEUR CONGELE STEINBERG	PAQUET 10 OZ	33¢
POMMES DE TERRE FRITES ORD. OU ONDULEES, STEINBERG	SAC 2 LB	48¢
DINER TV SWANSON DINDE ET POMMES DE TERRE	PAQUET 9½ OZ	55¢
PATE STEINBERG CONGELE POULET, BOEUF OU DINDE	8 OZ	29¢
COFFEE RICH CONGELE RICH	CONT. 16 OZ	29¢

SPAGHETTI ET CEREALES SECHES

SOUPE CAMPBELL POULET ET NOUILLES	BOITE 10 OZ	18¢
FEVES AU LARD HEINZ, SAUCE TOMATE	BOITE 14 OZ	23¢
ALPHAGETTI LIBBY	BOITE 14 OZ	21¢
SPAGHETTI STEINBERG	POT 2 LB	32¢
RIZ ROYAL A LONGS GRAINS	POT 2 LB	46¢

ARTICLES POPULAIRES

OLIVES CORONATION MANZANILLA, FARCIES	POT 12 OZ	72¢
OLIVES CORONATION "QUEEN" NON FARCIES	POT 12 OZ	49¢
HARICOTS VERTS COUPES DE FANTAISIE BLUE LAKE DEL MONTE	BOITE 14 OZ	21¢
MAIS EN CREME ou POIS de FANTAISIE DEL MONTE	BOITE 14 OZ	23¢
CEREALES TINTIN QUAKER, BLE, 8.5 OZ, RIZ 11 OZ	CHAQUE BOITE	53¢
DETERSIF A LESSIVE AJAX, GRANDE ASSIETTE ou TASSE et SOUCOUPE — 20¢ DE MOINS	PQT ECON.	$1.66
NETTOYEUR AJAX 2¢ DE MOINS	BOITE 14 OZ	23¢
BLOC DESODORISANT HEART, AVEC CROCHET	PQT 4 OZ	39¢
BLOC DESODORISANT ODORAL AVEC CROCHET	PQT 4 OZ	59¢
BLOC DESODORISANT ODORAL AVEC CROCHET	PQT 4 OZ	21¢
BLOC DESODORISANT MORAN	LE PQT	25¢
DESODORISANT ODORAL POUR CUVETTE DE SALLE DE BAINS	FORMAT ORD.	29¢
DESODORISANT PERFECT AIR	BTE 4 OZ	27¢
BOULES OU FLOCONS MOTHAL CONTRE LES MITES	BTE OU SAC 1 LB	59¢
CRISTAUX MOTHAL CONTRE LES MITES	SAC 12 OZ	39¢

JOHNSON & JOHNSON
ASSORTIMENT DE PRODUITS POUR LES PREMIERS SOINS

ACHAT BONI

DETERSIF ALL
EN POUDRE
BOITE 4 LB 11 OZ **$1.69** 20¢ DE MOINS

BAS PRIX TOUS LES JOURS

BOISSONS VARIEES
ICE CASTLE, EN CANETTE
BOITE 10 OZ **7¢**

CONDIMENTS - KETCHUPS

BETTERAVES MARINEES ORCHARD KING	POT 24 OZ	32¢
OIGNONS SURS CORONATION	POT 12 OZ	48¢
RELISH SUCREE CORONATION	POT 12 OZ	29¢
RELISH A HOT DOG CORONATION	POT 12 OZ	29¢
RELISH A HAMBURGER CORONATION	POT 12 OZ	29¢
RELISH SUCREE ORCHARD KING	POT 24 OZ	48¢
MARINADES SUCREES HABITANT	POT 24 OZ	53¢
CORNICHONS POLSKI ORCHARD KING	POT 32 OZ	42¢
CORNICHONS SUCRES GATTUSO	POT 12 OZ	48¢

BAS PRIX TOUS LES JOURS

CAFE INSTANTANE
MARQUE STEINBERG
POT 10 oz **$1.05** 100% PUR

PRODUITS DOMESTIQUES

DETERSIF EN POUDRE STEINBERG, PEU DE MOUSSE	BTE 9 LB 6 OZ	$2.49
DETERSIF LIQUIDE MIR	BOUT. 24 OZ POT DE 2	69¢
SAVON A LESSIVE SUNLIGHT	2 PAINS ORD.	35¢
NETTOYEUR LIQUIDE TOUT USAGE STEINBERG	BOUT. 32 OZ	59¢
NETTOYEUR STEINBERG POUR LES VITRES	BOUT. 20 OZ	29¢
EMPOIS GLIDE A VAPORISER	BOITE 16 OZ	65¢
EAU DE JAVEL CONCENTREE STEINBERG	BOUT. 128 OZ	54¢

JUS EN CONSERVE

JUS DE TOMATES DE FANTAISIE ORCHARD KING	BTE 48 OZ	29¢
JUS DE PAMPLEMOUSSE NON SUCRE, ORCHARD KING	BTE 48 OZ	43¢
CRISTAUX TANG A L'ORANGE	PAQUET 6½ OZ	42¢
BOISSON F.B.I. A L'ORANGE	POT 64 OZ	47¢
JUS DE RAISIN WELCH	BOUT. 40 OZ	64¢

NOURRITURE POUR ANIMAUX

MORCEAUX DE BOEUF ALPO	BOITE 14½ OZ	29¢
THON PURINA POUR CHATS	BTE 6 OZ	18¢

PÂTISSERIES

TARTES STEINBERG POMMES, PECHES ANANAS, 24 OZ OU AU SUCRE ,18 OZ	CH.	39¢
ROULE AU CHOCOLAT A LA CREME DE VANILLE STEINBERG	CH.	39¢
PETITS GATEAUX STEINBERG A GARNIR, PQT de 4 GROS. 35¢	POT DE 4 PETITS	29¢
BRIOCHES SUCREES A L'ERABLE STEINBERG	PAQUET DE 12	39¢
BEIGNETS AU SUCRE STEINBERG	PAQUET DE 12	29¢
PETITS PAINS AUX RAISINS DOREZ ET SERVEZ	POT DE 12	39¢
MINI-PAINS CROUTES SEIGLE ou PUMPERNICKEL	POT DE 2	23¢

ACHAT BONI — 30¢ DE MOINS

GROS ROULE AU CITRON
STEINBERG
9½" 18 OZ **49¢**

BAS PRIX TOUS LES JOURS

PAIN BLANC
TRANCHE STEINBERG
OU QUEBEC
PAIN 24 OZ **20¢**

BAS PRIX TOUS LES JOURS

HARICOTS VERTS
LYNN VALLEY
BOITE 14 OZ **10¢**

ACHAT BONI

CIGARETTES
MARQUES POPULAIRES
ORDINAIRES CARTON DE 200 **$4.55**
COMPACTES $4.35
KING SIZE $4.65
100 MM $4.95

ACHAT BONI

Épargne additionnelle rendue possible grâce aux achats faits en grandes quantités et aux remises temporaires des manufacturiers.

PRODUITS DE BEAUTÉ-HYGIENE

PANSEMENTS BAND-AID	BOITE FAM.	67¢
POUDRE POUR BEBES JOHNSON	BOITE ECON.	83¢
HUILE POUR BEBES JOHNSON	GROSSE BOUT.	99¢
COTON-TIGES Q-TIPS	2 POTS DE 90	61¢
FLUSH-A-BYES COUCHES (A JETER APRES USAGE)	PQT DE 48	$1.79
DENTIFRICE MACLEANS	TUBE FAM.	87¢
DENTIFRICE CREST ORDINAIRE	TUBE FAM.	87¢
ANTISEPTIQUE BUCCAL LAVORIS	BOUT. 14 OZ	83¢
SUPER LAMES GILLETTE EN ACIER INOXYDABLE	POT DE 10	99¢
ALBERTO VO-5 SHAMPOOING ORDINAIRE	CONT. 7 OZ	99¢
SHAMPOOING ORDINAIRE HALO	BOUT. FAM.	68¢
FIXATIF A CHEVEUX LADY PATRICIA DOUX, FERME OU EXTRA FERME	BTE 10 OZ	57¢
FIXATIF A CHEVEUX ADORN	BTE 7 OZ	$1.17
RIGHT GUARD DESODORISANT DE GILLETTE	BTE 5 OZ	97¢

ACHAT BONI

DISQUES MICROSILLON
Oliver (prix ord. $7.29) $4.49
et Fiddler on the Roof
(prix ord. $6.29) $3.89

ARTICLES MÉNAGERS

SACS A DECHETS UNION CARBIDE, 26" x 36", 1.5 MM.	PQT DE 20	$1.49
POUBELLE DE PLASTIQUE CAP. de 20 GALLONS. PRIX ORD. $4.99		$2.99
BALAI MAGNETIQUE DE LUXE, PRIX ORD. $1.89	CH.	$1.39
VADROUILLE A EPOUSSETER PRIX ORDINAIRE $1.89	CH.	$1.39
VADROUILLE-EPONGE EN PLASTIQUE PRIX ORD. $1.89	CH.	$1.39
AMPOULES ELECTRIQUES STEINBERG, 25, 40, 60 ou 100 WATTS	POT DE 2	49¢
APPLICATEUR DE CIRE PRIX ORDINAIRE DE 99¢	CH.	79¢
CHAISE PLIANTE A RESSORTS, PRIX ORD. $5.99	CH.	$3.77
CHAISE LONGUE LOUNGE-O-MATIC, PRIX ORD. $10.99 ROUGE OU BLEU	CH.	$8.99

NOTRE GARANTIE DE PROTECTION DES prix miracles

Nous maintiendrons nos PRIX MIRACLES EN ALIMENTATION et ne les modifierons que si le coût de production change.

STEINBERG

LA MAISON DES prix miracles en alimentation

15% DE PLUS chez Steinberg

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	200	11¾	11¾	11¾
Alcan	500	33⅜	33⅜	33⅜
Algoma	—	19	19	—
Al 4½ p.c. Pr	—	36⅛	36	—
Anglo CP	—	7⅜	7⅜	—
Aquitaine	400	19	19	19
Asbestos	—	23½	23¼	—
Atl Sug	—	6¾	6¾	—
Bq Can Nat	—	12½	12⅜	—
Bq d'Epargne	—	10¾	10½	—
Bq de Commerce	—	22¼	22	—
Bq de Mont	3600	15⅛	15	15⅛
Bq de N.-E.	3200	25	25	25
Bq Provinciale	—	10	9⅞	—
Bq Royale	—	23⅜	23¼	—
Bq Tor-Dom	200	22½	22½	22½
Bell Phone	—	49	48¼	—
BowMer Pr	—	40	40	—
Brazil	200	21¾	21¾	21¾
BC Forest	2000	39¼	39¼	39¼
BC Phone	—	67½	67½	—
BC Ph 5.15	—	76	76	—
Brinco	—	5¾	5¾	—
Campeau	—	9⅜	9⅜	—
CAE	—	9¼	9	—
Can Cm	—	34⅞	34½	—
Can Forg	—	400	400	—
Can Stm	200	35½	35½	35½
C Brew	17300	11½	11¼	11½
C Brew	—	34	34	—
C Chem w	—	420	420	—
C Hydroc	—	30	30	—
CIL	—	18	17⅞	—
CI Pow	—	32¾	32½	—
C Interurb	—	6	6	—
C Interurb	—	12¼	12¼	—
C Marconi	—	6¼	6⅛	—
CP	—	85½	84⅛	—
CP Pr	—	9⅞	9⅞	—
CPI Pr	200	34¼	33¼	34¼
CPI Wts	—	975	955	—
Can Tire	—	65	56	—
Canron	—	20½	20⅛	—
Central Del	—	16⅛	16	—
Chemcell	200	13¼	13¼	13¼
Chem Pr	—	25¼	25¼	—
Col Cell	—	7⅜	7½	—
Cominco	—	35⅛	34⅞	—
C Bath	400	27⅛	27⅛	27⅛
C Bath Pr	—	20¾	20¾	—
C Bath Wts	—	420	405	—
C Text	800	16	16	16
Coronation	—	305	300	—
Corpex	—	8	8	—
Couvrette	—	8¾	8¾	—
Cred Foncier	—	51	51	—
Cr Zell (A)	—	26	26	—
Crush Int	400	12¾	12½	12½
Cummings P	—	14	14	—
Denault "A"	—	16½	16	—
Denison	—	59½	59½	—
Dist Seag	—	51⅞	51¼	—
Dome Pete	—	95¾	95½	—
Do Fasco	—	25⅜	25¾	—
D Glass	—	20	19⅜	—
D Glass Pr	2000	20	20	20
D Stores	700	14½	14½	14½
Domtar	12,000	15¼	15¼	15¼
D Textile	400	17⅜	17⅜	17⅜
Donohue	—	7⅞	7¾	—
Donohue Pr	—	18	18	—
Du Pont	—	37	37	—
Enamel (A)	—	10	9¼	—
Enamel (B)	—	5¼	5¼	—
Falcon	—	124	122	—
Famous Play	—	16¼	16¼	—
Fan Collec.	200	8⅞	8⅞	8⅞
Fraser	—	25½	25¼	—
Fulcrum Inv	—	7	7	—
Fulcrum Pr	200	9	9	9
Genstar	—	15⅞	15¾	—
Glengair	1500	6⅜	6⅛	6¼
GB Can Inv Pr	—	31¾	31¼	—
GL Paper	—	28¼	28¼	—
Gulf Oil	400	23⅜	23⅜	23⅜
Hawk Sidd	1400	405	400	400
Hollinger	—	35	35	—
Home (A)	1700	56¼	56	56
Home (B)	—	53¾	52½	—
Horne Pit	—	340	340	—
Hud Bay M	—	87½	87	—
Husky Oil	200	20¼	20¼	20¼
Imp Oil	700	18½	18⅜	18½
Imp Tob	—	13¾	13½	—
Ind Accep	—	29	28½	—
IAC Wts	—	11⅜	11⅜	—
Int Nickel	700	41½	41½	41½
Int Util	—	41⅜	41⅜	—
Int Util Pr	—	41¾	41¾	—

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Inter PL	600	19	18¾	19
Inv Gr 5'A"	—	11¼	11	—
James U Steel	—	12½	12½	—
Jamaica PS	—	90	86	—
Labatt	—	25¼	25¼	—
Lamont "A"	—	5⅞	5¾	—
Laur Fin	—	6¾	6⅜	—
Loblaw (B)	—	6⅞	6¾	—
Loeb M	—	8¼	8¼	—
MacKinn	—	16¾	16¼	—
MacLaren (A)	—	20	20	—
MacMillan	—	38⅜	38	—
Marche Union	—	10⅞	10⅞	—
Marit Tel	—	1 ⅜	17½	—
Massey F	200	22¼	22¼	22¼
Melchers	—	15⅛	14¾	—
Molson (A)	—	25¾	25½	—
MLW Worth	—	17¼	17¼	—
Mtl Trust	—	13½	13½	—
Moore Corp	300	32½	32½	32½
Mussens	—	10½	10½	—
NFLD Light	—	8⅜	8½	—
Noranda	—	36½	36	—
North C Gas	—	19¾	19½	—
NS Light	—	9⅜	9⅛	—
Oshawa A	—	34¼	34¾	—
Oshawa W	—	12¼	12¼	—
Pac Pete	—	37⅜	37¼	—
Petrof Cn	—	19⅜	19⅜	—
Pow Crp	200	14⅞	14⅞	14⅞
Pow C	—	15¼	15⅛	—
Price	—	16⅛	16	—
QN Gas	—	19½	19½	—
QNG Wts	—	900	900	—
Q Phone	—	15	15	—
Q Phone	—	17	16¾	—
Radio Eng	—	40¾	37	—
Readers Dig	—	7⅛	7⅛	—
Rio Alg	—	25¼	25¼	—
Rolland A	—	8¼	8¼	—
Ronalds F	—	19¾	19¾	—
Rothmans	—	22½	22	—
Royal Trst	500	25¼	25¾	25¼
St L Cem	—	29	29	—
Scott LaS	—	27½	27½	—
Shell Cn	200	25¾	25¾	25¾
Shell Pr	—	27	27	—
Shell Wts	—	12¾	12¾	—
Sherwin W	—	25	25	—
Simpsons	—	38¼	38	—
SS Stee	—	425	425	—
Steel Cn	—	26½	26¼	—
Steinbg A	1700	14¼	14	14
Texaco Cn	—	31	30¼	—
Traders Gr-A	—	11¼	11¼	—
Tr-C PL	—	43	42¼	—
Tr-C PL Wts	—	17½	17½	—
Tr Mt PL	—	15⅞	15¾	—
Triad Oil	—	410	410	—
Trizec	—	220	215	—
Trust G Pr	—	27	27	—
Un Carbide	—	20½	20½	—
Union Oil	—	45	44¾	—
Velcro	—	54½	53	—
Wajax	—	13¾	13¾	—
Walk GW	—	41⅜	40½	—
Warnack	—	1	10½	—
W Knapp	—	38	38	—
WCoast Tr	—	29	29	—
Weston 4½	—	68	68	—
Zeller's	—	13¾	13½	—

Bourse Canadienne

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi Asb	—	675	650	—
Africana	—	36	35	—
Agassiz	1000	89	89	89
Ajab	—	11	11	—
Am Met Ent	500	330	330	330
Anglo-Scan	—	17	17	—
Atl Mines	—	34½	34½	—
Baker Talc	500	100	100	100
Barvalee	—	20	18	—
Bateman	4000	17	16	16
Bellechasse	—	16	16	—
Blue Bon	300	285	285	285
Bluewater	2450	70	65	65
Bruneau	—	12	12	—
Burnt Hill	—	77	74	—
C Homestd	—	15	15	—
C Secutiy	—	460	450	—
Canadore	—	41	40	—
Can Min	7000	36	35	36
Cantol	—	18¼	18	—
Cap Bldg	400	7½	7½	7½
Carbec	—	35	35	—
Casavant	—	375	350	—
Cassidy's	—	10½	10¼	—
Chemalloy	—	425	425	—

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Ch Copper	6000	37½	37	37
Chipman	—	7	7	—
Clera	—	25	25	—
Com HM	—	5¼	5	—
Commdore	—	14⅛	13⅛	—
Commd AW	200	985	985	985
C Canorama	—	22	22	—
C Mogador	3000	11	11	11
C New P	—	160	160	—
C Pershcrt	1000	32	32	32
C Propriet	—	55	52	—
C Virginia	—	148	143	—
Corgemin	500	100	100	1100
Crawford A	—	8¼	8⅛	—
Credo	2000	31	31	31
Crusade	1600	580	570	580
Daering Ex	—	8½	8	—
Dauphin	9500	36	35½	35½
Delt Pan	—	6½	6½	—
Dev Elb	6500	23	23	23
Dm Lease	—	20	19½	—
Dm Exp	1000	255	255	255
Domco	—	9¼	9	—
Dumagami	—	55	55	—
Dumont	2000	28	27	28
Duvan	2500	17	17	17
Eag Gld	700	720	720	720
E Sull	200	725	725	725
Empire Min	—	16	16	—
Fab Met	—	11½	11	—
Fano	1500	36	35	36
Fidelity	—	3	33	—
Fleet Mfg	—	280	280	—
Flint Rock	500	45	45	45
Fontana	15000	8	6	8
Fox Lake	—	10	10	—
Futurity	—	51	51	—
Furlong	—	380	380	—
Glen Lake	400	193	19	193
Grissol	—	7½	7¼	—
Guard Mines	—	55	55	—
Inland Cn	500	6¾	6¾	6¾
Inspiratn	—	120	120	—
Int Atlas	—	70	70	—
Int Norvalie	—	17	17	—
James Bay	3000	110	110	110
Kiena	—	150	135	—
Kodiac Pet	—	180	175	—
Laduboro	200	228	228	228
Lt Leclerc	—	8½	8½	—
Lambert A	—	24	24	—
Lemieux Cp	1500	75	75	75
Louanna	1000	23½	23½	32½
Magnetics I	—	380	375	—
Massval	5000	25	23	24
Matachewn	2000	58	56	56
Menorah	—	17	16	—
Mid Chib	3500	34	34	34
Midepsa	—	212	121	—
M Mines	—	35	33	—
Mistango	—	23½	22	—
Mt Pleast	—	43	41	—
MR Rice	—	14	13⅝	—
NAut Vnd	—	280	275	—
Nat Min	2000	11	11	11
Nw Formq	—	16	15	—
Nw Glacier	—	16	15	—
N MT Cstg	—	93	93	—
Newrich	—	14	14	—
Nocana	—	5	5	—
NA Rare	—	37	37	—
NW Canalk	500	19	19	19
Opem Ex	—	20	20	—
Paco Cp	—	8¼	8	—
Pat Silver	1500	35	34	34
P e Riv	—	6	6	—
Peso S	700	160	160	160
Phoenix Cn	—	13½	13¼	—
Pitt Gld	1000	8½	8½	8½
Pr Potash	—	13	13	—
Que Chib	2000	51	51	51
Que Explo	—	19	18½	—
Queenston	—	33	33	—
Que Uran.	—	73	70	—
Rancheria	—	17½	17	—
Ranger O	200	15¼	15¼	15¼
Rouyn Ex	1500	11	11	11
St-L Colum	—	230	230	—
St-L Div Lds	900	290	290	290
Sapawe	—	8	8	—
Select Fin	—	490	490	—
Silver Sum	—	13	12	—
S Dufault	—	14	13	—
SMA Inc	—	7	6½	—
Std Gold	—	28	28	—
Subeo	200	210	210	210
Sullivan	—	750	740	—
Superpack	—	19½	19	—
Surlaga	1000	65	65	65
Tache	1500	11	11	11
Tazin	—	9	8½	—
Terrex Mng	—	25	25	—
Trsterre	—	18	17	—
Un Obalski	1000	85	85	85
Val-Mar	—	6¾	6½	—
V Der Hout	200	6	6	6
Wabasso	—	15	15	—
West Hill	—	55	51	—
West Tin	—	11	11	—
Wisconsin	—	45	43	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Variat. 29 avril	+2.27	+2.03	—1.45	+1.87	+0.87
Clôture, 29 avril	197.65	161.65	187.88	189.74	133.66
Haut — 1969	199.08	160.07	205.07	189.10	132.79
Bas — 1969	185.89	147.29	172.16	177.88	104.27

titres au comptoir

Source: Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	14	16
Aconic	1	3
Advance RL	5	7
Albatross	10	15
Aiscope	1⅞	2⅛
Amalg Mng	5	—
Amor Chib	4	6
Americ	25	30
Amigo	35	40
Baid Mtn	4	6
Beacon	25	28
Beauport Holdings	12	17
Bordun	30	35
Boma Chib	10	12
Brocemac	11	13
Bruce-Presto	3	5
Cambridge	18	22
Chesbar	1 00	1 10
Clearwater	12	17
Chibtown	37	42
Cons Shunsb	15	20
Creswell	70	09
Cuvier	2	5
Dasson	—	10
Delesseps	50	60
Dorol	1 20	1 50
Dubisson	8	10
Ducros	40	60
Exp. Ungava	1 60	1 70
Frebert	8	12
Fundy	25	30
Gaspesia	20	30
Gold Star	5	10
Great Lake Nickel	8½	9
Great Lake Silver	40	60
Ganda Silver	20	25
Gaspe Copper	48	50
Hucamp	65	75
Imp. Minerals	38	42
Independant	2	4
Jack Waite	2	5
Jubelee	70	90
Juma	13	15
Joburke	9	11
Kelly-Desmond	4	8
Kewagama	7	10
Kukatush	4	5
Lake Beaver H	13	16
Leeds Metals	16	20
Lun Echo	32	37
Madex	10	20
Main Oka	2	7
Martin Bird	1	4
Mattagami Ex	—	5
Midlands Nickel	65	70
Mogar	80	90
Mt Eagle	95	1 10
Molybia	10	15
Murky Fault	1 40	1 60
Noganta	65	75
Nat Malartic	1 50	1 60
Nemrod	40	55
New Assoc Dev	12	14
New Baska	10	20
N Miller PL	14	16
New Insco	15	18
New Lorie	10	12
New Pascalis	50	60
Nipiron	20	30
Nordic	1 95	2 05
Norgue	5	8
Northern Explo	27	32
North Bord	20	25
North Shore	48	58
Nouvelle	25	—
Oklenc	1	2
Prado	5	5½
Que Ascot	1	3
Quejo	4	6
Radex	1 60	1 80
Radio Hill	3 25	3 50
Ram Pete	2 60	2 80
Rand Ma I	3	5
Scandia Mng	50	55
Segway	2	4
Sullico	5	6
Tagami	26	31
Talisman	70	75
Thunder Bay	4¼	4¾
Waco Pete	12	15
Watson Lake	1	3
Weegee	95	1 10
Westville	5	15
Young Dave	18	21

SECTION INDUSTRIELLE
Source: Kippen and Co.

	Achat	Vente
Bque d'Economie Que	7	7¼
B.C. Moly wts	3½	4½
Bombardier	20¼	20¾
Cdn Foreign Sec	13	15
Central Dynam	6¼	6¾
Charter Ind	12¾	13½
Cons Theatres "A"	5½	7
Crown Life	36½	38
District Trust	10	11
East Can Savings	5	5¾
Electron Ass	23½	24½
Facs Data	9¾	10¼
General Impact	12	13
Grenache	3 50	4 00
Hamilton Trust	10	11
In Place El priv	7 00	7 75
Inter Systcom	5½	6
Jolly Jumper	13¾	14¼
KSK Chemicals	4½	5
La Prevoyance	16	16
Les Pr3voyants	5	6
La Stabilite	6¼	7¼
Lincoln Trust	4	5
London Life	82	85
Marigot Inv	3 50	4 00
Medcon	6½	7
Marigot wts	1 5	2 50
Pace Ind	5¾	6
Peoples Stores	17¼	17¾
Rapid Data	9½	10
Sklar Mntg	5 75	6 00
Soc Admin Fid	25	27
Spar Aero	4¾	5¼
Steadman Indus	20½	21½
Surpass Petrol	7 75	8 25
Union Cdn Assur	6	7
Wellington Bk	1.25	1.75
Zodiac	3 00	3 50

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA			
5¾, 1er oct.	1969	99¼	99¾
5¼, 1er oct.	1969	99⅛	99¾
5, 1er juillet	1970	97½	98
3¾, 1er avril	1974	99¼	100½
3¾, 1er juin	1976	77	78
5, 1er avril	1971	97½	98
7, 1er avril	1973	98¼	99
6¼, 1er oct	1970	99¼	99¾
4¼, 1er sept.	1972	90½	90½
6¼, 1er dec.	1973	95¼	96½
5½, 1er oct.	1975	89¾	90¼
5½, 1er aout	1980	86	87
4½, 1er sept.	1983	73¾	74¼
6¼, 1er mai	1990	76¾	77¼
6¼, 1er sept.	1992	84	85
6¼, 1er oct	1995	91¼	92¼
6½, 15 dec.	1969	97½	98
CNR 2¾, 15 sept.	1969	97¼	98¼
CNR 5½, 15 dec.	1971	94¼	96
CNR 4, 1er fev.	1981	72	73
CNR 5, 1er oct.	1987	75	76
CRN 5¼, 1er jan	1985	84½	85½
Perpetuel	—	48	51
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
AMFC 7¾ 15 m	1990-93	94	95
BC El ... 1er av	1990	[illegible]	[illegible]
M Hyd 1 aout	[illegible]		
N... 7¼, 2 juil	1988	97½	98½
Terrein 7½, 15 f	[illegible]		
NE 7½, 15 juin	[illegible]	[illegible]	[illegible]
IPE 7½, janv	1988	93	[illegible]
Ont Hy 7¾ m	1989-94	96	[illegible]
Q 7½, 15 janv	[illegible]		
Q Hydro 7¾ 15 m	1974-90	98¼	99¼
MUNICIPALITES			
Mont 7¼ 1er jan	1980	84	86
Tor Met 7¼ 1er mai	1988	92¼	9[illegible]
INDUSTRIELLES			
Abitibi 7¼	1987	86	90
Alum of Can 4½	1973	86	88

Alg Steel 5¼	1978	81	83
Bq N-E, 7	1987	90	92
BA Oil	1978	93½	95½
Can Cement 3¼	1975	80	82
Con Pac 5	1983	74	76
Dalmar 6¾	1987	82	84
GMAC 6½	1987	83	85
Imp Oil 7¾	1988	94½	96½
Ind Acc 6¾	1984	84	86
Noranda 7½	1988	94	96
Raymor 7½	1973	96	98
Raymor 7¾	1978	96	98
Roy Nat 6¼	1981	82½	85½
St Law Corp 5	1978	82	—
Simpson 6¼	1973	90	—
Eaton 5¾	1985	78	80
Triad 6¼	1973	91	—
Weston G 6¼	1987	84	86
SERVICES PUBLICS			
Alberta Gaz 5½	1985	78	80
Ang Cn Tel 6	1983	86	—
Bell Tel 5¼	1984	78	—
Bell Tel 7¾	1991	97½	—
Bell Tel 6¾	[illegible]	85	—
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
TC Pipeline 5.85	1987	76	78
CONVERTIBLES			
Simpsons 5½	1979	[illegible]	
TC Pipeline 5	1989	111	113
W Coast 5½ Ex-C	1988	98	100

du parquet de la bourse

Marché actif, ferme à N.York

(PC) — Les prix étaient mixtes et étroits au cours de transactions modérément actives, à la **Bourse de Montréal** en début de séance aujourd'hui.

La Banque de Montréal a gagné ⅛ à 15, tandis que la Banque de la Nouvelle-Ecosse perdait ¼ à 25.

Parmi les industrielles, Hawker Siddeley gagnait 10 cents à 4.05 tandis que Consolidated Textile demeurait inchangée à 16 et Dominion Glass à 20.

Imperial Oil a gagné ⅛ à 18½.

Parmi les mines et les pétroles spéculatifs, Dumont a perdu 1 cent à 27, tandis que Fano demeurait inchangé à 35.

* * *

(PC) — La **Bourse de Toronto** marquait une légère avance à l'ouverture, ce matin. Les industrielles ont atteint une hausse record.

Revenue a avancé de ⅝ à 18, MacMillan Bloedel, ½ à 38¾, I.T.L. Industries ½ à 20¾, Canada Permanent ¼ à 13⅝, Capital Building ¼ à 7¾ et Chieftain 15 cents à $9.25.

Home Oil B a reculé de ⅞ à 53, Canadian Hydrocarbons ½ à 29½, Securities Capital ⅜ à 9½, Denison ¼ à 59¼, Inco ⅛ à 41½ et Famous Players ⅛ à 15⅞.

* * *

La hausse continue de s'accentuer dans un début de séance actif ce matin à **Wall Street.**

Le Dow Jones ondustriel peu après l'ouverture s'inscrit à 940.20 en hausse de 6.10 ce qui représente un gain de 15.12 depuis hier. Le nombre des hausses l'emporte sur celui des baisses par environ 400 titres.

Les conglomerats sont pour la plupart en hausse; Gulf Western Industries et National general mènent avec eds gains de [illegible] et de 1⅜ respectivement.

Les avionneries et les électr[illegible] évoluent en hausse modérée tandis que les aciers et les automobiles sont mixtes.

* * *

LONDRES, (Reuter) — La fermeture soutenue des fonds britanniques a été le point saillant, aujourd'hui, à la Bourse de Londres, o ùla tendance dans les autres compartiments était au repli.

Les vedettes ont continué de reculer.

Le calme du marché des devises a entrainé un large repli des aurifères. Les diamantaires aussi ont fléchi.

* * *

PARIS — A l'ouverture la Bourse de Paris parait euphorique. Dans un marché actif, la Financière de Paris donne le ton de la séance en cotant 274.80 F. ("10"). Dans les milieux financiers on ne cache pas que les déclarations de M. Pompidou a fait excellente impression.

Sur le marché de l'or on enrégistre un nouveau repli. Le lingot cote 7.720. Après 7.720 F. et 7.715 F en perte de 45 F. par rapport à la veille dans un marché calme. Le napoléon perd 30 centimes à 74.80 F. La rente Pinay résiste cependant à 191 F. (—0,40 F) étant donné le congé du 1er mai toutes les pièces cotées le jeudi l'ont été aujourd'hui.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.76	3.02
A.G.F. Special Fund	4.33	——
Andreae Equity	4.17	4.56
All Cdn Com	8.48	9.27
All Cdn Div	10.16	11.10
All Cdn Ven	5.13	5.61
American Growth	7.27	7.99
Associate Investors	5.99	6.05
Beaubran	45.00	48.86
Canada Growth	7.55	8.30
Canada Security	4.32	4.55
Cdn Channing Venture	6.13	6.72
Cdn Gas Energy	15.14	16.59
Cdn Investment Fund	4.60	5.05
Cdn Scudder Fund	21.95	21.95
Cdn Sec Growth	11.04	12.10
Cdn Trusteed	4.99	5.45
Conafund	63.91	67.11
Champion Mutual	8.28	9.05
Capital Growth	9.79	10.04
xChase Fund	13.43	14.71
Collective Mutual	7.92	8.70
Commonwealth Intl	13.35	14.63
Commonwealth Intl Lever	4.18	4.58
xCompetitive Capital	10.02	10.95
Corporate Investors	6.52	7.13
Corporate Inv Stock Fund	7.14	7.80
xDividend Shares	4.04	4.42
Dominion Compound	5.23	5.68
xDreyfus	14.10	15.45
Entarea Investment	6.25	6.74
Executive Fund of Cda	9.32	9.79
Exec Inv Intl Ltd	7.63	8.01
Federated Financial	6.27	6.85
Federated Growth	6.76	7.39
xFidelity Trend	27.68	30.09
First Participating	18.06	19.74
Fonds Collectif A	7.86	8.59a
Fonds Collectif B	5.25	5.41
Fonds Collectif C	10.26	11.21
Fonds Desjardins A	5.64	——
Fonds Desjardins B	4.43	——
Gis Compound	11.02	12.05
Gis Income	4.61	5.04
Growth Equity	8.83	9.70
Growth Oil and Gas	23.28	——
Guardian Growth	9.95	——
Harvard	10.53	11.51
IOS Venture	5.00	5.46
Industrial Growth	13.39	14.56
International Growth	7.38	8.07
Investors Growth	12.50	13.66
Investors Intl Mutual	8.73	9.55
Investors Mutual	5.80	6.34
Keystone Canada	8.34	9.16
xKeystone Cust S-1	22.48	24.75
xKeystone Cust S-4	6.84	7.47
xKeystone Cust K-2	6.27	6.55
xLexington Research	16.97	18.55
Keystone Polaris	5.56	6.09
Le Fonds P.E.P.	3.91	4.25
Magna Carta	4.48	4.86
Maritime Equity	4.25	4.63
Marlborough	10.43	——
Molson M Fund	5.85	6.40
Mutual Accumulating	6.19	6.77
Mutual Bond	8.82	9.22
Mutual Bond Income	4.94	5.16
Mutual Growth	7.87	8.61
Mutual Income	6.49	7.10
Natrusco	14.69	15.31
Natural Resources	9.35	10.22
xOne William Street	16.78	16.78
Pension Mutual	11.52	12.59
Principal Growth	6.61	7.25
Provident Mutual	7.54	8.24
Prov Stock Fund	7.02	7.68
xPutnam Growth	12.47	13.63
Regent Fund	11.81	12.91
Radisson	4.72	——
Royfund	6.21	6.42
Soc Inv Pret et Rev	8.26	9.08
Soc Inv Am Pret	13.61	14.07
Spec	10.86	11.87
Taurus	7.47	8.21
xTechnol	8.86	9.66
Timed Investment Fund	——	——
United Accumulative	5.83	6.41
United American	3.07	3.37
United Venture	5.71	6.27
Universal Savings Equity	7.45	8.09
Western Growth	6.52	7.13
Winfield Growth	7.24	7.91
York Fund of Canada	6.65	7.22

X — Fonds americains.

Marché des bestiaux

Les prix des bestiaux étaient bien tenus et le commerce actif hier aux marchés de Montréal, mais le nombre des arrivages était légèrement moins élevé que celui de la semaine dernière.

Arrivages: 673 bovins [illegible]

[illegible]

Les veaux: [illegible]

newyork

29 AVRIL 1969

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
ACF 2.40	62	49½	49	49	— ⅜
Addres 1.40	261	78⅞	75⅞	78⅞	+3⅞
Admirl	105	20¾	20⅛	20⅜	+ ¼
AlcanAl 1.10	465	31⅜	30⅞	31⅛	+ ¼
AllegC .20e	58	20⅜	20⅛	20⅛	
AllisChalm	216	31⅛	30⅝	30⅞	— ¼
Amerad 3	675	121¼	116⅜	119⅞	+2¾
AmCan 2.20	77	55⅞	55⅜	55⅝	+ ⅛
ACyan 1.25	1119	33⅜	32⅛	33¼	+1
AHome 1.40	180	55⅜	54½	55⅜	+ ½
AmMot	548	11⅞	11⅛	11¾	+ ¾
ASmelt 1.90	393	38⅜	38	38⅜	+ ⅜
AmStd 1	187	41⅜	39¾	39¾	—2
AT T 2.40	2335	57⅛	55⅜	57⅛	+1½
Ampex	1307	41⅞	40⅜	40⅜	+1¼
Anacond 2.50	213	52¾	52	52⅜	+ ½
ArmC 1.40a	67	79⅞	78¾	79⅞	+1½
AtlRich 1.80	221	111	108⅞	109	
Avco 1.20	474	34½	33½	34½	+1⅛
Avnet .40	307	20¼	19¼	19½	+ ⅜
Avon 1.80	133	149½	147½	149	+1¼
Babck 1.36	124	30⅞	30⅜	30⅞	+ ⅛
Bathl	90	70½	68¼	70½	+3½
BeechAir .75	63	28¼	27	27⅜	— ⅞
Bell H .60	148	75	73	75	+2
BenF 1.60	274	45¾	44¼	45	+ ⅞
BethStl 1.60	464	33⅞	33	33⅞	+ ⅛
Boing 1.20	496	48¼	47⅛	48	— ⅜
Bordn 1.20	63	31¾	31½	31½	— ⅛
BorgWa 1.25	87	32	30⅞	32	+ ⅜
BosEd 2.08	13	40	39¾	40	+ ⅛
BristMy 1.20	201	62⅛	60⅜	62⅛	+1⅛
Brnswk .02g	1587	24½	23½	23⅜	— ⅛
Bucy 1.20	40	29⅞	28½	28¾	— ⅛
Burlln 1.40	215	38⅛	37⅜	37⅜	— ⅛
CmpRL .45a	28	37⅞	36½	36½	— ⅞
CampSp 1.10	64	32⅜	31¾	32⅛	— ⅛
CdnBrew .40	2116	12⅞	11⅜	12¼	+ ½
CPR 3	7	87⅞	86½	86½	—1⅛
Case JI	85	19½	19⅛	19⅛	+ ⅛
CatTr 1.20	437	50	49¼	49⅞	+ ⅛
Celanese 2	326	63⅞	63	63	— ¼
Ches Oh 4	7	68⅜	68⅛	68⅛	
Chryslr 2	272	49⅞	48⅛	49⅛	+ ⅜
CitiesSv 2	199	61¾	60⅛	60⅞	—1⅛
ClarkE 1.40	68	36⅜	36	36⅜	+ ⅜
ClarkO .40	93	52½	50¼	51½	+1⅛
Clevite 2.20	5	85½	84⅞	85½	+ ⅝
CocaCol 1.32	117	72¾	71¾	72¼	+ ⅜
CBS 1.40b	127	54⅞	54⅛	54½	— ⅛
Com Sat	149	46	45⅜	45⅝	— ⅛
ConEds 1.80	136	33⅞	33½	33½	— ⅛
ContCan 2.20	33	67⅜	66½	66½	— ⅛
CtlData	356	156½	150¼	156¼	+5
CopwlSt 1.20	16	23⅞	23⅜	23⅜	— ⅛
Crane 1.60b	12	50⅞	50⅜	50⅞	+ ⅜
Curtiss Wr 1	54	22⅛	21⅜	22	+ ⅛
Deere 2	185	46⅜	46⅛	46⅜	+ ⅛
DennMf .60	x150	47	46⅛	47	+ ⅛
Det Stl .60	35	18⅛	17⅜	17⅞	+ ⅛
Dome M .80	53	75¾	74	74⅛	—1⅛
DowC 2.40	233	73½	72⅞	73¼	+ ⅜
duPon 1.25g	375	145¼	143⅜	145⅛	+1¼
EastK .80a	501	74	72⅜	74	+ ¼
EatnYa 1.40	x43	36⅜	36	36⅜	+ ¼
EG G .10	x213	41¼	40⅜	40⅜	+ ¼
EssexInt 1.20	173	38⅜	36¾	38⅜	+2
EthylCp .72	76	34½	34	34⅛	+ ⅛
Evershp	49	19½	18⅞	19½	+ ½
xCel 1.25	37	32¼	31½	32¼	+1⅛
Fairch .50e	466	88⅞	87⅛	85⅞	+1⅜
Firest 1.60	97	61⅛	60¼	61	
FMCcp .85	290	31	30½	30¾	— ¼
FMC pf2.25	2	48½	48	48	
Ford 2.40	331	51⅛	50⅞	51¼	+ ¼
Frueh 1.70	210	36⅜	35⅞	36⅜	+ ⅛
Gt No Ry 3	15	52¼	52½	52¼	+ ¼
GulfO 1.50	587	45¾	44½	45⅛	— ⅜
Hewlett .20	93	85⅛	84½	85⅜	+1⅛
HighVolt	93	33⅜	33⅛	33¾	+ ½
Hmstk .40	83	41¾	41⅛	41½	— ⅜
Honywl 1.10	160	137	135½	136⅞	+2⅛
HFC 1.10	41	43⅛	42⅞	43	+ ¼
HudsnB 3.40e	3	80½	80¼	80¼	— ¼
IllCent 1.50	26	60	59⅛	59⅛	— ⅞
IngRand 2	72	47⅞	47	47⅞	+1⅛
InlnkSt 1.80	22	35⅞	35⅛	35⅞	+ ¾
IBM 3.20	324	328½	324½	327¼	+3
IntFF .40b	73	57⅛	55	56⅛	+2¼
IntHar 1.80	351	31⅞	31⅛	31⅞	+ ¼
IntMng .10g	71	31⅛	29⅞	29⅞	—1⅛
INick 1.20a	204	38½	37⅛	38½	+1
IPap 1.50	479	45¾	45	45¾	+ ¼
IntT&T .95	614	50¼	48½	49⅞	— ⅛
JnMan	113	39⅛	38⅞	39⅛	+ ⅛
KaysRo .60	102	34⅞	34½	34½	
Kellogg 1.60	136	41½	40½	41	— ¼
Kennec 2.40	161	53¼	52½	53¼	+ ¼
Kraftco 1.75	125	47⅛	46½	47	+ ½
Kresge .40	443	47	46⅞	46⅞	+ ⅛
Kroehl .80a	457	30⅞	30½	30⅞	— ⅛
LibbMcN	109	12¼	12	12⅛	— ⅛
Litton 1.68t	736	54¼	52¼	54¼	+2¼
Lock A 2.20	115	38¼	37⅞	38	+ ⅛
Loews .11	513	48¼	45¼	47⅞	+1⅛
MadS Gar	229	10⅛	10	10	— ⅛
Mgnvx 1.20	114	54⅛	53½	53⅞	— ⅛
Molry 1.80	22	33⅜	32¾	33½	+ ⅛
Maratho 1.60	448	55½	54½	55	— ⅛
Marcor 1	832	57	53½	56½	+ ½
MarMid 1.60	39	47⅛	39⅛	40⅞	+ ⅛
MarshFd 2.20	18	33	32¾	33	+ ⅛
MartM 1.10	220	26	24⅞	26	+1¼
Mass F 1	79	22⅛	21¼	21⅞	
McDonCp	47	65	64⅜	64⅞	— ⅛
McDnD .40	381	38⅞	36⅞	37½	+ ⅞
McGrH .60	117	36	35	35⅞	+1
McKee 1.10	3	31¼	30⅞	31¼	+ ¼
Merck 1.50g	131	86¼	84⅜	86¼	+1⅛
MGM 1.20	86	34⅛	33⅜	33½	— ⅛
MidldR 1.40	34	29¼	28½	28⅞	+ ⅛
MMM 1.60	164	102¼	101	102⅛	+1⅛
Monsca 1	207	39⅛	39½	39½	+ ⅛
Msant 1.80	144	47⅞	46½	47⅜	+ ⅛
Motorola 1	34	121	120¼	121	+1⅛
N Cash 1.20	143	129⅞	128¼	129½	+ ½
NDist 1.80	40	39⅞	39⅛	39⅜	— ⅛
NatGyps 2	80	66⅞	66½	66⅜	— ⅛
NtLead 3.40	47	67⅛	67¼	67⅛	
NorPac 2.60	7	53⅜	53⅜	53⅜	+ ⅛
Northrop 1	93	40⅛	40⅜	40⅛	+ ⅛
NortonS	38	69½	69⅛	69	+ ⅛
OutbMot 1	61	35⅛	33⅜	34⅛	+ ⅞
PacPet .20e	835	39⅛	40½	39⅛	+ ⅛
PanAm .40	399	22⅛	21⅞	21½	— ⅜
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SCM .60t	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Scott Pap 1	368	32⅞	32⅜	32⅞	+⅛
SearsR 1.20a	259	70¼	69⅞	70¼	+ ½
ShellO 2.40	44	67	65¾	65¾	—1¼
Singer 2.40	48	79⅞	79⅛	79⅞	+1⅜
SouPac 1.80	137	38¾	38⅛	38⅝	+¼
Spartonl	169	23	22¼	22¾	+ ⅜
SperryR .22g	1202	55¼	54½	55⅛	+ ¾
StdBr 1.50	59	47	46⅛	47	+ ¼
StOCal 2.80b	178	68	67½	68	+ ⅛
StdInd 2.30	387	62	61⅛	61½	+ ⅛
StudeW 1	214	47⅛	46	47	+1¼
SunOil 1b	16	68¾	67¼	67½	— ¾
Swift .60	148	29½	28⅞	29	+ ⅛
Teledn	397	40⅞	38½	40⅞	+2⅜
Tenco 1.28	202	28⅞	28½	28⅞	+ ⅜
Txco 3.20	254	83¾	83⅛	83½	+ ¼
TexInst .80	338	118⅜	116¾	118⅞	+ ⅞
Textr .80	82	35⅞	34⅞	35⅞	+ ⅞
Thiok .40	98	18⅜	18⅛	18⅛	+ ⅛
Time 1.90a	45	71¾	71¼	71⅜	— ⅜
Timkn 1.80	42	36½	36	36½	
Trnsitrn	112	12½	12⅛	12⅜	+ ⅛
TwntC 1	808	34⅞	32¼	34⅛	+1⅞
Un Carb 2	495	42⅞	42½	42⅞	+ ⅛
UTank 1.08	33	35	34½	34½	— ⅛
UAir 1.80	126	76¾	76⅛	76¾	+ ½
UnitCp .70g	2	13⅞	13¾	13¾	+ ⅜
UFruit 1.40	26	53¾	53	53⅛	— ⅛
USFrt 1.25a	549	40⅞	39⅜	40⅞	+1⅜
USGyps 3a	80	82⅜	80¾	82⅜	+2⅛
USStl 2.40	264	46⅛	45⅜	45⅜	— ⅛
Varian As	508	32¼	30¾	32¼	+1½
WalkH 1.20a	2	38½	38⅛	38½	+ ⅜
WarLam 1.10	328	62⅛	62¼	62½	— ⅜
Woolwth 1.20	580	32¼	32	32½	+ ⅜
Zenith 1.40	147	50⅛	49	49⅜	+ ⅜

Total des ventes: 14,730,000.

cote des grains

LIN				
Mai	3.25¾	3.27¼	3.25¾	3.26
Juil	3.16¼	3.17⅛	3.16¼	3.16¼
Oct.	2.96¼	2.97⅛	2.96⅜	2.96⅜
Dec.	2.87¼	2.88⅛	2.87⅜	2.87⅜
Graine-Colza				
Mai	2.23¾	2.23¾	2.21½	2.21¾
Juil.	2.18½	2.19½	2.18½	2.18½
Nov.	2.01¾	2.02½	2.01⅜	2.01⅜
Jan.	2.00¼	2.00¼	2.00¼	2.00¼
Avoine				
Mai		85⅛	85⅛	85
Juil.	82	—	—	82
Oct.	79⅛	—	—	79⅛
Dec.	79	—	—	79
Mai	1.02	—	—	1.02
Juil.	&	—	—	1.02
Oct.	1.01¼	1.01⅛	1.01⅛	1.01⅛
Dec.	1.01⅛	1.01⅛	1.01⅛	1.01⅛
Seigle				
Mai	1.31⅞	1.32	1.31½	1.31⅜
Juil.	1.27⅞	1.28	1.27⅜	1.27⅞
Oct.	1.26	1.26⅜	1.25⅞	1.26⅛
Dec.	1.25⅛	1.25⅜	1.25½	1.25⅜

Marché au comptant:

AVOINE: 2 cw 84⅛; ex. 3 cw 82½; ex 1 fourragère 82; 1 fourragère 80¾; 2 fourragère 73; 3 fourragère 70; fourragère mélangée 40.

ORGE: 1 et 2 cw 6 rang et 1 cw 2 rang 1.02; 2 cw 2 rang et 3 cw 6 rang 1.00¼; 3 cw 2 rang et 1 fourragère 96⅛; 2 fourragère 96⅛; 3 fourragère 90.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.31⅜; 3 cw 1.26⅞; 4 cw 1.05⅛; ergoté 90⅛; sur voie 1.31⅛.

LIN: 1 cw 3.27½; 2 cw 3.20½; 3 cw 2.96; sur voie 3.26.

GRAINE COLZA: no 1 canadienne 2.21¾; no 2 canadienne 2.08⅛.

(Chicago)

Blé				
Mai	1.31¾	1.31¾	1.29	1.29¾
Juil.	1.31⅛	1.31⅛	1.29⅛	1.30
Sep.	1.34⅛	1.34½	1.32¼	1.33
Dec.	1.39⅛	1.39⅛	1.38	1.38⅛
Mars	1.42½	1.43½	1.42⅛	1.42⅛
Mais				
Mai	1.24⅛	1.25⅛	1.24⅛	1.24⅛
Juil.	1.26⅞	1.27⅛	1.26	1.26⅛
Sep.	1.26	1.26⅞	1.25⅛	1.25⅛
Dec	1.21⅛	1.22⅛	1.21⅛	1.22
Mars	1.26	1.26⅛	1.25½	1.26
Avoine				
Mai	66⅛	66⅛	64⅛	64⅞
Juil.	66	66	64⅛	64⅛
Sep	67	67	65⅛	65⅞
Dec	69¼	69⅛	68⅛	68⅛
Mars	71⅛	71⅛	70⅛	70⅛
Seigle				
Mai	1.24½	1.24½	1.23⅛	1.23⅛
Juil	1.24½	1.24⅛	1.23½	1.23½
Sep.	1.21	1.21⅛	1.20⅛	1.21⅛
Dec.	1.24	1.24	1.22⅛	1.23⅛
Mars	1.28½	1.28½	1.25	1.26⅛
Fèves Soya				
Mai	2.66	2.66	2.65⅛	2.65⅛
Juil.	2.70⅛	2.70⅛	2.70	2.70
Aout	2.67⅛	2.67⅛	2.66⅛	2.66⅛
Sep	2.46⅛	2.46⅛	2.41⅛	2.41⅛
Nov.	2.36⅛	2.36⅛	2.35⅛	2.35⅛
Jan.	2.40⅛	2.40⅛	2.39⅛	2.39⅛

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Pommes: McIntosh $3.00 à $3.75 [illegible]

Betteraves: [illegible]

Carottes: [illegible]

Choux: [illegible]

Oignons: [illegible]

Panais: [illegible]

Pommes de terre: [illegible]

Poireaux: [illegible]

Rutabagas: [illegible]

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. Net
Abitibi	848	$11⅞	11¾	11¾	— ⅛
Acklands	250	$18⅜	18⅜	18⅜	
Acres Ltd	100	$18⅜	18⅜	18⅜	
Agra Vegt	3770	$9¾	9¼	9⅜	+ ⅛
Alta Gas T	250	$42½	42½	42½	+ ¼
Alta G D p	40	$127	124	125½	—1½
Alta Gas w	580	$12⅜	12¼	12⅜	
Algo Cent	100	$9¼	9¼	9¼	
Algoma St	900	$19	19	19	
Alcan	1940	$33½	33¼	33¼	— ⅛
Anglo-cn	200	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Ang CT 290	z10	$38½	38½	38½	
Ang CT 315	25	$42½	42½	42½	+ ½
Aquitaine	1185	$19⅛	19	19	
Argus B pr	z20	$37¾	37¾	37¾	
Argus C pr	200	$14¼	14¼	14¼	
Asbestos	z62	$23¼	23¼	23¼	
Atco Ind	445	$15¾	15⅜	15½	
Atl Sugar	1000	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Atl Sug A	z100	$14½	14½	14½	
Auto Elec	z50	$18	18	18	
Bahama	3700	77	76	77	+ 1
Bank Mtl	2593	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛
Bank N S	z125	$25⅛	25	25⅛	
Bartaco	150	$18¼	18¼	18¼	
Beaver L	200	$17½	17½	17½	
Becker B p	400	$14½	14½	14½	
Beldng Wt	300	480	480	480	
Bell Canad	2051	$49⅛	49	49	
Block Bros	100	$24	24	24	+ ¼
Bow Valy	100	$25	25	25	+ ¼
Bramalea	2910	$10⅛	10	10⅛	
Brazilian	z134	$21⅞	21½	21⅜	
BC Forest	325	$39¼	39¼	39¼	+ ¼
BC Phone	100	$67¼	67¼	67¼	— ¼
BCPh 4¾ p	z20	$66	66	66	
BCPh 4⅞ p	z20	$59¾	59¾	59¾	
Brinco	235	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Bullochs A	100	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Burns Fds	400	$25	24⅞	24⅞	+ ⅝
Cad Dev	5465	$13¾	13⅛	13⅜	
CAE Ind	z110	$9⅛	9	9⅛	
Campeau	350	$9⅝	9½	9½	+ ⅛
CD Sugar	z10	$40¾	40¾	40¾	
Can Bread	35	$26	26	26	+ ½
Can Cem	25	$34¾	34¾	34¾	— ½
Can Malt p	z30	83	83	83	
Can Perm	725	$13¾	13⅝	13⅝	+ ¼
CSL pr	200	450	450	450	
C Brew	54685	$11½	11⅜	11½	+ ⅛
C Brew Bp	45	$41	41	41	+ ½
CC Manag	25	$53	53	53	+ 1
Cdn Equty	500	$13⅜	13½	13⅜	
CGE pr	z3	$29¾	29¾	29¾	
C Goldale	400	$34⅜	34½	34½	
C Hydro	450	$30	29½	30	
C Imp Bank	350	$21¾	21⅜	21¾	
C Ind Gas	1925	$10½	10¼	10½	
CIL	800	$18	18	18	+ ¼
C Interurb	1225	$6¼	6¼	6¼	
CP Inve pr	690	$34¼	34	34	— ¼
CP Inve wt	3905	970	955	960	—15
CPR	1040	$85¾	85½	85½	+ ⅛
CPR $3. pr	100	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
CPR UK P	300	$7¼	7¼	7¼	
Cdn Salt	z15	$17½	17½	17½	
Cdn Tire A	z20	$64½	64½	64½	
C Vickers	z20	$10	10	10	
CWN G 4 pr	100	$11½	11½	11½	
CWN 5½ p	100	$15	15	15	+ ¼
C Westing	z75	$15½	15½	15½	
Capit Bldg	5575	$7⅞	7¾	7¾	+ ¼
Carrier JD	550	$18	18	18	
Cassidy L	275	$11	11	11	+ ½
CDRH Ltd	1114	$17½	17¼	17⅜	+ ⅛
Chemcell	375	$13¼	13¼	13¼	
Chrysler	100	$53½	53½	53½	+1½
Columbia	1200	$7½	7½	7½	
Cominco	2010	$34½	34¼	34¼	— ¼
C Holiday I	z25	$14½	14½	14½	
Compro	200	495	475	475	+10
Computel	265	$36⅛	36	36	— ⅜
Con Bath	226	$27	27	27	— ¼
Con Bath w	400	435	430	430	
Con Bldg	1500	420	415	415	+10
Con Textile	200	$16	16	16	
Cons Gs	2450	$18⅞	18¾	18¾	+ ⅛
Con Glass	z7	$21½	21½	21½	
Corby vt	70	$30⅛	30⅛	30⅛	— ⅛
Coronatn	400	300	300	300	— 5
Corontn p	600	320	320	320	+ 5
Costain R	250	$7	7	7	
Crain R L	200	$15	15	15	+ ¼
Crestbrk	z25	$17⅞	17⅞	17⅞	
Crush Intl	1110	$13	12⅞	13	+ ½
Cummins	200	$13⅞	13⅞	13⅞	
Cygnus A	3150	$10⅞	10¾	10¾	— ⅛
Cygnus B	650	$12	11⅞	11⅞	— ⅛
Cygnus pr	50	$43	43	43	
Delta Elec	700	330	320	330	+10
Distl Seag	1130	$51¼	51¼	51¼	
Dome Pete	z20	$95¾	95½	95¾	
D Bridge	175	$18⅛	17⅞	17⅞	+ ¼
Dofasco	400	$25⅜	25⅛	25¼	
Dom Glass	2300	$19⅞	19¾	19¾	— ¼
D Glass pr	100	$20½	20½	20½	
Dom Store	325	$14¾	14¾	14¾	
Domtar	1750	$15¼	15⅛	15¼	+ ⅛
Domtar pr	100	$15¼	15¼	15¼	
D Textile	1300	$17½	17⅜	17½	+ ⅛
Douglas L	800	$8¼	7¼	7¼	
Dustbane	100	$25⅜	25⅜	25⅜	
Dylex Div	25	$25½	25½	25½	— ⅛
Dylex D A	200	$24¼	24⅛	24¼	+ ¼
E-L Fin	200	$14¾	14¾	14¾	+ ¼
E-L Fin w	675	725	725	725	+ 5
Electro ltd	110	$28¾	28¾	28¾	+ ¼
Erie D	100	$25⅞	25⅞	25⅞	
Exquisite	100	$8¾	8¾	8¾	
Falcon	2100	$125	124¼	125	+ ½
Fam Play	932	$15⅞	15⅞	15⅞	— ⅛
Fed Farm	300	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Fed Grain	105	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Fleet Mfg	200	290	290	290	
Ford Cnda	z10	$311	310	311	
F Seasons	420	$17	17	17	+ ¼
Freiman	100	$6½	6½	6½	
Fruehauf	100	$17	17	17	
Gen Distrb	401	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
GMC	172	$88	88	88	+ 1
G Stl Ware	z20	$16⅜	16⅜	16⅜	
G Mckay A	z50	$6¾	6¾	6¾	
Greb Ind	1200	$11½	11½	11½	+ ¼
GL Paper	300	$27½	27½	27½	
GL Power	300	$22¼	22¼	22¼	
GN Capital	1200	$14¼	14	14	— ⅜
GN Cap rts	500	90	90	90	
Gt W Life	50	$118½	118½	118½	+ ½
Gt WSadd	1775	$11¼	11	11	— ¼
Greyhnd	600	$13½	13½	13½	— ⅛
Guar Trst	2020	$11	11	11	+ ⅛
Gulf Can	1000	$23½	23½	23½	
Halifax D	100	260	260	260	
Harde	11512	220	210	220	
Hard Corp	z5	$19	19	19	
HWood B	100	95	95	95	
Hawker S	2295	400	400	400	
Hawker pr	140	$61	60	61	+ 1
Home A	7557	$56	55½	55½	— ½
Home B	2293	$53½	53	53½	— ⅜
Horne Pit	600	350	345	350	+10
H Bay Co	100	$24¼	24¼	24¼	+ ¼
HB Oil Gas	200	$36⅛	36⅛	36⅛	
HB Oil G pr	175	$53	53	53	
Huron Eri	125	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Husky Oil	700	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅛
Husky B pr	z20	$43	43	43	
Imp Oil	4757	$18½	18⅜	18⅜	— ⅛
Imp Tob	2125	$13¾	13½	13½	
Income Di	100	$9½	9½	9½	
Inc Dis wt	300	250	250	250	
Ind Accept	2050	$29	28¾	28⅞	— ⅛
In Acc wts	z50	$10¾	10¾	10¾	
Ind Wire	375	$6	6	6	
Inland Gas	435	$16¼	16	16	— ⅛
Inspiratin	800	120	120	120	
Intr City pr	100	$16	16	16	— ⅜
IBM	z11	$350	345	350	
IMC	z75	$19⅛	19⅛	19⅛	
Int Nickel	4198	$42	41½	42	+ ⅜
Int Util	260	$41¼	41¼	41¼	— ⅛
Int Util pr	z25	$41½	41½	41½	
Intpr Disc	3900	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
Intpr Pipe	2775	$19	18⅞	18⅞	— ⅛
Int Pipe w	2500	970	960	960	— 5
Intpr Steel	4400	$5⅞	5⅞	5⅞	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. Net
Intpr Stl pr	z50	$20	20	20	
Inv Grp A	150	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
In Ovrseas	225	$52¾	52½	52½	+ ½
ITL Ind	600	$20¾	20½	20½	+ ¼
James Stl	z25	$12½	12½	12½	
Jefferson	305	$25	25	25	— ¼
Jeffersn w	100	$18	18	18	
Jockey C	1518	$5¾	5½	5½	
Kaps Tran	z10	$21¼	21¼	21¼	
Keeprite P	535	$12½	12½	12½	+ ⅛
Kelly DA	500	$7½	7¼	7¼	— ¼
Kelsey H	100	$17	17	17	
Koffler	z22	$50	49½	49½	
Labatt	170	$25⅛	25	25	
Labatt pr	50	$26½	26½	26½	
LOnt Cem	z50	415	415	415	
Laura Sec	502	$12¾	12¾	12¾	
Lau Fin	150	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅛
Lau F 2.00	100	$23¼	23¼	23¼	
Leigh Inst	215	$50½	50	50½	+ ½
Lob Co A	196	$6¾	6¾	6¾	
Lob Co B	226	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Lob Co pr	z10	$32⅞	32⅞	32⅞	
Loeb M	345	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Maclean H	200	$17	17	17	
MB Ltd	1390	$38½	38½	38½	+ ¼
Magna El	100	$15	15	15	— ¼
Magnetcs	1425	380	375	380	+10
M Lf Mills	320	$20¾	20½	20½	+ ⅛
Maritime	200	$17¾	17½	17¾	+ ⅜
Markboro	105	$9½	9½	9½	— ⅛
Markbro w	z50	635	635	635	
Mass-Fer	567	$22¼	22¼	22¼	
McLaghln	z15	$14½	14½	14½	
Met Stors p	z100	$19	19	19	
Met Str 67 p	z50	$19	19	19	
Milt Brick	100	$9¾	9¾	9¾	+ ½
MLW Wor	z25	$16⅞	16⅞	16⅞	
Molson A	60	$25½	25½	25½	
Molson B	180	$25	25	25	
Mont Trst	300	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
Moore	1360	$32½	32½	32½	+ ⅛
Mrphy pr	150	$28½	28	28	+ ½
Nabrs Dig	500	$20½	20¼	20½	
NaChrs I	925	$10	10	10	
Nt Contain	z50	$9½	9½	9½	
Nat Drug	z20	$10¾	10¾	10¾	
Nat Trust	252	$23½	23	23½	
Neonex I	2250	$15¼	14⅞	15	+ ¾
N Provid D	800	230	230	230	
Noranda	1555	$36⅜	36	36¼	
Nor Ctl G	1726	$19¾	19⅝	19¾	
Nor Ctl A p	z5	$31	31	31	
Nor Ctl B p	165	$37¾	37¾	37¾	— ¼
Nor Ctl wts	z50	$11¾	11¾	11¾	
NS L P	400	$9⅜	9⅜	9⅜	
Okanagan	100	460	460	460	
OSF Ind	4065	$29⅞	29⅝	29⅞	+ ⅛
Oshawa A	195	$34⅛	33¾	34⅛	+ ⅜
Pac Pete	1540	$37⅜	37¼	37¾	
Peace Riv	200	$6	6	6	
Peel Elder	675	$33	32¾	32¾	+ ¼
Pembina	900	$19¼	19¼	19¼	
Petrofina	450	$19½	19½	19½	+ ¼
Pow Corp	4275	$14⅞	14⅝	14¾	
Pow C 5 pr	400	$15¼	15⅛	15¼	
Price Com	700	$16¼	16⅛	16⅛	
QN Gas	392	$19½	19⅜	19½	+ ¼
QN Gs 63w	100	910	910	910	
QN Gs 66w	200	815	815	815	
Rank Org	300	$11	11	11	
Reed Oslr	325	$21½	21⅛	21½	+ ¾
Revenue	9847	$18⅜	17½	18½	+1⅛
Rolland	1200	$8½	8¼	8½	
Rothman	125	$22½	22½	22½	
Rothmn w	250	680	680	680	
Rothm A p	60	$91	91	91	
Royal Bnk	525	$23⅜	23⅜	23⅜	
Russell H	300	$20½	20½	20½	— ⅛
StL Cem A	500	$29	28½	28½	
St Maurice	450	260	250	255	— 5
Salada	100	$16¾	16¾	16¾	
Schneider	100	$9	9	9	
Schider B p	575	$9⅜	9	9⅜	
Scintrex	350	$17	17	17	— ½
Seaway M	465	$23¾	23⅜	23¾	+ ½
Swawy M p	100	$8½	8½	8½	
Seawy M w	z50	665	665	665	
Secur Cap	200	$9½	9½	9½	— ⅜
Shell Inv w	100	$12⅝	12⅝	12⅝	
Shell Can	425	$25⅞	25¾	25¾	— ⅛
Simpsons	205	$38½	38½	38½	+ ⅛
Skyline H	z25	$9	9	9	
Slater Stl	2295	$16⅞	16⅝	16⅞	+ ⅜
Slater A wt	100	915	915	915	+10
Somville p	100	$40	40	40	—1¼
Southam	1100	$66½	66¼	66½	+ ½
St Brodcst	800	$12⅞	12¾	12⅞	+ ⅛
Steel Can	1156	$26¼	26⅛	26⅛	— ¼
Steinbg A	525	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
Stuart Hse	200	$10½	10½	10½	+ ⅛
Supfest od	600	$48	48	48	— ½
Tane Craft	700	$29½	29	29	+ ¼
Toramont	1020	325	315	315	— 5
Tor Dm Bk	750	$22⅛	22¼	22¼	— ¼
Towmart	200	165	165	165	
Traders A	130	$11¾	11¾	11¾	+ ⅛
Trader A p	100	$24½	24½	24½	+ ¼
Trader 65 w	300	360	350	350	—10
Transair	700	$6	6	6	
Tr Can PL	410	$42½	42½	42½	— ¼
Tr Can Pl p	z40	$41½	41	41	
Tr Can P w	z10	$17⅛	17⅛	17⅛	
Trans Mt	1225	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
Trans PPL	4235	$15⅝	15¼	15⅝	+ ¼
Trizec Crp	200	215	215	215	
UNAS Inv	100	$22¼	22¼	22¼	—1⅛
UNAS rts	1000	105	105	105	
UnAcc 2p	300	425	425	425	—15
Un Carbid	300	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅛
Un Gas	1300	$15	14⅞	15	+ ⅛
Un Fn Mgt	z25	$20⅞	20⅞	20⅞	
Un Wburn	z8	$14⅜	14⅜	14⅜	
Un Wbn wt	100	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
U Sections	1750	$20¼	19⅞	20	
Von Ness	950	$9⅛	9	9	— ⅛
Vascan	200	$10¾	10¾	10¾	
Versatil A	z25	$7⅛	7⅛	7⅛	
Vic Wod	400	$20⅛	19½	19½	—1¼
V Wodo A p	1600	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Wajax	10600	$13⅞	13¾	13¾	— ⅛
Walk GW	6445	$40¾	40½	40½	
Weldwod	25	$27	27	27	
Westc'st	180	$29⅛	29⅛	29⅛	— ⅛
W Brdcast	300	$20	20	20	— ¼
W Can Seed	500	315	315	315	
W Pacific	900	$5	5	5	
Weston	150	$18¼	18¼	18¼	+ ⅛
White Pas	275	$25¾	25⅜	25¾	+ ⅛
White P w	100	$11	11	11	+ ½
Wood Alex	z15	$6	6	6	
Woodwd A	460	$18	18	18	— ⅛

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. Net
Acme	12000	30½	27	27	—3½
Aetna In	100	565	565	565	+ 5
Agnico	1100	160	160	160	
Akaitcho	1300	118	116	116	— 1
Ang Hun	2100	98	98	98	
Ang U Dev	2400	100	100	100	
Asoc Porc	199	36	36	36	— 4
Aunor	600	400	385	385	—15
Bankeno	2100	935	905	905	—35
Barat	2400	81	80	80	
B-Dau	1000	19	19	19	+ ½
Belcher	1000	70	67	70	— 2
Bethlm	2097	$18	17⅞	18	+ ⅛
Big Nama	2000	27	26½	27	— ½
B Nama r	2754	2	2	2	
Bralorne	300	320	320	320	+ 5
Brunswk	1550	880	870	880	+20
Bunker H	1000	16	16	16	
Cadillac M	7110	37½	37	37½	+ ½
Cam Mine	6500	72	70	71	+ 1
Camflo	1900	665	660	665	+15
Camp Chib	200	870	870	870	+10
C Tung	700	186	183	183	— 3
C Lencourt	500	22	22	22	
Cassiar	365	$20⅛	20⅛	20⅛	
C Mal	14000	28	27	28	+ 1
Cent Pat	200	225	225	225	— 5
Captain	500	15½	15½	15½	
Cdn Nisto	500	62	62	62	
Coch Will	1200	150	146	146	— 4
Can-fer	1000	325	325	325	—10
C Show	31453	75	71	72	+ 2
Chib M	1000	60	60	60	
Chemalay	195	425	425	425	
Con Fardx	400	535	535	535	+ 5
CHall e	900	58	58	58	
C Morben	300	425	425	425	— 5

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. Net
C Morisn	100	785	785	785	+ 5
Con Negus	1000	35	35	35	+ 1
Con Nichol	4000	29	29	29	
C Rambler	250	113	113	113	+ 3
Conwest	350	950	940	950	+ 2
Coprcorp	500	51	51	51	— 2
Cop Fields	900	159	159	159	+ 3
Coulee	1000	34	34	34	
Craigmt	325	$11½	11½	11½	— ¼
Crowbank	1000	30	29	29	+ 1
D'Eldona	2000	90	89	90	
Denison	825	$59¼	59	59	— ½
Dome	z5	$79	79	79	
Dynasty	910	$16	16	16	+ ⅛
Endako	z10	$12⅛	12⅛	12⅛	
Fort Relnc	1100	169	165	169	— 1
Frobex	z14	165	165	165	
Goldray	7500	375	370	375	+ 5
Goldrim	7000	50	50	50	— 1
Gorldrm	2050	475	470	470	—10
Granduc	400	$12½	12½	12½	
Gunnar	600	295	295	295	—10
High-Bl	100	475	475	475	
Hollinger	z50	$35	35	35	
Huds Bay	289	$87	86½	86½	— ¼
Hu-Pam	500	21	21	21	+1½
Int Mogul	1250	$19¼	19⅛	19¼	
Iso	1200	285	280	280	— 7
Jelex	1000	76	73	76	+ 2
Jorex Ltd	500	215	215	215	
Joutel	100	115	115	115	
Jowsey	1754	82	82	82	— 1
Kam Kotia	100	350	350	350	
Kerr Add	1036	$16¼	16⅛	16¼	— ¼
K Anacon	666	76	76	76	+ 2
Kirk Min	z18	13	13	13	
L Dufault	100	705	705	705	+ 5
L Osu	4500	19½	19½	19½	— ½
Langis	1400	15½	15½	15½	+ ½
Leitch	200	260	260	260	
Lytton M	1200	355	350	350	
Madeline	322	560	560	560	+ 5
Madsen	500	155	155	155	— 1
Man Bar	3000	185	180	185	+ 5
Matat	18625	55	47	50	— 5
Mattgmi	565	$15	15	15	— ⅛
M Adam	11800	170	163	170	+ 6
Mc Intyre	450	$128	127¾	127¼	— ¼
McWat	500	79	79	79	
Mentor	1000	140	140	140	
Merrill	400	400	370	400	+25
Midrim	z50	88	88	88	
Multi-Mi	200	260	260	260	
New Bid	600	11½	11½	11½	+ 4
New Cal	500	33	33	33	
Newconx	300	835	830	835	— 5
N Harri	z41	12	12	12	
N Imperal	5600	296	291	296	+ 2
N Kelore	1000	7½	7½	7½	+ ½
Newlund	6500	35	35	35	+ 1
N Mylama	8600	21	20	20	— 1
Newnor	3000	10	10	10	+ ½
N Senator	2000	31½	31	31½	— ½
Nick Rim	2000	17½	17½	17½	— ½
Norbeau	1000	35½	35½	35½	+ ½
Norgold	2000	10½	10½	10½	+ ½
Norlex	500	19	19	19	+ 1
Northcal	1000	17½	17½	17½	
N Coldstm	700	212	209	212	+ 6
Northgat	4965	$18½	17¾	18	+ ⅛
N Rank	1000	64	64	64	
N Rock	500	58	58	58	— 2
Nudul	1000	19	19	19	—1½
Opemiska	1660	980	975	980	+10
Orchan	z75	405	405	405	
Patino	z78	$32	32	32	
Pce Expl	3300	206	202	202	— 1
Pine Point	z25	$41	41	41	
Placer	2160	$38⅛	38⅛	38⅛	+ ⅛
Preston	z35	$15¾	15¾	15¾	
Pyramid	3145	97	92	92	
Q Mattgmi	450	134	131	134	+ 3
Rio Algom	220	$25	25	25	
Rio 580 pr	50	$86	86	86	+ ½
Rix Athab	1000	36½	36½	36½	+ ½
Roman	385	$18¼	18⅛	18⅛	— ¼
St Fabn	14500	39½	37½	39½	+2½
Sherritt	7670	$11½	11¼	11½	+ ¼
Sigma	300	700	700	700	—10
Silvrflds	1000	330	330	330	—10
Silvma	1000	49½	49½	49½	+ ½
Sil Stand	400	270	270	270	+10
Steep R	300	665	660	660	— 5
Sullivan	377	745	745	745	— 5
Teck Corp	1950	750	735	735	—10
Texmont	1050	88	88	88	
Texore	1300	35	35	35	— 1
Texsol	15000	130	120	129	+ 2
Tombill	1000	119	108	109	+ 1
Torbrit	1550	175	170	170	— 5
Tribag	500	141	140	140	— 5
Trin Chib	5500	37½	36	36	+ ½
Un Keno	210	725	725	725	
Upp Can	300	340	335	335	+15
Urban Q	4000	21	21	21	— ½
West Mine	300	350	345	350	
Wilco	500	34	34	34	
Willroy	1100	102	102	102	
Yk Bear	150	970	970	970	— 5
Young	11000	11½	11½	11½	— ½
Yukon C	100	240	240	240	
Zulapa	500	17	17	17	— ½

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. Net
Alminex	400	650	650	650	— 5
Am Leduc	1000	18	18	18	+ ½
Asamera	2526	$40⅛	39¾	40	+ ¾
Calvert	2000	51	50	51	+ 1
CS Pete	200	650	650	650	
C Dehl	200	530	530	530	
C Ex Gas	600	880	880	880	+20
C Gridoil	1800	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅛
C Gridoil p	435	$32½	32½	32½	+1¼
C Homestd	1666	$16	15½	16	+ 1
C Homest p	100	$31	31	31	+ 1
C Lt Pete	1000	93	93	93	
Cdn Sup O	125	$57	52	52	+ ½
Cdn Trient	100	$11½	11½	11½	+ ½
Cent Del	841	$16⅛	16	16	— ¼
Chieftan D	5800	920	910	910	
Clark Can	600	305	300	300	— 5
Dynam	10400	405	385	405	+20
Ensign Oil	200	410	410	410	
French Pt	1775	810	805	805	
Gr Plains	250	$34½	34½	34½	
Gt COilsds	225	655	655	655	
Int Helium	300	116	116	116	
Midcon	500	71	71	71	+ 1
Mill City	5550	435	420	430	+ 5
Nat Pete	500	515	510	510	—20
N Cont	2200	360	340	340	— 5
N Davies	1000	15½	15½	15½	—1½
NC Oils	200	$12¼	12¼	12¼	—1½
Northld	1300	85	85	85	— 1
Numac	1100	995	995	995	+15
Okalta	2500	40	40	40	+1½
Permo	12300	227	215	225	+12
Petrol	600	150	147	150	+ 3
Pinnacle P	200	192	192	192	
Place G	3700	170	166	166	— 2
Ranger	1955	$15⅞	15¼	15⅞	+ ⅛
Scurry Rn	21	$32¾	32¾	32¾	
Spooner	6350	660	645	650	— 5
Triad Oil	100	415	415	415	— 5
U Ree	19500	54	50	54	
Ulster Pet	875	455	455	455	—
Vanco	2500	17	17	17	
Wcoast P	3715	$14	13⅞	13⅞	+ ⅛
W Decalta	500	550	545	550	+ 5
W Decit w	500	208	208	208	+ 2

Total des ventes 11 a.m.: 1,060,810.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.
Variat. 29 avril	+1.27	—7.08	+0.69	+0.50
Clôture, 29 avril	194.36	254.95	116.27	251.51
Haut — 1969	193.53	276.96	121.85	259.02
Bas — 1969	182.54	235.72	109.40	217.21

americaine

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. Net
Allegh CP Wts	1600	17¼	16¾	17¼	
Atlas CP Wts	400	4⅜	4⅜	4⅜	
Barnes Eng	5700	31⅜	31⅜	—	
Brazil Lt Pw	25600	20¼	20¼	20¼	
Breeze Corp	4200	29⅛	29	29	
Bishop Ind	700	8⅛	8⅛	8⅛	
Brit Pet	9200	17¼	17¼	17¼	
Can Javelin	2100	17½	17⅜	17½	
Can Marconi	400	6⅛	6⅛	6⅛	
Celeco	100	33⅛	33⅛	33⅛	
Can Marconi	400	6⅛	6⅛	6⅛	
Cominco	100	26	26	26	
Creole Pet	1400	37⅛	37⅛	37⅛	
Dynalectron	10500	14⅛	14⅛	14⅛	
Felmont Pet	4800	20⅛	20⅛	20⅛	
Ford Can	70	292½	290	290	
Dix Metals	3000	38⅛	37⅛	38	
Dixilyn CP	200	19⅛	19⅛	19⅛	
Gulf Oil Can	100	24⅛	24⅛	24⅛	
Imp Oil	800	17⅛	17	17	
Jeanette Gl	1100	43	42⅛	43⅛	
Natgen Wts	27200	13⅛	11⅛	11⅛	
Pepi Inc	1500	34	34	34	
Scurry Rain	1200	31⅛	31⅛	31⅛	
Stylon CP	1100	24⅛	24⅛	24⅛	
Seeman Bros	1300	13	12⅛	13	
Shaft Denn	1100	7	7	7	
Syntex	14000	54⅛	54	54⅛	
Tech Oper	600	36⅛	35⅛	36⅛	
U S Filter	200	24	24	24	
Un Asbestos	400	9⅛	9⅛	9⅛	
Un Asbestos	600	9⅛	9⅛	9⅛	

Ottawa suit de près les fluctuations monétaires des marchés mondiaux

OTTAWA (PC) — Les autorités canadiennes suivent de très près l'évolution de la situation sur les marchés des devises et de l'or, mais il est encore trop tôt pour évaluer l'ampleur des répercussions du départ du président de Gaulle, a déclaré un haut fonctionnaire du ministère des Finances, à Ottawa.

Le Canada, dit-il, s'intéresse tout particulièrement au franc français, dont le fléchissement pourrait se répercuter sur la livre sterling, et ce, en raison de l'importance des échanges [illegible] entre le Canada et la Grande-Bretagne, [illegible] entre le Canada et les États-Unis.

Les agences canadiennes suivent également les mouvements sud-africains sur les marchés mondiaux de l'or. La dernière fois que l'Afrique du Sud était intervenue sur le marché de l'or pour y écouler de grosses quantités du métal jaune, c'était en mars 1968, à l'occasion de la montée en flèche qui avait été enregistrée dans le prix de l'or.

La Banque du Canada signale, dans son bulletin statistique mensuel que les réserves officielles d'or demeurent inchangées, au niveau de $863,100,000 à la fin de mars. Ces réserves détenues par la Banque, le ministère des Finances et le fonds des changes, n'ont pas changé depuis septembre 1968.

Les réserves en dollars américains étaient, à fin de mars, de [illegible]

Antérieurement, le ministère des Finances avait annoncé que le total des réserves or et en dollars U.S. à fin mars, s'élevait à $2,779,300,000 contre $2,864,300,000 à fin janvier.

denrées agricoles

Beurre: arrivages courants, 93 points 66; 92 points 65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: 65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants, [illegible]

Poudre de lait écrémé: [illegible]

Poudre de lait de beurre: [illegible]

Pommes de terre: [illegible]

Œufs: [illegible]

Cours du dollar

[illegible]

GALA PRINTANIER

Une foule d'économies dans une grande variété de MARQUES DOMINION

SPÉCIAUX D'ALIMENTS CONGELÉS!

LEGUMES ASSORTIS 5 poly 11 oz $1
York

DINERS CHINOIS 14 oz Ch. 79¢
assortis Chinatown

POISSON et FRITES Pqt 16 oz 63¢
Aiglefin Highliner

ECONOMISEZ SUR ARTICLES POUR LA MAISON!

DETERSIF TIDE XK 10¢ de rabais Géant 95¢
25¢ de rabais — Familial $1.56

DASH 20¢ de rabais Format géant $1.59
pour votre lessiveuse automatique

SPIC & SPAN 8¢ de rabais Pqt 40 oz 79¢
pour nettoyer votre maison

SACS SANDWICH 2 pqts de 50 69¢
Lion Snap-Off ou 30 baguettes

SACS à REBUTS 2 pqts de 15 $1
Lion Snap-Off

SPÉCIAUX SUR PRODUITS DE BEAUTE ET SANTE!

COTON-TIGES Paquet de 90 Prix normal 69¢ 44¢
Q-Tips

LAMES de RASOIR Prix normal 75¢ 60¢
acier inoxydable Wilkinson Pqt de 5

POUDRE pour DENTIERS Prix normal 76¢ 60¢
Fasteeth

RESDAN rég. $1.59 Notre prix $1.41
Tonique pour les cheveux

SCOTTIES Paquet de 200 Prix normal 2/43¢ 20¢
Tissus Faciaux

CREME pour la peau Petit format Prix normal 69¢ 61¢
Pond's

DEODORANT Format 1½ oz $1.30
Ban à bille — rég. $1.45

CHIFFONS-J Paquet de 12 57¢
roses ou bleus — rég. 65¢

ECONOMISEZ DAVANTAGE AU DOMINION!

SPAGHETTI CUIT 5 btes 14 oz $1
Heinz ou Fèves sauce tomates 14 oz 4/89¢

MELANGES à GATEAUX 3 pqts rég. $1
Assortis Robin Hood

SACS DE THE Pqt de 60 79¢
Orange pekoe — Le Thé sans nom

SOUPES SURCHOIX 6 btes 10 oz $1
Assorties Aylmer

PATATES CHIPS Pqt 7 oz 49¢
Maple Leaf ou Trempettes ou échalotes

TABLETTES de CHOCOLAT 3 tab. 5 oz $1
Assorties Jenny Lind (13 oz 59¢)

HARICOTS JAUNES 8 btes 10 oz $1
Coupés ou légumes assortis de choix York

BEURRE de CARAMEL 2 pqts de 12 59¢
Grenache — Petits contenants individuels

OFFRE FORMIDABLE!

Vaisselle Anglaise du 50e Anniversaire

COUVERT DE 4 PIÈCES
- Assiette à dîner 10" $1.69
- Tasse et soucoupe
- Assiette à pain et beurre

Avec chaque achat au montant de $5.00

• Décoration en or garanti de 22 carats !
• Semi-porcelaine fine selon la tradition anglaise !

...et un choix de 14 jolies pièces pour compléter le service.

Libre service! LES MEILLEURS ACHATS DE VIANDE CETTE SEMAINE Service Personnel!

CUISSEAU DE VEAU

Complet ou toute moitié

Le meilleur du Québec 1969 – Nourri au lait

lb 79¢

COTELETTES de veau dans l'épaule lb 79¢

ROTI de VEAU Partie du dos ou veau en panne lb 69¢

COTELETTES de veau dans les côtes lb $1.09

VEAU à RAGOUT pour un repas économique lb 39¢

LONGES de PORC Bout des côtes — env. 3½ lb lb 59¢

COTELETTES de porc — coupe du centre lb $1.09

POULETS frais Cat. "A" 2-3 lb lb 39¢

FOIE de POULET ou cœurs de poulet Cat. "A" lb 31¢

SAUCISSES Pqt 1 lb 69¢
de porc pur La Belle Fermière

LONGES de PORC Bout du filet — env. 3½ lb lb 69¢

TOURTIERES La Belle Fermière 16 oz Ch. 79¢

JAMBON CUIT La Belle Fermière Pqt 6 oz 69¢

SAUCISSES FUMEES La Belle Fermière Pqt 1 lb 59¢

PATES au POULET La Belle Fermière Pâte 8 oz 45¢

SALAMI La Belle Fermière Format 6 oz 47¢

MAINTENANT EN VEDETTE!

BREUVAGES
SAVEURS ASSORTIES
ALLAN'S
Plus dépôt
6 bout. 30 oz $1

MAINTENANT EN VEDETTE!

SAUMON
ROUGE SOCKEYE
ASTRA
Boîte 8 oz
53¢

VOUS DEMENAGEZ ?

Téléphonez à notre standardiste qui se fera un plaisir de vous fournir l'adresse de votre amical Dominion le plus près de chez vous.

SIGNALEZ
731-4911

MARQUES DE DOMINION
HAUTE QUALITÉ! BAS PRIX!

BISCUITS Brisures de chocolat Dominion — Paquet 1 lb 49¢

BEIGNES RICHMELLO Exclusif au Dominion Paquet de 24 39¢

PETITS PAINS à DINER ou "scones" frais Richmello 2 pqts de 12 49¢

TARTES aux POMMES ou aux raisins — croûte feuilletée Richmello Tarte 24 oz 39¢

BEURRE D'ARACHIDE Richmello — seulement au Dominion Pot 18 oz 44¢

DÉTERSIF à mousse contrôlée DOMINO Gros format 4 lb 99¢

PAPIER DE TOILETTE DOMINION Blanc ou couleurs pastelles (2 roul. 29¢) Pqt 4 roul. 58¢

CAFE'CREM RICHMELLO Pour thé ou café Pot 6 oz 39¢

MAIS EN GRAINS entiers surchoix DOMINION 5 btes 12 oz $1

HARICOTS VERTS ou jaunes coupées de choix Domino Boîte 14 oz 14¢

TOMATES de CHOIX ou jus de tomates surchoix Domino 48 oz Boîte 28 oz 29¢

COCKTAIL de FRUITS de choix Domino Boîte 19 oz 34¢

CAFE INSTANTANE Richmello Pot 10 oz $1.05

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS DU JARDIN!

TOMATES No 1 DU MEXIQUE ROUGES, FERMES MURIES SUR TUTEURS 3 lb pour 69¢

ORANGES VALENCE de la Californie — Gros format 88 — Pelure mince Douz. 69¢

RAISINS BARLINKA sucrés, juteux — de l'Afrique du Sud — No 1 du Canada lb 49¢

GROSSES BANANES importées no 1 — savoureuses, économiques lb 12¢

POMMES de TERRE tout usage — du Nouveau-Brunswick — No 1 du Canada 10 lb 27¢

CHOUX VERTS de Floride — No 1 du Canada — frais, jeunes, tendres lb 12¢

NAVETS MOYENS du Québec — No 1 du Canada — doux, savoureux lb 6¢

EPINARDS 2 sacs 10 oz 49¢
Frais lavés, importés, croustillants

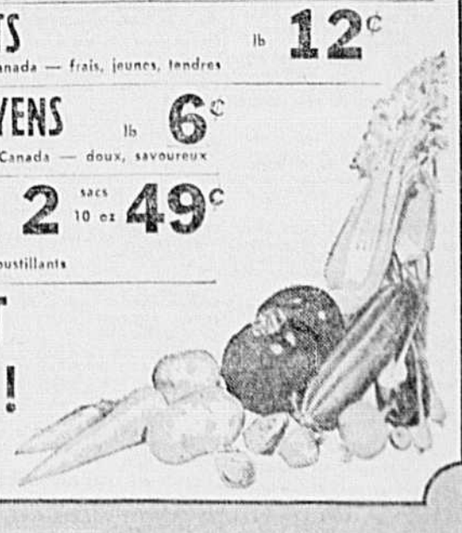

TOUT EST GARANTI!

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités !
Prix en vigueur jusqu'à la fermeture samedi le 3 mai aux marchés DOMINION de l'Ile de Montréal, St-Lambert, Brossard, Boucherville, Ile des Soeurs, Repentigny, Joliette, Beloeil, St-Jean, St-Vincent-de-Paul, Duvernay et Chomedey dans Laval, St-Eustache, St-Jérôme, Lachute, Ste-Adèle et Ste-Agathe.

50e année de service 1919-1969

DOMINION
DOMINION STORES LIMITED

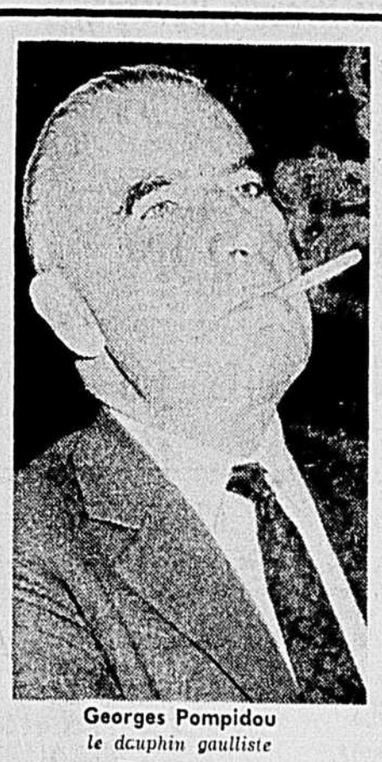

Georges Pompidou
le dauphin gaulliste

Gaston Defferre
l'homme de la SFIO

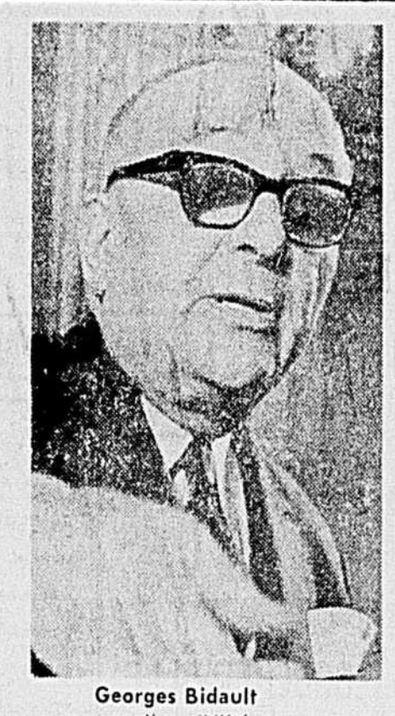

Georges Bidault
en disponibilité

Jacques Duclos
le vétéran communiste

La course à l'Elysée est ouverte

La candidature du socialiste Gaston Defferre contre le gaulliste Pompidou divise la gauche

PARIS — (PA, AFP) — Quatre vétérans de la politique française lorgnent la présidence de la république et d'autres candidatures à la succession du général de Gaulle semblent s'annoncer.

Après l'ancien premier ministre Georges Pompidou, qui fut le premier à jeter le gant comme porte-étendard des forces gaullistes, c'était hier au tour de M. Gaston Defferre, député-maire de Marseille, socialiste, d'annoncer sa candidature. M. Defferre, qui tente de nouveau de grouper une "troisième force" se situant entre le gaullisme et le communisme, a obtenu hier soir l'appui du comité directeur de la SFIO, le parti socialiste dirigé par M. Guy Mollet.

Les communistes, ainsi pris de court dans leurs efforts pour former une coalition avec les socialistes, songeraient à présenter le sénateur Jacques Duclos, un vieux routier du parti.

A l'extrême droite, M. Georges Bidault, ancien leader de la résistance qui se tourna par la suite contre de Gaulle à cause de la question algérienne, a annoncé de son côté qu'il était disponible.

Quant au général de Gaulle lui-même, il s'est retiré à sa résidence de Colombey-les-deux-Eglises et ses proches ont indiqué qu'il garderait le silence jusqu'à ce qu'un nouveau président ait été choisi. Il n'appuierait ni ne répudierait publiquement la candidature de M. Pompidou. Cela semble suffisant pour les "baron" gaullites comme MM. Maurice Couve de Murville, premier ministre, et Michel Debré, ministre des Affaires étrangères, qui ont "acclamé" la décision de Pompidou à un caucus du parti gaulliste, a-t-on appri de sources bien informées.

Cependant, M. Alain Poher, président du Sénat qui agit comme président par intérim, vaque paisiblement à ses affaires et paraît hésiter à poser sa candidature.

Plusieurs leaders centristes feraient pression sur lui pour qu'il entre dans la course.

Pour le moment, sa principale tâche est d'organiser les élections présidentielles. La date du scrutin sera décidée vendredi par le cabinet. On croit que le cabinet retiendra la date du 1er juin pour le premier tour. Si aucune majorité ne se dégage au premier tour, les deux candidats arrivant en tête iraient en ballottage le 15 juin.

La journée d'hier s'est achevée sur une hypothèse que de nombreux observateurs considèrent comme vraisemblable : celle du ralliement de l'ensemble du groupe des républicains indépendants et de son candidat, M. Valéry Giscard d'Estaing, à la candidature de Pompidou.

Du côté de la gauche communiste un certain embarras se fait jour. La candidature de M. Defferre paraît s'inscrire dans la ligne de la "grande Fédération" groupant la gauche-communiste et le centre ou le centre-gauche, qu'il avait tentée sans succès avant les élections présidentielles de 1965. Outre qu'elle tend à opérer un reclassement des forces de gauche, elle ouvre un conflit au sein de la gauche. Les communistes, par la voix de M. Robert Ballanger, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, ont dit "non" à l'opération Defferre. Le P.S.U. ne paraît pas, non plus, pouvoir être d'accord.

Opposition de Mitterrand

La Convention des institutions républicaines de M. François Mitterrand, l'ancien candidat unique de la gauche aux élections présidentielles de 1965, ne peut pas non plus se rallier à la candidature de M. Defferre. Une candidature Defferre, estiment les observateurs, écarterait une candidature Mitterrand. M. Guy Mollet (S.F.I.O.) a annoncé hier soir que son parti ne participerait pas à la rencontre envisagée par la Convention des institutions républicaines et qui devait réunir les partis et les organisations de la gauche pour discuter des bases d'une candidature commune de la gauche à l'élection présidentielle. La S.F.I.O. paraît s'opposer au programme commun réclamé par les communistes et à la candidature unique défendue par les communistes et M. Mitterrand, en tournant officiellement le dos à M. Mitterrand, elle tourne aussi le dos au parti communiste de M. Waldeck Rochet.

Cet embarras des communistes se manifeste également dans le domaine syndical. La décision de la Confédération Générale du Travail (de tendance communiste) d'annuler le défilé des travailleurs le 1er mai à Paris, est motivée, dit-elle, par le désir de "déjouer une vaste provocation" des éléments gauchistes de mai 1968 "au service des pires ennemis des travailleurs".

Au centre, estiment les observateurs, il paraît possible que la candidature de M. Defferre écarte celle du candidat centriste qui pourrait être M. Alain Poher, président du Sénat assurant l'intérim de la présidence de la République.

Quant au ralliement éventuel des giscardiens à M. Pompidou, il paraît vraisemblable depuis que l'ancien premier ministre est venu s'adresser, hier après-midi, aux membres du groupe réunis en présence de M. Giscard d'Estaing en personne.

Toute manifestation est interdite dans les rues de Paris le 1er Mai

PARIS. (AFP,UPI)—Le gouvernement français, redoutant des combats dans les rues, a interdit toute manifestation sur la voie publique à Paris à l'occasion du 1er mai, fête des travailleurs.

Cette décision fait suite à des informations recueillies par les services de police, établissant que "des groupements extrémistes avaient l'intention de faire du 1er mai, à Paris, une journée de combat révolutionnaire".

L'interdiction prise à l'égard de "ces groupements extrémistes" s'applique, apprend-on de bonne source, également à l'Union nationale des étudiants français (UNEF) qui a confirmé ce matin son intention de défiler demain.

De son côté, la Confédération générale du Travail (CGT) d'obédience communiste a fait savoir que, pour éviter toute provocation, elle annulait le défilé traditionnel des ouvriers de la Bastille à la Place de la République.

Aux Etats-Unis

Le Congrès enquête sur les armes bactériologiques

WASHINGTON (PA, UPI, AFP) — La Commission des relations étrangères du Sénat sous la présidence du sénateur J. William Fullbright siège aujourd'hui pour entendre un savant et un membre de la Chambre des Représentants sur les armes chimiques et bactériologiques.

M. Richard D. McCarthy, représentant démocrate de New York, veut demander à la commission d'enquêter sur la mise au point de ces armes dans les laboratoires américains ; il croit qu'on les accumule dans les arsenaux à un rythme dangereux, et que l'URSS fait elle aussi des progrès dans ce domaine.

L'autre témoin est le biologiste Matthew Meselson de l'Université Harvard, qui a remporté en 1963 le prix de l'Académie des Sciences en biologie moléculaire.

Pendant ce temps, le sénateur Gaylord Nelson, démocrate du Wisconsin a présenté un projet de résolution demandant la mise au ban pure et simple du développement des agents biologiques. Selon lui, les Etats-Unis mettent déjà au point telles maladies que la peste pulmonaire et l'encéphalomyélite.

M. MacCarthy a déclaré au président Nixon hier que les Etats-Unis ont commencé à pratiquer imperceptiblement une politique de guerre bactériologique. Selon lui, le changement a été si graduel que non seulement le peuple américain mais les élus du peuple n'ont pas eu l'occasion de se prononcer à ce sujet.

Pour clarifier la situation, M. MacCarthy a demandé au président de présenter à nouveau au Sénat pour ratification le protocole de Genève de 1925 défendant l'usage des gaz et des armes bactériologiques. Quoique les Etats-Unis n'aient jamais ratifié cette entente, ils en ont pris l'initiative, dit M. MacCarthy, et appuient le traité en principe. Le sénateur Fulbright autant que M. MacCarthy se demandent pourquoi les Etats-Unis dépensent des centaines de millions de dollars par année pour les armes bactériologiques en affirmant qu'elles ne sont que défensives, tout en travaillant à la mise au point de système de fusées d'envoi de ces substances sous couvert d'armement nucléaire.

Le Pentagone répond que les Etats-Unis développeront des armes telles aussi longtemps que l'ennemi le fera de son côté.

Les armes sont des gaz, des bactéries et des virus soigneusement développés et cultivés pour tuer, et entreposés dans les dépôts militaires et les arsenaux américains à travers le pays. On croit savoir que le contenu d'un pot de confiture de ces germes pourrait détruire toute vie sur un mille cube sans avertissement et sans remède.

Grâce aux réponses faites par le Pentagone à des questions de parlementaires, on sait déjà que le budget annuel des Etats-Unis pour telles armes est de l'ordre de $350 millions, dont $5 millions pour des herbicides tels qu'utilisés pour défolier les forêts vietnamiennes. Pour 1968, les Etats-Unis ont produit pour $100 millions d'herbicides.

Le Pentagone précise qu'il n'existe aucun antidote contre les armes biologiques, dont il existe une centaine de variétés, ce qui rend impossible de fabriquer un vaccin contre chacune d'elles.

Les Etats-Unis auraient actuellement 100,000,000 de doses d'un gaz mortel s'attaquant aux nerfs. L'antidote, l'atropine, n'est pas disponible pour les civils.

40 p.c. des pertes des Américains au Vietnam sont dues à leurs "erreurs"

WASHINGTON, (UPI) — Dans une évaluation effectuée à la demande du haut commandement militaire américain à Saigon, le général S. L. A. Marshall a déclaré, aujourd'hui, que 40% des pertes des Américains au Vietnam "sont dues à leurs propres erreurs".

Le célèbre spécialiste des combats a souligné "le jeune âge du leadership au niveau des lieutenants, capitaines et sergents" comme l'une des causes de "faiblesse" de la machine de guerre américaine au Vietnam.

Le général Marshall, qui est maintenant âgé de 69 ans, est un retraité de l'armée de réserve. Il a fait cette évaluation au cours d'une interview avec l'agence UPI par suite de la publication, aujourd'hui, de son nouveau livre "Ambush", qui a été écrit d'après des entrevues avec des survivants des batailles qui se sont déroulées au Vietnam durant l'hiver 1966-67.

Illustrant son exposé de graphiques, le général montre les forces américaines tombant dans des pièges et des embuscades vietcong uniquement parce qu'elles ont cédé à des mouvements d'impétuosité ou de fol héroïsme.

L'évaluation a été faite à la demande expresse du général William C. Westmoreland, ex-commandant des forces américaines au Vietnam.

"Une partie de mon travail, explique le général Marshall, a consisté à découvrir sur place qu'elles étaient nos erreurs. J'en ai déduit, à la fin de mon enquête, que 40% de nos pertes sont dues à nos propres erreurs — trop d'impétuosité, trop de témérité, se précipitant plutôt que de prendre son temps pour vérifier, transgressant des règles élémentaires de sécurité, ne suivant pas à la lettre les instructions reçues."

Nixon prie les universités de "réagir avec énergie" à l'agitation des étudiants

WASHINGTON (AFP, UPI, PA) — "Le contrôle des universités et des écoles américaines ne doit en aucun cas être livré aux étudiants", a déclaré hier le président Richard Nixon devant la Chambre de commerce américaine, tandis qu'un groupe d'étudiants hostiles à la poursuite de la guerre au Vietnam était reçu à la Maison Blanche par les conseillers du chef de l'Exécutif.

M. Nixon a dit que les divergences d'opinions étaient les bienvenues dans la mesure où elles se manifestaient pacifiquement. Après avoir souligné l'existence d'un "esprit révolutionnaire" à travers les écoles et les universités américaines et condamné l'occupation de ces institutions par des étudiants contestataires, le président a ajouté que lorsque les étudiants cherchent à semer le désordre au nom de leur désaccord soit avec l'université, soit avec l'Etat, "il est temps que les directeurs et les administrateurs de ces universités réagissent avec énergie".

Le représentant Elford Cederberg, républicain du Michigan, a fait insérer hier dans le "Congressional Record", le journal officiel du Congrès des Etats-Unis, un document décrivant des méthodes de fabrication d'explosifs et leur mode d'emploi pour faire sauter les immeubles, les ponts et les routes.

M. Cederberg a expliqué que ces méthodes avaient été mises au point par l'association "Students for a Democratic Society" (étudiants pour une société démocratique). En faisant publier ce document sous le titre "Nouvelles notes de gauches", le représentant a déclaré qu'il voulait appuyer ainsi sa demande d'enquête sur cette association par la commission de la sécurité intérieure de la Chambre et par le département de la justice. "Le document, a-t-il dit, exprime clairement les débuts révolutionnaires de ce groupe". L'Association des étudiants pour une société démocratique a des représentants dans de nombreux collèges et universités des Etats-Unis et est à l'origine de la plupart des manifestations estudiantines contre l'"establishment".

Entre-temps, l'agitation universitaire, qui s'était manifesté surtout dans l'est des Etats-Unis, s'est propagée au sud et à l'ouest. Une trentaine d'étudiants noirs armés de fusils et de couteaux, qui occupaient deux immeubles de Voorhees College, à Denmark, en Caroline du Sud, ont mis fin à leur siège hier soir et ont été arrêtés quand 250 policiers de l'Etat et gardes nationaux ont été envoyés sur le campus. Au Belmont Abbey College, en Caroline du Nord, des étudiants ont occupé un immeuble pendant dix heures.

Au New Hampshire, quelque 200 étudiants ont commencé un "sit-in" dans le principal bâtiment administratif de l'Université de Dartmouth à Hanovre, puis ont voté la tenue d'un "teach-in" jusqu'à minuit, avec la permission des autorités universitaires.

Par ailleurs des troubles raciaux sont signalés dans plusieurs Etats. Des gardes nationaux ont été dépêchés à Winston-Salem, Caroline du Nord, et Cairo, Illinois pour prêter main forte à la police locale et aux policiers de l'Etat afin de faire observer le couvre-feu et empêcher la répétition des actes de violence qui se sont produits au cours des deux nuits précédentes.

Le maire de Linden, New Jersey, a décrété un couvre-feu à partir de 9 h. hier et ordonné la fermeture des tavernes et des débits de boisson, à la suite des actes de vandalisme commis par des bandes de jeunes Noirs durant la nuit précédente et toute la journée d'hier. La police a arrêté au moins vingt Noirs qui refusaient de se disperser. A San Francisco, des troubles ont éclaté quand la police a effectué un raid au quartier général des Panthères noires. Un cameraman de la télévision a été battu par les émeutiers et a dû être hospitalisé. La police a effectué 16 arrestations.

Des commandos israéliens attaquent en Haute-Egypte

d'après AFP-UPI-PA

L'Egypte a formellement démenti aujourd'hui que des commandos israéliens avaient réussi à causer d'importants dégâts à des installations électriques et à des ponts situés en Haute-Egypte, comme l'affirment des communiqués israéliens.

"Aucun soldat israélien n'a foulé la nuit dernière le sol égyptien à l'ouest du canal de Suez", a déclaré M. Mohamed Hassan El Zayat, porte-parole officiel du gouvernement du Caire. "Les Israéliens ont tenté d'effectuer un raid aérien qui a échoué", a-t-il précisé. La DCA des forces populaires a empêché les avions d'atteindre leurs objectifs et les bombes sont tombées soit dans le Nil, soit dans les champs. Il a noté que les raid n'avaient fait aucune victime.

Le porte-parole a ensuite invité les journalistes de la presse étrangère à se rendre sur place, en sa compagnie, pour survoler la région impliquée et constater par eux-mêmes que les objectifs qu'Israël prétend avoir touchés sont intacts.

M. Zayat a également déclaré que le gouvernement égyptien avait envoyé une note de protestation au président du Conseil de sécurité des Nations unies, non pour porter plainte officiellement, mais pour attirer l'attention du conseil sur les conséquences graves qui découleront de l'initiative israélienne, même si celle-ci a échoué.

La version fournie par les communiqués des autorités israéliennes est tout autre. Ces communiqués précisent que des commandos israéliens ont réussi à s'infiltrer (par hélicoptères, semble-t-il) à 120 milles à l'intérieur de l'Egypte dans le but de s'attaquer à des lignes à haute tension alimentant Le Caire et à des ponts ou barrages.

Selon Tel-Aviv, les commandos ont réussi à détruire une ligne à haute tension située entre les localités d'Isna et de Naj Hamadi, dans une région désertique, et deux autres lignes parallèles qui longent le fleuve.

Un barrage, celui de Naj Hamadi, qui avait également été saboté par les Israéliens l'an dernier, a de nouveau été endommagé. Enfin, le pont Istrou, sur le Nil, à environ 360 milles du Caire, que les Israéliens affirment avoir fait sauter, constitue le point de passage le plus important vers la mer Rouge.

Les porte-parole israéliens démentent à leur tour la prétention du Caire qui affirme qu'il s'agissait là de raids aériens qui ont échoué. Ils affirment également que les commandos israéliens n'ont rencontré aucune opposition en territoire égyptien et que tous les hommes sont revenus sains et saufs.

Sans commenter ces nouveaux raids qui ont eu lieu après la parution les journaux de Moscou, "La Pravda" d'aujourd'hui lance une mise en garde aux dirigeants israéliens, les rendant entièrement responsables de l'aggravation de la situation le long du canal de Suez et de la rive ouest du Jourdain. On semble penser à Tel-Aviv, dit le journal, que les actes de provocation vont rester impunis. C'est une grosse erreur, affirme "La Pravda".

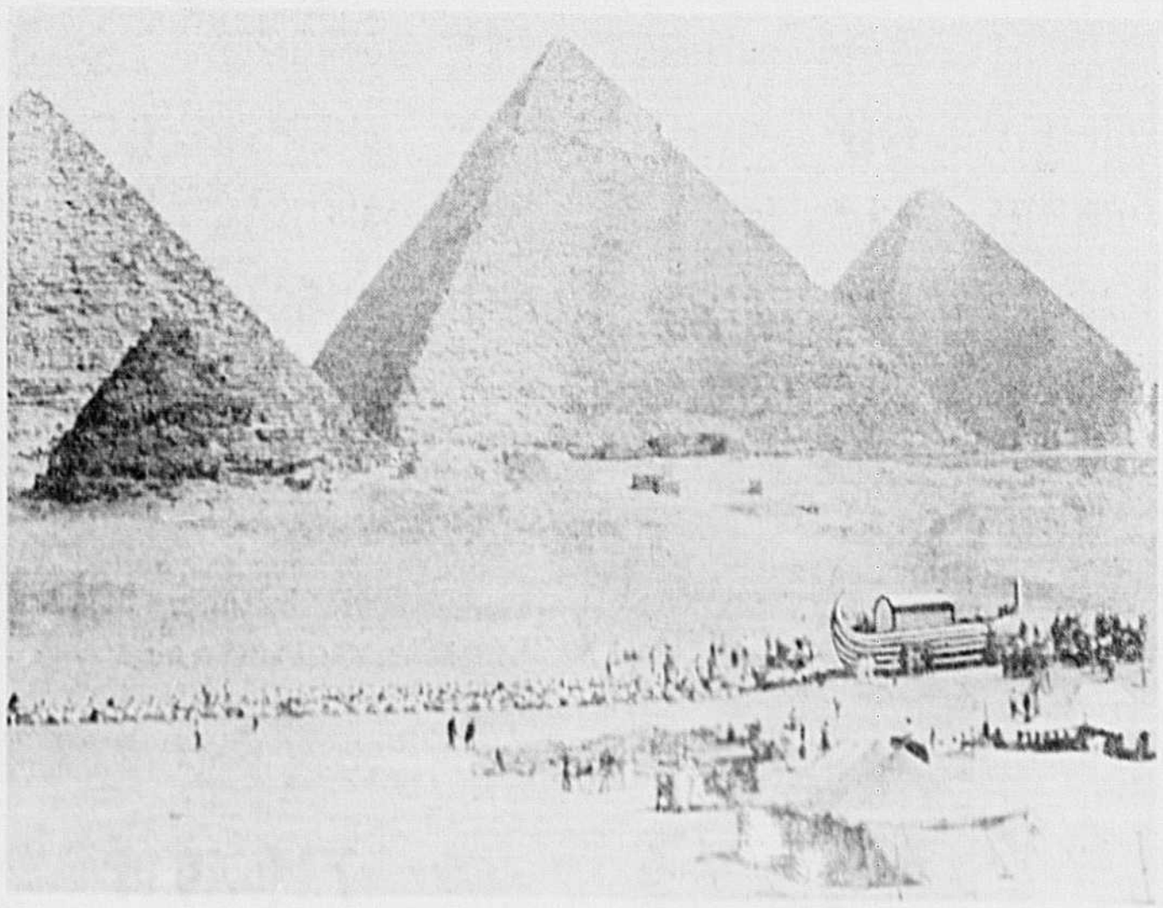

Téléphoto PA

Un bateau va à Alexandrie à pied sec

Des centaines d'étudiants égyptiens se sont portés volontaires pour traîner à travers le désert le bateau de papyrus de l'explorateur norvégien Thor Heyerdahl qui se propose de traverser l'Atlantique dans ce navire avec six autres compagnons. Il compte partir du port marocain de Safi. Lorsque cette photo a été prise, la "caravane" passait devant les célèbres pyramides et se dirigeait vers Alexandrie, à quelque 160 milles plus loin. C'est à la suite de difficultés financières que l'explorateur a dû faire appel aux étudiants pour faire traverser ainsi le désert à son bateau.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

ANFOUSSE (Émélie) — A Montréal, le 28 avril 1969, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuv. Jean-Baptiste Anfousse, née Emélie Clot, demeurant à 5549, Lacordaire. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.,
2521 est, rue Sainte-Catherine
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Albert) — A Montréal, le 28 avril 1969, à l'âge de 78 ans, est décédé Albert Archambault, époux de Graziella Ducharme; père de Pierre, Jacques et Richard. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AYOTTE (Albertine) — A l'hôpital Marie-Clarét, le 28 avril 1969, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Narcisse Ayotte, née Albertine Alain, demeurant au 1072 rue Champagnat, Saint-Vincent-de-Paul, Laval. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11,130 boul. Pie-IX,
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Elias) — A Ste-Emilie de l'Energie, le 29 avril 1969, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Elias Beaulieu, époux en 1res noces de Louise Beaulac et en 2es noces de Dorilla Lussier, autrefois de la paroisse de la Nativité, de Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Thériault et Desrosiers,
à Ste-Emilie,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUREGARD (Emilia) — A Lachute, le 29 avril 1969, est décédée Emilia Bell, épouse de feu Richard Beauregard, demeurant rue Hamford, mère de Maurice, de Delson, Mme Alphonse Gauthier (Rita), Mme Roger Joubert (Marthe), Mme Palma Girard (Pierrette), toutes de Lachute. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Rolan Ménard,
397, rue Grâce, Lachute,
pour se rendre à l'église St-Julien, où le service sera célébré à 2 p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUREGARD (Fernande) — A Ville St-Michel, le 29 avril 1969, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Donat Beauregard, née Fernande Guilbault, demeurant à 3523, Bélair. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4935, rue Bélair
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Bernadette, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUREGARD (Noël) A Montréal, le 29 avril 1969, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Noël Beauregard, époux de Henriette Lirette, demeurant à 5688, 8e Avenue, Rosemont, père de Marcel, Noëlla (Mme Howard Ingram). Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs; ainsi que 8 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3250, rue Bellechasse,
angle 11e Avenue, Rosemont
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIN (Emile) — A Montréal le 29 avril 1969, à l'âge de 74 ans, est décédé Emile Blain, époux de Jeannette Ginchereau; demeurant à 7989 Dalkeith, Ville d'Anjou; père de Jacques, Raymond, Gilles, Pierre, Claude, Jean-Guy, Monique (Mme Lorenzo Favreau), Marthe (Mme Claude McMillan), Jacqueline (Mme Adélard Desnoyers) Françoise (Mme Paul C. Perras). Les funérailles auront lieu samedi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
angle 11 ave, Rosemont,
à 9 h 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-d'Anjou, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU (Ovila) — A Montréal, le 28 avril 1969, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Ovila Boileau, époux de feu Anita Drolet, demeurant à 104, Grande-Allée, Mtl-Est. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
11630, rue Notre-Dame est,
pour se rendre à l'église St-Octave, de Mtl-Est, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Jeannette) — A Montréal-Est, le 29 avril 1969, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Albert Boucher, née Jeannette Robin, demeurant à 28 Grande-Allée, Montréal-Est. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11813, rue Notre-Dame, est, P.A.T.,
à 2 h 15 pour se rendre à l'église St-Octave, où le service sera célébré à 2 h 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Roland) — A Repentigny, le 29 avril 1969, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Roland Brunet, époux de Jacqueline Arteau, père de Rollande et Pierre Brunet; demeurant à 66 Plateau Vincent, Repentigny. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
433, rue Notre-Dame, Repentigny,
à 9 h 50, pour se rendre à l'église Purification, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le procès pour meurtre de Charles Gagnon doit débuter le lundi, 2 juin

par Maurice MORIN

Me Louis Paradis, procureur chef de la Couronne pour le district judiciaire de Montréal, a déclaré, hier soir, que le ministère public était prêt à procéder, le lundi 2 juin prochain, dans la cause de Charles Gagnon.

Cette bombe avait été déposée dans les bureaux de la manufacture des chaussures H.-B. LaGrenade, rue Rachel est, le 5 mai 1966, alors paralysée par une grève.

Il y a déjà plusieurs mois que Gagnon, qui est toujours en détention, réclame la tenue de ce procès qui se déroulera, il va sans dire, aux Assises, devant jury, sous la présidence du juge Marcel Nichols.

On se rappellera que Pierre Vallières, un ancien journaliste, avait subi son procès sous la même accusation, il y a plusieurs mois, mais que le jury des Assises l'avait reconnu coupable d'homicide involontaire. Le juge Yves Leduc, qui avait présidé l'instruction, lui avait imposé le pénitencier à vie.

Ses avocats, Mes Robert Lemieux et Bernard Mergler, avaient interjeté appel du verdict et cet appel s'est instruit, la semaine dernière, devant cinq juges de la Cour d'appel, le plus haut tribunal du Québec.

L'affaire a ensuite été prise en délibéré.

Gagnon est devant nos tribunaux de juridiction pénale depuis... sa rentrée des Etats-Unis en septembre 1966. Jusqu'ici, il a fait face à trois reprises à ses pairs. A l'issue d'un premier procès sous une accusation de conspiration pour commettre un vol à main armée au cinéma Jean-Talon, à Saint-Léonard, les jurés n'ont pu s'entendre sur un verdict à rendre. Il y a donc eu désaccord.

Ce désaccord a donné lieu à un deuxième procès sous la même accusation et à l'issue de cette instruction, les jurés l'ont déclaré coupable. Le juge qui avait présidé le procès lui avait imposé une peine de deux ans de pénitencier. Dans cette cause, il a interjeté appel.

Tout récemment, le juge Albert Leblanc rejetait une requête en cautionnement formulée par Gagnon dans la cause de meurtre.

Dans cette affaire fixée pour le 2 juin, ce sont encore Mes Maurice Bourassa et Paul Bélanger qui agiront pour le ministère public. Mes Lemieux et Mergler occuperont pour la défense.

Disons aussi que Gagnon, après un procès de sept semaines aux Assises devant le juge Leblanc, était acquitté d'une accusation d'homicide involontaire par suite de la mort de l'adolescent Jean Corbo, tué lorsqu'une bombe qu'il allait déposer près des usines de la Dominion Textile, à Saint-Henri, lui a explosé dans les mains, le soir du 14 juillet 1966.

CARDINAL (Rosario) — A Montréal, le 29 avril 1969, à l'âge de 58 ans, est décédé Rosario Cardinal, inspecteur à la Corporation du Gaz Naturel, époux de Hectorine Roch, demeurant à 116 de Courcelle. Les funérailles auront lieu samedi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Philippe) — A Pointe Saint-Charles, le 30 avril 1969, à l'âge de 69 ans est décédé M. Philippe Champagne, époux de Laurette Moisan; demeurant au 2568, rue Centre. Les funérailles auront lieu samedi le 3 mai. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
1279, rue Laprairie,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Charles, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHENEVERT (Paul) — A Montréal, le 28 avril 1969, à l'âge de 65 ans, est décédé Paul Chénevert, époux de Gabrielle Boivin, demeurant à 6833, De Montmagny app. 3. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2835, rue Allard,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVRIER, (Jean-Guy) — A Verdun, le 27 avril 1969, à l'âge de 22 ans, est décédé M. Jean-Guy Chevrier, employé à la Northern Electric Co., fils d'Edmond Chevrier et de [illegible] Anna Bourgeois, demeurant aux Iles-de-la-Madeleine. La dépouille mortelle sera exposée [illegible] credi midi aux salons
L. Thériault Inc.,
512 de l'Eglise, Verdun
et de là ré-expédiée aux Iles-de-la-Madeleine aux salons [illegible]. Les funérailles auront lieu aux Iles-de-la-Madeleine.

DAIGNEAULT ([illegible]) — A Granby, le 23 avril 1969, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve Adrien Daigneault, née [illegible] chaud, demeurant [illegible], rue St-Jacques, à Granby. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
Girardot et [illegible] Ltée
170, rue Dufferin
pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la rue Dufferin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Béatrice) — A Montréal, le 28 avril 1969, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Arthur David, née Béatrice Edwards; demeurant à [illegible] Vie; mère de Mme Allan [illegible] (Claudette) et Richard. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2005, rue de Salaberry,
à 9 h 35, pour se rendre à l'église Saint-Joseph-de-Bordeaux, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELANEY (Louise) — A Montréal, le 29 avril 1969, à l'âge de 13 ans, est décédée Mlle Louise Delaney, fille de Roméo Delaney et de Rose Pichard, demeurant à 11203, St-Michel, elle laisse dans le deuil, sa soeur Mme Robert Barineau (Hélène), Michel et Richard. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2395, rue Salaberry
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Gaétan, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMEULES (Aurore) — A Montréal, le 28 avril 1969, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Adélard Demeules, née Aurore Perreault, demeurant à 8489 De Gaspé. Les funérailles auront lieu jeudi, le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
8335, rue St-Laurent,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE MONTIGNY (Roland) — A Outremont, le 29 avril 1969, à l'âge de 63 ans, est décédé Roland de Montigny, fils de feu Wilfrid de Montigny et de feu Georgiana Fournier et frère de Mme Jean Kempnick (Marguerite), le docteur Gérard de Montigny, Roger et Mme Robert De Plaen (Gaétane). La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires
J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest,
Avis des funérailles plus tard.

DENIS (Gabriel) — A l'Ile Bizard, le 29 avril 1969, à l'âge de 49 ans, est décédé Gabriel Denis, époux de Clarence Boileau, père de Jacques, Jean-Marcel et Suzanne; il laisse également son père M. Elie Denis; demeurant à 3222 Cherrier, Ile Bizard. Les funérailles auront lieu samedi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Legault Enrg.,
16114 ouest, boulevard Gouin,
à 10 h 10, pour se rendre à l'église St-Raphael, Ile Bizard, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS (Maurice) — A Montréal, le 28 avril 1969, à l'âge de 42 ans, est décédé Maurice Deslauriers, fils de feu Arthur Deslauriers et de feu Berthe Gibeau. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3196, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DROLET (Irénée) — A Montréal, le 29 avril 1969, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Irénée Drolet, pompier de la Cité de Montréal, époux de Marie-Anna Rousseau, demeurant à 8310, St-Hubert, père de Gilles, Normand, Mme Pierre Fortin (Denise). Les funérailles auront lieu samedi, le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHESNE (Armand) — A Montréal, le 29 avril 1969, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Armand Duchesne, époux de feu Olivine Caty, demeurant au 6035, boul. des Mille-Iles, Saint-François-de-Sales. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Limitée,
3193 est, rue Ontario
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMONT (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 23 avril 1969, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Lionel Dumont, née Marie-Jeanne [illegible], demeurant à 3369, Fabre. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Monique, Marcel, Ghislaine (Mme Hector Jean) et Marc-André. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier et Fils,
4733, rue Papineau,
à 9 h. 50, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIER (Marcel) — A Montréal, le 29 avril 1969, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Marcel Fortier, époux de Lorraine [illegible], demeurant à [illegible], St-Denis, père de Diane, Daniel et Gaétan. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
[illegible] ouest, rue Notre-Dame,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Clotilde, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Henri) — A Ville Laval, le 28 avril 1969, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Henri Gagnon, époux d'Yvonne Marmen, demeurant à 962 Belleville, Ville de Laval. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11,130, boul. Pie-IX, Mtl-Nord,
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière Notre-Dame-de-Belmont, chemin Ste-Foy, à Ste-Foy, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Irène) — A Montréal, le [illegible] avril 1969, à l'âge de [illegible] ans, est décédée Mme [illegible] Gagnon, née Irène Langlois, native de [illegible] Co. Bonaventure, demeurant à [illegible] Panet. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1325 est, rue Ontario,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

M. PAUL-ETIENNE GUERTIN

M. Paul-Etienne Guertin est décédé à Montréal le 28 avril 1969 à l'âge de 46 ans. Né à Montréal, le 11 mai 1922, il fit ses études au collège St-Pierre-Claver, à Saint-Ignace et au Collège Brébeuf où il obtint son baccalauréat. Il fit aussi ses études en agronomie à l'Institut d'Agriculture d'Oka où il obtint son baccalauréat ès arts et en sciences agricoles.

Il était établi à Saint-Eustache depuis 12 ans. Au moment de son décès, il était directeur de la Caisse Populaire de St-Eustache, marguillier de la desserte du Saint-Esprit, ex-président du Club Richelieu, Commissaire à la Commission scolaire de St-Eustache, membre du Comité du Transport à la Régionale des Deux-Montagnes, époux de Liliane Bibeau, demeurant à 249, rue Champagne, Saint-Eustache.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles: Angèle, Martine, Geneviève; sa mère, Mme S. Guertin; ses frères: Jean-Jacques, Dr Claude Guertin, Raymond, et Louis-Georges; sa soeur, Gisèle (Mme Raymond P. Bélair), son beau-frère, Albert Bibeau; son beau-frère et sa belle-soeur, M. et Mme Gaston Bibeau.

Funérailles jeudi 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Alban Mallette et Fils, 145, rue St-Louis, St-Eustache, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2 heures, et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture.

GAUTHIER (Roméo) — A l'hôpital Notre-Dame, Montréal, le 28 avril 1969, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Roméo Gauthier employé à la Banque Canadienne Nationale, époux de Simonne Turner; frère de Marcel, Léo, Réjean, Juliette, (Mme veuve Paul Bonneau), Doris (Mme Guy Jobin). Il laisse dans le deuil ses beaux-frères Lionel Turner ainsi que ses belles-soeurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4504, rue Sainte-Catherine est
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Saint-Nom-de-Jésus, où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERVAIS (Edmond) — Subitement à Ville Mercier, le 28 avril 1969, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Edmond Gervais, époux de Marguerite Thibert, demeurant à 17[illegible] Salaberry ouest, Ville Mercier. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
Léo Lamoureux
Ville Mercier
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIGUERE (Cléophas) — A Duvernay, le 28 avril 1969, à l'âge de 64 ans, est décédé Cléophas Giguère, époux de Cécile Brosseau. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er mai. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6320, rue Saint-Denis,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores, Duvernay, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Saint-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER (Albert-J.) — A Repentigny, le [illegible] avril 1969, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Albert-J. Grenier, époux de Valentine Delisle, père de Paul, Guy et Jean, demeurant à 617 Notre-Dame, Repentigny. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
[illegible], rue Notre-Dame,
Repentigny,
pour se rendre à l'église Purification, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERTIN (Paul-Etienne) — A St-Eustache, le 28 avril 1969, à l'âge de 46 ans, est décédé Paul-Etienne Guertin, agronome à la C.I.L., membre de la Corporation des agronomes du Québec, directeur de la Caisse Populaire de St-Eustache, marguillier de la Desserte du St-Esprit, ex-président du Club Richelieu, commissaire à la Commission scolaire de St-Eustache, membre du comité du transport de la Régionale des Deux-Montagnes, époux de Liliane Bibeau, demeurant au 249, rue Champagne, St-Eustache. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses filles: Angèle, Martine, Geneviève; sa mère Mme S. Guertin; ses frères: Jean-Jacques, Dr Claude Guertin, Raymond, et Louis-Georges; sa soeur Gisèle (Mme Raymond P. Bélair), son beau-frère Albert Bibeau, son beau-frère et sa belle-soeur M. et Mme Gaston Bibeau. Les funérailles auront lieu jeudi 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette et Fils,
145, rue St-Louis, St-Eustache,
à 1 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

[illegible] — A Montréal, le 29 avril 1969, est décédé M. [illegible] Guy, ex-sergent d'armes et greffier des Bills privés au Conseil législatif du Québec, [illegible] d'Irène Brassard, demeurant à 4525, av. Coolbrooke, père de Ghislaine, et sa belle-fille Danielle Duranceau. Les funérailles auront lieu samedi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
av. Notre-Dame-de-Grâce
pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Joseph) — A Montréal, le 26 avril 1969, à l'âge de 66 ans est décédé Joseph Hébert, ancien boucher-épicier, ancien marguillier et membre de la Société Saint-Vincent-de-Paul et de la Fédération des Oeuvres de Charité de la paroisse Saint-Denis et restaurateur de la rue Berri, époux de feu Lucille Bonneville, demeurant à 5031, rue Berri. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835 est, av. Laurier
pour se rendre à l'église Saint-Denis, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLY (Marcelle) — A Montréal, le 23 avril 1969, à l'âge de 55 ans, est décédée Mlle Marcelle Joly, fille de feu Frédérick Joly et de feu Joséphine Lebrun, autrefois de Sainte-Scholastique; soeur du docteur Pacifique Joly, Alexandrine (Mme Donat Legault), Eugénie, Mme Oswald Thibodeau), de St-Eustache, Jeannette (Mme Philippe Brosseau), de St-Félix-de-Valois, Aline (Mme Roger Raymond) de St-Benoit. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et Société Coop. de Frais Funéraires,
7384, rue St-Denis,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOSTE (Marcel) — A Longueuil, le 23 avril 1969, à l'âge de 22 ans, 11 mois, est décédé Marcel Lacoste, fils de Paul Lacoste et de Marie-Rose Bonin, demeurant à 12, rue D'Avignon, Longueuil, frère de Louise, Micheline, Pierrette, Jean-Paul, Louis. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
R. [illegible] et Fils
163, rue Saint-Charles ouest,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Antoine de Longueuil, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLEUR (Alfred) — A Montréal, le 29 avril 1969, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Alfred Lafleur, époux d'Hélène Meagu. Les funérailles auront lieu samedi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
25, rue Laurier est,
pour se rendre à l'église St-Georges où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parent et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Esther) — A Montréal, le 29 avril 1969, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Pierre-Basile Lamarre, née Esther Jetté, demeurant à 10460, Georges-Baril. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boulevard Henri-Bourassa est
à 9 h. pour se rendre à l'église St-Basile-le-Grand où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARCHE (Stanislas) — A Montréal, le 28 avril 1969, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Stanislas Lamarche, époux de feu Anna Labelle. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOUREUX (Léopold-E.) — A Montréal, le 27 avril 1969, à l'âge de 52 ans est décédé Léopold-E. Lamoureux, employé au Ministère Fédéral de l'Agriculture, époux de Marguerite St-Germain, demeurant rue Champlain. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier,
3393, rue Papineau,
à 9 h. 50 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOURELLE (Marc) — A Montréal, le 28 avril 1969, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Marc Latourelle, époux de Léda Blain, il laisse dans le deuil, ses frères Edmond et Charles et son épouse, son beau-frère, M. Armand Blain et son épouse, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11 av. Rosemont,
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Bernardin de Sienne, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC (Yvette) — A Montréal-Nord, le 28 avril 1969, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Maurice Leclerc, née Yvette Gagnon, demeurant à 11,461 Hénault, Mtl-Nord. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11,136, boul. Pie-IX,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Camille, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Eva) — A Montréal, le 29 avril 1969, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Napoléon Lefebvre, née Eva Boudreau, demeurant à 6781, Louis-Hébert, mère de Florence. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et
Société Coop. des Frais Funéraires,
2251 est, rue Jean-Talon
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Marc, de Rosemont, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFORT (Eliane) — A Lachine, le 29 avril 1969, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme veuve Georges Lefort, née Eliane Pilon, mère de Louise (Mme Paul Boisselle), Jean et Jacques. Elle laisse également ses petits-enfants, Charles et Stéphane. Les funérailles auront lieu samedi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame à Lachine
à 10 h 45, pour se rendre à l'église des Sts-Anges où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVAC (Elzéard) — A Pointe-des-Cascades, le 29 avril 1969, à l'âge de 70 ans, est décédé Elzéard Levac, époux d'Alice Robillard, demeurant à 15 Chemin du Fleuve, Pointe-des-Cascades. Les funérailles auront lieu samedi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau
12, rue St-Charles, à Dorion
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Pointe-des-Cascades, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MACKAY (Maurice) — A l'hôpital Reine-Marie des Anciens Combattants, le 29 avril 1969 à l'âge de 63 ans, est décédé Maurice Mackay, major, époux de Jeanne Bouchard; il laisse dans le deuil un frère, Albert Mackay et ses soeurs, Mme Fernand Roby (Henriette), Mme Henri S. Labelle (Ida), Mme Lionel Dagenais (Louise), Mme René Joly (Jeanne). Les funérailles auront lieu samedi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J. S. Vallée Limitée
1111, rue Laurier ouest
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALLETTE (Jean-Paul "capitaine") — Subitement, à Sept-Iles, le 28 avril 1969, à l'âge de 44 ans, est décédé le capitaine Jean-Paul Mallette (capitaine de bateau), époux d'Alice Whalley, demeurant à 765 Couves, Greenfield Park. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5531, rue Wellington,
à 1 h 30, pour se rendre à l'église St-Joseph (rue Richmond, Mtl), où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALLETTE (Huguette) — A Montréal, le 28 avril 1969, à l'âge de 33 ans, est décédée Huguette Sawyer, épouse de Réal Mallette, mère de Michel, Carole, Yvon, Serge, Nathalie. Elle laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Roger Emile Sawyer, ses frères et soeurs, Jean-Guy, Noëlla, Yvette et Ginette. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4504, rue Ste-Catherine est
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Clément où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALLO (Rose) — A Montréal, le 29 avril 1969, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Guiseppe Mallo, née Rose Colangelo, mère de Johnny, demeurant à 6697, rue Cartier. Les funérailles auront lieu samedi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à midi 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata où le service sera célébré à 1 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

STANISLAS (PAUL) LAMARCHE

Lundi le 28 avril, à l'âge de 73 ans, est décédé Stanislas (Paul) Lamarche, époux de feu Anna Labelle. Il laisse pour pleurer sa perte, ses enfants: Marcel, Roger, Marie-Paule (Mme Jean Dufort), Claire (Mme Gabriel Renaud), Aline (Mme Alain Samson); ses brus: Mme Marcel Lamarche (Pierrette Camirand), Mme Roger Lamarche (Aline LeGuerrier); ses gendres: Gabriel Renaud, Jean Dufort et Alain Samson et plusieurs petits-enfants, neveux et nièces ainsi que frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs.

La dépouille mortelle sera exposée à 7 heures p.m., le 29 avril, au salon René Thériault Ltée, 1120 est, Jean-Talon. Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures, à l'église St-Ambroise, rue Beaubien, coin De Normanville.

Marcel Brière
spécialiste graveur de monuments
DIRECTEMENT DU CLIENT A L'ARTISAN
11707 PELLETIER
MTL-NORD - 324-3186

MAROIS (Paul-Henri) — A Montréal, le 28 avril 1969 à l'âge de 60 ans, est décédé M. Paul-Henri Marois, époux de Régina Therrien, demeurant à 554, Dufresne. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.
2321 est, rue Sainte-Catherine
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Vincent-de-Paul, de Montréal, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSE (Gaston) — A Montréal, le 30 avril 1969, à l'âge de 29 ans est décédé Gaston Massé, fils de Donat Massé et de Marguerite Goulet; frère de Jean-Paul, Yvon et de Pauline Massé, demeurant à 3749, Bordeaux. Les funérailles auront lieu samedi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire et Champagne,
222, rue Notre-Dame-des-Champs
Repentigny,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église du Précieux-Sang, Repentigny, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Lanoraie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MYETTE (Horace) — A Montréal, le 23 avril 1969, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Horace Myette, fils de feu Ovide Myette et de feu Evelina Laviolette, demeurant à 8464, Drolet. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4740, rue Alain
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Saint-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET (Raoul) — A Sainte-Martine, le 28 avril 1969, est décédé Monsieur Raoul Ouimet, époux de Valette Maltais; père de Mme Roger Pilon (Lise), Mme R. Côté (Claude) et Mme Jean C. Bergevin (Ginette); demeurant à 827 Haute Rivière, Sainte-Martine. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 mai. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de L'Eglise,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Charles, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAGE (Evariste) — A Montréal, le 28 avril 1969, à l'âge de 82 ans, est décédé Evariste Page, époux de Florida Servant, demeurant à 3020, Notre-Dame, ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Irénée, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELOQUIN (Joseph) — A Montréal, le 29 avril 1969, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Joseph Péloquin, époux d'Hermance Coulombe, demeurant à 44 boul. Mercier, Ile Bizard. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4935, rue Adam
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Clément-de-Viauville, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERREAULT (Jean-Jacques) — A Montréal, le 29 avril 1969, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Jean-Jacques Perreault, époux de Raymonde Monette, demeurant à 3449, boul. Décarie; père de France et Diane. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
av. Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PIKE (Lester) — A Montréal, le 25 avril 1969, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Lester Pike, époux en 1res noces de feu Léa Soucy et en 2es noces de Hilda Price. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 2 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILON (Adrien) — A Montréal, le 29 avril 1969, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Adrien Pilon, époux de feu Exilia Rollin, demeurant à 10197 Péloquin. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boulevard Henri-Bourassa est
à 9 h 15 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICHETTE (Thérèse) — A St-Léonard, le 29 avril 1969, à l'âge de 44 ans, est décédée Mme Pierre Pichette, née Thérèse Héroux; mère de Renée, Christiane et Danielle. Les funérailles auront lieu samedi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie,
à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Angèle-de-Mérici, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RACICOT (Olivier) — A Montréal, le 29 avril 1969, est décédé Olivier Racicot, époux de Rose Pépin, père de Gaétan, demeurant rue Paul-Pau. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.
8939, rue Hochelaga
à 2 h, pour se rendre à l'église St-Justin où le service sera célébré à 2 h 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REPPER (Adrien) — A Montréal, le 28 avril 1969, à l'âge de [illegible] ans, est décédé Adrien Repper, époux d'Emilia Duffy. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Limitée
6821, rue St-Hubert
à 8 h pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Calixte où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROMPRE (Nicole) — A Montréal, le 28 avril 1969 à l'âge de 26 ans, est décédée Nicole Rompré, fille d'Edmond Rompré et d'Yvette Pelletier, demeurant à 3190 Adam. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3196, rue Ontario est,
à 9 h. 45, pour se rendre à la chapelle Marie-Reine-des-Coeurs, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RUEL (Blanche) — A Montréal, le 28 avril 1969, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Armand Ruel, née Blanche Langlois, demeurant à 1633, William-David. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois,
8625, rue Hochelaga
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAMSON (Lt-col. J.-R.) — A sa demeure, le 28 avril 1969, est décédé le lt.-col. J.-R. Samson, O.B.E., époux bien-aimé de Velda Laliberté. La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire
Rosedale,
4911, ch. Côte-des-Neiges.
Le service sera célébré à l'église St. Malachy's, jeudi à 10 a.m.

SEGUIN (Ernestine) — A Montréal, le 29 avril 1969, à l'âge de 97 ans, est décédée Ernestine Lussier, épouse en 1ères noces de feu Philippe Monette et en 2es noces de feu Ferdinand Séguin, demeurant à 4564 St-André. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 mai. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est,
à 9 h pour se rendre à l'église paroissiale de St-Philippe de Laprairie, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMARD (Florence) — A Montréal, le 29 avril 1969, à l'âge de 67 ans, est décédée Florence Reid, épouse de feu Raoul Simard elle laisse une fille, Jeanne, épouse du docteur Paul Hey, de l'Hôtel-Dieu, et deux petits-enfants, Josée et Judith. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Limitée
5630, chemin Côte-des-Neiges
à 9 h 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Soeur ST-JEAN-DE-MATHA — A Montréal, le 29 avril 1969 est décédée Soeur Saint-Jean-de-Matha, Soeur de Miséricorde, née Marie Flore Ménard, fille de feu Nestor Ménard et de feu Florida Charest. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 mai à 10 h. a.m. à la
Maison Mère des Soeurs
de la Miséricorde,
12,435, av. de la Miséricorde,
Cartierville
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SURPRENANT (Isidore) — A Montréal, le 28 avril 1969, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Isidore Surprenant, époux de Georgette Limoges, demeurant à 565 Orléans. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THISDALE (Adrien dit Pit) — A Montréal, le 29 avril 1969, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Adrien (Pit) Thisdale, retraité de la Commission du Transport de Montréal, époux de Juliette Chagnon, père de Soeur Nicole-de-Jésus, Fille de la Sagesse et de Mme Rémi Pouliot (Louise); une petite-fille, Lyne, demeurant rue Desormeaux. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.
8939, rue Hochelaga
à 9 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALLIERES (Bruno) — A Montréal, le 29 avril 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Bruno Vallières, époux de Maria McNeil. Les funérailles auront lieu samedi le 3 mai. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6320, rue St-Denis,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

In memoriam

TAILLEFER (Berthe) — A la douce mémoire d'une maman bien-aimée, décédée le 3 mai 1967. Tu nous as quittés pour toujours laissant dans nos coeurs un souvenir éternel. Une grand-messe sera chantée le 3 mai, à l'église St-Judes, à 8 heures. Recommandée par sa fille Rita Bélair.

Remerciements

SANSCARTIER (Herminie) — Mme Herminie Sanscartier remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de son époux M. Herminie Sanscartier.

NECROLOGIE

M. HENRI GAGNON

A Ville de Laval, le 28 avril 1969, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Henri Gagnon, représentant "Iberville Sittings Ltée, St-Jean, Québec", demeurant au 962, rue Belleville, Ville de Laval.

Il laisse dans le deuil outre son épouse née Yvonne Marmen, ses soeurs et beaux-frères: M. et Mme Honoré Gagné (Mariette Gagnon), M. et Mme Henri Ls. Gravel (Jeannine Gagnon); M. Albert Belleau; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Emile Michaud (Lucienne Marmen), M. Maurice Boucher (Janet Marmen), M. Ls. Marie Pelletier (Marguerite Marmen), M. Marcel Boucher (Fernande Marmen), M. Wilfrid Lafrance (Marcelle Marmen), M. Jean Chs Belles (Ovila Marmen), M. Albert Marmen (Françoise Michaud), M. Yvon Marmen (Monique Isabel), M. Lorenzo Allard (Georgette Marmen), M. Yves Marchand (Colette Marmen), G. Georges Viens (Huguette Marmen); ainsi que son cousin le Rév. Louis Ph. Caron, S.M.M.

Les funérailles auront lieu vendredi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons Giroux et Fils Inc., 11130 boul. Pie-IX, Montréal-Nord, à 9 h 40, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Belmont, chemin Ste-Foy, Québec, lieu de la sépulture.

Appareils auditifs
ZENITH
au son vivant
Batteries — Moules
Réparations de toutes marques pendant que vous attendez.
Centre auditif de Montréal
Bureau chef
4367 ST-DENIS, Montréal 131
843-6789 — 843-8496

Le Comité Milton-Parc demandera "justice" à l'hôtel de ville

par Laval LE BORGNE

Le Comité Milton-Parc est depuis hier en guerre ouverte contre "Concordia Estates" et tout particulièrement contre la conception que se fait cette entreprise privée de la rénovation urbaine.

Au cours d'une réunion à laquelle assistaient une centaine de résidents de ce quartier montréalais, les leaders du comité ont affirmé que Concordia "s'intéresse beaucoup plus à ses propres profits qu'aux victimes qu'elle fait".

Selon eux, les déclarations des représentants de cette entreprise à l'effet qu'elle veut s'embarquer dans la rénovation urbaine et venir ainsi en aide au gagne-petit ne sont que de la frime.

Le quartier Milton-Parc, formé de six îlots d'habitations, est sis entre les rues Hutchison, Ste-Famille, Milton et des Pins.

A l'appui de cette accusation, ils affirment avoir mis la main sur le plan de la "phase-I" du projet (qui en compterait trois), plan qui démontrait que l'entreprise berne les résidents du quartier.

Ce plan, qu'ils ont dévoilé à la réunion d'hier, prévoit la construction de deux conciergeries d'une vingtaine d'étages et de deux autres de 10 étages.

Ces quatre édifices "formeront un mur au coeur du quartier et amorceront la dislocation de la communauté présente, en plus d'entraîner la démolition de plusieurs grands logements à loyer modique et à valeur historique et architecturale", prétend le comité.

De plus, les citoyens se sont dits convaincus que près de 70 pour cent de ces nouveaux appartements seront des garçonnières. "Ceux qui habitent actuellement les maisons sises sur ces futurs emplacements seront délogés et plusieurs d'entre eux ne pourront se reloger dans ces nouveaux édifices qui seront à loyer élevé."

Les citoyens ont amèrement reproché à Concordia — dont un représentant se trouvait à la réunion — d'avoir promis à plusieurs reprises de protéger et de rénover plusieurs maisons, et d'ignorer totalement, pour la phase-I toute rénovation.

Tout en reconnaissant que Concordia est en très forte position, possédant déjà 85 pour cent des habitations du quartier, les résidents — du moins ceux qui assistaient à l'assemblée, ne se tiennent pas pour battus.

"Même si Concordia possédait tout, il lui faut en plus l'appui de la ville de Montréal pour modifier le zonage, pour modifier certaines ruelles et certaines rues; et c'est là, à l'hôtel de ville, que nous allons nous défendre", a expliqué l'un d'entre eux.

Dans ce but, une pétition circule déjà dans le quartier demandant à l'administration Drapeau-Saulnier de "geler" le projet Concordia et d'étudier plutôt le projet de rénovation urbaine mis de l'avant par les citoyens eux-mêmes.

D'ici 15 jours, les citoyens se proposent d'aller en masse porter cette pétition à M. Lucien Saulnier lui-même. Cette manifestation, espère-t-on, fera réfléchir suffisamment M. Saulnier pour l'empêcher d'accorder tout à Concordia, et rien aux résidents du quartier."

"Nous nous battons pour le droit des citoyens à disposer de leur vie communautaire et contre le privilège de quelques individus de faire des profits", a lancé un des participants, à la fin de la réunion.

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

Les "Izvestia" rendent hommage à la politique étrangère gaulliste

MOSCOU (AFP) — Les "Izvestia", organe du gouvernement soviétique, ont rendu hommage hier soir au général de Gaulle et à sa politique étrangère. Le journal estime que, dans ce domaine le président démissionnaire "laisse derrière lui nombre de réalisations qui l'élèvent au rang d'homme d'Etat perspicace et de première grandeur".

Les résultats du référendum ne doivent pas être considérés comme un vote de méfiance à l'égard de la politique étrangère du général de Gaulle, ou de confiance à l'égard de l'atlantisme, mais "comme l'indice que la situation politique intérieure en France est complexe", ajoutent les "Izvestia".

"Actuellement, les partisans de l'atlantisme en France comme hors de ses frontièree — aux Etats-Unis, en Angleterre, en RFA — voudraient faire figure de triomphateurs, en déformant la signification de ce qui s'est passé en France.

"A Londres, on relance les plans d'adhésion au Marché commun. Certains parlent de réactiver la machine de guerre du bloc atlantique avec la participation de la France.

"Il reste cependant des commentateurs sobres, en Occident, pur faire remarquer que, dans le domaine de la politique étrangère, de Gaulle laisse derrière lui bon nombre de réalisations qui l'élèvent au rang d'homme d'Etat perspicace et de première grandur".

"C'est sous de Gaulle qu'il fut mis un terme à la guerre coloniale de la France en Algérie. C'est sous lui que furent entreprises de remarquable initiatives pour développer une coopération d'affaires pan-européenne, que fut trouvée une solution au sens unique de "l'atlantisme", solution qui a trouvé de nombreux partisans non seulement en France, mais encore dans d'autres pays de l'Europe occidentale".

Estimant que le référendum doit être replacé dans le cadre de la lutte menée depuis mai dernier entre le capital et les travailleurs, les "Izvestia" en déduisent que les résultats de ce référendum "ne peuvent en aucune façon être considérés comme un vote favorable à l'atlantisme, au contraire".

Un dur et un modéré aspirent à la succession d'O'Neill en Ulster

BELFAST (UPI, PA, AFP) — Deux candidats du parti unioniste de l'Irlande du Nord, un modéré et un partisan de la ligne dure, sont mis en nomination aujourd'hui, pour succéder au capitaine Terrence O'Neill qui a démissionné afin que le pays ne sombre pas dans la guerre civile.

Les deux candidats sont le modéré Chichester-Clark, ancien ministre de l'Agriculture, et le rigoriste Brian Faulkner, ancien vice-premier ministre et ministre du Commerce. Le chef sera désigné, demain, par les 35 membres du parti au Parlement.

Les observateurs disent que le choix de demain pourrait entrainer l'impasse à moins que M. Faulkner ne réussisse à enlever des voix à son adversaire, le modéré Chichester-Clark, partisan de la tendance O'Neill qui jouit, semble-t-il, par ailleurs, des sympathies du gouvernement de Londres.

En effet, ce serait, selon certains, sur les instances de Westminster que M. Chichester-Clark, un homme sans ambitions personnelles, se serait décidé à poser officiellement sa candidature à la succession du capitaine O'Neill dont il reste le loyal ami.

C'est la première fois, dans l'histoire de l'Ulster, que la direction du mouvement unioniste et du gouvernement donne lieu à une double candidature. La première fois, aussi, que le parti unioniste intervient activement dans le choix de son nouveau chef. Au cours de la période écoulée depuis la création de l'Ulster, il y a près de cinquante ans, ils s'étaient contentés d'entériner le choix du chef du parti.

Hier, le prémier ministre démissionnaire a affirmé qu'aucune solution au problème de l'Ulster ne pouvait se fonder sur la suprématie d'un secteur de la population sur l'autre.

"Ce que nous avons tenté de faire ensemble, a dit M. O'Neill dans sa dernière allocution à la télévision, était et reste juste moralement et politiquement. Il est bien plus important de proclamer la justice, l'égalité et la générosité que d'hésiter entre un camp et l'autre, en attendant une conjoncture favorable."

"Je ne regrette rien, a encore dit M. O'Neill. La tâche qu'il m'est actuellement impossible d'accomplir sera peut-être plus facile pour mon successeur."

Restrictions imposées aux journalistes des USA en URSS

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis vont protester auprès du gouvernement soviétique contre les restrictions croissantes apportées à la liberté d'action des correspondants américains à Moscou.

A la suite des nouvelles restrictions aux déplacements des journalistes américains en Union soviétique, le porte-parole du Département d'Etat a déclaré hier que les autorités américaines avaient déjà manifesté à plusieurs reprises leur préoccupation à l'ambassade de l'Union soviétique.

"Nous avons l'intention de protester contre les dernières restrictions et de souligner à nouveau l'importance que nous attachons à l'échange d'informations entre nos deux pays, et à une plus grande liberté de mouvement pour nos correspondants", a dit M. Carl Bartch, le porte-parole du Département d'Etat.

Les Etats-Unis se plaignent que les 24 correspondants américains en poste à Moscou ne jouissent pas des mêmes libertés que les 26 journalistes soviétiques établis à Washington et New York.

M. Bartch a regretté que les mesures restrictives prises contre les journalistes américains à Moscou, soient en contraste manifeste avec la courtoisie dont profitent les correspondants soviétiques aux Etats-Unis.

La question du traitement des journalistes américains en URSS avait déjà fait l'objet d'une démarche du Département d'Etat auprès de l'ambassade soviétique à Washington le 28 février dernier. A la suite des nouvelles restrictions sur les déplacements des journalistes américains décidées par les autorités soviétiques ces derniers jours, M. Bartch a annoncé qu'une démarche de protestation plus formelle serait faite dans les prochains jours.

Diplomates expulsés

VIENNE, Autriche. (AFP) — Le ministère autrichien des Affaires étrangères, a demandé au gouvernement d'URSS le rappel immédiat de M. Gennadi Federenki, attaché commercial soviétique à Vienne, annonce-t-on officiellement dans la capitale autrichienne.

Un retrait américain au Vietnam mettrait l'Indochine en péril

LONDRES, (UPI) — Un départ des Américains du Vietnam mettrait en péril un certain nombre de pays du Sud-Est asiatique, dit l'Institut d'études stratégiques dans un rapport publié à Londres aujourd'hui.

"De loin, le champ le plus dangereux d'activité continuera à être l'Asie du sud-est, que le Vietcong remporte la victoire ou non", affirme le rapport de l'Institut portant sur les "Problèmes de stratégie moderne". (On sait que cet organisme, dont le siège social est dans la capitale britannique, se spécialise dans l'évaluation des armements.)

L'Institut avertit les Etats-Unis qu'un retrait de leurs troupes du Sud-Vietnam mettrait le Laos, le Cambodge et la Thaïlande dans une situation précaire, susceptible même de les faire passer au camp communiste.

L'Institut se trouve en quelque sorte à accréditer la fameuse théorie des dominos qui veut que si les Etats-Unis laissent tomber le Sud-Vietnam dans le camp communiste, le reste de la péninsule indochinoise ferait de même.

"C'est un exercice intellectuel relativement facile que de rejeter la théorie originelle et simpliste des dominos soutenue par le président Eisenhower, dit le rapport, mais un examen de la situation telle qu'elle va démontrer qu'un nombre passablement grand de dominos sont prêts à dégringoler. Une victoire du Nord-Vietnam sur le Sud-Vietnam serait suivie très rapidement, par une absorbtion du Laos."

Par conséquent, termine le rapport, le Vietnam est l'exemple le plus classique de la guerre révolutionnaire.

La réforme électorale s'amorce aux USA

WASHINGTON (AFP) — La commission judiciaire de la Chambre des représentants a approuvé hier par 28 voix contre 6 un amendement à la constitution américaine, qui remplacerait le mode actuel des élections présidentielles par un scrutin populaire direct, et dont le candidat qui recevrait 40 pour cent des suffrages serait élu président des Etats-Unis.

C'est la crainte éprouvée aux élections présidentielles de novembre 1968 qu'aucun des trois candidats à la présidence M. Richard Nixon pour le parti républicain, M. Hubert Humphrey pour les démocrates et M. George Wallace pour le parti indépendant, n'obtiendrait la victoire au collège électoral qui est à l'origine de la demande de réforme dans le domaine des élections.

Est-ce là votre peigne ? Si oui, cela veut dire qu'un désordre mine la "Source de vos cheveux". Vous devez réagir tout de suite afin de contrôler et arrêter cette chute de cheveux excessive, sans quoi **vous deviendrez chauve.** La nouvelle méthode Thomas pour combattre la chute des cheveux aide beaucoup d'autres personnes. Elle vous aidera vous aussi. Premièrement, on éliminera les causes de votre chute de cheveux. Ensuite on vous fera suivre des séances Thomas de thermodiffusion qui stimuleront la circulation du sang aux racines mêmes. A la clinique Thomas, le savoir-faire est le résultat de plus de 50 années d'expérience dans l'application de plus de 9,000,000 de traitements à date. Venez vous rassurer vous-même à quel point cette méthode peut vous aider.

DAMES ET MESSIEURS ACCEPTES AUX TRAITEMENTS

EN VILLE: 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE
(637, Edifice Carré Dominion) Tél.: UN. 6-3041

PLAZA ST-HUBERT: 6339, RUE ST-HUBERT
(309, Edifice Lombank) Tél.: 274-3501
11h. a.m. à 8h. p.m. - Samedis: 10h. a.m. à 3h. p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT

45 Bureaux — PREMIERS EXPERTS CAPILLAIRES AU MONDE

LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS

L.P. 880

COMMÉMORATION DU 40e ANNIVERSAIRE DE LA COMPAGNIE S.S. KRESGE AU CANADA

KRESGE SSK

40e VENTE CÉLÉBRATION DU 40e ANNIVERSAIRE

PANTALONS ÉVASÉS EN DENIM
POUR JEUNES FILLES
Prix rég. Kresge 4.99
SPÉCIAL DU 40e ANNIVERSAIRE
3.59
ÉCONOMISEZ 1.40
Pour la ville ou la campagne, les pantalons à jambes évasées sont toujours en vogue! Modèles pimpants en denim durable avec 2 poches devant et glissière devant. Marine, Blanc ou Beige au choix. Tailles: 8-18.
JEU. VEN. SAM.

BAS 'TALON NU' EN FILET DE NYLON SANS COUTURE
Prix rég. Kresge 2 paires 1.00
SPÉCIAL DU 40e ANNIVERSAIRE
6 paires 1.60
JEU. VEN. SAM.
ÉCONOMISEZ 1.40
Bas de "PREMIÈRE QUALITÉ" offerts maintenant à un prix sensationnel! En filet sans couture, avec 'talon nu' pour porter avec les chaussures à bride. Beige tendre ou Epices. Pointures: 8½-11.

BAS-CULOTTES
DE PREMIÈRE QUALITÉ
Prix rég. Kresge 1.47
SPÉCIAL DU 40e ANNIVERSAIRE
2 pour 1.54
JEU. VEN. SAM.
ÉCONOMISEZ 1.40
Sous-vêtement d'une seule pièce très confortable, idéal pour porter avec les nouvelles robes courtes! Culotte avec bas tenants en filet de nylon. Beige seulement en P-M-G-TG.

PANTALONS
EN SATINETTE DE COTON POUR GARÇONS
Prix rég. Kresge 2.99
SPÉCIAL DU 40e ANNIVERSAIRE
2 pour 3.58
JEU. VEN. SAM.
ÉCONOMISEZ 2.40
Pantalons de style Dak en satinette de coton facile à entretenir, parfaits pour le printemps. Coloris populaires: Beige, Olive, Bleu ardoise et Etain. Tailles: 8-18.

CHANDAILS SANS MANCHES EN NYLON POUR FILLETTES
TAILLES 7-14
Prix rég. Kresge 1.17
SPÉCIAL DU 40e ANNIVERSAIRE 97¢
ÉCONOMISEZ 40¢
TAILLES: 3-6X
Prix rég. Kresge 2 pour 1.97
SPÉCIAL DU 40e ANNIVERSAIRE 2 pour 1.57
ÉCONOMISEZ 40¢
JEU. VEN. SAM.

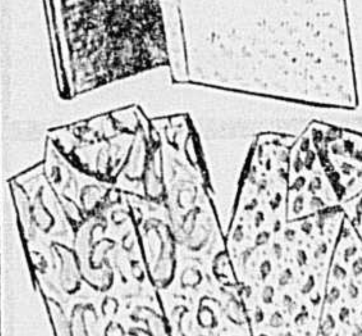

ALBUMS À PHOTOS "AUTO-ADHÉSIFS"
Prix rég. Kresge 2.98
SPÉCIAL DU 40e ANNIVERSAIRE 1.58
JEU. VEN. SAM.
ÉCONOMISEZ 1.40
Dix pages pour coller toutes vos photos préférées. Couvertures assorties comprenant des textures synthétiques modernes.

SHAMPOOING COLORANT NICE'N EASY
Prix rég. Kresge 1.67
SPÉCIAL DU 40e ANNIVERSAIRE 1.27
JEU. VEN. SAM.
ÉCONOMISEZ 40¢
Facile à employer: s'applique comme un shampooing ordinaire! 16 teintes disponibles.

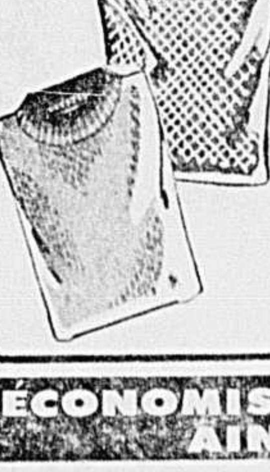

CHEMISES EN JERSEY DE COTON POUR GARÇONS
Prix rég. Kresge 1.69
SPÉCIAL DU 40e ANNIVERSAIRE 1.29
JEU. VEN. SAM.
ÉCONOMISEZ 40¢
Chemises en jersey de coton, point plat, se lavant très facilement. Manches courtes pratiques et encolure fantaisie. P-M-G. Bleu/Marine, Vert/Or, Or/Noir, Ambre/Brun, Marine/Rouge.

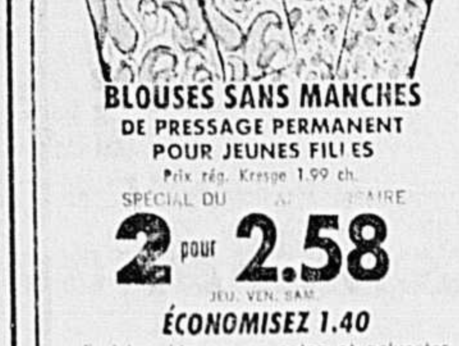

BLOUSES SANS MANCHES
DE PRESSAGE PERMANENT POUR JEUNES FILLES
Prix rég. Kresge 1.99 ch.
SPÉCIAL DU 40e ANNIVERSAIRE
2 pour 2.58
JEU. VEN. SAM.
ÉCONOMISEZ 1.40
Fraîches blouses en coton et polyester, idéales pour le printemps. Imprimés pimpants pour compléter vos shorts ou vos pantalons. Tailles: 10-20

TORCHONS
EN COTON
Prix rég. Kresge 39¢ ch.
SPÉCIAL DU 40e ANNIVERSAIRE
3 pour 77¢
JEU. VEN. SAM.
ÉCONOMISEZ 40¢
Torchons d'approx. 24" x 34½", blanc pur avec extrémités ourlées et bordure rayée.

SPÉCIAUX ALBERTO VO5
SPÉCIAUX DU 40e ANNIVERSAIRE KRESGE
10 OZ DE VAPORISANT CAPILLAIRE — Régulier - Ferme - Ultra-ferme — 1.14
11 OZ DE SHAMPOOING PLUS 1 FLACON DE 7 OZ POUR 1¢ — Pour cheveux normaux, secs ou gras. — 1.14
11 OZ DE RINÇAGE CRÈME PLUS 1 FLACON DE 7 OZ POUR 1¢ — Ordinaire-Cheveux secs-Jaunecitron — 1.14

ÉCONOMISEZ 40¢ - 1.40 ou 2.40 SUR CHAQUE SPÉCIAL D'ANNIVERSAIRE AINSI QUE DES BALLONS GRATUITS POUR LES ENFANTS!!!

PELOTONS DE 1 OZ DE FILÉ 100% NYLON
Prix rég. Kresge 35¢ le peloton
SPÉCIAL DU 40e ANNIVERSAIRE
4 pelotons 1.00
JEU. VEN. SAM.
ÉCONOMISEZ 40¢
Filé gaufré, irrétrécissable, pour tricoter des vêtements d'été. Nombreux coloris disponibles.

OREILLERS EN POLYFOAM
Prix rég. Kresge 1.98
SPÉCIAL DU 40e ANNIVERSAIRE
1.58
JEU. VEN. SAM.
ÉCONOMISEZ 40¢
Oreillers d'environ 20" x 26" recouverts de coton blanc très solide, passepoilés tout autour.

GANT DE BASEBALL MODÈLE JUNIOR
Prix rég. Kresge 1.98
SPÉCIAL DU 40e ANNIVERSAIRE
1.58
JEU. VEN. SAM.
ÉCONOMISEZ 40¢
Gant professionnel en vinyle avec piqûres en nylon et le mot "Faymar" imprimé sur la paume.

BOUQUET DE GÉRANIUM DOUBLE
Prix rég. Kresge 39¢
SPÉCIAL DU 40e ANNIVERSAIRE
3 pour 77¢
JEU. VEN. SAM.
ÉCONOMISEZ 40¢
Une brise printanière chez vous! Ravissant géranium rouge en polyéthylène, parfait pour décorer la table.

ENSEMBLE DE JARDINAGE POUR JOUER
Prix rég. Kresge 1.37 l'ensemble
SPÉCIAL DU 40e ANNIVERSAIRE
97¢ l'ensemble
JEU. VEN. SAM.
ÉCONOMISEZ 40¢
Ensemble 3 pièces comprenant: pelle, râteau et sarcloir. Lames en métal et manches en bois.

MÉLANGE LOWNEY POUR LE BRIDGE
Prix rég. Kresge 75¢ la lb.
SPÉCIAL DU 40e ANNIVERSAIRE
2 lb 1.10
JEU. VEN. SAM.
ÉCONOMISEZ 40¢
Toujours frais! Toujours délicieux! Maintenant à un prix très modique chez Kresge.

A LA PLUPART DES MAGASINS KRESGE

Opération coup de pouce

Etudiants, étudiantes du secondaire, des CEGEP, de l'université, vous cherchez-vous un emploi d'été ? Sans savoir, peut-être, où vous adresser au juste ?

LA PRESSE veut vous aider.

"Opération coup de pouce", dont vous trouverez tous les détails à la page 18, se veut un service à la communauté — aux étudiants en quête de travail, aux employeurs en quête de main-d'oeuvre.

"Opération coup de pouce", que nous lançons aujourd'hui, vous offre de publier GRATUITEMENT vos demandes d'emplois sous forme de petites annonces. Chaque annonce sera publiée au moins une fois les mardis, jeudis et samedis, durant tout le mois de mai, à compter de samedi prochain.

Vendredi, nous publierons l'enquête approfondie que deux journalistes de LA PRESSE — Louise Cousineau et Jean-Paul Brousseau — ont menée sur le marché de la main-d'oeuvre offert cet été aux étudiants. En quelques mots, lapidairement : la situation n'est pas rose...

Menace de grève pour demain

Bâtiment: situation des plus confuses

par Jacques LAFRENIERE

Jamais situation n'a été aussi confuse que celle qui prévaut aujourd'hui dans les négociations de l'industrie de la construction à Montréal.

Pendant que de son côté le médiateur spécial du ministère du Travail, Me Raymond Lachapelle, se dit optimiste de trouver une solution au différend qui oppose les deux centrales syndicales aux cinq associations patronales, et même les deux centrales entre elles, des rumeurs circulent que les employeurs en viendraient à un entente avec les syndicats de la FTQ.

On croit qu'ainsi la grève qui doit débuter demain et paralyser l'industrie de la construction dans les dix principales régions du Québec, dont Montréal et Québec, pourra être évitée. Par ailleurs, comme dans ce cas, la CSN n'obtiendrait pas satisfaction, cette centrale pourrait alors déclencher la grève, et entrainer à plus ou moins brève échéance, la fermeture de tous les chantiers, non sans accrochages toutefois.

Le président de la Fédération du bâtiment de la CSN, M. R. Carey, a déclaré que la CSN n'avait jamais dit qu'elle réclamait de ses membres qu'ils se mettent en grève le 1er mai. Mais il n'a pas voulu dire si cette centrale empêcherait ses membres de sortir en grève . . .

Les employeurs, pour tenter de poursuivre leurs travaux, ont offert une hausse de 5.5 p. 100 dès demain, et 4 p. 100 le 1er décembre 1969. La convention collective expirerait le 1er avril 1970. Dans ce cas, il n'existerait plus de décrets. Les ouvriers de la région de Montréal recevraient donc en plus de leurs salaires, une majoration additionnelle de 7 p. 100 qui représente leur contribution et celle de leurs employeurs à des avantages sociaux: vacances et caisse de retraite.

Le point litigieux de l'entente à intervenir sur les bureaux de placement concerne le mandat de l'arbitre qui trancherait le débat si la commission mixte échoue dans son travail. La CSN insiste pour que le conditionnel soit supprimé au paragraphe où il est dit que "si" l'arbitre recommande l'usage obligatoire des bureaux de placement, ces bureaux devront être des bureaux généraux de placement en nombre suffisant et composés de représentants syndicaux, patronaux et gouvernementaux.

spec

demain :

Réal Giguère :
oui, il a le complexe du dix !

Michel Desrochers s'ennuie à Europe 1

En exclusivité,
les photos du super-show Hallyday

Jean-Guy Moreau :
heureux comme Trudeau

Les Cyniques censurés

Qui est Andy Kim ?

Trini Lopez aime le golf, les femmes, le golf, les femmes, le golf, les femmes, le golf, les femmes

Les conférences France-Québec sont reportées

par Pierre SAINT-GERMAIN
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Selon une source française autorisée, la septième session de la Commission permanente de coopération franco-québécoise qui devait avoir lieu à Québec début juin est reportée à la fin de ce mois (juin) et peut-être même à l'automne.

Cet ajournement a été décidé en raison de la conjoncture politique en France après la démission du général de Gaulle. Interrogé sur le point de savoir si la commission se réunirait à la nouvelle date prévue advenant de nouvelles élections qui porteraient une majorité non gaulliste à l'Assemblée nationale.

Notre informateur a déclaré ne pouvoir prédire ce qui se passerait dans cette hypothèse. Il a par ailleurs confirmé que la conférence des ministres de l'Education des pays francophones d'Afrique, de

Voir CONFERENCES page 2

Le Vietcong se montre conciliant à Paris

(d'après UPI, PA, AFP) — Le Vietcong a annoncé, aujourd'hui, au cours de la 15e séance de la Conférence de Paris sur le Vietnam, qu'il était "prêt à des discussions avec les autres participants" à la Conférence afin que reprennent les négociations de paix.

Les observateurs considèrent que cette déclaration atteste d'une révision majeure de la politique du camp communiste. Jusqu'ici, le Vietcong s'était refusé à tout contact hors des séances officielles avec les représentants du gouvernement sud-vietnamien, et les alliés considéraient ce refus comme la pierre d'achoppement à la paix.

"La délégation du Front national de libération du Sud-Vietnam (FNL) est prête à entreprendre des discussions avec les autres parties afin de faire progresser la conférence", a dit M. Tan Buu Kiem, chef de la délégation FNL.

On sait que jusqu'ici, le Vietcong n'acceptait que les Etats-Unis comme interlocuteurs valables à Paris. Il y a un mois, le président du Sud-Vietnam, M. Nguyen van Thieu, avait offert d'avoir avec le FNL des contacts particuliers et secrets.

Hier, les dirigeants de la délégation de Saigon à la conférence de Paris avaient déclaré que les infiltrations de troupes nord-vietnamiennes au Sud-Vietnam se poursuivent au rythme de 10,000 hommes par mois.

M. Nguyen Zuan Phong, chef adjoint de la délégation de Saigon, et le conseiller militaire de celle-ci, le colonel Nguyen Huy Loi, ont fait cette déclaration hier au cours d'une conférence de presse qu'ils ont donnée à laur ambassade à Londres.

Les représentants de Saigon aux pourparlers de Paris ont indiqué que les Soviétiques fournissaient 80 pour cent des armements utilisés par les communistes vietnamiens et la Chine 15 pour cent.

En ce qui a trait aux perspectives d'un déblocage dans les négociatioons, les délégués ont affirmé qu'ils ne pouvaient discerner aucun indice permettant d'entrevoir le dénouement de l'impasse actuelle dans un avenir prévisible. M. Phong a déclaré à ce sujet: "Nous ne pouvons pas continuer à attendre indéfiniment que quelque chose se produise. Nous serons obligés de prendre une décision quelconque si le camp communiste continue son obstruction".

M. Phong s'est toutefois refusé à préciser le sens de la décision à laquelle il faisait allusion. Il a d'autre part écarté avec fermeté la formation éventuelle d'un gouvernement de coalition à Saigon avec la participation du Front national de libération.

Du vrai folklore

"Puisque Radio-Canada a abandonné le programme "Don Messer", le premier ministre a-t-il l'intention de suggérer au secrétaire d'Etat responsable de Radio-Canada de remplacer "Don Messer" par un autre programme de folklore, cher à des millions de Canadiens ?"

Formulée le plus sérieusement du monde par le député créditiste Gilbert Rondeau, adjoint et remplaçant de M. Réal Caouette, cette question a soulevé quelques rires aux Communes.

M. Pierre Elliott Trudeau s'est alors levé et a laissé tomber : "Ce serait peut-être un biais par lequel on pourrait faire entrer la télévision à la Chambre, monsieur le Président : il y a pas mal de folklore ici !"

M. Rondeau n'a pas insisté . . .

sommaire

Annonces classées / 91 à 97, 100 à 110
Arts et Spectacles / 14-15
Bandes dessinées / 126
Courrier "Que faire ?" / 31
Décès, naissances, etc. / 111
Editorial / 4
Education / 12-13
Finance / 86-87
Horoscope / 64
Informations étrangères / 99 et 112
Informations nationales / 75
Informations régionales / 69
Les secrets de polichinelle / 30
Loisirs et récréation / 126
Mots croisés / 93
"Mot-mystère" / 115
Radio et télévision / 64
Sports / 57 à 61 et 68
Tribunaux / 17
Vie féminine / 27 à 36
Vie mondaine / 29
Votre médecin / 32

Météo : temps clair.

Min. : 35°. Max. : 55° ● Détails page 2.

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mercredi le 30 avril 1969, 85e année, no 100, 11 cahiers, 146 pages. DERNIÈRE ÉDITION 10¢

$3.2 milliards BUDGET

Pas de hausse d'impôt

- Assurance-maladie en juillet 1970
- Québec contribuera au prolongement du métro

Pour Paul Dozois, un budget d'austérité

par Claude BEAUCHAMP
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre des Finances du Québec, M. Paul Dozois, croit pouvoir financer son budget record de $3.2 milliards en 1969-70 sans augmenter les taxes ni les impôts.

C'est ce qu'il convient de souligner en premier lieu du discours du budget présenté hier soir à l'Assemblée nationale par un ministre des Finances dont l'habilité acrobatique est de nature à confondre la loyale Opposition de Sa Majesté.

En deuxième lieu, il importe de faire ressortir que le budget, qualifié par M. Dozois d'austère à l'extrême, est néanmoins assorti de certains avantages fiscaux pour les individus dont l'héritage de moins de $75,000 ne sera plus taxé et pour quelques municipalités qui non seulement recevront "une aide spéciale" mais encore, comme Montréal et Québec, bénéficieront de petites faveurs.

Globalement, le discours sur le budget édition 1969 prend donc une forte saveur électorale en plus d'apparaitre ici et là, dangeureusement piégé.

En effet, en augmentant pour 300 petites municipalités la part respective du produit de la taxe provinciale de vente, en donnant des subventions spéciales (qui dépassera $3.7 millions pour Montréal) au 10 plus populeuses villes du Québec, en promettant la réalisation de projets populaires, comme l'extension du métro de Montréal et l'application de l'assurance-maladie, mais dont les effets financiers ne se feront sentir que l'an prochain et ultérieurement, M. Jean-Jacques Bertrand se place en bonne position pour déclencher au gré de sa volonté des élections en tout temps avant la fin du mandat de l'Union nationale, qui a déjà trois ans de fait.

Il ne faut pas s'étonner outre mesure de l'absence de hausse de taxes: non

Voir IMPOT, page 2

● *Autres informations sur le budget* — pages 2, 3 et 83

L'opposition : pure tactique électorale

par Gilles DAOUST et François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'opposition à l'Assemblée nationale, que ce soit par la voix du chef du Parti libéral, M. Jean Lesage, ou celle du chef du Parti québécois, M. René Lévesque, a été unanime hier soir à qualifier le dernier budget du gouvernement UN de pure tactique électorale.

Les partis d'opposition ne se font plus d'illusion; ils s'attendent carrément à des élections, au plus tard cet automne.

Selon M. Lesage, à la veille du congrès de leadership de l'Union nationale

Voir TACTIQUE, page 2

AUJOURD'HUI

- Demande d'une enquête sur l'hôpital de La Pieta, à Hull — *page 37*
- Verdun : une ville à rebâtir — *page 7*

Le soleil a rendez-vous avec la mer . . .

Jantzen suggère ce maillot en jersey noir : dos et côtes libres, décolleté profond en V ! Allure jupe !

Page 27

Anjou exproprie à prix fort les terrains de son gérant

par Florian BERNARD

Entre le 1er et le 23 septembre 1964, les dirigeants d'Anjou ont vendu au gérant de la municipalité, M. Jean-Paul Pilon, deux lots d'une superficie totale d'environ 85,000 pieds carrés. Il s'agissait de résidus d'expropriations à la suite de la construction du boulevard Métropolitain. Le gérant de la ville avait acheté ces lots par l'entremise d'une compagnie dont il est président, le Développement Versailles Inc. Deux autres compagnies, les Immeubles Renaud Inc. et les Immeubles Versailles Inc. avaient participé à la transaction, se procurant un tiers des terrains.

Les deux transactions avaient été conclues pour un montant total de $34,000, soit une moyenne de 73 cents le pied carré.

Deux ans et demi plus tard, soit le 4 janvier 1967, Anjou rachetait ces terrains du gérant municipal au moyen d'une expropriation.

Cette fois, cependant, la ville versait un moyenne de $3 le pied carré pour obtenir ces terrains, soit une transaction totale $369,920 comparativement à $34,000 deux ans et demi plus tôt.

Interrogé par le procureur André Paquette, M. Pilon a dû fournir au tribunal de longues explications sur ces transactions impliquant, d'une part, une double expropriation municipale pour les mêmes terrains et, d'autre part, le profit de $335,920 réalisé entre le 23 septembre 1964 et le 4 janvier 1967.

L'urgence d'un viaduc

Le gérant d'Anjou a déclaré, sous serment, qu'il ignorait complètement, au moment de cette transaction, que la municipalité serait dans l'obligation de lui racheter — c'est-à-dire exproprier — ces terrains. Il a dit que la décision de racheter les terrains a été prise à cause de l'urgence de construire un viaduc donnant accès aux Galeries d'Anjou. M. Pilon a soutenu qu'il avait l'intention de construire un motel sur ce terrain. Cette expropriation, selon lui, ne faisait aucunement son affaire.

Pressé de questions au sujet de ce motel, le témoin a avoué avoir fait

Voir ANJOU, page 2

Habitation : $4 milliards de plus

par Fernand BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Dans un projet de loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation et qui doit franchir aujourd'hui le stade de la première lecture, le gouvernement Trudeau propose de porter de $11 milliards à $15 milliards le total de tous les prêts assurés qui peuvent être consentis à des fins d'habitation.

Ce bill, déposé au feuilleton de la Chambre, prévoit également une hausse de $900 millions (de $5.2 à $6 milliards) du montant total qui peut être avancé à la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement pour prêts directs.

La SCHL verra sa responsabilité maximale à l'égard des prêts garantis pour l'amélioration ou l'agrandissement des maisons portée de $500 à $800 millions. Elle pourra de plus consentir des prêts en vue de l'acquisition ou de la réfection d'un projet d'habitations pour étudiants et pour la transformation de bâtiments existants en un projet domiciliaire pour étudiants.

Voir HABITATION, page 2

la presse

MONTREAL, MERCREDI 30 AVRIL 1969 — 85e ANNEE — No 100

REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 /3

Le métro vers le nord, vers l'est et vers l'ouest

Québec assumera: les tunnels et les stations

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le gouvernement du Québec apportera une contribution importante aux coûts du prolongement des lignes actuelles du métro de Montréal afin de desservir les secteurs de population dense à l'ouest, à l'est et au nord de la métropole.

C'est ce qu'a annoncé hier le ministre des Finances, M. Paul Dozois, dans son discours du budget. C'est pour être fidèle à une promesse faite par l'Union nationale durant la campagne électorale de 1966 et afin que Montréal demeure au rang de métropole du Canada que le gouvernement a décidé d'intervenir.

Afin de réaliser ce projet, les autorités québécoises entreprendront prochainement des pourparlers avec les autorités de la ville de Montréal. Dès le départ Québec proposera d'assumer le coût de la construction des tunnels ainsi que des stations de métro, laissant à la Commission des transports de Montréal la responsabilité de l'aménagement, de l'achat de l'équipement et du matériel roulant.

Sur les autres modalités de l'entente qui sera soumise par le gouvernement, M. Dozois n'a pas été très précis hier. Il n'a pas fixé en particulier le calendrier des travaux à entreprendre.

Cependant, il a indiqué très clairement que le gouvernement du Québec voudrait contribuer au prolongement de la ligne nord-sud en direction nord jusqu'à la ville de Laval. Le métro devrait alors traverser la rivière des Prairies. Quant à l'extension du métro vers l'est ou l'ouest, le ministre des Finances ne leur a pas fixé de limite, ni d'objectifs à atteindre.

Tout au plus, a-t-il indiqué, que le métro devrait desservir la population située aux extrémités est et ouest de Montréal.

Enfin, M. Dozois a fait l'éloge hier de certaines réalisations de Montréal depuis quelques années, en particulier de l'Expo 67 et de sa continuation Terre des hommes. A ce dernie sujet, il s'est plu à souligner que le gouvernement avait accepté de garantir le déficit possible de Terre des hommes cet été jusqu'à concurrence de $5.5 millions.

Le gouvernement du Québec a également songé au problème très aigu de transport en commun dans la région métropolitaine de Québec. On sait que le ministère des Affaires municipales favorise la création d'un organisme supra-municipal qui intégrerait les différents réseaux de transport en commun établis sur le territoire.

St-Lambert suggère l'unification du transport en commun

par Claude MASSON

La ville de Saint-Lambert vient de recommander au gouvernement du Québec de créer une seule commission de transport pour l'île de Montréal, la rive sud et Laval et non une commission autonome pour la rive sud seulement.

Plutôt que de former une commission indépendante pour cette région, Saint-Lambert préfère organiser son propre système de transport dans la municipalité.

Dans une lettre adressée au ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, le maire de cette ville de la rive sud, M. James K. Stewart, énonce la position exacte et unanime de son conseil face à ce problème d'envergure qu'est celui du transport en commun sur la rive sud.

Selon lui, une seule commission qui desservirait l'île de Montréal, Laval et la rive sud pourrait se servir de l'expérience acquise par la Commission de transport de Montréal dans les domaines de l'administration, de la planification et du fonctionnement. "Une seule commission réunirait les effectifs nécessaires au lieu de les tripler."

A défaut de l'adoption d'une telle solution, le conseil de Saint-Lambert croit que les intérêts des citoyens de cette ville seraient mieux servis par une entreprise privée subventionnée par la ville mais placée sous un contrôle strict des dépenses, des itinéraires et de la fréquence du service.

Dans ce cas, ajoute-t-on, les autobus chargés de ce service devraient avoir accès à la station de métro Longueuil ou au boulevard Dorchester, à Montréal. "Nous sommes d'avis que cette suggestion soit adoptée plutôt que celle qui obligerait Saint-Lambert à faire partie d'une commission de transport quelconque."

Si l'une et l'autre des deux premières recommandations sont rejetées, Saint-Lambert demande au gouvernement qu'une étude en profondeur soit faite par les autorités compétentes en consultation avec les conseils municipaux et les usagers avant que tout projet d'une commission intermunicipale de transport soit adopté.

Enfin, au cas où le gouvernement provincial décidait qu'il doit imposer une solution au problème du transport en commun sur la rive sud, le conseil de Saint-Lambert demande que soit garanti aux citoyens de cette municipalité un transport adéquat au métro ou à la rue Dorchester et qu'une formule soit adoptée afin qu'ils puissent obtenir une correspondance gratuite ou pour une somme minimale de la CTM. "Le tarif double qui existe présentement coûte aux citoyens de Saint-Lambert 60 cents pour une distance d'à peu près cinq milles pour se rendre à Montréal en utilisant le métro. De cette façon, Saint-Lambert est certainement pénalisée."

Québec aux CEGEP: pas d'occupation!

Après le saccage de l'université Sir George Williams, les autorités du ministère de l'Education ont conseillé aux dirigeants des CEGEP de ne plus tolérer les occupations physiques des institutions.

C'est ce qu'a révélé ce matin le directeur du service des programmes de l'enseignement collégial au ministère, M. Jean-Paul Desbiens, alors qu'il prenait la parole au colloque de la Fédération des cadres scolaires du Québec.

Interviouvé par la suite, M. Desbiens a soutenu que même les étudiants, qui ont récemment été expulsés par la police du collège Maisonneuve à Montréal, approuvent l'attitude du ministère. Les occupations physiques des maisons d'enseignement comporteraient en effet de trop graves dangers.

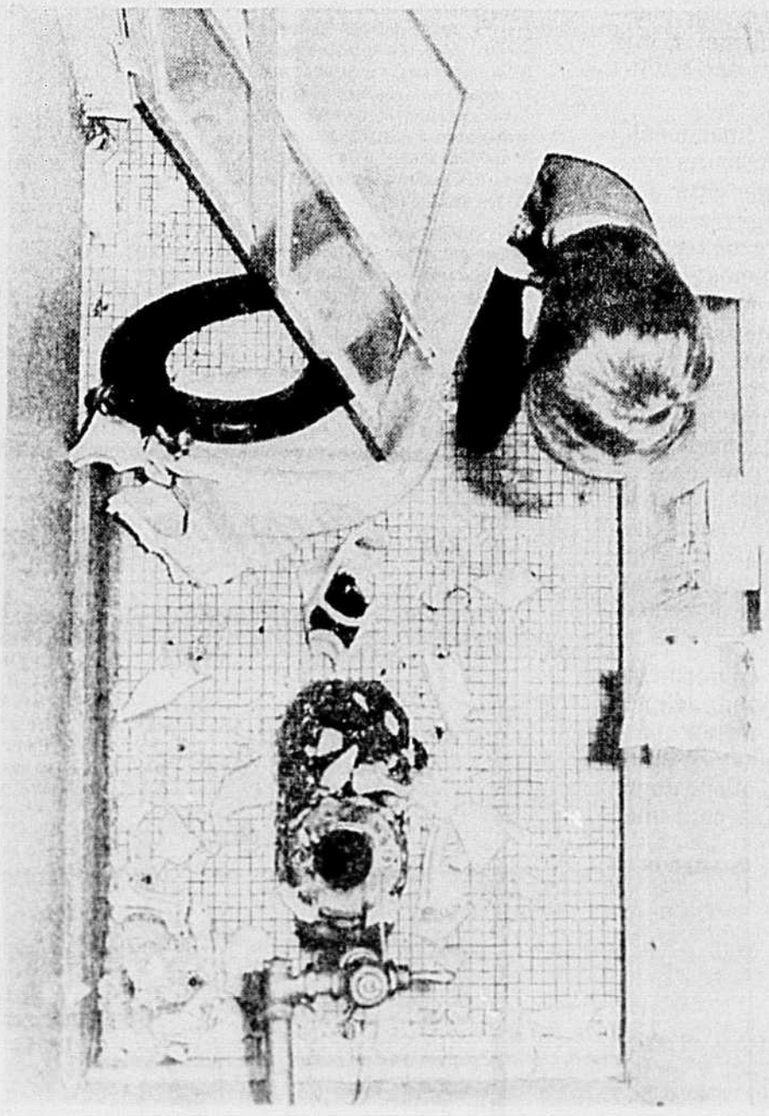

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

En mille miettes!

Un bol de toilette en mille miettes, tel est le résultat de l'explosion de produits chimiques qui a causé une forte commotion, hier après-midi, à l'intérieur du CEGEP Maisonneuve, rue Sherbrooke.

Explosions dans deux salles de toilette du CEGEP Maisonneuve

par Michel AUGER

Les détectives de l'Escouade antiterroriste du Service de la police de Montréal font enquête sur les deux explosions survenues, vers 3 h. 15 hier après-midi, dans deux salles de toilette du CEGEP Maisonneuve, au 3800 est, rue Sherbrooke.

Les dégâts matériels résultant de ces explosions causées par des produits chimiques lancés dans l'eau du bol de toilette sont peu élevés. Dans la salle de toilette du troisième étage, l'eau seulement a été projetée au plafond. Cependant, au quatrième étage, la réaction chimique a fait exploser le bol de toilette en mille miettes.

Le bruit de l'explosion au quatrième étage a été entendu dans tout l'immeuble et même les vitres du bureau du secrétaire général du CEGEP Maisonneuve, M. Rolland Arpin, situé beaucoup plus loin, en ont été ébranlées.

L'enquête policière, commencée quelques minutes après l'attentat, s'est évidemment tournée vers les étudiants, dont un certain nombre conteste depuis quelques semaines les décisions de l'administration du CEGEP.

Autres informations en page 13

Les sergents-détectives Pierre Desrosiers et Jean-Guy Rousselle ont détenu pendant quelques heures deux jeunes étudiants et les ont relâchés vers la fin de la soirée, après les avoir longuement interrogés.

Les experts des services techniques de la police de Montréal se sont rendus sur les lieux et, selon eux, ce serait un mélange de chlore et d'un autre produit chimique qui aurait produit une réaction aussi violente.

Une boîte, retrouvée sur la scène de l'explosion, a été saisie et sera analysée par les chimistes de l'Institut médico-légal.

Saulnier: les travaux sont moins hypothétiques

La mise en chantier des travaux pour le prolongement du métro de Montréal est désormais moins hypothétique, par suite de l'annonce faite hier par le ministre des Finances du Québec, M. Paul Dozois, selon laquelle le gouvernement serait disposé à y participer.

C'est ce qu'a déclaré ce matin le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, qui a précisé cependant qu'il faudra quand même sûrement attendre quelques semaines pour examiner toutes les implications de cette proposition avant de prendre des décisions, rappelant également que le coût du matériel roulant et présumément celui de tous les équipements fixes restera à la charge de Montréal et des municipalités desservies par la CTM.

Quant à la taxe de vente, dont il est question dans le budget québécois, M. Saulnier a dit que le réaménagement proposé ne comportait pas de précisions pour le prochain exercice fiscal de la ville.

"Le ministre des Finances a dit qu'en se fondant sur la somme qui a été remise à la ville, pour l'exercice 1968-69, la nouvelle formule aurait apporté au trésor municipal, $3,800,000 de plus.

"Or, nous avons prévu au budget du prochain exercice $2 millions de plus que ce que nous avons encaissé durant l'année courante. Comme nous ne connaissons pas le montant de taxe de vente qui est perçu à Montréal, il n'est pas possible de donner de précisions sur l'accroissement de revenus sur lequel nous pouvons compter, en regard de notre estimé budgétaire", a conclu le président de l'exécutif montréalais.

M. Tétreault rencontrera MM. Saulnier et Dozois

par Pierre VENNAT

Les autorités municipales de Laval se réjouissent de l'annonce faite par les autorités provinciales de participer au prolongement du métro à Laval et le maire Jacques Tétreault entend rencontrer M. Dozois et le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, dans les prochains jours, pour en discuter les modalités.

M. Tétreault n'avait appris que par les journaux, la décision de Québec lorsque nous avons communiqué avec lui ce matin.

Il a rappelé qu'il y a déjà deux ans, Montréal et Laval avaient reçu de l'Assemblée le pouvoir de conclure des ententes sur le prolongement du métro au nord de la rivière des Prairies. Ces ententes n'ont jamais été conclues, ni Laval ni Montréal n'en ayant financièrement les moyens.

Si Québec y va de ses subventions, le tableau change complètement.

Mais même le prolongement du métro à Laval ne changera rien aux intentions de Laval de former sa propre Commission de transport.

Laval doit justement présenter un bill ce printemps ou cet été pour créer un tel organisme.

Le maire Tétreault a expliqué que même si le métro est sous la dépendance de la Commission de transport de Montréal, il faudra toujours une Commission de transport lavalloise pour desservir l'île Jésus.

Commission de transport qu'il n'a aucune objection à voir devenir régionale, d'ailleurs, le comité exécutif ayant déjà, en 1967, adopté une résolution demandant à Québec de créer un organisme régional pour contrôler le transport en commun dans la métropole. M. Tétreault ne s'oppose donc pas à la suggestion de Saint-Lambert qui demande à Québec de créer une Commission régionale de transport pour la rive sud, Montréal et Laval. Mais l'initiative devra venir des autorités provinciales elles-mêmes.

"Chose certaine, Laval n'agira pas unilatéralement, a promis le maire Tétreault. Nous l'avons bien dit aux promoteurs de SUTRI lorsqu'ils sont revenus dernièrement à la charge.

"Laval ne s'engagera dans aucun système de transport rapide ou de monorail avant d'avoir l'assurance formelle des autorités provinciales qu'il s'intégrera à un réseau régional".

Deux sauvages attentats

Deux hommes qui ont été hospitalisés, vers 3 h. 45, ce matin, après avoir été trouvés blessés, rue Quesnel, dans le quartier Saint-Henri, ne se seraient pas bagarrés entre eux mais auraient été plutôt assaillis sauvagement par trois inconnus.

C'est ce qu'ont appris les policiers, ce matin, en interrogeant l'une des victimes, à l'hôpital Général de Montréal.

La personne interrogée est un homme d'une quarantaine d'années qui a été frappé d'un coup de couteau dans le dos mais dont l'état, heureusement, n'était pas suffisamment grave pour qu'il soit gardé à l'hôpital.

Il a avoué avoir été attaqué par trois inconnus qui se sont enfuis après l'avoir poignardé, l'abandonnant sur le trottoir, rue Quesnel, près de la rue Vinet.

Voir ATTENTATS en page 6

"LA MAVERICK"
MAINTENANT EN MONTRE
votre vendeur de confiance du centre de Montreal
Authier & Lalonde
MERCURY — COMET — METEOR — MONTEGO — MARQUIS
CORTINA — FALCON — CONTINENTAL — MARK III
CAMIONS FORD — SKI-DOO
4411 AVENUE PAPINEAU PRES MONT-ROYAL 526-4411

GÂTEAUX
de 1ère Communion
30 modèles attrayants et délicieux — Joli gâteau en forme d'autel — en forme de calice — livre fermé et livre ouvert
GATEAUX RONDS et GATEAUX CARRES
avec ornements de communion sur chacun et une décoration originale en blanc et or. A PARTIR DE $4.00
Pour votre réception n'oubliez pas
nos sandwiches $3.00
Autres spécieux 1ère Communion
COMMANDEZ TOT ET NE SOYEZ PAS DEÇUS
PEGROID'S Ltée
4075, ST-DENIS — Livraison par toute la ville
Appelez 844-3901

Le maire Jean Drapeau défend sa politique de prestige

par Raymond MASSE

Son mérite — accompagné depuis 1960 — ne sont pas des œuvres grandes de prestige, mais des œuvres essentielles.

C'est ce qu'a notamment déclaré, hier, à Radio Sherbrooke, Montréal, le maire Jean Drapeau en réponse aux critiques d'un de ses prédécesseurs, Camillien Houde, et de la Chambre de commerce du district de Montréal.

Dans le domaine du logement, il y a déjà des années que l'on réclame un programme gouvernemental provincial qui, en fait, ne vient pas.

"Je crois que l'activité économique ne doit pas être uniquement axée sur le profit, mais aussi sur le bien-être de la population", a déclaré M. Drapeau.

Et en réponse à une question de la part d'un auditeur, M. Drapeau a parlé du sort de la population des grandes métropoles à travers le monde.

"Dans le domaine du logement, il y a déjà des années que l'on réclame un programme gouvernemental provincial qui, en fait, ne vient pas", a déclaré M. Drapeau.

"Je crois que l'activité économique ne doit pas être uniquement axée sur le profit, mais aussi sur le bien-être de la population", a déclaré M. Drapeau.

Et en réponse à une question de la part d'un auditeur, M. Drapeau a parlé du sort de la population des grandes métropoles à travers le monde.

Dans le domaine du logement, il y a déjà des années que l'on réclame un programme gouvernemental provincial qui, en fait, ne vient pas.

"Je crois que l'activité économique ne doit pas être uniquement axée sur le profit, mais aussi sur le bien-être de la population", a déclaré M. Drapeau.

Et en réponse à une question de la part d'un auditeur, M. Drapeau a parlé du sort de la population des grandes métropoles à travers le monde.

Dans le domaine du logement, il y a déjà des années que l'on réclame un programme gouvernemental provincial qui, en fait, ne vient pas.

"Je crois que l'activité économique ne doit pas être uniquement axée sur le profit, mais aussi sur le bien-être de la population", a déclaré M. Drapeau.

Et en réponse à une question de la part d'un auditeur, M. Drapeau a parlé du sort de la population des grandes métropoles à travers le monde.

Voir DRAPEAU, page 6

...choisira un escarpin d'un classicisme rajeuni qui accompagnera aussi bien le tailleur que la petite robe habillée. Soulier fait à la main de cuir verni ou moiré dans le ton vison. $24.95

A deux pas de la sortie du métro Jean-Talon ou Mont-Royal
STATIONNEMENT GRATUIT
Louis Desloueiers Ltée
M. Gireux et Fils Inc.
6914, rue Saint-Hubert • 1500 est, rue Mont-Royal
4029 est, rue Ontario

Lampadaire "abattu" !

En pleine heure de pointe, un lampadaire supportant des feux de circulation a été fauché par un camion et s'est affaissé sur une automobile et une camionnette. Le conducteur du camion qui, en plus, a heurté une automobile, est légèrement blessé.

L'enquête sur Pointe-aux-Trembles

Construction de réservoirs accordée, puis rescindée

par Jean DENECHAUD

Dans son témoignage qui a marqué la fin des audiences de l'enquête sur l'administration de Pointe-aux-Trembles, l'ex-maire Louis-Philippe Saint-Pierre a relaté hier les circonstances entourant l'octroi, puis la rescision du permis de construction de réservoirs par la compagnie Shell Canada Limited sur la rive du fleuve Saint-Laurent.

Le président de la Commission, le juge Georges-H. Long, de la Cour provinciale, a ajourné **pro forma** au 6 mai la tenue d'audiences, au cas où il serait nécessaire d'obtenir de nouveaux renseignements ou de faire comparaître d'autres témoins.

L'ex-maire Saint-Pierre a déclaré hier sur la question de l'obtention d'un permis de construction de réservoirs sur la rive du fleuve par la compagnie Shell que les représentants de cette entreprise pétrolière s'étaient rendus à l'hôtel de ville et avaient eu une entrevue avec lui.

Il s'en était référé à l'ingénieur de la ville qui à son tour avait consulté l'avocat de Pointe-aux-Trembles sur le sujet.

M. Saint-Pierre produit à la Commission une lettre comprenant une directive juridique sur la question, laquelle comportait que l'on n'était pas en mesure de refuser le permis, la ville n'étant pas propriétaire du fond du fleuve.

Une résolution du conseil a été adoptée accordant ce permis, lequel a été annulé plus tard.

L'ex-maire relate que la question avait soulevé une profonde "émotion politique". Des gens auraient fait du porte à porte puis étaient venus à l'hôte de ville pour protester. Une injonction a été maintenue par la Cour supérieure.

On s'opposait à la construction des reservoirs, du point de vue esthétique. On soutenait que cela pouvait enlaidir l'endroit où ces réservoirs seraient construits.

Une seule rencontre

M. Saint-Pierre déclare n'avoir eu aucun contact avec les représentants de la compagnie Shell, à l'exception de la première rencontre, à l'hôtel de ville.

— On a prétendu, dit-il, que j'avais eu des "approches" avec les représentants de la compagnie. Je déclare que c'est faux.

L'injonction a été maintenue sur une question de droit; le motif du maintien de la procédure comportait que la compagnie Shell n'avait pas obtenu de bail des Ports nationaux.

L'ex-maire termine son témoignage en déclarant qu'il avait lu les premières dépositions faites à l'enquête, mais qu'il avait cessé de les lire, celles-ci devenant trop volumineuses.

Il s'est présenté avec l'intention de répondre à toutes les questions que l'on voudrait lui poser. Si la Commission a des renseignements à lui demander sur des points spécifiques, il se fera un plaisir de revenir pour y répondre.

Le prêt de l'auto du maire à la police

Le capitaine de police Gaétan Durocher lui succède dans le box et temoigne au sujet du prêt de l'automobile de M. Saint-Pierre au Service de la police.

Cela se produisit lorsqu'il y eut une épidémie de vols dans les maisons privées et dans les écoles; on avait décidé alors d'emprunter des voitures a des particuliers et on utilisa également la voiture de M. Lachapelle.

Ces emprunts étaient faits pour ne pas détourner les autos de la police de leur travail habituel. Il se peut que l'on se soit servi du véhicule de l'ex-maire durant un mois, il se peut également qu'on ait fait 20 000 milles, cela n'a pas été porté a sa connaissance.

M. Leo Levert, agent de liaison et vice-président de Beaver Asphalt, nie qu'il ait fait une demande de souscriptions pour la campagne électorale de 1967.

"On a prétendu, a-t-il déclaré, que j'avais été un organisateur d'élection. Pourtant, j'étais à cette époque, en dehors de la province, à des milliers de milles de Pointe-aux-Trembles."

Précédemment à cette campagne, il s'était occupé à obtenir des estimés pour des travaux et leur paiement, ce qui prenait tout son temps.

"Lorsqu'on a des contrats pour un quart de million, dit-il, il faut 'patiner vite', autrement s'il y a changement d'administration, on peut tenir longtemps un sac vide."

$500 tirés du "Tonneau"

Un individu armé d'un revolver s'est emparé de la somme de $500, vers 9 h 30 hier soir, au bar-salon au Tonneau, 4128 est, rue Sainte-Catherine.

Le bandit a pris la fuite dans une direction inconnue.

Assassinat d'une femme

par Michel AUGER

Un meurtre, survenu vers 2 h, hier après-midi, à Bryson, comté de Pontiac, a mis fin à vingt ans de désaccord entre deux époux.

La victime, Mme Florida Latour, 54 ans, a été tuée d'au moins deux balles de fusil de calibre .30-30, dans la maison du couple. Le mari, M. Alphonse Latour, 64 ans, est détenu en vertu d'un mandat du coroner.

Le drame se serait produit au début de l'après-midi d'hier au terme d'une nouvelle dispute entre les deux époux qui devaient se présenter aujourd'hui en Cour des Sessions de la paix, à Bryson, où le mari devait comparaître sous une accusation de voies de fait, sur la personne de sa femme qu'il avait tenté d'étouffer il y a deux semaines.

C'est le mari lui-même qui s'est livré au bureau du détachement de Campbell's Bay de la Sûreté du Québec en avouant au caporal Réal Turner ce qui venait de se produire dans sa maison.

Les policiers se sont rendus sur les lieux pour constater qu'il n'avait pas menti.

Le coroner du district judiciaire de Pontiac, le Dr Harold Laycock, a constaté la mort de la femme qui aurait succombé instantanément. Selon lui, elle avait été atteinte de deux et peut-être trois balles de fusil. Trois plombs ont été retrouvés sur le plancher.

Le caporal René Marchand, de l'Escouade des homicides de la Sûreté du Québec à Montréal, s'est rendu à Bryson où il a pris charge de l'enquête.

L'enquête du coroner doit se tenir d'ici la fin de semaine.

Entre-temps, on se demandait ce matin si le corps de la victime serait transporté dans la métropole pour l'autopsie ou si, tout simplement, un pathologiste de l'Institut médico-légal ne serait pas dépêché sur place.

Mort d'un jeune motocycliste

BERTHIER — Un jeune homme de 18 ans, M. Jean-Pierre Paquin, de Rivière-Bayonne, comté de Berthier, a perdu la vie, vers 9 h 45, hier soir, lorsque sa moto a dérapé en face du 450, rue Rivière-Bayonne-Sud, à Berthier.

Le confident des jeunes

L'agent Charles Lecours, du Service de la police de Laval, tente de devenir le confident des jeunes. Plutôt que d'agir en policier, il se transforme en psychologue et évite de nombreuses comparutions aux jeunes qui ont commis des délits de nature criminelle. En aucun cas, il ne révélera à la police le nom d'un jeune qui lui confesse avoir commis un délit.

Baisse de la délinquance juvénile à Laval

par René-François Désamoré

La délinquance juvénile est en nette régression à Laval. Toutefois, cette régression est assez paradoxale.

En 1967, 43 p. 100 des 627 arrestations pour délits criminels étaient des adolescents, soit un total de 279 jeunes gens et jeunes filles. En 1968, le pourcentage de délinquance juvénile est resté le même, mais il y a eu seulement 254 arrestations d'adolescents pour délits criminels sur un total de 591.

Les adolescents sont spécialisés dans quelques délits bien précis. En premier lieu vienne les vols avec effraction, suivis immédiatement des vols simples et des vols d'autos. Quelquefois, des adolescents ont commis moins de vols avec effraction et de vols simples, mais on note une augmentation des vols d'automobile.

Même si l'ouest de la ville, particulièrement l'ex-ville de Chomedey, est le secteur où les citoyens sont les plus privilégiés socialement, la plupart des délits criminels y ont été commis. La police ne peut expliquer les raisons de cette concentration de la délinquance juvénile dans la partie ouest de la ville de Laval.

Une ville privilégiée

Selon M. Léo Lequin, directeur du Service de la police de Laval, qui admet que la délinquance juvénile est le problème majeur de la police de Laval, la régression de la délinquance juvénile est due à la présence d'une part du policier juvénile qui évite de nombreuses comparutions à de jeunes délinquants et d'autre part au policier éducateur qui chaque année rencontre des milliers d'élèves dans toutes les écoles de la ville. Des conférences sont données, des séances spéciales avec projection de diapositives sur la drogue, l'alcool, la sécurité routière, etc., informent la jeunesse des dangers qu'elle peut courir.

Expérience et initiative

De plus, ajoute le directeur Lequin, "les policiers de Laval ont acquis l'expérience d'une grande ville et de nombreux policiers qui n'ont reçu aucune formation ont montré qu'ils avaient beaucoup de coeur au ventre en risquant leur vie à de multiples reprises".

M. Lequin estime que la population de Laval peut être fière de son corps policier qui "montre beaucoup d'initiative". Pour se perfectionner, une trentaine de policiers suivent ou ont suivi des cours de criminologie à l'Université de Montréal et au collège de formation des gardes de Saint-Vincent-de-Paul. Tout ceci explique également la régression de la délinquance dans son ensemble qu'il s'agisse de délits criminels impliquant des adolescents ou des adultes.

"La ville de Laval jouit d'un autre avantage, ajoute encore le directeur de la police. Nous avons une classe de gens privilégiés qui bénéficie d'un revenu supérieur et d'une bonne éducation, ce qui peut aussi expliquer qu'il y a moins de délinquance à Laval qu'ailleurs".

Pourtant, dans un pamphlet expédié par la poste à tous les contribuables, le maire de Laval souligne qu'il n'y a à Laval que 1.1 policier par mille habitants alors que dans la plupart des villes du Québec, il y a de deux à trois policiers par 1,000 de population. Ce qui rend le travail de la police de Laval encore plus méritoire.

Bien qu'il soit satisfait du résultat obtenu, M. Lequin veut accentuer son effort pour réduire davantage la délinquance juvénile, il souhaite notamment augemnter l'effectif de la section de l'Aide à la jeunesse. Il a d'ailleurs soumis une requête en ce sens aux autorités municipales.

Grève de 24 heures chez cinq groupes d'enseignants

Le président de la Corporation des enseignants du Québec, M. Raymond Laliberté, a confirmé, hier soir, que cinq associations locales d'enseignants feraient une grève générale de 24 heures aujourd'hui.

Trois de ces associations sont membres de la CEQ ; il s'agit du Syndicat des enseignants de Le Gardeur, à Repentigny, en banlieue de Montréal, du Syndicat des enseignants de Dollard-des-Ormeaux, à Saint-Jérôme, et de celui de Baie-des-Chaleurs, en Gaspésie. Dans le premier cas, seuls les élèves de l'élémentaire sont touchés par cette grève, alors que dans les deux derniers cas, tant les élèves du secondaire que de l'élémentaire profiteront d'un congé forcé d'une journée.

M. Laliberté a tenu à faire remarquer qu'il s'agit d'une grève générale dans ces cas-là, même si elle est d'une durée limitée. Tous les enseignants, membres de ces syndicats, seront en grève.

Deux autres syndicats locaux d'enseignants anglophones protestants seront aussi en grève aujourd'hui. Il s'agit de la Laurentian Teacher's Association, dans le région de Saint-Jérôme, et de la Western Quebec Teacher's Association dans l'Outaouais.

D'autre part, M. Laliberté s'est refusé à tout commentaire au sujet de la rencontre qui doit avoir lieu cet après-midi au bureau du ministre délégué à la Fonction publique, M. Marcel Masse, à Québec.

Le président de la CEQ a cependant fait remarquer qu'il ne s'agissait là que d'une "convocation" par une des six parties qui s'opposent dans le présent conflit scolaire, soit le gouvernement.

Il n'a pas voulu faire de prévisions ou d'hypothèses quant aux propositions qui pourraient y être faites ou les moyens possibles d'intervention gouvernementale face à l'impasse actuelle.

DRAPEAU

SUITE DE LA PAGE 3

campagne de propreté devrait durer toute l'année. Nous avons préparé un climat d'embellissement: plus d'arbres, installation de paniers, plus de fleurs. C'est une réalisation prestigieuse qui était essentielle. Des parcs de stationnement avec palissade ont été aménagés. On a procédé à des aménagements de circulation.

"Puis ce fut l'éclairage du temps des Fêtes. Le Vieux Montréal devint plus attrayant, plus fréquenté. Vinrent e Conseil des arts de la région, la Place des arts attendue depuis 50 ans, des expositions d'art dans les parcs publics.

"Nous croyons que le tout est essentiel à la vie publique et nous avons tenté de le faire mieux. Nous avons tenté de faire des choses essentielles mais de façon plus agréable.

"Pourquoi une chose essentielle comme le métro ne peut pas être aussi prestigieuse ? Nous aurions pu avoir des wagons ressemblant à des chars à boeufs et faire toutes les stations de la même façon, des stations qui auraient ressembler à de vastes salles de toilette.

Et le maire Drapeau de faire également allusion à Expo 67.

"Nous avons eu l'exposition universelle. Nous avons établi très haut la signification que devait prendre cette expo. Ce fut un succès tel que Terre des Hommes ne veut pas mourir. Une institution d'ordre culturel ayant un budget de 25 millions de dollars ne pouvait pas disparaître du jour au lendemain. Si l'on calcule la liste de paye de Terre des Hommes, cela correspond à la liste de paye de plus d'une grande industrie.

"Pour nous, lorsque nous avons élaboré notre politique générale, il nous a paru de notre devoir d'appliquer à la lettre la vraie signification du mot urbanisme et du mot humanisme" nota d'autre part le maire Drapeau.

Enfin, Me Drapeau a parlé du visage français de Montréal.

"Il y a un effort qui se fait, fit-il remarquer, en réponse à une question. Par exemple, plus d'établissements commerciaux répondent en français à la clientèle. Même les emballages respectent davantage le français. Même la ville fait en sorte d'améliorer le visage français. Il y a une amélioration qui doit se continuer. Il est dans l'intérêt de tous les citoyens d'identifier Montréal comme ville française. Cela ne veut toutefois pas dire qu'il faut pratiquer l'isolement."

300 motards rendent un dernier hommage à deux des leurs

Près de 300 motards ont rendu, dans l'ordre le plus complet, au début de l'après-midi, un dernier hommage à deux de leurs compagnons tués dans un accident de la circulation.

Le cortège s'est formé à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, situé à l'angle du boulevard Monk et de la rue Jacques-Hertel, dans le quartier Ville-Emard.

L'imposant cortège s'est ensuite rendu au cimetière de la Côte-des-Neiges, où Théodore Wade et Réjean Laplante, âgés respectivement de 21 et 20 ans, ont été conduits à leur dernier repos.

Le groupe des "Sundowners" et plusieurs autres membres d'associations de motards ont défilé trois par trois, escortés de motards du Service de la police de Montréal, dirigés par l'inspecteur Guy Toupin.

Après les obsèques les motards se sont dispersés avec le fracas habituel de leur moto, mais aussi avec le calme qui convenait à la circonstance.

Théodore Wade et Réjean Laplante avaient été tués vendredi soir dernier, lorsque leurs motos avaient été heurtées par une automobile sur la route 9-C à Sainte-Catherine-d'Alexandrie, au sud de la métropole.

Deux autres motards avaient été blessés dans cet accident.

Montréal veut hausser le prix de l'eau

La Régie des eaux refuse à Verdun le droit de construire son aqueduc

par Florian BERNARD

La dispute que se livrent, depuis longtemps, Montréal et Verdun au sujet de l'eau est loin d'être sur le point de s'éteindre. Elle s'est même ravivée, hier, alors que la Régie des Eaux a refusé à Verdun l'autorisation de construire son propre systeme d'aqueduc, au coût de $3½ millions, ce qui lui aurait permis de mettre un terme au contrat la liant avec la métropole.

Le maire J.-Albert Gariépy a déclaré que la ville de Montréal entend profiter de la situation car, récemment, elle a fait savoir à Verdun que le tarif de l'eau, actuellement de 15 cents les 1,000 gallons, serait majoré. Ce tarif actuellement en vigueur prend fin le 19 mars. Devant cette menace d'une hausse, les dirigeants de Verdun avaient décidé de réaliser leur vieux rêve, celui de construire un aqueduc municipal et une usine de filtration. La Régie a dit non.

Mais le dernier mot n'est pas dit. Puisque la Régie refuse cette construction d'aqueduc municipal, Verdun refuse à son tour de verser un tarif majoré pour l'eau "montréalaise", d'autant plus, selon le maire Gariépy, que les installations de la métropole sont situées aux limites de Verdun.

Le conseiller juridique de Verdun, Me Gilles Hébert, a déclaré que la Régie sera appelée à trancher le litige d'une façon ou d'une autre puisque la ville présentera une requête demandant aux régisseurs de fixer eux-mêmes ce tarif.

Verdun exigera toutefois que la ville de Montréal explique à la Régie son coût de revient exact de l'eau obtenue à proximité des frontières verdunoises. Puis, munis de ces chiffres et de ces explications, les régisseurs seront invités à fixer un prix en conséquence.

Le maire Gariépy affirme, pour sa part, que Verdun pourrait obtenir son eau à un prix de revient, par 1,000 gallons, moindre que celui de Montréal, c'est-à-dire 10.7 cents par rapport à 15 cents.

Il a expliqué que le prix de l'eau est demeuré stable à 7 cents les 1,000 gallons de 1933 à 1966 et qu'il a subitement grimpé à 11 cents en 1967, puis à 13 cents en 1968 et enfin à 15 cents en 1969, soit le double de ce qu'il était en trois ans seulement.

Le maire Gariépy a avoué qu'il lui est impossible de comprendre que le coût de revient de l'eau aurait subi une majoration de plus de 100 p. cent en trois ans seulement.

ATTENTATS

SUITE DE LA PAGE 3

Près de là, dans le secteur du square Dominion, les policiers ont trouvé un homme d'une quarantaine d'années également qui gisait inconscient, sur le trottoir. Son visage portait de nombreuses marques de coups violents.

Cette deuxième victime a été transportée à l'hôpital Général où les médecins ont déclaré qu'elle souffrait d'une fracture du crâne. Son état est grave et plusieurs heures après son arrivée à l'hôpital il n'avait pas encore repris conscience.

Les détectives qui enquêtent dans cette affaire semblent croire que les deux hommes ont été attaqués par le même trio. Les motifs d'une telle attaque demeurent mystérieux.

Les turbotrains seraient remis en circulation dans quelques mois

Les turbo-trains, après huit mois d'essais et de mises au point, devraient de nouveau assurer la liaison entre Montréal et Toronto d'ici le jour de la fête du Travail.

Un porte-parole de la compagnie United Aircraft Corp. a déclaré hier que tous les dégâts seraient réparés d'ici quatre mois, afin de permettre à ces nouveaux trains de reprendre leurs opérations.

Les conditions rigoureuses de l'hiver canadien avaient mis hors d'usage les cinq turbotrains au début de janvier dernier, soit environ trois semaines après leur mise en service.

Les modifications à apporter aux trains furent retardées par suite d'un accident survenu en février, alors qu'une locomotive est entrée en collision avec un turbotrain composé de sept wagons et l'avait projeté sur un autre turbotrain suspendu sur un cric pour subir des réparations.

L'un des deux trains impliqués dans cet accident était déjà équipé d'instruments pour effectuer des essais à basse température, essais qui devaient se dérouler dans le nord de l'Ontario.

Il a donc fallu un certain temps avant qu'un autre train ne soit équipé pour ces essais.

Camion retrouvé avec son contenu : quatre détenus

Quatre individus devaient comparaître ce matin relativement au vol d'un camion-remorque contenant des tissus de confection évalués à $60,000, perpétré mercredi dernier, à l'arrière de la compagnie Garcia Transport Ltée, au 2550 est, boul Saint-Joseph.

Les suspects ont été appréhendés, dans la nuit de lundi à mardi dans une maison de ferme de Sainte-Julie-de-Verchères, au cours d'une descente des détectives du poste no 3 de la police de Montréal.

Les policiers ont retrouvé le camion et une partie de la marchandise (pour $35,000) dans une grange de la même ferme. Un revolver a aussi été trouvé dans la maison.

Un porte-parole de la police a fait savoir que d'autres personnes, qui ont fui la ferme à l'arrivée des policiers, sont recherchées en rapport avec cette affaire.

Une innovation à l'université McGill

Frais de scolarité distincts pour les étudiants québécois ou non-québécois

L'Université McGill a adopté une nouvelle échelle de frais de scolarité pour les étudiants qui vont s'inscrire en automne.

Pour la première fois, une distinction est faite entre étudiants québécois et étudiants non-québécois.

Les non-québécois payeront entre $185 et $255 de plus par année.

Pour les "Québécois bona fide" la scolarité sera de $460 pour toutes les facultés, à l'exception de celles de l'agriculture et de l'économie domestique, dont la scolarité est fixée à $450.

Les étudiants non-québécois acquitteront la scolarité normale, qui se situe entre $635 et $715.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Ch. Net
Abitibi	7858	$11⅞	11⅝	11¾	— ⅛
Acklands	1300	$18½	18⅜	18½	+ ⅛
Ackind 2p	1275	$19½	19½	19½	+ ¼
Acres Ltd	575	$18½	18	18⅛	— ¼
A.G.F.M	75	$63	62½	63	— ½
Agra V	13085	$9½	8⅝	8⅝	— ⅜
Aimco Ind	525	$19⅞	19¾	19⅞	
Alta Gas T	1852	$42¾	42⅜	42¾	+ ½
Alta Gas p	z10	$76¼	76¼	76¼	
Alta G D p	40	$127	124	124	— 3
Alta Gas w	2552	$12½	12¼	12½	+ ⅛
Alta Nat	25	$25¼	25¼	25¼	
Algo Cent	900	$9¾	9¼	9⅝	+ ⅜
Algoma St	4416	$19	18¾	18⅞	— ⅛
Alcn Al	11542	$34	33⅛	34	+ ⅜
Alcan pr	350	$38	37¾	38	
Almin 2p	50	$36	36	36	
Anglo-cn	400	$7⅞	7¾	7¾	
Anglo-c pr	100	$16⅛	16⅛	16⅛	— ⅞
Ang CT 4½	40	$30	30	30	— 1
Ang CT 290	50	$38	38	38	
Ang CT 315	100	$43½	42½	43½	+1½
Aquitaine	3125	$19¼	18¾	19⅛	+ ⅛
Argus	z5	$22⅜	22⅜	22⅜	
Argus B pr	70	$38	38	38	+ 1
Argus C pr	600	$14¼	14	14	— ¼
Asbestos	529	$23¾	23¾	23¾	+ ½
Atco Ind	1370	$15¾	15⅜	15¾	+ ¼
Atl Sugar	2110	$6⅞	6¾	6¾	
Atl Sug A	z100	$14½	14½	14½	
Atl Sug pr	40	$58¾	58¾	58¾	+ ¾
Atl Sug wts	950	225	220	220	
Auto Elec	z50	$18	18	18	
BACM Ind	1000	$22¼	22¼	22¼	+ ¾
BahC D	13300	78	75	78	+ 2
Bank Mtl	7114	$15⅛	15	15	
Bank N S	1965	$25	24½	24½	— ¾
Barbr-Ell	10	$180	180	180	
Bartaco	1100	$19⅜	18¼	19⅜	+1⅛
Beaver L	300	$1½	17½	17½	
Beaver A	175	$15⅛	15⅛	15¼	— ⅜
Becker B p	500	$14½	14¼	14¼	— ¼
Beldng Wt	300	480	480	480	
Bell Canad	7144	$49⅜	49	49⅜	+ ⅜
Block Bros	677	$24	23¾	24	+ ¼
Bow Valy	969	$25½	25	25¼	+ ½
Bow Vly pr	100	$13¾	13¾	13¾	— ⅛
Bowes	100	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Bramalea	7370	$10⅜	10	10⅛	+ ¼
Bramal w	200	940	940	940	+75
Brazilian	9872	$22⅞	21⅜	22½	+ ⅜
Brazil pr	10	$132	132	132	+4½
Brdg Tank	100	365	365	365	
Bright	10	$105	105	105	
BC Forest	3519	$39⅜	39¼	39½	+ ½
BC Sugar	25	$57½	57½	57½	— ½
BC Phone	350	$67⅞	67¼	67⅞	+ ⅜
BCPh 4⅜ p	70	$60¼	60¼	60¼	+ ¼
BCPh 4.84	2640	$18	18	18	
BCPh 5.15	z20	$75½	75½	75½	
BCPh 6.80	z15	$25¾	25¾	25¾	
Brinco	2825	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Bruck B	100	$15	15	15	+ ¼
Bullochs A	1100	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Buntin Rld	100	$13	13	13	— ¼
Burns Fds	2795	$25¼	24⅞	25	+ ¾
Burrard	300	$9	9	9	+ ¼
Cad Dev	5 720	$13¼	11½	11⅞	
Cad Dev b p	5542	$18½	18	18½	+ ½
CAE Ind	360	$9⅛	9⅛	9⅛	
Calgary P	450	$24¾	24½	24½	
Calvrt Dle	100	155	155	155	+ 5
Campeau	1055	$9⅜	9¼	9½	+ ⅛
CD Sugar	435	$41	41	41	+ ½
Can Bread	160	$26	25¾	25¾	+ ¼
Can Cem	745	$34¾	34½	34¾	— ⅛
Can Malt	200	$20½	20¼	20½	+ ¼
Can Malt p	330	86	86	86	
Can Perm	4080	$14	13⅝	14	+ ⅝
CSL	280	$36	35¾	36	+ ⅜
CSL pr	208	450	450	450	
C Brew	99541	$11¾	10¾	11	— ⅜
C Brew Ap	40	$34⅛	34⅛	34⅛	+ ⅛
C Brew Bp	95	$41	41	41	+ ½
Cdn Can A	z50	$8	8	8	
C Chem w	4120	430	420	430	
C Conlaur	100	115	115	115	
CC Manag	25	$53	53	53	+ 1
Cdn Equty	3125	$14	13½	14	+ ⅜
C Curtis	1300	175	170	175	+ 5
C Foundnd pr	z150	$13½	13	13	
CGE pr	z3	$29¾	29¾	29¾	
CG Invest	310	$71	70	71	+ 2
C Goldale	700	$34⅛	34⅛	34¼	— ¼
C Hydro	1610	$30	29¼	29⅞	— ⅛
C Imp Bank	3155	$22⅛	21½	22	+ ¼
C Ind Gas	5320	$10⅛	10¼	10⅛	+ ⅛
CIL	1390	$18	18	18	+ ¼
C Interurb	1230	$6¼	6¼	6¼	
C Intrurb p	1200	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛
C Marconi	615	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
CP Inve pr	4890	$35	34	35	+ ¾
CP Inve wt	8120	975	955	970	— 5
CPR	9701	$86⅛	85½	86	+ ⅝
CPR $3. pr	400	$9⅞	9¾	9⅞	+ ¼
CPR UK P	300	$7¼	7¼	7¼	
Cdn Salt	415	$17½	17¼	17½	+ ¼
Cdn Tire	z17	$70	0	70	
Cdn Tire A	335	$64½	64	64	
C Uilties	50	$44	44	44	— 1
C Vickers	120	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
CWN Gas	200	$17⅝	17½	17⅝	+ ⅜
CWN G 4 pr	100	$11½	11½	11½	
CWN 5½ p	150	$15	15	15	+ ¼
C Westing	475	$15½	15¼	15¼	— ⅜
Canron	z50	$19¾	19¾	19¾	
Cap Bdg	13425	$7⅞	7⅝	7¾	+ ¼
Cara	z70	$13	12⅝	12⅝	
Carrier JD	1150	$18½	18	18½	+ ½
Cassidy L	1175	$11	11	11	+ ½
CDRH Ltd	2800	$17½	17¼	17½	+ ½
Chemcell	1515	$13⅜	13¼	13¼	
Chem 175 p	83	$25	25	25	— ¼
Chrysler	100	$53½	53½	53½	+1½
CHUM A	100	$18¾	18¾	18¾	— ¼
Clairton	625	190	185	190	
Coch-Dun	100	$41⅝	41⅝	41⅝	+ ⅞
Columbia	2230	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Columbi p	500	$18¼	18	18¼	+ ¼
Cominco	6830	$35	34¼	34¾	+ ¼
C Holiday I	550	$14½	14¼	14⅜	— ⅛
Compro	200	495	475	4 5	+10
Computel	890	$36⅜	35¾	36⅜	
Computr	75	$29⅜	29⅜	29⅜	
Con Bath	4366	$27½	27	27½	+ ¼
Con Bath p	100	$21	21	21	+ ½
Con Bath w	5512	445	430	440	+10
Con Bldg	2250	420	415	420	+15
Con Bldg w	645	105	105	105	
Con Textle	825	$16	15	15¼	— ¾
Cons Ga	7823	$19	18⅝	18⅞	+ ¼
Con Gas A	50	$89	89	89	+ 4
Con Glass	z7	$21½	21½	21½	
Corby vt	170	$30⅜	30¼	30¼	— ¼
Coronatn	2000	310	300	305	
Corontn p	900	320	315	320	+ 5
Coron 2w	300	75	75	75	+ 2
Cosmos	300	$7½	7½	7½	
Costain R	1550	$7	6⅞	7	
Craig Bit	100	$6	6	6	
Crain R L	1500	$15⅞	15	15¾	+ 1
Crestbrk	525	$17¾	17¾	17¾	— ¼
Crush Intl	4360	$13	12½	12¾	+ ¼
Cummins	8 5	$13⅞	13⅝	13⅝	— ¼
Cyg A	12495	$10⅞	10¾	10¾	— ⅛
Cygnus B	3430	$12	11¾	12	
Cygnus pr	420	$43	42½	42⅞	— ⅛
Delta Elec	2100	350	320	320	
Distl Seag	4785	$51¾	51¼	51¾	+ ½
Dome Pete	z120	$95¾	93¾	93¾	
D Bridge	305	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ¼
D Coal pr	200	$12	12	12	— ½
D Fabrics	100	300	300	300	— 5
Dofasco	3750	$25⅜	25⅛	25⅛	— ⅛
Dofasco p	z40	$75	74	74	
Dom Glass	5725	$20¼	19¾	20¼	+ ¼
D Glass pr	200	$20½	20¼	20¼	— ¼
D Magnes	100	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
D Scotish p	z20	$35	35	35	
Dom Store	1805	$14¾	14¾	14¾	
Domtar	9995	$15½	15⅛	15⅜	+ ¼
Domtar pr	100	$15¼	15¼	15¼	
D Textile	2870	$17½	17	17	— ¼
Douglas L	600	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
Dupont	50	$37	37	37	
Dustbane	00	$25⅜	25⅜	25⅜	
Dylex Div	50	$25½	25⅛	25⅛	— ⅜
Dylex D A	1175	$24¼	24⅛	24⅛	+ ⅛
Eddy Mtch	150	$35	35	35	— ½
E-L Fin	800	$14¾	14⅝	14¾	+ ¼
E-L Fin w	2385	725	725	725	+ 5
Electro ltd	1250	$28½	28	28⅛	+ ¼
Emco	100	$20	20	20	+ 1
Emp Life	50	$25	25	25	
Erie D	110	$25⅞	25⅞	25⅞	
Erie D A	50	$25½	25½	25½	— ½
Exquisite	200	$8⅞	8¾	8⅞	+ ⅛
Falcon	5484	$127	124¼	127	+2½
Fam Pl	30582	$16¼	15⅞	16	
Fanny	175	$32	32	32	— 1
Fed Farm	300	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Fed Frm w	500	300	285	290	—15
Fed Grain	1605	$7¾	7⅝	7¾	+ ¼
Fleet Mfg	2725	300	290	290	
Fleetw'd	325	$26⅞	26½	26½	— ⅜
Ford Cnda	309	$310	309	310	— 2
F Seasons	1330	$17¼	17	17	+ ¼
FPE Pion	1050	$26	25⅛	25¾	+ ¾
Fraser	250	$25	25	25	
Freiman	250	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
Fruehauf	100	$17	17	1	
Galt Ml Irn	100	$11½	11½	11½	—1¼
G Develop	25	$35	35	35	+ 1
Gen Distrb	1326	$17⅞	17¾	17⅞	+ ⅜
G Dynam	100	$41¾	41¾	41¾	—11
GMC	420	$88	87½	87½	+ 1½
G Stl Ware	z20	$16⅝	16⅝	16⅝	
G Stl Wre p	z5	$68	68	68	
Genstar L	100	$16	16	16	+ ¼
Gnstar L w	1070	785	765	775	+10
Gesco Dis	400	$15⅞	15½	15¾	+ ¼
Glob En A	100	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ¼
Godyear p	50	$35½	35½	35½	
G Mckay A	z50	$6¾	6¾	6¾	
G Mckay B	100	$18⅝	18⅝	18⅝	+ ⅛
Greb Ind	2450	$12	11⅞	12	+ ¾
GL Paper	500	$28	27½	28	+ ½
GL Power	1550	$22½	22¼	22¼	
GN Capital	2420	$14½	14	14¼	— ½
GN Cap rts	5300	90	71	71	
Gt W Life	300	$120	118½	119½	+1½
Gt WSadd	2875	$11⅜	11	11⅜	+ ⅛
Greyhnd	1260	$13½	13¼	13¼	— ½
Guar Trst	6682	$11½	11	11⅜	+ ⅛
Gulf Can	2417	$23¾	23½	23¾	+ ¼
Halifax D	500	260	260	260	
H Cotton	525	$38½	37	38½	+1½
H Cotton p	25	$80	80	80	
Hand Chm	800	$25½	24⅞	25½	+ ⅞
Harde	20372	225	210	210	—10
Hardee pr	z10	$ 0	70	70	
Hard Corp	325	$19	19	19	+ ¼
Hard Crp A	z60	$17½	17⅜	17⅜	
Harveys F	777	$10	10	10	
HWood B	100	95	95	95	
Hawker S	4990	420	400	415	+15
Hawker pr	235	$21¼	60	62¼	+2¼
Hays Dna	100	$14½	14½	14½	— ⅛
Ho OA	15427	[illegible]	55⅜	[illegible]	[illegible]
Home B	3023	$53½	53	53¼	— ⅜
Horne Plt	2000	355	345	350	+10
H Bramor	1422	$9	8¾	9	+ ⅜
H Smith pr	50	$26	26	26	
H Bay Co	225	$24¼	24¼	24¼	+ ⅛
HB Oil Gas	1275	$36⅜	36⅛	36½	+ ⅜
HB Oil G pr	495	$53¼	52	52½	— ½
Huron Eri	455	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Husky Oil	6625	$20¼	20	20¼	
Husky B pr	z20	$4	43	43	
Husky D w	225	$12	12	12	— ¾
Imp Gen	700	$7½	7¼	7¼	— ¼
Imp Gen w	900	330	375	380	— 5
Imp O	22286	$18½	18⅜	18½	
Imp Tob	3710	$14	13⅝	14	+ ⅜
Income Di	200	$9½	9½	9½	
Inc Dis wt	600	260	250	255	+ 5
Indal Can	425	$17½	17¼	17¼	— ¼
Indusmin	200	$17½	17½	17½	
Ind Accept	2300	$29	28¾	29	
In Acc wts	170	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅜
Ind Adhes	900	$10½	10¼	10½	+ ½
I Wire	29755	$6½	6	6⅛	+ ⅛
Inglis	275	$13½	13½	13½	— ¼
Inland Gas	960	$16¼	16	16	— ⅛
Inspirt	10500	120	115	120	
Inspirati p	250	$14¼	14	14	— ⅜
Inter-City	100	$16	16	16	
Intr City pr	100	$16	16	16	— ¾
IBM	179	$350½	350	350½	+3½
IMC	z80	$19⅛	18½	18½	
I Nickel	25029	$42⅜	41½	42⅛	+ ½
Int Util	1085	$41⅛	41¼	41½	
Int Util pr	z25	$41⅛	41½	41½	
Intpr Disc	9950	$5⅝	5¼	5½	+ ⅛
I PL	11465	$19	18½	18¾	— ⅜
Int Pipe w	5750	970	940	950	—15
Intpr Steel	9640	$5⅞	5⅝	5⅞	+ ⅛
Intpr Stl pr	z55	$20	20	20	
Inv G A	11100	$11⅜	11	11¼	
In Ovrseas	1260	$53¾	52½	53¾	+1¾
ITL Ind	1425	$21	20½	20¾	+ ½
James Stl	325	$12¼	12⅛	12⅛	
Jefferson	656	$25⅛	24¾	25⅛	— ⅛
Jeffersn w	258	$18	17	17	— 1
Jockey C	2968	$5¾	5½	5½	
Kaps Tran	1015	$21	20½	20½	
Keeprite P	1560	$13	12½	12⅞	+ ½
Kelly D A	2030	$7⅝	7¼	7½	
Kelsey H	575	$17⅜	17	17⅛	+ ⅛
Kenting	750	$16¾	16½	16½	— ¼
Koffler	362	$49⅞	49¼	49¾	— ⅛
Labatt	893	$25⅜	25	25¼	+ ¼
Labatt pr	205	$2	26½	27	+ ¾
Lafarge A	500	$12½	12½	12½	— ½
LOnt Cem	750	420	415	415	+ 5
Lambton	300	$10	10	10	
Laura Sec	502	$12¾	12¾	12¾	
Lau Fin	2330	$6⅜	6¼	6¼	— ¼
Lau Fn 6¼	150	$14¾	14¾	14¾	— ¼
Lau F 2.00	200	$23½	23¼	23½	+ ¼
Leigh Inst	345	$50½	50	50¼	+ ¼
Levy	z15	$29⅛	29⅛	29⅛	
Levy A pr	z100	$8¼	8¼	8¼	
Life Invest	650	$10	10	10	
Life Inv wt	1010	300	300	300	
Livingsto	25	$41½	41½	41½	
Lob Co A	1196	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Lob Co B	2611	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Lob Co pr	z10	$32⅞	32⅞	32⅞	
Lob G A pr	425	$20	20	20	+ ¾
Lob G B pr	100	$20¼	20¼	20¼	
Lob Inc	300	$7⅜	7¼	7¼	
Locana	200	195	180	180	—20
Loeb M	2035	$8⅛	8	8	
Maclorn A	600	$20	19¾	20	
Maclean H	1710	$17	16¾	16¾	— ¼
MB Ltd	5136	$39	38½	38⅞	+ ⅜
Magna El	600	$15⅝	15	15½	+ ¼
Magnetcs	5275	385	375	385	+15
Manoir In	300	330	330	330	—10
Major H D	500	350	335	335	—10
M Lf Gord	z12	$32	31	31	
M Lf Mills	320	$20¾	20½	20½	+ ⅛
Maritime	456	$18	17½	18	+ ⅝
Markboro	860	$9½	9⅜	9⅜	— ¼
Markbro w	250	625	625	625	—20
Mass-Fer	3132	$22¾	22¼	22½	+ ¼
McBrin p	100	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
McLaghin	520	$14½	14½	14½	
MEPC	200	$5½	5½	5½	
Melchers	310	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛
Met Stores	50	$42¾	42¾	42¾	+ ¼
Met Stors p	330	$19½	19½	19½	+ ½
Met Str 67 p	425	$19½	19⅜	19½	+ ⅜
MGFM	3000	475	470	475	+10
Milt Brick	1855	$9¾	9	9⅜	+ ⅛
Mindustrl	100	$12¼	12¼	12¼	— ⅛
MLW Wor	175	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Molson A	760	$25¾	25½	25¾	+ ¼
Molson B	180	$25	25	25	
Montex	2700	225	220	225	— 5
Montex w	6 5	125	120	120	— 5
Mont Trst	1103	$14½	14	14¼	+ ¼
Moore	5270	$32⅞	32½	32¾	+ ⅜
Morse pr	95	$50	50	50	
Morse B pr	z15	$48½	48	48	
Murphy	z15	$8⅜	8⅜	8⅜	
Mrphy pr	265	$28½	28	28	+ ½
Nabrs Dlg	1233	$20½	20¼	20½	
NaChrs I	1825	$10	10	10	
Nt Contain	150	$9⅝	9⅝	9⅝	
Nat Drug	170	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅜
Nat Trust	252	$23½	23	23½	
Neonex I	6265	$15⅜	14⅞	14¾	+ ½
NB Tel	z16	$12⅝	12⅝	12⅝	
N Provid D	5000	230	225	230	
Noranda	3115	$36⅜	35¾	36	— ¼
Nor Ctl G	3256	$19¾	19½	19⅝	— ⅛
Nor Ctl A p	z5	$31	31	31	
Nor Ctl B p	390	$37⅞	37¾	37⅞	— ⅛
Nor Ctl wts	1150	$11¾	11¾	11¾	
NS L P	400	$9⅝	9⅝	9⅝	
Okanagan	200	460	460	460	
OSF Ind	6265	$30	29⅜	30	+ ¼
Oshawa A	1515	$34⅛	33½	33¾	
Oshawa w	z25	$12¼	12¼	12¼	
Overland	z5	$11½	11½	11½	
Overind 2 p	100	$5½	5½	5½	
Pac Pete	3500	$37⅜	36¾	36¾	— ½
Peace Riv	1575	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Peel Elder	875	$33	32¾	33	+ ½
Pembina	1000	$19¼	19¼	19¼	
Pembina p	200	$45	45	45	
Petrofina	562	$19¾	19½	19¾	+ ½
Phillips Cb	825	$7½	7¼	7½	+ ¼
Pitts Eng	150	$24¾	24¾	24¾	— ¼
Poto Eng	z50	$17⅛	17⅛	17⅛	
Pow Corp	8200	$14⅞	14⅝	14¾	
Pow C 5 pr	1250	$15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅛
Prem Iron	100	$5	5	5	
Price Com	2510	$16¼	16⅛	16¼	+ ⅛
QN Gas	773	$19⅝	19⅜	19½	+ ¼
QNG 5.40 p	z15	$67	67	67	
QNG 5½ pr	z25	$68	68	68	
QN Gs 63w	200	910	910	910	
QN Gs 66w	320	815	810	810	— 5
Rank Org	300	$11	11	11	
Rapid Grp	125	445	445	445	—20
Reed Oslr	29 5	$22	21⅛	21¾	+ ½
Reichhold	485	$15¾	15½	15¾	+ ¼
Reitman	250	$17	17	17	+ ¼
Reitman A	z2	$13	13	13	
Revelstk p	100	$17	17	17	— ¼
Revenu	74484	$19½	17½	19¼	+1⅞
Rileys D	z75	$14⅞	14½	14½	
Rolland	1300	$8½	8¼	8½	
Ronald Fd	755	$20	20	20	
Rothman	5375	$22½	22½	22½	
Rothmn w	z130	710	680	710	
Rothm A p	335	$91½	91	91½	+ ½
Royal Bnk	2853	$23½	23¼	23½	+ ⅛
Ryl Oak A	103	$10½	10½	10½	— ½
Russell H	777	$20½	20⅜	20⅜	— ¼
StL Cem A	600	$29	28½	29	+ ½
St Maurice	3000	260	250	260	
Salada	625	$16¾	16¾	16¾	
Sayvette	500	$7⅛	7	7	
Schneider	z25	$9	9	9	
Schider B p	4040	$9⅜	9	9	
Scintrex	2150	$1	16⅜	16⅞	— ⅜
Scot York	420	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅛
Scot Lasal	200	$27¼	27¼	27¼	— ¾
Scot Mis pr	z100	$8½	8¼	8½	
Seaway M	2090	$25	23⅜	25	+1¾
Swawy M p	1500	$8⅞	8½	8⅞	+ ⅜
Seawy M w	718	725	710	725	+55
Secur Cap	2250	$9¾	9½	9¾	— ⅛
Selkirk A	100	$15	15	15	— ½
Shell Inv p	950	$26¾	26½	26⅝	
Shell Inv w	1575	$12⅝	12½	12½	— ⅛
Shell Con	1545	$25⅞	25⅝	25⅝	— ¼
Silverwd A	487	$24⅝	24½	24⅝	+ ⅛
Simpsons	2365	$39⅛	38½	38⅞	+ ½
Simpson S	40	$31	31	31	— ½
Skyline H	1150	$9¼	9¼	9¼	
Slater Stl	4920	$16⅞	16⅜	16⅜	+ ⅛
Slat Steel p	125	$14½	14½	14½	— ⅛
Slater A wt	1000	920	910	910	+ 5
Soby Stor	100	$8	8	8	— ¼
Somville p	100	$40	40	40	—1¼
Southam	1578	$67	66¼	66¾	+ ¾
Statford	200	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
St Brodcst	6350	$13¾	12¾	13⅜	+ ⅝
Steel Can	5431	$26⅜	26⅛	26⅜	
Steinbg A	1095	$14¼	14	14	
Stuart Hse	650	$10½	10⅛	10⅛	— ¼
Suptest od	600	$48	48	48	— ½
Texaco	1676	$31	30½	30¾	
Texaco pr	z5	$64	64	64	
Thom Nes	3100	$18½	18½	18½	
Tone Craft	825	$29½	29	29½	+ ¾
Toromont	1490	325	315	325	+ 5
Tor Dm Bk	1865	$22½	22¼	22½	
Towmart	2000	180	165	175	+10
Traders A	4030	$11⅛	11⅛	11¾	+ ⅛
Trader A p	170	$24½	24½	24½	+ ⅛
Trader 65 w	1775	360	350	350	—10
Trader 66 w	520	455	450	455	+25
Transair	1100	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Tr Can PL	927	$42½	42¼	42½	— ¼
Tr Can Pl p	100	$41	41	41	— ½
Tr Can P w	160	$17½	17½	1 ½	
Trans Mt	3080	$15⅞	15¾	15⅞	+ ¼
Trans PPL	9105	$15⅜	15¼	15⅜	
Trizec Crp	2350	220	215	220	+ 5
UNAS Inv	110	$22¾	22¾	22¾	—1⅛
UNAS rts	1010	105	105	105	
UnAcc 2p	425	425	425	425	—15
Un Carbid	860	$20½	20⅜	20½	+ ¼
Un Gas	5330	$15⅜	14⅞	15	+ ⅛
Union Oil	z10	$44¾	44¾	44¾	
U Corp d	450	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Un Fn Mgt	125	$20¾	20¾	20¾	— ⅛
Un Wburn	z8	$14⅝	14⅝	14⅝	
Un Wbn wt	100	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
U Sections	2175	$20¼	19⅞	20	
Vn Ness	12250	$9⅜	9	9¼	+ ⅛
Vascan	2000	$11	10½	10⅝	— ⅛
Versafd	100	$25⅜	25½	25⅞	— ⅜
Venpower	z25	140	140	140	
Versatile	150	$9½	9½	9½	
Versatil A	250	$7	7	7	+ ¼
Vic G Tr	100	$17½	17½	17½	+ ¼
Vic Wood	2415	$20⅛	18	18½	—2¼
V Wood A p	2800	$7½	7¼	7¼	— ⅜
Wajax	11600	$14½	13¾	14½	+ ⅝
WGW	11770	$40¾	40⅜	40¾	+ ¼
Weldwod	400	$27	26¾	26¾	— ¼
Westc'st	5665	$29⅝	29⅛	29⅝	+ ⅜
Westfair	510	$27½	27⅛	27⅛	— ⅜
West Ind	1000	400	400	400	
W Brdcast	640	$20½	20	20½	+ ½
W Cdn Seed	2156	315	310	315	
W Pacific	2100	$5	495	495	— 5
Weston	930	$18¼	18⅛	18⅛	
Wstn 6pr	50	$89	89	89	+ 5
White Pas	435	$26¼	25⅛	25¾	+ ¼
White P A p	z25	$23	23	23	
White P w	100	$11	11	11	+ ½
[illegible] Alex	z15	$6	6	6	
[illegible]wd A	2550	$18¼	17¼	18¼	+ ⅛
[illegible]rs	z15	$13¼	13¼	13¼	
Zenith	500	255	255	255	+ 5

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Ch. Net
Accra	1000	18½	18½	18½	+1½
Acme	45600	30½	27	28	—2½
Advocate	400	330	325	330	+ 5
Aetna In	2100	565	560	565	+ 5
Agnico	1100	160	160	160	
Akaitcho	6200	118	107	110	— 7
Ang Ruyn	z100	98	98	98	
Ang U Dev	5000	104	100	102	+ 2
Area	100	310	310	310	
Arcadia	z300	15	15	15	
Asoc Porc	2896	36	35	35	— 5
Atl C Cop	3400	47	46	46	— 2
Atlas Yk	2000	15	15	15	— 2
Aunor	600	400	385	385	—15
Bankeno	3300	935	905	920	—20
Barat	z400	81	80	80	
B-Dqu	1000	19	19	19	+ ½
Belcher	2300	70	67	70	— 2
Bethlm	5992	$18¼	17¾	17⅞	
Big Nama	3690	27½	26½	27½	
B Nama r	5409	2½	2	2	
Black Bay	1000	10	10	10	+ 1
Bl Hawk	7900	123	120	122	+ 2
Bralorne	828	320	320	320	+ 5
Br Reef	12000	43	42	43	+1½
Brunsk	10900	885	870	885	+25
Bunker H	1000	16	16	16	
Cadillac M	9742	42	37	42	+ 5
C Mines	13800	72	70	70	
Camflo	4700	670	650	650	
Camp Chib	200	870	870	870	+10
Camp RL	z20	$35	35	35	
C Tung	1400	188	183	188	+ 2
C Jamiesn	100	119	119	119	+ 4
C Lencourt	2500	22	22	22	
C Mal	110200	35	25½	34	+ 7
Cdn Nisto	2500	63	62	62	
Candore	7500	17	17	17	+ ½
Can-fer	1400	335	325	335	
Captain	3000	16	15½	16	+ ½
Cassiar	1175	$20⅛	19¾	19¾	— ⅜
Cent Pat	2000	235	225	235	+ 5
Chemalloy	890	430	25	430	+ 5
Chestrvile	1000	23	23	23	+ ½
Chib M	1500	60	60	60	
Chimo	800	174	170	174	+ 4
Chrom	300	203	201	203	— 6
Coch Will	2550	150	141	141	— 9
Coin Lake	1000	34	33	34	+ 1
Comb Met	1200	21	21	21	
Coniagas	1000	52	52	52	+ 2
Conigo	4700	46	46	46	
C Shaw	66438	75	71	72	+ 1
C Bell	12500	10	9½	9½	— ½
Con Fardy	900	545	535	540	+10
CHall e	11200	58	54	54	— 4
C Marben	300	425	425	425	— 5
C Morisn	2050	785	765	770	—10
Con Negus	3000	35	34	34	
Con Nichol	7133	30	29	30	+ 1
C Rambler	1250	113	111	111	+ 1
C Red Pop	5082	18½	17½	17½	— ½
Conwest	1300	950	925	940	+15
Coprcorp	500	51	51	31	— 2
Cop Fields	6500	159	155	158	+ 2
Cop Man	6700	19	18½	19	+ ½
Coulee	4000	35	34	34	
Craigmt	625	$11½	11⅜	11⅜	⅜
Crowbank	1000	30	29	29	+ 1
D'Aragon	2000	3	32	3	
D'Eldona	5700	91	89	91	+ 1
Denison	1940	$59¼	59	59¼	— ¼
Discovry	z25	216	216	216	
Dome	105	$79	79	79	— 1
Donalda	8000	31	30	31	
Dynasty	3710	$16¼	16	16	+ ⅛
East Sull	150	715	715	715	— 5
Endako	1310	$12⅜	12¼	12¼	
Farwest	1000	18½	18½	18½	
F Mar	3430	198	188	190	+12
F Nat Uran	2000	175	175	175	
F Orenada	1500	26	26	26	
Fort Relnc	4400	170	165	166	— 4
Frobex	714	195	194	195	+ 5
Gnt Mascot	3550	325	315	325	+10
Giant k	600	$15⅜	15	15	— ⅞
Glenn Exp	5000	16½	16½	16½	— ½
Goldray	9500	375	370	370	
Goldrim	7000	50	50	50	— 1
Gortdrm	2350	480	470	480	
Grdroy	11300	77	75	75	
Granduc	1220	$12¾	12⅜	12¾	+ ¼
Granisle	1325	$14⅛	14	14	
Green Pnt	8000	32	30½	32	+1½
Gulch	4000	22½	22	22½	
Gulf L	500	16	16	16	— ½
Gunnar	1500	305	295	305	
Headway	5000	14½	14½	14½	
Heath	1000	7½	7½	7½	+ ½
High-Bl	5050	495	475	485	+10
Hollinger	150	$34⅞	34⅞	34⅞	— ⅜
Huds Bay	1347	$87	85½	86½	— ¼
Hu-Pam	500	21	21	21	+1½
Hydra Ex	z160	25	25	25	
Int Bibis T	3500	50	50	50	
Int Mogul	6731	$19¼	18¾	19	— ¼
Iron Bay T	200	420	420	420	
Iso	12100	285	280	280	— 7
Jelex	2300	76	73	75	+ 1
Joliet	3000	31	31	31	+ 1
Jonsm	14500	17½	17	17	— ½
Jorex Ltd	700	220	215	220	+ 5
Joutel	2100	116	115	115	
Jowsey	3809	86	82	86	+ 3
Kam Kotia	1900	350	345	345	— 5
Kerr Add	3263	$16⅜	16	16	— ½
K Anacon	1216	79	76	79	+ 5
Kirk Min	518	17	17	17	
Kirk Twns	1500	60	60	60	
Lab Min	z35	$33½	33	33	
L Dufault	950	710	700	710	+10
Lakehead	500	40	40	40	— 1
L Osu	6000	19½	19½	19½	— ½
L Shore	z10	655	655	655	
La Luz	z25	$12⅛	12⅛	12⅛	
Langis	3400	15½	13½	13½	—1½
Leitch	3000	260	260	260	
Liberian	200	$11	11	11	
LL Lac	1156	440	435	435	— 5
Lytton M	1808	355	350	355	+ 5
Macassa	100	220	220	220	— 4
Madeline	1042	575	560	575	+20
Madsen	1700	155	152	152	— 4
Malartic	z50	140	140	140	
Man Ba	18000	195	180	187	+ 7
Martin	500	33	33	33	— ½
Matat	235800	55	42	44	—11
Mattgmi	2578	$15½	15	15⅜	+ ¼
Maybrn	14000	18	16	17	+ ½
M Adam	40210	176	163	172	+ 8
Mc Intyre	1050	$130	127¼	130	+2½
McWat	3000	79	77	79	
Mentor	2600	142	140	140	
Merrill	300	400	370	400	+25
Meta Uran	500	27	27	27	— 1
Midrim	1050	93	93	93	— 3
Min-Ore	6000	23	23	23	— 1
Mt Wright	1500	29	28½	29	— 1
Multi-Mi	1500	260	255	256	— 4
New Bid	9100	11½	8	8	+ ½
New Cal	1000	33	33	33	
Newconx	2100	855	830	850	+10
N Goldvue	1125	8	8	8	
N Harri	2041	15	15	15	— ½
N Imprl	24600	298	291	297	+ 3
N Kelore	3000	7½	7	7½	+ ½
Newlund	7000	35½	35	35½	+1½
N Myla	24300	21	19	20	— 1
Newnor	3900	10	10	10	+ ½
N Que Ragl	150	$12⅛	12⅛	12⅛	+ ⅛
N Senator	4750	32	31	32	
N Rim	15500	18	17½	17½	— ½
Nor Acme	500	33	33	33	+ 2
Norbaska	1000	38	38	38	
Norbeau	1000	35½	35½	35½	+ ½
Norgold	3100	10½	10	10	
Norlex	1500	19	19	19	+ 1
Northcal	4000	17½	17	17½	
N Canada	500	101	101	101	
N Coldstm	6375	212	208	208	+ 2
N Gate	14845	$18½	17¾	18½	+ ⅝
N Rank	2000	65	64	65	+ 1
N Rock	640	58	58	58	— 2
Nudul	4000	19	18	18½	— 2
Obaska	2000	10½	10½	10½	+ ½
Obrien	z100	36½	36½	36½	
Opemska	2935	980	970	980	+10
Orchan	1475	420	415	415	— 5
Pamour	400	305	300	305	
Patino	2164	$34	32	34	+ 2
Pato	350	$16½	15½	16½	+ ⅛
Pce Exp	16350	208	202	206	+ 3
Pick Crow	2500	47	46	46	— 1
Pine Point	792	$41⅜	41	41	
Placer	3230	$38½	38⅛	38¼	+ ¼
Preston	726	$15½	15½	15½	+ ½
Pyramid	3905	97	92	92	
Que Chib	2900	53	52	52	
Que Man	9000	34	33½	34	+ 1
Q Mattgmi	2430	135	131	135	+ 4
Radiore	500	56	56	56	— 1
Rayrock	1600	280	274	280	+ 5
Rio Algom	1658	$25½	25	25½	+ ½
Rio 580 pr	60	$86	86	86	+ ½
Rix Athab	3200	37	36½	37	+ 1
Roman	1125	$18¼	18	18	— ⅜
Ryaner	2000	16	16	16	— 1
St Fabn	39016	39½	37½	38	+ 1
Satellite	4187	37	36	36	
Sherr	13175	$11⅜	11¼	11⅜	+ ⅛
Sigma	300	700	700	700	—10
Silvrflds	2100	330	330	330	—10
Sil Mill	13000	18	17	17	—1½
Silmq	21300	50	47	48	— 1
Sil Stand	3900	274	265	274	+14
Sisco	2010	395	390	390	
Steep R	2950	665	655	660	— 5
Sud Cont	6000	50	48	48	— 2
Sullivan	397	745	745	745	— 5
Sunburst	2000	9	9	9	— ½
Teck Corp	4375	755	735	740	— 5
Texmont	4500	88	87	87	— 1
Texore	2500	36	35	35	— 1
Texsol	54300	135	120	129	+ 2
Thom L	z100	36	36	36	
Tombill	3600	190	188	188	
Terbrit	2350	175	170	170	— 5
Tormont	1000	8½	8½	8½	+ ½
Towag	z300	31	31	31	
Tribag	1500	145	140	145	
Tin C	18500	37½	35	36	+ ½
U Mining	500	41	41	41	
U Asbestos	500	690	690	690	—10
Un Keno	210	725	725	725	
Upp Can	600	340	335	340	+20
U Asbestos	500	690	690	690	—10
Un Keno	210	725	725	725	
Upp Can	600	40	335	340	+20
Urban	14300	21	21	21	— ½
Vespar	3600	99	97	97	— 3
West Mine	4600	350	345	350	
Wilco	3800	35	34	35	+ 1
Willroy	7550	103	102	103	+ 1
Windfall	z300	26½	24	24	
Wr Harg	2100	365	365	365	—10
Yk Bear	3050	970	950	950	—25
Young	11000	11½	11½	11½	— ½
Yukon C	1130	240	236	236	— 4
Zenmac	1000	18	18	18	
Zulapa	1500	17	17	17	— ½

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Ch. Net
Alminex	3725	655	650	650	— 5
Am Leduc	1500	10½	18	[illegible]	+ 1
Asamera	10000	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
Banff	1276	$14½	14¾	14½	+ ⅜
Bralsa	000	500	[illegible]	[illegible]	+ 5
Calvert	2000	51	50	51	+ 1
CS Pete	2775	650	6.0	650	
CS Pete w	100	375	375	375	
C Dehi	600	525	520	520	
C Ex Gas	1600	900	880	880	+20
C Gridoil	2300	$18¾	18¼	18½	+ ½
C Gridoil p	635	$32½	32	32	+ ¾
C Homestd	3278	$16⅛	15½	16	+ 1
C Homest p	200	$31½	31	31½	+1½
C Ll Pete	2428	93	92	93	
Cdn Sup O	776	$54	52	54	+2½
Cent Del	2952	$16¼	16	16	— ¼
Cdn Tricnt	200	$11¾	11½	11½	+ ⅜
Charter Ol	3900	$13	13	13	
Chieftan D	6500	925	910	910	
Clark Can	2900	305	300	305	
C East Cr	1027	700	700	700	+35
Dynam	30550	410	385	390	+ 5
Ensign Oil	2950	430	410	430	+20
Frnch Pt	10225	815	805	815	+10
Gr Plains	250	$35	34⅝	34⅝	— ⅝
Gt COilsds	2295	700	670	700	+50
Int Helium	1800	125	116	123	+ 7
Midcon	2000	71	71	71	+ 1
Mill C	37621	435	420	435	+10
Nat Pete	1500	525	510	525	— 5
N Cont	9950	360	340	350	+ 5
N Davies	3000	15½	15½	15½	—1½
NC Oils	200	$12¼	12¼	12¼	— ¼
Northld	2200	85	84	84	
Numac	2550	$10¼	995	10¼	+45
Okalta	4500	40	40	40	+1½
Palliser	200	210	210	210	+10
Permo	84600	234	215	233	+20
Peruv	500	120	120	120	
Petrol	3700	150	147	150	+ 3
Pinnacle P	2700	198	192	198	+ 6
Place G	6400	174	166	172	+ 4
Ponder	8500	114	106	113	+ 1
Ranger	6175	$15⅜	15¼	15⅜	+ ⅛
Reserve O	500	$15	15	15	+ ¾
Scurry Rn	z18	$32⅞	32¾	32⅞	
Spcon	27850	675	645	665	+10
Triad Oil	1500	420	415	415	— 5
U Canso	410	775	750	750	—20
U Canso w	1000	415	410	415	+10
U Ree	17500	54	50	54	
Ulster Pet	3250	450	430	430	
Vandoo	5540	17½	17	17	
W Prod	15840	$14	13⅝	14	+ ⅝
W Decalta	4275	565	545	560	+15
W Declt w	2400	300	288	290	+ 4
World Wde	300	710	710	710	+40

Total des ventes 2 p.m.: 2,999,003.

du parquet de la bourse

Très forte hausse à Wall Street

Une très forte hausse et une activité très vive du marché ont été enregistrées en matinée et se poursuivent vers l'approche de la fermeture à **Wall Street** aujourd'hui.

Stimulée par la solide reprise qui a été amorcée mardi, la demande, des investisseurs, aussi bien particuliers qu'institutionnels, continue de s'accentuer due à un renouveau d'espoir de paix avec le Vietnam.

En fin de matinée plus de 12,260,000 actions avaient déjà été traitées comparativement au record précédent qui avait été établi le 17 octobre dernier (11,430,000).

L'indice des "blue chips", le Dow Jones industriel, qui avait déjà enregistré une hausse de 9.02 hier, s'élève de 12.39 à 946.49.

* * *

Influencée par la forte hausse qui se poursuit à Wall Street, l'indice industriel à la **Bourse de Toronto** en fin de matinée s'est élevé au niveau record de 195.12, en hausse de 0.76 par rapport à la veille.

Les titres immobiliers mènent : Revenue Properties gagne 1¼ à 18⅝, Capital Building ⅜ à 7⅛, Peel-Elder ¼ à 32¾ de même que Block Bros. à 24. D'autre part, les raffineries de pétrole et les pipe-lines se replient devant la situation incertaine concernant l'exportation de pétrole aux Etats-Unis. Une nouvelle inscription, Cadillac Development après un bref délai d'ouverture est cotée à 13.00.

La tendance a continué de se raffermir à la **Bourse de Montréal** en matinée dans un marché modérement actif. Au début de l'après-midi tous les principaux indices s'inscrivent en hausse modérée, le combiné de 0.52 à 190.26.

En raison de troubles mécaniques dans la transmission automatique des cours qui sont survenus vers la fin de la matinée, il nous est impossible, pour le moment, de rapporter les principaux changements des cours. Seuls, les quelques écarts suivants sont disponibles ; la banque de Montréal à 15⅛ et Domtar à 15½ progressent de ¼ chacun, Hawker-Siddeley de 15 cents à 4.10 et Power Corp. de ⅛ à 14⅞. Canadian Breweries se replie de ¼ à 11⅛.

Aux minières à la Bourse Canadienne, Duvan Copper gagne 2½ cents à 18½ cents, North American Rare Metals 3 à 40 et Bluewater 2 à 65 cents. Dauphin perd 1 cent à 34 cents.

* * *

LONDRES, (Reuter) — La fermeture soutenue des fonds britanniques a été le point saillant, aujourd'hui, à la Bourse de Londres, où la tendance dans les autres compartiments était au repli.

Les vedettes ont continué de reculer.

Le calme du marché des devises a entrainé un large repli des aurifères. Les diamantaires aussi ont fléchi.

* * *

PARIS — A l'ouverture, la Bourse de Paris parait euphorique. Dans un marché actif, la Financière de Paris donne le ton de la séance en cotant 274.80 F. ("10"). Dans les milieux financiers on ne cache pas que les déclarations de M. Pompidou ont fait excellente impression.

Sur le marché de l'or on enregistre un nouveau repli. Le lingot cote 7.720. Après 7.720 F. et 7.715 F en perte de 45 F. par rapport à la veille dans un marché calme. Le napoléon perd 30 centimes à 74.80 F. La rente Pinay résiste cependant à 191 F. (—0.40 F, étant donné le congé du 1er mai, toutes les pièces cotées le jeudi l'ont été aujourd'hui.

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Canada Bread (X)	$0.30	sa.	2-7-69	12-6-69
Campbell Red Lake Mines	$0.11¼	tr.	29-7-69	27-6-69
Cdn. Hydrocarbons (A 5¼ priv.)	$0.27½	tr.	30-6-69	16-6-69
Cdn. Gen. Securities "A" et "B"	$0.15	tr.	1-7-69	9-6-69
Cdn. Gridoil (6% priv.)	$0.73	—	1-6-69	16-5-69
Collingwood Termin. (ord. et priv.)	$0.50	sa.	17-7-69	4-7-69
Cygnus Corp. (5½% priv.)	$0.27½	tr.	1-7-69	6-6-69
id. (ord.)	$0.10	int.	1-7-69	6-6-69
Dom. Foundries & Steel (4¾ pr.)	$1.19	tr.	1-8-69	10-7-69
id. (ord.)	$0.20	tr.	1-7-69	12-6-69
Dome Mines	$0.20	tr.	15-8-69	30-6-69
Great North. Gas Utilities (priv.)	$0.37½	tr.	30-8-69	16-6-69
Ford of Canada (dividende doublé)	$2.50	tr.	15-6-69	14-5-69
Home Oil "A" et "B"	$0.25	sa.	1-7-69	4-6-69
Indal Canada	$0.05	—	1-6-69	30-4-69
I.B.M. Corp.	$0.80	tr.	10-6-69	8-5-69
Invest Overseas Service	$0.25	tr.	21-7-69	30-5-69
Liberian Iron Ore (en $ amér.)	$0.25	tr.	21-5-69	6-5-69
MacMillan Bloedel	$0.25	tr.	16-6-69	16-5-69
Mobil Oil (en $ amér.)	$0.55	tr.	10-6-69	5-5-69
Montreal Trust	$0.15	tr.	15-7-69	30-6-69
Pac. Atl. Cdn. Investment	$0.05	tr.	30-5-69	15-5-69
Patino Mining Corp.	$0.15	sa.	23-6-69	30-5-69
Pembina Pipe Line (priv.)	$0.62½	tr.	1-6-69	15-5-69
Poeples Cr. Jewellers (A & ord.)	$0.10	tr.	15-5-69	30-4-69
Pitts Engineering	$0.12½	tr.	30-6-69	9-6-69
Photo Engravers & Electrotypers	$0.22	tr.	1-6-69	9-5-69
Placer Development (ord.) (xx)		—	13-6-69	23-5-69
Rothmans of Pall Mall Canada	$0.25	tr.	17-6-69	3-6-69
Sigma Mines	$0.15	sa.	23-7-69	27-6-69
Teleflex (en $ amér.)	$0.10	tr.	6-6-69	16-5-69
Tonecraft Paints	$0.05	tr.	15-5-69	7-5-69
Traders Group "A" et "B"	$0.15	tr.	1-7-69	9-5-69
Consumers Glass	$0.63	tr.	31-5-69	9-5-69
Corby Distilleries "A" et "B"	$0.50	sa.	2-6-69	9-5-69
Kilembe Copper Cobalt	$0.10	int.	27-6-69	6-6-69

(X) Plus un boni de 5 cents avec augmentation de 5 cents pour ce trimestre-ci seulement.

(XX) Div-action : une action privilégiée (valeur nominale $1) contre chaque lot de 4 actions ordinaires, soit l'équivalent de 25 cents par action.

titres au comptoir

Source : Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	14	16
Aconic	1	3
Advance RL	5	7
Albatross	10	15
Alscope	1⅞	2⅛
Ama'g Mng	5	—
Amer Chib	4	6
Americ	25	30
Amigo	35	40
Bald Mtn	4	6
Beacon	25	28
Beauport Holdings	12	17
Bordun	30	35
Boma Chib	10	—
Brocemac	11	13
Bruce-Presto	3	5
Cambridge	18	22
Chesbar	1 00	1 10
Clearwater	12	17
Chibtown	37	42
Cons Shunsb	15	20
Creswell	70	09
Cuvier	2	5
Dasson	—	10
Delessepe	50	60
Doral	1 20	1 50
Dubisson	8	10
Ducros	40	60
Ex. Ungava	1 60	1 70
Frebert	8	12
Fundy	25	30
Gaspesia	20	30
Gold Star	5	10
Great Lake Nickel	8½	9
Great Lake Silver	40	60
Ganda Silver	20	25
Gaspe Copper	48	50
Hucamp	65	75
Imp Minerals	38	42
Independant	2	4
Jack Walte	2	5
Jubelee	70	90
Juma	13	15
Joburke	9	11
Kelly-Desmond	4	8
Kewagama	7	10
Kukatush	4	5
Lake Beaver H	3	16
Leeds Metals	16	20
Lun Echo	32	37
Madex	10	20
Main Oka	2	7
Martin Bird	1	4
Mattagami Ex	—	5
Midlands Nickel	65	70
Mogar	80	90
Mt Eagle	95	1 10
Molybia	10	15
Murky Fault	1 40	1 60
Noganta	65	75
Nat Malartic	1 50	1 60
Nemrod	40	55
New Assoc Dev	12	14
New Baska	10	20
N Miller PL	14	16
New Insco	15	18
New Lorie	10	12
	Achat	Vente
New Pascalis	50	60
Nipiron	20	30
Nordic	1 95	2 05
Norgue	5	8
Northern Explo	27	32
North Bord	20	23
North Shore	48	58
Nouvelle	25	—
Oklenc	1	2
Prado	5	5½
Que Ascot	1	3
Quelo	4	6
Radex	1 60	1 80
Radio Hill	3 25	3 50
Ram Pete	2 60	2 80
Rand Ma I	3	5
Scandia Mng	50	55
Seaway	2	4
Sullico	5	6
Togami	26	31
Talisman	70	75
Thunder Bay	4¼	4¾
Waco Pete	12	15
Watson Lake	1	3
Weegee	95	1 10
Westville	5	15
Young Dave	18	21

SECTION INDUSTRIELLE
Source: Kippen and Co.

	Achat	Vente
Bque d'Economie Que	7	7¼
B.C. Moly wts	3½	4½
Bombardier	20¼	20¾
Cdn Foreign Sec	13	15
Central Dynam	6¼	6¾
Charter Ind	12¾	13½
Cons Theatres "A"	5½	7
Crown Life	36½	38
District Trust	10	11
East Can Savings	5	5¾
Electron Ass	23½	24½
Facs Data	9¾	10¼
General Impact	12	13
Grenache	3 50	4 00
Hamilton Trust	10	11
In Place El priv	7 00	7 75
Inter Systcom	5½	6
Jolly Jumper	13¾	14¼
KSK Chemicals	4½	5
La Prevoyance	16	18
Les Prevoyants	5	6
La Stabilite	6¼	7¼
Lincoln Trust	4	5
London Life	82	85
Marigot Inv	3 50	[illegible]
Medcon	6½	7
[illegible] wts	1 5.	[illegible]
Pace Ind	5¾	6
Peoples Stores	17½	[illegible]
Rapid Data	9½	[illegible]
Sklar Mnfg	5 75	[illegible]
Soc Admin Fid	25	27
Spar Aero	4¾	5¼
Steadman Indus	20½	21½
Surpass Petrol	7 75	8 25
Union Cdn Assur	6	7
Wellington Bk	1.25	1.75
Zodiac	3 00	3 50

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	1200	11¾	11¾	11¾
Alcan	3200	34	33⅞	33¾
Algoma	—	19	19	—
Alum 4½ Pr	—	36⅛	36	—
Anglo CP	—	7⅜	7⅜	—
Aquitaine	600	19¼	19	19¼
Asbestos	—	23½	23¼	—
Atl Sug	—	6¾	6¾	—
Bq C. Nat	—	12½	12⅜	—
Bq d'Ep.	—	10¾	10½	—
Bq Comm.	500	21⅞	21⅞	21⅞
Bq Mont	5100	15⅛	15	15
Bq N-E.	3200	25	25	25
Bq Prov.	—	10	9⅞	—
Bq Royale	900	53¼	23¼	23¼
Bq Tor-Dom	200	22½	22½	22½
Bell Phone	—	49	48¼	—
BowMer Pr	—	40	40	—
Brazil	7200	22¼	21¾	22
BC Phone	—	67½	67½	N—
BR Pt5.-5	—	76	76	—
Brinco	400	5⅞	5⅞	5⅞
Campeau	—	9⅜	9⅜	—
CAE	—	9¼	9	—
Can Cem	—	34⅞	34½	—
Can Cem Pr	500	20½	20½	20½
Can Forgings	—	400	400	—
CP Mortgage	800	14	14	14
Can Steam	400	35½	35½	35½
C Brew	23800	11½	11	11⅛
C Brew (A)	—	34	3	—
C Chem w	—	420	420	—
C Hydroc	—	30	30	—
C I L	200	18	18	18
CI Pow	—	32¾	32½	—
C Interurban	300	6½	6½	6½
C Interur Pr	—	12¼	12¼	—
C Marconi	—	6⅛	6⅛	—
CP	2800	86	85½	86
CP !3 Pr	—	9⅞	9⅞	—
CPI Pr	200	34¼	4¼	34¼
CPI Wts	2700	975	970	975
Cdn Tire (A)	—	65	65	—
Canron	1700	20	20	20
Central Del	1100	16	16	16
Chemcell	1300	13⅝	13¼	13½
Ch 1.75 Pr	—	25¼	25¼	—
Col Cell	—	7⅝	7½	—
Cominco	1200	34¾	34⅜	34⅝
Cons Bath	2300	27½	27⅛	27⅜
Cons Bath Pr	400	20⅜	20⅜	20⅜
Cons Bath Wts	1000	440	435	440
Cons Text	600	16	16	16
Coronation	500	300	300	300
Corpex	—	8	8	—
Couvrette	500	8¾	8¾	8¾
Crain RI	600	15¾	15¾	15¾
Cr Foncier	—	51	51	—
Cr Zell	—	26	26	—
Crush I	2300	12¾	12½	12¾
Com P	—	14	14	—
Denault A	—	16½	16	—
Denison	—	59½	59½	—
Dst Seg	—	51⅞	51¼	—
Dome Pete	—	95¾	95½	—
D Coal	200	12	12	12
D Fasco	500	25¼	25¼	25¼
D Glass	—	22	19⅞	—
D Glass Pr	2000	20	20	20
D Stores	1300	14¾	14½	14¾
Domtar	15600	15½	15¼	15½
D Textile	1900	17⅜	17⅛	17¼
Donohue	500	7¾	7¾	7¾
Donohue Pr	400	18	18	18
Du Pont	—	37	37	—
Enamel A	1500	10	9¾	9¾
Enamel B	—	5¼	5¼	—
Falcon	2000	125½	125½	125½
Fam Play	300	16¼	16¼	16¼
F Collction	400	8⅞	8⅞	8⅞
Fraser	—	25½	25¼	—
Fulcr I	—	7	7	—
Fulc Pr	200	9	9	9
Genstar	—	15⅞	15¾	—
Glengair	16800	6⅝	6⅛	6½
GB Inv	—	31¼	31¼	—
GL Paper	—	28¼	28¼	—
Gulf Oil Can	800	23¾	23⅜	23⅜
Hawk Sidd	2300	415	400	410
Hollinger	—	35	35	—
Home (A)	5600	56¼	55½	55¾
Home (B)	2300	53¼	53¼	53¼
Horne Pit	—	0	340	—
Hud Bay M	200	86	86	86
Husky Oil	4400	20¼	20	20⅛
Imp Oil	3900	18⅝	18⅜	18½
Imp Tob	200	13¾	13¾	13¾
Ind Accep	—	29	27½	—
IAC Wts	—	11¾	11¾	—
IAC wts	—	11⅜	11⅜	—
Int Nickel	4700	42	41½	42
Int Util	200	41½	41½	41½
Int Util pr	—	41¾	41¾	—
Inter PL	2000	19	18⅞	18¾
Invest Gr "A"	—	11¼	11	—
James U Steel	—	12½	12½	—
Jamaica PS	1700	90	90	90
Labatt	—	25¼	25¼	—
Lamontagne "A"	—	5⅞	5¾	—
LAur Fin	—	6¾	6⅜	—
Loblaw (B)	200	6⅞	6⅞	6⅞
Loeb M	—	8¼	8¼	—
MacKinn	—	16¾	16¼	—
MacLaren (A)	8700	19½	19½	19½
MacLean H	5900	17	17	17
MacMillan	800	38¼	38⅛	38¼
Marche Union	—	10⅞	10⅞	—
Marit Tel	—	17⅝	17½	—
Massey F	200	22¼	22¼	22¼
Melchers	—	15⅛	14¾	—
Molson A	—	25¾	25½	—
MLW Worth	—	17¼	17¼	—
Mtl Trust	700	14¼	14¼	14¼
Moore Cp	1100	32¾	32½	32½
Mussens	—	10½	10½	—
NFLD Light	400	8½	8½	8½
Noranda	1300	36	35¾	36
Nth C Gs	1300	19½	19½	19½
NS Light	1300	9½	9½	9½
Oshawa A	500	33⅜	33⅜	33⅜
Oshawa Wt	—	12¼	12¼	—
Pac Pete	200	37⅛	37⅛	37⅛
Petrof Can	600	19¾	19¾	19¾
Pow Cp	600	14⅞	14¾	14¾
Pow C 5	—	15¼	15⅛	—
Price	800	16¼	16⅛	16⅛
QN Gas	500	19⅝	19⅝	19⅝
QNG 63 w	—	900	900	—
Que Phone	200	15	15	15
Q Phone 6.20	—	17	16¾	—
Rio Algom	—	25⅜	25¼	—
Rolland A	—	8¼	8¼	—
Ronalds F	100	20	20	20
Rothmans	—	22½	22	—
Royal Trust	500	25¼	25¼	25¼
St-L Cem (A)	500	29	29	29
Scott LaS	—	27½	27½	—
Shell Can	200	25¾	25¾	25¾
Shell I Pr	—	27	27	—
Shell I wts	—	12¾	12¾	—
Sherwin-W	—	25	25	—
Simpsons	400	38¾	38½	38½
SS Steel	—	25	425	—
Steel Can	—	26½	26¼	—
Steinbg (A)	18500	14¼	14	14⅛
Traders Gr-A	—	11¼	11¼	—
Tr-C PL	900	42¾	42⅜	42¾
Tr-C PL Wts	—	17½	17½	—
Tr Mt PL	800	16	16	16
Triad Oil	—	410	410	—
Trizec	—	220	215	—
Trust G Pr	—	27	27	—
Un Carbide	1000	20⅜	20¼	20⅜
Union Oil	—	45	44¾	—
U Westburne	5000	15⅛	15⅛	15⅛
Velcro	—	54½	53	—
Wajax	—	13¾	13¾	—
Walk GW	200	40⅝	40⅝	40⅝
Warnock	200	11½	11½	11½
W et Knapp	—	38	38	—
WCoast Tr	200	29¾	29¾	29¾
Weston	200	18⅛	18⅛	18⅛
Weston 4½	—	68	68	—
Zeller's	—	13¾	13½	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	—	675	650	—
African	500	36	36	36
Agassiz	11000	89	85	87
Ajax	—	11	11	—
Ameran.	3000	4	4	4
Am Met Ent	700	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Anglo-Scan	—	17	17	—
Anthonian	1000	12	12	12
Arno	2000	5	5	5
Atl Mines	500	34½	34½	34½
Baker Talc	2200	100	98	98
Barvallee	5500	22	22	22
Bateman	6700	17	16	16½
Beauce Pl	2000	6½	6½	6½
Bellechasse	—	16	16	—
Blue Bon	700	285	285	285
Bluewater	3500	70	63	65
BC Pack (A)	3500	20	20	20
Bruneau	—	12	12	—
Burnt Hill	—	77	74	—
C Homestd	—	15	15	—
C Magnes	500	45	45	45
C Secur A	200	470	470	470
Canadore	2000	40	40	40
Can Mines	11000	36	35	35
Cantol	1000	18⅝	18⅝	18⅝
Capital Bid	900	7¾	7¾	7¾
Carbec	1000	35	35	35
Casavant	—	375	350	—
Cassidys	—	10½	10¼	—
Castle Oil	5300	165	160	165
Chemalloy	—	425	425	—
Chib Cop	8500	37½	36	36
Chipman	4000	7	7	7
Clero	—	25	25	—
Comm H&M	200	5⅛	5⅛	5⅛
Commod	700	14	14	14
Commod AW	200	985	985	985
C Canorama	—	22	22	—
C Dolsan	1000	31	31	31
C Manitoba	3500	50	43	45
C Magador	3000	11	11	11
C New Pc	—	160	160	—
C Percrt	7500	36	33	36
C Prop	—	55	52	—
C Virginia	7009	102	100	102
Crowf All	200	8	8	8
Credo	5100	32	32	30
Crusade	2400	590	570	580
Doering Ex	1000	8½	8½	8½
Dauphin	20000	35	34	35
Devils Elb	7000	23	23	23
Dorn Exp	12300	259	253	259
Dom Lease	—	20	19½	—
Dumagami	3000	55	55	55
Dumont	6100	28	27	28
Duvan	6100	18½	18	18½
Eagle Gold	3600	725	720	725
East Sull	200	725	725	725
Empire Min	—	16	16	—
Fab Met	—	11½	11	—
Fano	40000	40	35	40
Fidelity	2500	35	35	35
Fleet Mfg	—	280	280	—
Flint Rock	500	45	45	45
Fontana	19000	8	6	7
Fox Lake	—	10	10	—
Futurity	—	51	51	—
Furlong	—	380	380	—
Glen Lake	400	193	193	193
Grt W Min	500	37	37	37
Grissol	—	7½	7¼	—
Guard. Mines	—	55	55	—
Inland Ch	500	6¾	6¾	6¾
Inspiratn	—	120	120	—
Int Atlas	—	70	70	—
Int. Norvalie	—	17	17	—
James Bay	9100	109	105	109
Kiena	—	150	135	—
Kodiac Pet	1700	175	175	175
Ladubora	9000	220	200	220
Lait Leclerc	—	8½	8½	—
Lambert (A)	—	24	24	—
Lemieux Copp	9500	76	75	75
Lingside	2000	6	5½	6
Louanna	1000	23½	23½	23½
Magnetics Inr	—	380	375	—
Massval	18000	25	23	25
Matach.	5000	58	55	55
Menorah	1000	16	16	16
Mid-Chiboug	8500	34	32	33
Midepsa	—	121	121	—
Miro Mines	8500	35	33	35
Mistango	300	24	23	23
Mt Pleast	66000	47	43	47
MR Rice	900	14½	14½	14½
Muscocho	2500	20	20	20
NAut Vend	1000	280	280	280
Native Min	4000	11	11	11
New Formaq	3700	16	16	16
New Glacier	—	16	15	—
N MT Costig	1000	93	93	93
Newrich	1500	14½	14½	14½
Nocana	—	5	5	—
NA Rare M	7700	40	38	40
NW Canalask	2500	21	21	21
Opem Ex	2300	20	20	20
Paco Corp	200	8¾	8¾	8¾
Pat Silver	5000	35	35	35
peace Riv	—	6	6	—
Peso S	1000	165	160	165
Phoenix Cen	—	13½	13¼	—
Pitt Gold	18500	9	8	8½
Pow Corp 6	1200	14⅞	14¾	14⅞
Prime Pota	1000	13½	13½	13½
Que Chib	2000	51	51	51
Que Explo	2200	18	18	18
Queenston	—	33	33	—
Que Uranium	—	73	70	—
Rancheria	500	17½	17½	17½
Ranger O	200	15¼	15¼	15¼
Rouyn Ex	5500	11	11	11
Ra Pete B	1600	125	125	125
St-L Colum	—	230	230	—
St-L Div Lds	5000	300	390	300
Sapawe	2100	8½	8½	8½
Select Fin	—	490	490	—
Silver Sum	—	13	12	—
S Dufault	2000	14	14	14
SMA Inc	—	7	6½	—
Std Gold	—	28	28	—
Subeo	1600	220	215	220
Sullivan	—	740	740	—
Superpack	—	19½	19	—
Surlaga	9000	61	60	61
Tache	1500	11	11	11
Tazin	1000	9	9	9
Terrex Mng	—	25	25	—
Timrod	2000	60	60	60
Trsterre	—	18	17	—
Un Obalski	1000	85	85	85
Val-Mar	2000	6½	6⅜	6½
V Der Hout	200	6	6	6
Wabasso	—	15	15	—
West Hill	7000	55	50	55
West Tin	—	11	11	—
Wisconsin	—	45	43	—

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
AbbotL 1.10	202	72¾	71½	72⅛	+ ⅞
Addres 1.40	496	82¾	80	80	+1⅛
Admirl	173	21	20½	20¾	+ ⅛
AirRed 1.50	161	29	28⅜	28¾	+ ¼
AlcanAl 1.10	x675	32	30⅞	31⅛	+1⅛
AllegC .20e	174	21⅞	20⅞	20⅞	+ ¾
AllegL 2.40	33	52½	52	52⅛	+ ¾
Alld C 1.20	476	32½	31¾	32¼	+ ¾
Alld Su .60	55	16⅝	16¼	16⅝	....
AllisChalm	834	32	30⅞	32	+1⅛
Amerad 3	629	120¼	118½	118½	—1¼
AAirlin .80	136	34¼	33⅝	33	— ⅛
ABC 1.60	101	69⅞	67¾	68½	+ ½
AmCan 2.20	227	57⅞	55½	57	+1⅜
ACyan 1.25	1318	33⅜	32	32½	— ¾
AmEIP 1.58	268	37¾	36¾	37⅜	+ ⅜
AHome 1.40	139	56⅛	55	56	+ ⅝
AHosp .22	243	34⅞	34⅛	34¾	+ ⅝
AmFdy .90	288	26½	25⅝	25¾	....
AMet 1.90	155	51	49¼	50	+1⅛
AmMot	431	12¼	11⅝	11¾	....
AmPhot .09g	191	14	13½	13½	....
AmStd 1	364	42⅞	41	42⅛	+2⅞
AT T 2.40	1290	57⅛	56¼	56⅜	— ¾
AmTob 2	379	37⅛	35½	37	+1¼
AmZinc	14	22¾	22⅛	22⅛	— ⅛
Anacond 2.50	416	53	52⅜	53	+ ⅝
Ariens .20	383	36¼	35¾	35¾	....
Armor 1.60	41	50	49	50	+1
ArmRub 1.60	16	47⅞	47⅜	47⅜	+ ⅛
Atchisn 1.60	23	34⅜	33⅛	33⅛	— ⅞
AtlRich 1.80	643	113½	109¾	112½	+3½
Avco 1.20	361	35⅝	34⅝	34⅝	+ ⅛
Avon 1.80	108	148⅞	146½	148	—1
Babck 1.36	248	31⅞	30½	31¾	+ ⅞
Bathl	77	73½	70¼	70¾	+ ¾
Baxter .18	713	50⅝	49¼	49⅞	+1⅛
Beckmn .50	238	55	53½	55	+2
BeechAir .75	535	28	26	26½	—1⅛
BellH .60	175	76	74½	75⅛	+ ⅜
Bndix 1.60	154	45⅜	45	45	— ¼
BenF 1.60	221	46⅞	45	46⅛	+1⅜
BethSt 1.60	392	33⅜	32¾	33½	— ⅜
BlackD 1.20	17	59⅞	58⅞	59½	+1⅜
BlissL 1	7	26½	26¼	26¼	....
Boing 1.20	367	45⅞	47¼	47¼	— ¾
Bordn 1.20	65	31⅞	31½	31⅝	+ ⅛
Borg 1.25	237	32⅜	31⅜	31¾	— ¼
BristMy 1.20	306	62⅛	61⅝	62	— ⅛
Brown	15	14⅛	14	14⅛	+ ¼
Brnswk .02g	1062	24¼	23	23¼	— ⅜
Bucy 1.20	34	28¾	27⅞	27⅞	— ⅞
Budd .80	2142	27½	26⅝	27	— ¼
Bulova .80b	64	49⅞	48¼	49⅞	+1⅝
Burlin 1.40	208	38⅜	37¾	38	— ⅜
Burndy .70	95	35	33¼	34½	+1⅜
CampSp 1.10	55	32⅜	31⅞	32¼	+ ⅛
CPR 3	13	88	87	87¼	+ ¾
Carrier .60	309	40½	39⅝	40½	+ ½
CartW .40a	181	19¼	17⅝	19¼	+1⅞
Case JI	83	19⅞	19½	19¾	+ ⅝
CatTr 1.20	790	52¾	51⅝	52⅛	+2¼
Celanese 2	203	63¾	62¾	62¾	— ¼
Cessna .80	65	27	26⅜	26⅜	— ¼
Ches Oh 4	57	69½	68⅛	69	+ ⅜
ChocFN .60	83	15⅝	15¼	15⅝	+ ½
ChrisCrft 1	249	45	43⅝	44⅝	+1½
Chrysir 2	2068	50⅝	49	50¼	+1⅛
CitFn 1.80	371	39¾	38⅝	38¾	—1
CitiesSv 2	354	62¼	60⅞	61⅛	+ ¾
Cluett P .90	108	30½	29¾	30⅜	+ ⅜
CocoCol 1.32	122	72¾	71¾	72⅛	— ⅛
ColgPal 1.20	100	49¼	48¾	49¼	+ ⅞
Coll Aik 1.50	18	46½	455	46	+ ⅝
CollinR .80	92	62½	59⅝	60⅛	—1⅞
CBS 1.40b	339	55½	54⅛	54½	....
ColuGas 1.60	113	29⅛	28¾	28⅞	....
ComwEd 2.20	102	47⅛	46¼	46¾	+1⅛
COilRef .60	191	22¾	22½	22¾	— ⅛
ConEds 1.80	145	33¾	33½	33⅝	— ⅛
CFds 1	298	43½	42⅜	42⅝	— ⅛
ContCan 2.20	85	67¼	66¾	66¾	+ ¼
ContOil	287	35	34½	34⅞	+ ⅜
CnrData	386	158	155	155½	— ¾
Crane 1.60b	42	52	50⅞	51¾	+ ⅞
CrZell 2.20	284	69⅜	67¾	69⅛	+1¾
Culligan .28	54	23⅛	22⅛	23	+ ⅞
Curtiss Wr 1	89	23⅛	22½	23	+1
Cyprus 1.40	62	56	54	54	—1½
Deere 2	171	47¼	46⅜	47	+ ⅜
DiaSh 1.40	641	28¾	28¼	28½	+ ½
DowC 2.40	290	76¼	73	76¼	+3
Dresin 1.40	95	37⅜	36⅜	36⅞	— ¾
duPon 1.25g	151	149¾	145½	146¾	+1⅝
DuqLt 1.66	44	28⅞	28⅝	28¾	+ ⅛
EastAir .50	788	25¼	24⅝	25¼	+ ¾
EastK .88a	538	76¾	74⅝	76¾	+2¼
Elect As	168	22⅛	21⅛	21⅜	....
ElPasNG 1	272	24	23½	23¾	+ ¾
EmerEl 1	164	54¾	54	54¾	+ ⅞
ESB 1.20	26	28½	28	28½	+ ½
0thylCp .72	88	34¾	34¼	34¾	+ ⅜
Evershp	48	19⅛	18⅝	18⅝	—1⅛
ExCel 1.25	27	33	32⅜	32¾	....
Fairch .50e	309	88⅞	86	87	—1⅞
Fed Pac El	136	27⅜	26⅞	26⅞	— ½
Firest 1.60	420	63⅝	61¼	63½	+2½
FChrt 1.68t	433	50	49	49¼	+ ½
Flintkote 1	131	28⅝	27⅞	28½	+1¼
FlaPw 1.52	62	48¾	48¼	48¼	— ¼
Ford 2.40	624	52⅛	51⅛	52	+ ¾
Frueh 1.70	193	36⅞	36¼	36¾	+ ⅜
GAF .40	475	28¼	26⅝	28⅛	+1⅞
GenDyn 1	95	40½	39	39½	— ¼
GMC 3.40	761	82¾	81⅝	81⅝	+ ¼
GPubU 1.60	73	28⅝	28	28⅛	— ¾
G TelEl 1.48	656	38¾	37¾	38½	+ ⅝
GTire 1b	364	25¼	24⅞	25⅛	+ ⅜
Gillette 1.40	373	54⅜	53⅝	54	+ ½
Goodrh 1.72	428	47¼	45½	46⅝	+1⅝
Gdyr 1.50	165	61¾	60⅛	61⅛	+1⅛
Grace 1.50	158	36½	35¾	36½	+ ½
GrndU .80	62	26¼	25½	25¾	+ ¼
Gt A&P 1.30	57	29½	29⅛	29⅛	— ⅛
G W Fin	875	31¼	30¼	30⅞	+ ½
Greyhound 1	170	21⅞	21⅛	21⅜	+ ⅛
GrumAir 1	73	35⅞	35⅛	35¾	+ ⅝
GulfO 1.50	613	45⅞	45¼	45½	+ ⅛
GulfWI .40	893	34⅜	33⅛	33½	+ ¾
Gulton	394	33⅝	31⅜	31¾	—3⅜
Harrisl 1	133	74¾	72½	73¾	+2⅜
Heinz	132	32¼	31¾	32¼	+ ⅞
HeleneCurt	46	17½	17	17½	+ ⅞
HershFd 1.10	25	26¾	26⅜	26¾	+ ⅞
Hmstk .40	114	40½	39¾	40⅜	—1⅜
Honywl 1.10	124	135½	137⅜	135¼	+1⅜
HFC 1.10	139	44	43	43¾	+ ¾
Howmet .70	178	32⅞	31¾	31⅜	+ ⅝
INA 1.40	301	37¾	35½	37	+ ¼
IngRand 2	116	48¼	47	47	— ⅞
IllCent 1.20	33	60	59⅝	59⅝	....
IntHar 1.80	506	31⅞	31½	31⅝	+ ¼
IntMiner .50	373	17⅞	17⅜	17⅜	+ ⅛
JnMan	96	39⅛	38¾	39	— ⅛
Ipco .30	133	31¼	30	30¼	+ ¾
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
IntT&T .95	733	51¾	49¾	50⅞	+1
ITEC .55	23	32¼	31½	32¼	+ ¾
JohnJ .80a	48	124½	123¼	123¼	— ½
IBM 3.20	248	330¼	326¼	328	+ ¾
InlandStl 2	295	35⅞	35	35¼	— ½
KaiserAl 1	452	38⅜	37	38¼	+1⅛
Joy 1.40	40	35⅛	34	34	— ½
IntFF .40b	75	57¼	54⅝	55½	—1¼
KaysRo .60	24	35	34⅜	35	+ ½
Kellogg 1.60	16	41¾	41⅛	41¾	+ ¼
Kendall 1.10	14	60¾	59⅞	59⅞	— ⅞
Kennec 2.40	355	54⅞	53½	54½	+1¼
KerrM 1.50	111	97⅜	95¾	97	....
KimbC 2.20	37	77½	76¾	77⅜	+1¾
KLMA 1.92e	67	75	73	73	—1⅜
Kraftco 1.70	303	47¾	47	47⅜	+ ⅜
Kresge .40	212	46⅞	46⅛	46⅜	— ¼
Kroehl .80a	31	32½	31	32¼	+1⅜
LehPC .60	42	20¾	20⅜	20¾	+ ⅜
LibbMcN	134	12¼	12⅛	12⅛	....
LiggM 2.50	132	38¼	37⅜	38⅛	+ ½
Ling 1.33	122	53⅛	51⅝	52¼	+ ¼
Litton 1.89t	603	56⅞	55⅛	56⅜	+1⅝
Lock A 2.20	205	38⅛	37⅜	37⅞	— ⅛
Loews 1.3	906	48⅜	46½	48⅜	+1¼
LukensStl 1	33	30⅝	29⅞	29⅞	....
Macy	122	39½	38	39	+1½
Manvx 1.20	381	55¼	53½	53⅞	+ ¼
Manpow .72	21	40¾	39¾	40	+ ⅜
Marathn 1.60	91	54⅞	53½	54⅜	— ⅜
Marcor 1	276	57½	56⅜	57⅜	+ ⅞
MartM 1.10	354	26⅞	26	26¼	+ ¼
Mass F 1	69	23⅜	23⅛	23⅛	....
McDnD .40	1593	38¼	36¾	37⅜	— ⅜
McGEd 1.40	163	36½	34	36½	+2¼
McGrH .60a	168	36	35⅛	35½	— ⅜
MGM 1.20	91	34	33⅜	33⅝	— ⅛
MidldR 1.40	50	29	28½	28⅞	....
MMM 1.60	172	104½	103	104¼	+1⅛
Msant 1.80	460	48⅜	47¾	48⅜	+ ¾
Motorola 1	99	126¾	124	126¾	+5¾
NatBisc 2.20	39	53	52⅛	52⅛	— ⅛
NatCan .80	18	68	67¾	67¾	— ¼
NDist 1.80	169	39¾	39	39½	+ ⅛
Nat Genl .20	474	37	36⅛	36⅞	+2
NatTea .80	46	14⅛	14⅛	14⅛	+ ½
N Cash 1.20	275	129¾	128½	128¾	— ¾
Newmt 2.60	34	80¾	80	80⅜	— ⅜
NatStl 2.50	128	51⅞	51¼	51½	— ¼
NiaMo 1.10	154	20⅝	20	20⅜	+ ¼
NorPac 2.60	31	54¾	53⅝	54¾	+1⅛
NwstAir .90	2852	70¼	69	69¾	—1
NoAmRk 2	119	37	36⅜	36⅜	— ⅛
NtLead 3.40	97	68	67⅜	68	+ ½
NatGyps 2	82	67½	66½	67½	+ ⅞
NortonS	48	49⅜	49	49	....
OlMat .88	x224	31⅜	29¾	31½	+1⅞
OutbMar 1	62	34¾	34¼	34½	+ ¼
OwensC 1.40	29	92	91	91⅞	+1½
PacGEl 1.50	54	36⅜	36	36¼	....
PanAm .40	5367	21¾	21	21¾	....
ParkeDa 1	346	31⅛	30⅝	30⅝	— ⅛
PenCen 2.40	283	54	53	53	— ⅝
Pennzo .80	501	47⅛	45	45	— ½
PepsiCo .90	100	51½	50⅛	51	+ ¾
Pfizer 1.40a	79	81½	79¼	81¼	+1½
PhelD 1.90	103	46¾	46	45½	+ ⅜
PhilMr 1.80	100	59¾	57¼	59	+2
PhilPet 2.60	739	69¼	67⅝	68½	+ ⅞
PitBo 1.20	578	81	78⅜	78½	—1½
Pitstn 1.20b	83	54¼	53⅜	54	+1⅞
Polroid .32	1049	113¾	110¼	110¾	+ ⅝
ProcG 2.60	133	87⅞	86⅝	87⅛	+ ⅞
Pllmn 2.80	13	53½	53	53	....
RCA 1	1111	48	45½	47⅛	+1¾
Ralst P .60	131	27	26½	26⅜	+ ⅛
RaymInt .80	84	25⅜	23½	25	+1¾
Raythn .50	165	40⅝	39⅞	40	+ ⅜
ReichCh .50	88	16⅞	16⅜	16¾	+ ⅝
Rep St 2.50	122	44⅜	44	44¾	+ ¼
Revere 1.50	32	30½	29⅞	30½	+1
RexCh 1.50	x16	37⅜	37¼	37⅜	+ ¼
ReyT 2.20	354	39½	38¼	39⅜	+1⅛
RichM .80	353	57	54⅝	57	— ⅜
Ronsn .50b	40	18⅜	18⅛	18⅜	+ ⅛
RCCola .54	22	24¼	23⅞	24	....
RoyD 1.03g	52	54⅜	54⅜	54½	....
Safew 1.10	199	29⅞	29½	29½	— ¼
StReg 1.60	638	48	47	47⅛	+ ⅜
SFeln 1.60	298	32⅞	32¼	32½	....
Schenl 1.30	12	32½	32	32½	....
SCM .60b	432	45½	44⅝	45	— ¼
ScottPap 1	350	33½	32¾	33⅛	+ ¼
SearsR 1.20a	741	73	70½	73	+2¾
Seilon 1.05f	77	18½	17	18¼	+ ¾
ShellO 2.40	56	65⅜	65¼	65½	— ¼
Simmn 1.40a	24	52¾	52	52¼	+1
Singer 2.40	181	80	79	79⅜	— ½
SkilCp .90	30	41	40¼	41	+1
SmitA 1.40	24	48⅜	48	48⅜	+ ⅜
Smith KF 2	134	44¼	43⅜	44	+ ⅛
SouPac 1.80	183	39¾	38⅞	39⅛	+ ½
SouRy 2.80a	249	54⅞	54	54⅞	+ ⅞
SperR .22g	729	55⅜	54⅝	55	— ⅛
StdBr 1.50	22	47¾	46½	47¾	+ ¾
StOCal 2.80b	220	68⅛	67⅝	67⅝	— ⅜
StdInd 2.30	450	62¼	61½	62¼	+ ¾
StdOh 2.70	46	72⅜	71½	71⅞	+ ⅜
Std Pkg	86	19⅛	18¼	18¼	— ¼
SterlDr .70	352	39⅞	38½	38½	— ¼
StewW 1.65	20	44¾	44⅛	44⅜	+ ⅝
StudeW 1	99	48⅜	46½	47	....
SunOil 1b	10	67	66¾	66¾	— ¾
Sunbm 1.16	124	40	38⅛	40	+1⅛
SunshM .52	134	19⅛	18¼	18½	— ⅞
SuperOil 1.40	8	224½	224	224	—1½
Swift .60	267	30⅛	29⅜	29⅞	+ ⅛
Teledn	741	44	41	43⅛	+2¾
Tenco 1.28	426	29⅛	28⅞	28⅞	....
Txco 3.20	292	84⅞	83¾	84⅞	+1⅛
Textr .80	156	37⅛	36⅛	37	+1⅛
Thiok .40	134	19	18⅜	18⅞	+ ⅝
Time 1.90a	68	71	71	71	— ⅜
Timkn 1.80	54	36¾	36	36¾	+ ¾
TrWAir 1	115	40½	40⅛	40⅜	— ⅛
Transmr .50a	2472	35	34	34¼	— ½
TriC 2.68g	57	33¼	33	33¼	+ ⅛
TRWinc 1	128	39¼	38	38¾	+1
TwntC 1	247	34½	32⅝	33¼	— ⅞
Un Carb 2	661	44	42¾	44	+1⅛
UOilC 1.20	239	53½	52⅝	53	— ⅜
UPacif 2	188	49¾	48⅞	49¼	+ ⅝
UAirLin 1	149	40¼	39⅞	40⅛	+ ¼
UAir 1.80	901	80¼	77	80⅛	+3⅜
UnitCp .70g	20	13⅞	13⅝	13⅞	— ⅛
UnFin Cal	117	24¼	23⅜	23⅜	+ ⅛
UFruit 1.40	14	54	53½	54	[illegible]
Un Nuclear	133	29⅜	27¾	28¼	[illegible]
USGyps 3a	109	84½	82⅜	83¾	+1¾
USSmlt 1b	155	49¼	49	49⅜	+ ⅝
USStl 2.40	411	46¾	45½	45½	— ⅛
Verno	72	23⅛	22¼	22⅜	+ ⅛
WarLam 1.10	x195	[illegible]	62⅛	62⅞	+ ½
WnUTel 1.40	249	47⅜	46⅜	47⅜	+ ⅜
WstgEl 1.80	447	64⅞	60⅜	63⅞	+3⅛
WheelPitt Stl	85	27¼	26¼	26⅜	+ ⅛
Xerox 1.80	258	269½	265⅝	266¼	+ ¼
Zenith 1.40	285	52⅞	49⅞	52¾	+3⅛
WhiteMt 2	31	46⅛	46	46	+ ⅛
Woolwth 1.20	355	33¼	32½	33	+ ⅛

Total des ventes 8,900,000.

americaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
AllArt	307	9⅞	8⅝	9¾	+1
Amco In	50	9⅛	8¾	8¾	— ¼
Barnes E	89	31⅜	30	31¼	+3
Brazil 1	1753	21⅛	19⅞	21⅛	+1
Camp Ch	117	9 7-16	8⅞	8⅞	—3-16
Cdn Javelin	157	17½	17	17¼	— ⅜
CnCdnF	80	5 11-16	5¾	5⅜	— ⅛
Coroln	9	20⅜	19⅞	19⅞	— ⅜
Creole 2.60a	27	38⅞	38½	38½	— ⅛
CrownPet .60	13	29¼	29⅛	29¼	....
Crown Dr	14	7¼	6⅞	6⅞	— ⅜
Gale Ind	94	6	5¾	6	+ ⅜
Goldfield	157	9	8⅝	8⅝	....
Hygrad F	44	52	49⅝	49⅝	—2
InvRoy .14a	42	7⅞	7⅝	7⅞	+ ⅛
Molybd	23	34	33¼	33⅜	— ⅛
NewPk	64	10¾	10½	10½	— ⅛
NYTimA .50a	43	51½	50	51⅛	+1⅛
Nuclear A	200	6½	6¼	6⅜	— ⅛
Pac Ind	44	7¾	7⅝	7⅝	— ⅛
PeelEl	41	31	30⅛	30⅛	— ½
PEPI Inc	68	34	33	33¼	—1⅜
Plant Ind	82	19⅞	18⅛	19⅞	+1¾
Rellin 2.20	1	54	54	54	— ½
Scurry Rn	35	32	31	31	
Seeman Br	66	13¼	12⅝	13⅛	+ ⅝
Stylon Cp	67	29⅞	28¾	28¾	— ¼
Syntex .40	343	54⅞	54	54½	+ ⅞
Techcol .40b	213	22¼	21½	21¾	....
Telefl .40	2	17¾	17½	17¾	+ ¼
UnAirPd .50e	31	17¾	17	17¾	+ ⅜
U Asb .07e	159	7 1-16	6½	7 1-16	+ ⅛
Warn 7A .50	527	54½	51⅞	52⅞	+1⅜
Wheelab .60a	27	32¾	31	32¼	+1½
WoolLtd .09g	14	2 11-16	2 9-16	2 11-16	+ ⅛

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Pommes : McIntosh $2.25 à $2.75, 3 po. et plus $3 à $3.50, McIntosh AC $3.50 à $4, Cortland $2.75 à $3.25, Cortland AC $4 le boisseau.

Betteraves : $1.25 à $1.50 pour 50 livres, petites $2 pour 50 livres.

Carottes : $1.25 à $1.50 pour 50 livres, $2.75 à $3 pour 10 cellos de 5 livres ou 24 cellos de 2 livres.

Choux : verts $2 à $2.25 les 50 livres.

Laitue : frisée $4 à $4.50 pour 2 douz.

Oignons : $1.90 à $2.25 pour 50 livres, gros $2.50 à $3 pour 50 livres.

Panais : $2.50 à $2.75 le boisseau, $2 pour 12 cellos de 2 livres.

Pommes de terre : .85 à .95 les 50 livres, .50 pour 25 livres.

Poireaux : $1.25 à $1.75 la douz.

Rutabagas : $1.50 à $1.80 le minot, $1.25 à $1.50 les 50 livres.

Cote de l'or

Mardi, le cours de l'once d'or était à Londres en argent américain, à $43.45 — à Paris à 43.23 — à Francfort à 41.88 — à Zurich à 43.55 — à Beyrouth à 43.62 et à Hong Kong à 40.15 pour 94.5 de pureté.

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 8 / PAGES 99-112 **la presse** ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MERCREDI 30 AVRIL 1969 — 85e ANNEE — No 100

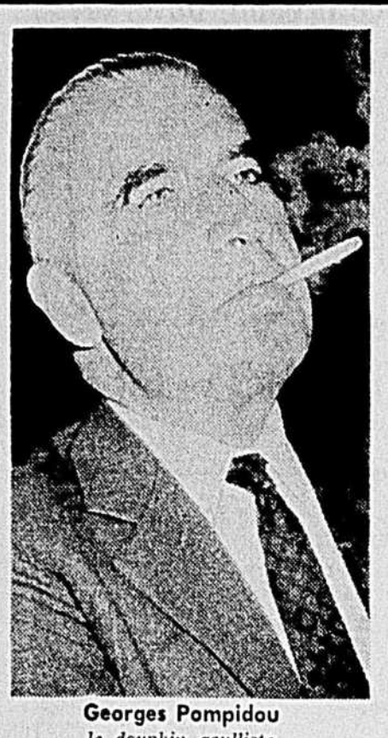

Georges Pompidou
le dauphin gaulliste

Gaston Defferre
l'homme de la SFIO

Georges Bidault
en disponibilité

Jacques Duclos
le vétéran communiste

La course à l'Elysée est ouverte

La candidature du socialiste Gaston Defferre contre le gaulliste Pompidou divise la gauche

PARIS — (PA, AFP) — Quatre vétérans de la politique française lorgnent la présidence de la république et d'autres candidatures à la succession du général de Gaulle semblent s'annoncer.

Après l'ancien premier ministre Georges Pompidou, qui fut le premier à jeter le gant comme porte-étendard des forces gaullistes, c'était hier au tour de M. Gaston Defferre, député-maire de Marseille, socialiste, d'annoncer sa candidature. M. Defferre, qui tente de nouveau de grouper une "troisième force" se situant entre le gaullisme et le communisme, a obtenu hier soir l'appui du comité directeur de la SFIO, le parti socialiste dirigé par M. Guy Mollet.

Les communistes, ainsi pris de court dans leurs efforts pour former une coalition avec les socialistes, songeraient à présenter le sénateur Jacques Duclos, un vieux routier du parti.

A l'extrême droite, M. Georges Bidault, ancien leader de la résistance qui se tourna par la suite contre de Gaulle à cause de la question algérienne, a annoncé de son côté qu'il était disponible.

Quant au général de Gaulle lui-même, il s'est retiré à sa résidence de Colombey-les-deux-Eglises et ses proches ont indiqué qu'il garderait le silence jusqu'à ce qu'un nouveau président ait été choisi. Il n'appuierait ni ne répudierait publiquement la candidature de M. Pompidou. Cela semble suffisant pour les "baron" gaullites comme MM. Maurice Couve de Murville, premier ministre, et Michel Debré, ministre des Affaires étrangères, qui ont "acclamé" la décision de Pompidou à un caucus du parti gaulliste, a-t-on appri de sources bien informées.

Cependant, M. Alain Poher, président du Sénat qui agit comme président par intérim, vaque paisiblement à ses affaires et parait hésiter à poser sa candidature.

Plusieurs leaders centristes feraient pression sur lui pour qu'il entre dans la course.

Pour le moment, sa principale tâche est d'organiser les élections présidentielles. La date du scrutin sera décidée vendredi par le cabinet. On croit que le cabinet retiendra la date du 1er juin pour le premier tour. Si aucune majorité ne se dégage au premier tour, les deux candidats arrivant en tête iraient en ballottage le 15 juin.

Le groupe des Républicains indépendants, réuni en présence de M. Valéry Giscard d'Estaing, a donné à l'unanimité son accord à la candidature de M. Georges Pompidou.

Une délégation conduite par M. Valéry Giscard d'Estaing va se rendre immédiatement auprès de M. Pompidou pour l'informer de cette décision.

Du côté de la gauche communiste un certain embarras se fait jour. La candidature de M. Defferre parait s'inscrire dans la ligne de la "grande Fédération" groupant la gauche-communiste et le centre ou le centre-gauche, qu'il avait tentée sans succès avant les élections présidentielles de 1965. Outre qu'elle tend à opérer un reclassement des forces de gauche, elle ouvre un conflit au sein de la gauche. Les communistes, par la voix de M. Robert Ballanger, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, ont dit "non" à l'opération Defferre. Le P.S.U. ne parait pas, non plus, pouvoir être d'accord.

Opposition de Mitterrand

La Convention des institutions républicaines de M. François Mitterrand, l'ancien candidat unique de la gauche aux élections présidentielles de 1965, ne peut pas non plus se rallier à la candidature de M. Defferre. Une candidature Defferre, estiment les observateurs, écarterait une candidature Mitterrand. M. Guy Mollet (S.F.I.O.) a annoncé hier soir que son parti ne participerait pas à la rencontre envisagée par la Convention des institutions républicaines et qui devait réunir les partis et les organisations de la gauche pour discuter des bases d'une candidature commune de la gauche à l'élection présidentielle. La S.F.I.O. parait s'opposer au programme commun réclamé par les communistes et à la candidature unique défendue par les communistes et M. Mitterrand, en tournant officiellement le dos à M. Mitterrand, elle tourne aussi le dos au parti communiste de M. Waldeck Rochet.

Cet embarras des communistes se manifeste également dans le domaine syndical. La décision de la Confédération Générale du Travail (de tendance communiste) d'annuler le défilé des travailleurs le 1er mai à Paris, est motivée, dit-elle, par le désir de "déjouer une vaste provocation" des éléments gauchistes de mai 1968 "au service des pires ennemis des travailleurs".

Au centre, estiment les observateurs, il parait possible que la candidature de M. Defferre écarte celle du candidat centriste qui pourrait être M. Alain Poher, président du Sénat assurant l'intérim de la présidence de la République.

Quant au ralliement éventuel des giscardiens à M. Pompidou, il parait vraisemblable depuis que l'ancien premier ministre est venu s'adresser, hier après-midi, aux membres du groupe réunis en présence de M. Giscard d'Estaing en personne.

Toute manifestation est interdite dans les rues de Paris le 1er Mai

PARIS. (AFP,UPI)—Le gouvernement français, redoutant des combats dans les rues, a interdit toute manifestation sur la voie publique à Paris à l'occasion du 1er mai, fête des travailleurs.

Cette décision fait suite à des informations recueillies par les services de police, établissant que "des groupements extrémistes avaient l'intention de faire du 1er mai, à Paris, une journée de combat révolutionnaire".

L'interdiction prise à l'égard de "ces groupements extrémistes" s'applique, apprend-on de bonne source, également à l'Union nationale des étudiants français (UNEF) qui a confirmé ce matin son intention de défiler demain.

De son côté, la Confédération générale du Travail (CGT) d'obédience communiste a fait savoir que, pour éviter toute provocation, elle annulait le défilé traditionnel des ouvriers de la Bastille à la Place de la République.

Aux Etats-Unis

Le Congrès enquête sur les armes bactériologiques

WASHINGTON (PA, UPI, AFP) — La Commission des relations étrangères du Sénat sous la présidence du sénateur J. William Fullbright siège aujourd'hui pour entendre un savant et un membre de la Chambre des Représentants sur les armes chimiques et bactériologiques.

M. Richard D. McCarthy, représentant démocrate de New York, veut demander à la commission d'enquêter sur la mise au point de ces armes dans les laboratoires américains ; il croit qu'on les accumule dans les arsenaux à un rythme dangereux, et que l'URSS fait elle aussi des progrès dans ce domaine.

L'autre témoin est le biologiste Matthew Meselson de l'Université Harvard, qui a remporté en 1963 le prix de l'Académie des Sciences en biologie moléculaire.

Pendant ce temps, le sénateur Gaylord Nelson, démocrate du Wisconsin a présenté un projet de résolution demandant la mise au ban pure et simple du développement des agents biologiques. Selon lui, les Etats-Unis mettent déjà au point telles maladies que la peste pulmonaire et l'encéphalomyélite.

M. MacCarthy a déclaré au président Nixon hier que les Etats-Unis ont commencé à pratiquer imperceptiblement une politique de guerre bactériologique. Selon lui, le changement a été si graduel que non seulement le peuple américain mais les élus du peuple n'ont pas eu l'occasion de se prononcer à ce sujet.

Pour clarifier la situation, M. MacCarthy a demandé au président de présenter à nouveau au Sénat pour ratification le protocole de Genève de 1925 défendant l'usage des gaz et des armes bactériologiques. Quoique les Etats-Unis n'aient jamais ratifié cette entente, ils en ont pris l'initiative, dit M. MacCarthy, et appuient le traité en principe. Le sénateur Fulbright autant que M. MacCarthy se demandent pourquoi les Etats-Unis dépensent des centaines de millions de dollars par année pour les armes bactériologiques en affirmant qu'elles ne sont que défensives, tout en travaillant à la mise au point de système de fusées d'envoi de ces substances sous couvert d'armement nucléaire.

Le Pentagone répond que les Etats-Unis développeront des armes telles aussi longtemps que l'ennemi le fera de son côté.

Les armes sont des gaz, des bactéries et des virus soigneusement développés et cultivés pour tuer, et entreposés dans les dépôts militaires et les arsenaux américains à travers le pays. On croit savoir que le contenu d'un pot de confiture de ces germes pourrait détruire toute vie sur un mille cube sans avertissement et sans remède.

Grâce aux réponses faites par le Pentagone à des questions de parlementaires, on sait déjà que le budget annuel des Etats-Unis pour telles armes est de l'ordre de $350 millions, dont $5 millions pour des herbicides tels qu'utilisés pour défolier les forêts vietnamiennes. Pour 1968, les Etats-Unis ont produit pour $100 millions d'herbicides.

Le Pentagone précise qu'il n'existe aucun antidote contre les armes biologiques, dont il existe une centaine de variétés, ce qui rend impossible de fabriquer un vaccin contre chacune d'elles.

Les Etats-Unis auraient actuellement 100,000,000 de doses d'un gaz mortel s'attaquant aux nerfs. L'antidote, l'atropine, n'est pas disponible pour les civils.

40 p.c. des pertes des Américains au Vietnam sont dues à leurs "erreurs"

WASHINGTON, (UPI) — Dans une évaluation effectuée à la demande du haut commandement militaire américain à Saigon, le général S. L. A. Marshall a déclaré, aujourd'hui, que 40% des pertes des Américains au Vietnam "sont dues à leurs propres erreurs".

Le célèbre spécialiste des combats a souligné "le jeune âge du leadership au niveau des lieutenants, capitaines et sergents" comme l'une des causes de "faiblesse" de la machine de guerre américaine au Vietnam.

Le général Marshall, qui est maintenant âgé de 69 ans, est un retraité de l'armée de réserve. Il a fait cette évaluation au cours d'une interview avec l'agence UPI par suite de la publication, aujourd'hui, de son nouveau livre "Ambush", qui a été écrit d'après des entrevues avec des survivants des batailles qui se sont déroulées au Vietnam durant l'hiver 1966-67.

Illustrant son exposé de graphiques, le général montre les forces américaines tombant dans des pièges et des embuscades vietcong uniquement parce qu'elles ont cédé à des mouvements d'impétuosité ou de fol héroïsme.

L'évaluation a été faite à la demande expresse du général William C. Westmoreland, ex-commandant des forces américaines au Vietnam.

"Une partie de mon travail, explique le général Marshall, a consisté à découvrir sur place qu'elles étaient nos erreurs. J'en ai déduit, à la fin de mon enquête, que 40% de nos pertes sont dues à nos propres erreurs — trop d'impétuosité, trop de témérité, se précipitant plutôt que de prendre son temps pour vérifier, transgressant des règles élémentaires de sécurité, ne suivant pas à la lettre les instructions reçues."

Des commandos israéliens attaquent en Haute-Egypte

d'après AFP-UPI-PA

L'Egypte a formellement démenti aujourd'hui que des commandos israéliens avaient réussi à causer d'importants dégâts à des installations électriques et à des ponts situés en Haute-Egypte, comme l'affirment des communiqués israéliens.

"Aucun soldat israélien n'a foulé la nuit dernière le sol égyptien à l'ouest du canal de Suez", a déclaré M. Mohamed Hassan El Zayat, porte-parole officiel du gouvernement du Caire. "Les Israéliens ont tenté d'effectuer un raid aérien qui a échoué", a-t-il précisé. La DCA des forces populaires a empêché les avions d'atteindre leurs objectifs et les bombes sont tombées soit dans le Nil, soit dans les champs. Il a noté que les raid n'avaient fait aucune victime.

Le porte-parole a ensuite invité les journalistes de la presse étrangère à se rendre sur place, en sa compagnie, pour survoler la région impliquée et constater par eux-mêmes que les objectifs qu'Israël prétend avoir touchés sont intacts.

M. Zayat a également déclaré que le gouvernement égyptien avait envoyé une note de protestation au président du Conseil de sécurité des Nations unies, non pour porter plainte officiellement, mais pour attirer l'attention du conseil sur les conséquences graves qui découleront de l'initiative israélienne, même si celle-ci a échoué.

La version fournie par les communiqués des autorités israéliennes est tout autre. Ces communiqués précisent que des commandos israéliens ont réussi à s'infiltrer (par hélicoptères, semble-t-il) à 120 milles à l'intérieur de l'Egypte dans le but de s'attaquer à des lignes à haute tension alimentant Le Caire et à des ponts ou barrages.

Selon Tel-Aviv, les commandos ont réussi à détruire une ligne à haute tension située entre les localités d'Isna et de Naj Hamadi, dans une région désertique, et deux autres lignes parallèles qui longent le fleuve.

Un barrage, celui de Naj Hamadi, qui avait également été saboté par les Israéliens l'an dernier, a de nouveau été endommagé. Enfin, le pont Istrou, sur le Nil, à environ 360 milles du Caire, que les Israéliens affirment avoir fait sauter, constitue le point de passage le plus important vers la mer Rouge.

Les porte-parole israéliens démentent à leur tour la prétention du Caire qui affirme qu'il s'agissait là de raids aériens qui ont échoué. Ils affirment également que les commandos israéliens n'ont rencontré aucune opposition en territoire égyptien et que tous les hommes sont revenus sains et saufs.

Sans commenter ces nouveaux raids qui ont eu lieu après la parution des journaux de Moscou, "La Pravda" d'aujourd'hui lance une mise en garde aux dirigeants israéliens, les rendant entièrement responsables de l'aggravation de la situation le long du canal de Suez et de la rive ouest du Jourdain. On semble penser à Tel-Aviv, dit le journal, que les actes de provocation vont rester impunis. C'est une grosse erreur, affirme "La Pravda".

Nixon prie les universités de "réagir avec énergie" à l'agitation des étudiants

WASHINGTON (AFP, UPI, PA) — "Le contrôle des universités et des écoles américaines ne doit en aucun cas être livré aux étudiants", a déclaré hier le président Richard Nixon devant la Chambre de commerce américaine, tandis qu'un groupe d'étudiants hostiles à la poursuite de la guerre au Vietnam était reçu à la Maison Blanche par les conseillers du chef de l'Exécutif.

M. Nixon a dit que les divergences d'opinions étaient les bienvenues dans la mesure où elles se manifestaient pacifiquement. Après avoir souligné l'existence d'un "esprit révolutionnaire" à travers les écoles et les universités américaines et condamné l'occupation de ces institutions par des étudiants contestataires, le président a ajouté que lorsque les étudiants cherchent à semer le désordre au nom de leur désaccord soit avec l'université, soit avec l'Etat, "il est temps que les directeurs et les administrateurs de ces universités réagissent avec énergie".

Le représentant Elford Cederberg, républicain du Michigan, a fait insérer hier dans le "Congressional Record", le journal officiel du Congrès des Etats-Unis, un document décrivant des méthodes de fabrication d'explosifs et leur mode d'emploi pour faire sauter les immeubles, les ponts et les routes.

M. Cederberg a expliqué que ces méthodes avaient été mises au point par l'association "Students for a Democratic Society" (étudiants pour une société démocratique). En faisant publier ce document sous le titre "Nouvelles notes de gauches", le représentant a déclaré qu'il voulait appuyer ainsi sa demande d'enquête sur cette association par la commission de la sécurité intérieure de la Chambre et par le département de la Justice. "Le document, a-t-il dit, exprime clairement les débuts révolutionnaires de ce groupe". L'Association des étudiants pour une société démocratique a des représentants dans de nombreux collèges et universités des Etats-Unis et est à l'origine de la plupart des manifestations estudiantines contre l'"establishment".

Entre-temps, l'agitation universitaire, qui s'était manifesté surtout dans l'est des Etats-Unis, s'est propagée au sud et à l'ouest. Une trentaine d'étudiants noirs armés de fusils et de couteaux, qui occupaient deux immeubles de Voorhees College, à Denmark, en Caroline du Sud, ont mis fin à leur siège hier soir et ont été arrêtés quand 250 policiers de l'Etat et gardes nationaux ont été envoyés sur le campus. Au Belmont Abbey College, en Caroline du Nord, des étudiants ont occupé un immeuble pendant dix heures.

Au New Hampshire, quelque 200 étudiants ont commencé un "sit-in" dans le principal bâtiment administratif de l'Université de Dartmouth à Hanovre, puis ont voté la tenue d'un "teach-in" jusqu'à minuit, avec la permission des autorités universitaires.

Par ailleurs des troubles raciaux sont signalés dans plusieurs Etats. Des gardes nationaux ont été dépêchés à Winston-Salem, Caroline du Nord, et Cairo, Illinois, pour prêter main forte à la police locale et aux policiers de l'Etat afin de faire observer le couvre-feu et empêcher la répétition des actes de violence qui se sont produits au cours des deux nuits précédentes.

Le maire de Linden, New Jersey, a décrété un couvre-feu à partir de 9 h. hier et ordonné la fermeture des tavernes et des débits de boisson, à la suite des actes de vandalisme commis par des bandes de jeunes Noirs durant la nuit précédente et toute la journée d'hier. La police a arrêté au moins vingt Noirs qui refusaient de se disperser. A San Francisco, des troubles ont éclaté quand la police a effectué un raid au quartier général des Panthères noires. Un cameraman de la télévision a été battu par les émeutiers et a dû être hospitalisé. La police a effectué 16 arrestations.

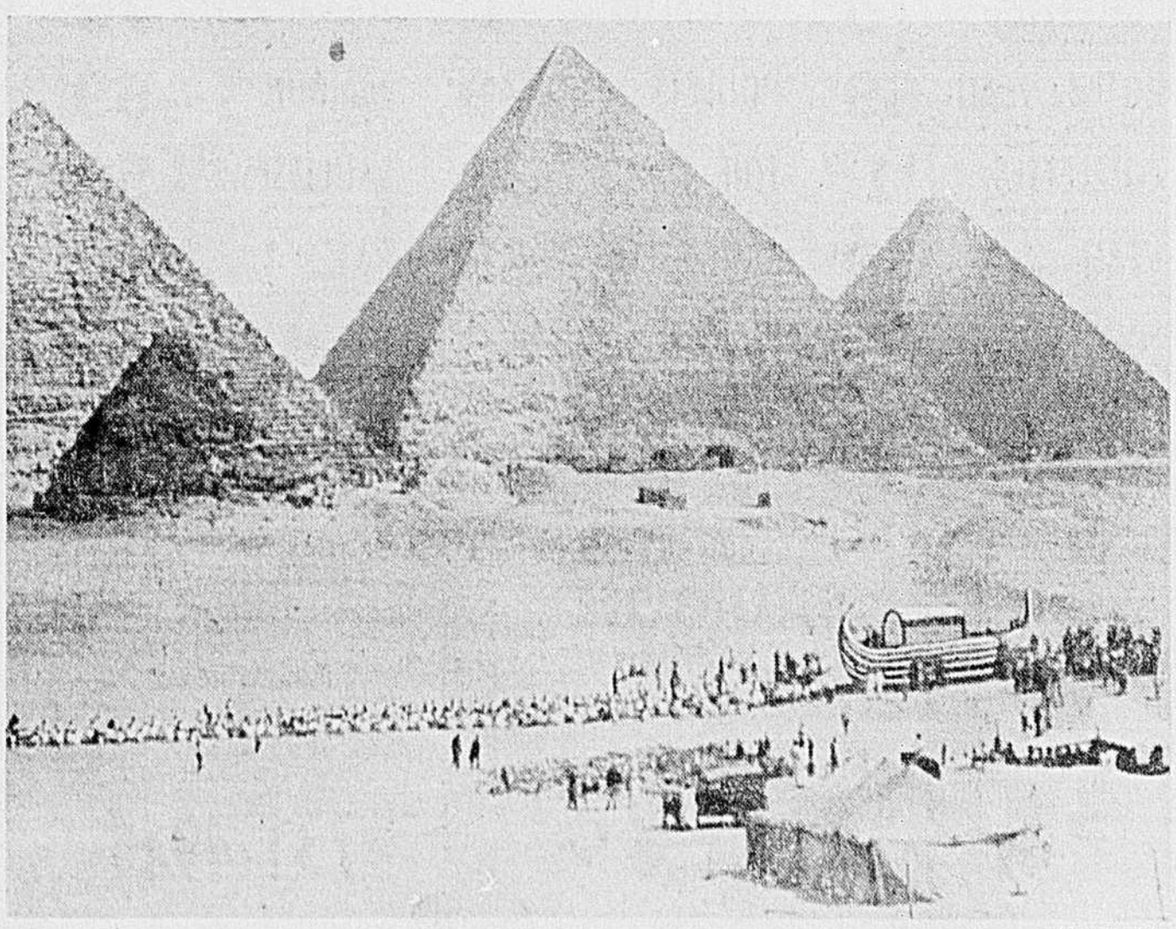

téléphoto PA

Un bateau va à Alexandrie à pied sec

Des centaines d'étudiants égyptiens se sont portés volontaires pour traîner à travers le désert le bateau de papyrus de l'explorateur norvégien Thor Heyerdahl qui se propose de traverser l'Atlantique dans ce navire avec six autres compagnons. Il compte partir du port marocain de Safi. Lorsque cette photo a été prise, la "caravane" passait devant les célèbres pyramides et se dirigeait vers Alexandrie, à quelque 160 milles plus loin. C'est à la suite de difficultés financières que l'explorateur a dû faire appel aux étudiants pour faire traverser ainsi le désert à son bateau.